

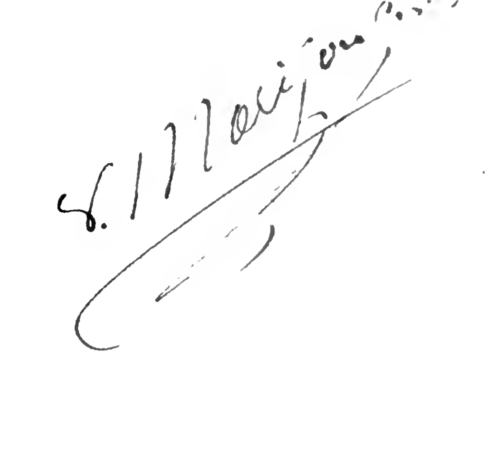

UNIVERSITY OF ST. MICHAEL'S COLLEGE TORONTO
LIBRARY

MONSEIGNEUR

DE MAZENOD

ÉVÊQUE DE MARSEILLE






UNIVERSITY OF ST. MICHAEL'S COLLEGE
LIBRARY



EUGÈNE DE MAZENOD

à 25 ans

Ch. Poussielgue Éditeur *Imp. Larivière*

MONSEIGNEUR

DE MAZENOD

ÉVÊQUE DE MARSEILLE

FONDATEUR DE LA CONGRÉGATION
DES
MISSIONNAIRES OBLATS DE MARIE-IMMACULÉE

(1782-1861)

PAR

Mgr RICARD

PRÉLAT DE LA MAISON DE SA SAINTETÉ
VICAIRE GÉNÉRAL HONORAIRE D'AIX

**LA RENAISSANCE CATHOLIQUE
DANS LA
PREMIÈRE MOITIÉ DU XIXe SIÈCLE**

DEUXIÈME ÉDITION



PARIS
LIBRAIRIE CH. POUSSIELGUE
RUE CASSETTE, 15


ST. BASIL'S SEMINARY
LIBRARY

LETTRE - PRÉFACE

DU T. R. PÈRE FABRE

SUPÉRIEUR GÉNÉRAL

DES MISSIONNAIRES OBLATS DE MARIE IMMACULÉE

Paris, le 21 mai 1892.

Bien cher Monseigneur,

Il y a longtemps, en effet, comme vous l'observez, que nous aurions dû rendre à la mémoire de notre vénéré fondateur l'hommage public, qui a été « prodigué » à tant d'autres personnages de cette époque.

Mais vous savez que nous n'avons pas attendu aussi longtemps pour faire revivre, dans des pages écrites par l'un de ses fils en religion, le côté plus spécialement intime de cette belle vie.

Malheureusement, ce caractère d'intimité ne permettait guère de songer à livrer au public l'œuvre du regretté P. Rambert.

Aussi, vous ai-je été fort reconnaissant et avec moi tous les membres du conseil majeur de la Congrégation, quand vous avez accueilli, avec un empressement si filial, l'expression de mon vif désir de vous voir en-

treprendre d'écrire une Vie de Mgr de Mazenod, qui pût être offerte aux catholiques comme la reproduction rigoureusement exacte de son esprit intérieur, en même temps qu'elle présenterait la véritable physionomie des graves événements auxquels fut mêlée cette grande existence de fondateur et d'évêque.

Nul, mon cher ami, ne pouvait mieux remplir cette tâche que vous. Je ne parle pas seulement du juste renom d'écrivain que vient de consacrer l'éclatant succès de votre vie de *l'Abbé Combalot.* Mais vous avez connu de très près le saint évêque qui fut le vôtre, qui vous ordonna de ses mains vénérées sur ma présentation, et qui vous avait de bonne heure distingué parmi la future élite du clergé diocésain de Marseille. Puis, permettez-moi de vous le redire encore ici, vous êtes bien un peu des nôtres par une filiation dont vous avez la bonté de vous montrer fier, par votre constant dévouement à tous les intérêts de notre humble société religieuse et par les amitiés fidèles que vous comptez parmi nous. Vous pourrez donc parler en digne interprète des Missionnaires Oblats de Marie Immaculée, tout en conservant cette indépendance absolue d'appréciations dont vous avez, je le vois, largement usé. Je ne songe point à m'en plaindre : vos lecteurs y verront une preuve de votre impartialité et d'une liberté d'allures qu'un ami du dehors pouvait seul se permettre.

Je ne vous dirai pas mon émotion profonde et ma vive satisfaction à la lecture de votre manuscrit. Le public qui vous lira, comprendra ma réserve et aussi

ma joie de voir enfin revivre devant lui cette chère et bien-aimée figure d'un père vénéré que nous pleurons toujours.

Agréez donc, bien cher seigneur et excellent ami, avec mes félicitations et mes remercîments, la nouvelle assurance de ma profonde et religieuse affection en N. S. et M. J.

J. Fabre,

Missionnaire Oblat de Marie Immaculée,

Supérieur-Général.

APPROBATION DE L'ORDINAIRE

Marseille, le 9 septembre 1892.

MONSEIGNEUR,

J'ai lu d'un trait (c'est vous dire avec quel intérêt) les bonnes feuilles de la *Vie de Mgr de Mazenod*, que vous avez bien voulu m'envoyer.

Il y a plus de trente ans que le siège de Marseille a perdu son grand évêque. La génération qui l'a connu aura elle-même bientôt disparu à son tour. Il est donc bien temps de fixer le souvenir des bienfaits que nous devons à cet évêque incomparable.

Vous l'avez fait d'une manière aussi instructive qu'attachante, quoique vous ayez restreint le nombre de vos pages, à cause du public qui n'aime pas les gros livres. Vous laissez la plupart du temps la parole à votre héros lui-même. Vous empruntez, en effet, des passages nombreux à son *Journal* ou à sa correspondance, et vous aimez à citer des traits qui le saisissent au vif. On a bien ainsi un portrait ressemblant de ce saint évêque, à la nature vive et impressionna-

ble, mais aussi à la foi ardente et à l'amour saintement passionné de l'Église et de son pays.

Ne restera-t-il plus rien à faire pour la mémoire de Mgr Eugène de Mazenod ? Je crois, avec plusieurs de mes vénérés collègues, que cette grande figure épiscopale attend, pour être connue et comprise, comme elle le mérite, une Vie large, abondante et complète. une Vie qui, en faisant ressortir l'importance d'un épiscopat aussi fécond en grandes œuvres, marque la place qui lui revient dans l'histoire de l'Église pendant le XIXe siècle. Vos récits anecdotiques si intéressants et si vivants viendront naturellement s'y enchâsser.

Ce n'est pas un léger mérite pour vous, Monseigneur, d'ouvrir la voie, et d'être le premier à apprendre aux fidèles à mieux connaître et surtout à plus vénérer et aimer celui que, dans notre reconnaissance, nous appelons le Restaurateur de l'Église de Marseille.

Veuillez agréer, cher Monseigneur, avec mes félicitations, la nouvelle expression de mes sentiments les plus dévoués en N.-S.

† LOUIS.

Évêque de Marseille.

LETTRE

DE S. EM. LE CARDINAL RICHARD

ARCHEVÊQUE DE PARIS

Paris, le 20 septembre 1892.

Cher Monseigneur,

J'ai trop tardé à vous remercier d'avoir bien voulu me communiquer les épreuves de la vie de Monseigneur de Mazenod.

Il m'a été donné d'entrevoir ce vénérable Évêque peu d'années avant sa mort. J'ai toujours gardé l'impression profonde qu'avaient produite en moi la présence et les paroles de ce grand vieillard, chez qui l'on sentait vivre l'Évêque avec toute l'énergie de sa foi et de son dévouement à l'Église.

C'était un charme pour nous à l'Archevêché de Paris, d'entendre notre vénérable Cardinal Guibert nous parler avec une respectueuse et filiale affection de Celui qu'il avait eu pour Père dans la Congrégation des Oblats de Marie Immaculée.

Ce ne sera pas le moindre titre de gloire pour Monseigneur de Mazenod et pour la Congrégation qu'il a fondée que d'avoir donné à l'Eglise le grand Archevêque qui a personnifié si admirablement dans notre So-

ciété comtemporaine la noble indépendance et l'autorité morale de l'épiscopat.

Il m'a suffi de parcourir la table des chapitres pour comprendre que Monseigneur de Mazenod revivait dans ces pages comme il revivait dans les entretiens du Cardinal Guibert.

Je vous dois, Cher Monseigneur, l'expression d'une particulière reconnaissance, pour la publication de la vie d'un Évêque que mon vénérable Prédécesseur m'avait appris à considérer comme un modèle de la vie épiscopale.

Veuillez agréer, Cher Monseigneur, l'assurance de mes sentiments respectueux et dévoués.

† François, Card. Richard,
Archevêque de Paris.

LETTRE DE MGR BALAIN

ÉVÊQUE DE NICE

Saint-Victor (Ardèche), le 25 août 1892.

Monseigneur,

Je viens de lire avec une filiale avidité la vie de Mgr Charles-Joseph-Eugène de Mazenod, évêque de Marseille, fondateur de la Congrégation des Missionnaires Oblats de Marie-Immaculée. J'ai hâte de vous féliciter et de vous remercier. Vous aviez à traiter un magnifique sujet. Vous avez très bien rempli le cadre que vous vous étiez tracé. Votre livre aura un succès assuré.

Que vous avez bien fait, cher Seigneur, de reproduire pour l'édification de tous cette vie si belle, si sainte, si féconde! Il vous aura suffi de suivre pas à pas le très vénéré Prélat dans sa longue carrière pour lui donner une place d'honneur au milieu des plus pieux et des plus grands évèques de ce siècle.

Vous n'avez pu tout raconter sans doute; que de faits dignes d'un apôtre et d'un saint vous auriez pu ajouter encore! Mais vous en avez dit assez pour nous montrer l'esprit et la vraie physionomie de cet illustre

Pontife. En le faisant mieux connaître tel qu'il était, vous apprenez à tous à l'estimer, à le vénérer, à l'aimer davantage. L'émotion m'a gagné bien des fois, je l'avoue, en retrouvant si vivante, grâce à vous, la figure de ce père bien-aimé. Qui n'admirerait ce noble jeune homme, ce grand caractère, cette foi forte, cette humilité profonde, cet amour singulier pour Notre-Seigneur, pour la Sainte-Vierge, pour les petits et les pauvres, ce cœur d'or, ce zèle ardent pour le salut des âmes, toutes ces vertus du prêtre et du religieux parfait, ce fondateur d'une Congrégation, cet évêque infatigable dont les œuvres étonnent les plus actifs et les plus vaillants !

Vous avez écrit cette vie avec l'amour d'un fils. Mais le cœur n'a voulu, n'a aimé que la vérité ; il n'a point enlevé à l'histoire l'impartialité, l'indépendance de ses appréciations. J'aurais même à faire quelque réserve surtout au sujet d'un fait que vous rappelez : il eût été bon, à mon avis, d'ajouter que certaines vivacités de polémique avaient peut-être donné lieu à ce blâme sévère que d'autres ont regretté comme vous. Mais je respecte trop votre liberté et votre droit pour vous demander quelques explications de plus.

On lira la vie de Mgr de Mazenod, cette vie si admirable et si édifiante : ce sera votre première récompense.

Que la Vierge Immaculée bénisse le livre et l'auteur, autant que je le désire ! Je les bénis moi-même de tout mon cœur.

Veuillez recevoir, bien cher Seigneur, avec la nouvelle expression de mes félicitations et de mes remercîments, l'assurance de mes sentiments respectueux et dévoués en Notre-Seigneur et Marie Immaculée.

† Mathieu-Victor,
Évêque de Nice.

LETTRE DE Mgr TURINAZ

ÉVÊQUE DE NANCY

Nancy, le 23 août 1892.

Monseigneur,

Je viens de lire avec un grand intérêt et une grande édification les 288 premières pages de la *Vie de Mgr de Mazenod*, dont vous avez bien voulu m'envoyer les bonnes feuilles.

Je ne suis pas contemporain des faits que vous racontez et je n'ai pas eu le bonheur de connaître Mgr de Mazenod : je ne puis donc confirmer la fidélité de votre récit ; mais vous avez reçu déjà de précieux témoignages et, en particulier, celui du vénérable Supérieur général des Missionnaires Oblats de Marie-Immaculée.

Bien plus, vous avez écrit cette vie à la demande des fils du vaillant évêque, qui ont fait et qui font beaucoup de bien dans mon diocèse, et qui sont les gardiens pieux et zélés de l'antique sanctuaire lorrain de Notre Dame de Sion.

L'enfance, la jeunesse, l'apostolat, les fondations et l'épiscopat de Mgr de Mazenod ont été traversés par

de bien nombreuses et de bien douloureuses épreuves. C'est la préparation de tous ceux que Dieu appelle à de nobles missions; c'est la part de tous les hommes d'initiative et de résistance, la condition de toute œuvre non seulement grande et féconde, mais sérieuse et utile; c'est l'héritage promis par le Sauveur à ses disciples, le signe divin de la croix qui purifie, qui consacre et qui transfigure.

L'activité, l'ardeur, l'énergie, les intentions élevées, pures, généreuses, surnaturelles du missionnaire, du fondateur et de l'évêque, apparaissent à chaque page de ce livre. Tous les enseignements qu'il contient répondent admirablement aux besoins et aux luttes de l'heure présente.

Poursuivez donc votre travail, et que votre nouvel ouvrage, en rappelant la mémoire, les travaux, les vertus d'un des pontifes les plus vénérés de ce siècle, apporte à tous ceux qui le liront des lumières, des consolations et des espérances.

Recevez, Monseigneur, l'assurance de mes sentiments respectueux et dévoués en N.-S. J.-C.

† Charles-François.

Évêque de Nancy.

LETTRE DE MGR DE LA FOATA

ÉVÊQUE D'AJACCIO

Guagno-les-Bains, le 8 septembre 1892.

MONSEIGNEUR,

Le livre que vous venez d'écrire, avec votre cœur de prêtre et de fils, ainsi qu'avec votre plume d'hagiographe depuis longtemps illustre, fera revivre, pour la plus grande édification des fidèles de Marseille et de la Provence, l'une des plus nobles et des plus saintes figures de notre siècle. Vos lignes entraînantes, pleines de piété et de vie, parlent admirablement bien le langage que parlait aux âmes le Grand Évêque dont vous retracez l'histoire. Vos lecteurs qui connurent autrefois Mgr de Mazenod, le retrouveront tout entier, avec son admirable piété, son grand cœur et son zèle d'apôtre, dans vos descriptions et dans vos récits.

La Corse avait quelques droits à l'honneur que vous me faites, en m'adressant les prémices de votre ouvrage. Mgr de Mazenod dirigea vers notre île les premiers-nés de sa famille religieuse. Le R. P. Guibert, le futur cardinal archevêque de Paris; le

P. Albini que l'Église, nous l'espérons, placera un jour sur les autels, et d'autres moins connus mais tout aussi dévoués, vinrent évangéliser les populations de notre île, fonder notre Grand Séminaire, former nos prêtres, et nous faire vénérer le père dans la personne de ses enfants.

Je vous remercie pour cette attention délicate, et, en vous offrant mes sincères félicitations, je vous prie, Monseigneur, d'agréer tous les vœux que je forme pour la plus grande diffusion d'un livre que je bénis de tout mon cœur.

† Paul,
Évêque d'Ajaccio.

LETTRE DE MGR GRANDIN

ÉVÊQUE DE SAINT-ALBERT

Saint-Albert. N. N. T. Canada, le 18 juillet 1892.

MONSEIGNEUR ET BIEN CHER AMI,

Apprenant que vous avez entrepris d'écrire la vie de notre vénéré Fondateur et Père, bien que je ne sache trop où vous trouver, je ne puis résister au désir que j'éprouve de vous en féliciter et surtout de vous remercier. Cette belle vie a déjà été écrite pour sa famille religieuse, dont j'ai le bonheur d'être un des membres. Mais vous avez pu constater, comme moi, que, tout en affectionnant ses Oblats d'un amour vraiment paternel, son grand cœur était assez riche pour que son clergé, ses diocésains, les pauvres et les pécheurs surtout n'y perdissent rien en affection et en dévouement. Sa charité était vraiment apostolique, il la puisait au cœur même de Jésus, car elle s'étendait, non seulement à tous ses enfants, mais aux pauvres sauvages mêmes qui nous étaient confiés. Vous savez que, parmi ses enfants, je suis un de ceux qui lui ont le plus d'obligation. J'ai reçu de ses mains, le même jour que vous, la tonsure, qu'il fit suivre à la même

ordination des ordres mineurs. Il me conféra dans la suite les ordres sacrés jusqu'au sacerdoce et, après, il me dit au nom du Pape et au nom de Dieu : *Vade, Fili dilectissime, ad oves quæ adhuc in tenebris et in umbra mortis sedent.* Enfin il me rapppelait près de lui pour m'imposer une dernière fois les mains et me donner la plénitude du sacerdoce. Je demeure d'autant plus reconnaissant de toutes ces marques de confiance, qu'il risquait davantage en me les prodiguant.

Vous vous rappelez le bon Père F. J'ai l'avantage, depuis plusieurs années, de l'avoir dans mes missions. Il a eu sur moi la précieuse chance d'approcher plus fréquemment et de voir plus intimement ce Père bien-aimé. Cette confiance filiale n'a pas disparu, il s'en faut, il l'invoque assidûment et m'assure, ce que je crois bien, ne pas le faire en vain. A son exemple, je n'aurais pas dû attendre cela, je me suis mis, moi aussi, à l'invoquer. Je lui demande surtout de m'obtenir de bien terminer ma carrière, qui, je crois, approche de sa fin et de m'obtenir de plus un successeur selon le cœur de Dieu. Je suis convaincu qu'il m'obtiendra cette double grâce pour laquelle votre vieille amitié vous portera, j'espère, à intervenir aussi.

Croyez-moi, cher Monseigneur, votre bien affectionné et reconnaissant,

† VITAL,

Evêque de Saint-Albert.

MONSEIGNEUR DE MAZENOD

CHAPITRE PREMIER

PREMIERS DÉBUTS DANS LA VIE

(1782-1791)

SOMMAIRE. — A la Provence! — Aix, capitale de la Provence. — Les origines. — Les Mazenod de Marseille au XVIIe siècle. — Quelques noms illustres. — Le président de Mazenod épouse Mlle Joannis. — Grand état de maison et grand éclat de vertus..— Naissance d'Eugène. — Joie qu'elle apporte à l'hôtel de Mazenod. — La grâce du saint baptême. — Les dons de la nature chez cet enfant de bénédiction. — Je le veux! — *Tout'aro se descendi.* — Un président charbonnier. — Voilà du bois, chauffez-vous! — A l'église. — Chez les Doctrinaires. — Le président de Mazenod désigné par Mirabeau à la haine des émeutiers. — Il s'enfuit à Nice, où il appelle son fils auprès de lui. — Un secret gardé dans un sanglot. — Précoce force d'âme. — Eugène arrive à Nice et y apprend l'italien dans des conditions rares chez un aussi jeune enfant. — Mes deux mères. — Toujours l'exil.

I

Notre Provence est belle, avec son ciel pur, sa mer transparente comme le cœur des Provençaux de race, son fleuve roi, son climat vivifiant, sa langue douce et harmonieuse à l'égal du parler d'Ionie, la vivacité des esprits et l'impétuosité des âmes promptes au bien comme au mal, la foi ardente et tendre de ceux qui s'y souviennent d'avoir été évangélisés par les amis de Jésus.

Celui dont j'entreprends d'écrire l'apostolique vie aima la Provence de prédilection. Il ne voyait rien au-dessus, même

quand il voyait au delà. Son cœur, qui, suivant l'expression d'un autre illustre missionnaire de ce temps, fut grand comme le monde, en se répandant sur ce monde, resta provençal.

Nous l'allons démontrer le long de ces pages. Le biographe ne pouvait dès lors se dispenser de les abriter sous ce premier hommage à la Provence, la terre aimée du Christ et de ses hôtes, contrée privilégiée du Cœur de Jésus, où devait naître, prêcher et mourir le grand évêque, pour qui l'admiration reconnaissante de ses enfants réclame depuis si longtemps[1] un honneur, prodigué à tant d'autres qui n'y sauraient prétendre à droit égal.

II

Aix, depuis que la Provence se donna au roi de France « d'un cœur franc » en l'année 1486, en est demeurée la capitale jusqu'en 1789. L'archevêque en présidait les États, gouvernant, dans les intervalles de leur tenue, toute la province, avec les trois consuls de la ville et leur assesseur, tous « procureurs nés du pays, représentants des gens des trois États ».

Tandis donc qu'il laissait les préoccupations du commerce et des affaires à Marseille, sa voisine et sa rivale, Aix gardait l'autorité, l'enseignement et les réjouissances. Deux Cours s'y disputaient la préséance et le pouvoir, celle des Comptes et celle du Parlement. A l'aide de cette division, dont les traces se retrouvaient encore à Aix dans la première moitié de ce siècle, l'esprit voltairien et révolutionnaire, favorisé par l'introduction de la franc-maçonnerie, finit par se glisser dans la capitale de Provence, où le jansénisme, cher aux Parlements, recruta aussi de bonne heure de fanatiques adeptes.

1. Il serait injuste de ne pas mentionner ici, avec l'hommage auquel elle a droit, la belle *Vie de Mgr de Mazenod*, écrite par le regretté Père Rambert, des Oblats de Marie. Mais cet ouvrage, composé pour l'intimité de la famille religieuse de son auteur, n'en est pas sorti.

Si c'était ici le lieu, il y aurait aussi à noter, avec quelque détail, un germe de divisions laissé dans les esprits et les cœurs par l'exil du Parlement en 1771, sous le chancelier Maupeou, exil à la suite duquel deux présidents, du nom de Mazenod, durent prendre la direction des affaires, à Aix.

La famille de ces magistrats était originaire du Lyonnais. La branche provençale apparaît, dès le xvi[e] siècle, à Marseille, où l'histoire mentionne un Charles de Mazenod, anobli par lettres patentes du roi Louis XIV en mars 1650. Le nouveau gentilhomme avait participé aux troubles de la fronde. Le roi lui fit grâce et, lorsque, avec Anne d'Autriche et Mazarin, Louis XIV vint à Marseille, après la pacification du pays, c'est chez l'ancien frondeur que logea Monsieur, frère du roi.

Au siècle suivant, les Mazenod occupaient une grande situation dans la région. L'abbé André, né à Marseille en 1719, fut le grand vicaire de Mgr de Belsunce et de Mgr de Belloy, se distingua par son zèle contre l'hérésie janséniste, sa dévotion au culte du Sacré-Cœur et son extrême modestie qui lui fit refuser l'épiscopat. C'était le grand-oncle du futur fondateur des Missionnaires Oblats de Marie. Son neveu, Charles-Antoine, père de notre héros, né le 24 janvier 1745, fut, à l'âge de vingt-six ans, nommé président de la Cour des comptes et devint, comme son père, président à mortier, lorsque la Cour des comptes fut substituée au Parlement. Le célèbre Portalis, qui l'avait connu de près, aimait à parler de lui comme de l'un des plus grands magistrats qu'il eût rencontrés dans sa longue carrière. Le frère de ce magistrat entra dans les ordres ; nous le retrouverons souvent sur notre marche, en attendant qu'il rétablisse le siège épiscopal de Marseille et y précède son vaillant et zélé neveu, c'est l'abbé Charles-Fortuné.

Le 3 février 1778, le président Charles-Antoine épousa la fille d'un conseiller du roi, professeur à l'Université de médecine de la ville d'Aix, nommé Thomas Joannis.

C'était une famille éminemment chrétienne que les Joannis. On y exerçait la médecine de père en fils, avec honneur et succès. Mlle Eugénie Joannis apportait une dot

considérable, et, ce qui vaut mieux, sa rare beauté, réputée dans toute la Provence, comme nous le lui avons entendu un jour rappeler plaisamment lorsque la vieillesse eut profondément modifié cet éphémère privilège, n'avait d'égale que sa vertu. Le fils, qui devait naître d'elle, lui devra, avec la beauté de la physionomie et la noblesse d'un port souverain, cette influence surnaturelle qu'exerce la mère chrétienne sur le berceau de son enfant.

Après le mariage du président, la maison fut mise sur un grand pied. La meilleure société d'Aix et de Provence se donnait rendez-vous à l'hôtel de Mazenod [1], renommé pour son hospitalité et la distinction de ses hôtes, servis par un domestique de douze serviteurs. La bénédiction de Dieu s'étendait visible sur cette famille prospère et révérée.

Le président affichait très haut son orthodoxie et la fermeté de ses principes. A un moment où le jansénisme était si bien porté, il se déclarait partisan de la Constitution, se prononçait en toute occasion contre le philosophisme régnant et pratiquait une rare austérité de mœurs au milieu du libertinage élégant de son époque. Sa jeune femme, son émule en dévouement aux saines doctrines, fit bientôt de sa noble maison le centre des grandes œuvres charitables d'Aix à ce moment, et les pauvres apprirent vite le chemin de l'hôtel, où accourait de toute part la noblesse provençale.

III

Grande fut la joie au noble hôtel, lorsque, le 1er août 1782, Mme de Mazenod donna le jour au premier héritier de ce nom [2].

1. Il était situé sur le Cours. Vendu après la Révolution à la famille Raousset de Seillons, cet hôtel finit par échoir en héritage à M. Roman, des fort amis de l'évêque de Marseille. A la mort de M. Roman, ses héritiers le vendirent au libraire Aubin, dont les descendants le possèdent encore.

2. Une fille, Charlotte-Elisabeth-Eugénie, était née le 28 février 1779, et ne vécut que cinq ans. Une autre fille, née en 1788, devait épouser, en 1808, le marquis de Boisgelin.

L'enfant, sur qui le ciel avait de si grandes vues, apporta, en naissant, comme autrefois Jean-Baptiste, l'allégresse aux siens et à leurs nombreux amis. Dès le lendemain de sa naissance, les parents pieux et éclairés le présentèrent à l'église de la Madeleine, sa paroisse natale [1].

On lui donna sur les fonts sacrés les noms, traditionnels dans la famille, de Charles-Joseph-Eugène.

L'enfant grandit, au milieu de soins inspirés par un esprit de foi et de bon sens, rare à cette époque où les sottes théories de l'*Émile* affolaient les meilleurs esprits. On s'aperçut bientôt que les dons de la nature prépareraient merveilleusement en l'héritier du nom des Mazenod ces autres dons meilleurs et autrement importants de la grâce, qui supposent souvent, dirigent toujours, complètent et couronnent les premiers.

L'intelligence apparut vive et pénétrante, le caractère franc et loyal, la volonté énergique et persévérante, la sensibilité et l'impressionnabilité extraordinaires, la bonté de cœur extrême. Tous ces dons appelaient une culture spéciale, leur abus pouvant aisément dégénérer en de graves défauts.

Les défauts perçaient d'ailleurs à travers les qualités et ne laissaient pas que de préoccuper les parents attentifs. Ainsi, l'enfant paraissait porté à exiger, plutôt qu'à demander un service. « Je le veux ! » faisait-il volontiers, quand d'autres, à son âge, caressent ou pleurent, pour se faire obéir. N'essayez pas de lui résister, la colère se fait jour aussitôt, impérieuse et cassante. Les punitions n'avaient point de prise sur lui. Pour l'amener à résipiscence, il fallait raisonner le motif du reproche. Les habitués du spectacle, à Aix, rirent longtemps d'une des premières

1. Cette église a été détruite pendant la Révolution. Elle était située sur l'emplacement actuel des rue et place de la vieille Madeleine. Ce fut un grand chagrin pour Eugène de ne pas la retrouver au retour de l'émigration. Du moins, en souvenir de la grâce de son baptême, aimait-il à visiter l'église de Saint-Jean-de-Malte, devenue la paroisse de la maison Joannis, rue Papassaudi, où Mme de Mazenod s'était retirée en rentrant d'Italie, non loin de ce cher couvent des Carmélites, futur berceau de la Congrégation des Missionnaires Oblats de Marie-Immaculée

manifestations publiques de cette tendance de caractère chez l'héritier des Mazenod. Son oncle le chevalier [1] l'avait conduit un soir, au théâtre, voir jouer nous ne savons plus quelle comédie bourgeoise, très médiocrement rendue par les acteurs. Le parterre les sifflait à plaisir. L'enfant — il avait quatre ans — trouva le procédé inconvenant et, se hissant sur ses petits pieds sur le bord de la loge, il se mit à montrer le poing aux siffleurs, en criant de toutes ses forces, dans cette langue provençale que la meilleure société s'honorait alors de parler habituellement :

Touto aro, se descendi [2] !

Avec cela, d'une bonté de cœur extrême. Son grand-père maternel, M. Joannis, se plaisait à bourrer les poches du cher petit de friandises et de menue monnaie. Vite, l'enfant les portait aux malheureux, qui apprirent promptement le chemin par où il passait d'ordinaire. Un jour, il donna sa veste à un pauvre petit charbonnier qui avait froid, et, comme on le plaisantait sur la substitution qui l'assimilerait dans l'avenir à cet humble apprenti :

— Eh bien ! fit-il en riant, qu'y a-t-il là ? Je serai un président charbonnier.

Un autre trait, bien souvent cité, révéla de façon attendrissante combien le petit de Mazenod serait un jour le plus compatissant des hommes.

Une grande intimité liait entre elles la famille du président de Mazenod et celle d'un procureur au Parlement nommé Revest, jurisconsulte de renom. Eugène avait ses entrées libres chez le procureur, où se réunissaient les hommes les plus considérables du barreau aixois. M. Revest prenait Eugène entre ses bras et continuait à travailler avec ses clercs, n'ayant pas d'auditeur plus attentif que son jeune

1. Charles-Louis-Eugène de Mazenod était le cinquième fils d'Alexandre. Né à Aix le 30 mars 1750, il parcourut de bonne heure et brillamment les divers grades de marine qui l'amenèrent jusqu'à celui de capitaine de vaisseau, à la date du 1er janvier 1792. Il devint même contre-amiral. Chevalier de Saint-Louis, on l'appelait le plus ordinairement, selon l'usage de l'époque, « Monsieur le chevalier ». Il est mort en 1835. Deux autres fils de Charles-Alexandre moururent en bas âge.

2. Tout à l'heure !... (expression de menace usitée en provençal) si je descends !... vous aurez affaire à moi.

ami. Or, l'un des premiers jours du rigoureux hiver de 1788, Eugène, entrant dans le salon, fut surpris de n'y pas trouver de feu, comme il y en avait chez lui :

— Comment ! s'écria-t-il, vous ne vous chauffez pas aujourd'hui, par le froid qu'il fait ?

— C'est vrai, répondirent les dames Revest qui voulaient l'éprouver ; mais, que veux-tu ? mon petit ami, nous sommes pauvres, et le bois est si cher !

Aussitôt, Eugène, dissimulant les larmes qui le gagnent, part d'un trait et, quelques instants après, on le voyait revenir, poussant devant lui, avec des efforts surhumains, une lourde brouette chargée de grosses bûches, qu'il jette brusquement à la porte, en disant :

— Tenez, voilà du bois, chauffez-vous maintenant !

Cette tendresse native de cœur l'inclina de bonne heure à la piété douce et pénétrée, dont il devait être le modèle parmi la jeunesse de son temps. Tout enfant, encore dans ses langes, le meilleur moyen d'apaiser ses pleurs était de le conduire à l'église où il manifestait, par des sourires et des gestes joyeux, son bonheur. Il semblait prêter une oreille attentive aux prédicateurs, leur souriait et imitait leurs gestes avec une mimique fort divertissante. Plus tard, comme on le raconte de beaucoup de futurs lévites, il reproduisait chez lui les cérémonies de la sainte liturgie et se plaisait à répéter les sermons entendus à la paroisse, avec un sérieux et une chaleur qui n'admettaient point la possibilité de ne pas être écouté avec attention. Malheur à qui de ses gens ou même de sa famille se fût permis de sourire ou d'être distrait à ses premiers essais de futur missionnaire !...

On venait de le confier aux soins des bons frères de la Doctrine chrétienne, pour faire ses premières études, quand la Providence, qui veillait sur son élu, disposa de lui, de façon brusque en apparence et en tout cas bien inattendue. Il fallait le soustraire aux influences néfastes de la Révolution, qui va bouleverser les institutions en France et tourner à Aix toutes les têtes, celles mêmes réputées les plus solides.

IV

Le mode d'élection aux États-Généraux de 1789, édicté sous l'inspiration de Necker, blessait les immunités et violait les privilèges des États de Provence, garantis cependant par le pacte solennel d'accession du pays à la couronne. Le président Antoine de Mazenod protesta avec autant de vivacité que de logique. Son mémoire parut un chef-d'œuvre, même à Versailles, et le Roi eût bien voulu sanctionner l'élection de l'auteur, que ses compatriotes envoyaient pour les représenter à la fameuse Assemblée Nationale. Furieux de haine contre un ordre dont il était le transfuge, l'élu du tiers état provençal, Mirabeau, se déchaîna, avec une violence inouïe, contre le président de Mazenod, que ses attaques désignèrent à la vindicte révolutionnaire. Les émeutiers vinrent assiéger son hôtel et c'est à travers des périls sans nombre que leur victime parvint à s'échapper. Il arriva à Nice, en novembre 1790, en compagnie de son frère le chevalier, sauvé par miracle des embûches tendues sur le chemin des fugitifs.

A Nice, il apprit que les conjurés avaient juré l'extermination de tous les enfants des nobles, pour se soustraire aux revendications de l'avenir contre le pillage et la vente des biens appartenant à la noblesse. Eugène continuait, aussi tranquillement que le comportait le malheur de ces temps troublés, ses premières études au collège Bourbon, sous l'inquiète vigilance de sa mère. Le président, plus inquiet encore à cause de la distance qui exagère toujours les terreurs, écrivit à sa femme de lui envoyer leur fils, ce cher et unique objet de tant d'espérances. Mme de Mazenod, obligée de demeurer à Aix pour sauvegarder des biens menacés de pillage et de confiscation, eut le cœur brisé. Mais la Providence manifestait son vouloir divin par l'organe du chef de la famille, alors toujours si respecté. Elle se décida à laisser partir l'enfant.

Le secret le plus rigoureux devait protéger cet exode. La

prudente mère, sachant combien elle pouvait compter sur la précocité de jugement chez Eugène, se résolut à le lui confier, dès la veille du départ. L'enfant promit de ne pas se trahir, suppliant qu'on lui permît du moins d'embrasser encore une fois la famille Revest. Il en eut la permission. Jamais, racontèrent plus tard les dames Revest, jamais il n'avait paru aussi affectueux; mais rien ne laissa soupçonner le vrai motif de cette expansion inusitée. Cependant, à la fin, n'en pouvant plus, et, pour ne pas éclater en sanglots, il s'enfuit brusquement du salon, disant pour tout adieu un « bonsoir ! », étranglé de larmes contenues. Les Revest ne comprirent rien à cette brusquerie et ne s'expliquèrent que plus tard l'émotion de l'enfant, dont la force d'âme fit dès lors l'admiration de tous les intimes des Mazenod.

Il arriva à Nice le 3 avril 1791, veille de Pâques. Hélas ! la joyeuse fête de l'*Alleluia* sonnait bien tristement dans le cœur des nobles exilés. Nice, c'était déjà l'étranger. Eugène, se refusant aux distractions de son âge, restait auprès de son père et de ses tantes, venues de France rejoindre le président de plus en plus menacé par la Révolution. On le mit à l'école la plus voisine. Mais le maître y parlait en italien et l'élève du collège des Doctrinaires n'en comprenait que les quelques mots que lui révélait sa parfaite connaissance de la langue provençale. Il se résolut à vaincre cet obstacle, et, tous les soirs, les promeneurs, en passant devant la maison Sauvaige qu'il habitait, admiraient cet enfant, toujours assis sur le seuil de l'habitation, absorbé par l'étude de la grammaire italienne et des auteurs qu'on lui donnait à traduire. Un mot l'arrêtait-il ? Sans fausse honte, il en demandait ingénûment la signification au premier passant venu. L'aimable enfant se fit bientôt beaucoup d'amis dans la population niçoise et, quand il partit, au bout de cinq mois à peine, il savait déjà assez d'italien pour laisser augurer qu'il en connaîtrait bientôt tous les arcanes, la Providence le voulant ainsi pour le préparer au rôle que nous lui verrons jouer auprès de la cour romaine, exilée à Paris sous Napoléon, et à la mission que ses dis-

ciples et lui rempliront au milieu de la colonie italienne en Provence.

Cependant, les nouvelles de France arrivaient chaque jour plus tristes et plus inquétantes. Les espérances toujours caressées d'un prompt retour à Aix s'évanouissaient. Mme de Mazenod et Mme Joannis avaient rejoint le président à Nice. Eugène semblait heureux d'avoir retrouvé ces deux mères qu'il aimait, comme il le dit dans son *Journal*, « autant qu'on peut aimer ici-bas ». Dieu, qui voulait briser de bonne heure ce cœur appelé à tant de souffrances et de sacrifices, inspira à ses parents de l'éloigner d'eux, en le plaçant au collège des Nobles, à Turin, afin qu'il y pût poursuivre et achever ses études.

C'était un nouvel exil dans l'exil! On était en septembre 1791.

CHAPITRE II

L'EXIL

(1791-1802)

SOMMAIRE. — Au collège des Nobles. — Le Père Recteur accueille Eugène avec une prédilection marquée. — L'oratoire et le lever matinal. — Le petit mentor. — Il faut fuir encore. — Épisodes de ce nouvel exode. — Les impressions d'une âme d'enfant. — Un livre passé à travers la rue. — Chez don Bartolo. — Témoignage d'Eugène sur son maître. — Plus précieux pour moi que tout l'or du monde ! — Premiers indices de vocation. — Mon oncle plaisantait. — En route pour Livourne. — Chère Provence ! — Nouvelle fuite. — Arrivée et séjour à Naples. — Un adolescent chez des vieillards. — Tendresse de don Bartolo pour son cher Eugène. — Une soirée agitée par de tristes nouvelles. — La fibre patriotique. — Encore fuir ! — Le sang-froid d'Eugène sauve tous les siens. — A Palerme. — Les divertissements et les fêtes demeurent sans attrait pour le jeune émigré. — Une seconde mère. — Touchantes lettres de don Bartolo. — Son testament spirituel. — Ce n'est pas à Rome que la Providence appelle l'émigré. — Retour d'exil.

I

Victor-Amédée, roi de Sardaigne, préoccupé de l'éducation des jeunes gens que leur naissance appelait à occuper les premières charges de l'État, venait d'établir, à Turin, un collège spécial pour les enfants nobles, qu'il confia aux Pères Barnabites, sous la direction du célèbre Père Scatti, religieux du plus haut mérite.

Cet homme éminent tressaillit, en recevant le nouvel élève que lui amenaient les deux vaillantes émigrées. Il devint bientôt évident que le Père Recteur avait voué au petit Français une prédilection paternelle. Voyant son goût pour la prière et la naïve imitation des cérémonies liturgiques, il l'autorisa à se construire un petit oratoire, où le pieux enfant, levé une heure avant les autres, employait sa

première matinée à cette touchante occupation, vaquant à son aise à la prière et aux pratiques qu'il s'était dès lors imposées de son plein gré.

Bien plus, la confiance des directeurs du collège en vint au point de donner à cet élève de dix ans une sorte de tutelle sur ses condisciples. Nous avons retrouvé, dans les papiers de l'Évêque de Marseille, la lettre par laquelle le Président de Mazenod donne à son fils des conseils et des règles pour remplir son rôle de mentor sur ses petits compagnons. Ceux-ci, subjugués par la candeur et la gravité précoce de leur jeune surveillant, lui vouèrent une obéissance que les maîtres n'obtenaient pas toujours à un égal degré. A dix ans, le petit collégien de Turin faisait déjà l'apprentissage des lourdes charges que la supériorité fera peser bientôt sur ses épaules.

Un jour de Jeudi saint — qu'on nous permette ce souvenir personnel — c'était à la cathédrale de Marseille. L'Évêque y officiait avec cette majesté douce et recueillie qui le rendait célèbre entre tous les prélats ses contemporains. Tout à coup, nous le vîmes fondre en larmes, que tous ses efforts ne parvenaient pas à dissimuler. Les séminaristes qui entouraient le trône épiscopal, gagnés par l'émotion du Pontife, le considéraient avec attendrissement. Il s'en aperçut et, s'adressant à l'un d'eux, l'auteur de ces lignes, dont la myopie rendait l'attention plus fixe :

— Mon enfant, fit-il avec cette simplicité qui lui gagnait les cœurs, ne t'étonne pas ainsi : c'est aujourd'hui l'anniversaire de ma première communion !

Sa première communion, il n'en parlait, il n'y pensait jamais sans pleurer, comme il pleura de bonheur et de fervente tendresse, le 8 avril 1792, en recevant, des mains du bon Père Scatti, ce Dieu de l'Eucharistie, qu'il devait tant aimer et faire aimer durant son laborieux apostolat. L'anniversaire de cette date l'attendrissait jusque dans son âge le plus avancé, et vainement il cherchait, ce jour-là, à dérober la vivacité de sa dévotion aux visiteurs édifiés.

Ce fut presque au lendemain de ce grand jour qu'il se décida à subir une opération délicate et douloureuse, que l'on

avait jusque-là éloignée, pour ménager ses forces naissantes. Il s'agissait d'extraire une loupe, qui le tenaillait de naissance dans l'angle de l'œil gauche. Le chirurgien du Roi promettait la réussite, périlleuse à une époque où la science ne connaissait point les précautions et la sûreté des procédés modernes. Mme de Mazenod, inquiète, avait demandé à assister à l'opération. Mais Eugène, toujours délicat et généreux, supplia le Recteur de la devancer, à la veille de l'arrivée de sa mère, qu'il ne voulait pas attrister par ce douloureux spectacle. Cependant, quand le docteur eut déployé dans la chambre du Père Scatti, où elle devait avoir lieu, l'attirail terrifiant de sa trousse chirurgicale, le cœur de l'enfant frémit et il se déroba à l'opération. Il aimait à raconter dans la suite, que, rentré dans son oratoire, il eut honte de sa faiblesse, se mit à invoquer tout spécialement l'Esprit-Saint, qui lui rendit le courage et l'aida à se représenter devant le chirurgien, qui, cette fois, put commencer l'extraction. Elle fut longue et effrayante à voir : le sang jaillissait à flots de la blessure, sans que le petit patient, fortifié d'en haut, laissât soupçonner ce qu'il souffrait. Pas un cri, pas une larme, pas un soupir. Il ne retrouva son impressionnabilité naturelle que le soir, quand Mme de Mazenod, arrivant et apprenant la délicate inspiration de son cher Eugène, le pressa dans ses bras, avec une légitime fierté d'être la mère d'un tel fils.

Pendant les trois ans[1] qu'il passera au collège des Nobles, bien d'autres traits révéleront ce que serait un jour le jeune Français. Aussi les deux petits princes réfugiés à Turin, auprès du roi leur grand-père maternel, le duc d'Angoulême et le duc de Berry, heureux des succès de leur compatriote, venaient le visiter au collège. Il aimait à dire plus tard comment le duc de Berry surtout, plus familier que son aîné, se dépitait de ce qu'Eugène le dépassait pour la taille, quoique moins âgé que lui de quatre ans.

1. Il demeura au collège des Nobles à Turin, du mois de septembre 1791 au mois de mai 1794. Il y eut, en outre de M. Tavenet, pour professeurs le Père Massimini et le Père Cadolini, ce dernier plus tard évêque dans la Marche d'Ancône.

Un prêtre sulpicien, émigré en Italie et surveillant au collège, l'abbé Tavenet, exerça sur l'éducation du jeune de Mazenod une véritable influence :

— Je dois à la sévérité de M. Tavenet, disait-il un jour à des élèves qui se plaignaient de celle de leurs maîtres au petit séminaire de Marseille, d'avoir étudié comme il faut et d'avoir été constamment le premier dans mes classes.

Mais, rien ne valait pour lui le Père Recteur. Il l'aimait comme cet adolescent savait aimer, avec passion, et nul chagrin, dans sa première jeunesse d'écolier, ne pouvait se comparer à ses yeux au déchirement qu'il éprouva, en se séparant de ce bon Père Scatti. Le temps ne devait point amoindrir cette impression, et, un jour, devenu évêque, rencontrant dans le palais du roi de Sardaigne le marquis Scatti, maître des cérémonies à la cour de Charles-Albert, il ne se rassasiait pas de rappeler les souvenirs de l'oncle du marquis, avec une effusion de reconnaissance qui ravissait le neveu, son interlocuteur [1].

II

L'invasion de l'armée française en Italie obligea les émigrés à quitter Turin, pour chercher un refuge à Venise, une république où, pensaient-ils, leurs compatriotes républicains les laisseraient tranquilles.

Cette fuite nouvelle commença le 2 mai 1794. Le Président avait frété une barque, où il monta, avec sa femme, ses deux enfants, son oncle le grand vicaire de Marseille, ses deux frères, sa belle-sœur la marquise Dedons de Pierrefeu accompagnée de son fils, et trois domestiques. D'autres fugitifs demandèrent à s'embarquer avec eux. Les *Mémoires* racontent des traits touchants de ce triste exode. Le soir, quand la barque s'arrêtait sur les bords du fleuve,

1. *Mémoires* de Mgr Jeancard. Ces mémoires, malheureusement incomplets et restés inachevés, nous serviront plus d'une fois, ainsi que le *Journal* de Mgr de Mazenod, dans la suite de ce récit, surtout pour les premières années et la jeunesse du futur Évêque de Marseille.

les populations riveraines accouraient leur offrir des vivres, un logement pour la nuit, des secours de tout genre. On se disputait l'honneur de les servir.

Ces témoignages émouvaient le cœur d'Eugène, qui les note dans sa *Relation*. Il raconte comment, aux environs de Crémone, une patricienne, touchée de compassion pour les pauvres émigrés, imagina de glisser, dans la main d'une de ces dames étrangères, un rouleau de louis d'or, que celle-ci naturellement refusa. On n'en était pas encore arrivé à tendre la main pour vivre d'aumônes. Hélas ! ce temps ne tardera plus guère. A cette pensée, l'héritier des Mazenod frémit, son *Journal* le révèle clairement ; mais il fait taire aussitôt cette révolte intérieure, en considérant qu'ils allaient peut-être en venir là, pour avoir défendu le droit. la justice et la religion.

On remontait ainsi, à petites journées, le cours du Pô. Ces eaux rapides qui descendaient à la mer, elles iront se mêler aux flots qui baignent le rivage natal, et eux fuyaient en sens contraire ! Ces *champs si doux* qu'a chantés Virgile leur parlaient des campagnes provençales auxquelles ils ressemblent par tant de points ! Tout saisi par ces contrastes et ces rapprochements, le brillant élève des Barnabites de Turin laisse tomber de sa plume le beau vers du poète :

Nos patriæ fines et dulcia linquimus arva [1].

Le voyage dura douze jours. A mesure qu'on approchait du but, la barque s'allégeait, à chaque port important, de quelque compagnon. Les prêtres descendirent presque tous à Pontelongo, pour entrer dans les États du Pape qui les attendait avec une paternelle impatience. Les Mazenod ne s'arrêtèrent qu'à Venise, « la reine des mers, dit la *Relation*, majestueusement assise au centre de ces eaux, d'où jadis elle rendait tributaire le commerce de toutes les nations ».

Après beaucoup de recherches et grâce à la reconnaissance d'un pauvre chanteur de rue, que le président avait admis sur le bateau, la famille de Mazenod put finalement

1. Nous avons laissé la terre natale et les champs si doux de la patrie.

trouver un gîte à Venise, sur le canal, en face du palais Grimani.

— C'est la divine Providence, écrivait plus tard notre futur missionnaire, qui nous choisit cette demeure dans ses desseins de miséricorde sur moi. Car je dois à notre séjour dans cette maison tout le bien que j'ai pu faire dans ma vie, si j'en ai fait tant soit peu.

L'histoire vaut d'être contée. Nous la laisserons écrire par Eugène lui-même, rien n'égalerait la candeur de ce récit.

Pour l'entendre, il faut dire d'abord que la maison occupée par les Mazenod avoisinait celle des Zinelli, composée de la mère dona Camilla et de six enfants : l'un prêtre, appelé don Bartolo, un autre diacre, puis quatre plus jeunes, riches négociants de Venise. Ajoutons que, tous les jours, Eugène accompagnait son grand-oncle, l'abbé André, à l'église paroissiale de Saint-Sylvestre, où le curé, l'abbé Milesi, homme de grand mérite qui devait mourir patriarche de Venise, se prit d'une vive amitié pour le jeune servant du prêtre français. C'est lui qui négocia le petit stratagème, que nous laissons maintenant raconter au petit émigré :

« Un jour, dit-il, que je m'amusais à la fenêtre qui donnait en face de la maison Zinelli, don Bartolo parut de son côté, et m'adressant la parole, il me dit : « Monsieur « Eugène, ne craignez-vous pas de perdre votre temps en « vous amusant ainsi à des riens? — Hélas! Monsieur, re- « pris-je, c'est bien à regret ; mais que puis-je faire? Vous le « savez, je suis étranger et je n'ai pas un livre à ma disposi- « tion. » C'est là que voulait en venir don Bartolo. « Oh! qu'à « cela ne tienne, reprit-il, mon cher enfant, vous me voyez « ici précisément dans ma bibliothèque, où se trouvent « beaucoup de livres latins, italiens, français même ; si vous « voulez, je vous en prêterai. — Je ne demande pas mieux, » répliquai-je. A l'instant don Bartolo prend un livre sur ses tablettes, et, le posant sur la traverse en bois qui tenait les volets de sa fenêtre, me le fait passer le long de l'étroite rue qui nous séparait. Le livre fut bientôt lu, car je lisais toujours avec avidité, et le lendemain, mon père me com-

manda d'aller le rendre et de remercier don Bartolo. Tout cela était prévu.

« Don Bartolo m'accueillit avec la plus grande bonté ; il me fit parcourir sa bibliothèque, et je passai de là dans le cabinet où il étudiait autour d'une grande table avec son frère, le diacre, don Pietro. « Tous mes livres sont à votre « disposition, me dit-il ; c'est ici que mon frère et moi nous « étudions. Là, vous voyez la place qui était occupée par un « autre de nos frères que le bon Dieu a appelé à lui. Vous « serait-il agréable de lui succéder? Nous nous ferions un « plaisir de vous continuer vos classes, que sans doute « vous n'avez pas encore achevées. » On peut juger de ma surprise et de ma joie. « Je serais trop heureux, Monsieur, et « mon père y consentira avec reconnaissance. — Eh bien ! « venez dès demain, et nous commencerons. »

« A partir de cette époque, tous les jours je me rendis après la messe auprès de ces maîtres charitables, qui me faisaient travailler jusqu'à midi. Après le dîner, don Bartolo, dont la santé exigeait de grands ménagements, venait me prendre chez moi pour faire une petite promenade, dont le but était toujours la visite de quelque église où nous nous arrêtions pour prier. En rentrant, je me remettais au travail, qui durait jusqu'au soir. Quelques prêtres se réunissaient à cette heure-là pour réciter l'office en commun. On descendait ensuite au salon, où quelques amis se livraient à une honnête récréation, on prenait le café et l'on se retirait excepté moi, qui faisais déjà en quelque sorte partie de la famille et qui restais pour souper avec elle, dire le chapelet et faire la prière en commun, selon le saint usage de ce pays, alors si bon. Je me retirais après, accompagné du domestique de la maison. Tout le monde, chez moi, était couché depuis longtemps ; car à Venise, où l'on fait de la nuit le jour, il était toujours près de minuit quand le repas finissait. Le dimanche et le jeudi, j'étais aussi retenu de fondation pour le dîner.

« Quatre ans se passèrent ainsi. L'affection de toute cette famille respectable qui m'avait adopté, croissait en proportion de l'attachement que de mon côté j'éprouvais pour

elle. M. Milesi jouissait aussi des succès de ses charitables combinaisons. »

A cette école, Eugène apprit à devenir l'émule de saint Louis de Gonzague, se livrant, comme l'angélique pénitent de Mantoue, à de secrètes mortifications fort dures pour un âge aussi tendre et goûtant de plus en plus cet attrait de la prière, qui en fera l'un des hommes d'oraison les plus admirables de notre siècle distrait et léger.

— Comment, s'écrie-t-il naïvement dans son *Journal*, n'aurais-je pas fait quelques progrès à si bonne école? La famille au milieu de laquelle je vivais était éminemment chrétienne, et don Bartolo, qui s'était plus spécialement chargé de moi. était si saint! Pourrai-je assez remercier Dieu infiniment bon de m'avoir procuré un tel secours, précisément à l'âge le plus scabreux de la vie, époque décisive pour moi, où furent jetés, par un homme de Dieu dans mon âme, les fondements sur lesquels la miséricorde de Dieu a construit l'édifice de toute ma vie spirituelle? C'est à l'école de ce saint prêtre que j'ai appris à mépriser les vanités du monde et à goûter les choses de Dieu. Éloigné de toute dissipation, de tout contact avec les jeunes gens de mon âge, je ne pensais seulement pas à ce qui fait l'objet de leurs entretiens habituels.

Don Bartolo lui avait donné un règlement de vie, tout entier écrit de la main de ce vénérable instituteur. Nous avons retrouvé, dans les papiers de Mgr de Mazenod, ce document écrit en langue italienne, et qui mériterait d'être publié pour l'édification de la jeunesse contemporaine. Il porte la trace des baisers et peut-être des larmes du pieux disciple du bon prêtre vénitien, et ce n'est pas sans émotion que nous y avons lu ces lignes tracées de la main de l'Évêque reconnaissant :

— Ce règlement de vie est plus précieux pour moi que tout l'or du monde. Il me fut tracé à Venise par mon vénérable et très cher maître... Je prie ceux entre les mains de qui cet écrit pourra tomber dans la suite, de le traiter avec le même respect que s'ils possédaient quelque écrit de saint François de Sales. J'en dis autant pour les lettres de

ce saint prêtre qu'ils retrouveraient dans mes papiers. Je ne les ai jamais relues sans verser des larmes de dévotion. Je ne serais pas surpris qu'il fût canonisé un jour. Plût à Dieu que je fusse à même d'attester juridiquement tout ce que j'ai connu de vertus héroïques en lui, pendant les quatre années que j'ai eu le bonheur de vivre habituellement avec lui ! J'avais douze ans, lorsque mon saint et bien-aimé maître me traça ce règlement de vie.

III

Don Bartolo devait mourir dans l'état religieux. Déjà, il pratiquait, avec son digne frère, de son mieux, à Venise, les règles de la Compagnie de Jésus. Il devait en préparer l'heureux rétablissement dans l'Église par son entrée chez les Pères de la Foi. Souvent il dut s'en ouvrir à Eugène, qui écrit :

— Si nous fussions restés à Venise un an de plus, j'aurais suivi mon saint directeur et son frère devenu prêtre, dans la congrégation religieuse qu'ils choisirent et où ils sont morts l'un et l'autre en pratiquant un zèle héroïque.

Du reste, le pieux adolescent ne dissimulait pas son attrait pour la vocation ecclésiastique. Revêtu d'une longue houppelande dont il arrêtait les plis autour des reins par une ceinture, un bonnet carré sur la tête, on le voyait se promener gravement dans la grande salle appelée à Venise *il portico*, disant dévotement l'office de la sainte Vierge. D'autres fois, assis sur un large tabouret en guise de chaire, il faisait sa lecture spirituelle à haute voix sur le ton de la prédication. Sa vertu, une vertu mâle, franche, solide, s'accentuait aussi de plus en plus.

Il en donna bien des témoignages publics, qui charmaient ses oncles, ravis de ces dispositions. Elles donnèrent lieu à une anecdote touchante, que Mgr Jeancard devait rapporter dans l'oraison funèbre du saint Évêque de Marseille et que lui-même a racontée dans ses souvenirs de jeunesse :

« Un jour, dit-il, mon vénérable grand-oncle, après la lecture d'un chapitre du Nouveau Testament, que je lui faisais dans un petit elzévir, que je possède encore, me dit sérieusement, du moins je le croyais :

« — Est-il vrai, Eugène, que tu veuilles entrer dans l'état ecclésiastique?

« — Mais oui, mon oncle, lui répondis-je sans hésiter.

« — Comment, mon enfant, peux-tu penser à prendre une telle résolution? Ne sais-tu pas que tu es l'unique rejeton de notre famille qui s'éteindra par là?

« — Eh quoi! mon oncle, ne serait-ce pas un grand honneur pour notre famille de finir par un prêtre!

« Mon oncle [1] plaisantait. Ravi d'entendre un enfant de treize ans lui répondre ainsi, il m'embrassa et me bénit. »

Depuis ce jour, Eugène afficha ouvertement son dessein arrêté.

La Providence, qui venait de le sauver miraculeusement à son gré d'une noyade dans le canal où il avait glissé par accident, lui en fournit le moyen, durant le voyage qu'il fit jusqu'à Livourne, où il accompagnait sa mère et sa petite sœur Eugénie, cherchant à rentrer en France pour sauver quelques débris de la fortune patrimoniale. Tout le long du chemin, dans les voitures publiques, à l'auberge, le fervent

1. Charles-Auguste-André de Mazenod, vicaire général de Mgr de Belsunce, vicaire capitulaire à sa mort, puis vicaire général de son successeur, Mgr de Belloy, termina sa sainte vie le 22 novembre 1798. Il avait refusé le serment schismatique et émigré à Venise avec toute sa famille. Quelques instants avant sa mort, voyant son neveu, Fortuné de Mazenod, qui fut depuis évêque de Marseille, s'approcher de son lit les larmes aux yeux : « Ne pleure pas, mon enfant, lui dit-il, ma dernière « heure est venue; c'est la plus douce, la plus heureuse pour un prêtre. « Mon unique regret est de vous laisser en exil, vous que j'ai toujours « aimés comme mes enfants ; mais je vous laisse entre les mains de la « Providence; quel meilleur père que Dieu! » Puis il ajouta : « Que je « remercie Dieu de n'avoir, à cette heure, qu'à lui rendre compte de ma « conduite personnelle! » se félicitant d'avoir échappé à l'épiscopat. Lié d'une étroite amitié avec l'évêque d'Orléans, qui avait alors la feuille des bénéfices, il s'était empressé de ne lui demander qu'une seule grâce, celle de ne jamais songer à lui pour aucun évêché. Le clergé de Venise lui fit gratuitement de magnifiques funérailles, et il fut inhumé dans cette église de Saint-Sylvestre où, chaque jour depuis son arrivée, il avait célébré le saint Sacrifice. (Rambert, *op. cit.*, t. I, p. 20.)

disciple de don Bartolo, qui lui écrivait pour l'en féliciter, se montra apôtre et sembla préluder aux futurs labeurs des missionnaires de Provence.

Chère Provence! comme il pleura, en embrassant sa mère et sa sœur qui l'allaient revoir!... On savait, à Venise, cette fidélité d'Eugène au culte de la patrie, et le patriarche, Mgr Giovanelli, aimait à le mettre sur ce chapitre. Pour se distraire de sa cécité, le vénérable vieillard se plaisait à stimuler Eugène, dont la tournure d'esprit, toute française et provençale, lui plaisait fort. Il le mettait volontiers sur le chapitre de l'orgueil national, et lui disait plaisamment, par allusion au prénom d'Eugène, qu'il savait bien quel était son saint de prédilection, puisqu'il en portait le nom :

— C'est, lui disait-il, le prince Eugène de Savoie!

L'enfant aussitôt de se récrier, et de là de petites scènes qui amusaient tout le monde et faisaient beaucoup rire le patriarche.

IV

La guerre venait d'éclater entre les troupes de la République française et l'armée de Venise. Le Sénat y avait fait cribler de boulets un vaisseau français, réfugié dans les eaux de l'Adriatique. Bonaparte l'apprenant s'écria, fou de colère :

— Je vengerai le sang de mes frères d'armes, je serai un Attila pour Venise!

L'amiral Brueys, porté sur son canot d'amiral, aborda au port et presque aussitôt demanda à embrasser son camarade émigré, le chevalier de Mazenod, ce qui irrita fort les Vénitiens, pour qui les Mazenod devinrent dès lors suspects. Heureusement pour ceux-ci, le général Baraguey-d'Hilliers ne tarda pas à débarquer avec quatre mille hommes, et, ayant fait convoquer les émigrés français, il les harangua en termes très durs, sans doute pour les intimider, car, se penchant à l'oreille du président de Mazenod, il lui dit à voix basse :

— Si je puis vous être de quelque utilité, adressez-vous à moi.

Le président s'en souvint, lorsque la journée du 18 fructidor an V (4 septembre 1797) eut rouvert la série des persécutions contre les prêtres insermentés [1] et les émigrés réfractaires. Il s'en alla trouver le général et lui demanda de signer ses passeports pour Naples.

— Qu'allez-vous faire à Naples? dit Baraguey-d'Hilliers. Nous y serons dans un an!

Le président s'inclina sans mot dire. Sur les pressantes invitations du baron de Talleyrand, ancien ambassadeur du roi de France auprès de la cour de Sicile, il avait résolu de se réfugier à Naples. Il persista dans sa détermination. Mais la modicité de ses ressources le forçant de prendre les moyens de transport les plus économiques, il loua une de ces méchantes barques appelées *mansero*, qui servent à transporter les bœufs de l'Istrie et de la Dalmatie à Venise. Ce fut dans cette chétive et dangereuse embarcation, longeant l'Adriatique et s'arrêtant chaque soir pour ne pas se briser contre les récifs, qu'après une traversée de cinquante jours, extrêmement mouvementée [2],

1. Un décret de condamnation à mort fut lancé, pour la seconde fois, contre l'abbé Fortuné de Mazenod, qui avait accompagné sa belle-sœur et sa nièce à leur retour à Aix. Après avoir erré dans les Basses-Alpes et échappé à mille poursuites et à mille dangers, il était arrivé à Marseille où il passa plusieurs jours caché dans un navire au milieu du port. Il n'échappa enfin à l'orage de terre que pour tomber dans celui d'une traversée, où il faillit mourir cent fois avant d'arriver à Livourne. Il traversa à pied l'Italie, s'arrêta à Rome et finit par rejoindre son neveu et ses frères à Naples. (Cfr. *Les grands Évêques de l'Église de France*, 2e série, notice sur *Mgr Fortuné de Mazenod.*)

2. On s'était arrêté à Manfredonia où on célébra les fêtes de Noël. « Il me souvient, dit à ce propos le jeune voyageur dans sa Relation, qu'après la grand'messe de minuit, on fit baiser à tout le monde un petit Enfant-Jésus. Je le baisai comme les autres, je ne dirai pas avec plus de dévotion, mais avec plus de respect, car c'est une véritable cohue. Les chanoines font l'office en mitre : ils n'y mettent pas plus de dignité pour cela, si j'en juge par celui que j'ai vu officier à la cathédrale... En général, ces empiètements sur les costumes réservés aux évêques ne relèvent pas beaucoup les chanoines, qu'on sait après tout n'être que de simples prêtres, et tendent à familiariser les peuples avec des ornements qui n'ont pourtant été établis que pour relever à leurs yeux la grande et haute dignité des Pontifes. » Ceux qui ont connu Mgr de

nos fugitifs abordèrent à Naples le soir du 1er janvier 1798.

Le cœur si bon et si reconnaissant d'Eugène s'était, comme on le pense bien, déchiré au départ de Venise, en quittant son saint instituteur. Arrivé à Naples, il lui écrivit une lettre qui dut émouvoir profondément le bon abbé Bartolo.

— Je puis vous assurer, répond-il à la date du 24 janvier 1798, que votre départ m'a déchiré le cœur et que je n'ai pu trouver de soulagement qu'en priant Dieu pour vous... Toujours, je désirerai, quoique sans l'espérer beaucoup, vous revoir et vous embrasser... Mon cher Eugène, vous êtes jeune, très jeune. La vertu, chez les jeunes gens, est une plante qui, faute d'avoir poussé de profondes racines, se dessèche et périt facilement. Il faut donc l'entourer de défenses, la bien arroser et la bien nourrir.

Don Bartolo recommandait aussi fortement l'étude. Il oubliait qu'à Naples, son cher élève ne trouverait pas un maître tel que lui. Avec la grande misère des pauvres émigrés, réduits à vivre des honoraires de la messe de l'abbé Fortuné qui n'en trouvait pas facilement tous les jours, où chercher un professeur! Cette période de la vie du jeune homme fut une des plus tristes dont il ait gardé le souvenir.

Une fois la messe de son oncle servie, il rentrait au logis et se livrait à la lecture. Son père et ses deux oncles sortaient peu : aucun d'eux n'avait de goût pour les excursions aux environs de Naples, qui eussent fait du bien au jeune homme. Le soir seulement, le marquis de Sabran et les trois frères de Mazenod, accompagnés d'Eugène, se rendaient chez l'ancien ambassadeur de France, baron de Talleyrand, où se réunissaient quelques amis, et là, pendant des heures mortelles où ces vieillards jouaient une partie de whist, Eugène n'avait d'autre distraction que de les regarder jouer ou de s'entretenir du passé avec les rares invités, tous âgés et un peu chagrins. Ardent et vif, l'adolescent mûrissait ainsi son caractère à l'école du sacrifice et de la sage gra-

Mazenod savent s'il garda vivement cette impression de son enfance dans le cours de son épiscopat.

vité dont il avait le spectacle sous les yeux. Son jugement y acquit une fermeté qui ravissait dès lors d'admiration les prêtres et les hommes de l'émigration. On cite de ce temps des discussions fort curieuses soutenues, avec un aplomb au-dessus de son âge, par l'élève de don Bartolo contre certains vieux tenants de l'erreur gallicane et d'autres infectés de cette insidieuse hérésie jansénienne à qui l'exil n'avait pu encore dessiller les yeux. L'un d'eux, il avait été chanoine de Paris, se permit un soir de plaisanter le pape Pie VI, qui faisait célébrer des triduums de prières pour prévenir l'invasion étrangère, au lieu, disait-il, de lever de bonnes troupes. En termes mesurés mais très fermes, Eugène releva l'inconvenance que d'autres avaient eu la faiblesse d'applaudir ou de souligner d'un sourire. Le lèndemain, un témoin de la scène la racontait à Mesdames de France, réfugiées alors à Caserte, et les vertueuses princesses s'en montrèrent particulièrement édifiées.

Don Bartolo, mis au courant, tressaillait d'une sainte joie. Ses lettres laissent percer la douce espérance qu'elle lui mettait au cœur.

— Je suis persuadé, écrit-il un jour à Eugène, que, Dieu mettant fin à la tempête actuelle, mes chers Jésuites ressusciteront, parce que je crois à la résurrection des morts et que j'ai certaines raisons d'espérer ainsi. Alors, on recrutera des jeunes gens, et vous, mon cher enfant, vous êtes jeune et devez penser à choisir un état... Qui sait ce que le bon Dieu voudra de vous?

V

Les exilés tournaient leurs regards vers l'Égypte, pressentant que, de l'expédition qu'y poursuivait Bonaparte, sortirait un nouvel ordre de choses. Tout à coup, un soir, à la veillée, quelqu'un, arrivant en hâte, annonça :

— L'amiral Brueys est mort, et la flotte française a été anéantie à la bataille d'Aboukir (1er août 1798).

En entendant les détails que donnait le nouvelliste, le

chevalier de Mazenod s'inscrivit très vivement en faux :

— Non s'écriait-il, il n'est pas vrai que mon ami, mon camarade, ait commis la faute de laisser un passage entre la terre ferme et ses vaisseaux embossés!

Mais la vérité s'imposa bientôt à l'interrupteur; impossible de douter plus longtemps. L'amiral s'était laissé tourner. Pris entre deux feux, il a succombé héroïquement. Un boulet anglais le coupa en deux. Il commande à ses hommes de le poser sur un tonneau de son pour étancher, autant que faire se pourra, le sang qui coule de ce tronc mutilé, et il s'écrie : « Un amiral français doit mourir sur un banc de quart! »

Eugène, qui note ces glorieux souvenirs, tressaille visiblement en les inscrivant dans son journal. On sent, à travers ces lignes émues, passer un souffle de patriotisme. La marine de la République est anéantie, mais c'est la marine française, et tous ces émigrés chassés par la mère patrie, livrée aux jacobins, pleurent sur les malheurs de la France. Les Napolitains se livrent à des réjouissances publiques pour fêter la victoire de Nelson.

— Pour nous, raconte le jeune Français, nous étions humiliés!

Bientôt, d'ailleurs, Naples allait changer de ton. L'année de répit, prédite par le général Baraguey-d'Hilliers, touchait à son terme. Les troupes de la République arrivent, et le roi Ferdinand s'estime heureux de se réfugier à bord de l'escadre de ce même amiral Nelson, tant acclamé hier, aujourd'hui impuissant à le défendre contre la *furia francese*. En vain, le peuple se révolte, veut retenir son roi. Les plus graves désordres éclatent dans la rue, on y massacre tout ce qui, de près ou de loin, semble tenir à la France, les émigrés compris.

Tout à coup, le bruit se répand que le jeune de Mazenod, enveloppé par les émeutiers au moment où il cherchait à fuir, vient d'être assassiné. Son père, ses oncles, ses amis, sont en proie à une angoisse mortelle quand ils voient apparaître l'adolescent, couvert de sueur et de poussière, échappé par miracle à la bagarre, d'où son audace et son sang-froid

l'ont seuls tiré, tandis qu'il cherchait le canot, sur lequel on lui avait permis de prendre tous les siens pour les emmener à Palerme. Au prix d'efforts inouïs et à travers des consignes infranchissables, cet enfant à lui seul est venu à bout de sauver son père et tous ceux qu'il aime.

On put enfin quitter Naples envahie, où le général Championnet faisait son entrée le 23 janvier 1799.

VI

A Palerme, où les fugitifs cherchèrent un nouveau refuge à la suite de la Cour pourchassée comme eux par l'invasion républicaine, il n'y avait nul abri pour les recevoir. Pas d'auberge, pas de maison disponible, et, d'ailleurs, point de ressources pour se procurer un logement. La Reine, compatissante, enveloppa un généreux subside sous l'enveloppe d'un honoraire de messe à l'abbé Fortuné. Grâce à ce secours, on put s'installer, vaille que vaille, dans un méchant logis, au quartier des tanneurs.

La légèreté italienne, qui ne le cède en rien à la nôtre, prit bientôt le dessus. Tout comme si le royaume n'eût pas subi l'humiliation de l'étranger, les Panormitains ne songèrent à la présence de leurs souverains chassés de la capitale que pour se livrer à des fêtes et à des réjouissances, sous prétexte d'honorer le séjour du roi à Palerme.

Eugène était froissé, dans l'intime de l'âme, en présence de cet oubli des convenances et de cette soif insatiable de plaisirs.

« J'étais loin, dit-il dans son *Journal*, de prendre part à ces divertissements ; au contraire, chose singulière, quand je me trouve au milieu de cette dissipation et de cette joie toute mondaine, mon cœur se resserre, la tristesse s'empare de moi et je choisis un lieu écarté où, séparé de tout ce monde qui me paraît fou, je me livre à des pensées sérieuses, mélancoliques et tristes, au point d'être tenté de pleurer. J'ai été surpris plusieurs fois dans cette disposition par des personnes de ma connaissance qui voulaient m'en faire sortir,

ne pouvant se l'expliquer. C'est que je n'étais pas dans mon élément; je me trouvais comme forcément dans le monde. Il n'avait point d'attrait pour moi. Je condamnais cette dissipation dont j'étais le témoin, elle répugnait à tous les sentiments de mon âme, qui aspirait à une tout autre fin. Plus la dissipation des autres était grande, plus le contraste était violent et dominait toutes mes affections. »

Le candide aveu du chaste jeune homme amène son premier biographe à l'observer fort justement.

« Cette page, dit le Père Rambert, nous fait lire dans le plus intime de l'âme d'Eugène à l'âge de vingt ans; elle nous révèle une fois de plus les grâces privilégiées dont la bonté de Dieu ne cessait de favoriser ce vase d'élection, et elle nous explique le secret de cette force morale qui le maintenait fidèle à tous ses devoirs, malgré les dangers et les séductions auxquels il était exposé par les agréments de sa personne, son tempérament de feu et son excessive tendresse de cœur. Il dut à ces grâces privilégiées et à la généreuse correspondance qu'il y apporta, de pouvoir se rendre ce témoignage que jamais, malgré les pièges tendus à son innocence, il n'eut à se reprocher la moindre faute contre l'angélique vertu. Il garda toujours d'ailleurs avec les personnes du sexe une si grande réserve qu'il s'attirait les plaisanteries de ceux mêmes qui l'admiraient en secret. »

Quand il revenait par le souvenir sur cette époque de sa vie, il ne tarissait pas en élans de reconnaissance envers Dieu qui l'avait préservé, au milieu de la dépravation honteuse des mœurs, à Palerme.

« Je n'en parlerai pas, écrivait-il, je veux seulement constater l'infinie bonté de Dieu, qui, par sa puissante grâce, me préserva constamment au milieu de bien grands dangers, en m'inspirant non seulement de l'éloignement, mais une sorte d'horreur pour tout genre de dissipation qui entraîne dans les écarts que je déplorais avec dégoût dans les autres. Grâces à Dieu, sur ce point, je poussais la discrétion à l'excès. »

VII

Dieu ne cessait d'ailleurs de l'entourer des marques d'une protection particulière. Parmi ces marques, il se plaisait à citer ses relations avec la famille du duc de Canizaro. « La Providence, qui a toujours veillé sur moi depuis ma plus tendre enfance, écrit-il à ce sujet, m'ouvrit les portes d'une famille sicilienne où je fus admis dès le début comme un enfant de la maison. C'est la famille du duc de Canizaro. Sa femme, la princesse de Larderia, était une sainte. Ils me prirent l'un et l'autre en grande affection, et il paraît qu'ils s'estimèrent heureux de donner à leurs deux fils, qui étaient à peu près de mon âge, un compagnon qui pût devenir leur ami et leur offrir l'exemple d'une bonne conduite, chose rare, hélas! sorte de phénomène dans un pays comme le leur. A partir de cette époque jusqu'à mon retour en France, je fis partie de la famille; mon couvert était toujours mis à sa table; je la suivais à la campagne dans la belle saison, et tout était à mon service dans la maison comme au service des propres enfants, qui d'ailleurs me considéraient comme leur frère. J'étais devenu leur frère, en effet, par l'affection, et leur mère, qui avait coutume de dire qu'un troisième fils lui était arrivé, m'avait inspiré un tel attachement par ses bontés, que je ne crains pas d'affirmer que ses propres enfants ne l'aimaient pas plus que moi. Je le prouvai bien à sa mort.

« La princesse, que j'appelais à si juste titre ma mère, nous fut subitement enlevée. Le coup fut si cruel et la blessure si profonde que j'en fus sérieusement malade et m'en ressentis longtemps. A la vue de ce corps inanimé, je me prosternai au pied de son lit en poussant des cris lamentables et disant d'un ton de désespoir : « Ma mère! ma mère! j'ai perdu ma mère! » — Cet affreux événement resserra encore plus les liens d'étroite amitié qui nous unissaient avec le père et les deux enfants. Nous devînmes en quelque sorte inséparables jus-

qu'au jour où il me fallut quitter la Sicile pour rentrer en France [1]. »

Un jour, c'était en 1801, la poste, arrivée de la veille à Palerme, apportait au fidèle émigré une grande joie, qui fut en même temps pour son âme un puissant réconfort. Son excellent père en Dieu, son maître bien-aimé, le guide vénéré de ses premières études à Venise, don Bartolo, entré dans la nouvelle famille de saint Ignace, rompait enfin le silence, auquel l'avaient condamné les révolutions et les craintes du moment. La lettre du pieux instituteur est admirable, et nous nous faisons violence pour ne pas la reproduire en entier :

— Voici, lui mandait-il entre autres choses non moins émouvantes, voici, mon très cher Eugène, ce que je pense de vous : votre caractère ne vous laissera rien faire à demi ; vous ferez beaucoup de bien ou beaucoup de mal..... Je ne veux pas être importun. Laissez-moi cependant vous livrer les deux maximes que je cherche à inculquer aux jeunes gens : *Rien contre Dieu! Rien sans Dieu* [2]*...!*

Quelques jours après, nouvelle lettre et nouvelle allégresse, dont le *Journal* reçoit confidence.

— Etudiez-vous? Êtes-vous occupé? Que faites-vous? Que ferez-vous dans le monde? Pour moi, je fais la guerre au démon [3].

Hélas! à peu de temps de là, le bon Père allait recevoir au ciel la récompense de son zèle. Sa dernière lettre à Eugène est un vrai testament, tel que l'apôtre Jean l'eût pu laisser à un disciple aimé.

Eugène lui avait parlé des privations et des souffrances auxquelles l'exil réduisait les pauvres émigrés.

— O chère pauvreté de mon Seigneur Jésus-Christ, lui répond le saint Jésuite, je donnerais le ciel et la terre, je

1. Il y aurait lieu de noter encore les relations intimes nouées entre notre jeune exilé et la famille de Vintimille, où Eugène se lia d'une vive amitié avec le duc de Berry, qui l'emmenait volontiers dans ses excursions autour de l'île.

2. Lettre du 12 octobre 1801.

3. Lettre du 29 novembre 1801.

donnerais mon sang pour toi!... O mon cher Eugène,comme je voudrais vous consoler... La souffrance et l'épreuve sont un signe de prédestination.

Puis, il aborde, pour la dernière fois, la délicate question de la vocation :

— Je voudrais de vous quelque chose de plus grand... Si vous aviez achevé vos études et que vous fussiez ici, Dieu vous l'inspirerait peut-être...

Enfin, le secret de son cœur lui échappe :

— Moi aussi, j'aimerais de vous embrasser ! Mais, comment le pouvoir, si vous ne venez à Rome [1]?

Ce n'est pas à Rome, que Dieu le voulait, et le zélé missionnaire vénitien mourut sans revoir son cher Eugène. Du moins, il n'a pas semé dans une terre ingrate. Les germes, dont ses lettres, messagères de la Providence, remplissaient le cœur de son jeune disciple, en échauffant le sol où elles tombent, préparent une moisson abondante. Don Bartolo lui a appris à diriger la tendresse naturelle de son cœur sur la conquête des âmes, ces âmes tant aimées qui lui arrachent des cris d'amour passionné, comme celui-ci :

— Qui donc, cher enfant, qui croirait qu'un cœur de missionnaire peut éprouver de si vifs sentiments de tendresse et de compassion pour les pécheurs [2] !

L'heure a sonné pour l'ardent correspondant de don Bartolo. La Providence, qui venait de favoriser la signature du Concordat et de conclure la paix d'Amiens, inspira à Mme de Mazenod de nouvelles instances pour le retour de son fils.

C'était le 11 octobre 1802. Eugène s'embarqua au port de Palerme. La traversée, orageuse et remplie d'incidents, dura quatorze jours. On dirait que ces puissances de l'air, dont parle l'Apôtre, se soulevaient de rage contre le nouveau Lazare que la mer amenait sur les côtes évangélisées par l'ami de Jésus. La pluie tombait, les vagues déferlaient avec rage, le vent soufflait de furie, le gouvernail devenait im-

1. Lettre de (manque le quantième) avril 1802.
2. *Ibid.*

puissant. Tout semblait perdu, quand tout à coup, à l'instant même où une trombe effrayante menaçait d'emporter le frêle navire, le vent tourna et le péril disparut. On était au 25 octobre 1802, une date que le passager devait garder dans ses souvenirs et ses anniversaires les plus chers.

CHAPITRE III

RETOUR D'EXIL

(1802-1808)

SOMMAIRE. — La vision du Macédonien. — Portrait d'Eugène au retour de l'émigration. — Le chevalier des grand'mamans. — Sur des ruines. — Un chanoine à robe courte. — Piété droite et aimable. — Deux légendes apocryphes. — Comment le jeune de Mazenod prélude aux grandes œuvres charitables de sa vie et de son temps. — Ses études d'après un plan mûri et vraiment remarquable chez un si jeune homme. — Sa critique et le goût de ses appréciations. — Ses travaux sur le jansénisme et les autres erreurs de son époque. — Brillantes controverses dans les salons d'Aix. — Premiers succès à Marseille. — Le P. Magy. — En route pour Paris. — Spirituelles réparties de jour maigre. — Chez Portalis. — Ils s'y mettent à deux avec Caprara sans ébranler le jeune Provençal. — Cet homme n'a jamais dit ni oui ni non. — De retour à Aix. — Un accent qui ne trompe point. — Les demoiselles Glandevès et l'association du Sacré-Cœur à Marseille. — Motifs d'angoisse. — M. de Mazenod prend un parti. — Sa lettre à sa mère.

I

Un jour, saint Paul, arrivé sur les ruines de Troie, vit en songe un Macédonien, qui se tenait debout et qui le suppliait : « Passe, lui disait-il, passe et viens à nous ! »

J'imagine qu'un spectacle analogue dut s'offrir tout à coup au jeune Provençal, parvenu, à travers tant de périls, en vue de ce rivage du pays natal, où une multitude d'âmes attendent leur Sauveur. Son cœur s'était brisé, en disant adieu aux nobles compagnons d'exil qu'il laissait à Palerme. Son âme avait pu hésiter devant l'appel suprême du guide vénéré de sa jeunesse. Mais voici la Providence : Elle lui crie :

— Passe, passe et viens à nous !

Aux senteurs aromatiques qui arrivent des pics monta-

gneux, le jeune émigré a reconnu l'approche de la patrie. Voici la terre, que ses pieds d'apôtre fouleront en des sens si divers. Qu'ils seront beaux, ces pieds de missionnaire, sur les montagnes levées orgueilleusement devant lui, comme pour le braver et lui jeter leur défi ! Voici le vieux fort de Notre-Dame de la Garde. Il le reconnaît à travers ses larmes, comme s'il eût deviné que, sur cette colline chère aux Marseillais, son initiative édifiera une basilique superbe en place de la chétive chapelle presque abandonnée à cette heure. Voici Marseille, où il arrive, pauvre, inconnu ; Marseille, le futur théâtre d'un si grand apostolat pour l'humble passager, qui débarque, à peine remarqué, impatient de courir à Aix, où l'attend sa mère, retenue par la prudence imposée encore aux arrivants de l'émigration.

C'était cependant un grand et beau jeune homme que le nouvel arrivant. Sa taille était haute, bien proportionnée, son port très noble, son visage expressif, son regard doux et sympathique. Son esprit était aussi cultivé que l'avaient permis les vicissitudes de l'exil ; naturellement vif et pénétrant, il s'exprimait sans prétention et avec une merveilleuse aisance ; son caractère était ferme, ouvert et d'une admirable franchise ; son cœur, merveilleusement sensible, bon et affectueux, exerçait un attrait irrésistible sur tous ceux qui l'approchaient. On fut charmé de cette restitution que l'émigration faisait à la ville d'Aix, habitée par une noblesse nombreuse où les traditions de politesse de l'ancien régime étaient conservées avec une scrupuleuse fidélité.

Le tact, la délicatesse, les grandes et nobles manières de M. de Mazenod plaisaient surtout aux personnes d'un âge avancé ; elles retrouvaient en lui, avec une satisfaction marquée, le savoir-vivre le plus distingué d'autrefois.

De son côté, il éprouvait du penchant pour les personnes âgées. Il aimait leurs récits ; les souvenirs qu'elles rappelaient des usages et des temps disparus intéressaient son avidité de savoir. La maturité, le sérieux de son esprit ne pouvaient s'accommoder de la légèreté et du vide des conversations habituelles aux jeunes gens. Ses sentiments intimes, sa piété, les projets de vocation qu'il nourrissait,

l'éloignaient aussi plus que jamais des jeunes personnes. Sa réserve à leur égard, déjà si rigoureuse en Sicile, était devenue extrême. On s'en étonnait beaucoup dans la haute société ; on ne pouvait comprendre comment M. de Mazenod d'ordinaire si affable, si prévenant, si parfaitement aimable, se montrait si peu empressé, si indifférent et si froid avec les demoiselles de son âge et de sa condition. C'était un sujet fréquent de railleries dans les salons d'Aix, où on l'appela dès lors plaisamment M. de Mazenod, *le chevalier des grand'mamans* [1].

II

Le grave jeune homme semblait un peu triste. Quand on l'interrogeait sur le motif de cette tristesse, il détournait l'entretien comme surpris de l'étonnement qu'elle causait autour de lui. Aux compagnons de son âge et aux autres, il aurait pu répondre avec le poète : *Sunt lacrymæ rerum !*

Que de ruines lamentables sous les yeux du jeune émigré ! Sans parler du brillant hôtel seigneurial que sa mère et son aïeule avaient dû quitter [2] pour une résidence plus modeste, autour de lui que d'abandons et de vides ! Deux de ses cousins mitraillés à Lyon, les chefs des principales familles de la noblesse et de la magistrature aixoise morts sur l'échafaud, l'église de son baptême rasée au niveau du sol, des assermentés dans presque toutes les paroisses, les couvents détruits, les prêtres fidèles morts en exil ou guillotinés. La réalité dépassait tout ce que sa vive imagination s'était représenté de ces ruines.

Dans le secret du foyer mutilé où vivaient tristement ses deux mères, on parlait du passé, des épreuves de l'exil, des chers absents, de tout ce qui attriste et console. Les beaux temps d'avant la tourmente ne reviendront plus.

A Aix, un nouvel archevêque remplaçait Mgr de Boisgelin,

1. Rambert, t. Ier, p. 29.
2. Elles habitaient la maison Joannis, à la rue Papassaudi.

nommé à l'archevêché de Tours : c'était Mgr Jérôme-Marie Champion de Cicé, un grand prélat qui racheta noblement l'erreur de l'ancien garde des sceaux de Louis XVI, proposant à la signature du roi la constitution civile du clergé. Avant la Révolution, il était archevêque de Bordeaux. Nommé par le premier consul à l'archevêché d'Aix le 8 avril 1802, il apporta à la reconstitution de son vaste diocèse ces talents d'administrateur et ce zèle éclairé qui ont immortalisé son nom en Provence.

L'archevêque distingua bien vite le nouvel arrivant. Il se plaisait à l'entretenir, et bien souvent, dans la suite, le futur évêque de Marseille aimait à raconter un trait qui peint de façon pittoresque les rapports du prélat avec son jeune diocésain.

Celui-ci prenait place au chœur de l'église métropolitaine, alors très vaste, dans la partie où les stalles étaient accessibles aux hommes. Or, un jour, quelques-uns des assistants n'ayant point gardé, pendant l'office divin, une attitude assez respectueuse, le chanoine chargé des cérémonies vint, après la grand'messe, notifier aux occupants laïques des stalles du chœur qu'à l'avenir l'entrée leur en était interdite. Eugène sortit de Saint-Sauveur vivement contrarié, mais humblement soumis à l'autorité ecclésiastique pour laquelle il professait un respect religieux. Quelle ne fut pas sa joyeuse surprise, en rentrant chez sa mère, d'y trouver une lettre de Mgr de Cicé, qui lui accordait, par faveur spéciale, le droit de se placer dans les stalles hautes à la suite du clergé. Aussitôt, il courut, à l'archevêché, remercier Monseigneur de l'avoir ainsi fait, dit-il, *chanoine à robe courte*. L'archevêque rit de bon cœur, et le jeune chanoine laïque continua d'occuper dignement sa stalle.

Il y avait quelque droit. Toujours des premiers à l'office canonial, sa voix claire, juste et sympathique, aidait puissamment messieurs du Chapitre à psalmodier les heures, et les chantres eux-mêmes comptaient sur cet aide, passionné déjà pour le plain-chant, dont il faisait ses délices, et qu'il plaçait, avec une justesse d'appréciation, rare à

cette époque, bien au-dessus des plus beaux efforts de la musique moderne.

Soumis à l'autorité du premier pasteur, il le consultait et lui obéissait avec une révérence religieuse. Ravissant ainsi le cœur de Mgr de Cicé, il devenait un modèle de respectueuse obéissance, au lendemain de ce XVIII[e] siècle qui venait de la ruiner dans les âmes, surtout vis-à-vis de l'Église, dont les lois furent tournées en dérision par la tactique infernalement habile de Voltaire. On cite plusieurs traits de cette disposition d'esprit religieux chez « le chanoine laïque » de Saint-Sauveur, refusant de se soustraire aux prescriptions archiépiscopales du Carême, sans cependant imposer jamais sa manière de voir à cet égard aux dissidents. Ses réponses en pareil cas arrivaient nettes, claires, sans pose ni amertume. Ses refus revêtaient des formes si polies que ses jeunes contemporains ou ses contradicteurs sortaient ravis de tant d'aménité, tant de complaisance aimable pour tout ce qui ne touchait pas à ses principes ou à ses devoirs. Rien d'âpre ni de désobligeant dans la piété du jeune homme, chacun rendait hommage à sa loyale franchise et même les plus empreints de voltairianisme se plaisaient à l'appeler le *Sage*.

Le surnom resta. Parmi les pénitents du saint prêtre qu'il choisit pour son directeur, la sagesse d'Eugène était devenue proverbiale, et le bon abbé Denys ne pouvait se défendre de quelque prédilection marquée pour lui [1].

Il avait repris son règlement de vie et le suivait avec une ponctualité scrupuleuse, attentif aussi à garder cette extrême réserve dont nous avons déjà parlé et que don Bartolo recommandait par-dessus tout. Une circonstance cependant sembla le tirer de ses habitudes à cet égard, quand il eut à assister aux derniers moments d'une jeune personne, pour qui Mme Joannis et Mme de Mazenod s'étaient prises d'une maternelle affection. Le zèle du jeune

1. L'abbé Denys était vicaire au Saint-Esprit. Directeur renommé pour la sagesse de sa conduite des âmes, M. de Mazenod ne cessa de s'adresser à lui pour la confession qu'après l'établissement des missionnaires de Provence, parmi lesquels il choisit alors son confesseur.

chrétien, à ce lit de mort, donna naissance à une légende, sans autre fondement que celui d'un acte de charité tout apostolique, en vertu de laquelle M. de Mazenod n'aurait embrassé l'état ecclésiastique qu'après avoir vu mourir la fiancée que lui destinaient ses parents.

Une autre légende, encore accréditée en Provence, veut qu'il ait d'abord servi sous l'Empire avant d'entrer dans les ordres. La vérité est que toute la vie militaire de l'abbé de Mazenod consista à figurer dans une garde d'honneur, organisée pour servir d'escorte au nouvel empereur quand il arriverait après son couronnement à Aix, où d'ailleurs Napoléon Ier, détourné par d'autres projets, ne vint point. Sans doute, Mgr de Mazenod fut toujours un homme de cœur et de courage, il l'a montré en bien des occasions, comme nous aurons souvent à le raconter. Mais il n'avait pas l'humeur belliqueuse, la vue du sang lui répugnait, et, comme saint François de Sales, il n'aimait pas les récits de batailles. La chasse elle-même lui déplaisait, comme le jeu d'ailleurs, et en général tout ce qui excite les passions violentes.

Par contre, sa compassion pour les pauvres, les malades, les petits, tout ce qui souffre et est délaissé, excita bientôt une sainte contagion autour de son apostolat laïque. L'œuvre des pauvres malades, celle des enfants pauvres de la campagne, établie par Mgr de Brancas au siècle dernier, l'œuvre des petits Savoyards et d'autres n'eurent pas de zélateur plus actif, et c'est avec raison qu'on a pu dire, sur la tombe du pieux jeune homme devenu le père des pauvres et des délaissés, qu'il avait devancé d'un quart de siècle les conférences de Saint-Vincent de Paul, en prenant, auprès des malheureux, le goût de cette parole du Sauveur qu'il devait donner en devise à ses disciples : « Il m'a envoyé pour évangéliser les pauvres[1] ! »

1. Luc, IV, 18. Exergue des armes complètes de la Congrégation des Oblats de Marie Immaculée.

III

Don Bartolo était, on s'en souvient, revenu bien des fois dans ses lettres sur ce thème, qu'une intuition prophétique lui révélait d'importance extrême pour son « cher Eugène ».

— Mon ami, redisait sans cesse le bon prêtre, étudiez, étudiez! Tout est là pour vous, en ce moment, avec la piété. qui, utile à tout, sert elle-même à mieux étudier.

Les cahiers du gentilhomme aixois, à son retour d'émigration, sont la réponse, et une réponse éloquente, aux insistances du mentor vénitien. Nous n'avons pu les parcourir, sans une vive admiration pour cette méthode d'études personnelles, qu'il faudrait conseiller à nos jeunes gens de cette fin de siècle, où le passé compte si peu et le superficiel dans l'instruction tient une si large place, comme si l'étendue de la surface atteinte, parcourue, rasée à tire d'aile par ces jeunes impatients, devait suffire pour illusionner sur le vide qu'elle recouvre mal.

M. de Mazenod s'est fait un plan d'études, vaste sans doute et cependant bien circonscrit, où entreront, à jour dit et à leur rang, la littérature, l'histoire, la philosophie, la théologie même, mais étudiées à l'aide des grands modèles et des maîtres en l'art d'instruire que le XVIIe siècle a légués à la jeunesse française.

Cette passion pour le grand siècle revit dans ces pages jaunies, où la belle écriture, calme, bien moulée, tranquille, du vertueux jeune homme, nous initie aux secrets et aux délicatesses de son goût très pur et de son rare sens esthétique, en face des beautés littéraires et oratoires des génies qui ont captivé son intelligence.

Il y a là des pages, que ne désavoueraient point nos meilleurs critiques, sur Bossuet, controversiste et orateur, qui subjugue son jeune admirateur, mais en le laissant un peu froid; sur Bourdaloue, dont la morale austère et grave l'a saisi; sur Massillon, qui l'enchante de sa langue harmonieuse et de ses fidèles peintures du cœur humain. Fénelon

le charmait, sans lui faire accepter ce qu'il appelle les entraînements d'une imagination trop profane dans le *Télémaque*, à ce moment d'ailleurs fort critiqué par la réaction un peu austère qui suivit les excès du sensualisme du XVIIIe siècle.

Avec les bons auteurs français, il étudie à fond les grands classiques italiens. De concert avec son ami d'Arbaud, il pénètre jusque dans les arcanes du Dante, et ses commentaires de la *Divine Comédie* feraient le bonheur de plus d'un spécialiste, aujourd'hui où la question dantesque est devenue le centre de tant d'efforts et d'ingénieuses recherches.

Peu d'hommes en ce siècle auront approfondi la trop fameuse question janséniste, comme M. de Mazenod. C'était plaisir, dans sa vieillesse, de l'entendre expliquer les mystères de cette trame, la plus subtile que le diable ait jamais tissée, dont les liens, habilement dissimulés, ne sont point encore complètement rompus. Avec la dogmatique romaine dont il sera un ardent initiateur en France et la morale de saint Liguori, qu'il fit le premier connaître chez nous, M. de Mazenod peut être proclamé l'un des plus vigoureux adversaires de l'hérésie jansénienne et l'un des hommes de son temps qui ont le plus efficacement contribué à la dépopulariser, après deux siècles de mode et de faveur obstinée. Dans sa propre famille, il avait rencontré un janséniste endurci, qu'il avait à cœur de ramener au giron de l'Église : il finit par lui démontrer l'infaillibilité du Pape, bien avant que le Concile du Vatican eût défini ce dogme fondamental de l'unité doctrinale de l'Église, et Dieu lui accorda la consolation de convertir un appelant, chose rare! en récompense de son zèle à combattre le gallicanisme, dont il fut toujours un ennemi déclaré, à un moment où les ultrâmontains se comptaient facilement en France.

De cette disposition d'esprit partait son antipathie invincible pour l'historien Fleury, qu'il détestait cordialement. Ses résumés en gardent la preuve, quelquefois amusante.

De là encore ses réfutations approfondies des blasphèmes de Voltaire et des utopies de Rousseau. Avec une vigueur de pinceau extraordinaire chez un si jeune écrivain, il

trouve des traits vraiment beaux, pour peindre l'inanité de ces attaques irréligieuses et les malheurs lamentables occasionnés par le philosophisme, alors bien puissant encore dans la société française et provençale. Bientôt, les dames qui voulaient dogmatiser et les philosophes des salons aixois apprirent à compter avec le rude jouteur, qui se fit une vraie réputation de controversiste par la vigueur serrée de sa logique et la sûreté de sa doctrine.

Aussi, quelle joie pour lui, à l'apparition du livre qui rendit tout à coup à l'antique religion de la France cet éclat et cette popularité, qu'elle avait perdus sous le rire de Voltaire. La soudaineté et l'imprévu de certaines formes du style de l'auteur, contrariaient bien un peu ses fidélités classiques; mais la couleur, l'image, l'émotion religieuse du brillant chef-d'œuvre, le réconciliaient avec la révolution littéraire, dont le *Génie du christianisme* s'annonçait pour être la splendide aurore.

L'autorité du pieux gentilhomme en ces matières finit par s'établir si bien, à Aix, que le vénérable archevêque ne craignait pas de le consulter, tandis que les prédicateurs en renom s'informaient volontiers de son jugement sur le choix des sujets et la meilleure manière de les traiter.

D'Aix, sa jeune renommée gagna Marseille. Le célèbre père Magy, ancien jésuite humblement réfugié dans un poste de prêtre habitué aux Augustins, « un idéal de vertu comme il le désirait », attirait M. de Mazenod, qui recourait fréquemment à la direction du saint prêtre.

Sur son avis, il se décida à entreprendre, dans l'intérêt des familles de Mazenod et Dedons de Pierrefeu, le voyage de Paris, peu en faveur alors parmi les bons Provençaux qui en voulaient à la capitale de les avoir cruellement « déprovençalisés ».

IV

C'était à cette époque une grosse affaire que d'aller à Paris. La tradition, qui exagère, veut qu'aucun Aixois ne s'y



décidât, sans avoir passé chez le notaire pour y signer un testament. La vérité est qu'il fallait douze mortelles journées pour se rendre d'Aix à Paris. La diligence s'arrêtait à midi dans une auberge de relais pour dîner, et le soir dans une autre pour souper et se coucher. Les voyageurs, surtout jeunes, y étaient en butte à toute espèce d'assauts dangereux pour la vertu et la pratique chrétienne. Les *Mémoires* de Mgr Jeancard nous ont conservé quelques traits piquants sur la manière dont le jeune de Mazenod, qui servait de chevalier à sa vieille tante, la marquise Dedons de Pierrefeu, se montra le chrétien qu'il était.

— Madame, dit-il un jour à l'hôtelière qui cherchait à lui démontrer qu'en voyage il est permis de faire gras les jours d'abstinence, ce n'est pas la décision d'un cas de conscience que nous vous demandons, c'est du maigre. Donnez-nous-en, ou nous irons ailleurs.

Quelques compagnons de route essayèrent de rire à ses dépens. Il les laissa plaisanter, tandis qu'ils dépeçaient une volaille appétissante. Mais, quand ils virent le poisson superbe qu'on servait aux observateurs de la loi ecclésiastique, ils en réclamèrent leur part.

— Tout beau, Messieurs, fit le vaillant chrétien, nous ne vous demandons pas les os de vos poulets, souffrez que nous ne vous offrions pas les arêtes de notre poisson, car, c'est tout ce qu'il en restera!...

Enfin, après les douze jours réglementaires, la diligence fit son entrée bruyante à Paris, au grand amusement des Parisiens, pour qui c'était toujours un spectacle couru que d'assister au « débarquement » des Provençaux. Cette fois, à la vue de ce brave jeune homme, qui regardait de haut les curieux du quartier, ceux-ci rengainèrent leurs lazzis usés. Ils ne se doutaient point que le vertueux gentilhomme allait faire passer sa vocation de prédestiné au creuset de sa plus rude épreuve.

Il fut accueilli en effet avec la plus grande distinction par le vieil ami de son père, le grand Portalis, plus en faveur que jamais auprès de l'empereur dont il était ministre au département des cultes.

Portalis pensa que le fils de son ancien président venait solliciter une position, et il ne cachait pas la joie qu'il aurait à la lui faire donner. Mais, le jeune Provençal ne disait rien. Croyant à un peu de timidité, le ministre prit les devants :

— Eh bien! Monsieur Eugène, vous voilà en âge de prendre une carrière. Voyons, que désirez-vous?

— Mais rien, Monsieur le Ministre, votre bienveillance me touche profondément...

— Eh quoi! vous voudriez vivre dans l'inaction! Voilà qui ne répond pas à l'opinion que vous m'avez inspirée de votre caractère... Allons, vous valez mieux que cette multitude de solliciteurs médiocres qui m'assiègent du matin au soir. Laissez-moi faire, je vous élèverai au-dessus d'eux tous.

Comme son jeune compatriote persistait à se dérober à ses avances, Portalis crut que ce refus tenait à une question de principes politiques.

— Vous êtes donc, vous aussi, comme votre père et vos oncles, qui ont refusé les offres magnifiques que je leur ai faites. Votre père eût été premier président d'une cour impériale, celle d'Aix vraisemblablement. Je destinais l'archevêché d'Avignon à votre oncle l'abbé, et le marin fût rentré dans sa carrière avec le grade de capitaine de vaisseau pour être bientôt contre-amiral. Mais, par un esprit chevaleresque parfaitement inutile à la cause de l'ancienne royauté, ils ont cru que la fidélité à cette cause malheureuse les obligeait à tout refuser. C'est à tort. La Révolution est un fait complètement accompli : il n'y a plus moyen de revenir à l'ancien régime. Ils auraient dû m'en croire et se rendre à mon appel pour servir la France. Ne faites pas comme eux, mon cher ami, consacrez-vous à votre pays. Voici mon plan. Je vais vous donner une sous-préfecture, et, quand vous serez initié aux pratiques de l'administration, on vous nommera préfet...

Eugène garda le silence. Portalis ne se tint pas pour battu.

Un soir, il avait invité le cardinal Caprara, légat du Pape,

et, après s'être concerté avec l'Éminence, il lui présenta notre jeune obstiné :

— Voici, monseigneur, le fils d'un de mes anciens amis. Il a tout ce qu'il faut pour servir son pays et y faire du bien. Mais il s'obstine à rester dans l'inaction...

— Une existence inutile, répondit le cardinal, ne s'accorde pas avec de vrais principes religieux. Dans un sens ou dans un autre, nous avons tous une mission à remplir sur la terre, et c'est dans ce sens aussi que nous avons tous une vocation.

A ce mot de vocation, l'interlocuteur sourit. Il préféra cependant garder encore pour lui seul le secret de son âme, et se borna à remercier le cardinal-légat, avec une politesse qui ravit le célèbre diplomate.

Le lecteur nous permettra d'égayer un instant ce chapitre par une anecdote, que bien souvent depuis l'interlocuteur de Caprara dans les salons de Portalis a racontée en riant.

C'était à une autre soirée, toujours chez le ministre des cultes. On annonce S. Ém. M. le cardinal-légat, Portalis, se penchant à l'oreille d'Eugène, lui dit :

— Cet homme-là est le plus fin diplomate de l'Europe. Tout vieux qu'il est, il n'a jamais dit oui ni non.

— Ah! pour le coup, répliqua M. de Mazenod, je lui ferai rompre ce soir cette habitude.

— Essayez, fit le ministre; vous serez bien habile si vous réussissez.

Eugène laisse au cardinal le temps de faire ses compliments, puis, s'approchant de lui, dans l'embrasure d'une fenêtre, profitant de la bienveillance marquée que lui témoignait Caprara, il lui dit, en montrant le magnifique coucher de soleil que le légat semblait considérer avec admiration :

— Votre Éminence doit trouver qu'il fait bien beau temps aujourd'hui?

— Hé! hé! répondit lentement le diplomate, il y en a qui s'en contentent!

V

Vers la fin de septembre 1805, Eugène, après avoir terminé heureusement toutes ses affaires à Paris, prit congé de Portalis, du cardinal Caprara et de tous les amis puissants qu'il venait de s'y acquérir, sans les rechercher, rien que par la droiture et la beauté de son caractère, pour revenir avec l'automne en Provence, où cette saison est si belle.

En route, dans le même compartiment de la diligence où sa tante et lui avaient pris place, Dieu lui ménagea une rencontre, comme son cœur si facile à l'amitié n'en avait point eu jusque-là. Le jeune compagnon de voyage, qui en fut l'objet, s'appelait Emmanuel Gaultier de Claubry, était digne de cette sympathie, qui devait durer cinquante ans et ne finir qu'à la mort de cet ami providentiellement placé sur la route d'Eugène. La correspondance des deux nouveaux amis abonde en traits édifiants. Il faudrait la publier, pour l'instruction de la jeunesse catholique : elle y apprendrait ce que valent dans une vie ces amitiés du jeune âge, le seul où on puisse les nouer comme il convient, sans arrière-pensée d'intérêt et avec la candeur des âmes qui s'ouvrent à l'existence, tout éprises d'idéal. Le futur apôtre y puisa surtout une confiance extrême en la communion des saints, ce dogme si consolant et si peu expliqué de notre symbole, qui lui dictait ces lignes émues.

— Une des choses qui me frappent le plus dans la religion, c'est la catholicité, cette communion établie entre les enfants d'un même Père, qui reçoit du haut du ciel les vœux qu'ils forment en même temps dans des contrées si éloignées et qui veut bien leur en rendre le mérite commun. Lorsque j'entre dans une église, pour mettre aux pieds de l'Éternel mes humbles supplications, l'idée que je suis un membre de cette grande famille dont Dieu même est le chef, l'idée que je suis dans cette circonstance le représentant de mes frères, que je parle en leur nom et pour eux, donne à mon âme un essor, une élévation qu'il est difficile d'exprimer;

je sens que la mission que je remplis est digne de mon origine, j'éprouve une si douce satisfaction, une paix si profonde, que mon âme a le pressentiment qu'étant sortie des mains de Dieu, elle ne sera parfaitement heureuse que lorsque, dégagée des embarras terrestres, elle pourra s'occuper uniquement de la contemplation de son créateur!

Ainsi, ce gentilhomme de Provence, cet exilé rentré dans son pays natal, au lieu de chercher les distractions de son âge et les plaisirs de sa condition, s'enfonce dans les voies d'oraison. A ces accents qui ne trompent point les hommes intérieurs, on devine l'action de l'Esprit dans cette âme : elle a senti Dieu passer près d'elle, elle le goûte, elle savoure d'avance ce ciel où on contemple face à face la divinité voilée sous les espèces du sacrement.

Aussi, quelle ardeur ce saint jeune homme apportera-t-il désormais à ses études, à ses œuvres de charité [1], à ses pratiques d'apostolat, à tout ce qui lui permettra de retrouver et de servir le Dieu qu'il aime avec une passion croissante !

Mgr de Cicé, le père Magy, le bon abbé Denys, assistent émerveillés aux progrès spirituels de l'ardent jeune homme. Déjà, il est clair à leurs yeux que Dieu l'appelle à de hautes destinées dans son Église. Le P. Magy le consacre au Sacré-Cœur de Jésus, et rien n'est touchant comme la correspondance qui s'établit à ce sujet entre le gentilhomme aixois et les saintes demoiselles de Grandevès, apôtres de cette dévotion à Marseille, où elles continuèrent, après la mort du vaillant abbé Reimonet, la mission qu'elles tenaient du courageux vicaire général, mission souvent exercée durant la Terreur au péril de leur vie.

Ces saintes filles avaient deviné le secret de son âme, ce secret pressenti d'ailleurs par beaucoup d'autres, à Aix

1. A son retour à Aix, le préfet du département l'avait nommé administrateur de l'œuvre des prisons. Gêné par les entraves administratives et la tendance libérale d'une œuvre qu'on voulait faire plus humanitaire que catholique, il se démit bientôt, après des efforts surhumains pour réagir contre les défectuosités qui choquaient sa foi. C'est de cette époque que date son éloignement bien connu pour *le laïcisme*, sous quelque forme et dans quelque condition qu'il s'offrît à lui.

surtout, où le pieux « chanoine à robe courte » de Saint-Sauveur apparaissait volontiers, dans un avenir désormais prochain aux yeux des plus fervents, revêtu d'une autre robe, celle du prêtre dévoré d'amour pour Jésus-Christ et son Église, du missionnaire épris de la beauté des âmes rachetées par un sang divin, en attendant la robe des pontifes.

VI

Quelque anxiété cependant assiégeait son âme. Son père et ses oncles en exil, sa mère seule à Aix, une fortune gravement compromise, le régime impérial menaçant pour le fils des émigrés récalcitrants et le chrétien si dévoué à la papauté déjà en butte aux exigences despotiques de César... Il pria beaucoup, fit prier ses frères les associés du Sacré-Cœur à Marseille, puis, avec l'assentiment du P. Magy et de l'abbé Denys, il prit son courage à deux mains et se décida à prévenir sa mère.

La lettre, écrite au château de Saint-Julien, est datée du 29 juin 1808. Elle mérite de passer sous les yeux du lecteur, qui reconnaîtra cet accent dont nous parlions tantôt et qui ne trompe point :

« J'ai voulu, ma bonne maman, avant de vous faire part des vues que la miséricorde du Seigneur a sur moi, prier mon oncle de vous en parler, afin de vous faire envisager la chose sous son véritable point de vue, et pour que votre tendresse excessive ne s'alarme pas mal à propos. Quelque soin que l'on mette pour bien expliquer son idée par écrit, il est difficile que l'on puisse prévoir toutes les objections ou même les différentes manières de saisir un objet. C'est pourquoi j'avais chargé mon oncle, qui est si digne d'apprécier les voies de Dieu, de faire connaître les desseins du Maître auquel nous sommes tous tenus d'obéir sous peine de damnation, de répondre aux objections que vous pourriez lui faire, de vous faire, en un mot, en vous exposant mes raisons, approuver un projet qui vient certainement de

Dieu, puisqu'il a passé par les épreuves qu'il exige de toute inspiration surnaturelle, et qu'il est sanctionné par toutes les personnes tenant sa place à mon égard.

« Il me reste à présent, chère maman, à vous rassurer sur ce qui peut paraître le plus dur à la nature. Dieu n'exige pas ici de sacrifices au-dessus de nos forces. Il ne s'agit point de séparation déchirante, d'éloignement sans retour, non, j'en atteste le Seigneur. Ce qu'il veut de moi, c'est que je renonce au monde, dans lequel il est impossible de se sauver, tellement l'apostasie y règne. C'est que je me dévoue plus spécialement à son service, pour tâcher de ranimer la foi qui s'éteint parmi les pauvres ; c'est, en un mot, que je me dispose à exécuter tous les ordres qu'il peut vouloir me donner pour sa gloire et pour le salut des âmes qu'il a rachetées de son précieux sang.

« Vous voyez par ce que je vous dis, chère maman, que toutes ces choses peuvent s'opérer dans notre propre pays, et que, bien loin de renoncer à ma famille, je compte lui demeurer attaché beaucoup plus que si, en restant dans le monde, je m'y établissais ; car les moindres affections que je contracterais ne pourraient que préjudicier à l'amour unique que je veux vous conserver.

« Je ne crois pas que vous attachiez un grand prix à voir votre nom se perpétuer dans cette vallée de larmes ! C'est une pure vanité. Je ne vois et vous ne voyez sans doute avec moi d'autre nécessité que de voir notre nom inscrit dans le livre de vie... »

CHAPITRE IV

AU SÉMINAIRE

(1808-1811)

SOMMAIRE. — Saint-Sulpice en 1808. — Pépinière d'évêques. — Esquisse morale d'un séminariste tracée par lui-même. — La soutane. — La nuit vient et la tempête. — Un nouveau Laurent. — Les préparations prophétiques. — Dites-le, vous, ô saints lévites! — Une scène d'adieux. — Premier retour à Aix. — Une scène à l'archevêché. — M. l'abbé de Mazenod a raison! — Aux catéchismes de Saint-Sulpice. — L'abbé de Mazenod assiste à l'autel M. Emery célébrant sa dernière messe. — Le vénérable restaurateur de la Compagnie et du Séminaire Saint-Sulpice meurt dans les bras de son fidèle diacre. — Le cœur de M. Emery conservé au séminaire par la filiale inspiration de l'abbé de Mazenod. — Il est chargé, avec deux de ses confrères, de diriger le cérémonial du Concile de 1811. — Ses inquiétudes et ses travaux à l'occasion du Concile national.

I

« Les cent et quelques jeunes gens, qui étaient réunis au séminaire de la rue du Pot-de-Fer-Saint-Sulpice [1], sous la conduite d'un homme hors ligne, le célèbre M. Émery, étaient les fils de ces races vraiment chrétiennes qui avaient gardé la foi en dépit de la Terreur et des proscrip-

1. Le séminaire de Saint-Sulpice, fermé pendant la Révolution, se rouvrit, sous la direction de M. Émery, au mois de septembre 1800 dans la maison que M. Duclaux occupait, rue Saint-Jacques, à l'enseigne de la *Vache noire*. En 1803, le séminaire, composé d'une quarantaine d'élèves, fut transféré dans la rue Notre-Dame-des-Champs. Enfin, en 1804, M. Émery prit possession de la maison de l'*Instruction chrétienne* située dans la rue du Pot-de-Fer. C'est là que les cours commencèrent le 10 octobre 1804. Le personnel de la maison se composait de M. Émery, 9e supérieur général et restaurateur de la compagnie, de MM. Garnier, fondateur du séminaire de Baltimore; Duclaux, qui devait succéder en 1814 à M. Emery; Boyer, resté célèbre pour ses prédications de retraites ecclésiastiques; l'excellent M. Montagne, qui deviendra plus tard le supérieur du petit séminaire, et Giraud, qui remplissait les fonctions d'économe.

tions. En entendant la messe, en communiant dans quelque mansarde ignorée, les jeunes âmes s'étaient éprises de l'amour du sacrifice, et, comme les Macchabées, elles s'étaient promis de succéder à ceux qui étaient tombés dans la lutte, de réparer l'honneur de Dieu et de son Église, de relever les ruines et de répondre à la clameur des pauvres à qui l'on avait arraché le pain de la vie et de la vérité [1]. »

« Jamais peut-être, écrit l'historien de M. Émery, on ne vit dans le séminaire une aussi heureuse réunion de vocations remarquables. Parmi ces vocations, les unes étaient déjà anciennes et d'autant plus solides qu'elles avaient été éprouvées par les orages de la révolution. Les autres étaient marquées, pour ainsi dire, du sceau d'une providence particulière sur des sujets de choix, et déjà exercés dans le monde aux pratiques de la piété et d'une haute perfection [2]. »

Il y avait là le futur évêque de Strasbourg, précepteur du duc de Bordeaux, l'abbé Tharin; Jules de Simony, que ses douces vertus feront chérir de ses diocésains de Soissons; le fils du grand philosophe catholique, Maurice de Bonald, qui succédera à l'oncle de Bonaparte sur le siège primatial de Lyon; Edouard de Saint-Romme Gualy, qui mourra archevêque d'Albi; Frédéric Galland, qui sera le huitième

1. Philpin de Rivière, *Vie de Mgr de Forbin-Janson*, p. 33.

2. Plusieurs de ces derniers appartenaient à la pieuse et célèbre *Congrégation*, dont M. de Grandmaison a récemment écrit l'intéressante histoire, formée en 1801 par le P. Delpuits, ancien jésuite, sur le modèle de celles que les collèges de la Compagnie avaient autrefois mises en honneur. L'excellent esprit de la congrégation du P. Delpuits avait engagé M. Émery à établir en leur faveur une exception à la règle du séminaire, qui défend d'introduire des étrangers dans les endroits où se trouve la Communauté. Il permettait généralement d'admettre les congréganistes aux récréations et aux promenades, quelquefois même à certains exercices de piété, persuadé que cette réunion serait également utile aux séminaristes et aux congréganistes... M. Émery ne fut pas trompé dans son attente. Les rapports d'amitié entre les séminaristes et les congréganistes furent tout à la fois pour le séminaire un sujet d'édification et un moyen de recrutement. (Cfr. E. Méric, *Histoire de M. Émery et de l'Église en France pendant la Révolution et sous l'Empire*).

successeur de Bossuet à Meaux ; l'abbé Fayet, grand missionnaire avant d'être évêque à Orléans ; Guy Carron, neveu de l'apôtre de ce nom, futur évêque du Mans ; les abbés d'Auzers et Le Tourneur, qui sont mort évêques, l'un à Nevers et l'autre à Verdun, où l'on n'a pas perdu le souvenir du pieux et docte écrivain ; l'abbé Feutrier, dont son erreur de 1829 a trop fait oublier les mérites.

Nous dépasserions les limites de notre cadre, si nous voulions nommer tous les séminaristes de 1808 que la Providence avait déjà marqués du sceau d'une vocation exceptionnelle pour la restauration de l'Église de France, au sortir de la tourmente révolutionnaire. Mais, comment omettre de mentionner, avec l'abbé Bruté, le futur évêque de Vincennes en Amérique, ce séminariste aveyronnais, qui, se présentant à M. Émery à l'âge de quinze ans, frappa le vénérable supérieur par sa petite taille et son air de jeunesse encore plus enfantin que son âge.

— Vous êtes bien jeune, mon cher enfant, lui dit M. Emery en souriant, vous auriez dû amener votre nourrice ; mais, puisque vous avez une grosse tête, nous vous garderons et nous ferons quelque chose de vous.

Le séminariste d'aspect enfantin devait succéder sur le siège de Paris à son condisciple de Quélen : c'était l'abbé Affre, le futur martyr de la charité pastorale.

II

Au milieu de cette troupe d'élite, M. Eugène de Mazenod allait rapidement conquérir un rang hors ligne. Il le devra moins à son âge, un peu plus avancé que celui de ses condisciples, qu'à sa rare vertu et à l'expérience des œuvres d'apostolat catholique auxquelles son zèle, mûri par l'expérience du malheur, s'était livré pendant sept ans en Provence.

La retraite de rentrée l'impressionna très vivement. Ses papiers et son journal en ont gardé un témoignage saisissant. Nous ne saurions les reproduire, et c'est à regret,

mais du moins, ne pourrons-nous nous empêcher de nous arrêter un instant sur le portrait qu'il a tracé de lui, en écrivant à son directeur, M. Duclaux, pendant la retraite. L'esquisse est vivante et tous ceux qui ont connu le futur apôtre de la Provence reconnaîtront le vénéré prélat dans cette miniature de portrait moral.

« Je suis d'un caractère vif et impétueux ; les désirs que je forme sont toujours très ardents. Je souffre du moindre retard ; les délais me sont insupportables. Ferme dans mes résolutions, je m'indigne contre les obstacles qui en empêchent l'exécution, et rien ne me coûterait pour surmonter les plus difficiles. Entier dans ma volonté et dans mes sentiments, je me révolte à la seule apparence d'une contradiction. Si elle est soutenue et que je ne sois pas fermement convaincu qu'on ne s'oppose à ma volonté que pour un plus grand bien, je m'enflamme, et mon âme semble alors développer de nouveaux ressorts qui m'étaient inconnus. J'acquiers à l'instant une volubilité singulière pour exprimer mes idées, qui se présentent en foule, tandis que, dans mon assiette habituelle, je suis souvent obligé de les chercher péniblement et de les exprimer avec lenteur. J'éprouve cette même facilité quand je suis vivement affecté d'une chose et que je désire faire entrer les autres dans mes sentiments.

« Par un contraste singulier, si, au lieu de me résister, on me cède, me voilà désarmé ; et si je m'aperçois qu'il résulte une certaine honte pour celui qui a soutenu contre moi un sentiment déraisonnable, bien loin d'en triompher, je m'ingénie à lui trouver des excuses. Dans l'un et l'autre cas, s'il m'est échappé des paroles désobligeantes, j'ai l'âme bourrelée de remords.

« Je crois avoir un caractère généreux et juste, car je suis naturellement porté à abaisser celui qui se glorifie, et il n'est sorte de choses que je ne fisse pour relever le mérite de celui qui s'abaisse.

« Si j'ai tort et qu'on me reprenne avec un air de supériorité ou de triomphe, je n'en conviendrai pas ; j'apporterai des raisons spécieuses pour pallier ma faute ; mais, si on me reprend avec un air, un ton de bonté et d'amitié, je ne dirai

pas un seul mot pour m'excuser; j'avouerai ma faute sans détour.

« Je suis naturellement enclin à la sévérité ; bien résolu de ne jamais me permettre le moindre relâchement, je suis fort porté aussi à ne pas le souffrir dans les autres. Je ne puis supporter aucune espèce de mitigation pour ce qui est du devoir ; la mort me paraît préférable à la transgression d'un devoir essentiel.

« Je hais la jalousie et la regarde comme un vice indigne d'un cœur généreux ; ainsi je suis charmé que les autres aient un mérite éclatant...

« Malgré un caractère tel que je viens de dépeindre le mien, mon cœur est néanmoins sensible, et il l'est à un point excessif. Je suis idolâtre de ma famille ; je me ferais hâcher pour quelqu'un des miens. J'aime en général passionnément tous ceux dont je crois être aimé ; mais il faut que je sois payé de retour, et alors la reconnaissance donne le dernier développement à l'élasticité de mon cœur. J'ai toujours soupiré après un ami, mais je n'en ai jamais rencontré, tel du moins que je le souhaite ; disposé à beaucoup donner, j'exige aussi beaucoup.

« Du reste, je ne me refuse pas à certaines amitiés ordinaires moins excellentes, quoiqu'elles ne soient guère de mon goût. J'accorde, dans ces cas, à proportion de ce que je crois pouvoir obtenir. Saint Augustin est un des saints que j'aime le mieux, considéré simplement comme homme ; il savait aimer. En lisant ses *Confessions*, dans le chapitre de son amitié avec Alipius, je croyais qu'il parlait pour moi... Saint Basile et saint Grégoire me charment. Tous les traits d'histoire qui rapportent quelque exemple d'héroïque amitié me jettent dans des transports ; mon cœur à l'instant demande de rencontrer un aussi grand trésor, en un mot, il a besoin d'aimer, et, comme il a le sentiment intime du plus parfait amour, il ne sera jamais satisfait de ces amitiés ordinaires dont la plupart se contentent ; il vise à une amitié qui, de deux êtres, n'en forme plus qu'un. Rien de charnel, pourtant, ne se mêle à ses vœux, qui partent de la partie la plus élevée de mon cœur. Je n'ai jamais eu d'inclination pour

aucune liaison avec les femmes, ces sortes d'amitiés étant trop souvent plus l'affaire des sens que du cœur. D'ailleurs, la qualité des personnes n'influe en rien sur le sentiment qui me porte à aimer celui de qui je suis aimé ; la preuve en est que je suis affectionné d'une manière incroyable aux domestiques qui me sont vraiment attachés ; je me sépare d'eux avec peine ; j'éprouve un déchirement en les quittant. Je m'intéresse à leur bonheur et n'oublie rien pour le leur procurer, et cela, non par magnanimité ni grandeur d'âme ; je n'agirais, par ce motif, qu'avec les indifférents ; mais par sentiment, par tendresse, il faut que je dise le mot, par amitié.

« La reconnaissance, qui pour tant d'autres est un poids incommode, est pour moi pleine de charmes, parce qu'elle me porte à aimer la personne à qui j'ai de l'obligation. Je suis heureux quand on m'a obligé par sentiment, et si c'est de préférence et par goût pour moi, il n'est rien que je ne fasse pour reconnaître plus encore l'amitié que le service. Si l'on ne m'offre que des sentiments ordinaires et communs, et que l'on m'oblige comme on aurait obligé un autre, je ne puis donner en retour qu'une reconnaissance extérieure qui ne part pas du cœur, qu'une disposition à rendre service aussi, mais en vue de m'acquitter, tandis que, dans l'autre cas, je trouve mon plaisir à rester obligé ; ainsi j'apprécie infiniment plus un très petit service qui part du cœur de celui qui m'oblige, qu'un service infiniment plus grand qu'on ne m'aurait rendu que parce qu'on est bien aise d'obliger... »

Telle était bien en effet la nature du nouveau séminariste. Il s'est peint ou, comme on dirait aujourd'hui, il s'est photographié lui-même. Tel nous l'avons connu évêque de Marseille, avec ce caractère vif, absolu, impétueux, tempérament de gentilhomme en apparence fier et indomptable ; mais l'exquise sensibilité d'un cœur, dont la piété et l'esprit de foi ont pris possession, corrigeait les surprises du moment, modérait les vivacités involontaires et donnait à la bonté la victoire sur la colère : ceux qui l'avaient blessé s'en souviennent !

III

Les articles organiques, superfétation subreptice et illégale ajoutée sournoisement au Concordat à l'insu et contre le gré de la principale des parties contractantes, défendaient au clergé français de porter publiquement la soutane. M. Emery tint, sur ce point comme sur bien d'autres non moins graves, résolument tête au superbe potentat de qui émanait cet ukase. Bonaparte céda et, à plusieurs reprises, il témoigna très haut qu'il serait bien aise de voir chacun porter l'habit de son état. Saint-Sulpice donna l'exemple et M. de Mazenod, qui revêtit pour la première fois la glorieuse livrée le 4 novembre 1808, fête de saint Charles, son patron, garda pour la soutane un culte qui lui dicta un jour une protestation éloquente contre l'autorisation donnée par l'archevêque de Paris à la suite des troubles qui marquèrent les premières années du gouvernement de juillet [1].

Les jours sombres se levaient à l'horizon. L'Église allait subir une persécution inouïe jusque-là dans ses annales [2]. Dans l'intimité du séminaire, avec ceux dont il était le plus sûr, comme le Maître à l'approche de la puissance des ténèbres, le vénérable successeur de M. Olier ne dissimulait pas ses angoisses. L'empereur le consultait toujours, mais le despotisme reprenait vite le dessus, et M. Émery essuyait bien souvent les violences du caprice impérial.

Un jour vint, c'était le 6 juillet 1809, que la chrétienté dans la stupeur apprit tout à coup l'arrestation à main armée de son chef, conduit d'étape en étape, comme un vil criminel, de Rome à Savone, où il devait rester le prisonnier de Napoléon.

1. L'abbé de Mazenod reçut la tonsure le 17 décembre 1808 et les ordres mineurs le 27 mai 1809. Le Père Rambert a relaté les impressions et résolutions de retraites du pieux ordinand. On ne peut rien imaginer de plus édifiant que ces effusions du nouveau clerc.

2. *Nullo similis persecutionis in priscis annalibus exemplo.* (*Bréviaire romain*, fête de N.-D. Auxiliatrice, 24 mai.)

Saint-Sulpice, où la douleur éclatait sans aucun de ces tristes atermoiements par lesquels les habiles cherchent à se faire une conscience en temps de persécution, devint suspect. La dissolution de la Compagnie fut décidée dans les conseils de l'empire. M. Émery, par sa grande autorité, pourra retarder l'explosion, elle finira par éclater à l'éternelle gloire des fils d'Olier.

Les fauteurs du schisme constitutionnel relevaient la tête, le vieux levain janséniste fermentait, et le trop fameux abbé Grégoire en profitait pour baver sa haine de sectaire sur le siège de Pierre et sur toutes les inspirations de la piété catholique guidée par le Vicaire de Jésus-Christ. L'abbé de Mazenod avait frémi d'horreur en entendant les blasphèmes du jureur orgueilleux contre le culte du Cœur Sacré de Jésus si cher à son âme de Provençal et d'associé marseillais voué à la propagation de cette dévotion léguée à notre fidélité filiale par notre grand Belsunce. Il tressaillit d'une joie incomparable, en entendant l'écrasante réplique de son vénéré supérieur au sectaire endurci.

Au milieu de ces luttes, sa vocation s'affermissait, comme l'arbre qui jette ses racines plus profondes et plus solides à proportion de la tempête. D'autre part, son avenir se dessinait, comme nous le raconterons bientôt, et Dieu, sans qu'il pût voir du premier coup la sublimité de ces indices providentiels, plaçait sur sa route des rencontres dont le mystère lui sera révélé beaucoup plus tard. Tels. au temps des prophètes, à côté des prédictions nettes et claires du moment, l'Esprit mettait sur les lèvres des voyants de mystérieuses annonces que la postérité seule pourrait entendre ouvertement.

Un jour, vers la fin d'octobre 1809, arriva à Saint-Sulpice un des directeurs du séminaire de Baltimore, venu pour supplier son supérieur d'écarter de ses épaules le fardeau de l'épiscopat. C'était M. Flaget, nommé évêque de Bardstown.

— Que venez-vous faire ici, Monseigneur? lui dit sèchement M. Émery. Vous devriez être dans votre diocèse.

Mgr Flaget eut plusieurs entretiens avec l'abbé de

Mazenod. Le journal de ce dernier respire l'enthousiasme que son âme ardente éprouvait à entendre ces récits d'évangélisation du Canada et des États-Unis d'Amérique. Le zélé séminariste ne le savait pas alors, mais Dieu le savait et le voulait. Plus tard, quand ses Oblats franchiront les mers, pour s'en aller convertir, dans les glaces du pôle nord, tous ces peuples dont lui parlaient Mgr Flaget et M. Garnier, le souvenir des entretiens de 1809 reviendra à sa mémoire et son cœur, éperdu d'admiration, chantera un hymne incomparable à la Providence qui l'a amené de façon si imprévue au plus fécond des apostolats de son siècle.

La confiance des directeurs en leur excellent élève croissait chaque jour. Un soir M. Émery le prit avec lui et lui ouvrit toute son âme. L'heure arrivait, où le César moderne, affolé d'orgueil, allait essayer de briser ce frêle vieillard qui représentait à ses yeux la seule résistance qui s'opposât à ses caprices de domination universelle. C'est le faible qui triomphera du fort, parce que, sur le faible veille Celui de qui dépendent les empires. Mais, en attendant la victoire définitive et infaillible, l'orage va éclater, formidable et retentissant.

Treize cardinaux, coupables de s'être dérobés au nouveau caprice de l'époux impérial répudiant Joséphine Beauharnais pour s'allier à la maison d'Autriche, essuyèrent les premiers coups. Comme un autre Laurent, l'abbé de Mazenod, autorisé et encouragé par son saint supérieur, courut à eux, leur portant les subsides qu'il avait mendiés dans Paris au profit de cette noble infortune. La police, qui le soupçonnait, le suivit à la piste; son zèle ingénieux parvint à tromper l'odieux espionnage. Plus tard, quand il revenait à Rome, les cardinaux Mattei, della Somaglia, Litta, Gabrielli, Dugnani, Brancadoro, Ruffo, se plaisaient à rappeler au généreux séminariste de 1810 les services rendus. Ils aimaient à reporter sur la famille religieuse de leur sauveur la reconnaissance que leur inspira dès lors l'ardente sympathie de l'abbé de Mazenod pour ces courageux confesseurs de la foi.

Le saint directeur du généreux Provençal ne pouvait

hésiter. M. Émery, fier d'avoir préparé à l'Église de France une aussi vaillante recrue, secondant les vues de M. Duclaux, intima à l'abbé de Mazenod l'appel suprême.

On était au cœur du rigoureux hiver de 1809. L'humble pénitent de don Bartolo s'était privé de feu dans sa chambre, au risque d'éprouver une poitrine qui fut toujours délicate. Il n'y prenait point garde, l'ardeur du feu qui dévorait son âme suffisait, ce semble, à réchauffer sa cellule glacée. C'est là qu'au lendemain de son ordination [1], il confiait à son journal les effusions du nouveau Laurent :

« ... Oui, les miséricordes de mon Dieu sont infinies; vous seul, ô mon Dieu, voyez les sentiments qui animent votre pauvre serviteur au souvenir de cet heureux moment où vous daignâtes accepter qu'il vous fît pour jamais l'offrande de tout lui-même. Vous ne tardâtes pas, généreux Maître, de l'introduire jusqu'à l'intime du saint des saints! Que dis-je? vous daignâtes déchirer pour lui le voile qui cache aux yeux profanes les plus sacrés mystères, et élevé, par l'effusion de votre esprit sanctificateur, au grade lévitique, à cette haute et sainte dignité qui ne voit rien audessus d'elle si ce n'est le sacerdoce, il me fut donné de pouvoir, sans témérité, porter ma main tremblante sur l'arche dépositaire du gage précieux de l'amour de notre Dieu pour les hommes !

« Dites-le, vous, ô saints lévites qui l'avez éprouvé comme moi, avec quelle impétuosité le feu qui consume sur cet autel la victime sans tache, se communique à votre cœur, le réchauffe, l'embrase, quand, députés pour exercer votre sublime ministère, vous approchez avec foi et humilité pour découvrir le brasier sacré dont le prêtre va répandre les flammes amoureuses! ô prodige! ô amour!... »

1. Il reçut le sous-diaconat le 22 décembre 1809 et le diaconat le 16 juin 1810.

IV

Le soir même de son élévation au diaconat, l'abbé de Mazenod vit arriver au séminaire les vicaires capitulaires de Paris, porteurs d'un décret impérial, qui disait : « Il convient que le séminaire de Saint-Sulpice change tout à fait de main et de nature. A dater d'après-demain, il faut qu'il ne soit autre chose qu'un séminaire du diocèse de Paris, qu'il soit organisé en conséquence, qu'on lui donne un directeur, qu'on n'y emploie aucun sulpicien, et que M. Émery cesse sur-le-champ d'y remplir aucune fonction. »

M. Émery, qui connaissait depuis quelques jours les dispositions de l'Empereur, ne fut point surpris de cette mesure; il n'en perdit pas un moment le calme et la tranquillité de son âme; il prit seulement ses dispositions pour quitter aussitôt Saint-Sulpice, laissant à M. Duclaux la conduite de la maison. Mais la fatale nouvelle s'étant répandue dans toute la communauté, la consternation y fut générale. Les séminaristes étaient dans la plus vive anxiété, tant à cause de l'inique persécution exercée contre leur vénéré et bien-aimé supérieur, que par les craintes légitimes que de pareilles mesures leur faisaient concevoir sur l'avenir de leur cher séminaire et sur celui de leur propre vocation.

Le lundi suivant, 18 juin, à la lecture spirituelle, M. Émery vint faire ses adieux à la communauté. On conçoit aisément l'impression profonde que firent les adieux de ce saint vieillard, pour lors âgé de près de quatre-vingts ans, victime de la plus odieuse tyrannie, et à quel point ses dernières paroles émurent ces jeunes séminaristes, dont l'âme enthousiaste était ardemment affectionnée à leur éminent supérieur. M. de Mazenod n'en pouvait parler, quarante-cinq ans plus tard, que les larmes aux yeux.

Nous lui en laissons faire le récit à lui-même :

« Nous étions tous émus jusqu'aux larmes. L'avant-quart sonna pendant qu'il parlait encore. Gosselin, exact comme il l'a toujours été dans ses diverses fonctions, se levait pour

aller sonner. M. Émery s'en aperçut et l'arrêta, en disant ces paroles mémorables pour un supérieur qui avait présidé, depuis tant d'années, à un aussi grand nombre d'exercices de la communauté :

« — C'est la première fois que je passe l'heure et que j'interromps l'ordre du règlement, et ce sera la dernière.

« Il acheva ce qu'il avait à nous dire, et on l'écoutait encore. L'émotion était à son comble. On était dans une sorte de perplexité. Chacun sentait qu'il manquait quelque chose à cette scène attendrissante. Ceux qui étaient à mes côtés me pressaient de prendre la parole. Teysseyrre, entre autres, me disait :

« — Parlez donc au nom de tous !

« J'en sentais moi-même la nécessité.

« C'est alors que, me levant, je lui exprimai vivement les sentiments que tous les cœurs me dictaient. Je lui donnai le doux nom de père, et je lui protestai, interprète de tous mes condisciples, que tous ses enfants seraient dignes de leur père dans les temps difficiles où nous nous trouvions.

« Je finis en le suppliant de nous bénir tous, avant de nous quitter. La scène fut courte, mais excessivement touchante. A ces derniers mots, toute la communauté, directeurs et élèves, se prosterne, et le saint vieillard, ému jusqu'au fond de l'âme et presque troublé, car il fut sur le point de se mettre à genoux comme nous, leva les mains au ciel et nous bénit. »

On descendit ensuite au réfectoire, où le repas du soir fut mêlé de bien des larmes, et pendant lequel M. Emery se rendit à la tribune de la chapelle pour y faire une courte prière avant de partir pour Issy, où il avait résolu de se retirer [1].

Cet exil du Supérieur-Général à Issy obligea les Sulpiciens à renoncer d'y recevoir, selon l'usage du temps, leurs chers séminaristes pendant les vacances.

L'abbé de Mazenod se vit donc contraint à les passer à Aix.

1. Gosselin, *Vie de M. Emery*, t. II, p. 274.

Ce séjour, le premier qu'il y fit en soutane, lui donna l'occasion d'affirmer la fermeté de son caractère, la pureté de ses doctrines romaines et son courage à les confesser. On sait que Napoléon cherchait alors un moyen de se passer de l'élection canonique du pape pour les évêques. Il avait imaginé d'obliger les chapitres à donner aux évêques qu'il nommait les pouvoirs de vicaires capitulaires [1]. Ces évêques exerçaient leur juridiction avec le titre d'évêques administrateurs capitulaires. C'est ainsi que Mgr Jauffret, ancien évêque de Metz, gouvernait l'archidiocèse d'Aix.

Le jour de l'Assomption de la sainte Vierge, ayant fait diacre d'office à la cathédrale, l'abbé de Mazenod fut invité à dîner par le prélat avec tous les membres du chapitre.

Pendant le repas, un des chanoines, sans doute pour faire sa cour à l'évêque administrateur, affectait en lui adressant la parole de l'appeler *Monseigneur l'Archevêque.* A ce mot d'archevêque, l'abbé de Mazenod se lève et dit :

— Monseigneur, je proteste contre ce titre, bien persuadé que Votre Grandeur proteste elle-même. S'il en était autrement, je devrais quitter la table et me retirer, car je ne saurais adhérer à un schisme.

Tous les convives étaient stupéfaits. Mgr Jauffret s'honora de répondre :

— M. l'abbé de Mazenod a raison; je ne suis point archevêque d'Aix, mais seulement administrateur capitulaire.

Ce trait de hardiesse, bientôt connu de toute la ville, fit le plus grand honneur au courageux diacre. Il y avait du courage en effet à braver ainsi publiquement les prétentions et les tendances schismatiques d'un pouvoir ombrageux et vindicatif.

Quand ils l'apprirent, les Sulpiciens s'en montrèrent fiers, et, au retour des vacances, le vaillant diacre fut placé à la

1. Ce n'était qu'un retour au procédé anti-canonique, condamné par le Concile de Trente, que l'on avait suivi en France lors des troubles qui suivirent la déclaration de 1682. Dans notre publication des *Mémoires du cardinal Maury*, nous avons longuement relaté, et sur des documents inédits, l'épisode auquel se réfère cet incident de la jeunesse cléricale de Mgr de Mazenod.

tête des célèbres catéchismes de Saint-Sulpice, où tant de grands prélats contemporains feront l'apprentissage de leur fécond apostolat sur les âmes.

Dans l'oraison funèbre de l'ancien catéchiste de Saint-Sulpice, un panégyriste, résumant ainsi les témoignages dont les documents abondent dans ses archives, a pu justement s'écrier :

— Il y a encore dans les plus hautes classes de la société parisienne des chrétiens fervents, des auditeurs qui le mêlent avec reconnaissance au souvenir de leur piété naissante.

V

On était au mois d'avril 1811. M. Emery, relevé de sa disgrâce, semblait n'avoir d'autre meilleure consolation que de se retrouver avec l'abbé de Mazenod.

L'approche du Concile national, convoqué pour trouver un moyen de se passer de l'institution canonique, nâvrait l'âme du saint vieillard.

« Depuis trois mois, il ne dormait plus, écrit l'abbé de Mazenod dans ses *Notes;* il passait une partie de ses nuits à écrire des lettres ou à rédiger des mémoires sur les questions agitées. Enfin, le mardi de la semaine de Quasimodo, l'abbé de Tournéfort, devenu dans la suite évêque de Limoges, étant entré dans sa chambre le matin après son action de grâces, le trouva assoupi sur sa chaise, pouvant à peine articuler quelques paroles; il courut immédiatement pour m'avertir, car j'exerçais dans le séminaire la charge de grand infirmier.

« J'entre chez lui, continue M. de Mazenod, et je le trouve en effet très affaissé. Je lui parle, et il a de la peine à me répondre. Pour le réveiller un peu, je le prie de vouloir bien apposer sa signature au papier que je lui présente; il prend la plume de ma main et griffonne sa signature d'une manière presque illisible. Je m'empresse alors d'aller avertir les directeurs et de jeter l'alarme dans toute la maison. »

C'était une attaque d'apoplexie. M. Emery, qui se faisait illusion sur son état, voulu aller dans la journée à Issy, espérant se remettre après un peu de repos. M. de Mazenod fut le rejoindre afin de lui prodiguer ses soins. Il le veilla toute la nuit, sans que le vénérable malade s'en doutât, se tenant dans la bibliothèque contiguë à sa chambre, pour être à portée d'accourir au moindre signe. Le lendemain, malgré toutes les remontrances qui lui furent faites, le saint prêtre voulut célébrer le sacrifice de la messe. L'abbé de Mazenod se chargea, en sa qualité de diacre, de l'assister à l'autel. « C'était un spectacle attendrissant, écrivait-il à Mme de Mazenod, sa mère, peu de jours après (2 mai 1811), de voir ce vénérable vieillard de près de quatre-vingts ans, ne pouvant mettre un pied devant l'autre, soutenu par deux personnes, s'acheminer vers l'autel où il allait offrir le sacrifice de sa vie à l'Agneau qui allait s'immoler par ses mains défaillantes. J'eus le bonheur de servir cette dernière messe; quels sentiments n'éprouvai-je pas à la vue de ce saint prêtre presque à l'agonie, célébrant les saints mystères avec un redoublement de foi et d'amour qui ont laissé des traces bien profondes dans mon cœur... Après qu'il eut achevé la messe, avec tant de fatigue que je dus le soutenir tout le temps, s'étant placé sur le prie-Dieu pour faire son action de grâces, il fut saisi d'un mal de cœur et rejeta une partie des dernières ablutions dans un mouchoir que je me hâtai de lui présenter. »

Cependant, l'état de M. Emery devenant de plus en plus alarmant, on le ramena ce jour-là même à Paris, où il se coucha pour ne plus se relever.

Le lendemain, étant beaucoup plus mal, on s'empressa de lui administrer les derniers sacrements. Tous les séminaristes assistèrent à cette touchante cérémonie. Lorsqu'elle fut terminée, M. Duclaux dit à M. Émery :

— Notre bon père, donnez votre bénédiction à tous vos enfants qui sont ici présents.

M. Émery les bénit, prononçant à voix basse ces paroles :

— Je n'ai vécu que pour le séminaire et pour l'Eglise, et ils seront l'objet de mes prières et de mes vœux jusqu'à mon

dernier soupir. Je vous donne à tous ma bénédiction.

Il demeura quelque temps en actions de grâces, puis il retomba bientôt dans son assoupissement. Le délire le reprit dans la soirée et continua jusqu'à sa mort, qui arriva le surlendemain 28 avril 1811.

Dans la nuit qui suivit cette sainte mort, M. de Mazenod ne pouvant consentir à se séparer des dépouilles mortelles de son bon père, comme il se plaisait à l'appeler, veilla auprès d'elles. Il eut l'heureuse idée de demander que l'on conservât le cœur de ce grand serviteur de Dieu, restaurateur de la vénérable compagnie de Saint-Sulpice, comme on avait conservé le cœur de M. Olier. Il en fit la proposition à M. Duclaux, qui y consentit avec empressement. L'opération fut faite par deux docteurs, en présence d'un directeur du séminaire et de M. l'abbé de Mazenod, qui avait sollicité avec instance cette triste faveur, qu'il considérait comme un dernier devoir de sa piété et de sa reconnaissance filiale.

Cependant le concile national, dont la convocation avait causé la mort de M. Émery, tint, peu après, son unique session, violemment interrompue par l'irritation de Napoléon, ou mieux par la permission du ciel qui veillait sur l'Eglise de France menacée d'un schisme lamentable.

M. de Mazenod avait été chargé avec M. de Quélen, depuis archevêque de Paris, et M. de Sambucy, de diriger le cérémonial de cette grande assemblée [1]. Cela le mit en relations avec les évêques des provinces italiennes annexées violemment à l'Empire. Ces prélats étrangers, ignorant pour la plupart la langue française, furent heureux de rencontrer l'abbé de Mazenod, qui, ayant vécu en Italie pendant l'émigration jusqu'à l'âge de vingt ans, en parlait la langue avec autant d'aisance et de pureté que sa langue maternelle, Ils le firent intervenir dans leurs rapports avec les évêques de France et les officiers de la cour. Cette mission honorable et délicate, qu'il remplit avec autant de prudence que

1. Napoléon étant allé à Notre-Dame un jour pour une grande cérémonie, l'abbé de Mazenod, ardent ultramontain, parcourait, dans l'église, les rangs du clergé et même des évêques, en disant à chacun : « Voici l'idole, prenez garde. *Sursum corda!* » (COULIN, *Mémoires*.)

de dévouement, le mit au courant des questions difficiles qui se traitaient alors. Il les étudiait avec passion, ne négligeait aucun moyen de les approfondir, traduisant tout ce qui paraissait en Italie pour la défense des intérêts de l'Eglise et des droits du Souverain Pontife

Nous avons retrouvé, dit le Père Rambert à qui nous empruntons cet intéressant détail, écrits de sa main, de longs mémoires se rapportant aux controverses de cette époque ; ils montrent avec quel zèle M. de Mazenod se vouait dès lors à la défense des doctrines de l'Église romaine [1].

Nous allons en avoir une autre preuve, dans la détermination courageuse que va lui inspirer l'approche de l'ordination sacerdotale.

1. Pendant la cérémonie de Notre-Dame, à l'ouverture du Concile, l'abbé de Mazenod éprouva une des plus vives joies de sa jeunesse lévitique. L'ancien curé de Saint-Sylvestre, à Venise, qui avait autrefois si charitablement accueilli ses oncles et qui l'avait lui-même mis en rapports avec don Bartolo, l'abbé Milesi, était devenu évêque de Vigevano et comme tel appelé au concile de Paris. L'abbé de Mazenod s'était présenté la veille chez lui, sans le rencontrer. Or, au moment où les évêques prenaient leur place sous la conduite des maîtres de cérémonies, le diacre se nomma à Mgr Milesi, en l'avertissant de la place qu'il devait occuper : « Ce bon évêque, dit M. de Mazenod dans son *Journal*, ne se posséda pas de joie de retrouver son enfant adoptif à l'âge de 29 ans, devenu diacre, et, sans se mettre en peine du lieu ni de la circonstance, il me sauta au cou et me serra tendrement contre son cœur. J'étais ému autant que lui et chacun se demandait ce que ce pouvait être... Ah! si on avait pu comprendre, plus d'un eût mêlé ses larmes aux nôtres! »

CHAPITRE IV

L'ORDINATION

(1811-1812)

Sommaire. — Un ami de cœur. — Portrait de l'abbé de Forbin-Janson tracé par un condisciple. — L'abbé de Mazenod raconte dans quelles vues il était entré dans les Ordres. — Ses entretiens avec l'abbé de Forbin-Janson. — Comment Pie VII donna raison à l'abbé de Mazenod sur son ami. — Colères impériales. — Un ukase daté de Hollande. — Nouvelle scène d'adieux au séminaire de Saint-Sulpice. — L'abbé de Mazenod y est nommé directeur. — Pourquoi il n'était encore que diacre. — Une lettre prudente de l'évêque d'Amiens. — Les trois retraites de l'Ordinand. — Je comprends qu'on ne puisse pas mourir d'amour. — Une lettre écrite à genoux — La première messe. — Les souvenirs du Cardinal Giraud. — Offres magnifiques humblement repoussées. — Retour à Paris. — L'accueil qui l'y attend au séminaire. — Confiance que lui témoignent les séminaristes. — Les premiers pénitents de M. de Mazenod. — Les malheurs de l'Église font frémir son âme, que contient la prudence obligatoire du moment. — Trop à l'étroit. — Comme à Nazareth ! — Départ et adieux à Saint-Sulpice.

I

A Saint-Sulpice et à la Congrégation, l'abbé de Mazenod avait rencontré un ami selon son cœur, Provençal comme lui, ardent et dévoré de zèle comme lui. Plus âgé de trois ans que son compatriote [1], il devait être son ange gardien jusqu'à la mort, ainsi que nous le raconterons en son lieu. Charles-Auguste de Forbin-Janson se lia d'étroite amitié avec Charles-Eugène de Mazenod : tous deux, ayant passé sans aigreur par l'exil, sans souillure par les dan-

1 La famille de Forbin-Janson tenait un rang distingué en Provence, et son chef avait été élu député aux États en même temps que le président de Mazenod. L'ami du futur évêque de Marseille est cependant né à Paris, le 3 novembre 1785. Tous deux s'étaient déjà rencontrés et liés en 1805, lors du premier voyage d'Eugène à Paris.

gers du monde; tous deux, échappés généreusement à un brillant avenir selon le monde, comme l'oiseau dont parlent les Saints Livres aux rets des chasseurs; tous deux, prédestinés aux grandeurs et aux épreuves de l'épiscopat et des œuvres apostoliques [1].

Un autre ami commun des deux séminaristes provençaux, leur condisciple en 1810, le Père Delvaux, racontait un jour à ses élèves du collège de Brugelette ses souvenirs de séminaire. Parlant de Charles de Forbin, il leur disait :

— Celui-là n'avait pas échangé l'une des plus belles positions du monde contre une modeste place du sanctuaire, pour y être un prêtre ordinaire. L'apostolat, et l'apostolat le plus héroïque, avait été dès lors son unique ambition. La Chine, cet antique et énorme empire, lui apparut bientôt comme son partage. A peine entré à Saint-Sulpice, il ne parlait que de missions et de missions de la Chine. Rarement, il abordait ce sujet sans s'enflammer à la pensée de la moisson immense, et tout à la fois si sûre et si facile, qu'offrait au zèle le baptême des petits Chinois abandonnés! Il en parlait toujours, à tous indistinctement, et partout. C'était le thème favori de ses entretiens familiers dans les récréations et les promenades de règle; mais c'était surtout l'objet de ses communications intimes avec quelques amis que son ardeur entraînante rassemblait autour de lui. Ils avaient obtenu la permission de se réunir de temps en temps dans une chapelle obscure, au fond du jardin du séminaire. Sa parole facile et brûlante les embrasait du feu qui le consumait lui-même ; elle leur inspirait d'ardents et de grands désirs pour le service de Dieu, et en particulier pour les missions étrangères et pour la Chine. Cette chapelle, par sa simplicité et son obscurité, rappelait assez bien les catacombes. Ce souvenir des assemblées des pre-

1. « Il y avait opposition, dit Mgr Jeancard, dans le caractère et la trempe d'esprit des deux amis, mais il y eut entre eux une union de cœur toujours croissante en Jésus-Christ. Je résiste à la tentation de faire un parallèle entre eux. Il me suffit de dire qu'après s'être vus et connus, ils se comprirent parfaitement et s'encouragèrent dans leur pieux dessein et dans la pratique des plus hautes vertus. » (*Mémoires.*)

miers fidèles devenait bien plus sensible lorsqu'il étalait là, à nos yeux, et offrait à notre vénération d'innombrables ossements de martyrs que sa piété lui avait fait recueillir soigneusement, et dont la plupart lui venaient de la bienveillance de S. Ém. le cardinal Caprara. La pensée du martyre, à sa voix, vibrante alors d'un éclat extraordinaire, germait dans tous les cœurs avec celle de l'apostolat.

Mais, écoutons l'abbé de Mazenod nous dire lui-même ce qu'étaient ses entretiens avec l'abbé de Janson. C'est dans la préface des constitutions des Missionnaires Oblats qu'il les rappelle :

« ... Je voyais, dit-il, l'Église, cet héritage que le Sauveur s'est acquis au prix de son sang, cruellement ravagée; la malice et la corruption des chrétiens... telles, que la plupart d'entre eux était pire que la gentilité, avant que la croix eût renversé les idoles.

« Je voyais l'Église de France dans l'état déplorable où l'avaient réduite dix ans de la plus épouvantable persécution. Ses évêques et ses prêtres avaient été massacrés ou déportés; les populations forcément abandonnées à elles-mêmes, livrées sans défense à toutes les attaques de l'impiété et du schisme. Les années de l'Empire qui avaient succédé n'avaient pu remédier que bien imparfaitement au mal. La formation d'un nouveau clergé, capable de remplacer celui qui avait disparu dans la tourmente, ne pouvait être que l'affaire du temps. En attendant, les populations croissaient dans l'ignorance et l'oubli des devoirs religieux, et cette ignorance, c'était l'affaiblissement ou la perte de la foi, avec la corruption des mœurs.

« Les paroisses rurales n'étaient guère desservies que par des prêtres avancés en âge; beaucoup d'entre eux étaient encore entachés d'un schisme à peine rétracté, tandis que d'autres, débris d'anciens chapitres ou de divers ordres religieux, avaient peine à se faire aux nécessités du ministère. »

Cette grande misère appelait des secours héroïques, et la vue de tant de maux touchait au vif les jeunes âmes qui avaient à cœur la gloire de Dieu.

« L'abandon où je voyais l'Église, dit encore Mgr de Mazenod, avait été une des causes déterminantes de mon entrée dans l'état ecclésiastique. J'étais navré jusqu'au fond de l'âme de voir dédaigner le service des autels, depuis que l'Église n'avait plus de riches prébendes à offrir à l'avidité sacrilège des familles plus ou moins distinguées dans le monde. On était d'ailleurs menacé de voir un nouveau schisme s'établir en France par l'extravagante prétention qu'avait conçue Bonaparte d'avoir dans l'empire un patriarche indépendant du Siège apostolique.

« Telle était au moins la persuasion générale, et les faits venaient à l'appui de ce bruit. Je crus ne pouvoir différer davantage de répondre à l'attrait de la grâce, et, malgré les cris de la chair et du sang qui me faisaient sentir si vivement la douleur que j'occasionnais aux êtres que j'aimais le plus dans ce monde, je m'arrachai à leur tendresse et je partis pour le séminaire Saint-Sulpice, persuadé que le moment était venu de se sacrifier pour la foi.

« Les choses ne furent pas poussées à cet excès, mais la conduite de Bonaparte, ses cruautés envers le Souverain Pontife Pie VII, tous les actes de son règne, de 1809 à 1812, prouvent de quoi cet homme perdu d'orgueil était capable, et laissent à penser si je dus perdre de vue, pendant les événements de cette époque de mon séjour au séminaire, les desseins que j'avais formés en y entrant. »

Puis, en venant aux entretiens que ces vues généreuses, partagées par l'abbé de Janson, inspiraient aux deux amis, M. de Mazenod l'écrit encore :

« En 1814, un de mes condisciples et de mes plus intimes amis, l'abbé de Forbin-Janson, mort évêque de Nancy et de Toul, passa en Italie pour visiter à Rome les tombeaux des saints apôtres. Il était entré au séminaire dans les mêmes vues que moi, et la conformité de notre vocation nous avait bien souvent fourni l'occasion de nous entretenir des moyens de mettre nos projets à exécution.

« Nous différions cependant sur un point essentiel. Son zèle le portait à s'occuper des infidèles, et mon attention était uniquement fixée sur le déplorable état de nos chré-

tiens dégénérés. N'ayant pu le ramener à mon opinion, que je croyais la plus juste, nous nous séparâmes au sortir du séminaire, très bons amis, mais bien résolus à poursuivre une carrière différente.

« En se rendant à Rome, il rencontra, dans je ne sais quelle ville d'Italie, le souverain pontife Pie VII qui rentrait dans ses États. Il eut l'occasion de lui exposer le plan qu'il se proposait d'effectuer avec quelques compagnons qui devaient le suivre en Chine. Le pape ne goûta pas son projet et lui répondit ces mémorables paroles :

« — Votre projet est bon, sans doute, mais il convient « davantage de venir au secours des peuples qui nous en« tourent, *Maxime autem ad domesticos fidei !* Il faut, en France « surtout, des missions pour les peuples et des retraites pour « le clergé. » Ce sont les propres paroles du saint Pontife.

« Mon ami m'informa sur-le-champ de cette réponse du pape, qui entrait si fort dans mes idées, et qui sanctionnait tous mes projets. Il me fit savoir en même temps que la décision du Chef de l'Église fixait la conduite qu'il devait suivre, qu'il allait, sans le moindre délai, s'occuper de former une compagnie de missionnaires qui s'emploieraient sans relâche à évangéliser les peuples. Il m'invitait de la manière la plus pressante à me réunir à lui pour commencer l'œuvre que j'avais toujours tant affectionnée, et je suis sûr qu'il ne doutait pas que je ne volasse pour le seconder... »

Il en fut autrement, et les deux amis suivirent leur voie, chacun de son côté, comme nous aurons à le dire plus tard. Il était intéressant de surprendre, dans l'ombre des murs de Saint-Sulpice, les semailles et les premiers germes de la moisson abondante, qui tout à l'heure va ravir les regards du maître du champ.

II

Pendant qu'il se préparait d'aussi grandes choses à l'abri de ces murs sacrés, où l'Église garde jalousement

ses lévites, l'orage grondait toujours sur le Séminaire.

Toujours plus enivré par le succès, l'empereur s'était heurté à la conscience de Pie VII qui prétendait rester le père de tous les fidèles, sans distinction de partis, de races et de nationalités. Pour avoir raison de sa résistance, il l'avait dépouillé de ses États et de sa liberté, et pensait le garder si bien que jamais bulle d'excommunication ne pût franchir les portes de sa prison. La bulle redoutée trouva pourtant son chemin jusqu'à Paris; elle y fut traduite, copiée, distribuée. La police voit à peu près où la bombe a pu tomber et éclater : on arrête Alexis de Noailles et deux de ses amis ; on apprend qu'ils font partie d'une association pieuse ; dès lors, plus de missionnaires ! plus de congréganistes ! ils doivent tous disparaître.

Charles de Forbin-Janson fut englobé dans la défaveur impériale. Les Jansénistes, que le César moderne fait ses confidents après les avoir eus jusque-là en horreur, tenaient l'œil ouvert sur lui. Aux obsèques de M. Émery, il blessa profondément, par sa foi indomptable, le triste abbé Grégoire, devenu sénateur de l'Empire. Ces souvenirs et de lâches dénonciations envoyées à Napoléon, jusque dans les Pays-Bas, où il organisait en départements français le royaume de Hollande dont il avait dépouillé son frère Louis, coupable à ses yeux de tiédeur dans la surveillance du blocus continental.

On avait, avant et après le concile national, intercepté à la poste des témoignages de sympathie donnés aux cardinaux, aux évêques opposés à la conduite du pouvoir. On avait fabriqué une lettre anonyme, émanant d'un Sulpicien de province, qui exhortait M. Duclaux à résister au tyran. Tout cela répété à l'Empereur surexcita sa colère, et, à la date du 8 octobre 1811, il mandait à son ministre des cultes, à Paris :

— Je ne veux point de Sulpiciens dans le Séminaire de Paris. Je vous l'ai dit cent fois, je vous le répète pour la dernière fois. Prenez des mesures telles que cette congrégation soit dissoute !

Le ministre aurait voulu passer au cardinal Maury le soin

d'exécuter la sentence. Mais, disons-le à l'honneur de la mémoire du cardinal, il se refusa absolument à cette odieuse commission. Il fit même, raconte le premier historien de M. Émery, tout son possible pour obtenir que l'exécution fût différée ou du moins souffrît quelques exceptions. Le ministre se décida alors à mander successivement chacun des directeurs et leur intima lui-même la date du jour où ils devaient s'éloigner.

M. Duclaux doit quitter le séminaire un des premiers. Son départ allait renouveler la scène des adieux à M. Emery.

C'était le 15 novembre 1811. L'abbé de Mazenod avait reçu de ses condisciples la mission délicate d'être de nouveau leur interprète. Il profita de la conférence spirituelle qu'il est d'usage à Saint-Sulpice de faire faire le samedi soir par un séminariste, pour laisser entendre un langage, inspiré tout à la fois par la vivacité de sa douleur filiale et par les scènes effrayantes décrites dans l'Évangile du dernier dimanche de l'année liturgique qu'il avait précisément à commenter ce soir-là. On sent vibrer le cœur du futur missionnaire, dans cette page où il s'écriait :

« Qui pourrait blâmer le cri déchirant que la douleur nous arrache, et qui jamais prétendrait étouffer les sanglots que la perte de ce que l'on a de plus cher fait pousser à des cœurs aimants ! Hé quoi ! pourrions-nous avoir vu arriver sans une cruelle émotion ce jour funeste que notre amour abusé voulait croire impossible, où les amis de nos cœurs, nos maîtres, nos bons pères, arrachés de nos bras, devaient s'éloigner pour jamais de leurs enfants chéris ! »

Puis, toujours dans cette forme vive, qui rappelle le style particulier au commencement de ce siècle, style dont les figures, aujourd'hui un peu surannées dans leur apparence déclamatoire, convenaient par tant de côtés à la nature toute méridionale du jeune orateur, il tire des larmes de tous les yeux, en faisant revivre, devant les élèves et directeurs réunis, la scène émouvante du départ de M. Emery, et conclut en s'écriant :

« Ah ! s'il faut que nous soyons séparés à jamais de nos

soutiens et de nos guides, maîtres chéris, emportez du moins l'assurance que jamais le souvenir de vos bienfaits ne s'effacera de nos cœurs. Que ne nous est-il donné de vous les montrer à découvert! vous y verriez combien sont profondes les traces que vos vertus y ont imprimées, et l'usage que nous voulons faire de vos exemples. Vous y liriez la résolution ferme et constante prise par chacun de nous de suivre avec fidélité les saintes règles que vous nous avez transmises. Oui, nous protestons tous, vous donnant pour garants de notre parole l'amour et la reconnaissance que nous vous devons à tant de titres, que désormais, comme par le passé, la paix, l'union et la concorde règneront parmi nous, que nous ferons tous nos efforts pour ne pas déchoir de la ferveur que votre présence maintenait parmi nous, et que notre conduite enfin prouvera au monde entier que les directeurs de Saint-Sulpice n'ont jamais inspiré à leurs élèves d'autres sentiments que ceux de la plus tendre piété, d'autres principes que ceux de la plus entière soumission aux puissances, d'autres doctrines que celles de l'Église. »

Aussitôt après le départ des Sulpiciens, M. Jalabert, vicaire général de Paris, fut installé supérieur du séminaire. On choisit les professeurs parmi les élèves qui parurent le mieux animés de l'esprit des enfants de M. Olier. Ce furent MM. Tharin et Gosselin, chargés des cours de théologie ; M. Teysseyrre, de celui d'Écriture sainte ; M. Lacombe remplit les fonctions d'économe, et M. de Mazenod, bien qu'il ne fût encore que diacre, fut chargé du cours de liturgie et nommé directeur au séminaire.

III

Le moment est venu de le faire remarquer. Depuis dix-huit mois, l'abbé de Mazenod, comme l'abbé de Forbin Janson, avaient laissé passer les ordinations sans s'y présenter. Pour qui a pénétré avec nous dans ces deux âmes, ce n'était pas que la sainte ambition du sacerdoce, l'ardent

désir d'honorer Dieu par l'oblation du divin sacrifice. la soif du salut des âmes leur fissent défaut; mais le siège de Paris était alors occupé par un pasteur de faux aloi. L'abbé Maury s'était jadis illustré comme orateur dans ses luttes contre Mirabeau à l'Assemblée constituante. Devenu cardinal-évêque, en récompense de ses services, il avait fini par se laisser séduire par l'offre du plus bel archevêché de France. Sans avoir pris l'agrément du Souverain Pontife, il avait quitté son diocèse de Montefiascone : sans mission légitime, il administrait le diocèse de Paris. Nos deux jeunes diacres eussent mieux aimé rester toute leur vie dans un ordre inférieur et mourir simples lévites, comme saint François d'Assise, que de pactiser avec les doctrines et les tendances schismatiques d'un prince de l'Église, dont la conduite envers Pie VII opprimé leur faisait horreur.

En recevant l'onction de ses mains, il leur semblait qu'il eût manqué quelque chose à la perfection des grâces de l'ordination et à la plénitude de l'esprit sacerdotal [1].

Or, en ce temps-là, un saint évêque, Provençal de naissance, gouvernait sagement le diocèse d'Amiens. L'abbé de Mazenod le connaissait bien, pour l'avoir vu auprès de son grand-oncle, dont Mgr de Demandolx, alors vicaire général de Mgr de Belloy à Marseille, s'honorait d'être l'ami et le collègue. Au concile national, l'abbé Eugène et l'évêque d'Amiens s'étaient revus et le pieux diacre avait confié au prélat marseillais ses angoisses de conscience. Celui-ci était prudent, il imagina d'écrire au jeune directeur du séminaire de Paris une lettre qui couvrirait d'un prétexte fort habilement trouvé la solution qu'ils avaient combinée au concile. Nous avons retrouvé la lettre. Elle est datée du 25 novembre 1811. Mgr d'Amiens y disait :

« Vous n'avez sûrement pas oublié, mon cher abbé, que, dans mon dernier séjour à Paris, vous fûtes assez aimable pour me promettre que vous viendriez passer quelques jours avec moi à Amiens, cependant voilà vos vacances finies, et

1 Dans le deuxième volume des *Mémoires du cardinal Maury*, nous croyons avoir mis à son vrai point la conduite du célèbre rival de Mirabeau à la Constituante en cette délicate occurrence.

je ne vous ai point vu paraître... Or, vous savez que je ne me tiens pas encore pour battu et que vous avez une occasion charmante de réparer vos petits torts : c'est, puisque vous vous proposez de prendre la prêtrise à Noël prochain, de venir la recevoir de moi. Vous trouverez peut-être ma demande indiscrète de vouloir vous faire voyager au cœur de l'hiver. Mais, je crois que vous me devez cette faveur-là, non seulement à cause de mon ancienne liaison avec votre famille, mais encore à raison de l'amitié que je vous ai témoignée, du moment que j'ai eu l'avantage de vous connaître. Non, vous n'imaginez pas le prix que j'attache à vous imposer moi-même les mains et à être l'instrument dont Dieu va se servir pour faire passer en vous l'esprit sacerdotal. Arrivez donc, je vous en conjure, si la chose vous est possible et si vous avez une démissoire qui vous permette de vous adresser à l'évêque que vous choisirez. Vous serez libre de loger chez moi ou au séminaire ; nous aurons bien soin de vous et nous tâcherons de ne pas vous faire regretter la préférence que vous nous aurez donnée... »

Monter à l'autel, pour notre pieux Provençal, c'était monter au ciel ! Un évêque, digne de toute sa confiance, un compatriote, l'y invitait. Toute hésitation cessa et l'heureux diacre fut tout à la joie.

IV

Nous avons ses cahiers et impressions d'ordination. Ce n'est plus le langage humain, c'est le langage des anges, jaloux du sacerdoce qu'ils n'auront jamais, que parle le futur ordinand de Mgr de Demandolx.

Il ne se rassasie pas de retraites préparatoires. Il en fait une d'abord à Issy, sous l'égide aimée du bon M. Duclaux, son vrai père en Dieu. C'est la retraite de la pénitence. C'est à Amiens qu'il fera celle de l'amour.

Les Lazaristes, qui dirigeaient le séminaire où il a voulu descendre, l'accueillent avec une tendresse dont il ne perdra jamais le souvenir reconnaissant. De cette époque

date la sympathie qu'il leur témoignera jusqu'à la fin de sa vie. Ils favorisèrent son dessein de s'abîmer dans le recueillement d'une âme toute saisie par l'approche du jour le plus beau d'une existence créée, puisque la créature angélique n'en a jamais connu de pareil.

« Enfin, écrit-il dans ses *Notes*, voilà que le Seigneur seconde mes vœux, en me fournissant le moyen de faire une retraite, comme j'ai toujours désiré d'en faire une. Toutes les retraites que j'ai pu faire jusqu'à présent n'ont jamais pu me satisfaire. »

Celle-là satisfit sa soif d'union, éperdue dans le sein du Dieu qui l'allait faire son prêtre.

Il le devint le jour de la fête de saint Thomas, l'apôtre de Jésus, le converti du Sacré-Cœur. C'était le 21 décembre 1811, une date qui, même parvenu à la plus extrême vieillesse, le fera toujours tressaillir et fondre en larmes.

— Oh! s'écriait-il alors, je comprends qu'on ne puisse pas mourir d'amour, puisque je n'en suis pas mort!

Le soir venu, se dérobant aux instances de l'évêque, si heureux et si fier d'avoir créé un tel prêtre, il rentra dans sa cellule et, se jetant à genoux, comme autrefois Xavier écrivant à son père saint Ignace, il traça, en les arrosant de ses larmes encore visibles sur le papier que ses enfants spirituels gardent comme une relique, les lignes qu'il voulait adresser à son bon père d'Issy, le vénérable M. Duclaux.

« Mon très cher et bon père. Je vous écris à genoux, prosterné, abîmé, anéanti, pour vous faire part de ce que le Seigneur, par son immense, incompréhensible miséricorde, vient d'opérer en moi. Je suis prêtre de Jésus-Christ. J'ai déjà offert une première fois, avec l'évêque consécrateur, le redoutable sacrifice... Oui, c'est moi, bien moi, misérable pécheur, dont vous connaissez toutes les misères, qui ai immolé l'Agneau sans tache, ou du moins il s'est immolé par mon ministère. Oh! mon cher père, je crois rêver quand je pense à ce que je suis! La joie, la crainte, la confiance, la douleur, l'amour se succèdent tour à tour dans mon cœur. La pensée qui m'est la plus familière, et

dans laquelle je me perds, est celle-ci : c'est donc ainsi que mon bon Dieu se venge de toutes mes ingratitudes, en faisant tant pour moi, que, tout Dieu qu'il est, il ne peut faire davantage. Après cela, pourrai-je encore être tenté de l'offenser? Ah! c'est bien en ce moment que l'on répond : Plutôt mourir mille fois... »

La nuit était venue, et il fallut renoncer à profiter du courrier du soir. Il reprend donc sa lettre le lendemain :

« Ma lettre, dit-il n'a pas pu partir hier; oh! mon cher père! il n'y a plus que de l'amour dans mon cœur. Je vous écris dans un moment où je *surabonde*, pour me servir d'une expression dont l'Apôtre a dû se servir dans un moment tel que celui où je me trouve. Si le fond de douleur de mes péchés, qui m'accompagne toujours, demeure encore, c'est que l'amour lui a donné un autre caractère : est-il possible, mon Bien-Aimé, que j'aie pu vous offenser? Comment se peut-il faire que je vous aie offensé, vous qui me paraissez en ce moment si plein de charme? Est-il bien vrai qu'un cœur qui vous aime autant que le mien ait pu vous contrister le plus légèrement du monde? Et deux fontaines de larmes coulent avec paix et douceur; et mon âme est dans un ravissement qu'elle ne peut exprimer, pas plus que les autres choses qui se passent en moi... Je ne sais pas ce que c'est, je ne sais pas comment cela est, mais ce que je vois clairement, c'est que je mérite l'enfer si j'offense jamais le bon Dieu de propos délibéré, fût-ce le plus véniellement possible.

« Je suis prêtre!... Il faut l'être pour savoir ce que c'est! Cette seule pensée me fait entrer dans des transports d'amour et de reconnaissance; et si je pense quel pécheur je suis, l'amour s'augmente, *Jam non dicam vos servos*, etc. *Dirupisti vincula mea, tibi sacrificabo hostiam laudis... quid retribuam Domino*, etc., ce sont autant de flèches de feu qui embrasent ce cœur si froid jusqu'à ce jour... »

V

Avec de tels élans, on comprend ou plutôt on devine ce que dut être la première messe du nouveau prêtre.

Selon un usage qu'explique le respect, mais que les jeunes prêtres d'aujourd'hui, secoués qu'ils sont des traditions exagérées d'un siècle où l'on se préoccupait de montrer aux jansénistes qu'ils avaient tort d'accaparer le monopole de ce respect, se garderaient d'imiter, il différa jusqu'au jour de Noël cette célébration si désirée.

Pendant quatre jours donc, il s'enfonça dans le silence d'une troisième retraite, vraie retraite de consommation dans l'union avec le divin Bien-Aimé.

Ce n'est pas dans la belle cathédrale d'Amiens, si poétiquement décrite par Gerbèt, ni, comme on l'a toujours dit jusqu'ici, dans la chapelle particulière de Mgr de Demandolx, que l'abbé de Mazenod célébra sa première messe, ou, pour être plus exact, ses trois premières messes. Ce fut dans l'église des Dames du Sacré-Cœur, depuis peu fondées à Amiens par la vénérable Mme Barat, qu'il goûta cette incomparable félicité.

Nous avons, de ce jour mémorable, le plus grand dans sa vie, un témoignage que Mgr Jeancard, faisant l'oraison funèbre du nouvel Ordinand de 1811, a raconté comme le tenant de la bouche du cardinal Giraud, archevêque de Cambrai, qui, simple clerc minoré alors, avait eu le bonheur de le servir.

« Comment représenterai-je, dit-il, ce nouveau prêtre offrant pour la première fois l'adorable sacrifice? Un cardinal qui, sur le siège de Fénelon, en a rappelé les vertus et l'éloquence, disait un jour devant moi qu'il avait assisté à cette grande action, et il racontait la ferveur extraordinaire, la vive émotion, les pieuses larmes du célébrant, et, plus que cela, l'effet inexprimable que produisirent les paroles brûlantes qui s'échappèrent de son cœur, lorsque, adressant un discours à l'assistance pour lui demander ses

prières, il voulut l'associer à son bonheur. Tout le monde pleurait, ajoutait cet éminent témoin, et le souvenir de cette première messe me pénètre encore jusqu'au fond de l'âme. »

VI

Il était encore sous le poids si doux à porter de cette émotion, quand Mgr de Demandolx lui demanda un entretien particulier :

— Cher ami, lui dit-il, vous connaissez les liens qui unissent nos deux familles : ces liens se sont resserrés par l'estime et l'affection que vous m'avez inspirées, depuis que nous nous sommes vus ; l'ordination vient de me donner sur vous comme des droits de paternité. A tous ces titres, je voudrais assurer votre avenir, en me procurant à moi-même le concours de votre activité et de votre dévouement. Quels sont vos desseins?

— Je n'en ai d'autres, Monseigneur, que de remercier Votre Grandeur de toutes les bontés dont vous m'avez comblé.

— J'accepte vos remerciements pour le passé, reprit le prélat, mais, pour l'avenir, je voudrais les mériter encore. Voulez-vous rester avec moi? Je vous offre des lettres de vicaire général : vous m'aiderez à administrer ce vaste diocèse ; vous aurez toute votre liberté pour établir des œuvres, vous livrer à la prédication... Le poids de la vieillesse commence à se faire sentir : vous aurez en moi un père, un ami, et vous me fermerez les yeux... et Dieu fera de vous mon successeur sur le siège épiscopal d'Amiens.

— Monseigneur, répondit humblement le nouveau prêtre, vos propositions me confondent. Je ne puis y consentir. Mon âge, mon inexpérience, ne me permettent point de passer des bancs d'un séminaire à la dignité d'un vicaire général. Je supplie Votre Grandeur de ne pas insister. Il me tarde de rentrer au séminaire Saint-Sulpice, pour y exercer le ministère dont vous venez de m'honorer. Mon-

seigneur, daignez bénir celui qui demeurera toujours le plus affectionné de vos parents et de vos fils!...

Mgr de Demandolx crut entendre à demi-mot que son cher ami de Mazenod s'était affilié à la compagnie de Saint-Sulpice, et n'osa plus insister.

Le nouveau prêtre regagna Paris et le séminaire, où l'attendait l'accueil le plus touchant. C'est à lui que la plupart des séminaristes voulurent aussitôt s'adresser pour la confession, et, le cœur encore tout ému des ferveurs de l'ordination, le jeune directeur de Saint-Sulpice se trouva en un jour transformé en guide des âmes lévitiques, les plus chères de toutes à Dieu qui les a choisies.

Son premier pénitent au petit séminaire fut l'abbé Martin de Noirlieu, à qui les familiers de l'évêché de Marseille ont bien des fois entendu rappeler ce souvenir. A Saint-Sulpice ce fut l'abbé Faivre, de qui M. de Mazenod écrivait au verso d'une lettre de son ancien dirigé : « De M. Faivre mon ancien pénitent, mort en odeur de sainteté. C'est le premier séminariste que j'ai confessé au séminaire de Paris. »

VII

Cependant, l'Empereur, jusque-là toujours victorieux, sortait, le 9 mai 1812, des Tuileries, où il ne devait plus rentrer que vaincu et humilié. Mais, ce jour-là, il est à la tête de six cent cinquante mille soldats, huit rois marchent sous ses ordres et forment sa cour. Enivré de gloire et affolé d'orgueil, le 9 juin, comme il traversait la Prusse, il fait enlever brusquement de Savone et conduire à Fontainebleau sa victime, le vicaire de Jésus-Christ, de qui il s'était écrié, en apprenant l'excommunication :

— Ah ! s'imagine-t-il faire tomber les armes des bras de mes soldats, avec son excommunication?

Le faible captif de Fontainebleau restera maître, dans cette lutte inégale, et les glaces de la Néva feront, hélas! tomber les armes sur lesquelles l'impérial excommunié comptait si orgueilleusement.

En apprenant ces désastres et ces persécutions, Saint-Sulpice frissonnait. La sagesse des directeurs, qui s'y montraient dignes des Sulpiciens, comme le leur disait M. Duclaux, empêchait toute explosion compromettante. Mais, avec le cœur de l'abbé de Mazenod, tous les cœurs des séminaristes battaient pour l'Église frappée et pour le Pape traîné en vil criminel sous les verrous de César. Le *Journal* du jeune directeur tressaille à chaque page d'une émotion mal dissimulée.

Avouons-le aussi, l'enceinte du séminaire commençait à devenir étroite pour le besoin d'activité qui le dévorait. Tel, ce semble, dut être le cœur du Maître, quand, arrivé, comme son humble et ardent disciple, à sa trentième année, il trouva l'enceinte de Nazareth insuffisante à son zèle, et cependant il y avait dirigé et sanctifié les deux plus saintes âmes que la terre ait jamais vues, Marie et Joseph.

Il fut donc décidé qu'après les vacances de 1812, l'abbé Eugène de Mazenod reprendrait sa liberté et s'en irait là où le rappelaient ses attraits et sa mission.

Sur le point de partir, il livre au cher confident de son âme, ce *Journal* si précieux pour nous, le secret de ses impressions, humbles, anéanties, mais, pour cela, d'autant plus édifiantes. Écoutons-le s'écrier :

— Ah ! quel puissant stimulant pour moi que le souvenir de toutes les vertus sacerdotales que j'ai vu pratiquer avec tant de constance sous mes yeux, pendant quatre ans que j'ai eu le bonheur de vivre dans ce séminaire. M. Émery, M. Duclaux, ce saint M. Duclaux, et tous ces autres coopérateurs.

« La très grande majorité de leurs élèves, mes chers condisciples, seront toute ma vie comme autant de soutiens, comme autant d'excitateurs qui m'empêcheront de déchoir, qui me pousseront pour avancer. Mon Dieu ! que de vertus ! Que je me trouve misérable à côté de tous ces saints ecclésiastiques !

« Et ce Tharin, et ce Teysseyrre, et ce Gosselin, à qui j'ai été associé pour diriger ce séminaire quand nos pères nous furent enlevés ; ils sont tous plus jeunes que moi pour

l'âge; mais à quelle distance ne suis-je pas d'eux pour la vertu! Cependant nous avons été élevés ensemble: nous avons grandi à l'ombre des mêmes ailes tutélaires, participé aux mêmes avantages et aux mêmes exemples; mais, outre qu'ils étaient plus innocents que moi et par conséquent plus propres à recevoir les impressions de la grâce, combien n'ont-ils pas autrement profité que moi de l'abondance spirituelle au milieu de laquelle nous vivions!...

CHAPITRE V

EN PROVENCE

(1811-1814)

Sommaire. — L'accueil du pays natal. — Première annonce du ministère. — Stupéfaction qu'elle produit. — Une langue dégradée. — L'abbé de Mazenod inaugure le mouvement contemporain en faveur du provençal. — Les conférences de la Madeleine. — Prêtre des pauvres et père de jeunesse. — L'amour des jeunes gens pour leur zélé directeur éclate pendant la grave maladie de ce dernier. — Récit qu'il en a fait lui-même. — Un saint enthousiasme. — Pie VII distingue et bénit les congréganistes. — Sur la route de Tourves. — Chute de Napoléon. — Comment la Congrégation d'Aix utilise la liberté rendue à l'Église. — Auprès des prisonniers. — Un préjugé méprisé. — L'exécution de la Germaine. — *Paratum cor meum!*

I

Qu'elle lui parut belle, plus belle qu'il ne l'avait jamais vue, cette Provence, où il revenait pour toujours, prêtre dévoré de zèle pour les âmes délaissées, pour les petits, pour les pauvres! Son journal nous livre l'écho de son cœur, et. à trois quarts de siècle d'intervalle, cet écho reste vibrant.

A partir d'Avignon surtout, son enthousiasme n'eut plus de bornes. Chaque matin, depuis Paris, au prix de fatigues inouïes, suivant une habitude dont son esprit de foi ne sut jamais se départir, il avait célébré la sainte messe. Quand il la célébra sur le sol de Provence, son émotion gagne notre cœur et nous ne pouvons nous empêcher de penser que le Seigneur, dans l'intimité du sacrifice adorable, lui montra la moisson réservée à cet ouvrier prédestiné.

Le mistral soufflait à plaisir : au contact de ce vent de Crau, il se sent plus jeune et plus ardent encore. Puis, cette nature, si différente des paysages de Paris et du

Centre, lui parle une langue aimée, celle des souvenirs de la patrie. Cet olivier, cette vigne attachée aux murs grisâtres, ce sol rocailleux et cette terre rougeâtre, il les reconnaît et ils le reconnaissent, ils lui sourient et le ciel d'un bleu profond semble chanter la bienvenue au missionnaire. Enfin, voici Aix !

Sa mère l'y attendait, son aïeule aussi, pour s'agenouiller devant lui et pour qu'il les bénît. Puis, vinrent les parents, les voisins, les amis, le clergé, tous heureux d'un retour tant désiré. Un seul manquait au rendez-vous, le bon et pieux archevêque, qui l'avait fait « chanoine laïque » et s'était promis de le faire vicaire-général au lendemain de sa rentrée au bercail natal. Hélas! Mgr de Cicé n'eut pas cette joie. Mais Mgr Jauffret [1], évêque de Metz, archevêque nommé pour succéder au grand prélat défunt, l'accueillit avec de touchantes démonstrations d'amitié, comme firent d'ailleurs aussi ses deux collègues dans l'administration capitulaire du diocèse, parmi lesquels le zélé abbé Guigou, le futur évêque d'Angoulême.

A ceux-là, le jeune prêtre ne demanda qu'une seule faveur, celle de lui permettre de se consacrer aux âmes les plus délaissées.

Au séminaire, le célèbre M. Dalga, dont la mémoire vit encore dans le clergé de notre province, lui ouvrit ses bras comme faisait à Saint-Sulpice M. Duclaux, et, quand le nouvel arrivé demande à faire, sous sa direction, une retraite préparatoire au grand ministère qu'il se proposait d'entreprendre, le supérieur, les professeurs et les élèves ne se rassasiaient pas de venir s'édifier à l'approche du pieux retraitant.

Ce fut seulement au carême 1813 que l'abbé de Mazenod inaugura véritablement son apostolat provençal. L'annonce en fut faite avec quelque solennité. Tous ceux qui l'enten-

1. C'est à ce moment, croyons-nous, qu'il faut placer l'épisode de la protestation inspirée à l'abbé de Mazenod par la courtisanerie d'un convive de Mgr Jauffret, bien que la tradition le place aux vacances de 1811, où nous l'avons dès lors maintenue, quoique les dates historiques ne concordent pas avec la tradition.

dirent ne purent s'empêcher de pousser une exclamation de surprise. On attendait autre chose du gentilhomme, de l'ecclésiastique revenu de Paris. Le bruit de ses discours à Saint-Sulpice, sa renommée de catéchiste parisien, faisaient espérer un brillant orateur, et voilà que, au prône des diverses églises d'Aix, on annonce que, tous les dimanches, à six heures du matin, en l'église paroissiale de la Madeleine, M. l'abbé de Mazenod prêchera pour les pauvres gens, les domestiques, les ouvriers, les mendiants, en provençal !

II

— C'est le français qui a perdu les paroisses ! Les trois quarts n'y comprennent rien, et l'instruction religieuse ne peut plus se donner [1].

En tenant compte d'un peu d'exagération méridionale, il y a beaucoup de vrai dans cette parole d'un des plus saints prêtres qui aient édifié le diocèse de Marseille en ce siècle. L'abbé de Mazenod en était pleinement convaincu. Mais, hélas ! la pauvre chère langue des anciens était dédaignée du beau monde. « Ah ! » s'écriait plus tard Roumanille au réveil de ce Félibrige, qui reconnaît Mgr de Mazenod pour un de ses plus féconds instituteurs, « ah ! comme elle est dégradée, la vieille langue des aïeux ! De reine qu'elle fut jadis, ravalée depuis des siècles par l'outrage des vainqueurs et du temps à la condition d'esclave, elle qui chantait les preux et les rois, avec quelle douleur ne l'a-t-on point vue s'avilir sans vergogne à des rusticités licencieuses ou aux propos dégradants de l'orgie ! N'importe ! elle doit nous être toujours chère, cette langue, puisqu'elle nous a donné tant de gloire ! Descendons pieusement vers elle pour l'aider à remonter jusqu'à nous. Qu'en passant par

1. *Vie de l'abbé Margalhan-Ferrat*, fondateur des religieuses Trinitaires, p. 41.

nos lèvres, elle redevienne pure; qu'en passant par nos intelligences, elle redevienne grande [1] !... »

Mistral, Aubanel et Roumanille ont réhabilité « la pauvrette ». Mais, en 1813, les Félibres n'étaient pas nés et l'initiative de l'abbé de Mazenod fut universellement blâmée.

Il n'avait guère pour lui que l'assentiment de M. Duclaux. Mais, il l'avait, chaleureux et motivé :

« J'approuve fort, lui écrivait le saint prêtre, que vous vous soyez chargé de faire des instructions familières au peuple, dans une de vos paroisses, pendant le carême. J'espère que vous y réussirez fort bien en les préparant avec soin, c'est-à-dire en les rendant claires, solides et pieuses. Vous attirerez beaucoup de monde, et vous ferez infiniment plus de fruit que n'en font la plupart des sermons. Ensuite vous convaincrez les prêtres et les fidèles que votre intention n'est pas d'être oisif, mais que vous vous proposez de travailler lorsque vous le pourrez, ou du mieux que vous le pourrez. Je suis enchanté de ce que vous me marquez de votre manière de vivre, n'en changez pas une virgule sans quelque nécessité. C'est ainsi que doivent faire tous les prêtres qui veulent mériter la confiance des peuples. Qu'on ne nous voie que dans nos fonctions, et qu'on soit persuadé que chez nous l'étude et la prière remplissent tout notre temps, et alors tous les prêtres auront la considération qui est due à leur caractère. »

Avec cette approbation, le jeune prédicateur pouvait laisser dire : la prédiction du pieux et intelligent Sulpicien allait se réaliser. En effet, malgré l'heure matinale, il y eut foule. « C'était la première fois que M. de Mazenod prêchait dans sa ville natale. Sa réputation de savoir, d'éloquence et de sainteté, attira quantité d'auditeurs qui n'étaient guère habitués à se trouver au pied d'une chaire chrétienne à pareille heure. Surtout on voulait entendre, du moins une fois, ce gentilhomme qui, comme son compatriote Mirabeau, de triste mémoire, mais dans un but tout opposé, se faisait

1. ROUMANILLE, *lis Oubretos*.

l'orateur des masses populaires, non plus pour les porter à la révolte, mais pour les discipliner, au contraire, sous le joug de l'Évangile et en faire de dociles et doux agneaux du Christ [1]. »

D'après tous les témoignages contemporains, l'effet de cette première conférence fut considérable, et l'on ne douta plus du succès. « Bientôt, dit Mgr Jeancard, toute la population s'y porta en foule, et le vaste édifice ne put contenir cette affluence d'auditeurs avides d'entendre une parole populaire qui s'insinuait dans les cœurs, avec tous les charmes de la langue maternelle, rehaussée de toute la dignité d'un ministère noblement et apostoliquement rempli. La pensée se présente désormais claire et complète à ces vives intelligences méridionales qui la reçoivent sans aucun besoin de traduction mentale, dans les termes avec lesquels elle se formule pour elles. La sœur aînée de la langue italienne, comme l'appelle un poète célèbre (Pétrarque), a trouvé un prédicateur qui sait user des grandes ressources oratoires qu'elle offre au zèle de l'homme de Dieu. La vérité comme le sentiment en sont également satisfaits. Ce n'est en rien un ignoble patois, c'est une belle langue oubliée des prétentieux et saintement réhabilitée dans une bouche éloquente... L'indifférence de la multitude était vaincue : les pauvres, les simples, les ignorants, avaient leur part substantielle du pain de la parole, et la Foi, répandant sa lumière, reprenait son empire. Ce fut dans les masses comme une régénération intellectuelle et morale. »

Heureux et consolé du fruit de son premier apostolat, le jeune orateur éprouva le besoin d'en remercier ses auditeurs. C'était à sa quatrième conférence.

« Quand nous montâmes pour la première fois dans cette chaire, dit-il, nous vous témoignâmes la crainte que nous avions que notre peu d'habitude de la langue provençale ne fût un obstacle au fruit de nos instructions. Enhardi, cependant, par le désir de vous être utile, nous mîmes toute notre

1. Rambert, *op. cit.*, t. 1er, p. 124.

confiance dans le Seigneur, et notre espérance n'a pas été trompée ; l'expérience nous prouve que la parole sainte qui vous est transmise par notre ministère est accueillie avec empressement... ; que Dieu en soit béni, mes frères ; la joie que j'en ressens est si grande, que je ne puis m'empêcher de vous la témoigner. Appelé par ma vocation à être le serviteur et le *prêtre des pauvres*, au service desquels je voudrais employer ma vie tout entière, je ne puis pas être insensible en voyant l'empressement des pauvres à venir m'écouter. »

III

Le prêtre des pauvres, l'abbé de Mazenod, se glorifiait déjà de ce titre de noblesse qu'il transmettra à ses chers Oblats comme la devise de leur vocation et le legs sacré de leur père. A cette première ressemblance de sa physionomie morale avec la caractéristique du divin Maître, il ne tarda pas d'en joindre une autre et, comme le Christ, on le vit parcourir les rues et les places de la ville, en appelant à lui les enfants qui le suivirent avec un docile amour.

Or, la chose n'était pas sans péril. Outre que le monopole universitaire épiait jalousement toute entreprise du clergé sur les jeunes âmes que l'État entendait mouler à son gré, l'empereur redoutait toute association religieuse. L'œuvre de M. Allemand, à Marseille, venait d'être dissoute par décret impérial et l'on était au plus fort de la persécution contre le Saint-Père.

— L'entreprise est difficile, écrivait l'abbé de Mazenod, elle n'est même pas sans danger, puisque je me propose de contrarier de tout mon pouvoir des vues sinistres... mais, je ne crains rien, parce que je mets toute ma confiance en Dieu, que je ne cherche que sa gloire et le salut des âmes qu'il a rachetées par son Fils Notre-Seigneur... »

C'était le dimanche de Quasimodo, 25 avril 1813, c'est-à-dire le premier dimanche qui suivit ses conférences populaires à la Madeleine, M. de Mazenod rassemblait dans

un jardin aux portes de la ville, appelé le Pavillon-l'Enfant, sept jeunes gens appartenant aux meilleures familles d'Aix [1], tous élèves du collège Bourbon, alors aux mains de l'Université. Dans une courte mais suave instruction comme il en avait le secret, il exposa son dessein d'établir une association de la jeunesse chrétienne. Puis, déclarant l'association fondée, les pieux exercices de la Congrégation commencèrent immédiatement, au grand contentement de tous, dit le journal. On se mit au jeu avec tout l'entrain que donne la jeunesse unie à la bonne conscience, et, le jour étant sur son déclin, on rentra dans un salon du Pavillon, où le pieux directeur fit de nouveau une courte instruction qui fut suivie de la récitation d'une dizaine de chapelet. On se sépara à l'entrée de la nuit en regrettant que le jour eût été si court, et soupirant déjà après la prochaine réunion, qui devait avoir lieu le dimanche suivant [2].

Le succès de cette œuvre dépassa toute attente. Le nombre des jeunes congréganistes s'accrut rapidement; chaque réunion amenait de nouvelles admissions. Les familles les plus honorables envoyaient à l'envi leurs enfants à M. l'abbé de Mazenod, heureuses de les placer sous la direction d'un prêtre si distingué, si habile et si saint. Bientôt plus de trois cents jeunes gens se virent ainsi rassemblés; nombre vraiment prodigieux pour l'époque et dans une ville peu populeuse.

Contrairement à ce qui s'est depuis pratiqué quelquefois, au grand détriment de la vitalité des œuvres et des patronages de jeunesse, l'abbé de Mazenod ne dissimula jamais à ses chers congréganistes qu'il entendait, et cela comme condition rigoureuse, former un corps de jeunes gens *très pieux*, c'est-à-dire qu'il ne voulait pas seulement se borner à faire éviter le péché mortel à ses congréganistes, et à les rendre plus fidèles aux commandements de Dieu et de

1. Leurs noms méritent d'être conservés. Ce furent les jeunes de Foresta, de Laboulie, Olivier, Marcou, Guillelmy, Laurent et Ginoux.

2. *Journal des délibérations, lois et coutumes de l'Association de la Jeunesse chrétienne établie à Aix, sous les auspices de la très-sainte Vierge*, le 25 avril 1813.

l'Église; certes c'eût été beaucoup, et c'était bien là, en dernière analyse, qu'il voulait arriver; mais il était convaincu que, pour atteindre sûrement ce but, il devait porter ses jeunes gens aux pratiques de la plus haute piété; « car, avait-il coutume de dire, c'est en leur demandant le plus que l'on peut espérer d'obtenir le moins ».

Ces jeunes gens s'attachèrent à leur saint directeur, avec une ardeur toute méridionale. « Dès qu'il apparaissait dans la cour des récréations, racontait l'un d'eux, devenu missionnaire Oblat de Marie (le P. Courtès), tous se précipitaient au-devant de lui : l'un se pendait à son cou, l'autre à sa ceinture ; celui-ci lui baisait les mains, un autre la soutane..., et lui, de son côté, leur souriait et les caressait comme un père. »

Du reste, il a raconté lui-même, dans son *Journal*, une preuve de la filiale tendresse de ses chers petits dirigés. C'était à l'occasion d'une maladie mortelle que l'abbé de Mazenod avait contractée dans l'exercice d'un ministère héroïque, que nous aurons bientôt à décrire.

« Dès que j'eus obtenu qu'on m'apportât les sacrements, que je croyais être les derniers, on en fut informé au collège. Aussitôt tous les congréganistes demandèrent spontanément de se retirer de leurs classes, et ils se transportèrent précipitamment à l'église de Saint-Jean, d'où le saint viatique devait m'être apporté. On leur remit des cierges, le préfet et le vice-préfet de la congrégation se saisirent des fanaux, et, au départ du cortège, ils se rangèrent deux à deux, immédiatement avant les prêtres. Toute la ville m'a répété qu'on lisait sur leurs visages ce qui se passait dans leurs cœurs, dans ce moment où ils se voyaient en danger de perdre le meilleur et le plus cher de leurs amis. J'attribue à leur recueillement et au spectacle touchant qu'ils donnaient de leur piété pour Dieu et de leur affection pour moi, autant qu'à l'intérêt de mes concitoyens, cette extraordinaire affluence qui eut lieu à cette cérémonie.

« L'état dans lequel ils me virent, la difficulté que j'eus pour dire quelques paroles avant de recevoir le corps de Notre-Seigneur Jésus-Christ, les mit dans la plus grande

peine. Mais leur inquiétude fut à son comble, quand ils furent informés que j'avais perdu connaissance deux ou trois heures après avoir reçu les sacrements. C'est alors qu'ils montrèrent ces sentiments de foi et de confiance en Dieu que je prie le Seigneur de leur conserver toujours. Ils ne se contentèrent pas de venir plusieurs fois par jour à ma porte pour y prendre de mes nouvelles, qui étaient toujours plus alarmantes : ils comprirent qu'il fallait demander à Dieu ce que les hommes ne se flattaient plus d'obtenir par leur art.

« Ils s'adressèrent au suprême modérateur de toutes choses, et, s'appuyant sur la puissante intercession de la sainte Vierge, sur celle du grand saint Joseph, et d'autres saints auxquels ils avaient le plus de dévotion, ils commencèrent les prières qui, jointes aux autres que l'on eut la charité de faire pour moi, m'arrachèrent des bras de la mort, dont j'étais presque devenu la proie... Et comment la bonté de Dieu n'aurait-elle pas été touchée de la ferveur, de la confiance, de la persévérance avec lesquelles ces chers enfants priaient le Seigneur de leur rendre leur père! Tous ceux qui en étaient témoins en versaient des larmes, et ne pouvaient s'empêcher de se joindre à eux dans ce devoir de charité et de piété filiale. Afin que l'œuvre de miséricorde qu'ils voulaient faire pour moi ne portât pas préjudice à leurs études, ils devançaient l'aurore et se rendaient de grand matin, malgré la saison encore froide, à l'église, où chaque jour ils assistaient au saint sacrifice, qui était offert en leur nom et aux frais des petites épargnes destinées à leurs menus plaisirs. Le soir, au sortir de la classe, ils se réunissaient encore dans l'église de la Madeleine, autour de l'autel miraculeux de Notre-Dame-de-Grâce, pour y faire en commun des neuvaines qui étaient, en quelque sorte, devenues publiques.

« Enfin, le Seigneur m'ayant rendu aux vœux de cette chère jeunesse, je fus bientôt à même d'aller en personne rendre grâces à Dieu, au pied de ces mêmes autels où il avait été invoqué pour moi avec tant de ferveur. Le 3 mai, jour de l'Invention de la sainte Croix, je convoquai tous les

congréganistes dans l'église de la Madeleine pour y assister à la messe que je devais dire pour eux, à l'autel de la Croix. Avant de commencer le saint sacrifice, je leur adressai quelques paroles que mon cœur me dicta. Elles nous excitèrent mutuellement à nous acquitter le plus saintement que nous pûmes, pendant les saints mystères, des devoirs d'amour et de reconnaissance dont nous étions redevables à Dieu, père de miséricorde, qui n'est jamais sourd à la prière de ceux qui mettent en Lui toute leur confiance. *Non est oblitus clamorem pauperum.* »

« C'est ainsi, avait coutume de dire plus tard M. de Mazenod, avec l'accent de confiance naïve qui caractérisait sa foi, que ces enfants m'ont alors arraché au ciel. »

— Nous allions à Dieu avec un enthousiasme qui ne cessait pas !

C'est le témoignage d'un ancien congréganiste, résumant d'un mot vrai le caractère de la direction imprimée par l'ardent fondateur à son œuvre de jeunesse.

On e vit lorsque Pie VII, traversant de nouveau la Provence à son retour de captivité, s'arrêta à Aix. L'auguste victime du despotisme maintenant humilié et vaincu passait à travers les populations agenouillées, consolée et ravie de trouver tant de foi hors de ses États. Mais, rien n'égala le triomphe qui l'attendait à Aix, où Pie VII, en l'état de vacance du siège archiépiscopal, descendit à l'hôtel des Princes et parut au balcon pour bénir la multitude massée sur le cours. Les jeunes gens de l'abbé de Mazenod étaient aux premiers rangs. Le Pape les remarqua ; ils lui apparurent transportés du saint enthousiasme où les maintenait le pieux directeur. Avec les plus grands d'entre eux, celui-ci voulut suivre le vicaire de Jésus-Christ à sa sortie d'Aix et l'accompagna jusqu'à Tourves, recueillant sur sa route et au point extrême de précieuses faveurs pour son œuvre de prédilection. Bien des vocations sacerdotales et religieuses eurent là leur point de départ. L'abbé de Mazenod y reçut sa consécration définitive, comme nous l'allons raconter.

A quelques jours de là, le 20 avril 1814, dans ce même palais de Fontainebleau où avait souffert et pleuré le succes-

seur de Pierre, Napoléon signait sa propre abdication et rappelait, dans la scène déchirante des adieux à sa garde, les plus grands drames de l'histoire ancienne.

Avec la Restauration, les œuvres catholiques recouvrèrent leur liberté. L'abbé Allemand rouvrait la sienne à Marseille, tandis qu'à Aix l'abbé de Mazenod ne craignait plus de compromettre sa chère congrégation, en la produisant au grand jour des manifestations religieuses, dont elle faisait le plus bel ornement.

Pour n'y plus revenir, disons que l'œuvre de l'abbé de Mazenod en faveur de la jeunesse aixoise vécut, même après le départ du fondateur, de la vigoureuse impulsion qu'elle avait reçue de lui au début, jusqu'en 1840, où elle fut dissoute, en attendant sa reconstitution par l'abbé de Bonde et plus tard par les dignes fils du vénéré fondateur de l'œuvre de la jeunesse ouvrière à Marseille, le R. P. Timon-David.

IV

Avec les pauvres et les enfants, l'abbé de Mazenod prodiguait aussi ses soins aux prisonniers. Il les visitait tous les jours. Aumônier volontaire, il accompagna à l'échafaud plusieurs condamnés, entre autres la malheureuse dont le P. Martin a parlé dans ses *Mémoires* :

« On l'appelait *la Germaine*. Cette grande criminelle, qui avait soulevé contre elle l'horreur et l'indignation publique par l'énormité de ses forfaits, fut si touchée des exhortations de l'abbé de Mazenod, qu'elle se convertit complètement. Elle montra de si excellentes dispositions que, contrairement aux préjugés alors reçus, l'abbé de Mazenod l'admit à la communion. Aussi l'opinion publique se modifia-t-elle sensiblement, lorsqu'on vit cette malheureuse femme s'avancer vers l'échafaud, en donnant toutes les preuves les plus touchantes de son repentir. Son confesseur, en proie à la plus vive émotion, l'accompagnait d'un pas ferme et comme transporté par le zèle qui le dévorait. »

Dieu préparait ainsi son élu à l'œuvre capitale de sa vie. Au sortir d'une fervente retraite passée au séminaire d'Aix, son cœur déborde, et le cri de l'âme s'échappe, comme involontairement, dans son *Journal* :

— *Paratum cor meum, Deus, paratum cor meum!* Mon Dieu! mon Dieu, mon cœur est prêt!...

CHAPITRE VI

LE BERCEAU D'UNE SOCIÉTÉ

(1815-1816)

SOMMAIRE. — Le vicaire d'Arles. — Une lettre non signée. — Elle ne peut venir que de l'abbé de Mazenod. — Réponse de l'abbé Tempier. — Un saint échange de correspondance. — L'ancien Carmel d'Aix. — Une conversation décisive. — L'abbé Tempier arrive. — Acquisition de la maison qui sera le berceau de la Congrégation des Missionnaires Oblats. — Ce qu'elle était à ce moment. — Pauvreté des débuts. — Sainte joie. — Les missionnaires se constituent en association. — L'abbé de Mazenod en est nommé le supérieur. — Comment l'Esprit le pousse à fonder une société religieuse. — Les premiers vœux. — Sous l'effusion du sang de l'Agonie. — Un autel vénéré à l'égal d'une relique. — Première inspiration d'école apostolique. — Comment on y entrait. — Ce qu'on y faisait. — Premières recrues. — La parole et l'exemple du supérieur. — Un témoignage inédit.

I

En ce temps-là, vivait, à Arles, un humble vicaire, absorbé dans l'exercice des ministères les moins en vue dans nos paroisses. Ses supérieurs ecclésiastiques en faisaient grand cas. M. Dalga vantait la droiture de son jugement, la profondeur de son amour pour la vie cachée. Le supérieur du petit séminaire, le vénérable M. Abel, qui lui avait fait faire sa première communion, au plus fort du schisme constitutionnel, dans une modeste chambre sur le Cours, songeait à le rappeler auprès de lui, pour l'aider dans sa rude tâche d'éducateur.

Il était né à Saint-Cannat, un petit village voisin d'Aix, de parents pauvres, petits cultivateurs, mais d'une virilité de caractère chrétien que notre Midi disputait alors au tempérament breton ; les deux provinces aimant à se dire sœurs dans la foi comme dans le patriotisme.

Or, un jour d'automne 1815, le 10 octobre, l'abbé Tempier — c'était le nom du petit vicaire arlésien, — reçut la lettre suivante :

« Mon cher ami, lisez cette lettre au pied de votre crucifix, dans la disposition de n'écouter que Dieu, ce que l'intérêt de sa gloire et le salut des âmes exigent d'un prêtre tel que vous. Imposez silence à la cupidité, à l'amour des aises et des commodités; pénétrez-vous bien de la situation des habitants de nos campagnes, de l'état de la religion parmi eux, de l'apostasie qui se propage tous les jours davantage et qui fait des ravages effrayants. Voyez la faiblesse des moyens qu'on a opposés jusqu'à présent à ce déluge de maux; consultez votre cœur sur ce qu'il voudrait faire pour remédier à ces désastres, et répondez ensuite à ma lettre.

« Eh bien! mon cher, je vous dis, sans entrer dans de plus grands détails, que vous êtes nécessaire pour l'œuvre que le Seigneur nous a inspiré d'entreprendre. Le chef de l'Église étant persuadé que, dans le malheureux état où se trouve la France, il n'y a que les missions qui puissent ramener les peuples à la foi, qu'ils ont par le fait abandonnée, les bons ecclésiastiques de différents diocèses se réunissent pour seconder les vues du suprême Pasteur. Nous avons été à même de sentir l'indispensable nécessité d'employer ce remède dans nos contrées, et, pleins de confiance dans la bonté de la Providence, nous avons jeté les fondements d'un établissement qui fournira habituellement à nos campagnes de fervents missionnaires. Ils s'occuperont sans cesse à détruire l'empire du démon, en même temps qu'ils donneront l'exemple d'une vie vraiment ecclésiastique dans la communauté qu'ils formeront; car nous vivrons ensemble dans une même maison que j'ai achetée, sous une règle que nous adopterons d'un commun accord, et dont nous puiserons les éléments dans les Statuts de saint Ignace, de saint Charles, pour les Oblats; de saint Philippe de Néri, de saint Vincent de Paul et du bienheureux Liguori.

« Le bonheur nous attend dans cette sainte société, qui n'aura qu'un cœur et qu'une âme; une partie de l'année sera employée à la conversion des âmes, une autre partie à

la retraite, à l'étude, à notre sanctification particulière; je ne vous en dis pas davantage pour le moment, cela suffit pour vous donner un avant-goût des délices spirituelles que nous goûterons ensemble. Si, comme je l'espère, vous voulez être des nôtres, vous ne vous trouverez pas en pays inconnu, vous aurez quatre confrères : jusqu'à présent nous ne sommes pas plus nombreux; c'est que nous voulons choisir des hommes qui aient la volonté et le courage de marcher sur les traces des apôtres. Il importe de poser des fondements solides; il faut que la plus grande régularité s'établisse et s'introduise dans la maison dès que nous y entrerons nous-mêmes. Et c'est précisément pour cela que vous m'êtes nécessaire, parce que je vous connais capable d'embrasser une règle de vie exemplaire et d'y persévérer. Au reste, on ne sera point lié par vœu; mais j'espère qu'il en sera de nous comme des disciples de saint Philippe de Néri, qui, libres comme nous continuerons de l'être, mouraient avant d'avoir songé qu'ils auraient pu sortir d'une congrégation qu'ils affectionnaient comme leur mère.

« Quand j'aurai reçu votre réponse, je vous donnerai tous les détails que vous pouvez souhaiter; mais, cher ami, je vous en conjure, ne vous refusez pas au plus grand bien qu'il soit possible de faire dans l'Église. On trouvera facilement des vicaires qui vous remplacent; mais il n'est pas si aisé de rencontrer des hommes qui se dévouent et veuillent se consacrer à la gloire de Dieu et au salut des âmes, sans autre profit sur la terre que beaucoup de peine et tout ce que le Sauveur a annoncé à ses véritables disciples. Votre refus serait pour notre œuvre naissante d'un détriment incalculable; je parle avec sincérité et avec réflexion; votre modestie en souffrira, mais n'importe; je n'hésiterai pas d'ajouter que, si je croyais qu'il fût nécessaire que je fisse le voyage d'Arles pour vous déterminer, je le ferais en volant. Tout dépend de ces commencements; il faut unanimité parfaite dans les sentiments, même bonne volonté, même désintéressement, même dévouement, en un mot.

« Gardez le secret; vous sentez que toute confidence à Arles n'aboutirait qu'à vous détourner d'un projet dont

vous ne saurez jamais calculer tous les avantages que vous n'ayez commencé à l'exécuter. Nous aurons une certaine tactique à suivre avec les grands vicaires, qui approuvent si fort notre œuvre, qu'ils ont écrit à Paris pour la faire connaître dans les journaux; mais nous aurons à combiner les démarches nécessaires pour obtenir votre remplacement. La moindre imprudence pourrait déjouer nos projets; ils seraient tentés de croire que nous sommes assez de quatre, et il est certain qu'il faut au moins que nous soyons six; ils m'ont promis ce nombre de sujets. Qui dirait que la difficulté est de les trouver? Il est vrai que nous sommes difficiles, parce que nous voulons que cela aille bien, et nous y parviendrons si vous êtes des nôtres. Répondez-moi donc vite affirmativement, et je serai content. Adieu, bien-aimé frère. »

II

La lettre était bien faite pour toucher le cœur du destinataire. Mais, celui qui l'avait écrite, avait oublié de la signer, sans doute parce qu'il envoya une copie au lieu de l'original. Prudent comme l'ont connu tant de nos contemporains, l'abbé Tempier crut un instant qu'un malin, connaissant son attrait pour le ministère des pauvres, avait voulu le mystifier.

« Cependant, racontait-il lui-même plus tard, cette lettre était trop noble, trop sérieuse pour croire qu'elle pût m'être adressée par quelqu'un qui eût voulu s'amuser de moi. Ma pensée fut qu'elle ne pouvait venir que de M. l'abbé de Mazenod, avec qui j'avais eu déjà quelques rapports, mais dont je ne connaissais pas l'écriture. Cependant, ne voulant pas m'exposer à lui écrire avant de m'être assuré que la lettre que j'avais reçue venait vraiment de lui, je m'adressai à un de mes plus chers amis, M. l'abbé Gaudin, diacre et professeur au petit séminaire. Je savais que ce fervent ecclésiastique avait des rapports avec M. de Mazenod, même qu'il se confessait à lui. Je le priai donc de s'in-

former si je ne m'étais pas trompé dans mes pensées. La réponse ne se fit pas attendre, et fut affirmative; toutes mes incertitudes cessant, je répondis aussitôt :

« Monsieur et très cher confrère,

« Pardonnez-moi si je n'ai pas répondu plus tôt à votre aimable lettre. Vous aviez manqué d'y apposer votre signature, et cet oubli m'a beaucoup fait travailler pour découvrir de quelle part elle me venait. Il me semblait y reconnaître votre écriture, que je connais assez peu; je voyais encore que ce projet dont on m'y parlait, s'il était réel, ne pouvait venir que de vous; mais je craignais toujours que quelqu'un n'eût voulu s'amuser de moi en m'écrivant une lettre anonyme. Un ami m'a tiré de cette incertitude, et je vous réponds aujourd'hui même que j'ai reçu sa lettre.

« Que le bon Dieu soit béni de vous avoir inspiré le dessein de préparer aux pauvres, aux habitants de nos campagnes, à ceux qui ont le plus besoin d'être instruits de la religion, une maison de missionnaires qui iront leur annoncer les vérités du salut. Je partage entièrement vos vues, mon cher confrère, et bien loin d'attendre de nouvelles instances pour entrer dans cette œuvre sainte et si conforme à mes désirs, je vous avoue au contraire que, si j'avais eu connaissance de votre dessein, je vous aurais prié le premier de me recevoir dans votre société. Ainsi j'ai des remerciements à vous faire de m'avoir jugé digne de travailler à la gloire de Dieu et au salut des âmes. Il est vrai que je ne reconnais pas en moi le talent de la parole nécessaire à un missionnaire, mais *alius quidem sic alius vero sic.* Ce que je ne ferai pas dans de grands discours, je le ferai dans des catéchismes, dans des conférences, dans le tribunal de la pénitence, et par tous les autres moyens qui pourront établir le règne de Jésus Christ dans les âmes. Je ne trouve rien de bas et de pénible pour cela. En attendant, l'exercice me donnera plus de facilités que je n'en ai maintenant. Je vois d'ailleurs ce que vous recherchez le plus dans le choix de vos collaborateurs : vous voulez des prêtres qui ne suivent pas la routine et le *tran-tran*, comme

disait le prédécesseur du P. Charles[1], qui soient disposés à marcher sur les traces des apôtres, à travailler au salut des âmes sans attendre d'autre récompense ici sur la terre, que beaucoup de peines et de fatigues. Par la grâce de Dieu, je sens dans moi ce désir, ou si je ne l'ai pas, je désire grandement l'avoir, et avec vous, tout me deviendra encore plus facile. Ainsi, comptez entièrement sur moi.

« Je ne crains qu'une chose : c'est que les grands vicaires ne fassent quelques difficultés de me tirer d'Arles... Ménagez toute chose, afin que je puisse partager votre sainte œuvre. Il serait à désirer qu'on me demandât avant l'Épiphanie, époque où nous commençons à faire le catéchisme tous les jours; autrement on aurait plus de peine, et je craindrais qu'on ne me fît rester jusqu'après Pâques, où nos enfants auront fait la première communion... Vous êtes à la portée de voir les difficultés que l'on suscitera.

« Adieu, très aimé confrère, je suis pressé par le courrier, et je ne puis pas prolonger ma lettre.

« TEMPIER, prêtre. »

Les bornes de cet ouvrage ne nous permettent pas de reproduire toute la correspondance qui suivit ce premier échange. Le cœur de l'abbé de Mazenod surabonde d'une sainte allégresse. Quant à l'abbé Tempier, il écrit, en date du 20 décembre :

« Saint ami et véritable frère, je ne sais comment reconnaître tout ce que vous avez fait pour mon salut. Vous êtes véritablement l'ami le plus cher à mon cœur. Je vous affectionnais auparavant, j'avais pour vous une estime toute particulière, et je ne cessais de parler de vous toutes les fois que je me trouvais avec mes amis; mais depuis que vous avez jeté les yeux sur moi pour m'associer à vos travaux apostoliques, et me faire part des fruits de sainteté qui nous attendent dans notre chère congrégation, je ne puis plus penser à vous qu'avec de grands sentiments de

[1] L'abbé Antoine Receveur, fondateur des Pères et des Sœurs de la Retraite chrétienne.

reconnaissance, et remercier sans cesse le bon Dieu de vous avoir inspiré ce dessein de miséricorde sur moi. Veuillez seulement rabattre dans votre esprit la trop bonne opinion que vous vous êtes formée de ma prétendue *nécessité*, comme vous l'appelez, afin de ne pas être trompé lorsque vous serez à même d'en juger. Vous reconnaîtrez bientôt que, s'il y a dans moi quelque bonne volonté, il n'y a guère autre chose.

« Je me suis déterminé à partir pour Aix le lendemain de la Noël, bien résolu de ne plus retourner à Arles, et de montrer toute la fermeté nécessaire pour obliger les grands vicaires à me laisser dans l'œuvre des Missions. Je leur ai écrit une lettre pour les préparer à mon arrivée; elle est entièrement conforme à votre intention, et si mes péchés n'y mettent pas obstacle, je crois que, infailliblement, nous l'emporterons. Préparez tout pour cette journée décisive.

« Adieu, très cher et bon frère; je suis ici à grelotter dans ma chambre, mes engelures sont un peu cause de mon griffonnage. Prions bien le Seigneur, afin qu'il facilite nos démarches, si elles sont conformes à sa volonté. »

III

Sur les hauteurs du grand « Cours » qui fait l'ornement et un peu aussi l'orgueil de la ville d'Aix, à l'intersection d'une place de médiocre superficie, s'élevait en façade une église, d'un assez bon style néo-grec, comme la Renaissance en avait donné le goût à l'époque où elle fut bâtie.

Dans l'angle formé par l'alignement des dernières maisons du Cours, s'ouvrait une porte étroite, par laquelle on accédait au couvent adossé à l'église. L'un et l'autre remontaient au XVII[e] siècle, bâtis pour servir de monastère aux pieuses filles de sainte Thérèse. C'était le Carmel d'Aix.

La Révolution avait aussi passé par là, et les vieux Aixois racontaient avec tristesse leurs souvenirs d'avant 89, alors

que les « saintes Carmélites », comme on les appelait, qui habitaient avec tant d'édification le cher couvent du haut du Cours, répandaient, de leur cloître vénéré sur la ville entière, le parfum et la protection de leur héroïque vie.

Le dernier supérieur du Carmel d'Aix fut l'abbé Fortuné de Mazenod, celui-là même que nous avons appris à connaître aux premières pages de ce récit.

Or, un jour d'octobre 1815, son neveu traversait la place dite toujours des Carmélites, à l'ombre de la vieille église délaissée et du monastère devenu pour lors un pensionnat de jeunes filles dirigé par Mme Gontier, propriétaire de l'ancien couvent.

Il fut abordé par un vicaire de Lambesc, nommé l'abbé Icard, prêtre aux allures apostoliques, plein de vie et d'entrain, qui avait entendu parler vaguement des projets de M. de Mazenod. La conversation s'engagea vivement :

— Me voulez-vous pour un de vos compagnons? dit l'abbé.

— Je ne dis pas non, répondit aussitôt le futur fondateur, avez-vous le dévouement nécessaire ?

— N'en doutez pas... Je suis prêt à quitter mon vicariat, dès que le moment sera venu. Bien plus, je puis vous indiquer d'autres prêtres, qui vous seconderont admirablement.

— Ah ! Et quels sont ces prêtres?

— Je crois que l'abbé Tempier, vicaire à Arles, vous serait très utile : c'est l'homme de la discipline, de la régularité... Vous connaissez celui qu'on appelle déjà le P. Mie, parce qu'il se livre à l'œuvre des Missions. Ce prêtre est zélé, il sera heureux d'avoir des compagnons de travail. Enfin, je connais un excellent curé, ardent pour la prédication, doué de toutes les qualités qui font les missionnaires, belle taille, forte voix, bonne santé. Vous auriez en l'abbé Deblieu un véritable apôtre. N'est-ce pas assez pour commencer?

— Oui, certainement, répondit l'abbé de Mazenod, je vais y penser et leur écrire.

L'interlocuteur qui venait de fournir au fondateur des

indications si précises, n'avait lui-même aucune des qualités nécessaires pour entreprendre l'œuvre rêvée, et cependant, c'est de lui que la Providence se servit, au grand étonnement de l'abbé de Mazenod, qui ne cessait, plus tard, d'admirer les voies de Dieu en cela.

Il acheta le local de Mme Gontier.

« C'était, dit Mgr Jeancard dans ses *Mélanges historiques*, la fin de la désolation pour ces murs qui pleuraient la dispersion des filles du Carmel ; c'était, dans la même enceinte, le retour des vertus religieuses. Les saintes austérités et la vie angélique des vierges du Seigneur avaient attiré sans doute cette bénédiction sur leur monastère, et, au ciel, elles durent se réjouir de voir leur héritage passer en des mains si dignes. Dans la personne de celui qui, en rétablissant le culte divin dans leur sanctuaire, venait rendre la paix aux tombes de leur cloître, et y honorer les restes de plusieurs générations d'épouses de Jésus-Christ, elles reconnaissaient, avec le même nom, l'esprit éminemment sacerdotal du Père vénéré qui avait entouré d'une protection si dévouée leur sainte solitude, et, au jour des calamités, avait partagé leurs tribulations. Le vénérable fondateur se plut, dans la suite, à invoquer quelquefois le souvenir des Carmélites, et à se placer, lui et les siens, sous le patronage de celles qui avaient habité et étaient ensevelies dans la maison où la Congrégation avait trouvé son premier abri. Il avait établi que, chaque année, le jour des morts, on irait en corps de communauté faire solennellement une absoute sur les pierres tumulaires qui recouvraient les ossements des saintes Sœurs. C'est dans le même esprit qu'il avait fixé l'usage de faire, en certaines circonstances, des prières en l'honneur de sainte Thérèse, considérée comme une protectrice de son œuvre. »

IV

Fidèle à sa promesse, l'abbé Tempier avait quitté Arles le lendemain de la solennité de Noël, 26 décembre 1815, il ar-

riva à Aix le 27, fête de saint Jean l'Évangéliste. M. de Mazenod l'attendait à l'arrivée de la diligence. Après les premiers épanchements de l'amitié la plus sainte, la plus cordiale qui fut jamais, et qui devait durer cinquante années sans la moindre altération, ils se rendirent ensemble auprès de MM. les vicaires généraux, et, dit M. Tempier, « grâce aux précautions prises, à la considération qui s'attachait à la personne de notre vénéré Père, et, par-dessus tout, grâce à la bonté de Dieu, qui avait des desseins miséricordieux sur moi, l'accueil de MM. les vicaires généraux fut bon ; pas une parole de blâme sur mon départ d'Arles ne fut prononcée ; *nous voilà contents et heureux, comme on ne peut pas davantage*.

« A partir de ce jour jusqu'au 25 janvier 1816, je n'allais guère chez mes parents que pour mon repos de la nuit ; durant la journée, j'étais chez M. de Mazenod, et nous nous occupions avec bonheur de tout ce que nous nous proposions de faire pour la gloire de Dieu et le salut des âmes ; nous disions ensemble notre office et faisions en commun nos exercices de piété, autant que nous le pouvions, car M. de Mazenod était souvent dérangé par ses congréganistes.

« Enfin, le 25 janvier 1816, jour que nous avions fixé à l'occasion de la fête de la Conversion de saint Paul, pour nous réunir, nous quittâmes définitivement, l'un et l'autre, la maison paternelle et nos familles pour prendre possession de notre humble demeure et ne plus la quitter. C'est, ajoute-t-il, un jour mémorable que je n'oublierai jamais tant que je vivrai. »

La demeure était, en effet, bien modeste ; M. de Mazenod en fait la description suivante :

« Il faut savoir que, pour ne pas manquer l'acquisition de la partie de la maison que possédait l'institutrice, Mme Gontier, je dus passer par les conditions les plus onéreuses. Elle ne me vendit sa propriété que dans l'espoir que le voisinage des missionnaires ferait valoir son pensionnat, qu'elle tint à garder. A cette fin, elle ne me céda que la moitié du local, se réservant l'autre moitié pour elle et ses

pensionnaires ; elle devait jouir de la faculté d'entrer dans la chapelle ; elle épargnait ainsi un aumônier qu'il lui aurait fallu payer. Elle espérait bien aussi que quelqu'un de nous se chargerait de les confesser ; passe pour cela si elle ne nous avait pas étroitement séquestrés dans les pièces qu'elle nous avait cédées ; mais, pour arriver aux appartements du haut de la maison, qui forment à présent la bibliothèque, il fallait passer par le petit escalier qui communique au dehors. Nous avions bien de la peine à nous caser ; aussi deux missionnaires couchaient dans cette pièce, devenue la bibliothèque, et moi je couchais dans ce petit boyau qui sert de passage pour y arriver ; et, comme nous n'étions pas très fournis en meubles dans ces commencements, nous placions une lampe sur le seuil de la porte de communication, laquelle servait ainsi à trois de nous pour nous déshabiller et nous coucher. Le réfectoire, soi-disant provisoire, resta longtemps mal meublé ; nous placions une planche sur deux tonneaux qui servaient de pieds à cette table improvisée. La cheminée où bouillait notre pot fumait tellement, qu'elle obscurcissait le jour dans cette renardière, où nous mangions avec assez d'appétit la pauvre portion qui nous revenait à chacun. Cela allait mieux aux dispositions que le bon Dieu avait mises dans nos cœurs, que les dîners confortables que ma mère aurait bien voulu nous donner chez elle. »

Heureux et contents de la joie que donne le sacrifice généreusement accompli, les deux compagnons se sentaient revivre. On eût dit que le paradis s'était ouvert pour eux, dans l'ancien Carmel rouvert par leurs soins. « En effet, continue M. de Mazenod, le bon Dieu nous dirigeait dès lors, et vraiment, sans que nous en eussions encore l'idée, vers les conseils évangéliques dont nous devions plus tard faire profession. C'est en les pratiquant que nous en avons connu le prix. Nous n'avions rien perdu de notre gaieté, au contraire ; comme cette manière de vivre formait un contraste assez frappant avec celle que nous venions de quitter, il nous arrivait souvent d'en rire de bon cœur. »

« Cependant, dit M. Tempier, nous vécûmes là, seuls,

pendant trois semaines environ. Ce ne fut qu'à la mi-février que MM. Mie, un certain Icard et Deblieu vinrent se joindre à nous.

« M. Icard quitta Lambesc, où il était vicaire, pour se rendre auprès de nous. Le P. Mie, ravi de l'invitation que je lui adressai, répondit favorablement. M. Deblieu fut moins généreux, il tergiversa quelque temps ; il semblait quitter avec regret sa mère et sa paroisse ; pressé davantage, il prit enfin son parti. »

Le premier soin de M. de Mazenod, quand il eut réuni ses premiers compagnons auprès de lui, fut de constituer l'association par l'élection d'un supérieur. Tout désignait d'avance l'homme digne de cette charge : le fondateur de la communauté devait en être le père. Lui, cependant, refusait d'en accepter le titre et l'autorité. Il exigea que ses confrères, après avoir jeûné et prié, se réunissent pour procéder à une élection régulière.

« D'une voix unanime et spontanée, dit encore M. Tempier, nous le proclamâmes notre supérieur, malgré les réflexions qu'il nous communiquait pour décliner cette charge, car je crois que nous nous serions immédiatement séparés s'il en avait pu être autrement. »

La bonne mère du fondateur se désolait, en se heurtant au refus de son fils. Saint-Sulpice en avait fait « la pourvoyeuse du séminaire » de Paris, où elle envoyait de l'huile, du vin, des conserves sèches, toutes les denrées que la capitale attendait alors de notre Midi. Pourquoi ne serait-elle pas la mère temporelle des missionnaires, réunis au vieux Carmel par son généreux fils?

L'abbé de Mazenod et ses premiers compagnons s'étaient persuadés que, pour se rendre dignes d'exercer saintement la grande mission rêvée, il leur fallait prendre copie des préparations du Maître des Apôtres à Bethléem et à Nazareth.

La pauvreté donc, la pauvreté toute seule, calquée sur la pauvreté de la Crèche, présidera à l'installation de cette œuvre, que la petite main de l'Enfant-Dieu, père des pauvres, bénirait dès lors, avec la puissance qui échappe

aux riches et aux prudents de ce siècle. Charmants détails du début! Les fondateurs les racontaient plus tard, en riant de tout cœur à ces souvenirs du berceau de la famille.

« Nous préférions de beaucoup, disaient-ils, les maigres portions de légumes mal cuits que le supérieur nous servait de sa main vénérée, aux dîners confortables que Mme de Mazenod aurait bien voulu continuer de servir à son fils et à ses compagnons qu'elle aimait déjà maternellement. »

VI

M. de Mazenod, comme il est arrivé à tant d'autres élus de la Providence, ne se doutait guère, au début de sa fondation, de ce qu'elle deviendrait par la suite. Il plantait un arbre, dont le feuillage bienfaisant couvrirait, pensait-il, ce coin de la Provence où il l'avait planté, et voilà que la Provence tout entière va bientôt le réclamer, pour justifier son premier titre d'association des *Missionnaires de Provence*, en attendant que l'arbre étende ses rameaux merveilleux jusque dans l'autre hémisphère. Il voulait établir une association d'apôtres, unis par les seuls liens du zèle et de la charité, et voilà que l'Esprit le pousse à créer une nouvelle famille religieuse, véritable ordre régulier à qui ne manquera rien de ce que le Droit ecclésiastique a rangé dans la catégorie des principaux ornements de l'Église, celui-là même dont la secte, qui hait l'Église et son divin fondateur, poursuit avec tant de rage haineuse l'anéantissement.

Ce fut dans l'ombre du mystère que s'accomplit ce premier pas dans la voie où Dieu le voulait. Laissons-lui raconter à lui-même ce souvenir, demeuré cher à sa famille spirituelle :

« .... Mon intention, en me vouant au ministère des missions pour travailler surtout à l'instruction et à la conversion des âmes les plus abandonnées, avait été d'imiter l'exemple des apôtres dans leur vie de dévouement et d'abnégation. Je m'étais persuadé que, pour obtenir les mêmes résultats de nos prédications, il fallait marcher sur leurs

traces et pratiquer, autant qu'il serait en nous, les mêmes vertus. Je regardais donc les conseils évangéliques, auxquels ils avaient été si fidèles, comme indispensables à embrasser, pour qu'il n'en fût pas de nos paroles comme je ne l'avais que trop reconnu des paroles de tant d'autres, annonçant les mêmes vérités, c'est-à-dire un airain sonnant et le son des timbales retentissantes. Ma pensée fixe fut toujours que notre petite famille devait se consacrer à Dieu et au service de l'Église par les vœux de religion. La difficulté était de faire goûter à mes premiers compagnons cette doctrine un peu sévère pour des commençants, dans un temps surtout où l'on avait perdu la trace de cette tradition, au sortir d'une révolution qui avait dispersé, et je dirai presque détruit, tous les ordres religieux. Je m'en ouvris pourtant au premier d'entre eux, le P. Tempier, que j'avais choisi pour mon directeur et qui m'avait pris pour le sien. Il fut charmé de cette proposition, qui répondait à ses propres pensées, et nous convînmes, M. Tempier et moi, de donner suite à ce projet. Je ne trouvai pas M. Deblieu si docile à cette bonne inspiration; l'indigne *** avait été chassé dès le retour de notre première mission; je ne sais où se trouvait en ce moment le bon P. Mie, vraisemblablement en mission quelque part, car c'était pour lui un besoin d'être toujours en action. Bref, le P. Tempier et moi, nous jugeâmes qu'il ne fallait pas différer davantage, et le jeudi saint (11 avril 1816), nous étant placés tous les deux sous l'échafaudage du beau reposoir que nous avions élevé sur le maître-autel de l'église de la mission, dans la nuit de ce saint jour, nous fîmes nos vœux avec une indicible joie. Nous savourâmes notre bonheur pendant toute cette belle nuit en la présence de Notre-Seigneur, au pied du trône magnifique où nous l'avions déposé pour la messe des présanctifiés du lendemain. »

Ainsi, dit Mgr Jeancard dans ses *Mélanges*, « dans cette nuit où l'Église retrace d'une manière si vive et si touchante les souvenirs de la passion et de la mort du divin Rédempteur, le fervent fondateur et son premier disciple voulurent s'immoler, eux aussi, et prendre place, même de leur corps,

dans le tombeau de Jésus-Christ, après s'être livrés au pied du reposoir à une longue oraison qui leur avait fait contempler d'esprit et de cœur, et le Jardin des Oliviers, et Jérusalem, et le Calvaire. Après avoir pendant ces heures saintes veillé et prié comme le divin Maître l'avait recommandé à ceux de ses disciples qu'il avait rendus témoins de son agonie, ils allèrent tous deux se réfugier, se cacher, si l'on veut, sous le reposoir, qu'on appelle aussi le tombeau, et là, placés au-dessous de l'adorable Victime, et comme s'ils recueillaient les gouttes de sang qui en découlaient, là, identifiés avec Elle, ils firent entre eux le sacrifice de leur volonté propre, par un vœu d'obéissance, d'obéissance réciproque (dans lequel ils comprirent les vœux de pauvreté, de chasteté et de persévérance). Le monde rirait sottement de cette cachette sous l'échafaudage d'un reposoir ; le monde n'y peut rien comprendre ; mais nous, nous devons y voir une inspiration qui ne pouvait venir que de l'Esprit de Dieu... »

Les visiteurs du berceau de la Congrégation des Oblats s'arrêtent pieusement au pied de cet autel, devenu sacré comme une relique de famille, où, dans le silence, l'obscurité, le mystère, placés, selon l'expression si belle de Mgr Jeancard, sous l'effusion du sang de l'Agonie qui dégouttait lentement sur leur âme, tout baignés du bain divin, les deux premiers Oblats de Marie se lièrent par le triple lien qui voue à la perfection en ce monde et assure l'union de l'éternité.

VII

L'une des premières inspirations que le fervent religieux retira de cette première émission de vœux fut la vue claire des besoins de l'avenir. S'il continue à compter exclusivement sur des compagnons déjà prêtres et tout formés par le séminaire à une vie ordinaire dans le sacerdoce, le recrutement sera difficile, la fusion et l'unité de vues presque impossibles et la persévérance toujours douteuse. Il lui fut dès

lors clairement démontré qu'il fallait créer avant tout une sorte d'école apostolique, future pépinière de missionnaires et de religieux voués à la prédication.

Les jeunes recrues devaient venir de la Congrégation et du Petit Séminaire. Comment la chose se faisait, l'un des premiers venus va nous le raconter :

« C'était en 1815 ou 16, M. Abel (supérieur du Petit Séminaire d'Aix) pria l'abbé de Mazenod de consentir à être un des confesseurs du Petit Séminaire. Un jour, j'entre à la chapelle, je vois ce prêtre à genoux. Je le regarde, et me voilà électrisé. Quelle figure imposante et douce! Quelle attitude noble et pieuse! je n'oublierai jamais cette première impression. J'apprends que c'est l'abbé de Mazenod, et qu'il vient comme confesseur. Mon parti est pris, je m'adresse à lui. Il me convient beaucoup : il rendait pieux tous ses pénitents...

« Les élèves externes nous parlaient beaucoup de l'abbé de Mazenod. Ce fut une sorte d'enthousiasme pour lui. Bientôt, nous apprîmes qu'il avait acheté l'ancien couvent des Carmélites et qu'il y fondait une communauté de prêtres pour se consacrer aux missions dans les paroisses de campagne...

« Mon grand attrait était pour les Missions. La communauté naissante des Missionnaires de Provence m'attirait. Trois élèves de M. Abel, mes amis, étaient déjà dans cette maison comme novices. Des jeunes gens ayant fait leurs études ailleurs s'étaient joints à eux. Courtès, excellent sujet, très pieux et très intelligent, était le premier de ceux que j'avais connus au Petit Séminaire. Il a persévéré : il est mort supérieur de la maison d'Aix. Le second était Suzanne, mon intime ami chez M. Abel, mais mon supérieur de plusieurs années en âge et en études. Enfin, Dupuy, un peu singulier dans ses manières, mais toujours vertueux [1].

1. Dans une période de six années, de 1818 à 1823, nous devons signaler, parmi les novices et les scolastiques qui ont passé par la maison d'Aix, le P. Courtès (1798-1863), dont la ville d'Aix garde encore le pieux souvenir; le P. Suzanne (1799-1829), supérieur de la Maison du Calvaire, à Marseille, mort à trente ans victime de son zèle; le P. Moreau (1793-1846), mort

« Ce fut avec Suzanne que je traitai de ma vocation pour les Missions. Il venait me voir au Grand Séminaire, portait mes demandes et mes désirs à M. de Mazenod, et me rapportait ses réponses. On me fit attendre pendant quelques semaines.

« J'entrai en communauté au mois de juin 1819. Ce que je vis, je le dirai : Beaucoup de piété, une grande ferveur. Les conférences spirituelles, qui avaient lieu toutes les semaines, étaient le triomphe du supérieur. L'idée qu'il avait de la sainteté du sacerdoce, il la développait très bien. et il nous électrisait [1]. L'exercice de la coulpe tous les vendredis était très édifiant : on en sortait tout de feu pour la sanctification Il fallut tout de suite connaître et pratiquer la flagellation. On en parlait ouvertement. Plusieurs suspendaient leur discipline au bénitier de leur cellule. Le supérieur était très rude pour son corps. On a vu un de ses doigts avec une entaille causée par l'anneau de sa discipline. Une fois, les murs de son appartement se trouvèrent couverts d'éclaboussures, aspersion qui provenait du sang lancé par les cordes de l'instrument de pénitence. Cette rigueur, l'abbé de Mazenod l'a conservée jusqu'à sa mort... [2] »

Nous aurons bientôt l'occasion de visiter de nouveau ce Nazareth des Oblats de Marie. Il nous faut maintenant suivre leur fondateur sur un autre théâtre.

supérieur du Grand Séminaire d'Ajaccio; le P. Honorat (1799-1862), supérieur du premier groupe de Missionnaires Oblats envoyés au Canada; le P. Sumien (1802-1870), mort chapelain de Notre-Dame de la Garde; le P. Marcou (1799-1826), ardent missionnaire, mort en odeur de sainteté; le P. Jeancard (1799-1874), évêque de Cérame, auxiliaire de Mgr de Mazenod; le P. Martin, né en 1803, le vénérable doyen actuel des missionnaires; le P. Jourdan (1798-1823), qui devait ouvrir la liste des défunts de la Société; le P. Arnoux (1804-1828), mort victime de son zèle avec la réputation d'un saint; le P. Guibert (1802-1886), mort archevêque de Paris et cardinal de la Sainte Eglise Romaine. (*Notes communiquées par le R. P. Rey.*)

1. M. Chaix m'a souvent répété cette phrase : « Remerciez le bon Dieu d'avoir passé trois ans chez les Missionnaires. Vous avez pris là les idées les plus justes sur le véritable esprit du prêtre. »

2. *Mémoires inédits* de M. le chanoine Coulin.

CHAPITRE VII

MISSIONS DE PROVENCE

(1816-1820)

Sommaire. — L'œuvre des Missions. — Objections et réponses. — Le supérieur des missionnaires de Provence. — Son portrait. — S'il était vraiment orateur et dans quel sens. — Le provençal dans la chaire chrétienne. — La première mission. — Méthodes et cérémonial. — Réponse à l'objection portée par Lacordaire dans la chaire cathédrale de Nancy. — Un précieux programme laissé par le fondateur à ses disciples. — Récit d'une mission écrit par l'abbé de Mazenod. — La procession de pénitence et la visite au cimetière. — Une clôture marquée par une émouvante péroraison. — On tente d'assassiner l'abbé de Mazenod. — Calme et sérénité d'une grande âme. — En face de lui-même. — Si l'abbé de Mazenod n'était vraiment pas un homme d'étude. — Attachement aux doctrines romaines. — Obligation qu'il en fait à ses missionnaires. — Irritation gallicane et janséniste. — L'abbé de Mazenod est dénoncé au gouvernement de la Restauration. — Menaces d'orage. — Départ pour Paris.

I

Le fondateur de la nouvelle société apostolique brûlait, comme autrefois son divin Modèle à la veille de son ministère public, d'inaugurer son action sur les masses.

C'était la grande époque des missions. « Une nuée de missionnaires se précipitait du nord au midi[1] », pour rappeler la France à la foi qui l'avait faite si grande depuis le baptistère de Reims.

Les sectaires frémissaient. Ils trouvèrent des auxiliaires bien inattendus dans cette foule qui se recrute de tous les censeurs et de tous les esprits chagrins pour qui toute nouveauté ou mieux tout effort troublant leur quiétude est un spectre qu'il faut conjurer. A ceux-là, il était facile de ré-

1. Lacordaire, *Éloge funèbre de Mgr de Forbin-Janson.*

pondre, avec l'exemple de Vincent de Paul, premier instituteur des missions en France, que, sans doute, la prédication pastorale, la prédication ordinaire est la plus nécessaire aux peuples ; mais qui oserait dire, s'il a au cœur encore un peu de foi et de zèle, que la mission, la prédication plus choisie et plus abondante, n'est pas une grâce incomparable, souvent nécessaire aux troupeaux et aux pasteurs eux-mêmes ?

L'ancien condisciple de l'abbé de Mazenod, grand missionnaire lui-même, ne craindra pas de l'écrire, après dix ans d'expérience :

« Le temps de la mission, dira Mgr de Forbin-Janson, renferme un si attrayant mélange de convictions pour l'esprit, de douces émotions pour le cœur, un cours si complet d'instructions, de conférences, d'exhortations, sur les matières les plus hautes et les plus familières, un si parfait ensemble de pieux cantiques, de cérémonies imposantes et pleines d'une onction et d'une majesté toutes divines, enfin un tel enchaînement de doctrines vives et pressantes, que toutes ces vérités, quoique déjà connues, n'étant plus offertes d'une manière isolée, mais réunies et concentrées comme les rayons du soleil au foyer d'un verre ardent, l'entendement et la volonté se trouvent également pénétrés de lumière et de chaleur, et qu'alors toute résistance devient comme impossible, de telle sorte qu'on peut dire avec confiance, que le faible mérite de l'exactitude aux exercices de la mission emporte tout avec lui, que cette fidélité suffit pour le trimphe de la grâce, et que, si ce triomphe demeure incertain quant à son moment précis, il n'en est pas moins infailliblement assuré. »

Cela, M. de Mazenod le savait, il le persuadait à ses compagnons et bientôt, sous sa conduite, ceux-ci vont acquérir ce coup d'œil, cette énergie, cette rapidité, cet ordre, ces combinaisons d'exercices, de chants, de cérémonies, d'instructions. d'exhortations, de pratiques pieuses, de pompes extérieures, de saintes industries et de toutes ces œuvres de foi qui, dans les missions, touchent les cœurs en passant par les sens, ébranlent les populations, les ramènent à

Dieu, préparent et assurent la réception des sacrements de Pénitence et d'Eucharistie, et disposent à la persévérance finale[1].

Il existe à la maison d'Aix un portrait du fondateur, peint en l'année 1822; il nous le représente en chaire avec le surplis à grandes ailes, comme c'était l'usage alors, et l'étole de supérieur de mission. Son front est large, élevé, découvert; ses yeux brillent d'un doux éclat, ils tempèrent l'austérité du visage; l'attitude est droite et ferme; tout l'ensemble accuse le type parfait du gentilhomme devenu apôtre, et réunissant dans sa personne un heureux mélange de grandeur et d'humilité, de dignité et de charité, d'énergie et de douceur[2].

Un de ses fils spirituels, racontant ses souvenirs, en faisait une autre peinture non moins vivante :

« M. de Mazenod, écrivait en 1822 M. Tavernier, était d'une taille élevée et noble; son regard était ferme, puissant; il annonçait une intelligence peu commune, une volonté énergique, tempérée pourtant par la bonté et la douceur. Deux grands yeux noirs éclairaient son visage mâle et serein, et jetaient sur son front large et découvert un éclat adouci par la modestie. Je trouvai dans ses manières une grande distinction; elles annonçaient la naissance, l'éducation distinguée qu'il avait reçue, le vernis que la vie au milieu d'un monde choisi peut seule donner. Sa parole était douce, affectueuse; en l'entendant, on oubliait ce qu'avait d'un peu sévère son premier aspect; c'est par elle que s'exerçait d'abord l'empire qu'il acquérait de suite sur ceux qui l'approchaient. De tous les dons que lui avait faits le ciel, la parole fut l'instrument qui lui servit le mieux à utiliser tous les autres; un organe sonore, une voix pleine de sympathie, de justesse et d'éclat. Voilà l'arme puissante qui lui fut donnée et avec laquelle il sut conquérir et gagner à Dieu tant de cœurs. »

Voilà pour l'extérieur. Voici maintenant les autres quali-

1. Philpin de Rivière, *op. cit.*, p. 89.
2. Rambert, *op. cit.*, t. I, p. 339.

tés de l'apôtre, ces dons de l'esprit et du cœur sur lesquels la grâce vient greffer son action et l'Esprit de Dieu son influence.

« Le trait distinctif de l'esprit du P. de Mazenod, fut une disposition merveilleuse à tout rendre clair, précis, transparent ; à voir sainement, avec justesse, et à reproduire soit par la parole, soit par écrit, avec la plus grande lucidité, ce qu'il avait conçu dans la méditation ou au souffle de l'inspiration.

« Son intelligence était large et solide ; elle lui permettait de tout recevoir, de tout conserver ; de creuser un sujet et de saisir rapidement tout ce qu'il renfermait. A côté de cette faculté naturelle venait se placer une deuxième qualité, qui était le fruit de ses études. Son esprit avait beaucoup embrassé et admirablement retenu. Depuis la poésie antique et moderne, qui avait eu pour lui plus de charmes qu'on ne le croyait, jusqu'à l'art d'écrire avec élégance et pureté, qui fut le résultat de son éducation et de la lecture assidue des grands écrivains, rien ne lui fut étranger. Son goût s'était formé sous l'influence du génie des anciens ; son séjour en Italie, et la contemplation des chefs-d'œuvre de l'art dont elle est semée, achevèrent d'en développer en lui le sentiment.

« Il obtint, sans nul effort, une grande perfection dans l'art oratoire ; on peut dire de lui qu'il naquit orateur et qu'il se trouva investi de cette puissance le jour où l'éloquence lui fut nécessaire. Ce n'est pas dans l'étude pénible des règles de l'art de la parole qu'il a jamais puisé ; ce n'est pas dans la contemplation et l'imitation des modèles qu'il se forma aux luttes de l'orateur ; il le fut dès qu'il voulut.

« Son éloquence était naturelle, large, d'une correction sans mélange, forte, animée, toujours soutenue. C'est dans son âme qu'il puisa les trésors de sa parole, dans les élans de son cœur qu'il trouva le secret d'émouvoir, et dans les ardeurs de sa foi le feu sans cesse renaissant de son action. La préparation ne lui était pas nécessaire ; plus l'improvisation était soudaine, imprévue, plus elle était heureuse, plus le coup était vigoureux, le succès assuré. Il n'était ja-

mais mieux à la hauteur de tout son talent que lorsqu'il avait à triompher d'une difficulté imprévue.

« Il n'écrivit jamais ses discours; tout discours qu'il eût fallu écrire, apprendre et réciter, aurait été pour lui une entrave à l'abondance de ses idées, une gêne pour le naturel, quelque chose d'incolore qui n'aurait jamais pu égaler ce que le besoin du moment lui faisait rencontrer de vivant et d'inspiré.

« Ses discours furent aussi multipliés que ses œuvres. Il parla devant des enfants et des adolescents, devant des assemblées nombreuses, dans les églises des grandes cités, à Paris, à Marseille, à Aix et autres lieux; dans les bourgs et les villages, dans les missions, devant des masses immenses de peuple, dans les solennités; toujours son esprit, sa voix et son cœur trouvèrent le langage, le ton, la mesure, l'accent qui convenaient; toujours il sut convaincre, toucher, attendrir, arracher des larmes, faire battre les cœurs; il fut, dans toute l'étendue du mot, orateur, et orateur chrétien. Il le fut pour tous, pour les grands, pour les petits, pour les savants, pour les ignorants et les faibles. Aussi sa parole était aimée, recherchée, applaudie, et elle est restée parmi nos improvisateurs de Provence comme le type le plus élevé, le plus franc, le plus pur qui eût jamais paru dans nos chaires chrétiennes.

« Des hommes qui, depuis lors, sont devenus illustres, MM. Thiers et Mignet, n'hésitèrent pas, après l'avoir entendu, à le reconnaître pour un grand orateur.

« Pendant ses prédications de mission, il se servait de la langue provençale, qu'il parlait avec une connaissance parfaite de ses règles et de sa puissance. Durant son enfance, il l'avait apprise comme une langue maternelle. C'était le langage des campagnes et des villages; c'était aussi, dans les villes de Provence, celui de la plus grande partie de la population : les ouvriers, les marchands, les artisans, les domestiques n'en parlent pas d'autre.

« Arrivé à l'heure de ses travaux évangéliques, il sentit bien vite que le moyen le plus sûr d'être compris par les populations du Midi, c'était de se présenter à elles avec

cette langue qu'elles aimaient et dans laquelle elles avaient coutume de penser et de s'exprimer. Sa modestie et son humilité y trouvaient aussi leur compte ; la chaire, ainsi, ne pouvait plus être qu'un moyen d'opérer le bien ; les succès à y obtenir ne pouvaient pas flatter l'amour-propre ; c'était un voile jeté sur la forme oratoire ordinaire, et il fallait un zèle bien pur pour ne se plaire que dans des discours prononcés en une langue que la société choisie avait répudiée depuis longtemps[1]. »

M. Coulin, dans ses Mémoires, confirme le témoignage de M. Tavernier : « Ce que Dieu avait donné largement au P. de Mazenod, dit-il, c'était l'éloquence populaire, l'éloquence des vrais missionnaires, qu'on peut appeler l'éloquence apostolique. Jamais le P. de Mazenod n'a écrit un sermon. Quelques notes sur un tout petit morceau de papier, c'est tout ce que j'ai pu voir entre ses mains. Si, par orateur chrétien, il faut entendre un homme qui compose un discours bien conçu, en observant toutes les règles de l'éloquence, de la rhétorique et de l'art d'écrire, je ne pense pas qu'on puisse donner le titre d'orateur au P. de Mazenod. Mais il existe un art dont certains hommes ont reçu le secret de Dieu seul, qui en est l'auteur. Cet art consiste à remuer les masses par l'exposition claire, précise des vérités chrétiennes; par des mouvements oratoires bien ménagés et qui font couler des larmes abondantes. Disons mieux, cet art est celui d'éclairer les consciences, de ramener les volontés et d'opérer de nombreuses conversions. Or tel fut le talent que l'on put admirer dans un grand nombre de missions chez celui qui en était le supérieur. »

II

L'orateur, dont nous venons de peindre les caractéristiques, donna bientôt sa mesure.

1. Tavernier, ex-bâtonnier du barreau d'Aix : *Quelques souvenirs sur M. de Mazenod.*

Ce fut à la Mission de Grans, une mission restée célèbre dans les annales de la famille apostolique, parce qu'elle inaugura cette série innombrable qui, depuis le 24 février 1816, couvre notre Midi d'un réseau de grâces, répandues sur le sol provençal par le ministère des infatigables disciples de l'abbé de Mazenod.

Grans tenait de bien près à la famille Joannis. C'est là que vivait l'oncle Joannis le janséniste. « C'était d'ailleurs un peuple abandonné, absolument égaré; la foi y était éteinte; Dieu n'y était connu que pour voir son saint nom blasphémé de la manière la plus horrible, et cela par les femmes et les enfants aussi bien que par les hommes. Il est inutile de remarquer que personne ne faisait ses Pâques; le curé ne confessait pas deux hommes; les femmes même et les filles avaient pris leur parti là-dessus, et bientôt on aurait pu fermer l'église, tant elle était peu fréquentée. La moitié de la population n'y mettait plus les pieds depuis vingt-cinq ans. »

C'est dans une lettre du chef des missionnaires à son père, le président de Mazenod, que nous trouvons ce tableau désolant, que présentaient d'ailleurs, au sortir de la Révolution et de l'Empire, tant d'autres paroisses dans nos diocèses autrefois si religieux.

Aussi, quels accents de reconnaissance et de joie, quand la bénédiction du ciel vient féconder les sueurs apostoliques des missionnaires! Le supérieur écrit au P. Tempier .

« Il est absolument impossible que je vous ecrive, mon bon frère et ami; nous n'avons pas le temps de manger, pas même celui de dormir. Je devrais être en ce moment au bureau de *pacification;* mais j'ai dû écrire à M. Guigou (vicaire capit.). Je vous envoie cette lettre ouverte, afin que vous la lisiez et la fassiez lire à nos amis. Si j'entrais dans les détails, vous pleureriez d'attendrissement. Je vous regrette dix fois par jour; la religion était perdue dans ce pays sans la mission; elle triomphe. Si nous en *crevons*, je ne m'en plaindrai pas... »

Il ajoute, dans la lettre au président :

« Les confessionnaux des quatre missionnaires étaient assiégés dès trois heures du matin, et je vous le dirai, puisque c'est fait, nous y sommes restés jusqu'à vingt-huit heures de suite... Le froid excessif n'empêchait pas que l'église ne fût remplie dès trois heures du matin. Trois heures d'exercices ne lassaient pas la sainte avidité de ces bons habitants; il se hâtaient le soir de revenir des champs pour prendre leur place. »

Le *Journal* reçoit, lui aussi, les confidences de l'apôtre qui regretta, toute sa vie, qu'on n'eût pas écrit dans son merveilleux détail le récit complet de cette mission, la première, celle qui laissera dans son cœur un impérissable souvenir.

« Ardents dans leur retour sincère à la religion, les habitants de Grans signifièrent aux charretiers de Salon de prendre un autre chemin s'ils ne voulaient pas renoncer au blasphème, et ils y tinrent la main. Une pauvre femme de Saint-Chamas, qui venait vendre du poisson, reçut un énorme soufflet d'une femme de Grans, pour s'être émancipée à proférer une parole injurieuse à Dieu. Un homme que j'avais confessé, et qui, comme les autres, avait promis de ne plus blasphémer, vint un jour me trouver dans un état de confusion à faire de la peine. « Qu'avez-vous donc, mon « ami, lui dis-je, pour être si triste? — Hélas! mon père, « me répondit-il en provençal, *me na esquia un.* » Il voulait parler d'un blasphème qui lui était échappé malgré lui. « Mais, ajouta-t-il, je m'en suis donné de la belle façon. » Voici comment. Le brave homme allait à son champ, faisant marcher devant lui son âne chargé de fumier. Tout à coup l'animal regimbe et jette à bas sa charge. Dans le premier moment de colère, mon pauvre homme, pris au dépourvu, laissa échapper un de ces mots qui lui étaient familiers avant sa conversion; mais à peine l'eut-il proféré qu'il s'aperçut de ce qu'il crut être une grande faute. Il se saisit de son fouet, et, après en avoir administré quelques bons coups à l'âne, cause de tout ce malheur, il s'en donna à lui-même à toute force, comme si on lui avait appris ce que c'était que se donner la discipline : « C'était, me disait-

« il, pour se punir et être plus retenu une autre fois. » Je rassurai ce brave homme et le renvoyai content, et moi je demeurai stupéfait d'édification. »

III

Le lecteur sera sans doute jaloux de connaître les méthodes et les règlements adoptés dès l'origine et que, dans un fâcheux esprit de dénigrement inspiré par le besoin de faire de la conciliation à outrance, les catholiques libéraux avaient mis à la mode au moment où ces paroles furent prononcées à Nancy, le trop habile panégyriste de Mgr de Forbin-Janson a appelé « des cérémonies étrangères, inconnues de la tradition catholique ». Pour être juste, il convient d'ajouter que Lacordaire place cette « étrange » appréciation sur les lèvres des opposants; mais, le grand orateur eût bien dû, ce semble, les réfuter vigoureusement avec son incomparable puissance [1].

1. Dans son intéressante *Vie de Mgr de Forbin-Janson*, le R. P. Philpin de Rivière est amené à traiter de l'objection. Voici comment il répond à celle que les détracteurs dirigeaient contre la profusion de mise en scène.

« Pour assurer le succès de la cause divine qui lui est confiée, il ne suffit pas au missionnaire de planer comme un ange au-dessus de son auditoire ou de discourir comme un sage académicien. A l'exemple du divin Maître, il doit savoir descendre, converser avec les hommes, attirer leur attention, se plier à leurs faiblesses, à leur ignorance, à leurs infirmités. Avant d'arriver à l'intelligence, avant de vaincre les résistances du cœur et de réduire la volonté, il doit se rendre maitre des dehors de la place, employer toutes les industries de la charité, passer par la porte des sens. Tentures, fleurs, processions, flots d'encens, cantiques, fanfares et coups de canons, rien de tout cela n'est strictement nécessaire; c'est un développement accidentel du culte; c'est le cantique des trois enfants, invitant toutes les créatures à louer le Seigneur au moment des nouvelles prodigalités de la grâce et de la puissance. C'est le cantique de saint Patrice s'enveloppant, pour ainsi dire, de tous les mystères de la foi pour se présenter à l'Irlande encore infidèle, et s'enveloppant de toutes les créatures et puissances visibles pour tout présenter et tout offrir au divin Maitre.

« Par ces déploiements extérieurs, le missionnaire se trouve exposé à la critique des esprits superbes. A quoi bon ces fleurs? A quoi bon ces tentures? Est-ce le nombre des cierges qui sauve les âmes? Les missionnaires ne se sont-ils pas appuyés sans discrétion sur des moyens hu-

L'abbé de Mazenod lui en eût au besoin fourni le moyen, en lui envoyant le simple récit de la Mission de Marignane, où se retrouvent les méthodes, les procédés et les détails cérémoniaires, qui marquèrent par la suite toutes les saintes entreprises de nos vaillants évangélistes. Il faudrait reproduire en entier ce récit, véritable traité de tactique apostolique. Les dénigrants y trouveraient la preuve que la tactique, loin de s'éloigner de la tradition chrétienne, y ramène et les autres béniraient Dieu d'avoir si bien inspiré l'auteur de ce programme, justement demeuré cher à la famille du P. de Mazenod.

Nous en donnerons au moins les grandes lignes :

« Nous sommes arrivés en vue de Marignane à quatre heures du soir. Les fidèles et le pasteur, en ayant été avertis, sont venus à notre rencontre jusqu'à la chapelle de Saint-Nicolas. Avant d'y arriver, lorsque nous nous sommes aperçus que le peuple s'approchait, nous nous sommes prosternés, selon notre usage, pour adorer Notre-Seigneur Jésus-Christ, lui rendre ce premier tribut d'hommage, lui offrir les travaux de notre ministère et diriger notre intention à la plus grande gloire de son saint nom. M. le curé s'étant approché, nous nous sommes de nouveau prosternés pour adorer la croix qu'il portait à la main. Avant de la faire baiser et de la remettre entre les mains du supérieur de la mission, le curé a adressé aux missionnaires une courte harangue dans laquelle il leur a témoigné la joie qu'il avait de les voir venir au milieu de son peuple pour lui montrer la voie du salut.

« Le supérieur, ayant reçu la sainte croix des mains du curé, s'est levé, l'a fait baiser aux missionnaires qui étaient restés à genoux, et a béni le peuple. La procession s'est

mains et d'un goût douteux? N'ont-ils pas commis des imprudences... des prodigalités?

« C'est possible. L'infirmité humaine se glisse dans les missions comme partout. Mais il y a des infirmités qui sont bénies et qui font sourire le ciel. Comme Madeleine aux pieds du Seigneur, le missionnaire vient sans consulter le monde : il brise le vase d'albâtre qu'on aurait pu vendre avec avantage, et répand à profusion le parfum du vase précieux. »

ensuite acheminée vers la chapelle de Saint-Nicolas, qu'elle avait dépassée pour aller à la rencontre des missionnaires. On y est entré pour chanter l'hymne *Iste confessor*, l'antienne et l'oraison de saint Nicolas, patron de la chapelle et de la paroisse. On s'est rendu ensuite à l'église principale en chantant les litanies des saints.

« Ce qu'il y a eu de remarquable dans cette réception, c'est l'empressement, la joie, les transports du peuple, qui, malgré un vent impétueux, s'était porté en foule jusqu'à Saint-Nicolas, et témoignait ses sentiments par les paroles les plus expressives. On se prosternait de tous côtés au passage des missionnaires, en poussant des cris de joie et en chantant spontanément, par une sorte d'explosion de piété, le premier verset du cantique : *O missien tant desirado*. On voyait des personnes élever les bras au ciel avec transport, d'autres les ouvrir avec affection en versant des larmes et en donnant mille bénédictions aux envoyés du Seigneur.

« Ce qui n'est pas moins remarquable, et donnera une idée de l'esprit des bourgeois du village, c'est que ni le maire, ni les fabriciens n'ont cru convenable à leur dignité de venir au-devant des ambassadeurs de Jésus-Christ. Le maire a poussé si loin la réserve due à son importante place, qu'il n'a pas assisté au discours d'ouverture ni à la bénédiction qui a suivi.

« Cela n'a pas empêché que l'église ne fût pleine. Au retour de la procession, on a exposé le saint Sacrement et chanté le *Veni Creator*. Le supérieur a fait le discours d'ouverture, qui a été suivi de la bénédiction. Après les avis, tout le monde s'est retiré en paix.

« Le soir, le curé et les missionnaires ont commencé la visite des habitants. Ils avaient été prévenus par les fabriciens. Quoique le maire se fût conduit d'une manière si peu convenable, nous avons jugé à propos de commencer par lui notre visite. Il a paru embarrassé, peut-être était-ce de son procédé, peut-être aussi de ce que nous le trouvions dans un appartement qui ne répondait pas à l'idée que nous devions avoir de sa position officielle.

« Le 18, *premier lundi*. On a sonné à quatre heures pour

commencer à cinq. On a fait la prière du matin, chanté un cantique, puis l'instruction a eu lieu ; elle a été suivie de la messe et de la bénédiction du saint Sacrement. Enfin seconde messe, au commencement de laquelle on a chanté le cantique du départ.

« Après le déjeuner, les missionnaires ont recommencé les visites jusqu'à midi. Ces visites ne sont pas très amusantes, mais elles sont très importantes, parce qu'elles rapprochent les missionnaires du peuple qu'ils viennent évangéliser. Ils se montrent à lui dans toute l'affabilité d'une charité qui se fait toute à tous ; ils gagnent ainsi le cœur des plus indifférents ; ils sont à même d'encourager, de presser, de combattre certaines résistances, et chemin faisant, il leur arrive de découvrir des désordres qui souvent avaient échappé à la sollicitude d'un pasteur, même zélé. C'est ainsi qu'aujourd'hui nous avons trouvé deux personnes qui, sous le couvert du mariage, qu'elles n'avaient pourtant jamais contracté, vivaient, depuis plusieurs années, dans le concubinage, sans qu'on s'en doutât ; elles seraient peut-être mortes dans cet état sans la visite que nous leur avons faite.

« Dans ces visites, il faut avoir soin d'entrer dans toutes les maisons, même celles où l'on prévoit que l'on sera mal reçu : n'y eût-il que le mérite de souffrir quelques mépris pour Notre-Seigneur Jésus-Christ, on en retirerait toujours un très grand profit ; ces mépris ne sont pas à négliger dans l'exercice d'un ministère si sublime, dont les peuples font en général tant de cas..... »

Le récit continue à donner, jour par jour et heure par heure, le détail des réunions, les sujets d'instructions, les avis et les cérémonies instituées pour frapper l'imagination des fidèles et préparer leur retour à Dieu. Voici ce qui concerne la procession de pénitence, depuis devenue si célèbre en Provence et partout où on l'a imitée :

« Après le sermon, le supérieur est monté en chaire pour donner les avis sur la procession de pénitence.

« Ce n'est qu'après les plus mûres réflexions, après avoir consulté Dieu et considéré les avantages et les inconvénients

de la cérémonie qu'on allait faire, qu'on s'y est déterminé. Le résultat heureux qu'on a obtenu a prouvé que l'inspiration en venait de Dieu, comme on avait cru le reconnaître d'avance.

« Il s'agissait donc de prévenir les fidèles que les missionnaires étant venus en quelque sorte unir leur sort à celui du peuple de Marignane, ils voulaient prendre part à la procession de pénitence qui allait se faire, de manière à pouvoir attirer et sur eux et sur le peuple la miséricorde de Dieu. Pour obtenir cette faveur, le supérieur, sur qui repose principalement la sollicitude de la mission, s'est offert en ce jour comme une victime à la justice de Dieu, comme l'homme de péché, comme le bouc émissaire, chargé des iniquités de tout le peuple, espérant, par l'humilité de cette action faite en union des humiliations de Notre-Seigneur, détourner la colère de Dieu, apaiser sa justice et appeler les grâces de conversion nécessaires à tant de pécheurs endurcis, qui croupissent depuis si longtemps dans le péché, et qui témoignent si peu de désir de sortir de ce bourbier.

« Tels sont uniquement les sentiments qui nous ont animés dans cette démarche. La pensée que le spectacle touchant de cette humiliation pourrait faire quelque impression n'a été que très secondaire. Cette espérance seule n'aurait pas été capable de nous déterminer à braver les obstacles que la sagesse humaine pressentait.

« Le sermon fini, le supérieur est donc monté en chaire pour préparer les esprits. Il a insisté sur la nécessité d'une grande expiation, sur l'exemple de Notre-Seigneur, sur celui de plusieurs saints, et entre autres de saint Charles Borromée, qui, dans des calamités moindres, puisqu'il ne voulait détourner que des fléaux temporels, tandis que nous voulions détruire l'horrible maladie du péché qui dévore et perd les âmes, avait fait ce que les missionnaires allaient reproduire... Enfin il a invité le peuple de Marignane à imiter le peuple juif et à jeter sur le supérieur de la mission toutes ses fautes, avec la douleur dans le cœur, se comparant, lui, au bouc émissaire repoussé dans le désert, chargé de toutes les iniquités du peuple, seul digne du courroux

du ciel. Mais, se reprenant aussitôt, il s'est tourné vers la croix, disant que, même dans cet état d'abjection, il mettrait en elle toute sa confiance, qu'il l'embrasserait et ne s'en séparerait jamais, et qu'il ne risquerait rien ainsi, au contraire, qu'il avait tout lieu d'espérer miséricorde et pardon. Ce mouvement a fait impression. Il a annoncé qu'il se dépouillerait du surplis, symbole de l'innocence, puisque maintenant il représentait les pécheurs. Il l'a quitté, en effet, et l'a déposé sur la chaire, d'où il est descendu pour aller au pied de l'autel recevoir de la main du curé en chape une grosse corde qu'il a nouée autour du cou ; puis, ayant ôté les souliers et les bas, il a pris la croix des pénitents, et, dans cet état, il s'est placé à la tête de la procession, tandis que le peuple et le clergé chantaient alternativement le *Parce Domine* et un verset du *Miserere*. Les larmes de tous les assistants étouffaient les voix, et l'impression de la grâce a été subite ; les plus endurcis ont été touchés. Tous n'ont pas été aussi dociles aux inspirations du Seigneur ; mais il y a eu assez de vaincus par cet acte d'expiation pour qu'on ait lieu d'être satisfait de l'avoir offert à la Majesté divine.

« La procession a parcouru les rues du village, qui étaient remplies d'eau, de boue et de fumier; il semble qu'en foulant sous les pieds ces ordures, il en rejaillissait des sources abondantes de grâces.

« Cette cérémonie a produit le plus grand effet.

« La procession, qui s'est faite dans un recueillement remarquable, étant rentrée, le supérieur a remis la croix à un acolyte, et il s'est prosterné au pied de l'autel, la face contre terre ; il a continué, dans cette attitude, de prier pour la conversion du peuple ; il ne s'est levé qu'après la bénédiction. Il est rentré alors dans la sacristie, et l'empressement qu'on a mis pour lui essuyer les pieds, qu'un missionnaire, par un mouvement spontané d'humilité, ne put s'empêcher de baiser, a produit une explosion de sensibilité dont le souvenir s'effacera difficilement de la mémoire de ceux qui en ont été les témoins. Le cœur ne put plus contenir ce qu'il renfermait de joie et de consolation, et les sanglots et

l'abondance des larmes manifestèrent les sentiments délicieux dont l'âme était remplie.

« Après la bénédiction, on a congédié les hommes. Les filles et quelques femmes se sont assemblées dans la chapelle des pénitents.

« Nous avons établi dans nos missions cette assemblée particulière des filles, pour leur faire toucher du doigt la nécessité de renoncer aux danses et aux promenades avec les jeunes gens. L'expérience nous a prouvé que c'était le meilleur et peut-être l'unique moyen de les faire revenir d'un préjugé que tant de passions favorisent. On ne permet point aux jeunes filles qui n'ont pas fait leur première communion de se trouver dans ces assemblées, parce qu'on y parle sans détour, et on met le danger dans tout son jour, en rappelant avec horreur tout ce qui se passe dans ces assemblées abominables, et en découvrant les intentions perfides de ceux qui n'ont d'autre but que de les séduire. Il faut parler avec une grande autorité et beaucoup de véhémence : c'est un des exercices les plus importants de la mission.

« Cette fois-ci, l'effet a été complet, et jamais il ne fut moins attendu, parce que les filles avaient jusque-là montré des sentiments si contraires à ce que l'on doit exiger d'elles, que les missionnaires commençaient à en être alarmés. A l'amour pour la danse, qui est une passion effrénée dans ce pays-ci ; à l'habitude, ou, pour mieux dire, à la volonté très prononcée de n'y point renoncer, se joignait une prévention presque invincible contre la congrégation et le très petit nombre de filles qui la composaient ; il faut même ajouter un dépit très vif et très enraciné contre le curé. Il fallait l'emporter sur tant de passions ; la grâce du bon Dieu a triomphé.

« L'impression a été profonde ; les larmes n'ont pas discontinué de couler, et le résultat a été que toutes se sont fait inscrire pour être reçues de la congrégation.

« L'exercice fini, ces filles ne se possédaient pas de joie elles se la témoignaient mutuellement, en s'embrassant du meilleur de leur cœur.

« Les missionnaires sont passés de là au confessionnal pour entendre les hommes, et, à huit heures, on a sonné la prière du soir, à laquelle un très grand nombre de personnes se sont encore rendues. L'église était pleine. On a donné quelques avis sur les événements de la journée... »

C'est à regret, on le comprend, que nous devons tailler sans pitié dans cette intéressante mise en scène des méthodes de nos missionnaires provençaux. Mais, comment omettre de mentionner la non moins fameuse procession au cimetière :

« ... A la pointe du jour, on a été prêt pour aller processionnellement au cimetière. Tous ceux qui étaient à l'église, hommes et femmes, s'y sont rendus. On chantait en allant le *Miserere* et le *De profundis*, intercalant à chaque verset le *Requiem æternam*, etc. Arrivés au cimetière, on a fait une deuxième absoute autour de la fosse qui avait été ouverte exprès pour la cérémonie. Après l'absoute, le supérieur a dit quelques mots que le lieu et la circonstance inspiraient. Il a terminé en montrant à tous les yeux une tête de mort qu'il a jetée dans la fosse. Cette fosse restera ouverte jusqu'à ce que quelqu'un de ceux qui l'écoutaient vienne la combler.

« Il ne faut pas que ce petit discours dure plus de dix minutes. C'est l'heure du travail, mais il faut que le peu de paroles que l'on dit soient animées et succulentes de force et de vérité. Les larmes de tous les assistants prouvaient le bon effet que produisait sur eux une cérémonie si touchante. On ne s'est retiré qu'après avoir baisé la terre du cimetière, qui vaut, à elle seule, un éloquent discours... »

En voilà assez pour faire entendre ce qu'était le cérémonial, tant critiqué par les ennemis de l'Eglise sous la Restauration et qui a survécu, au moins dans ses éléments essentiels, à la critique et au dénigrement. On sait, en particulier, l'effet prodigieux que ne cessent de produire, après trois quarts de siècle, les cérémonies de la promulgation du Décalogue, du Renouvellement des promesses baptismales, de la Consécration des enfants,puis de la paroisse, à la Très-Sainte Vierge, et surtout cette plantation de la Croix qui reste le triomphe de nos missions.

IV

Les archives des missionnaires Oblats abondent en témoignages du zèle prodigieux que déployait leur zélé fondateur en ces courses à travers la province natale. Il y aurait tout un livre à écrire sur ce sujet. On l'écrira sans doute un jour. Pour nous, pressé par la marche et la multitude des événements qui remplissent cette vie vraiment « pleine de peines et de mérites », il nous faut passer sur ces choses, le cœur navré de les laisser sur la route, à peu près comme le voyageur emporté à toute vitesse qui voit courir et disparaître tant de beaux paysages, tant d'admirables oasis, où il ferait si bon de s'arrêter et de vivre.

Citons du moins, et presque au hasard, quelques traits entre d'autres non moins dignes de notre admiration.

C'était à Aix, pour la clôture de la grande mission de 1820. Comme plus tard, à Notre-Dame, contrariées dans leurs habitudes, les assidues de Saint-Sauveur se plaignaient de l'invasion des nefs d'ordinaire si calmes de leur chère métropole. Quelques chanoines eurent l'imprudence de se ranger à leur avis et l'un d'eux, dit-on, se lamentait de ce que le chœur envahi, lui aussi, et les stalles capitulaires gardaient de cette invasion « une graine animée ». Le peuple l'apprit, l'irritation fut extrême. M. de Mazenod ne savait plus comment se soustraire aux ovations de la multitude, qui l'attendait au sortir du sermon pour le ramener triomphalement à la Mission. Les chanoines couraient quelque danger et, le jour de la clôture, annonçait-on, quelques exaltés se promettaient de les faire repentir du mot outrageant resté dans la mémoire du peuple.

L'archevêque, Mgr de Beausset-Roquefort, pria l'abbé de Mazenod de trouver le moyen de ramener cette multitude dans son discours de clôture et d'y parler de manière à apaiser le peuple, sans froisser les chanoines.

— Il faut, dit le prélat, que le chapitre soit satisfait, sans que le peuple soit humilié,

« C'était, dit M. Coulin dans ses *Mémoires*, une tâche bien difficile. Pendant la procession de clôture, je parlai plusieurs fois à M. de Mazenod, qui ne cessait de me dire : « Prie, prie pour moi ! » Il n'avait rien écrit, mais je voyais en lui un recueillement profond, empreint d'une grande tristesse. On arrive à la métropole. Il monte en chaire. Vis-à-vis de lui, avaient pris place l'archevêque, le chapitre avec tout le clergé de la ville et des environs. Une foule immense avait envahi la vaste église. Le sujet du discours, fait en langue provençale, fut le triomphe de la Croix et le discours fut très beau. Mais, là où l'orateur se surpassa, ce fut dans la péroraison où, après un grand éloge des fidèles qui avaient suivi la mission, parlant toujours à ce même peuple, il lui montra le chapitre de la métropole, cédant, pour l'amour du bien, le chœur de l'église en faveur des hommes. « Ce n'est pas étonnant, s'écria-t-il, car, le vénérable chapitre est composé d'hommes qui... » Suivit une phrase particulière à l'adresse de chacun des chanoines, rappelant le courage de chacun d'eux pendant la Révolution, l'héroïsme de leur attachement à la foi dont ils étaient les confesseurs. Tout l'auditoire pleurait... »

L'archevêque ravi se leva et pria l'orateur de bénir à sa place ce peuple ainsi retourné par la puissance de sa parole.

« Surpris de cette apostrophe, le P. de Mazenod hésita un instant et parut se refuser par modestie à un acte qui appartenait au premier pasteur du diocèse ; mais, comme l'archevêque insistait et semblait, en conférant l'honneur, demander l'obéissance, le prédicateur détacha lentement de son cou sa croix de missionnaire, et, après l'avoir baisée, il bénit l'auditoire avec cette croix. »

Or, au sortir de cette scène émouvante, il s'en passa une autre, qui montra comment le ciel veillait sur son élu. Nous la laissons raconter par un des jeunes novices de la Mission :

« Le P. de Mazenod, dit-il, par ses prédications, avait eu le bonheur de convertir une jeune femme qui vivait en concubinage. La convertie avait pris une résolution énergique ;

elle s'était enfuie de la maison de son séducteur avec l'enfant qu'elle avait eu de lui. Cet homme alla la chercher, et il épuisa tous les moyens de persuasion pour la décider à retourner auprès de lui. Elle fut inflexible; alors, transporté de fureur, il la poignarda, elle et son enfant. Mais il s'en fallait que sa rage fût satisfaite. Il y avait une autre victime qu'il avait bien autrement soif d'immoler : c'était le saint apôtre dont la parole ardente lui avait ravi l'objet de sa passion. Le P. de Mazenod prêchait en ce moment à la métropole; le meurtrier s'y dirigea précipitamment, en disant tout haut qu'il venait de faire deux victimes, mais qu'il lui en fallait une troisième, qu'il l'aurait à tout prix. Il alla se poster sur la place de la métropole, près de la fontaine qui s'y trouve; c'était par là que devait passer le P. de Mazenod pour retourner à la Mission.

« En effet, après être descendu de chaire, il prenait justement cette direction, lorsqu'il fut joint par un directeur du grand séminaire qui l'entraîna à l'archevêché, sans se douter aucunement du danger auquel il l'arrachait par cette démarche. L'assassin était posté trop loin pour pouvoir arriver avant que les deux prêtres fussent entrés à l'archevêché, mais il vint se mettre en sentinelle près de la porte, espérant bien retrouver sa victime quand elle sortirait.

« Le P. de Mazenod passa un temps assez long à l'archevêché, puis, toujours accompagné du sulpicien qui l'avait amené, il sortit par une porte donnant sur le jardin, qu'il traversa pour aller déboucher dans la rue voisine, par une petite porte pratiquée dans le mur de clôture et située en face du grand séminaire. De là il se dirigea vers la Mission, toujours dans la plus grande ignorance de ce qui s'était tramé à son sujet. Arrivé à la place des Carmélites, il voit quelqu'un de sa connaissance qui l'aborde tout effaré : « Comment, lui dit-il, vous êtes là! le bruit court dans la ville que vous avez été assassiné! »

« C'est que, pendant le temps qui s'était écoulé depuis sa sortie de la métropole jusqu'à ce moment, bien des choses s'étaient passées. Le double crime mentionné plus haut s'était ébruité; ce premier fait, rapproché des menaces de

mort proférées contre le P. de Mazenod, avait jeté l'émoi dans la cité tout entière et donné lieu aux suppositions les plus sinistres.

« La police, avertie, cherchait activement le meurtrier dans toutes les directions; ce dernier, voyant qu'il avait manqué son coup, et que d'ailleurs il allait être saisi d'un instant à l'autre, s'enfuit vers un lieu écarté où il se pendit. »

V

Ces triomphes glissaient sur la grande âme du missionnaire sans l'émouvoir ni l'enorgueillir. Les cahiers de ses retraites sont éloquents. Ils nous révèlent le secret de cette union avec Dieu qui préserve de la superbe et entretient dans l'humilité.

« Jusqu'à présent, » écrit-il, un jour, que, pour sa santé, le P. Tempier l'avait obligé à se réfugier pour quelques semaines à Mazargues, « j'ai pu me considérer comme une personne privée qui doit songer à son salut et faire tout au monde pour y parvenir; c'est bien: mais maintenant je dois faire une autre réflexion d'une très grande importance, c'est que ma position est changée. Autrefois, si j'étais lâche et tiède, c'était certainement un grand malheur pour moi; mais il était aisé d'y remédier, les suites n'en étaient pas funestes pour d'autres. Aujourd'hui, si je ne suis pas fervent et saint, les œuvres que le Seigneur m'a confiées s'en ressentiront, le bien languira, et je serai responsable de ce désordre, motif pressant pour me renouveler dans l'esprit de ma vocation et prendre des mesures efficaces pour devenir saint... »

Il profitait de ces répits imposés par l'obéissance encore plus que par les excès de fatigue du fervent missionnaire pour se retremper dans l'étude. On a beaucoup trop dit, en effet, que M. de Mazenod ne fut pas un homme de cabinet, mais bien un homme d'action et un homme d'oraison. La vérité est qu'il éprouvait un véritable désespoir de se trou-

ver loin de ses chères études d'antan et que sa plus pure joie, dans la solitude, fut toujours de se retremper à la source des doctrines qu'il aimait.

Ces doctrines, nous l'avons dit, étaient celles qu'il avait appris à aimer au contact de ses maîtres, à Venise, les doctrines romaines. L'attrait ne laissait pas que d'être singulier, à ce moment de notre histoire. Lamennais ne l'avait point encore popularisé, et toutes les faveurs, comme toutes les chaires dans les grandes écoles cléricales, se trouvaient réservées aux partisans des opinions gallicanes. Il fallait du courage, disons-le, de l'audace, au jeune chef de la société nouvelle, pour afficher ce zèle doctrinal qui lui fera écrire bravement dans les constitutions des Oblats :

« Tous les membres de la Société font profession d'obéissance, premièrement au Souverain Pontife ; ensuite, pour le ministère extérieur et pour tout ce qui n'est pas contraire aux constitutions, aux évêques des lieux dans lesquels ils sont placés. » Il voudra que ses enfants n'embrassent, ne suivent et n'enseignent que les pures doctrines romaines.

« Ils ne doivent, dit-il, enseigner que les auteurs qui font profession d'entier dévouement à la chaire de saint Pierre, afin que leurs élèves puisent dans ces sources, qui sont les seules sources pures et limpides, les eaux salutaires de la vraie sagesse dont ils doivent un jour abreuver les peuples. »

Il insistera sur ce point capital, et en ajoutant : « L'observation de cet article étant d'une extrême importance, il est spécialement recommandé à la vigilance, non seulement des supérieurs des grands séminaires, mais à celle des provinciaux, et par-dessus tout à celle du Supérieur général. »

L'abbé Coulin, qui devait à cet enseignement le courage de son dévouement aux doctrines chères à M. de Mazenod, son premier maître, l'a marqué, dans ses *Mémoires* : « Il s'enfermait souvent pour étudier la Théologie de saint Liguori. Il ne voyait que cet auteur... Je crois que les missionnaires de Provence ont eu une large part à la propagation de cet ouvrage dans notre pays. En Provence du moins,

il n'a été connu que par les vives recommandations de M. de Mazenod. »

Nous verrons plus tard l'ardent, ou, comme on disait déjà alors, le fougueux ultramontain, acclamer l'initiative du génie, si malheureusement dévoyé depuis, dont Dieu se servira pour tirer notre France des ornières du vieux parlementarisme ou du particularisme gallican, en la ramenant au centre de l'unité catholique. En attendant, l'esprit d'erreur frémit au premier lever de ce soleil radieux dont nous, les héritiers de tant de luttes, nous avons joui au jour de la proclamation conciliaire du mois de juin 1870. Un vieux gallican, irrité et mis hors de lui par l'audace du jeune missionnaire, s'oublia jusqu'à appeler sur la tête de celui-ci les coups du bras séculier, conjurant le ministre des cultes de déployer les sévérités des lois existantes — il y a toujours des lois de ce genre dans l'arsenal des persécuteurs — sur la société naissante.

Le malheureux ne craignit pas de dénoncer nommément le fondateur des Missions de Provence — qu'il appelait un sieur de Mazenod, soi-disant missionnaire — comme un homme dangereux à cause de ses principes sur la hiérarchie pontificale, osant enseigner publiquement que le Pape est *infaillible*, et odieux à tous les bons prêtres de la contrée.

Le jansénisme veillait aussi. Le hideux serpent, dont la perfidie est demeurée proverbiale, vivait toujours, même dans les cœurs qui s'en croyaient le plus délivrés. Il leur inspira de décrier la pratique suivie par les missionnaires dans l'administration des sacrements. On les taxa, quelquefois dans l'assemblée des fidèles, de laxisme. On ressuscita la vieille querelle fébronienne de l'obligation de la messe paroissiale, la défense de communier dans les chapelles de religieux pendant le temps pascal.

Le préfet du département, M. de Villeneuve-Bargemont, se laissa circonvenir et parla de retirer aux missionnaires l'usage de l'église des Carmélites, où le bon P. Tempier, en l'absence de son supérieur et de ses frères, multipliait les efforts d'un zèle fécond en fruits de salut [1]. On parlait aussi

1. Cette église de la Mission, restée si chère à la Congrégation des

d'obliger la nouvelle Société à se fondre dans celle des Missions de France, autorisée, celle-là, par ordonnance royale du 25 septembre 1816.

L'orage s'annonçait menaçant et terrible. La moindre des résolutions que les envieux et les mécontents prêtaient au gouvernement de Louis XVIII n'allait à rien moins qu'à la ruine totale de l'œuvre nouvelle. L'abbé de Mazenod se décida à plaider lui-même une cause si chère. Il s'arracha aux délices de sa vie apostolique, pour prendre ce rôle de négociateur où il excella toujours, comme on l'a vu dans tant de graves occurrences, soit qu'il s'agît des grands intérêts généraux de la sainte Église, soit qu'il lui fallût défendre des intérêts plus particuliers aux églises de Provence.

Il partit donc pour Paris, où va se décider une autre affaire, qui exercera sur l'avenir du fondateur et de sa société une action décisive.

Oblats, ne mérite pas le dédain qu'il était de bon ton, en un certain monde de critiques chagrins, de lui prodiguer, à ce moment de luttes. Mgr Jeancard l'a justement fait observer dans ses intéressants *Mémoires*, malheureusement inachevés : « L'édifice est un véritable monument qui mérite d'être remarqué. Le plan en a été donné, dit-on, par le célèbre Puget, et n'est pas indigne de ce grand artiste français, l'héritier et presque l'émule du génie de Michel-Ange ; on y voit l'art grec, seul en faveur du temps de Puget, s'épanouir dans toute son élégance classique. Une coupole fort élancée couvre presque entièrement l'espace qui n'est pas compris dans le sanctuaire et dans les chapelles latérales, d'ailleurs peu profondes. Cette coupole, au centre d'une croix grecque, présente un beau couronnement d'un effet religieux assez saisissant. Ses deux chapelles latérales sont dédiées, l'une à saint Liguori, choisi tout d'abord et quand il n'était encore que béatifié pour l'un des patrons des missionnaires, et l'autre à sainte Thérèse, en mémoire de l'ordre du Carmel, jadis possesseur de ce lieu. »

CHAPITRE VIII

ONCLE ET NEVEU

(1817-1822)

SOMMAIRE. — Retour d'exil. — L'abbé Fortuné de Mazenod rejoint à Aix son neveu. — Comment il vivait à la Mission. — Les chaufferettes. — Mgr de Miollis intervient providentiellement pour ouvrir à la société nouvelle sa grande voie définitive. — Le Manrèze du fondateur. — Hésitations chez quelques-uns. — Une belle journée pour la Provence et pour l'Église. — Au Laus. — Le P. Tempier s'y établit comme premier supérieur local de la Société des missionnaires. — Périls du côté de la situation politique. — La mission de Marseille. — Rôle qu'y remplissent les missionnaires de Provence. — Prédication en plein air sur le quai. — Enthousiasme de la foule autour du P. de Mazenod. — Plantation de la Croix sur la roche des Accoules. — Les curés de Marseille demandent au fondateur de s'établir parmi eux. — Incertitudes et leur grave motif. — Les missionnaires de Provence s'installent au Calvaire. — Pauvreté de l'établissement primitif. — Comment on construisit l'église. — Une coterie cherche à écarter le choix du roi pour l'évêché de Marseille. — Conduite du P. de Mazenod en cette occasion. — Le pli au grand sceau. — Sérénité de l'élu.

I

Les exilés de Palerme s'étaient enfin décidés à rentrer en France, d'où les tenait éloignés la crainte de paraître pactiser avec les idées révolutionnaires, si opposées à leurs principes, à leur éducation et à leur fidélité dans l'épreuve. Ils arrivèrent à Marseille vers la fin du mois de février 1818. Ce fut à qui leur témoignerait plus d'accueil. Le préfet, M. de Villeneuve-Bargemont; le général commandant la division, baron de Damas, l'intime ami d'Eugène et pieux comme un chrétien de la primitive Église; le maire, chevalier de Montgrand, compagnon d'exil à Turin; le commandant de la garde nationale, M. de Panisse-Passis, un ami intime des Mazenod,

se disputaient à l'envi l'honneur et la joie de fêter la bienvenue des nouveaux rentrés, le président de Mazenod, le contre-amiral et sa femme, l'abbé Fortuné. Celui-ci fut sollicité de fixer son séjour à Marseille par l'abbé Martin-Compian, vicaire général d'Aix en résidence au centre du département, ancien grand vicaire de Mgr de Belloy. Le vénérable ecclésiastique avait beaucoup apprécié son ancien collègue, l'abbé André, et il reportait sur le neveu la vive affection qu'il portait au regretté défunt. Mais l'heure n'était pas venue encore, et l'abbé Fortuné se hâta de rentrer à Aix, laissant ses deux frères à Marseille où ceux-ci établirent leur résidence.

Pendant que l'abbé Fortuné de Mazenod regagne sa chère ville natale, où Dieu l'appelle à veiller, lui aussi, sur le berceau de la famille religieuse fondée par son neveu, il nous faut revenir en arrière et rejoindre à Paris le P. de Mazenod. Après avoir victorieusement réfuté les sottes dénonciations que la malignité de quelques-uns a dirigées contre son œuvre et contre lui, il songea à remporter une autre victoire, plus difficile, ce semble, et à laquelle il attachait une bien autre importance.

« Il fallait, dit Mgr Jeancard dans ses *Mémoires* qui nous révèlent le secret des démarches et des luttes du fondateur pendant son séjour à Paris, il fallait, selon le P. de Mazenod, mettre le berceau de sa Congrégation sous l'égide d'un évêque de grande ville, lequel l'adopterait jusqu'à s'identifier avec elle et en faire en quelque sorte son œuvre. L'avenir de la Congrégation paraissait au fondateur dépendre de cette protection déclarée. Son œuvre était à ses yeux une plante encore trop frêle pour se passer d'un tuteur et d'un abri ; il y avait à craindre que le premier coup de vent ne la secouât trop violemment, et qu'elle ne mourût pendant la période de sa formation et avant d'avoir acquis le développement nécessaire pour résister à l'orage. Cette nécessité d'un protecteur était devenue de plus en plus évidente pour le prévoyant fondateur, par suite des difficultés qu'il n'avait cessé de rencontrer jusque-là. C'est en souvenir de ces difficultés, dont l'apparition avait compromis plusieurs

fois l'existence de l'œuvre, qu'il a dit souvent : « Nous n'avons pu percer qu'à travers les épines. »

« Or, cette pensée d'assurer l'avenir en s'enracinant profondément à l'abri d'un siège épiscopal, obtenait sa réalisation la plus complète. Le siège de Marseille, la plus grande ville de Provence, à deux pas de la maison mère de la Congrégation, et Mgr de Mazenod, oncle du fondateur, un autre lui-même sur ce siège, c'était l'idéal parfait et la plus haute expression possible de la protection dont on sentait le besoin. »

Une fois la nomination obtenue, le plus difficile fut de décider le futur évêque à l'accepter. Sa modestie extrême [1] luttait et ne céda que sur la promesse formelle qu'il obtint à son tour du neveu, qui s'engagea à le suivre à Marseille, pour y être un autre lui-même.

Mais, voilà que, sous le prétexte que les libéraux se récriaient sur le trop grand nombre de sièges relevés ou créés par le nouveau Concordat, le ministre des cultes crut faire merveille en retenant la nomination à quelques-uns des nouveaux évêchés.

En mettant le pied sur le quai de ce port de Marseille d'où vingt ans auparavant il était parti fugitif, l'évêque nommé de cette ville apprit donc qu'il courait grand risque de ne jamais occuper ce siège épiscopal. Qu'allait devenir

1. Mgr Fortuné de Mazenod poussait à un rare degré d'abnégation la vertu de simplicité. Il avait rapporté cela des misères de l'émigration, et les contemporains rapportent, à ce sujet, qu'étant évêque de Marseille, ce souvenir lui fournit la matière d'un fort joli mot à Talleyrand, venu à l'évêché pour visiter son ancien compagnon d'études en Sorbonne. Ils s'étaient depuis perdus de vue. L'ancien évêque d'Autun, infidèle à l'Église, avait acquis des dignités et de grandes richesses dans son rôle politique. L'autre, proscrit par la Révolution, n'avait trouvé dans sa fidélité que l'exil et la misère, mais aussi la paix de la conscience et l'honneur d'une vie sacerdotale sans reproche. La rencontre, après tant d'années, offrait un singulier contraste. M. de Talleyrand rappela les souvenirs de Sorbonne ; il félicita M. de Mazenod sur sa belle santé, admirant qu'elle fût encore si forte dans un âge plus avancé que le sien : « Car, si je m'en souviens bien, vous êtes mon aîné, lui dit-il, et je suis loin de me porter aussi bien que vous. — Ah ! répondit l'évêque de Marseille, c'est que j'ai mangé de la vache enragée pendant vingt-cinq ans d'émigration ; vous ne sauriez croire combien cela donne de la force et porte bonheur. »

ce vénérable vieillard, rentré en France sur la foi d'une parole si inopinément démentie? Il se résigna à la volonté de Dieu en homme accoutumé aux sacrifices, et se retira dans la maison des missionnaires de Provence à Aix, édifiant la communauté par sa piété, sa charité et son zèle, autant qu'il la charmait par sa bonté et son aimable caractère.

II

Mgr Jeancard a tracé le portrait du respectable vieillard et de son séjour à la Mission, pendant les six années que dura l'incertitude du dénouement.

« La vénération dont il était environné était commandée à tous par tout ce qu'on voyait. Il vivait à Aix d'une vie éminemment et exclusivement sacerdotale. Toutes ses journées étaient consacrées, ou à la prière, ou au bien des âmes, ou au soulagement des indigents. Il s'était voué sans réserve au service spirituel des pauvres, qui avaient toutes ses préférences. Il réalisait ainsi parfaitement en sa personne la devise des Oblats : *Pauperes evangelizantur;* il entrait par toute son existence dans l'esprit de la Congrégation, vivant dans la communauté des missionnaires comme l'un d'eux. Il étonnait et surpassait la jeunesse par son activité; il confondait les plus réguliers par son exactitude et son assiduité. Levé tous les matins à quatre heures, en hiver comme en été, il allait chaque jour, au moment voulu, éveiller l'excitateur de semaine. C'est lui qui ouvrait l'église, sonnait l'angelus et préparait l'autel. Il disait quotidiennement la messe à cinq heures et demie en été, et à six heures en hiver. Des domestiques des maisons particulières et les femmes du peuple y assistaient en grand nombre. Il passait au confessionnal la partie la plus considérable de la journée. Dès l'ouverture de l'église, il entendait les pauvres gens, qui étaient ainsi libres d'assez bonne heure pour aller à leur travail. Il s'abstenait de paraître dans le monde, évitait de faire des visites et refusait absolument les invita-

tions à dîner. Il ne sortait que pour se rendre auprès des malades qu'il visitait dans leurs demeures, ou bien à l'hôpital, où il allait presque tous les jours. Il leur portait ses aumônes et celles que lui confiaient des personnes attentives à suppléer à l'insuffisance de ses ressources, nécessairement très bornées. Il portait aussi des aliments aux convalescents; souvent il cheminait dans la ville les poches pleines pour eux de pièces de volaille froide, enveloppées dans du papier, de biscuits, de bouteilles de bouillon gras ou de vin vieux. C'était pour les malades pauvres une tendresse de charité qui allait jusqu'aux attentions les plus délicates, et cela pour tous sans acception de personne. Il donnait tout ce qu'il possédait; il payait à la Mission sa pension par semestre, ce qu'il était exact à faire dès qu'il touchait ses petits revenus; puis tout ce qui lui restait passait en peu de jours dans les mains des indigents. Que de fois il s'est trouvé réduit aux dernières pièces de monnaie! Sa mise était des plus modestes, des plus pauvres même. Il portait une soutane râpée, comme un humble prêtre dépourvu de moyens, et délaissé dans les rangs inférieurs du clergé. Tel était le grand bénéficier d'autrefois, l'évêque nommé de Marseille... Quand son neveu l'exhortait à ménager ses forces pour l'époque où il serait évêque, il riait de tout son cœur. Il s'amusait aussi beaucoup du titre de Monseigneur qu'on lui donnait, montrant la plus grande indifférence pour cet épiscopat qu'on lui destinait. Dans ses rapports avec des gens fort au-dessous de lui, il se plaçait encore au-dessous d'eux... Il y avait même quelque chose d'exagéré, et qui blessait les idées reçues, dans cette modestie du saint vieillard. On lui en a fait quelquefois l'observation, mais sans réussir à vaincre cet amour de ce qui était humble et petit. Il était simple en tout dans son existence, et il ne se doutait pas qu'il était sublime. Le peuple, qui a l'instinct plus sûr dans l'appréciation de l'homme de Dieu, disait de lui : « C'est un saint. »

« Je ne dirai rien de ses exercices de piété, qui prenaient tout le temps qu'il ne donnait pas aux œuvres de zèle et de charité. Son oraison du matin avant d'ouvrir l'église, son

action de grâces après la messe, qu'il disait avec une dévotion très marquée, ainsi que son office; son adoration du soir, sa lecture spirituelle et son chapelet, il ne négligeait rien; et nous à qui il a été donné d'être témoin de sa vie d'intérieur, nous étions continuellement édifié de son invariable fidélité à toutes les saintes pratiques auxquelles il ajoutait plusieurs dévotions particulières. »

Les *Mémoires* ont conservé de la charité de l'aimable vieillard un trait touchant dans sa douce simplicité.

« Nous l'avons vu, y est-il raconté, pendant les hivers les plus rigoureux, se lever longtemps avant le jour, allumer du feu, aller célébrer sa messe, et, après son action de grâces, garnir à son feu un certain nombre de chaufferettes, qu'il venait placer autour de son confessionnal avant d'y entrer. Là se rendaient beaucoup d'ouvrières et de servantes; nous l'avons entendu nous-même dire ces paroles : « Ces pauvres filles ont de la peine pour trouver le moment « d'aller se confesser, eh bien! je les reçois avant que leurs « maîtres se lèvent et réclament leurs services; avant huit « heures beaucoup sont déjà rentrées chez elles, mais « vous comprenez bien que je ne peux pas, à cinq heures du « matin, les exposer à mourir de froid; voilà pourquoi les « chauffe-pieds. »

Les Missionnaires, prêtres, simples frères, jeunes novices, s'édifiaient au spectacle de cette douce sérénité. Ils admiraient surtout la déférence du saint vieillard pour son neveu : il voyait en lui le maître de la maison et lui obéissait comme un simple disciple du pieux fondateur.

La consolation allait venir à celui-ci du côté des Alpes.

III

En ce temps-là, un évêque, demeuré célèbre dans la mémoire des montagnards du Midi, parcourait sans cesse les Alpes dont il avait la sollicitude au spirituel, semant sur tous les versants et sur toutes les hauteurs la parole simple du bon pasteur, réjouissant ses chers diocésains par la bon-

homie quelquefois un peu naïve de son cœur de père. Victor Hugo, qui l'avait, dit-on, rencontré dans sa jeunesse, en a fait dans les *Misérables* un portrait fadasse, presque ridicule dans sa naïveté. La vérité est que, sans être le « Myriel » du romancier, Mgr de Miollis garda, durant son long épiscopat, des allures d'une candeur qui n'était pas dépourvue d'une certaine finesse et qui s'inspirait au foyer du zèle pour surnaturaliser les merveilleux effets qu'elle produisait dans toute l'étendue de son vaste diocèse.

C'est de cet évêque selon le cœur de Dieu que viendra à l'abbé de Mazenod, affligé de son échec momentané à Paris, la consolation et l'appui qu'il avait espérés de son oncle. En attendant Marseille, qui répondra six ans après aux vœux du prudent missionnaire, Digne sera son port de salut.

Une lettre du 16 août 1818 vient tout à coup surprendre le fondateur et lui apporter cette manifestation de la Providence, qui, en déjouant les desseins de l'homme, fait l'œuvre de Dieu en dehors de toutes les prévisions de la sagesse humaine toujours courte par quelque endroit.

— Il est à désirer, disait la lettre, que le bien produit dans le diocèse d'Aix se propage dans les contrées voisines [1].

La communication venue de Digne jeta le P. de Mazenod dans une anxiété extrême. Son coup d'œil juste et rapide en vit d'un seul coup toute la portée. Il n'avait point songé à cela, en fondant sa petite société apostolique toute locale et même tout aixoise. Une longue oraison, beaucoup de larmes aux pieds du Prince et du Modèle des âmes évangélistes, le décidèrent à réunir ses premiers compagnons.

— Si nous acceptons, leur dit-il, notre association cessera d'être diocésaine, et, par une conséquence forcée, se transformera en une société religieuse, liée par des vœux.

— Cette proposition, raconte le P. Suzanne dans ses *Mémoires*, n'en effraya aucun, et tous donnèrent avec enthousiasme leur assentiment.

Ravi de ces dispositions, le fondateur, comme autrefois

1. Lettre de Digne, en date du 16 août 1818.

tant de saints patriarches d'ordres nouveaux, s'en alla, comme emporté par l'esprit d'en haut, vers la solitude, cette puissante conseillère des grandes âmes. Il courut s'enfermer à Saint-Laurent-du-Verdon, dans les Basses-Alpes, une terre seigneuriale, dont les Mazenod portaient le titre avant la Révolution. Deux de ses chers novices l'accompagnèrent. Il y fut suivi par sa mère que voulut aussi accompagner la marquise de Régusse, une sainte amie de Mme de Mazenod, très dévouée comme elle à l'œuvre des Missions de Provence.

« Elles étaient là, dit Mgr Jeancard, comme les saintes femmes qui suivaient Notre-Seigneur dans ses courses évangéliques, pour vaquer aux soins nécessaires à la vie temporelle du Maître et des disciples, tandis que Notre-Seigneur, tout à l'œuvre du salut des hommes, se montrait comme oublieux des besoins du corps, disant même dans l'occasion que sa nourriture était de faire la volonté de son Père. »

Les Oblats de Marie sont en droit de se montrer jaloux de conserver intacte cette page détachée de leurs origines. On nous pardonnera d'y insister. Ce fut en effet comme le Manrèze du nouveau patriarche.

Suivons-le, avec son premier chroniqueur, dans le désert, où rien n'interrompait ses communications avec Dieu, rien, pas même ses entretiens avec les deux petits compagnons de sa retraite. Ces discours, dans les intervalles du saint labeur, roulaient uniquement sur l'amour de Dieu et le salut des âmes.

« A peine se permettait-on quelques courtes promenades à la campagne ; hors ce cas, on ne sortait du château que pour allerfaire l'oraison du soir devant le Très-Saint Sacrement dans l'église du village. Plus souvent cette oraison avait lieu dans la chapelle du château, où on avait placé la sainte Réserve. C'est dans cette chapelle que le P. de Mazenod disait tous les jours la messe ; elle était servie par ses deux compagnons. On psalmodiait l'office en commun et on faisait ensemble tous les exercices de communauté. Le lever et toutes les réunions étaient annoncés par le son de la

cloche. Suzanne était le réglementaire; il remplissait cette fonction avec une scrupuleuse exactitude. On était en ce lieu comme en retraite : c'était une retraite profonde et recueillie.

« Le P. de Mazenod n'envisageait pas autrement son séjour au Verdon. Sans se comparer aux saints, il avait à cœur de les imiter. C'est loin de tous les bruits d'ici-bas, et en présence de Dieu seul, que les fondateurs d'ordres religieux avaient tracé, au sein d'une solitude plus ou moins prolongée, la législation qu'ils ont donnée à leur institution. Comme Moïse, ils étaient montés sur le mont Sinaï pour y recevoir les ordres de Dieu, et comme Jésus-Christ, adressant à ses disciples son admirable sermon sur la montagne, ils avaient, séparés du monde, proclamé ou consigné, dans un code d'une sainte autorité, les lois de la sagesse divine pour la perfection de la famille dont la grâce leur avait confié la paternité.

« Hors le temps des réunions pour les exercices faits en commun, le P. de Mazenod restait constamment dans sa chambre. Il y était assis ou à genoux devant son bureau, sur lequel était placée, en face de lui, sa croix de missionnaire, et il écrivait les règles et constitutions de sa Congrégation. Personne ne mettait la main à son travail; tout est écrit par lui de sa belle et noble écriture (1).

« Sans doute, avant d'aller à Saint-Laurent, le Fondateur avait longtemps médité son plan, et il devait en avoir prévu les principaux détails; mais la rédaction est une œuvre accomplie tout entière dans le château de ses pères.

« Oui, là où ses pères allaient chaque année chercher quelques délassements aux travaux de la haute magistrature dont ils étaient investis, il alla, lui, après avoir renoncé à toutes les espérances du siècle, non se délasser de ses fatigues, mais travailler à apprendre aux autres, par ses exemples et ses leçons, à n'aspirer qu'au repos du ciel. La

1. Ce manuscrit, qui est en français, est conservé à Paris, dans la maison générale, comme un monument d'un grand prix pour ses enfants, vraie relique à leurs yeux, qui parlera aux Oblats de l'avenir de la grande et sainte origine de leurs Constitutions.

généalogie de ses aïeux, il ne la vit plus dans des parchemins héréditaires, mais dans le souvenir des vertus des saints, ses ancêtres selon la grâce. Il n'eut plus que l'ambition d'hériter de leurs travaux pour partager leur éternel patrimoine; sa noblesse ne fut plus pour lui attachée à un titre seigneurial, mais à la croix dont il portait l'image sur sa poitrine, et en laquelle seule, comme saint Paul, il trouvait sa gloire. Qui aurait dit à ses pères que le dernier de leurs descendants viendrait un jour, dans ce château autrefois habité par eux, poser les fondements d'une œuvre toute de renoncement et d'abnégation, dont il serait l'infatigable ouvrier? Ils auraient tressailli peut-être d'un triste pressentiment en voyant en lui finir leur famille, et cependant ce gentilhomme, l'unique et le dernier de leur nom, devait être le père d'une famille nombreuse qui étendra ses rameaux jusqu'aux extrémités de la terre, et qui surpassera en durée, il faut l'espérer, la plus longue suite de générations dans les vieilles races; le nom de Mazenod ne s'éteindra pas, il est désormais historique, et la postérité ne cessera de l'honorer comme un nom cher à l'Église. »

Quand il descendit de la montagne et fut rentré à Aix, Dieu qui ne voulait pas lui laisser matière à trop vives satisfactions, le traita, comme autrefois son serviteur Moïse au sortir du Sinaï.

IV

Il donna lecture de son œuvre aux missionnaires. Tous semblaient ravis et ne cessaient de bénir le Seigneur d'avoir si bien inspiré leur vénéré père, quand, tout à coup, quand il en fut arrivé à l'article des trois vœux de religion, on entendit la plupart des auditeurs se récrier, disant :

— C'est une surprise faite à notre bonne foi.

L'allégation était grave. Dieu permit que le saint Fondateur fût ainsi atteint dans ce qu'il avait de plus cher, son honneur et son intégrité scrupuleuse.

Il répondit avec douceur et, comme les esprits semblaient

excités, il renvoya à une nouvelle conférence le développement de ses idées à ce délicat sujet :

« Alors, dit le P. Suzanne, pour montrer que les vœux ne paraissaient pas si effrayants aux autres membres de la société, le P. de Mazenod appela les frères Dupuy, Courtès, Suzanne, il leur lut les règles et leur demanda ce qu'ils pensaient des vœux. Tous les trois répondirent que, loin de les trouver redoutables, ils désiraient ardemment les faire. La majorité s'étant ainsi prononcée en faveur des vœux, le supérieur déclara qu'après la retraite, ceux qui voudraient se consacrer entièrement à Dieu dans la société feraient les vœux de chasteté, d'obéissance et de persévérance dans l'institut des Missionnaires dits de Provence, ainsi que l'ordonnent les Constitutions. Cependant le P. Mie et le P. Maunier hésitaient encore. On leur demandait ce qu'ils voudraient avoir fait à l'heure de la mort, et s'ils auraient alors du regret d'avoir fait les saints vœux. A la fin ils se décidèrent ; le P. Marius Aubert, moins courageux, demanda qu'on lui permît de ne les faire que pour un an. Le P. Deblieu, qui avait fait éclater le plus de joie à la demande de l'évêque de Digne, s'obstina seul à ne pas vouloir s'engager. »

Ainsi, sur neuf membres qui composaient la communauté des Missionnaires de Provence, six prêtres et trois novices étudiants, deux prêtres seulement, les PP. Deblieu et Aubert, n'adhérèrent pas à la proposition du Fondateur touchant les vœux de religion, et encore leur refus ne fut-il pas absolu. Le P. Deblieu demandait du temps pour réfléchir, le P. Aubert consentait à s'engager, mais par des vœux temporaires.

Le jour vint enfin où, pour la première fois, sous l'œil de Dieu, les premiers disciples du Fondateur se lièrent par le triple lien si difficile à rompre, qui assure la stabilité des familles religieuses et enchaîne doucement les âmes généreuses au service de Jésus-Christ dans une vie plus parfaite.

Oh ! le beau spectacle pour les anges de la Provence et de l'Église entière, ce jour de la Toussaint 1818 ! Désormais, le petit troupeau ne craindra plus d'être dispersé. En vain,

les loups ravageurs se jetteront sur les ouailles, avec d'autant plus de rage qu'ils prévoient le brillant avenir de cet humble bercail; le bercail restera inviolable, et la fureur de l'ennemi expirera impuissante au pied de cette forteresse bénie de Dieu.

Deux témoins oculaires, les PP. Suzanne et Moreau, nous en ont conservé le souvenir. Nous fondrons en un seul leurs deux émouvants récits.

« Dès trois heures du matin, dit le P. Suzanne, ceux qui composent le Chapitre sont éveillés; avant quatre heures ils sont tous à l'église, prosternés devant l'autel, se préparant au plus beau, au plus consolant de tous les sacrifices.

« Après avoir invoqué les lumières du Saint-Esprit par le chant du *Veni Creator*, le supérieur fait une exhortation touchante à la petite assemblée. Il était attendri, et nous versions tous des larmes en entendant ses paroles, que Notre-Seigneur Jésus-Christ semblait nous adresser lui-même sur les lèvres de notre père bien-aimé. Cette exhortation finie, ajoute le P. Moreau, notre père, revêtu des habits sacerdotaux, se prosterne au pied de l'autel, prend un cierge à la main droite, et dit à haute et intelligible voix : « Au nom de Notre-Seigneur Jésus-Christ, en « présence de la très sainte Trinité, de la sainte Vierge « Marie, de tous les anges et de tous les saints, de tous mes « frères ici réunis, je, Charles-Joseph-Eugène de Mazenod, « fais profession, promets à Dieu et fais vœu de chasteté, « pauvreté et obéissance perpétuelle. Je fais pareillement « vœu de persévérer jusqu'à la mort dans le saint institut « et dans la société des Missionnaires dits de Provence. Ainsi, « Dieu me soit en aide! Amen. »

Il commence ensuite la messe, qui est servie par les PP. Tempier et Maunier, les deux plus anciens prêtres de la Congrégation. « Au moment de la communion, le supérieur tenant dans ses mains le Corps adorable de notre divin Sauveur, nous nous avançâmes (reprend le P. Suzanne) l'un après l'autre, un cierge allumé à la main, prononçant nos saints vœux avec un sentiment de joie ineffable. A défaut du P. Deblieu, premier assistant, le deuxième assis-

tant, le P. Maunier, se prosterna au pied de l'autel et prononça la formule des vœux, puis les PP. Tempier, Mie, Moreau. A la suite des prêtres vinrent les trois jeunes clercs, qui reçurent, immédiatement après leur profession, la sainte communion.

« Le P. Deblieu répandait des larmes de confusion.

« Mgr Fortuné de Mazenod, évêque nommé de Marseille, était présent et semblait dans le ravissement. On aurait dit une de ces assemblées des premiers fidèles qui se réunissaient autrefois dans les catacombes, à la lueur des flambeaux, pendant les ténèbres de la nuit, pour chanter les louanges de Dieu, loin des idolâtres.

« Après la sainte messe, le Supérieur général entonna l'hymne *Te Deum* en action de grâces, puis tous les membres de la communauté se rendirent à l'autel de la sainte Vierge pour mettre sous sa protection les saints engagements qu'ils venaient de contracter; ils se mirent aussi sous la protection de tous les saints en récitant leurs litanies [1].

« Avec quels transports nous nous embrassâmes tous, quand nous revînmes à la sacristie! Quelle effusion de cœur! quelle tendresse! quelle touchante affection! C'est maintenant, nous disions-nous, que nous sommes des frères; c'est maintenant que nous ne faisons qu'un; c'est maintenant que nous nous aimons!

« Après ces premiers moments de joie et de fraternelle expansion, le supérieur bénit les croix des trois jeunes profès et les leur donna lui-même [2]. »

V

Nous n'avons pas dit encore quelle était la fondation réclamée par Mgr Miollis et qui donna l'occasion au généreux fondateur d'asseoir enfin son œuvre sur une base solide.

1. P. Moreau, *Mémoires*.
2. P. Suzanne, *Mémoires*.

Représentez-vous un petit bassin riant et fertile, jeté comme une nappe, depuis le sommet du coteau arrondi qui s'élève sur la plaine jusqu'au flanc d'une haute montagne qui le domine et l'encadre en demi-cercle de ses rochers à pic et de ses forêts suspendues sur des ravins. Abrité des vents du nord et de l'ouest par cette magnifique enceinte, il étale paisiblement au soleil sa riche parure de bosquets et de plantes alpines, entre deux ravins creusés par les eaux. La végétation y est vigoureuse et précoce, l'air pur et les fleurs belles. On ne peut faire un pas sans rencontrer des plantes aromatiques aux pétales bleues et d'une essence exquise, dont l'une surtout, rare sur les autres montagnes, rappelle la Judée : l'hysope, chantée par David. Un horizon, clos de tous côtés par des montagnes boisées, derrière lesquelles se dressent des crêtes ardues, quelquefois blanchies par les neiges, repose délicieusement la vue et remplit l'âme d'un religieux saisissement. A la réserve de quelques habitations réunies en groupes ou dispersées çà et là, tout est silencieux et solitaire, de près comme de loin.

Un lac, maintenant desséché, occupait le fond du bassin, et lui a laissé son nom : *Laus*, prononcé selon l'idiôme local *Laous*, qui veut dire *Lac;* c'est le *Lacus* des latins avec l'élision de la consonne *c*. Marie a choisi ce lieu pour en faire un des premiers pèlerinages du monde. Je n'exagère point. En effet, qu'est-ce qui rend un pèlerinage illustre parmi tous les autres? Ce sont, nous le croyons du moins, les témoignages d'amour que lui donne le ciel, les persécutions dont le poursuivent l'enfer et ses suppôts, les grâces signalées dont il est la source, les promesses dont il peut se glorifier : or, parcourez l'histoire des principaux pèlerinages de la sainte Vierge, vous trouverez sans doute, dans chacun d'eux, quelques-unes de ces merveilles. Mais au Laus vous rencontrerez tout cet ensemble de merveilles à un degré plus surprenant, et cela pendant plus d'un demi-siècle, en présence d'une foule innombrable d'hommes de toute condition : incrédules, beaux-esprits, philosophes, protestants, jansénistes, croyants et incroyants, qui se

précipitent au Laus bien moins pour admirer que pour nier, et qui s'en retournent convaincus et souvent convertis. Comme nous allons le contempler dans le bassin du Laus: c'est le ciel, le purgatoire, l'enfer qui s'y donnent rendez-vous : le ciel, pour préparer aux pauvres pécheurs un refuge contre la justice divine ; le purgatoire, pour se libérer d'une dette non encore entièrement acquittée ; l'enfer, avec toute sa rage et sa ruse, pour détruire ce refuge de la miséricorde où tant d'âmes doivent trouver le moyen de briser leurs chaînes, de revenir à Dieu et de pratiquer la loi sainte. Nous disons que le ciel entier est venu au Laus. En effet, nous y trouvons les Bienheureux, les Anges, saint Joseph, Jésus-Christ et la sainte Vierge, qui, pendant cinquante-quatre, ans, s'est rendue visible à la Vénérable Sœur Benoîte ; qui pendant cinquante-quatre ans, a embaumé le saint vallon de ses suaves parfums et a laissé tomber de ses mains maternelles une multitude de largesses [1].

C'est là que le saint évêque de Digne conduisit les Missionnaires de Provence, comptant sur leur zèle pour rétablir de belles traditions bien délaissées à ce moment.

« Mgr Miollis, dit Mgr de Mazenod, voyait avec douleur la dévotion à la sainte Vierge y décroître journellement; le sanctuaire était desservi par un seul prêtre dont les habitudes ne répondaient pas aux besoins et aux exigences des peuples. Sa santé l'obligeait de se lever fort tard, il ne pouvait dire qu'une messe ; en un mot, le service se faisait mal et le sanctuaire n'était plus fréquenté [2]. »

La fondation fut humble, mais elle répondait au vœu d'un saint évêque. Aussi, raconte Mgr Jeancard, se fit-elle au grand contentement du clergé et des fidèles. Le P. Tempier, envoyé pour former cette communauté, devint ainsi le premier supérieur de la Congrégation ; on comptait trop sur son dévouement pour hésiter à lui proposer de quitter sa ville natale et d'aller s'ensevelir tout vivant dans les neiges des Hautes-Alpes, au fond d'une solitude inconnue.

1. *Histoire des merveilles de N.-D. du Laus*, par l'abbé Prou.
2. Lettre du P. de Mazenod au P. Tempier, 24 février 1819.

Il y alla seul; on lui promettait bien des compagnons, on ne pouvait encore lui en donner. On se bornait, pour le moment, à prier le Maître de la moisson d'envoyer des ouvriers dans son champ.

« Je crois cependant qu'on fit accompagner le nouveau supérieur par un vieux soldat franc-comtois, transformé en espèce de frère lai. C'était bien peu pour constituer une communauté ; mais rien n'a jamais été au-dessus du courage et de la bonne volonté de l'excellent père qui a toujours tant et si bien mérité de la Congrégation. Il fut installé curé de la très petite paroisse de Notre-Dame-du-Laus, et il commença son œuvre en attendant du renfort. »

Elle réussit au delà de toute espérance. Hélas! le fondateur, qui s'en réjouissait devant Dieu et devant l'Église, y trouvera l'occasion d'une de ses plus douloureuses épreuves.

VI

Pour le moment, l'orage s'avance d'un autre côté. Le ministère Decazes s'annonçait par des mesures d'un libéralisme menaçant pour la liberté des enfants de Dieu, celle que les libéraux ont toujours soin d'exclure de leur programme. Les missionnaires furent épiés, on ne demandait qu'un prétexte pour arrêter la moisson des âmes.

— Dites au Père *** d'être extrêmement sur ses gardes pendant le voyage; nous sommes environnés d'ennemis : qu'il se taise absolument, qu'il prie Dieu et qu'il dorme; qu'il ne porte pas sa croix ostensiblement.

Ainsi, en plein pays de liberté, dans la catholique terre de Provence, les missionnaires doivent, sous le règne du Roi Très-Chrétien, cacher la Croix!

Le généreux fondateur, imposant silence à sa fougue naturelle, pratique et impose aux siens la prudence, commandée par le Maître à ses Apôtres, quand le plus grand bien des âmes est en jeu. L'occasion ne manquera pas de se montrer saintement audacieux.

Il s'agissait d'ailleurs en ce moment de reprendre

les négociations pour le rétablissement du Siège de Lazare. Il est vrai que le pieux vieillard, désigné pour opérer cette résurrection, semblait y avoir renoncé. « L'évêque désigné de Marseille, écrit Mgr Jeancard dans ses *Mélanges*, ne s'inquiétait pas pour lui-même de cette situation. Il ne s'en affligeait que pour l'Église. Je ne puis pas dire que son neveu vît les choses du même œil : il gémissait et priait, mais il ne pouvait que gémir et prier. »

Une circonstance solennelle s'offrit bientôt, qui devait, dans les vues de la Providence, hâter une solution, à ce moment estimée impossible.

Sur la demande expresse et pressante de M. Rauzan, le P. de Mazenod fut appelé à concourir à la célèbre mission de 1820, qui eut un si grand retentissement non seulement à Marseille qui en fut le théâtre et dans toute la Provence, mais encore dans le pays tout entier. Nous cédons la parole au biographe de Mgr de Forbin-Janson :

« La mission, dit-il, s'ouvrit le 20 janvier par une procession aussi édifiante que brillante et nombreuse. Il y avait dix-huit Missionnaires de France sous la conduite de M. de Janson. Outre MM. Guyon et Paraudier, on distinguait encore l'abbé Ferrail, dont l'éloquence n'avait rien perdu à se prodiguer quinze ans aux tribus arabes dans le Levant. On remarquait aussi M. Montannier, vénérable vieillard à cheveux blancs, qui avait vécu dans l'opulence, et qui était entré tard dans les saints Ordres. Son aspect seul valait une prédication. Ces dix-huit missionnaires furent répartis dans les principales paroisses. Les humbles populations de Saint-Laurent, des Grands-Carmes et de Saint-Victor, restèrent en partage aux six Missionnaires de Provence. L'humilité, qui les avait dirigés dans ce choix, fut richement récompensée. Adaptant leurs heures et leurs discours à leur auditoire, sublimes dans leur langage populaire, ils eurent bientôt excité l'enthousiasme, et c'est de leurs quartiers que l'ébranlement se répandit par toute la ville. Dix-sept prêtres du diocèse partageaient, avec les Missionnaires et le clergé de la ville, le travail des confessions, et rien ne manqua de ce qui pouvait aider l'œuvre de la grâce.

« Les deux supérieurs n'avaient véritablement qu'un cœur et qu'une âme. L'abbé de Janson ne put que sentir redoubler son estime et son affection pour son ami de séminaire en le revoyant après dix ans, lui, son aîné dans la vie et devenu supérieur de congrégation, se mettant sous sa conduite et s'effaçant devant lui... »

La cérémonie de la plantation de la Croix dépassa toutes les espérances.

« Le long défilé, présidé par l'archevêque assisté des deux chefs de la Mission, partit de la plaine Saint-Michel, chantant des cantiques et traversant une foule innombrable accourue de tous les points de la Provence. Arrivée au cours Belsunce, la procession fut massée autour d'une estrade, du haut de laquelle l'abbé de Janson fit entendre une allocution vive et fervente, bientôt saluée par les cris de toute la multitude : « Vive Jésus ! Vive sa Croix ! »

« On se remet en marche. Au quai de la Cannebière, une compagnie de cent vingt capitaines de navires au long cours prend le brancard et embarque la croix [1] au bruit du canon des forts. Le vaste radeau où prennent place, avec le clergé, les autorités civiles et militaires, en grande tenue, s'avance lentement. Les marins du port sont rangés sur le quai gauche ; tandis que, sur le quai de droite, la procession se déroule en lignes serrées; les navires sont magnifiquement pavoisés ; des ponts, des vergues, la croix est saluée sur son passage par des cris enthousiastes. Ces acclamations, ces chants, ces fanfares, ces roulements de tambours, ces salves d'artillerie des deux forts, cette foule innombrable sur terre et sur mer, ces oriflammes et ces pavillons de couleurs variées, toute cette splendide manifestation d'un peuple chrétien était d'un grandiose inexprimable.

1. Cette émouvante cérémonie fut reprise à La Ciotat, l'année suivante, avec l'aide des patrons pêcheurs, lors de la grande mission qui renouvela cette paroisse et y fonda les principales œuvres de persévérance qui y subsistent encore. Les prud'hommes pêcheurs firent faire un tableau représentant la plantation de la Croix à l'île Verte. Ce tableau fait encore aujourd'hui l'ornement de la salle du tribunal de pêche, où il est conservé avec un soin respectueux par les descendants des patrons de 1821.

« Au débarquement devant l'hôtel de ville, le Père de Mazenod prit la parole en provençal et sut se faire comprendre ou deviner et goûter par l'immense auditoire qui ne put contenir ses pieuses acclamations[1]. Après avoir parcouru les quartiers de Saint-Laurent et de la Major, la procession vint se rabattre sur l'emplacement de l'ancienne église des Accoules.

« C'était un lieu plein de souvenirs. Il y avait là une roche Tarpéienne qui, dès les temps des Romains, dominait tout l'horizon marseillais. »

On y avait déjà construit, avec une célérité étonnante, au fond d'une rotonde environnée d'une grille en fer, la chapelle du Saint-Sépulcre, au-dessous de la rocaille qu'on avait disposée en monticule pour figurer le Calvaire. C'est là que la croix fut plantée, souvenir sacré destiné à perpétuer sous les yeux des peuples les émotions d'une parole rentrée dans le silence. Aujourd'hui encore, cette croix y est vénérée d'un culte cher à tout bon Marseillais.

La procession avait duré huit heures, et la mission près de deux mois. Les Relations parlent de dix mille communions d'hommes.

Nous avons déjà dit ce que fut la mission d'Aix, qui suivit celle de Marseille.

VII

Or, les curés de Marseille venaient de se distinguer par leur empressement autour du chef des Missionnaires de

1. Le général baron de Damas, qui commandait la 8e division militaire, le même qui fut plus tard ministre des affaires étrangères, et ensuite gouverneur du duc de Bordeaux, expliquant le saisissement qu'il éprouvait, dit au préfet : « Je ne puis parler le provençal, mais j'ai tout compris, et je sens que ce qui a été dit était très éloquent. — Assurément, lui répondit le préfet, c'était très éloquent! » Mais, le comte de Villeneuve-Bargemont était provençal et littérateur, et il ajouta avec un sentiment de satisfaction patriotique et d'intérêt littéraire : « Notre langue, qui n'est pas un patois, mais une langue et une belle langue, se prête merveilleusement aux grands effets de l'éloquence, vous venez d'en avoir la preuve. » (*Notes du R. P. Rey.*)

Provence. De pressantes instances lui furent adressées, qu'il exposait à l'archevêque d'Aix, dans sa lettre du 12 janvier 1821 :

« MM. les curés de Marseille m'ont manifesté le plus grand désir d'avoir dans leur ville un établissement de missionnaires, auxquels ils voudraient confier le soin de leurs ouailles les plus abandonnées. Ils ont senti l'avantage incalculable d'un pareil établissement, non seulement pour le peuple innombrable de cette grande ville, mais aussi pour tous les quartiers que l'on évangéliserait successivement, et qu'on serait à même d'entretenir avec facilité. Des personnes respectables ont été plus loin, en me proposant formellement de consentir à faire au plus tôt un établissement. C'est à vous, Monseigneur, de déterminer la chose ; il ne m'appartient pas de presser votre sollicitude... »

Le projet subit bien des alternatives, qu'il n'entre point dans notre plan de raconter tout au long. Qu'il nous suffise de dire qu'après beaucoup de péripéties, d'hésitations et même de refus réitérés, le Père de Mazenod, qui redoutait des difficultés entre sa fondation et celle de M. Rauzan, finit par *obéir* à l'injonction formelle de l'archevêque.

De là est née cette maison du Calvaire, la première et la plus chère de toutes après la maison d'Aix, par les souvenirs de ferveur et d'apostolat qu'elle lui rappelle, à la Congrégation des Missionnaires Oblats de Marie-Immaculée. C'est là que se développera ce culte de Marie-Immaculée, récemment inauguré à Aix par le Fondateur. C'est là que s'élèvera le premier autel élevé en France au bienheureux Alphonse de Liguori. C'est là que le peuple marseillais viendra, comme il y vient toujours, goûter le charme de l'évangélisation généreuse et désintéressée des pauvres aimés par le Christ, l'objet des plus chères prédilections des enfants du Père de Mazenod, heureux et fiers d'inscrire, sur le seuil de leur église et de leur résidence hospitalière : « Venez, ici, on évangélise les pauvres ! »

Tout d'abord, les missionnaires s'étaient logés à l'ancien hôtel de la famille Riquetti de Mirabeau, occupé par les

Enfants de l'Étoile [1] dont ils avaient accepté la direction au spirituel. Ils se résolurent bientôt à acquérir l'ancien cloître des chanoines des Accoules, dont l'église était paroisse et collégiale avant 91. « Collégiale pauvre, constituée dans les conditions les plus mesquines, fondée par les religieuses de Saint-Sauveur. Ce chapitre était composé de huit chanoines à la nomination de l'abbesse. Celle-ci était à la tête d'un monastère construit sur la place de Lenche, sur les voûtes des prisons Mamertines du palais des empereurs romains, prisons où saint Lazare, saint Victor et d'autres martyrs avaient été enfermés. »

Le cloître des Accoules, sur la hauteur où est actuellement le couvent des Oblats, était composé de huit ou dix maisonnettes habitées par les chanoines de la collégiale, lesquels y vivaient séparément, chacun dans son étroit et chétif ménage. Le prix de ces humbles réduits et de la cour qui leur était commune fut de seize mille francs recueillis au moyen d'une quête que les Missionnaires de Provence firent dans la ville. Mais on n'avait acquis que des maisons inhabitables. C'étaient des ruines qu'il fallait déblayer, afin de bâtir sur leur emplacement la maison actuelle. Le Père Tempier dirigea cette construction. On n'attendit pas qu'elle fût même commencée, pour quitter l'hôtel Riquetti. « On alla se loger dans ces sortes de huttes délabrées, noircies par la fumée autant que sales et dégoûtantes, dont on était devenu propriétaire. Elles avaient servi d'abri pendant plus de trente ans à de pauvres familles dont la position se rapprochait beaucoup de celle des Bohémiens ou des mendiants, et on allait faire acte de pauvreté, plutôt que de propriétaire, en allant prendre leur place. On s'installa donc dans le cloître, mais, grand Dieu, quelle installation! On fut d'abord comme dans des nids de rats ; puis, quand les démolitions furent commencées, il n'y eut guère que la maisonnette où est aujourd'hui la cuisine où l'on pût se réfugier. On s'y arrangea comme on put; on y était si mal et si res-

1. Ce nom populaire, sous lequel ils sont encore désignés, leur vient d'une étoile de couleur jaune or, cousue sur leurs vêtements comme un emblème de la sollicitude providentielle sous laquelle ils sont placés.

serré, dit Mgr Jeancard à qui nous empruntons ces intéressants détails, que je me souviens d'avoir vu une pièce assez étroite, et qui était à la fois le réfectoire, la salle des exercices et ma chambre à coucher; mon lit était caché derrière un grand linceul suspendu au plancher. Le mobilier était à l'avenant et parfaitement digne d'un tel gîte. »

Puis, la dévotion des pèlerins s'accroissant de jour en jour, il fallut construire, au pied du Calvaire de la Mission, une sorte d'abri en planches qu'on recouvrit d'une grosse toile d'emballage enduite de poix. « Aussitôt construite, cette chapelle informe fut envahie par les fidèles; elle pouvait contenir plus de trois cents personnes. Pendant six ou sept ans qu'elle a subsisté, elle n'a pas cessé d'être remplie à tous les exercices; elle a puissamment contribué à entretenir la dévotion au Calvaire, à créer un concours de fidèles et à donner des habitués à ce sanctuaire; elle a fait sentir la nécessité de construire une église, elle en a facilité les moyens; c'est la baraque qui a fait l'église actuelle, » gracieux édifice en forme de rotonde, à la construction duquel voulurent concourir le conseil général, le conseil municipal, la chambre des Notaires, l'Académie des sciences et belles-lettres, la corporation des courtiers royaux, tout ce qui compte à Marseille, où les Missionnaires de Provence devenaient de plus en plus populaires.

VIII

Ce qu'avait prévu le sage Fondateur arriva. Les missionnaires de France avaient conquis la faveur des personnes riches et influentes. Quand on vit reprendre la question du rétablissement de l'évêché de Marseille, elles se mirent en mouvement pour faire écarter l'élu de 1817, qu'on représentait comme tombé dans la décrépitude, et demandèrent l'abbé de Forbin-Janson pour évêque.

On conseillait au Père de Mazenod de partir, pour réfuter ces sottes objections, auprès du gouvernement et à la Cour, où il avait beaucoup d'amis. Mais, dit Mgr Jeancard, « s'il y

avait en lui de la résolution, et une grande propension à agir dans le sens de ses idées, il y avait une sorte de timidité délicate, ou, si l'on veut, de réserve pleine de dignité, qui l'empêchait, en certains cas, de se poser en solliciteur importun. Il ne savait pas ramper, ni frapper trop fortement aux portes qui étaient fermées. Il ne partit donc pas pour Paris; cependant il ne voulut pas avoir à se reprocher une inaction complète. Il fit un petit mémoire, qu'il adressa à Mgr de Frayssinous, évêque d'Hermopolis, depuis ministre des affaires ecclésiastiques, alors premier aumônier du roi, et le plus influent des membres du conseil ecclésiastique. Cela fait, il ne s'adressa plus qu'à Dieu, et quelques jours après, sans avoir reçu aucune réponse, il se mit en route pour aller donner la mission de Tallard, près de Notre-Dame-du-Laus, accompagné du Père Tempier et d'autres missionnaires. »

Le jour même où s'ouvrait cette mission, un grand pli, portant le timbre et le sceau de la grande aumônerie, arriva à la maison de la Mission d'Aix. Il était adressé à M. de Mazenod, ancien vicaire général d'Aix. On le remit au destinataire au moment où, déjà revêtu de la chape, il allait officier à vêpres; car, en ce temps-là, le Père Courtès était le seul des missionnaires qui restât à la maison pendant les missions. Il y dirigeait les frères scolastiques, les novices, et il faisait le service de l'église avec l'évêque désigné de Marseille, lequel voulait bien se faire le suppléant et comme le vicaire des missionnaires. L'officiant mit avec le plus grand calme le pli dans sa poche, sans le décacheter, et s'en alla fort tranquillement entonner le *Deus in adjutorium*.

« Nous connaissions l'existence de cette dépêche, continue Mgr Jeancard, et naturellement nous désirions tous en savoir le contenu. Cependant, ce ne fut qu'après les vêpres, le sermon prêché par le Père Courtès à l'occasion de la solennité de l'Épiphanie, célébrée ce dimanche-là, et après la bénédiction du Très-Saint Sacrement, que le prélat en rompit le sceau et y lut sa nomination officielle, j'allais dire sa vocation définitive à l'évêché de Marseille [1].

1. L'ordonnance du roi Louis XVIII était datée du 13 janvier. Elle

« Je renonce à décrire la joie qui éclata parmi nous. Pour quelques-uns cela tenait du délire. L'évêque nommé laissa voir une légère émotion qu'il porta immédiatement, sans faire attention à nos félicitations, au pied de l'autel, où il resta quelque temps prosterné devant le Très-Saint Sacrement. »

portait que le roi, sur la présentation de son grand aumônier, avait nommé M. Fortuné de Mazenod, ancien vicaire général d'Aix, à l'évêché de Marseille en remplacement de M. Jacques-François Besson, curé de Saint-Nizier de Lyon, dont il avait agréé les motifs de non-acceptation. Elle était contresignée par M. Corbière, ministre de l'intérieur.

CHAPITRE IX

LE RÉTABLISSEMENT DU SIÈGE DE MARSEILLE

(1823-1826)

SOMMAIRE. — Le prince de Croï veut faire l'abbé Eugène de Mazenod évêque. — Le souhait de Louis XVIII. — Le rôle du prévôt à Marseille sous Mgr Fortuné de Mazenod d'après un témoignage peu suspect. — M. Guiol le rappelle éloquemment au synode de 1857. — Le collègue du premier grand-vicaire. — Résistance du P. Tempier. — Ce que les Missionnaires de Provence ont pensé de leur place auprès du nouvel évêque de Marseille. — Ce que leur doit le diocèse. — Impatience d'exilé. — Mgr Fortuné de Mazenod fait fermer la Mission de France. — S'il est vrai que cette mesure lui fut dictée par son neveu. — Entrée solennelle. — Crise intérieure. — *Qui vult discedere discedat.* — Une scène émouvante. — Dieu se laisse toucher. — Les Missionnaires de Provence acceptent la direction du Grand Séminaire de Marseille. — Un élan du cœur. — Ce que le Chapitre de Marseille disait de cette direction après trente-cinq ans d'exercice. — « Le prince Eugène. » — Un pamphlet. — Lettre qui peint au vif le cœur de l'abbé de Mazenod.

I

Le grand aumônier de France, chez qui l'évêque nommé de Marseille se présentait à la date du 18 février 1823, ne put, en apercevant le vigoureux vieillard, contenir une exclamation de surprise. La coterie des opposants le lui avait représenté comme une ruine ambulante, et voilà qu'au débotté d'un voyage fatigant, poursuivi au cœur de l'hiver par un froid insupportable aux gens du Nord eux-mêmes, cet homme décrépit et moribond apparaissait vert, allègre et fort décidé. Le prince de Croï se récria :

— Oh! fit-il, Monseigneur, si je n'avais pas cru que vous étiez accablé par l'âge, nous ne vous aurions pas laissé votre neveu : il eût été appelé en même temps que vous à

un siège épiscopal. Mais, ajouta en souriant le grand aumônier, ce qui n'a pas été fait peut encore se faire.

— C'est impossible, répliqua vivement l'évêque nommé de Marseille, qui avait dès lors son plan bien arrêté, mon neveu m'est nécessaire, je dois le garder près de moi.

Le neveu appuya, non moins vivement, la réclamation du prélat, ajoutant qu'il était, en Provence, à la tête d'une œuvre naissante, à laquelle il se devait irrévocablement.

Le prince de Croï ne se tint pas pour battu et, à quelques jours de là, il annonçait que l'abbé Eugène de Mazenod allait être nommé à l'évêché de Châlons-sur-Marne. Mgr Fortuné se fâcha tout de bon, et le grand aumônier dut battre en retraite, non sans se ménager un retour d'offensive :

— Eh bien! Monseigneur, dit-il à l'oncle du généreux fondateur, puisque vous voulez absolument que M. l'abbé reste auprès de vous, je vous le laisse, mais sachez que je ne fais que vous le prêter.

Avant d'aller plus loin, nous devons dire notre pensée sur le rôle que le nouvel évêque de Marseille destinait à son neveu dans le rétablissement d'un siège, sur lequel il n'accepta de s'asseoir que pour l'y amener à son tour et dans le plus bref délai possible, persuadé de servir ainsi au mieux les intérêts de l'Église qu'on relevait de ses ruines. Mais notre sentiment personnel semblerait peut-être suspect de partialité. Voici donc ce qu'écrit, sur ce point, tant discuté alors et aujourd'hui encore en litige, un contemporain, dont nous avons sous les yeux le Mémoire, peu suspect celui-là, car son œuvre témoigne d'une animosité implacable contre ce qu'il regarde comme des dénis de justice à son endroit.

« Quand on a tout vu, tout suivi, on est obligé de convenir de plusieurs choses. Et d'abord, on doit admettre la nécessité pour le saint vieillard, déjà âgé de 75 ans, vu son caractère et ses qualités personnelles, d'abandonner à un autre la direction du diocèse. En second lieu, le prévôt (c'est le titre que porta à Marseille, au début, l'abbé Eugène de Mazenod à cause de sa dignité de primicier du chapitre cathédral) était un homme très remarquable par bien des

qualités. Une foi vive, une piété sincère et qui ne se démentit jamais, un amour ardent pour l'Église et ses droits, une fermeté remarquable devant les empiétements du pouvoir civil, une grande austérité pour lui-même, tout cela est incontestable. La correspondance avec les ministres de la Restauration, en particulier, est un titre de gloire pour lui. Ajoutons que la réforme du clergé était sa noble ambition. Il l'entreprit, et quarante paroisses de la banlieue, recevant d'excellents curés après des assermentés ou des étrangers ignares, sont pour le prévôt une couronne de gloire. On a crié beaucoup contre certaines révocations, il aurait fallu applaudir... »

Cet hommage, aussi complet qu'eût pu l'imaginer le plus ardent des panégyristes, tous ceux qui ont vu d'un peu près le neveu de notre premier évêque, après la restauration du siège, y applaudiront, comme, jeune prêtre, celui qui écrit ces lignes se souvient d'avoir entendu applaudir au beau langage, tenu au synode diocésain de 1857, par un prêtre qui, après avoir longtemps édifié et instruit un diocèse dont il fut l'ornement, s'en alla, à Lyon, inaugurer la belle création des facultés catholiques de la région du sud-est.

« Il y a plus de trente ans, Messieurs, s'écriait M. l'abbé Guiol, l'antique et illustre Église de Marseille sortait enfin de son long veuvage. Un pontife selon le cœur de Dieu lui était donné pour la régir et comme pour la créer de nouveau. A ce pontife, de douce et sainte mémoire, était adjoint, pour partager sa sollicitude pastorale, un prêtre dont les églises de notre province, et la nôtre en particulier, avaient déjà connu les vertus apostoliques, et qui était destiné par le ciel, en devenant notre premier pasteur, à continuer sans interruption l'œuvre déjà commencée sous son prédécesseur. Alors s'ouvrit, pour notre diocèse, cette administration éclairée qui s'appliqua à régler, au milieu des difficultés de la situation, l'organisation de la discipline ecclésiastique. Nul de nous, Messieurs, n'ignore quel était l'état de l'Église, en France, à l'époque où notre diocèse fut rétabli... Que de pertes à réparer! et puis (pourquoi ne le dirions-nous pas?) les jours néfastes de la tempête révolutionnaire n'a-

vaient-ils point introduit des imperfections même dans le sanctuaire ? Il ne se pouvait pas que, quelques années seulement après cet affreux bouleversement, on trouvât dans tous les membres du clergé cette régularité, qui est toujours le fruit d'une longue et attentive sollicitude épiscopale... ; il ne se pouvait point qu'après cet ouragan qui avait tout emporté, il n'y eût pas à réparer, à corriger, à détruire, à édifier.

« Bénissons Dieu, Messieurs, de ce qu'il daigna, à cette époque difficile, donner à notre Église un de ces pontifes dont la main ferme et vigoureuse est capable de tout entreprendre pour la gloire de Dieu, dont le cœur bon et compatissant sait toujours tempérer par la douceur les actes même en apparence sévères.

« Qu'il me suffise de rappeler le zèle de la discipline ecclésiastique qui a inspiré tous leurs actes ; la sagesse des lois qu'ils ont établies pour remettre partout en vigueur la régularité commandée par les saints canons. S'il est vrai, comme nous avons pu souvent le recueillir de la bouche des vénérables prêtres qui nous ont évangélisés, que le clergé de Marseille se distingue en France par ses mœurs sacerdotales, à qui le devons-nous ?... »

II

Le grand-vicaire du nouvel évêque songeait à s'adjoindre un collègue, qui pût entrer dans ses vues et ne point entraver ce travail difficile de restauration, où il sera si nécessaire de garder l'unité de direction. L'heure était grave, et, pour dire toute notre pensée, il fallait, pour soulever les montagnes d'obstacles auxquels le prudent réformateur allait se heurter, adopter quelque chose d'analogue à ce que faisaient les Romains aux moments difficiles de leur histoire. Sans doute, le régime dictatorial est essentiellement transitoire, mais, qui oserait nier que Rome lui a souvent dû son salut ? Cette dictature d'ailleurs sera tempérée par tant de bonté, et le cœur l'emportera même si souvent sur

la justice, que les esprits les plus prévenus et les plus amis de l'indépendance rendront hommage au miséricordieux, qui se mêlait, en l'abbé Eugène de Mazenod, au vaillant et au justicier.

Or, bien loin de soupçonner à cet égard la pensée de son supérieur, le Père Tempier venait de lui désigner le curé de Saint-Vincent-de-Paul, M. Ricaud, comme très propre à seconder les vues et les réformes projetées.

« J'avais pensé au projet que vous me proposez, répondit l'abbé de Mazenod, M. Ricaud est certainement bien propre à inspirer la confiance ; mais, je ne vous cacherai pas que mon oncle a jeté les yeux sur un autre, et cet autre, c'est vous. Je comprends tout ce que vous auriez à répondre. mais telle est son idée. Après tout, personne n'aurait rien eu à dire, s'il avait amené un grand-vicaire d'ici. D'ailleurs, il faut qu'on s'accoutume à lui voir faire ce qu'il juge convenable. Mgr de Cicé aurait expliqué cette doctrine à ceux qui ne savent plus ce que doit être un évêque... Mon oncle donnera une preuve assez belle de sa bonne volonté, en formant tout son chapitre de membres choisis dans le sein du clergé de Marseille. Il a résisté pour cela à toutes les sollicitations des personnes les plus marquantes, de ses amis, de nombre d'évêques... »

L'humble religieux fut anéanti. Sa réponse est un véritable plaidoyer.

« Votre lettre du 21 mai m'a affligé plus que vous ne pensez... Je ne ferai en ceci, comme en toute autre chose, que ce que vous voudrez ; mais... permettez-moi de vous dire... qu'en assumant une pareille responsabilité, je me perdrai devant Dieu et je ne ferai rien qui vaille devant les hommes... Croyez, en outre, qu'il est dangereux pour une société de s'élever aux dignités, aux honneurs... »

« Vous pouvez bien penser, réplique le fondateur, que toutes les réflexions que vous me communiquez pour motiver votre refus se sont présentées à mon esprit... Voici ma réponse résumée : J'ai travaillé à faire mon oncle évêque pour faciliter à notre Société les moyens de faire le bien dans l'Église pour laquelle je l'ai établie. — Nous ne voulons

que le salut des âmes pour la plus grande gloire de Dieu. — Je me dois à mon oncle : cette obligation de me dévouer ne pèse sur moi que pour avoir voulu faire le bien de la Société ; donc, la Société me doit à moi l'assistance qui m'est nécessaire... Je ne prétends pas que vous ayez été invité à noces et festins, mais vous partagerez ma sollicitude, et vous concourrez avec moi à l'accomplissement des desseins de Dieu sur le diocèse et sur nous... »

Voilà bien toute la pensée du digne auxiliaire de notre nouvel évêque. Comment suspecter la pureté des intentions que traduit un tel langage? Oui, les Missionnaires de Provence seront les aides de Mgr de Mazenod dans l'œuvre de résurrection qu'il va entreprendre. Leur fondateur le veut ainsi, et il le leur commande au nom de Dieu qui l'a fait leur père et leur maître. Est-ce à dire que, lorsque cette tâche laborieuse et dont ils prévoient toute l'ingratitude sera accomplie, les humbles religieux ne reprendront pas volontiers leur place dans le rang? Ah ! nous, qui avons vécu dans l'intimité de la famille, et avant et après la sainte mort du fondateur, nous pouvons témoigner de la véritable pensée de ces apôtres selon le cœur de Dieu. Nos mains sont pleines de documents à cet égard, et, s'il s'agissait ici de plaider au lieu de raconter, notre rôle serait facile.

Sous le bénéfice de cette réserve, nous n'hésitons pas à faire nôtres les remarques de Mgr Jeancard, dans ses *Mémoires* :

« Certes, écrivait le véridique historiographe, la Congrégation a le droit de s'honorer des mérites de cette administration sortie de son sein et dirigée par son chef. La Congrégation a d'autant plus ce droit, qu'elle a pris, par son ministère, une plus grande part au bien qui s'est opéré. Le diocèse de Marseille est le champ qu'elle a le plus fécondé de ses sueurs ; elle n'a cessé de s'y associer aux fructueux labeurs de ses deux premiers membres, durant ces longues années qu'elle y a passé sous l'autorité paternelle de son Fondateur. Pendant trente-trois ans, les Oblats ont formé à la science ecclésiastique et aux vertus sacerdotales le jeune

clergé du diocèse; et les résultats attestent leur dévouement et leur piété autant que leurs aptitudes.

« Ils n'ont cessé, au prix des plus grands efforts et, pour plusieurs, au prix de leur vie, de répandre la semence évangélique sur tous les points, et ils l'ont fait fructifier de toutes les manières, surtout parmi les pauvres de la ville et parmi les habitants de la campagne. Ils ont recueilli dans leur charité une nombreuse population italienne, privée, avant eux, de presque tous les secours de la religion. Ils ont contribué à nourrir dans les cloîtres l'esprit qui fait les parfaites épouses de Jésus-Christ; enfin ils ont fait fleurir de plus en plus la dévotion à la sainte Vierge, jusqu'à amener, par l'accroissement du concours des fidèles qu'ils attiraient à Notre-Dame de la Garde, la construction du magnifique sanctuaire qui couronne la colline de ce nom. Le bien produit par leurs œuvres est incalculable. Si cette Congrégation avait eu au moins la récompense des ouvriers de la dernière heure, elle qui, la première, fut à la peine!... »

III

Cependant, l'exil — pour un Provençal Paris lui même est un exil — se prolongeait.

— J'ai le cœur serré en remontant de l'église, où je viens d'offrir le saint sacrifice au milieu d'un peuple inconnu, dans une terre pour ainsi dire étrangère, loin de vous [1]...

Enfin, les bulles arrivèrent vers les premiers jours de juin 1823. Mais leur enregistrement prit encore un mois, et ce fut seulement le 6 juillet que, dans la chapelle de Lorette, à Issy, Mgr Charles-Fortuné de Mazenod reçut la consécration épiscopale des mains de Mgr de Latil, évêque de Chartres, assisté de Mgr Devie, évêque de Belley, et de Mgr Frayssinous.

Le roi, en recevant la prestation du serment, dit au nouvel évêque :

1. Lettre au P. Courtès, 27 mars 1823.

— Monsieur de Marseille, je vous souhaite les années de votre prédécesseur.

Louis XVIII voulait parler du cardinal de Belloy, mort à Paris presque centenaire.

Mgr de Mazenod se disposa dès lors à faire son entrée solennelle dans sa ville épiscopale.

Ici, se place un incident de la plus haute gravité, qui devait exercer, sur tout l'épiscopat de MM. de Mazenod, une influence fatale. Sans vouloir entrer dans le détail qui serait infini, il convient d'en dire quelque chose.

Le nouvel évêque avait souvent exprimé tout haut sa pensée à l'égard de la fondation faite à Marseille par les Missionnaires de France; concurremment avec celle des Missionnaires de Provence. Dans son esprit, les deux fondations devaient forcément se contrarier et souvent annihiler leur action personnelle. Les partisans de la première, mécontents de cette persuasion, avaient tout fait pour l'empêcher de devenir leur évêque. On l'avait représenté comme un impotent, à demi paralysé d'esprit aussi bien que de corps. Une pétition, signée à ce moment même dans les salons de Marseille, mit le comble au mécontentement du prélat, en l'accablant d'injures et d'outrages. Des dames, ardentes dans leur animosité contre les missionnaires du P. de Mazenod, ne craignirent pas de venir à Aix attendre à son arrivée le nouvel évêque et lui parlèrent sur un ton de menace qui indigna le miséricordieux vieillard :

— Mesdames, fit-il en se levant, ce n'est pas sous mon épiscopat qu'on verra le diocèse de Marseille tomber en quenouille. Je ne suis pas d'humeur à traiter les affaires ecclésiastiques par l'entremise des femmes.

Sous le coup de cette vive impression, il décida d'interdire la chapelle de la Mission de France — et non les missionnaires, comme on l'a si souvent imprimé depuis. — L'ordre parvint aux intéressés, pendant que s'accomplissait la cérémonie de l'entrée solennelle de l'évêque. Elle donna lieu à une sorte d'émeute et à des rancunes qui pèseront longtemps sur l'administration épiscopale. Mais, ce qui affligeait le plus l'âme de Mgr Fortuné de Mazenod,

c'est l'acharnement du « petit bataillon coiffé », à faire peser sur la tête de son neveu l'initiative d'une mesure, que le vénérable vieillard a toujours énergiquement revendiquée pour lui-même et pour lui seul.

Il l'écrivait au grand aumônier de France, le 30 août ;

— Je ne puis pas vous dissimuler que ce qui m'a affecté vivement dans le peu de lignes que vous m'avez écrites, ç'a été de reconnaître la perfidie des insinuations de ceux qui vous ont trompé, en vous parlant de cette affaire. Dans quelle intention veulent-ils rendre mon neveu responsable d'un fait qui m'est entièrement personnel? Il ne s'agit pas ici de jalousie de corps, de préférence d'affections. Les Missionnaires de Provence étant déjà établis à Marseille, c'était une raison pour n'en point introduire d'autres infiniment moins utiles, étrangers à nos mœurs, à nos usages, à notre langue. Mais, cette fondation étant faite, je me serais soumis à garder ces messieurs, s'ils ne m'avaient pas forcé la main. Il a fallu l'excès de leur audace et le danger des complots de leurs partisans pour m'obliger à en venir à cette extrémité. Mais, encore un coup, c'est une mesure prise par moi, par moi seul et pour des raisons qui me sont personnelles comme évêque, et je dois rendre à mon neveu cette justice que, par délicatesse, il a voulu s'abstenir de prendre la moindre part à cette affaire; c'est ce qui m'obligea de la traiter directement avec M. l'abbé de Lamennais [1], après avoir pris conseil de plusieurs de mes collègues. Mais, en calomniant mon neveu, on confirme l'opinion que je suis « un imbécile » que l'on mène, et l'on donne des préventions contre un saint prêtre que les méchants redoutent et que d'autres jalousent [2].

1. Il s'agit du frère du célèbre auteur de l'*Essai sur l'Indifférence*, l'abbé Jean-Marie de Lamennais, fondateur des Frères de Ploërmel, pour lors secrétaire général de la Grande Aumônerie de France. (Cf., dans notre série sur l'*Ecole Menaisienne*, le volume consacré à LAMENNAIS, chap. IV.)

2. Au chap. XIV de cette histoire, nous relaterons une touchante initiative du P. Rauzan, qui devait mettre fin à ce malentendu.

IV

L'épiscopat du successeur des Lazare et des Belsunce s'ouvrait donc au milieu des épreuves. L'*hosannah* de l'arrivée allait avoir un triste réveil.

Mgr Charles-Fortuné de Mazenod ne fit son entrée d'installation dans sa ville épiscopale que le 10 août 1823. Cette entrée fut d'autant plus solennelle que, depuis avant la révolution, on n'avait plus eu d'évêque à Marseille, et que l'on avait eu plus de peine à obtenir le rétablissement du siège épiscopal.

Le commandant de la 8e division militaire alla à la rencontre du prélat avec son état-major. Une députation des curés se rendit aux limites du diocèse pour le recevoir. L'évêque, entouré d'une foule immense, descendit de voiture à la grande place de la porte d'Aix. Là il se revêtit de ses habits pontificaux, sous un élégant pavillon qui y avait été élevé. Le plus ancien des curés de la ville le complimenta.

Le maire lui présenta le corps municipal, puis la procession se mit en marche. Cette procession, une des plus belles que l'on eût vues jusqu'alors, était composée de toutes les congrégations des paroisses, des associations pieuses, des confréries de pénitents *voyants* et *non voyants* [1], des frères hospitaliers, des frères des écoles chrétiennes, et du clergé des douze paroisses de la ville. Venait ensuite la croix de la cathédrale, sous laquelle marchaient le grand et le petit séminaire, les Missionnaires de Provence, les trente-six curés de la banlieue et de tout le territoire de Marseille, et MM. les chanoines. Les douze curés de la ville, en chape,

1. C'est-à-dire, toutes les confréries des pénitents, même celles que leurs constitutions dispensent d'ordinaire d'assister aux processions, et, dans les cas exceptionnels (comme l'entrée solennelle d'un évêque, la procession du vœu de la Peste, une circonstance où l'Ordinaire juge à propos de les convoquer) où elles y prennent part, les confrères doivent garder rabattu sur leur visage le capuchon que les autres confréries sont autorisées à porter relevé.

précédaient immédiatement le dais. Le prélat était accompagné de ses vicaires généraux ; suivaient : le général, le maire et les principales autorités. Le préfet et le président du tribunal attendaient Monseigneur à la porte de la cathédrale. Là le prélat fut complimenté par le curé de la cathédrale; on lut la bulle d'institution canonique, et Sa Grandeur fut introduite avec les formalités d'usage dans l'antique église, que recommandent, avec les souvenirs d'un glorieux passé, les noms de tant de saints évêques. Leur digne successeur fit lecture de sa lettre pastorale ; le *Te Deum* et la bénédiction pontificale terminèrent la cérémonie. Le soir, les autorités allèrent saluer Monseigneur.

« Nous ne parlerons pas du concours du peuple, dit l'*Ami de la Religion*, de la musique et des décharges d'artillerie : toute la ville semblait sur pied et paraissait empressée de voir un prélat dont elle connaissait déjà les vertus .[1] »

V

Le Fondateur, associé aux sollicitudes d'un évêque placé sur un aussi grand siège que Marseille, déjà désigné par l'opinion générale pour recueillir un jour vraisemblablement prochain cette belle succession, pouvait, ce semble, compter sur l'avenir et se réjouir de ce que la position faite aux siens et à lui-même allait affermir sa jeune famille. Ce fut le contraire qui arriva. Toutes ces garanties de sécurité et de progrès devinrent tout à coup une cause de trouble, d'agitation et de ruine. Un orage effrayant s'éleva sur le berceau de la nouvelle Société et faillit l'engloutir. Le Fondateur, loin de s'en laisser surprendre, leva la tête, avec cet air de supériorité que donne aux âmes bien trempées l'esprit de foi, et, au milieu de la tourmente, calme, serein, jetant ses angoisses dans le cœur de Dieu, il fit entendre cette parole sublime de confiance :

1. *Ami de la Religion*, 30 août 1823.

— *Qui vult discedere, discedat* [1] !

Plus d'un usa de la permission. Le P. Deblieu, le P. Maunier, des scolastiques d'avenir [2] comme Aubert et Jeancard [3], comblés d'attentions et de bontés par leur père, sortirent de la Société, sans s'arrêter à la pensée du déchirement de ce grand cœur.

Chose plus grave. L'archevêque d'Aix, s'appuyant sur une interprétation du droit canonique comme on le comprenait alors en France, déclarait nuls les vœux émis par les premiers compagnons du père des Missionnaires provençaux. Ce pouvait être le coup de la mort. L'abbé de Mazenod le comprit. Il vint à Aix.

Alors, se passa une de ces scènes comme on en voit dans la vie des saints fondateurs d'Ordres et qui abondent dans la vie du fondateur des Oblats de Marie. C'est le P. Martin, un profès du 9 février 1823, seul survivant de cette mémorable époque, qui va nous la raconter :

« Il recourut à son arme ordinaire, c'est-à-dire à la prière et à la résignation la plus complète à la volonté de Dieu. Il prescrivit un jeûne au pain et à l'eau à toute la communauté, dans le but de se rendre le ciel favorable. Pour lui,

1. Que ceux qui veulent se retirer se retirent.

2. Rien n'est touchant comme d'assister aux combats intérieurs par lesquels passa à ce moment le scolastique Guibert, celui-là même qui devait être un jour le vaillant et pieux cardinal-archevêque de Paris. Le futur historien du grand successeur des Affre et des Quélen mettra sans doute cette lutte dans tout son jour. Quand l'incertitude fut finie, le P. de Mazenod lui écrira : « Dès le premier jour que je vous vis, il me sembla que je retrouvais une partie de moi-même qui venait naturellement s'emboiter à sa place, et ce qu'il y a de plus remarquable c'est que dès lors vous fûtes considéré par tout le reste de la famille, comme si vous lui eussiez appartenu depuis longtemps et qu'alors comme cette fois vous fussiez rentré après une absence. Tout cela est d'un excellent augure pour le bien que nous avons à faire ensemble dans le champ de l'Église ravagé par tant de sangliers. Soyons donc toujours unis dans le même esprit et priez pour moi qui vous ai aimé le premier .. »

3. M. Jeancard, qui deviendra un jour évêque et auxiliaire du Fondateur, revint plus tard au bercail et fut logé à l'Évêché de Marseille, où il remplit d'abord les fonctions de secrétaire intime, mais sans rentrer à proprement parler dans la Congrégation, qui le considéra néanmoins toujours comme l'un des siens. Il le fut du reste par le cœur, l'attachement et les services les plus dévoués à ses anciens confrères.

il ne borna pas là ses pratiques expiatoires. A la fin de la journée, il nous réunit dans la salle des exercices et, après une touchante allocution dans laquelle il nous dépeignit les dangers qui menaçaient la Congrégation, il s'offrit lui-même comme une victime pour apaiser la tourmente. Puis, ayant fait éteindre les lampes, il s'infligea une flagellation sanglante, au milieu des pleurs et des sanglots de tous ses enfants. Cette scène ne fut pas la dernière de cette mémorable journée. Notre vénéré Père y ajouta une nouvelle satisfaction en se prosternant sur le seuil de la porte du réfectoire et en nous forçant ainsi de le fouler aux pieds. Dieu sait combien il nous en coûta de nous résigner à un tel sacrifice, mais il fallut obéir. »

Le lendemain de cette réparation, le Fondateur se présenta à l'archevêché. O changement de la Droite du Très-Haut! l'archevêque ouvrit ses bras au P. de Mazenod, le suppliant de tout oublier!

Ceux qui étaient restés fidèles se sentirent tout renouvelés, et l'un d'eux, le futur cardinal Guibert, lui écrivit :

— Nous vous consolerons de la perte de nos faux frères, en ne mettant aucune borne à notre zèle et à notre dévouement, et, avec la grâce de Dieu, nous prouverons au démon que la force et le courage peuvent suppléer au nombre.

En effet, pour suppléer au nombre, il leur fallut beaucoup de force et beaucoup de courage. On les appelait de toute part. Le diocèse de Nîmes voulut une fondation et Digne aussi les désirait ardemment. Mais, surtout à Marseille, la voix de Dieu les appela sur un champ jusque-là en dehors de leur sphère d'action.

Nous disons « la voix de Dieu ». Il faudrait tout un long chapitre pour le montrer aussi clairement que cela résulte des nombreuses pièces que nous avons sous les yeux, en écrivant cette page.

L'évêque et son neveu avaient frappé à toutes les portes. Un premier essai, tenté avec les prêtres du diocèse, échouait visiblement. Ils s'adressèrent aux Sulpiciens. M. Duclaux se vit forcé de se dérober à l'appel de son ancien et toujours si cher disciple. Les prêtres du Sacré-Cœur, récemment

rétablis par ordonnance épiscopale, se refusèrent à accepter un pareil fardeau. C'est alors que, sur l'initiative de son oncle, le fondateur des Missionnaires de Provence se décida à introduire ce nouveau but, dans les constitutions de la Société, l'éducation des jeunes clercs.

C'est au grand séminaire de Marseille que les Oblats de Marie-Immaculée, sous le patronage de saint Charles Borromée et avec l'assistance du Bienheureux Alphonse de Liguori, dont ils se promirent de faire leur auteur favori, inaugurèrent ce ministère nouveau, où ils ont accompli tant de bien. Pendant près d'un demi-siècle, les bons Missionnaires, instruits par l'expérience du maniement des âmes, formeront, avec une sage et tendre paternité, ce clergé de Marseille, qu'on citera bientôt dans l'Église de France comme un clergé modèle. Daigne le lecteur excuser l'élan de la reconnaissance et de l'affection filiale chez l'auteur de ce livre! Mes vénérés maîtres du séminaire, leur supérieur général actuel alors notre supérieur particulier [1], et avec lui, tant d'autres guides aimés [2], dont les noms vivront éternellement dans mon cœur comme dans celui de tous mes condisciples, voudront bien trouver ici l'expression de notre impérissable amour et de notre fidèle reconnaissance pour tout le bien qu'ils nous ont fait, durant les années trop courtes où nous avions le bonheur de vivre sous leur dévouée et paternelle direction!

Aucun de nous n'eût refusé de signer la belle lettre que les chanoines de Marseille écrivirent à ce sujet au premier successeur de Mgr de Mazenod, en 1862.

« Les Oblats de Marie, disaient-ils, dirigent, depuis près de trente-cinq ans, votre grand séminaire. Ils y ont été appelés lors du rétablissement du siège épiscopal. Les Pères de cette Congrégation ont donc élevé, à peu d'exceptions près, tous les membres de votre clergé. Ils l'ont

1. Le T. R. P. Joseph Fabre, supérieur du grand séminaire de Marseille de 1854 à 1861.

2. Qu'il me soit permis de citer au moins les noms des RR. PP. Rey, ancien supérieur des chapelains de Montmartre; Martinet, Nicolas, Rambert, Marchal, Mouchette, sans vouloir oublier ceux des Pères qui les avaient précédés au séminaire : Lagier, Pons, Bellon, Paris, etc.

toujours fait avec une sagesse, une piété et un dévouement que rien n'égale, si ce n'est leur profonde modestie. Et si, comme vous avez bien voulu nous l'assurer plusieurs fois, Monseigneur, votre clergé ne le cède à aucun autre en science et en piété, c'est à nos Pères Oblats qu'en revient en grande partie la gloire. »

VI

Entrerons-nous maintenant dans le détail des réformes qu'exigeait l'état du diocèse, qu'il s'agissait de ressusciter après un quart de siècle, écoulé depuis sa suppression canonique? Nous l'avions d'abord résolu. Il nous semblait que le clergé de Marseille trouverait avec plaisir ici l'origine de tant d'institutions qui le régissent encore, et que les œuvres encore si florissantes, qui vivent dans notre religieuse et charitable cité, seraient heureuses de pouvoir reporter à l'inspiration du Prévôt la reconnaissance du bien dont elles sont l'instrument. Mais, outre que les événements nous pressent, ce livre sera peut-être lu ailleurs qu'en Provence, et il serait sans doute moins intéressant pour d'autres que les Provençaux de savoir au juste comment on s'y prit pour tirer l'église de Marseille de son long sommeil.

Du moins, nous devons à l'impartialité historique de constater que toutes ces réformes ne rencontrèrent pas une égale faveur dans l'opinion. Les esprits frondeurs se donnèrent même assez libre carrière contre le Prévôt, que les malins surnommèrent « le prince Eugène ».

En bon prince, le Prévôt souriait le plus souvent ou laissait passer, comme sans y prendre garde, le torrent des récriminations. Un jour cependant, elles l'atteignirent si douloureusement que le clergé tout entier se leva pour lui apporter en masse ses protestations contre le pamphlétaire, coupable d'avoir courtisé le tout-puissant grand vicaire dans ses entretiens avec lui, tandis qu'il lui prodiguait

d'atroces injures dans une série d'articles réunis ensuite en brochure.

Le cri d'indignation des prêtres retentit dans le cœur du malheureux auteur, qui finit par confesser sa faute et implorer son pardon. Voici la réponse que lui adressa l'outragé. Elle nous livre le secret de cette grande âme, et peint l'abbé de Mazenod mieux que toutes nos réflexions :

« Mon cher ami, écrivit-il au coupable repentant, mon premier mouvement, après avoir lu votre lettre, aurait été de me transporter chez vous pour vous rassurer, vous consoler et vous donner mon baiser de paix, plus expressif et plus sincère, hélas! que celui que je reçus de vous il y a si peu de jours. Je me suis arrêté à la pensée de vous écrire, dans la crainte que mon apparition chez vous ne donnât quelques soupçons.

« Vous avez, mon cher ami, commis une grande faute; je ne veux pas l'excuser à vos propres yeux, le coup partant de vous... Mais je me suis dit de ne faire attention qu'à votre repentir, parce que j'ai la confiance qu'il vous fera trouver grâce devant Dieu, et dès lors, je suis satisfait ; sans aucun doute, notre saint évêque le sera aussi. Je me crois obligé de mettre une si grande réserve dans cette affaire, que je n'ai pas voulu dire encore à Monseigneur que j'ai reçu une lettre qui me fait connaître l'homme aveuglé qui a été si peu juste envers nous. Je ne le lui nommerai qu'alors que vous me l'aurez expressément permis. J'ai observé la même discrétion à l'égard de mes collègues ; c'est que je voudrais pouvoir étouffer jusqu'au souvenir d'une faute si grave, et que le nom du coupable fût à jamais ignoré.

« Je ne dois pas, néanmoins, vous dissimuler que, dans l'agitation inévitable qu'a dû produire le scandale de ce malheureux écrit, plusieurs bouches avaient prononcé votre nom. Je ne devrais peut-être pas vous dire, pour ne pas aggraver votre peine, que moi, personnellement désigné à la haine, je me suis, chaque fois, élevé avec force contre cette supposition, comme trop injurieuse et trop atroce.

contre un homme à qui j'ai souvent donné le nom d'ami, et même quelquefois celui de fils.

« Si je vous rappelle cette circonstance, c'est pour vous donner la mesure des dispositions de mon cœur et non pour vous faire un reproche, car, je vous le répète, vous n'en recevrez jamais de moi.

« Que le bon Dieu vous pardonne, et je serai content, mille fois plus content que de toutes les réparations que vous voudriez me faire. Je vous conjure seulement de choisir un bon guide, un homme bien rempli de l'esprit de Dieu, qui vous aide à mesurer la grandeur de la faute que vous avez commise, et vous donne des conseils sages pour l'expier.

« Adieu, mon cher ami ; je suis fâché qu'à cause de plusieurs dérangements, ma lettre ne vous parvienne pas aussi tôt que je l'aurais voulu. Je vous embrasse, oui, je vous embrasse de tout mon cœur ; et, pour preuve de cette charité véritable, j'offrirai demain le saint sacrifice pour vous.

« Mazenod, *prévôt, vicaire général.* »

CHAPITRE X

LA SANCTION DE L'ÉGLISE

(1825-1826)

Sommaire. — Allez, mon Père, allez! — Les hésitations du Fondateur. — Ses motifs. — C'est l'Esprit d'en haut qui le conduit. — Récits de voyage. — A Rome. — Découragement. — Faut-il revenir à Marseille, comme l'y poussent ses meilleurs amis? — Léon XII. — Une audience peinte sur le vif. — Oblat de Marie!... — Chez l'archiprêtre Adinolfi. — Le Pape veut procéder par voie exceptionnelle. — Il y a de quoi me faire tomber dans le marasme. — Étude sommaire des Constitutions et Règles de la Société fondée par le P. de Mazenod. — N'en déplaise aux mystiques raffinés. — Léon XII veut faire l'abbé de Mazenod cardinal de la Curie. — On enfreint pour lui les usages. — Les gallicans lèvent la tête. — Comment la manœuvre est accueillie à Rome. — Une opposition cardinalice bien inattendue. — C'était une épreuve. — *Te Deum laudamus!* — Retour du Fondateur et joie de sa famille spirituelle. — Un des Pères écrit la première *Vie* française du B. Liguori. — A un qui hésitait entre Liguori et Concina. — Les Jésuites et l'abbé de Mazenod. — La messe de la Saint-Ignace 1828 à Aix. — Une verte réplique au préfet de Marseille.

I

Parmi les premiers-nés de la famille spirituelle du Père de Mazenod, le regard du pieux instituteur, habile à démêler le bon grain de la sainteté, se reposait, avec une complaisance marquée dans ses notes intimes, sur un jeune religieux, Niçois d'origine, qui laissera dans la Congrégation un renom de vertu confirmé aux yeux des peuples par les prodiges accomplis sur son tombeau. C'était le Père Albini.

Le saint missionnaire, poussé par une force irrésistible qui lui fit oublier et son humble réserve habituelle et les formes mêmes du respect empreint de vénération qu'il professait pour son supérieur, vint un jour trouver ce dernier , plaçant ses deux mains sur les épaules du Fondateur hé-

sitant, il le poussait, répétant avec une insistance évidemment surnaturelle :

— Allez, mon Père, allez, vous réussirez!

« C'est sur la foi d'une parole, accompagnée d'un geste si expressif de la part de celui dont la sainteté lui était bien connue, qu'il prit une résolution définitive[1]. »

Il lui en coûtait cependant beaucoup. Ce n'est qu'*à contre-cœur*[2] qu'il se décidait à entreprendre la grave négociation dont il s'agissait. Pour lui, à n'écouter que son attrait et ses idées personnelles, il aurait mieux aimé continuer à vivre ainsi au jour le jour, confiant en la Providence du ciel qui veille sur les humbles berceaux. Puis, il se souvenait de la parole du critique, lui écrivant d'un ton superbe et dédaigneux :

— Vous n'êtes pas de taille à vous faire reconnaître par l'Église pour fondateur d'ordre religieux!

Et cependant, ses fils spirituels insistaient :

— Vous voyez, disaient-ils, à quoi nous expose notre situation de société non approuvée par l'Église. Si vous veniez à nous manquer, où serait le lien de notre résistance à des interprétations comme celles qui naguère contestaient même la validité de nos vœux! Une fois reconnus et approuvés, notre vie est assurée.

Rome!... Là est le fondement de l'Église et dès lors aussi la base de toutes ses institutions. C'est à Rome que l'Esprit a poussé les Dominique, les François, les Ignace, tous ceux que Dieu a choisis pour devenir les patriarches de la loi nouvelle. C'est à Rome qu'il faut aller.

L'un des plus intimes confidents de ces anxiétés nous livre à cet égard le secret de cette vie, marquée au sceau d'une conduite providentielle, souvent miraculeuse :

« Le plan dont le Père de Mazenod a été l'ouvrier venait de plus haut qu'une conception purement humaine. Il lui était inspiré, et en quelque sorte révélé, à mesure que les circonstances ouvraient à son zèle un nouvel horizon. Le

1. Mgr Jeancard, *Mélanges historiques*, p. 229.
2. Lettre au P. Mie, supérieur de la maison de Nîmes, 25 octobre 1826.

Seigneur, qui le conduisait, ne lui laissait voir que ce qu'il avait à faire dans la conjoncture du moment et il récompensait son ardent amour de l'Église et son dévouement pour le salut des âmes, en lui découvrant à point l'espace qu'il avait à parcourir pour faire un nouveau progrès vers le complément de l'œuvre qui lui était dévolue. Il s'avançait ainsi sous l'impulsion et la conduite de la Providence, dans la voie d'abord inconnue ou presque inconnue, par laquelle il devait lui être donné d'atteindre le but voulu d'en haut[1]. »

Il partit donc, pour Rome, suivi par d'ardentes supplications, véritable croisade de prières organisée dans les maisons des Missionnaires, parmi les saintes âmes qui les vénéraient et spécialement au sein des couvents de Marseille où l'ardente impulsion du prévôt et de son digne collègue venait de réveiller une incomparable ferveur.

Tous les évêques des diocèses de Provence — ceci est important à noter pour comprendre la rage de l'enfer que nous aurons bientôt à constater au sein même de la ville des Papes où les puissances infernales déchaîneront leurs efforts contre le négociateur et son entreprise — avaient remis à ce dernier des lettres testimoniales, racontant les prodiges accomplis depuis bientôt dix ans par les compagnons du Père de Mazenod et demandant au Vicaire de Jésus-Christ de sanctionner de son approbation irréfragable cette évangélisation nouvelle, qui, de la Provence, son berceau, s'en allait couvrir la France et le monde d'un nouveau réseau où la pêche des âmes promettait d'être abondante.

Suivons le pieux voyageur, sur la route qui le menait aux pieds du Pontife suprême. Rien n'est attachant comme de surprendre, sur les lèvres ou sous la plume des grandes âmes, la manifestation des sentiments que leur inspirent les spectacles dont ils sont témoins, et où leur œil lumineux découvre des vestiges sacrés cachés aux voyageurs vulgaires.

1. Mgr Jeancard, *loc. cit.*, p. 71.

II

C'est au Père Tempier, qu'il raconte le programme de ses journées en voyage.

« Je partis de Gênes le vendredi 18 novembre, pressé par mon compagnon de voyage, le Père Piazi, jésuite, qui regardait comme un crime de retarder d'un jour de se rendre à l'appel de son général. Le troisième compagnon était un religieux de l'Ordre de Cîteaux, et le quatrième un prêtre sarde. Notre voiture était bien composée, aussi nous l'avions mise sur le ton d'une communauté. Le matin, dès trois ou quatre heures, le jésuite et moi nous faisions oraison. Nous avions dit avant : les litanies de la Sainte Vierge, un *pater*, *ave* et *gloria* à saint Jean Népomucène, un autre à saint Venant et un troisième au Bon Larron, l'*angele Dei* et le *De profundis*. Cette dévotion était du Père jésuite ; mais, à mon tour, je leur faisais *avaler* la nôtre, qui revenait à tout bout de champ, parce que la rivière de Gênes est parsemée de petits pays [1]. Après mon heure d'oraison, que je prolongeais quelquefois un peu, j'essayais de dormir. Quand il était assez jour pour pouvoir lire, nous disions tous ensemble l'itinéraire des clercs ; un peu plus tard, prime et tierce, ensuite sexte et none. Arrivés au lieu du *rinfresco*, je commençais par me transporter à l'église, où j'avais le bonheur de dire la sainte messe, que mes compagnons entendaient ; nous faisions, après, un petit dîner à l'ordinaire de la Mission, et nous repartions. Dans l'après-dîner, nous disions vêpres et complies, et le chapelet vers le soir. Dans la journée, je leur lisais quelques morceaux de l'Imitation, et les discours étaient toujours très édifiants.

« Le soir, en arrivant à l'auberge, nous disions matines et laudes tandis qu'on préparait le souper. C'est une complaisance, que j'avais pour mon compagnon, qui aurait lu

1. Si de vectura nequeant descendere, sequentes preces Christo Jesu dirigent, in sanctissimo Eucharistiæ Sacramento : Tantum ergo, etc. (*Constitutiones et regulæ.*)

difficilement dans la voiture. Nous mangions seuls de notre bande. Le Père jésuite et moi, nous nous étendions quelquefois sur le même lit sans nous déshabiller; quelquefois il faisait placer un matelas par terre. A trois heures, il fallait partir. »

Mais, c'est à Rome que son cœur se dilate. Il semble y respirer plus à l'aise, parce que son cœur de chrétien et de prêtre se sent chez lui, dans la « capitale du monde chrétien ».

Il l'écrit au Père Courtès :

« Ce titre est dû à la belle ville de Rome, non seulement parce qu'elle est le siège du Vicaire de Jésus-Christ, du chef visible de l'Église, mais aussi parce qu'elle est, en quelque sorte, un *compendium* du christianisme. C'est ici seulement, je crois, que l'on a compris quelle habitation il fallait préparer à Dieu sur la terre. On ne se fait pas l'idée de la magnificence des églises, et cela à chaque pas; il en est jusqu'à cinq et six sur la même place, toutes plus belles, plus riches, plus imposantes les unes que les autres. On conçoit, en vérité, comment dans le ciel on ne se lassera jamais de louer Dieu et de l'aimer en contemplant ses infinies perfections, lorsqu'on sent, à la vue de ces beautés, ouvrage de faibles créatures, le sentiment de l'admiration croître sans cesse au lieu de s'épuiser, quand on penserait être à bout. Et quel aliment ne fournit pas à la dévotion l'aspect de tant de monuments attestant la victoire des martyrs qui ont noyé l'idolâtrie dans leur sang; leurs corps encore existants et leur mémoire pour ainsi dire toute fraîche, après dix-huit et dix-neuf siècles, qui ont détruit et leurs persécuteurs et toutes leurs œuvres qui semblaient établies pour toute l'éternité! Ces décombres, qu'on foule aux pieds, épouvantent encore l'imagination, tant en étaient vaste la conception et parfaits les détails. Les thermes de Dioclétien, par exemple, aussi étendus qu'une grande ville, ouvrage de quarante mille chrétiens qui reçurent pour salaire le martyre dans des tourments affreux, il n'en existe plus rien que l'emplacement et les ruines; tandis que ces pauvres esclaves, ces chrétiens, vils aux yeux de leurs sacrilèges tyrans, sont

l'objet de la vénération des peuples, et leurs restes sacrés précieusement conservés dans les catacombes voisines dont on baise le sol en y répandant des larmes. Ici, tout est saint pour celui qui y vient en vrai pèlerin chrétien. Pour moi, je n'y vois que les apôtres, les martyrs, les saints confesseurs de tous les siècles. Il n'est pas un coin de Rome qui ne soit un monument pour la foi ou pour la piété. La maison que j'habite, par exemple, où je suis venu par hasard, a été le sanctuaire où, pendant vingt-cinq ou trente ans, le bienheureux cardinal Tommasi a pratiqué les vertus qui l'ont élevé au rang des bienheureux. Il l'a sanctifiée par sa présence; sa chambre existe encore. N'y ai-je pas retrouvé la mémoire, le buste et le corps même, enseveli dans l'église, de ce saint prêtre dont tu m'as entendu parler si souvent, de ce grand serviteur de Dieu, le Père Barthélemy Zinelli, don Bartolo, qui fut mon maître à Venise, mort en odeur de sainteté sous le même toit que j'habite!... C'est une consolation pour moi de respirer le même air, d'offrir le saint sacrifice sur les mêmes autels, de pouvoir prier sur sa tombe. Il en est de même partout; on trouve ici tous les saints, depuis saint Pierre jusqu'au bienheureux Benoît Labre, et d'autres plus modernes encore... »

Cependant, les cardinaux pour qui il avait des lettres d'introduction, le doyen de la Rote, Mgr d'Isoard, son compatriote, les grands canonistes de Rome, le recevaient tous avec une distinction marquée. Mais, la conclusion de toutes les audiences et de toutes les visites était la même :

— Ne comptez pas sur une approbation!

Les plus sincères ajoutaient que, s'il était venu à Rome avec ce fol espoir, il pouvait bien s'en retourner à Marseille, parce que jamais le Saint-Siège ne dérogerait à sa jurisprudence habituelle en aussi grave matière.

Un soir, en rentrant de ses courses décourageantes, le cœur si impressionnable du Fondateur faillit éclater. Il se résolut même un moment à suivre le conseil des timides et des prudents, et se vit sur le point de retourner, sans avoir vu le Pape.

Or, le Pape, à ce moment, était Léon XII, un nom que la

famille du P. de Mazenod a inscrit en lettres d'or dans ses annales.

Lamennais, qui devait éprouver la grandeur d'âme de ce Pape, trouver auprès de lui un père ardent à le défendre contre les envieux acharnés à la ruine lamentable de ce beau génie dévoyé par l'orgueil, se sentir appuyé et goûté par un Pontife qui voulut même le faire cardinal et le créa tel *in petto* [1], Lamennais avait écrit de lui, au début de ce grand pontificat :

« Admirez les dispensations de cette haute Providence qui conduit le monde et veille sur l'Église de Jésus-Christ. Des hommes s'émeuvent, se rassemblent pour ébranler le trône du prince des apôtres, pour soustraire à sa puissance les peuples égarés ; et sur ce trône elle fait asseoir un pontife dont les vertus et la sagesse profonde rappellent les vertus et la sagesse de Léon le Grand. Également distingué, et par l'inébranlable fermeté de caractère, et par cette douceur persuasive et attirante qui rend presque inutile la fermeté ; qui, à la piété du prêtre et à la science de Dieu, unit la connaissance de l'état du siècle et le génie du gouvernement ; pontife enfin, tel qu'il le fallait pour ranimer la foi et pour relever l'espérance, et qui semble, en ces derniers temps, avoir été aux chrétiens comme une preuve vivante de l'immuable fidélité des promesses. »

Léon XII s'étonnait de n'avoir point encore vu à son audience cet abbé de Mazenod, dont tout le monde lui faisai un si bel éloge.

— Pourquoi ne vient-il pas ? dit un jour le Saint-Père à un cardinal qui lui parlait encore du grand vicaire de Marseille. Voilà bien du temps que nous l'attendons.

Le Maître de Chambre avait oublié de transmettre au destinataire le billet d'audience, et, tandis que le solliciteur anxieux se morfondait à attendre, le Pape s'inquiétait de son retard.

Enfin, le 20 décembre, veille de l'anniversaire de son sacerdoce, le Fondateur eut le bonheur tant désiré de se

1. Cfr. notre volume sur Lamennais, 4e édition, chap. VII.

prosterner au pieds du représentant visible de Jésus-Christ sur la terre. Prosterné, il s'y trouva si bien, que, malgré les instances du Pape qui y consentit avec peine, il demeura à genoux durant tout l'entretien.

Mais, laissons-le raconter lui-même le détail de cette mémorable audience, qui devait exercer sur la vie du Fondateur et sur l'histoire de sa fondation une action capitale.

« Je me suis pressé d'exposer à Sa Sainteté l'objet principal de mon voyage; Elle m'a écouté avec beaucoup d'intérêt. J'étais touché de lui voir élever les yeux au ciel au récit que je lui faisais des commencements de notre Société. Il a donné de grands éloges à la résolution d'embrasser les conseils évangéliques, et a fait à ce sujet quelques réflexions édifiantes. Quand je lui ai dit que nous avions aboli dans les prisons l'usage barbare de ne pas donner la communion à ceux qui y étaient enfermés, pas même à la mort, il m'a paru satisfait et il m' a demandé si c'était une loi ou un usage seulement. Enfin, le Saint-Père m'a témoigné très explicitement sa satisfaction de notre manière de faire les missions. Sur le fond de ma demande, il a eu l'extrême complaisance de m'expliquer les usages du Saint-Siège avec une bonté qui semblait vouloir me dire : Ne soyez pas surpris si je ne fais pas tout de suite moi-même ce que vous désirez. Je me suis empressé de répondre que notre intention n'était pas de demander autre chose que ce que Sa Sainteté jugerait à propos de prescrire. « C'est, a-t-il ajouté, parce qu'on veut suivre les usages afin qu'on ne fasse pas autrement aujourd'hui qu'il y a cent ans. » Et, toujours avec la même bonté, il m'a cité des exemples. La conversation s'est prolongée plus d'une demi-heure, ce qui m'a empêché de lire le mémoire que j'avais porté avec moi; mais je lui en dis de vive voix la substance, en lui rappelant ce qu'il avait déjà eu la bonté de faire pour notre Société, entre autres le privilège de réciter l'office du bienheureux Alphonse, etc.

« — Il faudra voir de ma part, me dit le Saint-Père, M. l'archiprêtre Adinolfi, qui me fera un rapport de votre affaire. J'ai bien nommé Mgr Marchetti secrétaire des évêques et

réguliers, mais il n'est pas encore entré en charge; le connaissez-vous? » J'ai répondu que non seulement je le connaissais par ses ouvrages, mais personnellement.

« Le Pape a repris la suite de ses instructions, se mettant en peine pour me dire où logeait M. l'archiprêtre Adinolfi, sous-secrétaire, chargé de travailler avec Sa Sainteté pour la Congrégation des évêques et réguliers. « Quand le rapport sera fait, je chargerai un cardinal d'examiner les règles, il en fera le rapport à la Congrégation et l'on dressera le bref. » Le Pape a encore eu la bonté de m'avertir que la Congrégation avait adopté de *louer* et non d'*approuver*, et il m'a expliqué pourquoi... Je me suis permis de répondre à Sa Sainteté que ce mode d'approbation n'était pas ce qu'il nous fallait; que, dans la position où nous nous trouvions, ne pas nous approuver c'était nous détruire, parce que les évêques savaient que j'étais venu à Rome pour cela. Le Pape écoutait tout ce que je lui disais avec une très grande attention. Sur la remarque que je lui ai faite qu'il serait opportun que je connusse le cardinal qu'il aurait désigné pour examiner les règles, il m'a dit qu'il me le ferait connaître; mais, craignant que j'oubliasse le nom de M. l'archiprêtre Adinolfi, il a voulu que je l'écrivisse. Il m'a donné lui-même une feuille de papier, a avancé l'écritoire et la plume, et m'a dicté le nom et les titres de la personne.

« J'écris bien ces détails, mais je ne puis pas rendre la bonté avec laquelle il faisait tout cela, et l'intérêt avec lequel il me parlait. Quand je pense à tout ce qui s'est dit dans cette audience, je me persuade qu'elle a dû durer plus de trois quarts d'heure, quoique le temps m'ait paru bien court.

« En lui parlant du bien que faisaient nos missionnaires, je lui ai rapporté les nouvelles que j'avais reçues dans la dernière lettre qui m'était parvenue de France. « Nos deux plus jeunes missionnaires ont fait des choses surprenantes, lui dis-je; un des deux (le P. Guibert) n'a pas encore l'âge d'être prêtre. Il a été ordonné par dispense de Votre Sainteté; ils ont converti des protestants, etc. » Au récit que je lui faisais, il a élevé les yeux au ciel, joint les mains et appuyé sa tête sur ses mains jointes, comme pour en remer-

cier le bon Dieu. J'étais tellement ému, que je ne sais pas comment j'ai retenu un seul mot de ce long entretien.

« Lorsque le Pape me parlait de la marche à suivre, il m'a dit : « Vous ne partirez pas de sitôt, n'est-ce pas? nous nous reverrons? »

« Je n'ai pas besoin de rapporter ma réponse. Les choses étant ainsi convenues, j'ai dit très distinctement au Saint-Père :

« — Votre Sainteté approuve-t-elle que nous continuions à vivre selon les règles approuvées par les évêques, dont j'ai présenté à Votre Sainteté les approbations? — Oui, » m'a répondu le Pape.

« J'ai eu l'honneur de dire à Sa Sainteté que nous faisions des vœux simples de chasteté, pauvreté, obéissance, et un quatrième de persévérance, dont la dispense est réservée au Supérieur général et au Souverain Pontife... — « Votre Sainteté le trouve t-elle bon? — Oui. » — Je me suis étendu un peu pour expliquer le motif de cette règle, sans qu'il me le demandât, et j'ai cité l'exemple de la Congrégation de saint Vincent de Paul.

« Se rappelant apparemment que je lui avais dit que nous avions une grande dévotion au bienheureux Alphonse, il m'a rappelé qu'on en faisait autant dans la Congrégation que ce bienheureux avait instituée. — « Votre Sainteté approuve-t-elle que je demeure Supérieur général des missionnaires, comme ils m'ont nommé? — Sans doute, si c'est vous qui les avez formés; combien êtes-vous? etc. — Si Votre Sainteté l'approuve, nous prendrions le nom d'Oblats de la très sainte et Immaculée Vierge Marie, au lieu d'Oblats de Saint-Charles. » En faisant un signe d'approbation, il me dit : « Mais vous l'arrangerez dans le travail d'Adinolfi. »

III

Oblat de Marie!... C'est la première fois que ce nom arrive officiellement sous notre plume, qui désormais n'en emploiera plus d'autre.

Il avait fallu changer le titre primitif des Missionnaires de Provence, devenu incomplet et inexact depuis la fondation de Nîmes. On s'appela les Oblats de Saint-Charles, non seulement parce que saint Charles est le modèle du clergé, mais parce que c'était le patron du Fondateur. Or, ce nom appartenait déjà, à l'insu des parrains de la famille, à une société religieuse de Lombardie. Tout à coup, une inspiration du ciel dicte au pieux instituteur des Oblats le nom qu'ils porteraient désormais dans l'Église de Dieu, avec la sanction du Vicaire de Jésus-Christ.

« Oblats de Marie, s'écrie-t-il dans le pieux élan d'un enthousiasme que partageront ses frères, mais c'est un brevet pour le Ciel!... Comment n'y avons-nous pas pensé plus tôt? Avouez que ce sera aussi glorieux que consolant pour nous d'être consacrés à Marie d'une manière spéciale et de porter son nom! Les Oblats de Marie! Ce nom satisfait le cœur et l'oreille.

« Il faut que je vous avoue ici que j'étais tout étonné lorsqu'on se décida à prendre le nom que j'ai cru devoir quitter, d'être si peu sensible, d'éprouver si peu de plaisir, je dirai presque une sorte de répugnance, de porter le nom d'un saint qui est mon protecteur particulier, auquel j'ai tant de dévotion! A présent, je me l'explique; nous faisions tort à notre Mère, à notre Reine, à celle qui nous protège et qui doit nous obtenir toutes les grâces dont son divin Fils l'a faite dispensatrice. Réjouissons-nous donc de porter son nom et ses livrées. »

Marie Immaculée allait prendre dès lors sous sa puissante protection la jeune famille, qui se dévouera à faire connaître et aimer cette auguste prérogative de sa conception sans tache. Le Père de Mazenod en aura bientôt la preuve, le lendemain même, en se présentant chez Adinolfi.

C'était un esprit très délié, rompu aux affaires. Quand le visiteur voulut excuser la longueur du travail d'examen auquel il allait avoir à se livrer, le vaillant et laborieux examinateur du volume qu'on lui apportait à lire répondit, en souriant :

— J'en dévorerai bien d'autres. Dès ce soir, je l'aurai lu,

et mon rapport sera prêt pour vendredi où je le présenterai au Saint-Père.

Mais, hélas! le censeur ajouta, comme l'avaient fait tous les autres, à Rome :

— Je vous le dis d'avance, ma conclusion est déjà arrêtée, et c'est celle que j'exprimerai au Pape et que je soutiendrai lorsque tous les cardinaux de la Congrégation auront donné leur vote à la suite du rapport fait par le cardinal que vous choisirez pour *ponent*. Ma conclusion est en faveur d'un Bref d'éloge. Telle est la procédure adoptée, telle est la procédure que nous suivrons.

Profondément attristé, le visiteur eut encore, comme il l'avoue dans ses *Mémoires*, la tentation de tout laisser là. Son esprit de foi et la confiance en la Vierge puissante l'emportèrent et il dit un peu tristement à son examinateur :

— Je laisse cette affaire entre vos mains. Je ne demande pas autre chose que l'accomplissement des desseins de Dieu.

Il prit congé, promettant de revenir le samedi 24 décembre, au lendemain de l'audience du sous-secrétaire. Cette audience devait avoir lieu le vendredi 23, dans la soirée que le pieux Fondateur passa tout entière devant le Saint-Sacrement.

Le lendemain, à la première heure, anxieux, après une nuit de demi-sommeil, il se présentait chez le sous-secrétaire. L'accueil fut plus gracieux que jamais, et un sourire de bon augure accompagna la lecture du rapport, lu la veille au Saint-Père, qui concluait au refus de l'approbation, pour se contenter du Bref d'éloge accoutumé.

L'archiprêtre déposa son papier et, regardant le Fondateur résigné mais un peu triste, il ajouta d'un air joyeux :

— Non, caro mio, non, ce n'est pas cela que je veux, m'a dit le Pape. Cette société me plaît, je sais le bien qu'elle fait et, raconta Adinolfi, Sa Sainteté est entrée dans mille détails qui m'ont profondément étonné. Puis, Elle a ajouté : Je veux favoriser ces missionnaires. Choisissez un cardinal parmi *les plus doux* de la Congrégation, pour qu'il soit le *ponent* de cette cause. Allez chez lui de ma part et dites-lui que

mon intention est qu'on ne se contente pas seulement de louer les règles, mais qu'on les approuve. *Non sunt laudandæ, sed approbandæ.*

Le P. de Mazenod fondit en larmes.

— O Léon XII, s'écrie-t-il dans la lettre où il raconte la chose au P. Tempier, ô Léon XII, la Congrégation dût-elle rejeter nos règles, vous ne seriez pas moins à jamais considéré parmi nous comme le bienfaiteur et le père de notre Société!...

Hélas! il n'était pas au bout de ses incertitudes, et le démon, qui épiait jalousement les progrès inattendus de cette cause, préparait un coup terrible, pour l'enrayer. Nous le raconterons tout à l'heure. Suivons maintenant le solliciteur chez le cardinal Pacca et chez le cardinal Pedicini, celui-ci choisi pour être le *ponent* de l'affaire, tous deux chargés d'examiner de très près les constitutions que le Vicaire de Jésus-Christ voulait bien approuver tout de suite, sans leur faire subir la quarantaine traditionnelle de la louange.

« Me voici de retour de ma visite au cardinal Pedicini, écrit-il au P. Tempier, je l'ai trouvé occupé à lire le livre des règles; la traduction de ma supplique, que je lui ai lue, n'a fait qu'ajouter à la bonne opinion qu'il commençait à concevoir de nous. Le cardinal est un homme de bien; il m'a promis d'accélérer de son côté tant qu'il pourrait, et de faire passer cette affaire avant tant d'autres. Mais quelle filière à suivre! Quand il aura lu et fait son rapport, il faudra le faire passer au cardinal Fesch, qui le fera passer au cardinal Hugolin; celui-ci au cardinal Bertazzoli; le cardinal Bertazzoli au cardinal Pallotta, le cardinal Pallotta au cardinal Turiozzi, le cardinal Turiozzi au cardinal Pacca, qui le renverra au cardinal Pedicini. Le cardinal Pedicini en parlera au Pape, puis la Congrégation s'assemblera et décidera. Que dites-vous de cette marche? On pourrait prendre une voie plus courte, mais c'est ainsi. Calculez maintenant, à quinze jours par tête, jusqu'à quand je suis ici. Il y a de quoi me faire tomber dans le marasme. »

Tout le marasme du monde n'y pouvait rien, et la *furia*

francese se heurtait à la sage lenteur romaine, ennemie de tout ce qui viole la tradition et l'usage.

Profitons nous-même de cette halte, pour étudier, sinon avec la scrupuleuse minutie des censeurs romains, du moins en un coup d'œil rapide et sommaire, ce qu'étaient ces constitutions sur lesquelles Léon XII appliquait l'attention de tant de grands canonistes et d'éminents cardinaux.

Chaque jour, tantôt chez le cardinal *ponent*, tantôt chez l'archiprêtre, le rédacteur inspiré de cette œuvre l'expliquait, la commentait, la discutait pied à pied, comme fait le possesseur jaloux du trésor que Dieu lui a confié.

IV

Le livre des règles et constitutions des missionnaires Oblats de Marie Immaculée, c'est le livre où Mgr de Mazenod s'est dévoilé tout entier. Nulle autre œuvre, dans cette vie si féconde en actes et en paroles, ne le révèle plus complètement. Là est son esprit, sa volonté, son cœur, sa vie intime, son âme tout entière. C'est là que, comme tout fondateur, comme Ignace de Loyola dans ses admirables règles de la Compagnie de Jésus, comme François de Sales dans les constitutions de la Visitation, comme Jean-Baptiste de la Salle dans les règlements de ses Frères instituteurs, c'est là qu'il a réuni les trésors de son expérience, de sa sagesse, de sa vertu, avec les délicatesses et les tendresses exquises d'un cœur exceptionnellement doué de zèle, de bonté et d'amour. Ces constitutions le révèlent, tel qu'il fut dans sa vie intime et dans sa vie publique. Il n'a rien demandé à ses fils qu'il ne l'ait pratiqué lui-même, l'exemple est bien autrement efficace que la volonté et la parole pour agir sur les cœurs.

Les examinateurs l'écoutaient, silencieux et ravis, leur lisant, avec l'accent que sa belle voix empruntait à l'émotion communicative de son cœur, cette préface, chef-d'œuvre, où l'apôtre Paul eût trouvé un écho de ses douleurs en

présence des âmes qui n'aiment plus leur Dieu, parce qu'elles ne le connaissent plus.

La face de l'Église en France est ternie par l'outrage des mille inventions de l'esprit d'erreur au siècle passé. Il faut des prêtres qui sachent pleurer sur les malheurs de Sion comme Jérémie, rebâtir comme Néhémias et s'immoler comme Jésus. Il faut qu'en les voyant passer, les anges qui pleurent sur les ruines de Jérusalem relèvent la tête et s'écrient, comme autrefois les disciples de Jean, quand ils eurent contemplé les œuvres du Christ : *Pauperes evangelizantur!* Les pauvres, les abandonnés, les délaissés de ce monde, ceux que Jésus aime et que le siècle repousse, c'est à ceux-là que les Oblats de Marie portent leur amour et leur prédilection, dans les champs, dans les rues, dans les mansardes, dans les hôpitaux, dans les plus petits bourgs perdus au sommet des montagnes, dans les prisons et jusqu'au pied de l'échafaud.

Le code, destiné à fixer les voies à suivre pour atteindre ce but, est un chef-d'œuvre de sagesse, de charité, d'inspiration et de simplicité. On peut le diviser en trois titres :

Le Missionnaire Oblat,

Le Religieux Oblat,

Le gouvernement de la Société des Oblats.

Nous ne saurions malheureusement suivre les examinateurs romains dans leur étude complète et détaillée de ces divers chefs de chapitres, qui leur arrachaient à chaque page des témoignages d'admiration. Il ne nous est loisible ici que de prendre, comme au hasard de la lecture, quelques traits, bien insuffisants pour en donner l'idée juste que s'en firent les censeurs.

Quelle charité et quelle abnégation personnelle il exige de ses missionnaires !

« Nos prédications, leur dit-il, devront toujours être simples, populaires, en un mot, à la portée des plus ignorants, ne visant uniquement qu'à l'instruction du peuple, ne considérant dans notre auditoire que le besoin du plus grand nombre; nous ne devons pas nous contenter seulement de rompre le pain de la parole, mais encore nous devons nous

efforcer, pour ainsi dire, de le mâcher, afin que nos auditeurs, après nous avoir entendus, ne soient pas tentés d'admirer sottement ce qu'ils n'ont pas compris, mais qu'ils s'en aillent édifiés, touchés, instruits, capables de répéter au sein de leurs familles ce qu'ils auront appris de nous. »

Et dans la crainte de n'être pas suffisamment compris, le législateur insiste et entre dans les plus grands détails.

« Les missionnaires, dit-il, devant prêcher ordinairement à des populations grossières et ignorantes, éviteront d'accumuler dans leurs discours des textes latins de l'Écriture sainte et des saints Pères; ils se contenteront d'en donner la substance en langue vulgaire, évitant de faire étalage de vaine érudition.

« Ils éviteront aussi avec soin de traiter des questions subtiles, plus propres à faire ressortir l'habileté de l'orateur qu'à instruire et à édifier. »

Certes! dit à ce propos le P. Rambert [1], le Fondateur ne se dissimulait pas ce que cette manière de prêcher pouvait avoir de pénible pour la nature.

Éviter tout mouvement oratoire ou élévation de pensées, jeter un voile sur les qualités intellectuelles les plus brillantes, les plus estimées, celles qui séduisent pour l'ordinaire les hommes supérieurs, et attirent les éloges les plus flatteurs... ; sacrifier pour le plus grand bien des ignorants, des pauvres et des petits, la beauté du style et les prétentions littéraires; passer volontairement pour un homme simple, vulgaire et presque sans culture; y condamner toute sa congrégation, au point que cette simplicité et cette vulgarité l'exposeront à être jugée défavorablement, quelquefois par ceux mêmes dont le jugement devra influer sur ses destinées, c'est là ce que le Fondateur et ses enfants ont accepté généreusement pour la plus grande gloire de Dieu, et pour le plus grand bien des âmes, se confiant pour le reste au rémunérateur souverain, seul juge équitable.

La congrégation en a souffert, elle a été parfois méconnue, mais ç'a été une bénédiction de plus, ses œuvres n'en

1. *Op. cit.*, t. I, p. 460.

ont été que plus fécondes; elle n'en a que mieux rempli sa très sainte, sa très noble, très sublime et divine mission : *Pauperes evangelizantur.*

L'amour du peuple doit inspirer à l'Oblat l'amour des pasteurs du peuple. Voilà pourquoi leur sage instituteur les pousse à se dévouer aux prêtres, dont ils s'efforceront d'être les amis, les consolateurs dans la peine, les confidents et les frères.

Cet amour enfermera, dans l'étroite clôture des séminaires, ceux que les supérieurs jugeront aptes à ce délicat ministère, le plus grand de tous dans l'Église de Dieu, la formation des prêtres. Pour cela, les directeurs assisteront à tous les exercices de piété des séminaristes, ils prendront leurs récréations avec les élèves... n'oubliant jamais qu'ils sont là pour être leurs modèles dans toutes les vertus sacerdotales.

Il faudrait pouvoir maintenant exposer comment le Fondateur entend maintenir sa postérité spirituelle dans l'esprit de ces origines par la piété, le travail et la vie de famille. Ses religieux partageront leur année en deux parts : pendant six mois, ils seront consacrés au ministère des missions; pendant les six autres mois, ils vivront dans le sein de la communauté, s'enfermant dans le silence de leurs cloîtres, dans la solitude de leur cellule, dans la paix de leur sanctuaire domestique; et là, penchés sur le cœur sacré de Jésus, comme saint Jean, ils se reposeront des fatigues du ministère, ils se renouvelleront et se retremperont dans l'esprit de leur saint état; là ils travailleront avec ardeur à faire de nouvelles acquisitions en vertus religieuses et en armes de toute sorte pour les nouveaux combats qui les attendent.

Ce n'est pas à dire, cependant, que, dans cette seconde partie, les missionnaires soient moins tenus à la pratique des vertus religieuses; certes non! « car, ajoutent les constitutions, tant en mission que dans l'intérieur de la communauté, les missionnaires s'appliqueront par-dessus tout à progresser dans les voies de la perfection religieuse et à s'exercer sans cesse aux vertus d'humilité, de pauvreté,

d'abnégation, de mortification, d'esprit de foi, de pureté d'intention, s'efforçant toujours plus de devenir vraiment d'autres Jésus-Christ, et de répandre partout la bonne odeur de ses aimables vertus ».

En voilà assez, sinon pour donner une idée à peu près satisfaisante de cette œuvre capitale dans la vie de notre héros, du moins pour laisser entrevoir la cause des applaudissements qui accompagnaient, chez les cardinaux comme chez leur secrétaire, la lecture des constitutions qu'ils étaient chargés de censurer.

V

Mais, comme l'examen sera long! L'ardent Supérieur général s'impatiente. Son cœur souffre de la solitude et de l'éloignement.

« Je ne puis pas m'accoutumer, écrit-il à Marseille, à vivre séparé de ce que j'aime; je n'ai point de jouissance hors d'eux. Oh! que nous serons bien dans le ciel, quand nous serons tous ensemble! Il n'y aura plus alors de voyage, plus de séparation, et, quoique absorbés en Dieu, nous aimerons encore et beaucoup nos amis. La vue intuitive de Dieu n'empêchait pas Jésus-Christ d'aimer les hommes, et, parmi eux, les uns plus que les autres. Voilà le type, n'en déplaise aux mystiques raffinés qui, à force de perfection, voudraient nous donner une autre nature qui, à coup sûr, ne vaudrait pas celle que nous tenons de Dieu. »

Le cardinal Pacca eut pitié de sa souffrance. Il lui suggéra de demander au Pape que les formalités fussent simplifiées. A la grande stupéfaction de tout ce qui, à Rome, vit dans le respect et le culte de ce qu'on y appelle *il costume*, le Pape accorda ce que demandait le prêtre français, qui avait gagné le cœur de Léon XII.

« Dix-sept ans après, raconte Mgr Jeancard, en 1841, me trouvant à Rome en conversation avec le cardinal Orioli, je l'entendis me dire : « Vous paraissez professer un grand at-
« tachement et une grande vénération pour votre évêque;

« cependant il a dans le temps formellement désobéi au « Pape. » Je laissai voir mon étonnement de cette accusation aussi carrément articulée. « Oui, ajouta-t-il, il a déso- « béi au Pape, et c'est le pape Léon XII lui-même qui me « l'a dit. Sa Sainteté voulait le faire cardinal, et Mgr de « Mazenod a refusé. Il a voulu porter en France son dé- « vouement, plutôt que de le consacrer, à Rome, au service « du Saint-Siège. » — « Mais le Saint-Père, lui dis-je, a « daigné agréer ses raisons ? » — « Oui, me répondit-il, il a « rendu justice à sa générosité ; aussi, retenez ce que je « viens de vous dire comme un éloge que j'entends donner « à votre évêque. »

Cette sympathie du Chef de l'Église pour l'abbé de Mazenod allait le servir encore plus puissamment, dans un incident bien autrement grave que les objections de la Curie romaine contre la violation des usages en pareille procédure. Ce fut un coup de foudre dans un ciel serein, et le Fondateur resta un moment étourdi sous l'atteinte imprévue et inqualifiable qui tomba tout à coup sur lui.

On se souvient que, en théorie comme en pratique, le Père de Mazenod avait, dès l'origine de son œuvre, repoussé toute pactisation avec le gallicanisme et le jansénisme, rompant dès lors ouvertement avec toutes les conséquences dont ces deux erreurs étaient la source dans le dogme comme dans la morale. Au tribunal de la pénitence, lui et ses missionnaires, abandonnant Collet et Bailly, suivaient pour règle la théologie du bienheureux Liguori. De là des accusations de relâchement et des anathèmes contre les novateurs coupables d'en revenir à la doctrine de l'Église, dépouillée des attaches sectaires qui la dénaturaient plus ou moins consciemment à cette époque en France.

Quand on apprit que le fondateur des Oblats était sur le point d'obtenir une approbation du Saint-Siège pour son Institut, tout le clan poussa les hauts cris. L'heure était propice pour lui. Les missions et les missionnaires recevaient de toute part les traits aiguisés par la haine d'un journalisme impie, et l'impopularité commençait. Le gallicanisme, furieux de voir les doctrines de Lamennais gagner

chaque jour du terrain, faisait le siège des évêques, les excitant à défendre leurs prérogatives menacées par l'envahissement ultramontain. L'évêque de Gap, Mgr Arbaud, se laissa gagner, si bien qu'il entraîna son métropolitain et son co-suffragant de Nîmes, à écrire avec lui au Souverain-Pontife, pour le supplier de se borner à un Bref laudatif, sans accorder à la Société de M. de Mazenod une approbation qui lui assignerait imprudemment un titre définitif dans l'Église. La lettre des évêques de Provence laissait entendre que les plus grands dommages, à l'heure critique où l'on se trouvait, résulteraient d'une autre conduite, de la part du Saint-Siège.

Le Fondateur fut terrassé.

« Maintenant, écrit-il au Père Tempier, que peut-on espérer, avec tout le bruit qu'a fait et ne cesse de faire celui dont le démon se sert pour ruiner cette cause ?

« Ses premières réclamations n'avaient pas fait grande impression ; mais on me parle trop de sa persévérance à nous poursuivre, pour que je ne conçoive pas la crainte, non point que l'on trouve ses raisons bonnes, mais que l'on y regarde à deux fois pour ne pas le heurter, lui et ceux au nom desquels il parle.

« Qui se serait attendu à cela de celui que l'on croyait un ami de l'œuvre et de la Société ? Si le bon Dieu permet que, malgré ses efforts, nous parvenions à nos fins, nous pourrons considérer ce succès comme le plus grand miracle de ce genre qui soit arrivé, et cette épreuve pourra compter parmi celles qu'ont toujours rencontrées ceux sur les traces desquels nous marchons, car ils ont sans doute trouvé des oppositions et des difficultés, mais elles n'étaient pas de ce genre ; au contraire, ils ont toujours été appuyés auprès du Saint-Siège par ceux qui nous persécutent pour leur avoir fait trop de bien. En effet, ce ne sont pas ceux qui ne nous ont aucune obligation, ceux pour qui nous n'avons pas versé une goutte de sueur, qui nous poursuivent; non, ce sont ceux à qui nous avons consacré notre existence depuis dix ans par des travaux exorbitants, par toutes sortes de privations, par le sacrifice de notre santé et de notre vie. »

Cependant rien ne pouvait lasser sa charité envers ceux qui se faisaient si gratuitement les persécuteurs de son œuvre.

« Quelque peiné que je sois d'une conduite si peu conforme à l'équité, ajoute-t-il, si contraire à l'esprit de religion, dont les conséquences peuvent être si préjudiciables à la gloire de Dieu, à l'édification de l'Église et au salut des âmes, je n'en dis qu'avec plus de dévotion le *Pater* qui renferme tout ce que nous devons demander dans cette circonstance, comme toujours : que le nom de Dieu soit sanctifié, que sa volonté soit faite, qu'il nous pardonne comme nous pardonnons, qu'il nous délivre du mal, qu'il nous défende du démon, et qu'il ne permette pas que les épreuves ni les tentations soient au-dessus de nos forces... »

La manœuvre, du reste, tourna à la confusion de ceux qui l'avaient conseillée. Le Pape, en l'apprenant, donna énergiquement l'ordre de réprimer cette ingérence où son œil perspicace voyait une manœuvre de gens, assez habiles pour ourdir leur trame sous le couvert de vénérables évêques, qu'il se chargeait de renseigner lui-même plus exactement sur les véritables intérêts du Saint-Siège.

Mais, à peine sorti de cette angoisse, le négociateur tomba dans une autre. Il était dit que, jusqu'au bout, son entreprise trouverait des entraves, là où il attendait du secours.

Cette fois, chose plus grave encore, l'opposition venait du cardinal grand pénitencier, très influent dans les conseils du Pape et fort écouté de ses collègues qui, à la mort de Léon XII, le nommèrent, pour lui succéder, sous le nom de Pie VIII. Or, le cardinal Castiglione, ayant fait appeler le Père de Mazenod, l'interrogea longuement sur le but de son voyage et de son séjour si prolongé à Rome. Encouragé par la bienveillance de l'Éminence, le prêtre français ouvre son cœur et expose en détail ce qu'il est venu demander au Saint-Siège. Quelle n'est pas sa surprise d'entendre le cardinal se poser en adversaire de l'approbation qu'il sollicite, exprimer sa surprise de ce qu'on n'a pas consulté l'ambassadeur, paraître exiger qu'on interroge un plus grand

nombre d'évêques en France, etc., etc. Le Père de Mazenod était atterré. Il courut chez son examinateur et commençait à lui raconter la chose, quand on annonce le cardinal grand pénitencier.

— Ah! s'écria le narrateur interrompu, il vient pour vous décourager!

On devine avec quelle anxiété le solliciteur retourna auprès de son ami, après le départ du cardinal Castiglione. Il fut accueilli par un éclat de rire, suivi de ces paroles :

— Devinez ce qu'est venu faire chez moi le cardinal grand-pénitencier? Il est venu me recommander très chaudement votre affaire, en me faisant le plus grand éloge de votre personne et de l'œuvre que vous avez fondée.

— Mais, toutes les objections qu'il me faisait?...

— C'était pour vous éprouver, vous faire parler et connaître ainsi à fond tous vos sentiments : il vous est entièrement favorable, et partage complètement les vues du Souverain-Pontife.

L'abbé de Mazenod ne pouvait en croire ses oreilles.

— Vous avez plus que réussi, ajouta son interlocuteur, vos raisons l'ont satisfait, et il s'est pris d'une véritable affection pour vous, c'est un ami que vous vous êtes acquis.

VI

« Rome, 18 février 1826.

« *Te Deum laudamus, te Dominum confitemur, te per orbem terrarum sancta confitetur Ecclesia. Per singulos dies benedicimus te, et laudamus nomen tuum in sæculum, et in sæculum sæculi.*

« Mon cher ami, mes chers frères.

« Le 17 février 1826, hier au soir, le Souverain Pontife Léon XII a confirmé la décision des cardinaux et spécifiquement approuvé l'Institut, les Règles et les Constitutions des Missionnaires Oblats de la très sainte et Immaculée Vierge Marie, en accompagnant cet acte solennel de sa puis-

sance pontificale des expressions les plus flatteuses pour ceux qui ont le bonheur de former cette Société, dont le Chef de l'Église attend le plus grand bien.

« Tout le monde ici, et ceux même qui ont été appelés à contribuer par leurs suffrages à l'exécution de la volonté très prononcée du Pape, sont étonnés de ce concours unanime de sentiments, mais surtout de l'invincible résolution du Saint-Père, que rien n'a pu ébranler ni détourner de la première pensée que le Saint-Esprit lui inspira, dès le premier jour que je me prosternai à ses pieds et lui présentai le plan de cette œuvre que nous pouvons maintenant appeler *divine.* Le Pape a tout su, il a tout pesé dans sa sagesse profonde ; ce n'est point ici l'avis, le sentiment, l'approbation de quelques particuliers, de quelques prélats ; c'est l'avis, le sentiment, l'approbation du Chef de l'Église, qui ne s'en est point rapporté au jugement d'autrui, à celui même de la Congrégation de cardinaux qu'il avait chargée de l'examen de la chose, mais qui a prononcé lui-même sur l'exposé des faits, avec pleine et entière connaissance de cause. Le Bref qui va nous être délivré sera encore en quelque sorte l'ouvrage du Saint-Père, en ce sens qu'il a prescrit lui-même plusieurs choses qui doivent y être insérées...

« Mais laissons ces réflexions pour ne nous arrêter qu'à la considération de l'infinie bonté de Dieu et des desseins de sa Providence sur nous. Savez-vous bien qu'on n'a jamais rien vu de plus étonnant dans ce genre ? Ceux qui s'occupent par devoir de ces choses, sont les premiers à en faire la remarque, et ils sont d'autant plus surpris de l'issue heureuse de mes démarches (qui toutes ont été inspirées, dirigées, bénies par Dieu), que c'était un parti pris de ne plus rien faire de semblable, et que, moi étant ici et poursuivant mon affaire avec l'aide du Maître des cœurs, j'en ai vu plusieurs échouer et ne pas obtenir ce qu'ils demandaient. La conclusion que nous devons en tirer, mes chers amis et bons frères, c'est que nous devons travailler avec une nouvelle ardeur et un dévouement plus absolu encore à procurer à Dieu toute la gloire qui dépendra de nous, et

aux pauvres âmes de notre prochain le salut par toutes les voies que nous pourrons ; c'est de nous attacher de cœur et d'âme à nos Règles, et de pratiquer avec exactitude ce qu'elles nous prescrivent. Pour bien faire, il faudrait que nous refissions tous notre noviciat pour méditer à loisir sur tout ce qu'elles contiennent. Ce ne sont plus de simples règlements, une simple direction religieuse, ce sont des Règles approuvées par l'Église après l'examen le plus minutieux ; elles ont été jugées saintes et éminemment propres à conduire à leur fin ceux qui les ont embrassées; elles sont devenues la propriété de l'Église qui les a adoptées. Le Pape, en les approuvant, en est devenu le garant ; celui dont Dieu s'est servi pour les rédiger, disparaît. Il est certain aujourd'hui qu'il n'était que l'instrument dont l'esprit de Dieu se servait pour manifester la voie qu'il voulait être suivie par ceux qu'il avait prédestinés à l'œuvre de sa miséricorde, en les appelant à former et à maintenir notre petite, pauvre et modeste Société; avortons en quelque sorte, par notre faiblesse et par notre petit nombre, nous n'avons pas, néanmoins, une moindre existence dans l'Église que les plus saintes sociétés. Nous voilà constitués!

« Dès à présent, je puis vous dire à demi-voix ce que je vous dirai tout haut quand le Bref sera délivré : connaissez votre dignité et soyez attentifs à ne jamais déshonorer notre mère, qui vient d'être placée sur un trône et reconnue pour reine dans la maison de l'Époux. La grâce la fécondera pour lui faire engendrer un grand nombre d'enfants, si nous sommes fidèles et n'attirons pas sur elle une honteuse stérilité par nos prévarications. Au nom de Dieu, soyons saints! »

Nous ne décrirons pas la joie du retour. Les Oblats se pressaient autour de leur père, maintenant doublement cher à leur amour, puisqu'il les avait enfantés à l'Église et que l'Église le leur renvoyait avec une auréole qu'elle seule peut donner par l'organe de son auguste chef. Le Pape, en le leur renvoyant ainsi orné, agissait en vertu de cette autorité souveraine, dont leurs constitutions les faisaient en

France les chevaliers armés contre le gallicanisme renouvelé à ce moment par d'audacieux obstinés.

Le Père, rendu à ses enfants, se prêtait à leurs témoignages de filiale tendresse avec cet abandon, qui faisait le charme de la nature de M. de Mazenod.

L'un d'eux, celui-là même qui devait un jour devenir son auxiliaire, lui avait ménagé une joyeuse surprise, une de ces joies auxquelles le cœur du Fondateur devait être le plus sensible. Avec les notes et la traduction d'un ouvrage italien préparées par le président de Mazenod, le directeur du séminaire de Marseille avait composé une belle *Vie du B. Alphonse de Liguori*, écrite avec cet art que nos lecteurs ont pu apprécier dans les citations que nous avons déjà faites des *Mémoires* et des *Mélanges historiques* du même auteur.

Le Père de Mazenod en fut ravi. On ne parlait plus, dans Marseille, que du Bienheureux, honoré chez les Oblats, et son autel, au Calvaire, recevait presque autant d'offrandes en luminaires et en bouquets fleuris que l'autel même de l'Immaculée, devenue la Patronne et la Mère de la nouvelle société religieuse.

Un jour, quelqu'un lui dit qu'un de ses Oblats semblait pencher pour une doctrine plus sévère, et qu'au lieu de soutenir nous ne savons plus quel sentiment de Liguori, le Père Pons avait expliqué, dans une discussion au scolasticat, où se trouvait alors le jeune religieux, celui du rigoriste Concina. Aussitôt il prend la plume et écrit au scolastique :

« J'ai eu tort, mon cher Père Pons, de tolérer que vous vous nourrissiez de Concina, étant, comme vous l'êtes, enclin à embrasser les opinions outrées en rigidité. Concina ne sera jamais l'auteur de notre Congrégation. L'uniformité de doctrine qui nous est prescrite, nous la puisons dans des auteurs plus sûrs; nous nous plaisons surtout à la chercher dans ceux que l'Église a reconnus être parvenus au ciel par un enseignement tout contraire à celui pour lequel vous auriez du penchant. Liguori, le bienheureux Liguori, qui va être canonisé, est adopté chez nous comme le docteur dont on doit se rapprocher davantage. Les

Jésuites et quelques autres congrégations sont encore plus exclusives que nous; je me contente pour le moment de me servir du terme que j'ai employé; ainsi, mon cher Père Pons, laissez reposer Concina dans les tablettes de la bibliothèque, et prenez Liguori pour tempérer la sévérité des opinions que vous avez trop légèrement adoptées. Vous vous consolerez de cette séparation par la pensée que vous marcherez dans la bonne voie, en suivant la trace des saints. Je comptais vous dire tout ceci de vive voix, mais ma conscience me presse de ne pas le renvoyer au lendemain, étant en défaut à cause de ma condescendance peu réfléchie. »

VII

Nous venons de rencontrer le nom des Jésuites sur la route du Fondateur, à sa rentrée en France. C'est que ses vives sympathies pour les fils de saint Ignace s'étaient accrues encore, pendant son séjour à Rome, d'où il rapportait l'ardent désir de les voir s'établir à Marseille aux lieu et place des missionnaires de France définitivement éloignés de la ville épiscopale. C'était une réponse à ceux qui l'accusaient d'avoir procuré cette expulsion, par jalousie de corporation et par esprit d'accaparement, c'était surtout un besoin de son cœur dévoué à la Compagnie de Jésus, besoin et attrait qui le feront s'écrier, le jour où, à force d'instances auprès des supérieurs de cet Institut, il finit par obtenir leur établissement à la mission de France :

— L'arrivée des Jésuites à Marseille est le plus beau jour de ma vie épiscopale!

Mais, à ce moment, ces religieux, redoutés à bon droit comme l'avant-garde des bataillons d'Israël et habitués comme tels à essuyer les premières décharges de l'ennemi, se voyaient traqués, poursuivis, frappés par les célèbres Ordonnances, qui précédèrent leur expulsion des collèges où ils faisaient un bien que la secte libérale ne pouvait plus tolérer.

— C'est la religion elle-même qui est frappée dans la personne des Jésuites, s'écriait le prévôt parlant au nom du clergé séculier et régulier de Marseille, et notre âme est blessée par le coup qui les atteint!... Tout, dans ces vénérables proscrits, nous rendrait inconsolables de leur perte, si l'Église de France était condamnée à l'éprouver sans retour.

Il partit aussitôt pour Aix, avec beaucoup de prêtres marseillais et de Missionnaires Oblats, afin de célébrer une dernière fois l'adorable sacrifice dans la chapelle des Jésuites avant leur expulsion. « Les sanglots, qu'il tâchait vainement d'étouffer, écrivait un élève présent à cette messe, l'ont arrêté à plusieurs endroits de sa célébration. »

A quelques jours de là, un Oblat, le père André, passant près du collège des « vénérables proscrits », fut pris pour l'un d'eux, et gravement insulté par une bande de forcenés que les journaux indépendants tancèrent vertement. Par malheur, le gouvernement en 1828 ménageait les insurgés et prenait volontiers leur parti contre les victimes. — Depuis, comme on sait, nos gouvernants ont changé tout cela. — Le préfet de Marseille crut donc devoir écrire à l'abbé de Mazenod, que l'enquête établie par M. le Procureur du roi démontrait que le récit de la *Quotidienne* était inexact et qu'il y avait « tout lieu de présumer que le P. André, que l'on dit peu courageux, se sera laissé dominer par un sentiment de frayeur à l'aspect de quelques personnes et qu'il aura mal compris ou mal interprété ce qu'elles ont pu lui dire en personne. » Le préfet concluait, en demandant le changement de résidence du P. André.

L'âme généreuse du vaillant prévôt de Marseille fut révoltée. Sous le coup de son indignation, il répondit au préfet :

« J'ai vu comme vous, dans un article de la *Quotidienne*, qui m'affligea beaucoup, le récit, sans doute exagéré, des scènes scandaleuses qui eurent lieu à Aix à l'occasion des ordonnances sur les Jésuites. J'aime trop mon pays pour ne pas prendre ma part de la honte qui pourrait rejaillir sur lui d'une pareille équipée, aussi j'aurais bien

voulu qu'il ne se rencontrât pas d'indiscret confident qui dévoilât cette turpitude à toute la France. Du reste, une ville si bien habitée ne saurait être responsable de la brutalité de quelques individus, et je m'étonne que les autorités d'Aix, au lieu de convenir tout bonnement qu'il a pu se rencontrer, dans une cité de vingt-cinq mille âmes, quelques mauvais sujets qui ont brutalement insulté au malheur, et outragé un prêtre en passant, se soient donné tant de peine pour nier un fait incontestable, et qui est à la connaissance de tout le monde. Toutes les enquêtes possibles ne prouveront jamais le contraire.

« J'étais en Dauphiné quand cet événement eut lieu. Je passai à Aix quelques jours après : c'était le 1er ou le 2 juillet, il n'était bruit que de cela, et chacun m'en parla avec l'accent de l'indignation. Un des premiers magistrats avec lequel je suis lié d'une ancienne amitié, me fit connaître, dans l'intimité de la conversation, les moyens que l'on avait employés pour réprimer ce désordre. Cependant la *Quotidienne* n'avait pas encore paru, pour révéler ce prétendu secret aux autorités de la ville.

« C'est un fait, qu'une poignée de vauriens se sont transportés avec une joie bruyante et sauvage sous les fenêtres de la maison des Jésuites, pour leur *chanter pouilles*. Est-il bien surprenant que des hommes capables d'un pareil procédé, rencontrant sur leurs pas, précisément au moment de leur expédition, un prêtre qu'ils pouvaient supposer estimer les Jésuites, aient lâché, en passant près de lui, quelques propos injurieux? Faut-il, pour le croire, autre chose que l'assertion de ce prêtre respectable? Comment lui faire un crime d'avoir raconté à ses amis ce qui lui était arrivé? Sans doute, il n'en eût pas parlé, s'il avait pu croire qu'on saisît ses paroles à la volée pour les consigner dans un journal; mais vouloir douter de son témoignage, sous prétexte qu'il est peureux, n'est pas chose plus raisonnable que de prétendre qu'on suppose la ville d'Aix en pleine insurrection, parce que quelques polissons font du bruit en sortant du cabaret; exiger qu'on le punisse parce qu'il a été insulté, et cela lorsqu'il se rendait auprès du lit des mou-

rants, qu'il assiste avec une charité au-dessus de tout éloge, c'est une atrocité infiniment plus révoltante que les outrages mêmes qu'il a endurés.

« Ainsi, monsieur le comte, je répondrai, avec la franchise que vous me connaissez, que, si M. André se trouvait dans le diocèse où j'exerce une juridiction, non seulement je ne croirais pas devoir lui donner une autre destination, mais je ferais tout ce qui dépendrait de moi pour le dédommager des vexations qu'il a essuyées, parce que, dans mon code, ce sont les bourreaux et non les victimes qui doivent être punis. »

Le préfet se le tint pour dit et n'insista pas. Depuis, nous avons fait des progrès, et les victimes savent quel sort les attend, si les supérieurs se dérobent aux exigences des persécuteurs.

CHAPITRE XI

LA LUTTE

(1828-1832)

SOMMAIRE. — La guerre. — Je reconnais mon sang. — J. H. S. — Les Ordonnances. — Le sacrilège de saint Théodore. — Mort du P. Suzanne. — Maladie du Fondateur. — Le rêve. — 1830. — L'énergie d'un vieil évêque. — Les scolastiques Oblats transférés en Suisse. — Retour du Supérieur général à Marseille. — Une fermeté déconcertante. — Autour de la Croix du Calvaire. — L'abbé de Mazenod et l'École Menaisienne. — Arrivée de Lamennais à Marseille en 1831. — Lettre au cardinal Pacca. — Lamennais n'avait pas à Rome d'autre introducteur que cette lettre, dont le célèbre lutteur garda le plus reconnaissant souvenir. — Fureur des gallicans et des rigoristes contre le fondateur des Oblats. — Les sectaires libéraux se préparent à venger la querelle de ces derniers. — Le vote des conseils élus de Marseille demandant la suppression du siège épiscopal de cette ville. — Stupeur et indignation dans le clergé et parmi les catholiques. — Adresse au Pape. — Lettre de l'évêque de Marseille à Grégoire XVI. — *Ad Romam veniat.* — Ce qu'avait demandé Mgr Fortuné de Mazenod. — Nomination du P. Eugène de Mazenod à l'évêché *in partibus* d'Icosie. — Le sacre. — Comment le nouvel évêque envisageait l'épiscopat.

I

La guerre s'annonçait menaçante et sans merci. C'était l'heure où les prétendus libéraux qui ont tué la liberté religieuse en France tenaient en échec le bon vouloir du frère de Louis XVI. Presse, pamphlets, déclamations, sociétés secrètes, l'ennemi mettait tout en œuvre pour ameuter l'opinion contre les Jésuites et contre la fameuse Congrégation, vraie tête de More qui servait de cible à tous les carquois, même dans le camp toujours si nombreux des modérés, où l'on tue les gens en douceur et en leur recommandant surtout de ne pas crier.

Or, le fondateur des Oblats s'affichait ouvertement comme

l'ami des Jésuites et il appartenait de longue date à la célèbre Congrégation. Il ne pouvait échapper à la fureur des conjurés. Rien n'est saisissant comme le contraste de son courage tempéré par la prudence imposée par le Maître, avec l'affolement général à cette heure. Les contemporains ont pu s'y méprendre : il appartient à l'histoire de rétablir la véritable physionomie de cette lutte, où le prévôt de Marseille arrachait au vieil évêque, saintement fier de se voir revivre en ce neveu tant aimé, le cri du cœur :

— Je reconnais mon sang !

L'ennemi multiplie ses attaques, le fondateur des Missionnaires va y faire face de toutes parts. Le récit vaut d'en être fait.

« La liberté, ne cessait de répéter l'abbé de Mazenod, est le droit de faire le bien et d'accomplir son devoir. MM. les libéraux l'entendent autrement, tant pis pour eux. Pour nous, en avant pour Dieu et pour la liberté des enfants de Dieu ! »

Il frémissait au récit des blasphèmes de la secte. Son âme bondissait, en apprenant les mesquines impiétés, dont la faiblesse des uns et la rage des autres couvraient la France de 1828. Un jour, c'est à propos du monogramme J. H. S., que les questeurs de la Chambre des députés sacrifient aux réclamations des fils de Voltaire.

« Lors de la procession de la Fête-Dieu, on a fait, comme de coutume, un reposoir au Palais où la Chambre des députés tient ses séances. Le décorateur y avait placé en forme d'ornement le monogramme qui se trouve partout, mais que les Jésuites ont adopté pour armoiries. Ce n'est pas que saint Ignace en soit l'inventeur, puisque saint Bernardin de Sienne le mettait en honneur partout où il prêchait, mais il a été adopté par la Compagnie comme ses armes parlantes. Un certain M. Dupuis, député, jeta les hauts cris, en voyant cet emblème... On s'est moqué de lui, mais, comme tout Paris venait voir de ses yeux l'*affreuse image* qui rappelle aux hommes qu'ils ont été rachetés par Jésus-Christ, on a tout *doucettement* fait disparaître le J et l'S. Ainsi, le monogramme n'a plus représenté que cette figure H, ce qui pou-

vait être traduit *Homme*. C'est alors qu'on voudrait s'élever de cent coudées pour faire retentir en tous lieux les louanges de cet Homme, oui, de cet Homme-Dieu qui a racheté même ces ingrats, ces abominables, ces exécrables blasphémateurs, de l'esclavage du démon qui les possède et qu'ils méritent d'avoir pour maître et pour bourreau pendant toute l'éternité[1]. »

Les tristes ordonnances suivirent de près cette petite lâcheté.

« C'est un crime public, s'écrie l'abbé de Mazenod, qui a autant de complices qu'il aura d'approbateurs... J'éprouve quelque remords d'avoir en quelque sorte contrarié les vues de la Providence en esquivant l'épiscopat qu'il me semble qu'elle m'offrait, pour me placer sur la brèche en sentinelle avancée qui eût fait son devoir avec la grâce de Celui qui m'a donné le sentiment de ce que je puis faire, tandis qu'à la place où je suis, je me trouve semblable au lion qui sent toute sa vigueur, sa force et son courage, mais qui ronge impuissamment la chaîne et le frein. »

Voilà bien tout l'homme. Quand il se taira, comme certains esprits légers oseront parfois le lui reprocher, ce sera en « rongeant le frein » de l'obéissance à des intérêts ou à des ordres que son devoir est de respecter. Mais, quand il est libre, en quels accents enflammés s'exhale cette grande âme !

Un jour, c'était en 1829, on vient lui apprendre que les excitations au mépris des choses saintes ont donné lieu à un sacrilège lamentable et que des ouvriers, en travaillant sur les hauteurs du faubourg dit du Chapitre, ont découvert les hosties volées à Saint-Théodore, dans un terrain argileux où le profanateur les a enfouies. Le prévôt accourt aussitôt, et, tandis que tout se prépare sur ses ordres pour rapporter avec toutes les solennités de la réparation publique la divine Eucharistie outragée, on le vit se prosterner à deux genoux, le visage inondé de larmes, prendre dans ses mains tremblantes d'émotion les hosties saintes et les garder

1. Lettre au P. Tempier, le Laus, 21 juin 1828.

contre son cœur, en attendant l'organisation du cortège. Quand la procession fut arrivée à l'église, le pieux vicaire général laissa tomber de ses lèvres et de son cœur une amende honorable, que les sanglots de son auditoire interrompaient à chaque instant. Le souvenir en est resté vivant, et, chaque année, depuis, la ville de Marseille tout entière semble s'ébranler au jour anniversaire de l'expiation, et, chaque soir, pendant une Octave suivie comme aux premiers temps, l'amende honorable du prévôt est lue à haute voix et renouvelle les scènes attendrissantes de 1829.

II

Ces émotions de la piété venaient s'adjoindre à celles de la tendresse du père de famille, que la mort de ses enfants plongeait à diverses reprises dans un deuil cruel.

Elle lui prit le fils de sa droite, celui que les Annales de la Société considèrent comme le disciple bien-aimé du Fondateur, le Père Suzanne, le jeune et saint supérieur du Calvaire, pour qui tout Marseille partageait les prédilections du Fondateur. Il faudrait pouvoir reproduire ici quelques-unes des lettres qu'il lui écrivait, pendant que le mal rongeait jusqu'aux sources de la vie le religieux bien-aimé, épuisé avant l'heure par son zèle et ses fatigues apostoliques. Pour qui n'a pas connu de près le grand cœur que fut Mgr de Mazenod, certaines expressions sembleraient dépasser un peu la mesure. Mais ceux qui ont eu le bonheur de le connaître le reconnaîtraient à ce trait, qui rendait son commerce si aimable et si sûr. Elles achèveraient de peindre au vif la vraie physionomie morale de notre héros, aussi ardent au service de Dieu qu'au service des âmes, se donnant tout entier avec un désintéressement personnel, quelquefois poussé jusqu'à l'héroïsme, et une pureté d'intention qui n'avait d'égale que sa virginale candeur.

Rien ne put conjurer les progrès du mal chez l'enfant si cher, à qui il écrivait :

« Je vous l'ai toujours dit : au nom de Dieu, conservez-

vous. Vous que j'aime plus que moi-même, ne faites rien pour abréger vos jours, réservez-vous pour m'assister à ma dernière heure. Je ne mourrai qu'une fois, si je meurs le premier. »

Le Père Suzanne mourut, d'autres le suivirent au tombeau où la mort se hâtait de réunir les premiers compagnons de l'apostolat provençal. Le Fondateur n'y put résister. Une affection cardiaque se déclara, qui le mit, avec une effrayante rapidité, à deux doigts de cette tombe, où l'attendaient ses chers disciples. On dut lui apporter le saint viatique, qu'il reçut avec des élans d'humilité et d'amour incomparables. Puis, il renouvela ses vœux entre les mains de l'ami de la première heure, qui fondait en larmes et qui se jeta, lui aussi, à genoux pour baiser les mains de son ami mourant, renouvelant à son tour, avec tous les Pères et les Frères présents, ces mêmes vœux maintenant consacrés par l'Église.

Parmi les Frères, vint à son tour le bon Frère Ferrand, infirmier, qui l'avait veillé nuit et jour depuis les premiers symptômes du mal et qui, on le sut plus tard, s'était offer en victime à la place du Père vénéré. Or, pendant un sommeil qui suivit la cérémonie, celui-ci se vit en songe, comme à moitié descendu dans la tombe, où il allait disparaître, quand il lui sembla que les bras du Frère Ferrand l'enlaçaient énergiquement, et que, par un puissant effort que dirigeait et secondait la Vierge Immaculée, ils le ramenaient en pleine santé hors du tombeau. Bien des fois, le Fondateur a rappelé ce rêve au Frère Ferrand, ajoutant qu'il attribuait sa guérison inespérée et comme subite aux innombrables rosaires de son infirmier dévoué[1].

1. Un autre récit, rapporté par le P. Rambert, attribue la guérison au fait d'une religieuse capucine, s'offrant en victime et mourant à la place du fondateur des Oblats. De nos recherches personnelles, il résulte qu'aucune sœur du monastère des Capucines n'est décédée à cette époque. Mais il nous est doux de constater que l'une d'elles, après s'être offerte en victime avec la permission de ses supérieures, entra aussitôt dans un état de souffrances qui lui fit éprouver toutes les douleurs du genre de maladie dont souffrait M. de Mazenod, tandis que celui-ci, à la grande surprise des médecins, n'en éprouvait aucune.

A peine convalescent, il apprit l'ordre intimé par M. Feutrier aux évêques d'avoir à s'abstenir de publier l'Encyclique de Léon XII contre les erreurs libérales, et l'interdiction faite aux Capucins de Marseille de porter leur bure en public.

Saisi d'une indignation profonde, il traça, d'une main tremblante encore, des lignes où son oncle puisa l'inspiration de sa protestation épiscopale contre l'insigne et maladroite lâcheté du pouvoir, de plus en plus asservi par la peur à la conspiration qui se prépare, en ricanant, à le renverser.

III

La chute arriva, comme on sait, en juillet 1830. Le Fondateur se trouvait en Suisse, où l'avait envoyé la sage volonté du compagnon, à qui il avait promis obéissance, et qui le remplaça merveilleusement à Marseille, au milieu des difficultés inouïes qui suivirent pour l'Église et le clergé la Révolution de juillet.

— Tout ce que je demande, écrivait le prévôt, c'est qu'on ne torture pas mon oncle, et, s'il répugne à prendre des résolutions auxquelles je vois que l'on arrivera, laissez-le partir pour l'Italie.

Il s'agissait de prêter serment, d'arborer les couleurs de la Révolution, de chanter dans les églises les prières pour l'usurpateur, de supprimer les processions, etc. Les autorités improvisées à Marseille pressaient le vénérable évêque alors plus qu'octogénaire, et se heûrtaient à une douce mais inexorable obstination du vieillard.

— J'ai traversé une révolution sanguinaire, répondait-il aux instances du préfet et du général, j'ai maintenant 82 ans, je ne crains ni l'exil, ni la mort, mais uniquement de souiller mes cheveux blancs. Je ne ferai rien de ce que ma conscience repousse.

En descendant l'escalier de l'évêché, le général disait à son compagnon :

— Si nous rencontrions toujours des b... comme ça, nous n'avancerions guère!

Cependant, la cour de Rome décida qu'on pouvait se prêter à la prestation du serment, devenu une simple formalité, une promesse transitoire, qui doit durer autant que l'ordre des choses du moment subsisterait. Mais sur les conseils du Père Tempier, et pour se soustraire aux avanies du pouvoir, le vieil évêque avait gagné Nice, où son neveu se disposait à le rejoindre, quand la gravité et la marche des événements l'obligèrent à appeler hors de France les novices et les scolastiques de sa congrégation.

C'est au château de Billens que les lui amena le Père Guibert. Il les y installa avec la sollicitude qu'il mettait à ces soins paternels et, après les avoir fortifiés, il les quitta, le cœur déchiré et l'âme pleine d'angoisses, pour rejoindre son vieil oncle à Nice, d'où il repartit, se dirigeant vers Marseille, où le père Tempier ne pouvait continuer à soutenir tout seul l'assaut des libérâtres victorieux. L'heure était au danger, l'abbé de Mazenod venait en prendre sa part.

La nouvelle municipalité marseillaise n'attendait que ce retour, jugé imprudent par l'évêque et par les amis du prévôt, pour démasquer leurs batteries. Un délégué de l'Hôtel de Ville se présenta, moitié menaçant, moitié câlin, pour essayer d'obtenir du neveu de Mgr l'Évêque, ce que toute leur plus savante stratégie, secondée, hélas! par de prétendus sages qu'on aurait crus plus fermes, n'avait pu arracher à son collègue au grand vicariat.

— Monsieur, répondit le prévôt en interrompant le municipal, c'est une lâcheté et une apostasie que vous demandez!

Puis, sous l'impression de sa douleur, il écrit à ses chers enfants de Billens :

« Oh! Dieu! pressez-vous bien autour du Bon Sauveur qui demeure au milieu de vous, redoublez d'attention et d'amour auprès de sa personne divine, appliquez souvent vos lèvres sur l'autel où il repose et prosternez-vous devant Lui pour réparer tant d'outrages qu'il reçoit en France. Ce n'est pas seulement son image qui est profanée, son propre corps vient d'être *foulé aux pieds* et *dévoré* par des monstres

dans l'église de Saint-Louis à Paris. Je frissonne en vous le répétant. Voilà où nous en sommes avec notre décevante liberté... Ici, nous avons défendu, comme nous le devions, l'arbre sacré de la Croix qu'on voulait non seulement nous enlever, mais qu'on prétendait nous faire arracher de nos propres mains, sous le prétexte que c'était le seul moyen de sauver la ville d'un carnage. Vous pouvez penser quelle fut notre réponse... Notre fermeté déconcerta les complots des méchants. Je n'oserais pourtant pas assurer qu'ils n'arrivent à leur fin, si l'impiété continue à être protégée. Toujours est-il que les prêtres de Jésus-Christ ne seront jamais les complices de cet énorme crime, ni les spectateurs de ce nouveau supplice du Sauveur des hommes [1]. »

C'est en apprenant ce glorieux débat que le vénérable octogénaire, exilé à la frontière, écrivait à son vaillant neveu :

— Je me suis écrié dans mon enthousiasme : je reconnais bien là mon sang ! D'un côté, que de noblesse, de courage, de sincérité, de foi et de vertus ! de l'autre, que de bassesse, de lâcheté, d'hypocrisie, d'apostasie et de vices !... Je ne suis point étonné si mes ouailles vous portent aux nues, tandis qu'elles accablent nos ennemis du plus profond mépris. Qu'un évêque et ses grands vicaires doivent se glorifier devant Dieu d'avoir à gouverner un si excellent troupeau ! Il serait impossible de trouver son égal, non seulement en France, mais même dans toute la chrétienté : aussi, va-t-il renouveler ma jeunesse comme celle de l'aigle...

1. Lettre du 13 février 1831. La croix du Calvaire fut, à quelques mois de là, l'objet d'une manifestation, où les catholiques marseillais s'honorèrent en défendant contre l'émeute impie le signe révéré, qui leur rappelait les grands souvenirs de la mission de 1820. L'abbé de Mazenod était absent de Marseille lorsque eut lieu cette manifestation qui le remplit de joie, en lui laissant le regret de n'avoir pu y trouver la place qu'il eût glorieusement tenue, nous en avons pour témoignages ses ardentes expressions à ce sujet.

IV

Depuis que le trône était tombé, aux applaudissements des conjurés qui espéraient voir tomber aussi l'autel, le grand homme, qui eût pu être l'O' Connell de la France, si l'humilité l'eût préservé contre les traits humiliants de l'envie, que flétrira bientôt énergiquement son ami et correspondant de Provence, avait changé de tactique. Sur cette donnée toute lamennaisienne que la liberté se prend et ne se demande pas, le chef audacieux de la nouvelle école estimait le moment venu d'attaquer et de prendre l'offensive, au lieu de rester l'arme au pied, retranché dans le camp.

On parlait beaucoup de liberté dans l'armée ennemie, les disciples de Lamennais accoururent, avec la devise de l'*Avenir* devenu leur cri de guerre : *Dieu et Liberté!* On créa une association de forces, qui prit le nom d'*Agence générale pour la défense de la liberté religieuse.* L'abbé de Mazenod s'enrôla dans le vaillant bataillon. On était peu nombreux, c'était une vraie phalange de Gédéon, mais tous ardents, décidés à vaincre ou à mourir. Ce fut un beau moment dans l'histoire de l'Église de France contemporaine. Tant de choses en sont sorties, qui nous restent, à l'éternelle gloire de l'école mennaisienne, ne serait-ce que la défaite du gallicanisme vaincu définitivement par la verve incomparable du grand initiateur!

Sous l'impulsion du généralissime, la Provence va s'agiter et l'abbé de Mazenod n'hésite point à prendre la tête de ligne. Sur son ordre, de généreux catholiques organisent l'*Association provençale pour la défense légale de la religion.* Avec ces précieux auxiliaires, les chefs du mouvement à Marseille créent la *Gazette du Midi*, qui, depuis soixante ans, résiste au torrent des publications malsaines et maintient haut et fier son vieux drapeau. Les deux vicaires généraux de Mgr de Mazenod s'en font hardiment les propagateurs, et la Congrégation des Oblats prête au courageux journal le concours de ses sympathies.

Mais, hélas! le sage Fondateur ne tarda pas à pressentir que les doctrines de l'*Avenir* dépasseraient vite le but et surtout le ton de la bataille engagée. Les jeunes rédacteurs se fâchèrent un peu, Montalembert surtout, et, avec l'éloquent pair de France, l'abbé Combalot [1]. Avec sa belle loyauté, le prévôt, qui avait prouvé son dévouement en vengeant Lamennais des insultes dirigées contre le grand agitateur par un calomniateur masqué et soigneusement abrité derrière quelques affidés gallicans dans la capitale de la Provence, allait avoir l'occasion de prouver à Lamennais et à son école de quel côté étaient les amis vrais et sincères.

Le 15 novembre 1831, l'*Avenir* suspendait sa publication, et « les trois pèlerins de la Liberté » annonçaient bruyamment leur départ pour Rome et leur appel au tribunal suprême de la chrétienté. L'abbé de Mazenod regretta le bruit, mais, puisqu'on l'avait voulu, il ne se déroba point.

Les contemporains nous ont souvent raconté l'entrée triomphale des pèlerins à Marseille et l'immense concours du clergé, accouru sans convocation, dans l'église où le prêtre, révéré à cette heure comme un Père de l'Église, allait célébrer la messe, avant de reprendre le chemin de la Ville éternelle. L'évêque accourut. Sous l'inspiration et sur les conseils de son ardent neveu, Mgr Fortuné de Mazenod devait assurer le grand lutteur de ses sympathies. Puis, achevant de se séparer ainsi ouvertement de la presque unanimité de ses collègues dans l'épiscopat français, il invitait Lamennais et ses compagnons à venir dans son palais, où une réception splendide réunissait l'élite du clergé et des catholiques marseillais.

Quand ils durent repartir, l'abbé de Mazenod, avec une générosité qui toucha Lamennais au fond de l'âme, lui remit une lettre, la seule recommandation que les voyageurs portèrent à Rome. Il écrivait au cardinal Pacca :

1. Cf. notre volume sur LAMENNAIS, pages 308 et suivantes, et un autre livre plus récent sur l'ABBÉ COMBALOT, chapitre IV.

— M. de Lamennais n'ignore pas les préventions défavorables qui l'ont devancé dans la Ville sainte, mais, fort des dispositions de son âme toute catholique, il ne craint pas de subir l'épreuve qu'elles lui préparent [1]....

V

L'énergie du Fondateur des Missionnaires Oblats, la prudence qui tempérait ses ardeurs, faisaient l'admiration et le juste orgueil de sa famille religieuse. Dans les Alpes, les vieux tenants du rigorisme jansénien suscitaient au Père Guibert toute espèce d'avanies; le jeune et déjà très expérimenté supérieur du Laus tenait tête aux opposants et réduisait à l'impuissance l'opposition de plus en plus marquée, que les partisans de Bailly et de Collet étaient parvenus à lui susciter dans l'exercice de ses fonctions de missionnaire et de supérieur au Laus. Le Supérieur général, tout en prévoyant déjà la catastrophe finale, encourageait son cher disciple dans une voie où les bénédictions du Ciel accompagneraient certainement l'épreuve maintenant prochaine.

Mais, à côté du tapage bruyant soulevé par les gallicans et les jansénistes contre le prévôt de Marseille, on pouvait entendre, du camp des politiciens libéraux, s'élever sourdement un bruit d'orage.

1. Lettre du 3 décembre 1831. Pour être complet, ce que nous ne saurions ambitionner dans un cadre forcément restreint, il eût fallu noter ici les divergences que le mouvement lamennaisien suscitait dans le clergé provençal. Le fondateur des Missionnaires Oblats tint une conduite d'une sagesse consommée, parmi ces écueils, et ses religieux furent tous préservés par lui des troubles qui suivirent la révolte de Lamennais. Il faudrait aussi raconter par le détail la mesure si grave du 9 août 1831, par laquelle, en la motivant par des considérants très sévères, Mgr Fortuné de Mazenod retira l'ordonnance du 3 mai 1829 qui avait rétabli à Marseille la Société des Prêtres du Sacré-Cœur. Aujourd'hui, ces choses ne sont plus qu'un souvenir, et, après un long temps qui a effacé les divergences, les Oblats de Marie ont salué avec bonheur le rétablissement par Mgr Place de cette Société, contre laquelle nos excellents missionnaires n'avaient jamais nourri de prévention par esprit de corps, la mesure de la suppression ayant été tout administrative et diocésaine. Il serait facile de le démontrer par les pièces que nous avons sous les yeux.

Les États pontificaux envahis par l'ordre de Casimir Périer, l'occupation d'Ancône, les choix épiscopaux, le vote de lois révolutionnaires, les suppressions faites en coupe réglée dans le budget des cultes, la persécution déclarée aux écoles et aux œuvres catholiques, toutes ces mesures par lesquelles débute toujours un gouvernement irréligieux, encouragèrent les conjurés, devenus maîtres des conseils élus dans la région provençale.

Le conseil municipal de Marseille gardait rancune à l'évêque de ses résistances. Il s'en vengea cruellement, en frappant au cœur le vénérable octogénaire, revenu, comme on vient de le voir, au milieu d'un troupeau qui l'acclama comme un père et lui fit, au jour de la grande manifestation dont le saint évêque fut si justement fier, comme un rempart vivant que la haine des sectaires ne romprait jamais. Ils le sentirent, et, par un vote aussi inattendu qu'odieux, ils décrétèrent la suppression du siège épiscopal de Marseille.

« La proposition a été vivement débattue, racontait la *Gazette du Midi*. Celui qui l'a faite voulait que l'évêché fût supprimé immédiatement; un autre membre a réclamé et a fait valoir sans doute les convenances. Enfin, on est convenu de laisser Mgr l'Évêque, qui est dans sa 87e année, finir tranquillement sa carrière. M. le maire était pour le premier avis : la majorité a voté pour la suppression future. »

L'émotion fut grande. Le clergé et les fidèles se tournèrent vers Rome.

« Nous supplions humblement Sa Sainteté, disait l'adresse qui fut aussitôt signée dans Marseille et couverte par milliers des noms les plus considérés, d'étendre sur nous et sur nos neveux une main protectrice, pour s'opposer à l'accomplissement d'un vœu que nos cœurs catholiques repoussent unanimement. »

Le vieil évêque comprit toute la gravité de la menace. A son âge, la mort ne pouvait être bien éloignée. S'il venait à mourir sans avoir réalisé le vœu de son cœur, que deviendrait l'Église de Marseille? Supposé que le Pape fût assez puissant pour maintenir la circonscription diocésaine, le

gouvernement ne s'obstinerait-il pas à ne point nommer de titulaire? L'éventualité était vraisemblable, elle demandait une résolution énergique. Le saint vieillard la prit avec cette sûreté et cette vigueur que l'on retrouvait en lui aux heures critiques. Le Père Tempier partit pour Rome, porteur des protestations du clergé et des fidèles, porteur aussi du vœu secret de l'évêque.

Quand le Pape lut la lettre confidentielle de Mgr Fortuné de Mazenod exposant son ardent désir, il parut soucieux. Cependant, il était déjà visible que le projet de l'évêque souriait à Grégoire XVI. Le prudent négociateur en eut bientôt la preuve, en allant voir le secrétaire des affaires ecclésiastiques, qui lui montra la lettre du vénérable prélat, que le Saint-Père lui avait remise, avec cette annotation : *SS. Pater ad postulationem accedit, sed ad Romam veniat ille de quo agitur*[1].

Le 27 août suivant, le Père de Mazenod était aux pieds du Pontife qui l'avait mandé. Le Père Tempier l'avait laissé seul à Rome, où son impressionnabilité lui dictait ces paroles, écrites au Père Courtès, le 27 septembre 1832.

« Croyez que mon obéissance et ma résignation sont mises à une rude épreuve! Combien de fois n'ai-je pas été tenté de m'en aller! J'y aurais presque aperçu un beau côté, mais le respect dû à qui de droit, la déférence pour la volonté de celui à qui nous devons nous soumettre, le mérite de ce sacrifice et l'occasion de faire à Dieu un hommage répété chaque jour de sa propre volonté, l'emportent bien vite sur ces petites lubies de la partie inférieure de l'âme qui se révolte. »

Enfin, le jour vint où le Vicaire de Jésus-Christ, accédant au vœu de son vénérable Frère, l'évêque de Marseille, passant, pour répondre à la prière du saint vieillard, par-dessus toutes les craintes de complications diplomatiques, nomma le Père Charles-Joseph-Eugène de Mazenod, prévôt du chapitre et vicaire général de Marseille, évêque d'Icosie *in par-*

1. Le Très Saint-Père accorde la faveur demandée, mais il faut que celui de qui il s'agit vienne à Rome.

tibus infidelium, avec le titre de visiteur ou vicaire apostolique de Tunis et de Tripoli [1].

VI

Le sacre eut lieu le dimanche 14 octobre 1832. Le nouvel évêque eût bien voulu recevoir la consécration épiscopale des mains du cardinal Pacca, qui avait été si bon pour Lamennais et avec qui ils avaient déploré ensemble la lamentable obstination du prêtre révolté. Mais le cardinal, obligé de s'absenter de Rome, passa la fonction au cardinal Odescalchi, préfet de la Sacrée Congrégation des évêques et Réguliers, qu'assistaient l'archevêque de Ravenne, Mgr Falconieri, et le secrétaire de la Sacrée Congrégation des affaires ecclésiastiques, Mgr Frezza.

Le soir même, les yeux encore humides des larmes qui avaient baigné son beau visage tout le temps de la cérémonie qui eut lieu dans l'église de Saint-Sylvestre, le nouveau consacré écrivait à son oncle, dont il savait la joie et la satisfaction :

« J'aurais voulu prendre la plume, en descendant de l'autel, pour vous adresser les paroles que je venais d'adresser à l'évêque consécrateur, qui me représentait votre personne : *Ad multos annos!*... Oh! ç'a été un grand chagrin pour moi

1. Par délicatesse pour le gouvernement français, on n'ajouta pas le nom de la ville d'Alger. Quant au titre épiscopal du nouveau prélat, il en écrit au P. Tempier, le 10 octobre 1832 : « Si vous saviez ce qu'est Icosie, votre cœur tressaillerait. Son origine remonte aux temps fabuleux, on la prétend bâtie par vingt compagnons d'Hercule, qui se fixèrent dans ce lieu lors de la fameuse expédition jusqu'aux Colonnes, c'est-à-dire jusqu'au détroit de Gibraltar. Son nom grec veut dire vingt. Ce qui est plus certain, c'est qu'elle était ville épiscopale dans les beaux jours de l'Eglise d'Afrique et que Laurentius, son évêque, assista au concile de Carthage, tenu l'an 419, en qualité de légat de la Mauritanie césarienne, ce qui fixe à peu près le lieu de son existence, et, écoutez bien! le P. Hardouin prétend que c'est présentement Alger. Et moi, je n'en doute pas plus que lui et vous serez sans doute de mon avis. Je ne manquerai pas d'en faire faire l'observation au Saint-Père, le jour que j'irai recevoir sa bénédiction. »

d'être privé du bonheur d'être consacré par vous, et entouré de toute ma famille et de mes chers amis !... »

Nous n'hésiterons pas maintenant, et avant d'aller plus loin dans ce récit qui va devenir si agité, à faire nôtres les justes remarques du biographe intime de Mgr Eugène de Mazenod. Il résume en termes fort exacts l'impression qui ressort de toutes les lettres et pièces écrites à ce moment si grave de cette grande et belle vie.

« Lui-même en a souvent fait l'aveu avec la noble franchise qui le caractérisait : l'épiscopat répondait aux aspirations les plus élevées de son âme ; il s'en reconnaissait véritablement la vocation ; il en aimait la dignité, les pouvoirs, la sainteté, les redoutables obligations.

« La sublimité du caractère épiscopal ravissait sa foi ; ses fonctions répondaient aux besoins de son zèle ; sa perfection satisfaisait sa soif de sainteté, de dévouement et de sacrifice. Il n'eût rien osé faire pour obtenir d'être évêque, il avait même jusque-là repoussé positivement toutes les avances qui lui avaient été faites ; maintenant il n'eût rien voulu faire pour refuser : le moment et les circonstances lui semblaient venus d'accepter. D'ailleurs, être évêque, uniquement par la volonté du Souverain Pontife, sans la participation aucune du gouvernement, et même malgré lui ; être évêque, alors que ce titre attirait sur soi les attaques et les injures d'une presse impie, obligeait à monter le premier sur la brèche, à courir au-devant de l'attaque, à s'exposer au poste le plus périlleux... Oh ! cela le séduisait [1] ! »

Nous allons voir que le danger n'était pas imaginaire.

1. RAMBERT, *op. cit.*, t. I, p. 603.



Ch. Poussielgue Éditeur *Imp. Larivière*

Mgr C. J. E. de Mazenod

Évêque de Marseille

CHAPITRE XII

L'ÉVÊQUE D'ICOSIE

(1832-1834)

Sommaire. — Une tempête qui en présageait d'autres. — Ovation du retour. — Premier exercice de la dignité épiscopale. — L'évêque est par excellence missionnaire. — Incident de la visite pastorale à La Ciotat. — Un appel inattendu et pressant. — En route pour Rome. — Audience de Grégoire XVI. — Ce qu'on reprochait à l'évêque d'Icosie. — Terreurs que le gouvernement français finit par faire naître à Rome contre lui. — Il se défend avec autant de sérénité que d'énergie. — L'anniversaire du sacre. — On le retient à Rome, d'où l'évêque de Marseille lui intime l'ordre de revenir. — Ovations nouvelles à la rentrée à Marseille. — Nous le laisserons faire! — Un caractère *de feu*. — On lui ôte ses droits de citoyen. — L'épiscopat français s'émeut et proteste. — Il en appelle devant la Cour d'Aix. — Le gouvernement obtient que Rome lui intime l'ordre de se désister. — La véritable pensée de Grégoire XVI sur la conduite de l'évêque d'Icosie. — Les fleurs naissent dans les épines. — Fondation de N. D. de l'Osier. — Fondation d'Ajaccio. — Un futur cardinal.

I

Le 4 novembre 1832, en la fête du grand modèle de dignité épiscopale dont il se faisait honneur de porter le nom, Mgr Charles-Joseph-Eugène de Mazenod quittait Rome [1] pour revenir à Marseille où l'attendaient tant de vœux et de réjouissances. Pour lui, il avait l'âme angoissée. A certains indices qui ne trompent point un esprit réfléchi [2], il sentait

1. Dans une audience de congé, Grégoire XVI l'avait entretenu longuement de son titre de vicaire ou visiteur apostolique de Tunis et de Tripoli, en insistant sur ce point que ses ennemis essaieront plus tard de contester, que le titre de visiteur n'emportait aucune obligation de résidence.

2. L'ambassadeur du gouvernement de Juillet à Rome, M. de Saint-Aulaire, tout en le recevant « fort honnêtement », avait affecté de ne lui rien dire de sa promotion à l'épiscopat. Il s'abstint de rendre aucune

l'approche de l'orage. La mer elle-même, à partir du port d'embarquement, lui en donna une image terrible. On eût dit que le démon, si puissant dans notre atmosphère terrestre depuis la chute originelle, voulait terrifier le nouvel évêque, en lui montrant les tempêtes qu'il allait soulever contre lui en France.

Rien ne vint troubler d'abord la joie du retour. Le vieil évêque se sentait revivre comme Paul en ce nouveau Timothée, qu'il présentait avec une naïve fierté aux acclamations de son peuple. Celui-ci tressaillit de bonheur, et traduisit à la façon des tempéraments provençaux son allégresse. Le Pape, plus généreux que le roi [1], venait d'exaucer les pétitions populaires. Avec l'évêque d'Icosie, le siège épiscopal de Marseille semblait à tous affermi et assuré du lendemain. La Congrégation des Oblats, elle aussi, se montrait fière et heureuse [2]. Qui donc osera toucher à l'oint du Seigneur, qu'entoure tant de filiale et dévouée tendresse !

des visites qu'il reçut du nouvel évêque, qui en fut blessé, pour le respect qu'il portait lui-même à son auguste caractère. « Je pars, écrit-il, avec le regret de ne pas lui faire sentir sa malhonnêteté. C'est par effort de vertu que je m'en abstiens, car je ne lui passe pas de manquer si insolemment à mon caractère. » L'ambassadeur avait reçu des ordres de son gouvernement. L'évêque d'Icosie le soupçonnait; mais, personne ne lui en ayant soufflé mot à Rome, pas même confidentiellement autour du Pape, il partit, à demi rassuré sur son sort.

1. M. Félix d'Albertas l'écrivait au nouvel évêque, à la date du 5 novembre : « Je me suis doublement réjoui, mon cher ami, du témoignage d'estime et de satisfaction, que vous donnait le Saint-Père, sans la participation de Louis-Philippe. On aime à le voir récompenser *proprio motu* la vertu et le mérite. C'est un précédent que les catholiques doivent se féliciter de savoir établi, et l'exception faite en votre faveur est un si bon commencement que la joie personnelle de vos amis doit être partagée par tous les gens de bien. »

2. On a tenté de dire plus tard, et nous avons lu nous-même dans un mémoire resté inédit sur lequel les adversaires semblent avoir fait un grand fonds pour servir leur opposition systématique, que la Société, fondée par le Père de Mazenod, aurait préféré garder son Fondateur toujours simple prêtre. Une lettre du Père Guibert a répondu d'avance à cette assertion posthume : « ... J'ai communiqué aux Pères votre lettre. Nous avons tous béni Dieu de ce qui est arrivé. Notre-Seigneur a parlé par la bouche de son Représentant sur la terre. Il faudrait être bien aveugle pour ne pas découvrir les desseins de la Providence, et qui peut ne pas voir que la Société trouvera une nouvelle protection, qui lui est nécessaire, dans la haute dignité dont il a plu à Dieu de vous revêtir ? Si les liens qui vous unissent à nous se sont resserrés davantage

II

Aussitôt d'ailleurs, pour obéir à la grande impatience de l'Esprit nouveau qui était en lui, l'évêque d'Icosie se livra aux élans de son zèle.

Nous serions infini, si nous voulions seulement énumérer les entreprises de ce nouvel apostolat. Les enfants en reçurent les premières effusions. Il s'en allait, prêchant aux pasteurs de cette portion chérie du troupeau l'obligation de les disposer au plus vite, *quam citissime,* comme il dit en tête des *Monita* de l'*Ordo* de 1833, à s'asseoir à la table eucharistique. Les âmes choisies que le Maître appelle à l'union de la vie religieuse se sentirent aimées plus encore qu'auparavant, et c'est alors que la Congrégation des Sœurs de Saint-Charles, qui en a conservé une éternelle reconnaissance au Fondateur des Oblats de Marie, fut admise pour la première fois à l'émission des vœux qui font l'essence et la garantie de la donation entière au céleste Époux. Inutile d'ajouter que la famille spirituelle du jeune prélat le vit redoubler de sollicitudes pour la formation de ses nouvelles recrues et pour la défense de ses droits acquis, souvent entravés par le mauvais vouloir des semeurs d'ivraie, comme il arriva à Gap, où les attardés du siècle dernier ne pardonnaient pas aux missionnaires du Laus[1] les facilités que la

depuis ce temps, nous nous presserons aussi avec plus d'amour, s'il est possible, auprès de celui qui veut bien être notre père et notre ami, pour seconder les desseins que Dieu lui inspire pour le bien de son Eglise. J'ai vu avec une indicible satisfaction la part que tous les membres de la famille ont prise au bonheur commun. Au moment où je leur ai annoncé ce qui était arrivé, il y a eu une véritable explosion de joie et de reconnaissance. Les plus jeunes ne sont pas restés au-dessous de leurs anciens. » (Lettre du 10 novembre 1832.)

1. On leur reprochait aussi leur attachement aux doctrines lamennaisiennes. Le Père Guibert, plus spécialement visé par les plaintes de l'évêque de Gap, répondait à Mgr Arbaud : « La Congrégation ne s'est jamais occupée de cet auteur que pour le condamner (avec l'Eglise). Vous me rendrez la justice de croire que j'ai adhéré sincèrement et de cœur à l'Encyclique de Grégoire XVI ; ce qui n'était pas très nécessaire de ma part, puisque je repoussais déjà la politique de M. de La Mennais.

casuistique plus miséricordieuse de Liguori offrait aux âmes découragées par le rigorisme des héritiers de Port-Royal. C'est par un membre de la famille que le Fondateur commença l'exercice de sa paternité épiscopale, et les annales de la Congrégation ont conservé la trace impérissable du lien spécial que la collation du sacerdoce établit entre le supérieur général et le Père Casimir Aubert, le premier prêtre que Mgr Eugène de Mazenod ait ordonné.

Les tournées pastorales, dont le vieil évêque le chargea aussitôt, lui apparurent comme une sorte de continuation du ministère des Apôtres à travers le monde.

« L'évêque est missionnaire par excellence, écrivait-il à ce moment aux Oblats de la maison d'Aix. Je connais mon devoir, le tout est que je m'en acquitte comme il faut. Si la volonté suffisait, je ne le mettrais pas en doute, mais il faut le mériter, car, quelle plus grande grâce que de bien faire son devoir! Pour cela, force prières. A vous de m'aider, mes chers enfants! »

Les principaux centres diocésains reçurent sa visite, avec un succès qui réveilla les haines sectaires. C'est à La Ciotat qu'une municipalité prétendue libérale, froissée dans son amour-propre par la langue provençale que le prélat s'obstinait à employer pour le bien général, cria, pour la première fois, à l'obscurantisme et à la prétention rétrograde. Elle n'eut pas de peine à trouver un écho dans les régions gouvernementales. Ainsi, c'était de la ville aimée de Belsunce, qui avait recueilli en 1821 les fruits des sueurs apostoliques du Fondateur des Missionnaires de Provence, que venait au cœur du nouvel évêque sa première douleur épiscopale. Il y fut sensible et, avec lui, toute la portion honnête et chrétienne du pays.

Le coup fatal allait bientôt frapper sa grande âme, et le soumettre à la plus rude des épreuves qui puissent atteindre un chrétien et un évêque.

Restent les doctrines philosophiques que Votre Grandeur regarde comme les plus dangereuses. Je serais curieux de savoir, Monseigneur, qui s'est chargé d'être auprès de vous l'interprète de mes opinions. Celui-là doit avoir le coup d'œil bien pénétrant pour lire dans le fond de mon âme et surtout pour lire ce qui n'y est pas... »

III

C'était le 31 juillet 1833, la veille du 51[e] anniversaire de sa naissance. Rentré depuis peu de sa première tournée auprès de son vieil oncle, il jouissait en paix de la joie du bon vieillard qui se plaisait à lui entendre raconter ses débuts d'évêque, quand arriva, à l'évêché de Marseille, une lettre du cardinal Pedicini, préfet de la Propagande, ordonnant au prélat, toute affaire cessante, de se rendre à Rome, où le Souverain Pontife voulait l'entretenir. Les pressentiments de l'entourage furent des plus alarmés. Seul, l'évêque d'Icosie gardait son calme et sa résignation :

— Le Pape, parlant à un évêque pour le bien de l'Église, ne cessait-il de répondre à toutes les craintes de ses amis et de ses fils, sera obéi coûte que coûte.

Loin de se laisser abattre, jamais il ne parut plus maître de lui. En route, il admira la nature et ses spectacles grandioses qui l'élèvent à Dieu : « De ma vie, écrit-il de Gênes, je n'ai fait un voyage plus agréable et je ne crois pas qu'il soit possible dans aucune partie du monde d'en faire un plus ravissant... Vous ne quittez jamais le bord de la mer, tableau continu qui vous charme, mais, à chaque instant, dans les sinuosités de ces golfes, vous jouissez d'une nouvelle scène. On ne cesse de répéter que c'est beau, jusqu'au moment où l'on voit Gênes sur le fond du tableau couronnant le plus beau spectacle de l'univers... »

Quand il arriva à Rome, ses amis lui dirent combien le Pape était inquiet de n'avoir point encore reçu l'assurance de sa prochaine venue. Il fallut mander bien vite au cardinal secrétaire d'État que « le voyageur attendu était arrivé ».

Après beaucoup de circonlocutions, on se décida à lui dire quelque chose de ce que le Saint-Père voulait de lui. Le gouvernement français s'était plaint au Pape de l'influence exercée par l'évêque d'Icosie, au moment où l'on songeait à supprimer le diocèse de Marseille. Il menaçait de l'attaquer

devant les tribunaux, parce qu'il avait été fait évêque sans sa participation.

— Que n'ai-je su cette prétention avant de partir, écrit le spirituel prélat, j'aurais provoqué moi-même la solution de cette question, et nous aurions vu si, sous notre législation actuelle, il ne m'est pas loisible d'être évêque, quand je pouvais, si bon me semblait, me faire musulman !...

Cependant, l'audience tardait de lui arriver. Depuis treize jours, il la réclamait vainement, à la grande surprise de ses amis. Enfin, elle lui fut accordée. L'entretien dura très longtemps, mais la conclusion apparaissait, nette et claire, dès le début :

— L'évêque d'Icosie devrait quitter Rome au plus tôt et se rendre à Tunis, pour en surveiller les missions, sans retourner en France et surtout sans retourner à Marseille. L'honneur de son caractère épiscopal lui en faisait un devoir.

Avec beaucoup de respect, mais avec une éloquente énergie, l'évêque répondit au Souverain Pontife que se dévouer aux intérêts de l'Église, c'était tout son désir, mais le faire sous la livrée d'un condamné politique, cela répugnait à sa dignité épiscopale. Être martyr de la religion et de l'obéissance au Vicaire de Jésus-Christ, oui, mais être martyr d'une persécution politique, non. Il ne pouvait d'ailleurs se méprendre sur les conséquences qu'une mesure semblable attirerait et sur le diocèse de Marseille et sur la Congrégation des Oblats de Marie-Immaculée. Les prétextes qui servaient à frapper le chef ne s'étendraient-ils pas à tous les membres ?

Grégoire XVI parut impressionné par ces arguments et renvoya la décision à une nouvelle étude de l'affaire.

Les prélats chargés de l'instruire se décidèrent alors à communiquer au vénérable inculpé les griefs du gouvernement français, transmis au Saint-Siège par l'ambassade.

1° L'évêque d'Icosie est le chef des Carlistes à Marseille ; il préside les réunions carlistes qui se tiennent à l'évêché [1] ;

1. « Connaissez-vous, écrit au sujet de ce grief l'inculpé à ses amis de Marseille, connaissez-vous d'autre société politique à l'évêché que le

2° On y a ouvert une souscription en faveur des assassins d'un commissaire de police;

3° L'évêque d'Icosie est responsable de tous les actes de son oncle, et il y en a eu de publiquement hostiles au gouvernement [1];

4° Il n'a pas rendu visite au prince de Joinville;

5° On ne célèbre pas la fête du roi au diocèse de Marseille;

6° L'administration diocésaine n'entretient pas de rapports avec l'autorité civile...

Ces griefs, et quelques autres de même nature que lui fit connaître le cardinal Bernetti, ne parurent pas au courageux prélat aussi graves qu'on l'avait craint à Rome. Il les réfuta avec une verve qui intéressa le Pape et porta Grégoire XVI à lui faire demander une seconde réfutation écrite et développée.

— Je ne me suis jamais figuré, écrivait-il gaiement au Père Tempier, être un personnage aussi important.

Il croyait avoir suffisamment vengé sa cause et se disposait à partir quand une lettre du Père Tempier lui apprit qu'on avait reçu, à l'évêché de Marseille, une lettre du ministre des cultes, M. Barthe, déclarant que « par application de l'article 12 du Code civil, du décret du 7 janvier 1808 et des articles 32 et 33 de la loi du 18 germinal an X, M. de

bon M. Flayol, s'endormant l'après-dîner sur le journal qu'il n'a pas le temps de finir? »

1. « On suppose, disait-il à ce propos, dans sa réplique au cardinal-secrétaire d'Etat, que je gouverne tellement à ma fantaisie le diocèse de Marseille, qu'on peut me rendre responsable non seulement de tous les actes de l'administration, mais encore de toutes les actions individuelles de Mgr l'évêque de Marseille. Je ne désavouerai jamais les actes de l'administration auxquels j'ai pris part, et je ne crois pas en ma conscience qu'il y en ait un seul dans tout le cours de l'épiscopat de mon oncle que je ne puisse avouer à la face de l'Eglise; mais ce serait me faire trop d'honneur que de m'attribuer tout le bien qu'il s'est fait dans ces dix années. Chaque membre du conseil et Mgr l'évêque surtout, en ont une trop bonne part à revendiquer pour qu'on leur fasse ce tort. Quant à ce qui regarde personnellement le prélat, il est loin d'être tombé dans l'enfance : quoique très âgé, il conserve une grande sérénité d'esprit et ceux qui ont quelques rapports avec lui pourraient dire s'il a une volonté, et s'il sait y tenir dans certaines occasions. Ainsi c'est se moquer des gens que de m'imputer que l'évêque de Marseille n'ait point fait de visite à M. le prince de Joinville. Pourquoi alors ne pas me savoir gré de ce qu'il a fait sa cour à M. le duc d'Orléans? »

Mazenod se trouvait légalement dans l'impossibilité d'exercer aucune fonction ecclésiastique dans le royaume et de continuer à remplir les fonctions de vicaire général, qui ont dû cesser dès le moment de son institution comme évêque d'Icosie; qu'en conséquence il avait donné ordre à M. le préfet des Bouches-du-Rhône de suspendre toute délivrance de mandats en sa faveur... »

Le Père Tempier terminait sa lettre en conjurant son vénérable ami de rester encore un peu de temps à Rome, et de ne pas s'exposer, en rentrant à Marseille, d'être ramené à la frontière par la main des gendarmes.

Le pieux prélat obéit; mais il est facile de voir, à sa correspondance, qu'il obéit en rongeant son frein et en s'indignant des prétentions gallicanes du pouvoir nouveau.

— Ce qui arrive est un grand scandale, répond-il, et, depuis Bonaparte, l'Église n'avait pas reçu, dans son indépendance et ses droits imprescriptibles qu'elle tient de son divin Instituteur, une atteinte pareille.

L'ambassadeur, M. de la Tour-Maubourg, à qui il porta ses premières protestations indignées, lui laissa entrevoir que l'attaque venait surtout de son compatriote, M. Thiers, pour lors ministre de l'intérieur, et l'engagea à se défendre par une lettre officielle.

— Je me rends à son avis, écrit-il avec un accent découragé, plutôt par complaisance que par conviction, car il est permis à un honnête homme, à un évêque, de repousser avec force une calomnie aussi atroce que celle de soudoyer des assassins. Je vais essayer de faire cette lettre dans le sens indiqué, ce sera la cent-millième écriture que je fais depuis que je suis ici, j'en suis fatigué au delà de toute expression...

Puis, faisant un retour mélancolique sur le passé, il ajoute :

— C'est-après demain l'anniversaire de mon sacre. Comme je vais passer gaiement cette fête que nous aurions célébrée en famille, pour nous dédommager de n'avoir pas pu fêter ensemble le jour même de cette grande époque de ma vie! Cette pauvre vie a été livrée à de grandes contra-

dictions; mes amis savent si j'ai toujours été apprécié. Je serais quelquefois tenté de croire que je valais mieux que mon siècle en un sens que je pourrais soutenir sans détriment de l'humilité; mais je ne me plains pas, j'ai fait quelque bien et l'Église en a jugé favorablement, c'est tout ce qu'il me faut pour récompense en attendant la miséricorde de Dieu. »

En recevant cette lettre, le vieil évêque de Marseille, qu'on représentait comme hors d'état de prendre une résolution par lui-même, sentit son noble sang bouillonner et c'est d'une main ferme qu'il écrivit, à la date du 5 novembre 1833 :

« Il me tarde bien, mon cher et bon neveu, de vous voir arriver auprès de moi. Tout ce tas de calomnies plus absurdes les unes que les autres, dont on a voulu vous noircir, ne m'a point déconcerté, et je vois avec plaisir que Dieu vous a fait la grâce de ne pas vous déconcerter vous-même. Je viens d'écrire au ministre des affaires étrangères une fort longue lettre dont je vous envoie copie. Je compte écrire également à N. S. P. le Pape par le prochain courrier. Revenez à Marseille sans différer davantage. J'ai besoin de vous pour combiner ensemble des moyens de défense, dans le cas où le gouvernement français voudrait soutenir ses indignes procédés. Ayant pour moi le droit et la justice, je suis bien déterminé à pousser ma pointe. Ce gouvernement saura, malgré tout ce qu'on a pu dire sur mon compte, que, loin d'être tombé dans un état de décrépitude qui ne me permette plus d'agir par moi-même, j'ai certes encore une volonté inébranlable. »

Le généreux vieillard ajoutait avec une paternelle tendresse :

« Ménagez bien votre santé, mon tendre neveu, et aimez-moi toujours autant que je vous aime. »

Mgr Fortuné de Mazenod avait vu juste. Le gouvernement, qui ne se souciait pas d'une lutte ouverte toujours embarrassante et plus particulièrement dangereuse alors dans notre Midi, n'avait cherché que des expédients pour tenir l'évêque d'Icosie loin de Marseille. Quand il y rentra, sur

l'ordre de son oncle, le 11 décembre au matin, les témoignages de l'affection générale semblèrent intimider les agents du pouvoir. Aux visites officielles du jour de l'an, il parut à côté de l'évêque, avec le costume de sa dignité. Pas un n'osa laisser entrevoir une protestation. C'est dans l'ombre que les hostilités furent reprises, par une pression de plus en plus violente sur la cour de Rome. De ce côté, on prit de nouveau l'alarme et le cardinal Bernetti fit savoir à l'évêque d'Icosie, que Sa Sainteté croyait prudent que le Fondateur des Oblats restât quelque temps à Aix, sans aller à Marseille. La réponse de ce dernier rassura en partie la cour pontificale, qui lui fit dire par un intermédiaire autorisé :

— Puisqu'il est disposé aux conséquences de ses démarches, nous le laisserons faire !

Cet intermédiaire, M. Papassians, un fils spirituel de Mgr d'Icosie, ajoutait :

« Tous les deux (le cardinal Bernetti et Mgr Cappacini) sont bien disposés pour vous, mais ils prétendent que vous êtes trop vif et qu'il y a du *feu* dans votre caractère. »

IV

Ce « caractère *de feu* » savait du moins se conduire dans les inextricables broussailles des négociations qui suivirent. Avec un calme parfait et une sérénité déconcertante pour ses adversaires, le supérieur des Oblats entreprit une visite générale de ses maisons religieuses. Puis, sur l'invitation de l'archevêque d'Avignon, qui était malade, il entreprit, dans ce diocèse, depuis longtemps privé de la visite pastorale, une tournée qui fut une longue marche triomphale. C'est à genoux que les bonnes populations de Vaucluse recevaient l'oint du Seigneur et buvaient la parole épiscopale qu'il leur annonçait en langue du pays, ce qui ravissait ce peuple.

— Et pourtant, disait-il, moitié riant, moitié triste, je ne suis qu'un évêque africain !

Exaspéré par tant d'audace, le gouvernement se décida à

sévir contre lui. Au retour, le mardi 12 août 1834, il reçut, à l'évêché de Marseille, notification d'un arrêté préfectoral, qui le déclarait déchu de la qualité et des droits de citoyen français. Il répondit aussitôt, en s'adressant au ministre des cultes :

— Je suis maintenant forcé de défendre ma qualité de Français, devant les tribunaux.

En même temps, il adressait aux évêques de France une sorte de circulaire, qui provoqua, de la part de l'épiscopat, une magnifique explosion de sympathie. Tous se sentaient atteints en la personne de ce jeune collègue persécuté et dans les droits du vénérable évêque de Marseille. C'est ainsi que, dans les graves dangers de l'Église en France, ses chefs se serrent en bataillon impénétrable, faisant taire les divergences individuelles pour présenter à l'ennemi un front d'airain qui l'a souvent réduit à l'impuissance, et qui du moins a toujours vengé les droits méconnus devant l'opinion qu'il redoute.

Cette démarche fut dénoncée à la Nonciature et au Vatican, comme un acte de révolte. On y prit peur et, en prévision des dangers que Mgr d'Icosie pouvait faire courir aux intérêts généraux, ordre lui fut intimé de ne faire aucun usage des lettres épiscopales qu'il avait reçues et de se désister purement et simplement de son appel devant la cour royale d'Aix.

Le grand cœur de la victime calomniée fut broyé, mais la vertu éclata, comme toujours, sereine et généreuse :

—Le Pape a été mécontent, répondit-il, il ne le sera plus : ma déférence à ses désirs a été complète.

Eh non ! le Pape n'était pas mécontent. L'évêque d'Ajaccio, qui revenait de Rome, portait au prélat un message verbal de Grégoire XVI.

—En passant à Marseille, lui avait dit le Saint-Père, vous verrez l'évêque d'Icosie. Sa cause doit être avancée. Que voulez-vous? Il a très bien fait, et, à sa place, j'en aurais fait tout autant.

— Comment ! s'écria l'évêque d'Icosie, le Pape vous a parlé ainsi?

— Certainement, répondit Mgr Casanelli d'Istria, et il a ajouté plusieurs circonstances qui m'ont prouvé qu'il était bien au courant.

Le prélat n'en croyait pas à ses oreilles. Il se remit cependant et conclut que l'auteur de la lettre qui lui avait intimé l'ordre de se désister pouvait avoir fait du zèle. Se recueillant, il se décida à frapper un grand coup, dont le détail remplira le chapitre qui va suivre, pour aboutir à une conclusion bien imprévue.

En ce moment, nous devons interrompre le récit de cette émouvante lutte, où l'on ne sait lequel le plus admirer, de la sagesse ou de l'énergie, de la prudence ou du courage de l'inculpé, qu'on accusait de vivacité exagérée et compromettante. Dieu épurait cette belle âme épiscopale au creuset de la persécution. Il l'en récompensait, en développant, comme sans sa participation directe, l'action de sa famille spirituelle. La paternité du Supérieur général des Missionnaires Oblats grandissait et s'étendait, sous la bénédiction visible de la Providence, qui met les fleurs parmi les épines et féconde les terres qu'arrose le sang des martyrs.

V

Dans une solitude charmante, loin du bruit des grandes villes et des atteintes de la foule, dans un coin oublié des montagnes du Dauphiné, s'élevait un petit sanctuaire, consacré à la Mère de Dieu, célèbre, avant la Révolution, par son origine miraculeuse et le concours empressé des pèlerins de la région. L'histoire du Dauphiné raconte qu'un calviniste fanatique, en haine du culte rendu par les catholiques à la Très Sainte Vierge, affectait de s'en aller travailler à son champ, les jours de fêtes chômées en l'honneur de la divine Mère du Christ. Or, le jour de l'Annonciation 1649, alors fête de précepte en France, Pierre Port-Combet — c'était le nom du sectaire — taillait ses osiers, lorsque le sang se mit à jaillir sous les coups de sa serpette, en telle quantité que ses habits en furent couverts. Trois fois il re-

commence la taille et trois fois se renouvelle le prodige, témoignage de l'outrage sanglant fait au culte de Marie. Le calviniste ne fit que s'endurcir dans son opiniâtreté, jusqu'à ce que, à sept ans de là, en 1657, la Vierge miséricordieuse lui apparut, toucha son cœur et convertit le sectaire, devenu dès lors l'apôtre de la dévotion qu'il avait tant méprisée.

Le souvenir de ces origines avait survécu au pèlerinage, à peu près tombé dans l'oubli depuis la Révolution. Marie immaculée suggéra à l'abbé Dupuy, ce fidèle ami des Missionnaires Oblats chez qui il avait fait ses premières études cléricales, la pensée de relever le sanctuaire et d'y appeler la Congrégation de Mgr de Mazenod. Le Fondateur n'attacha d'abord aucune importance au projet qu'il jugeait irréalisable. M. Dupuy aplanit, par un coup d'audace, toutes les difficultés et l'évêque de Grenoble lui-même, Mgr de Bruilhard, sanctionna les témérités providentielles du restaurateur, dont les restes mortels reposent aujourd'hui dans le jardin des missionnaires, à l'ombre de la splendide basilique qu'ils ont bâtie sur ces hauteurs, dont la piété des fidèles a repris le chemin.

Avec M. Dupuy et le Père Dassy, le Père Guigues, dont nous retrouverons bientôt l'esprit d'initiative féconde, et le Père Vincens, l'un des plus généreux et des plus zélés entre les premiers compagnons du Fondateur, donnèrent à la fondation de Notre-Dame de l'Osier un élan, que la jeune Société conservera dans ses plus chers mémoriaux d'origine.

C'est là que tant de vieux missionnaires, blanchis dans les fatigues de leur apostolat, reviendront par la pensée pour se retremper aux doux et fortifiants souvenirs du noviciat. Ceux que le Père Vincens y a formés selon l'esprit de l'Institut en demeureront si fortement imprégnés que, nommer l'Osier, c'est rappeler aux Oblats le but de leur institution.

Ceci se passait au mois d'août 1834. Le mois suivant, Mgr Eugène de Mazenod eut à traiter d'une autre fondation, qui n'exercera pas moins d'action sur l'avenir de sa famille religieuse.

L'abbé Casanelli d'Istria, traversant Marseille pour s'en aller recevoir à Rome des mains du cardinal Fesch la consécration épiscopale, fit la connaissance de l'évêque d'Icosie. Comme tous ceux qui approchaient du pieux prélat, il fut charmé par la distinction, l'esprit de foi et l'ardeur apostolique de son nouvel ami. L'évêque d'Ajaccio conçut subitement la pensée de lui demander son concours pour la régénération du clergé de la Corse. L'entreprise était difficile, vu surtout la pénurie des sujets. Le Supérieur général n'hésita pas à se priver de ses meilleurs religieux, pour faciliter à Mgr Casanelli d'Istria l'œuvre de restauration à laquelle celui-ci se vouait si généreusement.

Il lui écrit, à la date du 19 septembre 1834 :

« Vous connaissez de réputation le Père Albini. C'est un savant théologien et, qui plus est, un saint missionnaire. Il professe avec distinction la théologie depuis un grand nombre d'années et il passe ses vacances à évangéliser les pauvres. Il fait d'ailleurs un si grand bien à Marseille qu'en l'enlevant d'ici je vais me mettre à dos tout le monde... Je vous le cède... Je vous donnerai pour supérieur le prêtre le plus distingué de nos contrées, soit pour sa profonde piété, soit par l'étendue de ses connaissances, soit par la finesse de son esprit cultivé. Il fait les délices du diocèse de Gap, où il est supérieur du sanctuaire qui nous est confié : c'est à qui l'aimera davantage... Je ne sais comment je m'arrangerai avec tout ce monde-là, mais, n'importe : c'est encore l'homme qu'il vous faut, du moins pour les commencements... »

On ne pouvait mieux peindre le portrait achevé du grand esprit et du grand cœur que fut le religieux, sur qui le Fondateur, qui se connaissait en hommes, jeta les yeux pour lui confier la fondation du grand séminaire d'Ajaccio. C'est là, au prix de fatigues, de renoncements et d'ingénieuses inventions que le biographe de cet habile créateur racontera un jour dans leur intéressant et souvent héroïque détail, c'est à Ajaccio, au milieu de la confiance d'un clergé ramené par lui aux ferveurs de l'état ecclésiastique, parmi les étonnements des administrations civiles dont il força l'ad-

miration et l'estime, que le Père Guibert révéla au pouvoir et à l'Église de France ces qualités éminentes qui l'amèneront un jour, sur le premier siège de son pays et dans les conseils du centre de l'unité catholique, à la haute situation qui immortalisera, dans l'histoire religieuse et même politique de son époque, le nom du cardinal Guibert, mort archevêque de Paris, après avoir érigé au Cœur sacré de Jésus un monument impérissable des ardeurs et des pensées de foi que l'ancien Oblat de Marie-Immaculée avait puisées à l'école du Père de Mazenod.

Mais il est temps de laisser le récit des consolations, pour revenir sur la voie douloureuse par où, à son insu, le Maître des événements et des hommes amenait le Fondateur des Oblats à ses destinées providentielles.

CHAPITRE XIII

LA RÉCONCILIATION

(1835-1836)

SOMMAIRE. — Mesures réformatrices. — La communauté de vie pour le clergé diocésain. — Le choléra à Marseille. — Comme Belsunce. — Les orphelins. — L'ingratitude et la malice des opposants. — Leurs menées à Rome et à Paris. — Seconde invasion du choléra. — L'évêque d'Icosie tenu à distance. — L'heure de la Providence. — Le P. Guibert à Paris. — Ce qu'on lui dit de son Supérieur général. — A l'audience de Louis-Philippe et chez la reine. — Le P. Tempier jugeait bien l'évêque d'Icosie. — Il met le prélat en demeure de régulariser sa position. — Où l'auteur s'embarrasse. — Que ne vient-il passer un quart d'heure à Paris? — Un mot de Fénelon. — Retour à Marseille. — Voyage à Paris. — Retour à Marseille. — Voyage à Paris. — Chez le roi. — Prestation du serment. — Mécontentements et ruptures. — Une petite perfidie gouvernementale. — L'évêque d'Icosie en éprouve une grande indignation. — Comment il réclame. — Il faut allonger la courroie.

I

Tout comme s'il n'eût pas été sous le coup des plus graves éventualités et sans se soucier de l'aggravation que cette initiative allait apporter à son péril personnel, l'évêque d'Icosie continuait son entreprise de réformes et cette série de mesures parfois impopulaires, qui devaient, dans sa conviction, faire du diocèse de Marseille le diocèse modèle qu'il avait rêvé, en y arrivant comme premier vicaire général et prévôt du chapitre.

Parmi les trente et une ordonnances qu'il fit édicter au premier de l'an 1835, il en est une, la treizième, qui touche à la grande préoccupation de sa vie épiscopale tout entière. Il y sacrifiera tout ce qu'il avait de plus cher, jusqu'à la faveur de ses prêtres qui lui tenait cependant si fort à cœur. Nous

voulons parler de la communauté de vie, ou cohabitation et commensalité des prêtres d'une même paroisse. Il y voyait un devoir rigoureux de sa charge pastorale, il y épuisa son vouloir le plus persévérant jusqu'à la fin.

— Ainsi, disait-il déjà en 1835, curés et vicaires, unis par les liens d'une charité plus étroite, s'assureraient une foule d'avantages que les Vincent de Paul, les Eudes, les Olier et autres vénérables prêtres, ont procurés au clergé de Paris. Nous nous estimerions heureux si notre clergé adoptait cette discipline salutaire, autrefois connue à Marseille, à Aix, à Lyon même, et déjà rétablie dans quelques-unes de nos paroisses à la grande édification des fidèles.

Les autres mesures avaient trait plus particulièrement à la dignité du culte et à l'évangélisation des âmes en péril.

Pour celles-là, l'infatigable évêque se multiplie. Le choléra venait d'éclater sur la ville et y renouvelait les horreurs des plus mauvais jours de 1720. Avec une simplicité qui rappelle celle des lettres de l'héroïque Belsunce, Mgr d'Icosie raconte, dans les siennes, son ardeur à secourir les malheureux que frappait la nouvelle contagion. Il écrit au P. Aubert, à la date du 10 mars :

« ... Je me suis couché hier à deux heures après minuit. Notre sollicitude est à son comble à cause de la recrudescence de l'horrible maladie qui afflige notre ville. Il a fallu pourvoir promptement aux besoins les plus pressants. Dans certaines paroisses, comme la Major et Saint-Laurent, les prêtres étaient aux abois. J'ai donné deux missionnaires à Saint-Laurent... Moi, je suis de service dans toutes les paroisses [1]... »

Avec la confiance de Belsunce aussi, il convoque les habitants terrifiés aux pieds du Maître de la vie et de la mort. Il l'écrit à Rome :

« Les médecins nous avaient annoncé une effroyable

1. Dans une lettre du 27 avril, il tenait ce langage non moins héroïque de simplicité : « ... Le choléra ne nous a pas tous tués. Je l'ai affronté selon mon devoir, sinon sans danger, du moins sans dommages pour ma santé. Dieu m'a toujours secouru, et ainsi je n'ai pu recueillir cette palme, que je désirais tant, du martyre de la charité. »

recrudescence de la maladie, et voilà que, se moquant de leurs prédictions, Dieu l'a chassée d'un souffle; l'épidémie a entièrement disparu avec la neuvaine d'adoration solennelle du Très Saint-Sacrement. C'est pour moi et pour tous ceux qui ont la foi un miracle évident, plus merveilleux que celui de la résurrection d'un mort... Il y avait douze mille personnes, des torches à la main, dans la procession; et sur la place, où l'on donna la dernière bénédiction, plus de quatre-vingt mille. Représentez-vous le concert de tant de voix, dans cette immense église qui avait le ciel pour coupole, et s'étendait aussi loin que le regard; les larmes inondaient les visages. Dès ce moment, je compris que nous étions exaucés. »

La cessation de l'épidémie obtenue ainsi par un second prodige de la foi marseillaise, le charitable prélat s'occupe d'en effacer jusqu'aux suites les plus navrantes. Ils étaient nombreux, « les orphelins du choléra, » comme la voix populaire devait appeler ces pauves enfants recueillis et abrités par la charité du nouveau Vincent de Paul. A la réunion où il proposa aux dames de Marseille de les adopter, sa parole sembla revêtir un caractère qui rappelle à s'y méprendre l'élan du père adoptif des Enfants Trouvés de Paris :

— Les voilà, Mesdames, ces innocentes créatures, que votre charité consent d'adopter sous les auspices de la Providence : les voilà revêtues de leur habit de deuil, qui atteste à tous leur malheur... Elles tendent vers vous leurs mains suppliantes, vers vous, Mesdames, qui êtes si bonnes, si tendres, si compatissantes, disons mieux, si éminemment chrétiennes... Ah! Mesdames, je comprends votre émotion! Nos pauvres enfants sont sauvés!

II

Tant de grandeur d'âme ne désarmait point l'ennemi. Pendant l'épidémie, les adversaires s'étaient tus, par pudeur et par crainte. Le mal disparu, ils relevèrent la tête et leurs

menées revêtirent cette forme qui devait être toujours plus particulièrement douloureuse au cœur aimant du prélat, l'ingratitude.

— Pourvu que Dieu soit exalté, s'écriait-il dans l'intimité de sa correspondance, que m'importe de demeurer humilié, négligé, abandonné presque de tous?... Depuis que je suis au monde, Dieu m'a conduit par la main : il m'a fait faire tant de choses pour sa gloire, que j'aurais eu à redouter l'orgueil, si les hommes s'en fussent aperçus et m'eussent montré de la reconnaissance. Mieux vaut pour moi qu'ils soient injustes et ingrats!

Divers incidents, dont le récit même sommaire nous entraînerait trop loin, surgirent en effet, qui semblèrent au zélé prélat porter gravement atteinte aux lois saintes de la discipline ecclésiastique. Sans songer même au péril que surajouterait aux difficultés de sa situation personnelle la guerre des journaux et des pamphlets dont on le menaçait, l'évêque d'Icosie se posa hardiment en travers de l'invasion indomptable d'un esprit insubordonné. Les récalcitrants, qui savaient la position délicate de leur supérieur, mirent dès lors tout en œuvre pour le renverser et en avoir définitivement raison. A Rome, ils le représentaient comme compromettant la dignité épiscopale par une situation extralégale, qui l'exposait, d'un jour à l'autre, à être traité comme un étranger, perturbateur du repos public. A Paris, on renouvelait les accusations de carlisme et de conspiration, auxquelles le silence dédaigneux de leur victime prêtait un poids nouveau. A la Nonciature, un mémoire, répandu ensuite à profusion dans le diocèse, dénonçait son absolutisme et son omnipotence.

Les choses en vinrent à ce degré d'acuité qu'il lui fallut donner sa démission officielle du titre de vicaire général [1] et peu après s'éloigner de nouveau d'auprès de son oncle

1. Il fut remplacé dans ce titre par l'un des prêtres les plus vénérables du clergé marseillais, l'abbé Chaix, ancien curé de Notre-Dame du Mont, avec qui il travaillait depuis quelque temps au procès d'information des vertus du Vénérable de la Salle, fondateur des Frères des Écoles chrétiennes.

vénéré, que ce départ laissait dans une inconsolable tristesse.

Cette disparition laissa le champ libre aux plus odieuses attaques. Les dénonciateurs se prétendaient nantis de lettres de Rome, annonçant l'interdiction prochaine de l'évêque d'Icosie. Puis, ils le désignaient aux poursuites du pouvoir civil, en imprimant de petites perfidies comme celle-ci, à laquelle le *Sémaphore* du 10 juillet 1835 ouvrait complaisamment ses colonnes :

— La rumeur publique assure que l'évêché de Marseille est actionnaire de la *Gazette du Midi*. Que Dieu préserve la France du triomphe de la *Gazette*, car le royaume serait gouverné comme l'administration ecclésiastique gouverne le diocèse !

En vain, Dieu, qui semblait prendre la défense de l'accusé, permettait-il au terrible mal de visiter de nouveau la ville de Marseille, où cette seconde invasion du choléra renouvelait des scènes encore plus affligeantes qu'à la première. « Je me souviens, écrit un témoin oculaire, d'avoir parcouru un jour toute la rue Paradis, ne rencontrant sur mes pas que deux ou trois personnes. A la rue Vacon, j'ai vu jeter les cadavres par la fenêtre dans les tombereaux qui passaient. On n'a jamais su le nombre de ceux qui sont morts pendant les derniers jours de juillet : des familles entières disparaissaient dans les vingt-quatre heures ; on ne prenait plus la peine, ni de porter les morts à l'église, ni de les faire enregistrer. »

En apprenant ces calamités publiques, le généreux évêque, à ce moment réfugié au Laus, supplie qu'on lui permette de revenir :

— Dieu m'est témoin, écrit-il au Père Tempier, que je ne redoute pas de mourir du choléra, ou du typhus, ni de la peste, pourvu que je prisse l'un de ces maux, en remplissant les devoirs de mon ministère auprès des malades. Je désire au contraire ardemment ce genre de mort, parce que je le crois éminemment propre à expier mes péchés.

L'oncle usait de ses droits d'évêque pour intimer au vaillant neveu l'ordre formel de ne pas s'exposer au double

danger qui l'atteindrait à Marseille, celui de l'épidémie et celui de la colère croissante des pouvoirs publics [1].

L'exilé conjura l'évêque de lui permettre de passer outre.

— Il me semble, disait-il, que l'honneur (je ne puis dire de mon ministère, puisque je ne suis pasteur nulle part, mais du caractère que je porte) est compromis en ce sens, parce qu'on est accoutumé à Marseille à me confondre avec le premier pasteur, dont on m'a toujours vu partager la sollicitude. On a méconnu tous mes soins, on a répudié mon dévouement, cela veut dire que les hommes ne me savent gré de rien; mais, si on concluait de mon absence que je redoute le danger, ne serait-ce pas une tache pour mon grand caractère épiscopal? Ce que je dis là est-il trop humain? Il me semble que c'est une pensée surnaturelle qui me l'inspire, car je fais peu de cas pour ce qui me regarde de l'opinion des hommes : ils m'ont trop accoutumé à l'ingratitude.

Malgré ces touchantes supplications, le vénérable vieillard maintint son *veto* absolu et demeura inflexible, sans s'inquiéter du parti que l'opposition systématique tirerait d'un éloignement dont elle était la cause.

III

C'est quand tout semble perdu selon les prévisions humaines, que la Providence frappe ses coups. La solution allait venir du côté le plus inattendu.

Sur le conseil du préfet d'Ajaccio, un vieil ami de Provence [2], le Père Guibert s'était résolu à partir pour Paris,

1. Le vénérable vieillard avait fait une cérémonie d'expiation solennelle, durant laquelle se produisit un écroulement du reposoir où l'Évêque renouvelait la consécration de Belsunce au Sacré-Cœur de Jésus. On craignit pendant un assez long intervalle que nécessita le déblaiement une catastrophe. Mais, quand l'Évêque apparut debout sur les décombres, à côté du diacre qui n'avait pas cessé de tenir le Saint-Sacrement dans sa main, ce fut, dans l'immense foule, une acclamation d'enthousiasme indescriptible.

2. M. Jourdan avait connu les premiers missionnaires à Brignoles, son pays natal.

afin d'y solliciter lui-même les subsides, toujours promis et jamais accordés, indispensables à l'ouverture définitive du séminaire diocésain de la Corse. C'est à l'Osier que le jeune et intelligent supérieur rejoignit le Fondateur, qui l'écouta, approuva son dessein, mais ne lui cacha point ses craintes des difficultés que lui susciterait sa qualité d'Oblat, fils spirituel de l'évêque d'Icosie.

— Surtout, lui dit-il, ne prononcez pas mon nom, car cela suffirait pour vous faire échouer.

En effet, à brûle-pourpoint, dès sa première entrevue avec les hauts fonctionnaires du ministère des cultes, le Père Guibert s'entendait interpeller par le chef du cabinet : « Vous venez d'Ajaccio ; vous avez donc passé par Marseille, connaissez-vous les deux évêques de cette ville? Ils font une opposition obstinée au gouvernement, surtout l'évêque d'Icosie. Le gouvernement en est irrité au dernier point ; il est décidé à en finir, et le ministre propose de faire expulser de France ce dernier comme étranger. »

Ainsi mis en demeure, malgré les recommandations de son supérieur, le prudent religieux crut devoir travailler à dissiper un funeste malentendu. On lui avait conseillé de s'adresser directement au roi, pour les subsides sollicités. Il fut reçu en audience particulière par Louis-Philippe et en profita pour venger la vérité outragée par la détraction des adversaires, seuls jusque-là admis à parler sans que la victime de leurs calomnies eût pu faire entendre un mot pour sa défense. Nous laissons la parole au sage et habile négociateur :

« Le roi m'a reçu avec bonté, m'a écouté avec attention et intérêt, il m'a dit que, probablement, il verrait aujourd'hui le ministre, et que, s'il y avait des fonds que l'on pût imputer au séminaire, on le ferait, et que, dans tous les cas, je pouvais compter sur sa cassette pour une partie de ce que je demandais... La faveur avec laquelle le roi m'a reçu m'a porté à lui demander la permission de l'entretenir un instant d'une autre affaire.

« — Très volontiers, m'a-t-il répondu.

« J'ai donc dit qu'en passant à Marseille, j'avais vu le

vénérable évêque de qui j'ai reçu l'imposition des mains, et que, sachant que je venais dans la capitale, le vénérable vieillard m'avait exprimé la douleur qu'il éprouvait sur le point de descendre au tombeau, à cause de la position de son neveu et des calomnies dont il était l'objet. J'ai parlé alors de l'évêque d'Icosie. J'ai dit que le gouvernement avait eu des rapports infidèles, que Mgr d'Icosie n'était occupé que de bonnes œuvres et qu'il était étranger à l'esprit de parti; que jamais la police ne parviendrait à rien trouver qui pût le compromettre.

« Le roi m'a dit qu'il était très aise de ce que je lui disais, qu'il désirait avoir été trompé et que, dans tous les cas, il était toujours prêt à tout oublier, se souvenant encore des bonnes relations qu'il avait eues en Sicile avec l'abbé Fortuné de Mazenod et son neveu. J'ai alors rappelé au roi la fatale mesure qui privait de la qualité de Français un homme tel que l'évêque d'Icosie, qui est Français jusqu'au fond de l'âme.

« — Mais, savez-vous bien, monsieur l'abbé, qu'il a accepté un évêché *in partibus* sans ma permission?

« — Oui, je le sais, sire, mais j'assure Votre Majesté qu'on a agi en cela avec une entière bonne foi et dans l'ignorance du décret, et non par un autre motif.

« — Eh bien! je crois ce que vous me dites. Du reste, je ne demande pas mieux que de rapporter cette mesure; mais il faudra que cette affaire soit traitée dans les formes ordinaires.

« Le roi, au moment où je me retirai, m'a dit qu'il verra de très bon œil les démarches qui tendront à ramener la bonne harmonie :

« — C'est l'intérêt de la religion, a-t-il ajouté.

« J'ai remercié et me suis retiré. Maintenant, il est de toute convenance que l'évêque de Marseille écrive au roi pour le féliciter sur la protection dont Dieu a couvert la vie du roi et des princes ses fils, et le remercier de ce qu'il a écouté avec bonté ce qu'il m'avait chargé de dire à Sa Majesté sur son neveu. L'évêque d'Icosie, à mon avis, devrait écrire au roi également sur les événements du 28 (attentat

Fieschi) et ne glisser qu'un mot sur sa position. En attendant, puisque la glace est brisée, je parlerai de l'affaire à l'ambassadeur, au ministre et à Mgr Garibaldi (internonce du Saint-Siège); et, à mon retour, qui ne peut être éloigné, je saurai mieux encore tout ce qu'on peut espérer, et alors on entamerait le fond de l'affaire. Je ne mets pas en doute que l'on obtiendra le rapport de la mesure, l'adhésion du roi à l'évêché *in partibus* et que l'on consentira à laisser l'évêque d'Icosie auprès de son oncle, non pas comme coadjuteur, mais comme évêque auxiliaire. »

A quelques jours de là, le prudent négociateur était admis à l'audience de la reine, à qui Louis-Philippe avait raconté la précédente entrevue; Marie-Amélie se montra extrêmement empressée à favoriser la rentrée en grâce du prélat calomnié :

— Oui, répétait-elle au père Guibert, c'est un homme de tête et de beaucoup d'esprit.

A la direction des cultes, le supérieur d'Ajaccio apprit que toutes les accusations les plus graves formulées contre l'évêque d'Icosie, partaient de la préfecture de Marseille et émanaient de ce même préfet Thomas, qui s'efforçait à l'évêché de se faire passer pour un défenseur et un ami de la victime, qu'il défendait, disait-il, de son mieux contre l'acharnement d'un parti conjuré pour sa perte.

IV

En recevant toutes ces nouvelles si encourageantes, au mois d'août 1835, le vieil évêque de Marseille et ses familiers éprouvèrent une vive joie. Seul, le Père Tempier branlait la tête d'un air d'incrédulité. Il connaissait bien la noblesse du caractère de son intime ami, de qui en effet il recevait bientôt la lettre suivante, datée du Laus, le 20 août 1835 :

«... Pour la lettre que vous me conseillez d'écrire, je ne la crois pas opportune dans le moment, parce qu'il serait difficile de l'excuser de bassesse. Quand on m'aura rendu

justice, si on s'y décide, il sera temps alors de remercier; mais, à présent, étant encore exposé à un refus, je risque trop. Ce ministre m'a appris à craindre ces sortes de revues; je me rappelle encore l'insolente réponse qu'il fit à mes généreuses avances; je n'écrirai donc pas, je veux du moins me réserver ma dignité, si je suis la victime de l'injustice et de la calomnie. Je vous ai dit dans ma dernière lettre toute ma pensée; si je ne craignais pas d'être troublé dans la suite du repos auquel j'aspire uniquement, bien loin d'exciter à des démarches, j'empêcherais qu'on en fît. Que veux-je, après tout? Rien du tout. J'aspire à vivre, comme je le fais, dans la retraite d'une de nos maisons, ne me distinguant que par la croix pastorale que je porte, sans laquelle j'oublierais que je suis revêtu d'un caractère supérieur à ceux qui sont autour de moi; ils l'oublieraient sans doute eux-mêmes sans ce signe extérieur, tant ma vie, depuis cinq heures du matin jusqu'au soir, est simple et entièrement conforme à la leur. Je me sens absolument incapable de recommencer une carrière pour laquelle j'ai une répugnance invincible. Dans un temps, les travaux des plus grands évêques de la chrétienté, les œuvres même de ceux qui ont le plus illustré l'Église, ne me paraissaient pas au-dessus de mon courage; je ne demandais que l'occasion de marcher sur leurs traces, et de rivaliser, si j'ose ainsi parler, de zèle avec eux. Aujourd'hui, soit que je me trouve trop vieux pour commencer, soit que l'injustice des hommes ait aigri ou changé mon caractère, je ne vois plus les choses du même œil, et je n'ai de bonheur que dans l'espérance d'achever ma course en ne m'occupant que de ma sanctification personnelle et de celle de la famille dont je suis chargé : c'est encore beaucoup. »

On se souvient que le P. Tempier était, depuis l'origine, le directeur de sa conscience et qu'un vœu spécial d'obéissance le liait aux décisions de ce fidèle compagnon d'apostolat. Désolé et un peu impatienté des refus obstinés auxquels il se heurtait, le P. Tempier se décida à user de ses droits et il écrivit à la date du 24 août :

« Voulez-vous ou ne voulez-vous pas sortir de la position

affreuse où vous vous trouvez placé? Si vous dites non, à la bonne heure! Mais alors il ne fallait pas nous laisser faire tous les frais des démarches, il fallait défendre absolument à Guibert de dire un seul mot de vous; mais alors il faut avaler toutes les infamies dont on vous a abreuvé; mais alors il faut dire *amen* à toutes les vexations passées, présentes et futures, tant de la part des mauvais sujets que de la part du gouvernement. Si cela vous plaît, je n'ai rien à dire. Que si, au contraire, vous voulez sortir de cet état, que je puis appeler misérable, il faut un peu vous y prêter et vous rendre au sentiment de vos amis, qui s'intéressent aussi un peu à votre honneur. Jusqu'ici ils n'ont rien fait qui soit indigne de vous, et ils ne voudraient pour rien au monde vous conseiller une démarche basse et inconvenante.

« Il est indispensable que vous vous prêtiez aux démarches que l'on fait pour vous. Nous jugeons la chose si indispensable que, pour ne pas perdre encore une semaine en pourparlers *de lettres*, nous nous sommes déterminés à vous envoyer Jeancard; tout ce qu'il vous dira a été mûrement discuté en comité devant Monseigneur...

« C'est la dernière fois, je pense, que je vous parle de tout cela. Je puis vous assurer que, si le repos vous est agréable, je l'appelle et le désire pour le moins autant que vous. Pourquoi faut-il que je sois ici à me *calciner* le sang depuis douze ans, toujours attelé à la charrue, dans les circonstances les plus pénibles! La Providence a toujours disposé les choses de manière qu'il n'y a jamais eu de crise difficile à subir, de quelque nature qu'elle fût, sans que je me sois trouvé seul pour en savourer les douceurs. Tous les mauvais moments que j'ai été dans le cas de subir pour les affaires du diocèse et pour vous en particulier, dans mille circonstances, m'ont usé, fatigué au point que les affaires m'ennuient singulièrement aujourd'hui; j'en suis las. Pourquoi ne jouirais-je pas un peu de repos? Il me semble que je ne demanderais rien que de juste. »

Ainsi mis en demeure, le Supérieur général ne pouvait plus reculer, d'autant que le roi venait de répondre, en termes gracieux, aux félicitations de son oncle, se montrant

prêt à lui rendre les droits de Français que l'évêque de Marseille réclamait pour son neveu.

— On ne peut disconvenir, répondit-il aux nouvelles qui lui apportaient cette assurance, que le roi n'y ait mis de la bonne grâce, car il n'a pas attendu la lettre qu'on avait dû lui annoncer de moi. Je sens qu'il conviendrait que je remerciasse le roi : c'est là *où l'auteur s'embarrasse*, car, après tout, c'est une justice qui m'a été faite et l'on me doit encore réparation. Y a-t-il de quoi s'enthousiasmer? La mesure de mes expressions choquerait peut-être. J'attends.

La reine Marie-Amélie, cependant, qui désirait avec ardeur la réconciliation, disait tout haut :

— Que ne vient-il passer un quart d'heure à Paris! Tout serait fini.

L'évêque d'Icosie hésitait toujours. Il répétait avec Fénelon :

— « Il sied toujours bien aux gens en disgrâce d'être réservés et sans empressement. » Je pousse peut-être la délicatesse trop loin, mais on ne saurait m'en faire un crime, quand elle est appuyée sur une telle autorité.

On était au 15 septembre, c'est-à-dire à plus d'un mois du point de départ des négociations, quand il écrivait cette phrase, qui le peint si bien dans sa noblesse et sa candeur. Il ne faisait cependant aucune difficulté et ne voyait aucun inconvénient à avouer, qu'il avait cru pouvoir accepter la dignité épiscopale sans se compromettre, parce qu'il n'avait aucune connaissance du décret qui exige l'autorisation du roi pour accepter un évêché *in partibus*.

Enfin, le 22 octobre, le Père Tempier l'y ayant autorisé après un long refus motivé sur des considérations que nous raconterons plus tard, Mgr d'Icosie revenait à Marseille. Aussitôt arrivé, il s'y mettait en retraite au séminaire, avec les jeunes clercs du diocèse et les scolastiques oblats, dont la présence auprès des séminaristes, outre qu'elle assurait à la maison de précieuses ressources au matériel, ne pouvait que contribuer à cette édification commune, dont tous les contemporains de l'auteur de ce livre témoigneraient

avec lui, si besoin était pour un souvenir encore si vivant dans notre Église.

V

En janvier 1836, Mgr l'évêque d'Icosie, qui avait fini par écrire au gouvernement dans le sens voulu par ses conseillers et son oncle, était pleinement autorisé, par décret officiel, à porter légalement son titre, et se rendait à Paris, avec le père Guibert, pour y prêter le serment obligatoire.

Louis-Philippe mit un empressement marqué à envoyer au prélat son audience. Au dernier moment même, une estafette des Tuileries, envoyée tout exprès par le roi lui-même, venait lui annoncer qu'elle serait anticipée d'une demi-heure, afin qu'il fût introduit le premier. Laissons-le raconter lui-même ce que fut cette audience.

« Je pris donc hier matin (19 janvier 1836) un beau carrosse de remise, et, accompagné de Guibert et de mon domestique, je m'acheminai vers les Tuileries, où j'arrivai un quart d'heure plus tôt que des généraux et des maréchaux de France, qui attendirent que j'eusse passé. A midi, la porte du cabinet du roi s'ouvrit et l'on m'appela. Le roi s'avança vers moi, en me faisant un compliment fort gracieux, puis il me fit asseoir en face de lui, et, après que je lui eus exprimé en peu de mots mes remerciements, il me dit qu'il était enchanté que je revinsse à lui, et il partit de là pour raconter, en très bons termes, l'histoire des événements qui l'avaient forcé malgré lui à prendre le sceptre pour sauver la France de l'anarchie où elle allait tomber. Toutes les fois que le nom de Charles X se présentait dans son récit, c'était toujours d'une manière convenable. De temps en temps, je plaçais quelques phrases plutôt pour n'avoir pas l'air d'un muet que pour l'interrompre. Je fis aussi venir le discours sur l'horrible attentat qui mit les jours du roi en péril; il parla fort bien là-dessus; il s'étendit beaucoup sur ses bonnes intentions pour favoriser en tout la religion; il n'avait pas toujours fait tout ce qu'il

aurait voulu, mais les obstacles étaient grands. Il veut augmenter le traitement des évêques, parce qu'il le reconnaît insuffisant.

« Enfin, comment vous répéter tout ce qu'il me dit dans une conversation de trois quarts d'heure? J'oubliais que, dès le commencement de l'audience, il me demanda des nouvelles de mon oncle et me rappela Palerme.

« Nous dîmes quelques mots sur Marseille, et il ne me dissimula pas que le clergé lui avait été représenté comme hostile à son gouvernement. Je lui dis la vérité à cet égard. Je finis par lui demander la permission de présenter mes hommages à la reine. Il appela alors à haute voix l'huissier de sa chambre, et de manière que tous ceux qui attendaient l'audience pussent l'entendre, il ordonna qu'on prévînt la reine de sa part de ma visite, et lorsqu'en le quittant je lui rappelai que c'était lundi que je devais revenir auprès de lui pour prêter serment, il me répondit avec beaucoup de grâce : « Oui, monsieur l'évêque, c'est lundi que j'aurai le plaisir de vous revoir, et c'est avec confiance que je recevrai votre serment. » Je passai chez la reine, qui me fit asseoir auprès d'elle; nous parlâmes de mon oncle, de la reine de Naples, de l'accueil que le roi venait de me faire, de plusieurs autres choses, et je me retirai. »

Nous ne devons pas dissimuler — la croix devait toujours accompagner le pieux prélat dans toutes les grandes occasions de sa vie — que la prestation du serment, contestée par Mgr de Forbin-Janson, aliéna à l'évêque d'Icosie des amitiés jusque-là très vives. Les légitimistes marseillais, présents à Paris, s'abstinrent de l'aller visiter pendant son séjour dans la capitale. Il y fut très sensible et ses lettres gardent la trace de son chagrin. Pour un peu, il lui ferait regretter une solution qui intéressait cependant si grandement l'avenir du diocèse et de la Congrégation.

De son côté, le gouvernement de Juillet, heureux de l'issue d'une affaire qui lui avait créé tant d'embarras, cherchait à l'utiliser de son mieux au profit de la dynastie. Dans les considérants du décret qui signait la réconciliation,

l'évêque d'Icosie lut avec indignation qu'il avait « reconnu l'irrégularité de son acceptation d'un titre épiscopal sans l'autorisation préalable du roi » et avait supplié Sa Majesté de régulariser sa promotion.

— Si j'avais eu entre les mains mes lettres et celles de mon oncle, écrivait-il à Marseille, j'aurais sur-le-champ réclamé, pièces en mains, contre une assertion qui me déshonore... Voici le parti que je crois devoir prendre, c'est de faire insérer une note dans l'*Ami de la religion*, qui est une espèce de moniteur catholique qui fait foi pour l'histoire, par laquelle, le plus honnêtement possible, il sera dit qu'il s'est glissé une expression dans le rapport du garde des sceaux, qui pourrait être interprétée autrement que ce qu'a voulu dire M. Persil et qui ne serait pas conforme à l'exactitude des faits. J'ai demandé au roi qu'on régularisât ce qui n'était pas en harmonie avec la législation que l'on suit [1];

1. Il y a lieu, croyons-nous, de faire passer sous les yeux du lecteur le texte même de cette lettre.

« Monsieur le ministre. — L'évêque de Marseille, mon oncle, me mande qu'ayant appris que le roi était disposé à faire cesser les mesures rigoureuses qui m'avaient été appliquées, il s'est empressé d'adresser à Sa Majesté une demande formelle à ce sujet. Il me fait entendre qu'il doute d'autant moins du succès de sa demande, qu'outre que le roi s'est exprimé sur notre compte avec des marques d'un véritable intérêt, Votre Excellence a manifesté également des dispositions très favorables à un arrangement que tout rend désirable; aussi il vous a écrit, ajoute-t-il, avec une entière confiance pour recommander à vos bons offices les démarches de M. l'abbé Guibert, supérieur du séminaire d'Ajaccio, qu'il avait chargé de traiter cette affaire.

« Dans l'opinion de mon vénérable oncle, la vérité sur ce qui me regarde est aujourd'hui parfaitement reconnue. On est revenu de bien des préventions, et, selon lui, toute discussion sur les faits est désormais inutile; il ne me restait plus qu'à faire régulariser aux yeux du gouvernement ce qui a été l'effet d'une omission innocente de ma part, lors de mon acceptation du titre d'évêque d'Icosie *in partibus infidelium*.

« J'ai donc l'honneur de prier Votre Excellence de vouloir bien, en secondant la demande de Mgr l'évêque de Marseille, lui faire savoir s'il y a quelques formalités à remplir à l'effet d'obtenir l'adhésion du roi à mon titre épiscopal.

« Ce prélat, plus à portée que moi par sa position de correspondre avec Votre Excellence, et se trouvant d'ailleurs médiateur naturel auprès du gouvernement dans une cause qui me concerne, et à laquelle il n'est pas lui-même étranger, s'est chargé de réclamer tout ce qui doit fixer légalement mes droits comme évêque français.

« La volonté bienveillante du roi, monsieur le ministre, me donne

mais, bien loin de reconnaître l'*irrégularité* de mon acceptation avant d'avoir obtenu l'autorisation préalable, j'avais établi, ainsi que mon oncle, dans toute notre correspondance, le droit qu'a le chef de l'Église d'élever à l'épiscopat tout prêtre catholique et le devoir des catholiques de ne pas mettre en question ce pouvoir inhérent à la primauté du Saint-Siège et que je regardais le décret de Bonaparte comme contraire à la Charte constitutionnelle. Je désire que l'on comprenne que je n'ai pas eu la bassesse de sacrifier les principes au désir de rentrer en grâce.

Au milieu de ces tribulations, l'évêque d'Icosie, domptant de plus en plus cette impétuosité naturelle d'un caractère de *feu* que Rome lui avait tant reprochée, cherchait, comme il l'écrit au P. Courtès, à se bien pénétrer de la maxime de son ancien et vénéré maître, M. Emery :

« Il faut allonger la courroie pour ne pas rompre ; les hommes passent ! »

l'assurance que l'heureuse conclusion de cette affaire ne saurait plus souffrir aucune difficulté.

« Veuillez agréer, etc. »

CHAPITRE XIV

NOMINATION A L'ÉVÊCHÉ DE MARSEILLE

(1837)

SOMMAIRE. — Une surprise d'oncle à neveu. — Contraste de la jubilation de l'un à la tristesse de l'autre. — Ce qui s'était passé. — *Te Deum laudamus!* — Sire, je ne puis retenir mes larmes. — Confidences au disciple bien-aimé. — Le nouvel évêque redoutait la responsabilité. — On relègue les évêques au fond d'un cabinet. — Notre-Dame de Lumières. — Une fête de famille au collège de Fribourg. — Gracieux distique de l'élève Caseneuve. — Adieux à Billens. — Un coup décisif aux pratiques jansénistes dans le diocèse de Gap. — Mgr de Mazenod y assiste un condamné à mort. — Sa conduite en présence de la troisième invasion du choléra à Marseille. — Visite pastorale à La Ciotat. — Au retour, il apprend son institution canonique. — Première audience du roi. — Seconde audience. — L'évêque élu de Marseille y traite de graves questions. — Comment il ouvrit les négociations relatives à l'érection du diocèse d'Alger. — Pourquoi il renonce à faire une entrée solennelle à Marseille. — Cérémonie de la prise de possession. — Les preuves parlantes d'un dévouement sans bornes.

I

Le 9 avril 1837, Mgr de Mazenod écrivait dans ce *Journal*, mémorial lumineux qui nous dévoile le fond de cette grande âme épiscopale, et que tant de fois déjà nous avons exprimé le très vif regret de ne pouvoir citer plus souvent tout au long :

« Visite de mon oncle dans ma chambre, portant en main, dans un état de jubilation extraordinaire, l'ordonnance royale qui me nomme évêque de Marseille sur la démission que ce vénérable vieillard a faite de son siège. Ma consternation a dû faire un contraste frappant avec les sentiments que mon oncle exprimait. Cette nomination était son ouvrage ; il avait réussi au gré de ses désirs, il était heureux

de voir son siège assuré et confié à celui qu'il jugeait propre à continuer son épiscopat; mais moi, qui ai toujours redouté la responsabilité d'un diocèse, et qui m'accommodais parfaitement de ma position indépendante dans l'Église, moi qui, jusqu'ici, avais si bien su faire valoir la nécessité de rester auprès de mon oncle pour esquiver la charge redoutable de premier pasteur en titre; moi qui avais été jusqu'à dire au roi, le jour qu'il me proposa un siège, qu'il aurait à sa disposition l'archevêché de Tolède, avec ses deux millions de revenu, que je ne pourrais pas l'accepter; j'étais abasourdi de me voir en quelque sorte pris dans la nasse.

« Combien de fois n'avais-je pas calculé le bonheur dont je jouirais enfin dans la solitude d'une de nos maisons, dans le cas où le Seigneur appellerait mon oncle à lui avant que je mourusse! Il n'y a pas plus de huit mois que je causais longuement de mes dispositions à ce sujet avec le saint évêque de Bardstown, Mgr Flaget.

« Il est vrai que ce prélat me conseillait de ne pas refuser de me consacrer au diocèse de Marseille, supposé qu'on me l'offrît après mon oncle, comme on croyait que cela devait être, d'après une conversation du roi avec le général Damrémont; mais je ne m'étais pas rendu à ses observations, trop attaché que j'étais à la pensée de ce repos de l'âme et du corps, dont je me berçais dans une sorte d'illusion bien pardonnable sans doute. Et voilà qu'aujourd'hui tout ce bonheur se dissipe; il faut subir ce joug que j'avais tant fait pour esquiver. La volonté de Dieu s'est manifestée de façon à ne pas s'y méprendre, et je me trouve dans une position à ne pas refuser. Personne ne voudrait entendre aux observations purement personnelles que je voudrais faire valoir. La conservation du siège de Marseille, assurée après tant et de si violentes attaques pour l'effacer du nombre des diocèses, l'existence de mon vénérable oncle compromise par une démarche solennelle irrévocable et inspirée à sa belle âme par des vues d'une perfection héroïque, et avec la confiance d'une obéissance de ma part, qu'il a tout droit d'exiger de moi; les intérêts de tous les établissements du diocèse, dont un grand nombre ne sont

encore qu'ébauchés, et dont la responsabilité pèse sur moi ; le bien de ma Congrégation, à laquelle il importe si fort d'avoir un évêque de l'Église de France pour protecteur et pour soutien ; enfin le vœu unanime de tous ceux qui ont des titres à ma confiance : il ne fallait rien moins que tous ces puissants motifs pour décider mon adhésion, que j'ai donnée comme par nécessité, avec résignation, sans me dissimuler l'énormité de ma charge, mais aussi avec la volonté, ce me semble bien sincère, de la remplir aussi bien qu'il me sera possible de le faire. »

Voici au juste ce qui s'était passé.

M. Thiers, toujours plus acharné contre son compatriote, avait fait échouer toutes les démarches tendant à faire nommer l'évêque d'Icosie coadjuteur de son oncle avec future succession. Le rancunier ministre se faisait aider en cela par le préfet Thomas, toujours attentif à jouer son double jeu à Marseille, et par les adversaires du neveu dans le département des Bouches-du-Rhône. Préfet et ministre d'ailleurs trouvaient aide et concours dans un petit clan, que nous rencontrerons encore bien des fois sur la route du nouvel évêque, pour entraver son action et son ministère.

D'autre part, on s'en souvient, le vénérable vieillard, qui gouvernait depuis treize ans l'Église de Marseille, n'avait jamais perdu de vue sa ferme détermination de procurer à ce cher diocèse de Lazare le bienfait d'un successeur, tel que son neveu. Qui mieux que lui pouvait faire le bien dans cette Église tant aimée, et surtout conduire à terme, au prix d'efforts persévérants, cette œuvre de transformation qu'il avait si généreusement commencée, poursuivie avec tant de sagesse et réalisée avec tant de succès?

Mais, d'autre part, comment triompher de l'opposition obstinée qu'on avait jusque-là rencontrée dans les conseils du roi? Une pensée lui vint alors, pensée d'abnégation pour lui-même et de dévouement pour ses ouailles. Plusieurs fois l'offre avait été faite à son neveu d'un siège épiscopal, le gouvernement ne paraissait vouloir reculer que devant le titre de coadjuteur. D'un autre côté, son neveu ne refusait un siège épiscopal que pour ne pas priver

son oncle d'un concours qui lui était indispensable à son âge avancé. Pourquoi ne donnerait-il pas sa démission d'évêque de Marseille en faveur de son neveu? Tout serait ainsi concilié, et l'intérêt du diocèse, et les exigences du gouvernement, et les répugnances de l'évêque d'Icosie; le diocèse de Marseille verrait à sa tête un des plus saints évêques de l'époque, le gouvernement n'aurait plus à nommer un coadjuteur. Enfin l'évêque d'Icosie ne pourrait plus reculer : ayant accepté en principe d'être nommé coadjuteur de Marseille, comment pourrait-il refuser d'en devenir l'évêque?

Cette pensée, mûrie longuement dans l'esprit du saint vieillard, fut communiquée par lui au P. Tempier et à M. Jeancard, ses confidents. Ceux-ci l'approuvèrent avec enthousiasme, et il fut convenu entre eux qu'afin que Mgr d'Icosie n'apportât pas d'obstacles à la réalisation d'un projet qui paraissait inspiré par Dieu lui-même, on garderait à son égard un secret absolu.

Mgr Fortuné de Mazenod écrivit donc directement au roi, lui envoyant sa démission d'évêque de Marseille, en y mettant pour condition que son neveu lui fût donné pour successeur.

Cela se passait au mois de décembre 1836.

On était arrivé au mois d'avril 1837. Plus de quatre mois s'étaient écoulés, et nulle réponse n'était venue des Tuileries. Le vieil évêque de Marseille pensait que ses nouvelles propositions n'avaient pas plus été agréées que les premières, et il ne s'en occupait plus, lorsque, dans la matinée du 7 avril, arriva un pli du ministère des cultes annonçant que la démission de Mgr Fortuné était acceptée et que Mgr d'Icosie était nommé son successeur.

Le vénérable vieillard, au comble de la joie, écrivit aussitôt au P. Tempier, retenu par une indisposition dans sa chambre, le petit billet suivant :

« *Te Deum laudamus.*

« Aidez-moi, mon cher Tempier, à remercier le Seigneur : mes vœux sont accomplis.

« Je viens de recevoir la nomination du roi pour mon bon neveu à l'évêché de Marseille. Si le temps avait été meilleur, j'aurais eu le plaisir d'aller vous l'annoncer moi-même. Je désire que cette nouvelle contribue au rétablissement de votre santé.

« Je vous embrasse de tout mon cœur.

« † CHARLES-FORTUNÉ, év. de Marseille. »

« *P. S.* Je viens d'écrire à M. le préfet pour lui annoncer la bonne nouvelle.

« Je ne me possède pas de joie ; quel beau jour pour moi que celui du 7 avril 1837 ! »

II

Le nouvel évêque ne semblait pas partager la joie de ceux qui avaient tant souffert des longues épreuves de sa disgrâce imméritée. Lui-même en était tombé gravement malade. On croyait à une maladie de langueur autour de lui, et les médecins paraissaient inquiets. Son âme du moins planait au-dessus des satisfactions de la victoire et son cœur restait délicat et tendre. Il écrit au roi :

« Sire, mon oncle vient de me remettre l'ordonnance qui me nomme évêque de Marseille, avec un sentiment de joie qui m'a jeté dans une profonde tristesse. Autant je me serais estimé heureux de devenir le coadjuteur de cet homme vénérable pour adoucir les dernières années de sa longue vie, autant mon cœur souffre de lui succéder de son vivant. Mon oncle rit de ma surprise et moi je ne puis retenir mes larmes... »

Les compliments affluaient de tous côtés. Ils le laissaient indifférent et triste. Son *Journal* nous le répète, à la date du 15 avril :

« ... Lettre de Mgr l'Archevêque d'Aix et de M. le docteur d'Astros. Compliments sur ma nomination au siège de Marseille. Soit, si Dieu doit en être glorifié. Je n'en aurai pas moins perdu mon indépendance et ma liberté. Humai-

nement parlant, je m'en afflige, mais les choses doivent être considérées sous un autre aspect. »

Le P. Courtès, depuis la mort du P. Suzanne surtout, remplissait auprès du Fondateur des Oblats un rôle que nous oserons comparer à celui du disciple bien-aimé auprès du Maître, tandis que le Père Tempier, peut-être aimé avec moins de sensibilité, semble avoir représenté le personnage de Simon-Pierre entre les premiers compagnons du père de la famille religieuse. C'est au disciple chéri qu'il ouvre son âme tout entière.

« Mon cher Courtès, c'est une consolation pour moi, dans mon désappointement, de te voir content, satisfait du tour que mon oncle vient de me jouer. Mon plan était tout autre, il était plus conforme à mes goûts et à mon attrait. Je veux croire qu'il offrait moins d'avantages à la Congrégation, il n'y faut plus songer... Maintenant Dieu semble s'être prononcé, mon devoir sera de faire de mon mieux dans la nouvelle position où la Providence me place. »

Puis, dans une petite retraite qu'il se ménage chez les Dames du Sacré-Cœur, à Saint-Joseph, il se dit à lui-même :

« Puisque le sort en est jeté, et que malgré tout ce que j'ai pu faire jusqu'à présent pour me soustraire au fardeau de la responsabilité d'un diocèse, mes calculs et mes espérances viennent d'échouer devant les combinaisons de mon oncle, je dois m'y résigner et tirer le meilleur parti que je pourrai de ma nouvelle et, selon moi, bien triste position.

« J'étais déjà évêque, il est vrai, mais je ne l'étais en quelque sorte que pour moi. Je ne me devais à personne, nul n'avait le droit d'exiger le service de mon ministère; tout ce que j'étais dans le cas de faire ne m'était inspiré que par la charité. J'étais libre, en un mot. Maintenant c'est autre chose! Aussi l'épiscopat, que j'avais pu jusqu'à présent ne considérer que comme la plénitude du sacerdoce dont j'avais été favorisé, et comme le complément de toutes les grâces que le Seigneur a daigné accorder à mon âme dans tout le cours de ma vie, m'apparaît aujourd'hui tel qu'il est dans la constitution de l'Église sous le rapport pastoral,

c'est-à-dire comme la plus lourde charge qui puisse être imposée à un faible mortel.

« J'avais toujours singulièrement redouté ce genre de responsabilité, même dans l'ordre inférieur de la prêtrise ; c'est pourquoi, en entrant dans l'état ecclésiastique, j'entrepris la carrière des missions, et rien au monde n'eût pu me décider à devenir curé. En consentant à devenir évêque, je fus conséquent, puisque je ne voulus être qu'*in partibus*, ce qui me présentait le double avantage de n'avoir aucune responsabilité ni le souci d'un diocèse, et d'être à même de faire un plus grand bien dans l'Église en vertu du caractère sacré dont j'étais revêtu, et des fonctions propres à l'épiscopat que je ne me serais jamais refusé à exercer. Ces beaux rêves sont dissipés ; me voilà par le fait pasteur, et premier pasteur d'un diocèse qui, quoi qu'on en dise, n'est pas peuplé uniquement par des saints. Il m'est donné, je ne l'aurais pas choisi. »

Mais avec quelle tendresse il va se donner au peuple que Dieu lui confie !

« Il faudra, écrit-il, que je m'attache à ce peuple, comme un père à ses enfants ; il faudra que mon existence, ma vie, tout mon être, lui soient consacrés ; que je n'aie de pensées que pour son bien, d'autre crainte que de ne pas faire assez pour son bonheur et sa sanctification ; d'autre sollicitude que celle qui doit embrasser tous ses intérêts spirituels, et même en quelque façon son bien-être temporel. Il faudra, en un mot, que je me consume pour lui, disposé à lui sacrifier mes aises, mon attrait, le repos, la vie même. »

La routine, les habitudes bureaucratiques du siècle l'épouvantent. Il ne veut pas être évêque ainsi.

« Aujourd'hui, dit-il, on relègue un évêque dans le fond de son cabinet, pour délivrer des dispenses ou faire son courrier ; et s'il paraît parfois dans une paroisse, c'est pour y administrer la Confirmation, qu'on ne peut recevoir que de lui. Sans cela on se passerait de l'y voir, et, pour peu qu'on se prêtât à ce désordre, vous verriez s'écouler un épiscopat entier sans qu'il fût venu dans l'esprit d'un seul de rendre compte de sa gestion à celui qui l'a envoyé pour

être son représentant au milieu d'une portion de son troupeau. »

III

Notre-Dame de Lumières!... Ce nom, qui devait devenir si cher à ses Oblats, passe, pour la première fois, sous nos yeux dans le *Journal* du Fondateur. En le rencontrant ici, nos lecteurs, qui appartiennent à sa postérité spirituelle, tressailleront de filiale émotion. Pour beaucoup d'entre eux même, c'est le berceau et le doux asile de leur enfance religieuse. Ils sont heureux, comme le biographe, de saluer ce nom vénéré, que notre plume transcrit avec la même joie qui guidait celle du Père, heureux de cette nouvelle attention maternelle de Marie Immaculée sur son Institut :

« C'est une chose admirable, écrit le Père, que de nous voir ainsi chargés des sanctuaires les plus célèbres de la sainte Vierge. Il semble que le bon Dieu nous ménage le moyen d'accomplir les desseins de sa Providence et de nous acquitter du devoir qui nous a été imposé par le chef de l'Église, lorsqu'il institua notre congrégation... »

Il revient sur cette pensée, quand il prend possession du sanctuaire délaissé :

«... Cette maison, que je plaçais en ce moment spécialement sous la protection de notre doux Maître et Sauveur, était le dixième établissement de notre congrégation. C'était encore, par une disposition admirable de la bonté de Dieu sur nous, le troisième sanctuaire célèbre de la sainte Vierge que nous étions chargés de relever de servir, d'entretenir, en employant toutes nos ressources temporelles et morales, pour y remettre en honneur le culte de notre sainte Mère, et propager sa dévotion, conformément aux fins de notre Institut. Il me semblait m'entendre répéter les paroles des Lettres apostoliques par lesquelles le Souverain Pontife approuve notre Institut et notre congrégation : *In spem demùm erigimur, fore ut istius sacræ Familiæ alumni,*

qui Deiparam Virginem sine labe conceptam Patronam agnoscunt, pro viribus et præsertim ad ejus Matris misericordiæ sinum perducere conentur homines. »

— Nous sommes ici dans un paradis terrestre!

Æterni Luminis mater ! C'est le titre que Mgr de Mazenod inscrit, d'une main tremblante de joie en tête de la lettre où il décrit complaisamment le « paradis terrestre », où il vient d'introduire ses missionnaires. Le sanctuaire est situé à mi-chemin entre Apt et Cavaillon. Assis sur les bords du Limergue et du Calavon, il domine les riantes vallées qu'arrosent ces deux torrents. A l'orient, il est dominé par une colline au sommet de laquelle est bâti le gracieux village de Goult. A l'occident, il s'adosse à un rocher dont les flancs déchirés laissent voir au loin des rideaux de verdure, des allées ombreuses et profondes. Au midi s'élèvent les montagnes du Luberon, dessinant sur le ciel bleu de Provence leurs lignes harmonieuses, et faisant ressortir, par leurs crêtes arides, les grâces charmantes des coteaux de Bonnieux, de Menerbes et de toute la vallée du Calavon.

Ces lieux prédestinés, après avoir été l'objet d'une singulière vénération durant tout le moyen âge, furent abandonnés au XVe siècle, à la suite de l'hérésie et des luttes dont cette partie de la Provence fut le théâtre. La chapelle de Notre-Dame n'était plus qu'une ruine ; la mousse et le lierre en recouvraient les murs délabrés, lorsque, au mois de septembre 1661, des lumières miraculeuses apparurent pendant plusieurs nuits au-dessus de ces derniers débris. Les populations environnantes accoururent en foule et furent témoins du prodige ; de nombreux miracles s'opérèrent, et le sanctuaire, promptement rebâti, fut consacré deux ans après par l'évêque de Cavaillon.

IV

Le soin de sa santé, les exigences de l'approche du jour où il sera définitivement l'évêque de Marseille et les sollici-

tudes du Supérieur général le tirèrent trop tôt, au gré de son cœur, des délices qu'il goûtait à Lumières. Les enfants de Billens l'appelaient, d'autant plus impérieusement qu'il avait là une exécution par certains côtés douloureuse à faire. Sur la route, Dieu lui ménagea une douce consolation.

C'était à Fribourg, le jour de la fête de saint Louis de Gonzague, au collège des Jésuites, où de nombreux petits Marseillais faisaient leur éducation. En reconnaissant le visiteur, ces bons écoliers laissèrent éclater leurs transports. C'est à qui d'entre eux témoignerait le mieux au prélat son filial accueil. Au cours d'une petite excursion où il les accompagna, ils se mirent en tête de lui offrir une belle pêche; ce serait une surprise symbolique digne de l'apôtre, grand pêcheur d'âmes. La pêche fut abondante. En la lui apportant, Gonzague Caseneuve [1] lui dit, au nom de tous ses compatriotes :

Paucis pisciculis gens parvula monstrat amorem;
Ipsos trahit hamus, tu quoque corda trahis [2].

Le bon père Barrelle, lui aussi diocésain du prélat [3], rayonnait de bonheur, et Mgr de Mazenod, se laissant aller à cet abandon charmant qui lui gagnait toujours si sûrement les cœurs, ne songeait point à cacher sa joie [4].

A côté des consolations, comme toujours le déchirement du cœur. En retrouvant à Billens une communauté si fervente, la sainte Eucharistie rétablie dans une région d'où l'hérésie l'avait exilée depuis deux siècles, ces contrées jusque-là si délaissées, qui avaient entendu le bruit des pas

1. Aujourd'hui curé de la paroisse Saint-Vincent de Paul, à Marseille.

2. « Une petite famille par de petits poissons témoigne son amour. L'hameçon les a pris, vous aussi, vous prenez les cœurs! »

3. Il était natif de La Ciotat, où le souvenir du saint religieux est encore vivant.

4. A la fête, où Mgr de Mazenod voulut bien officier, trente élèves marseillais servaient à l'autel : le neveu de Monseigneur Henri Dedons de Pierrefeu, son petit cousin Ruffo de Bonneval, deux fils du marquis de Foresta, les jeunes d'Albertas, les Blacas, etc. Les *Petites Annales* du collège de Fribourg racontent cette journée, comme l'une des plus dignes de compter entre les meilleures dans la vie de cette maison, où les Pères Jésuites ont conservé à la France catholique, tyrannisée par le monopole universitaire, une élite qui devait être le sel conservateur dans le pays.

de ses missionnaires, son âme, sensible à ces impressions, se contristait à la pensée de ce qu'il vient y faire. Et cependant, il le faut, comme il nous l'apprend lui-même avec une admirable simplicité :

« Après six ou sept heures de marche en char, nous sommes arrivés à Billens, où nous avons été reçus par le P. Martin et le P. Ricard avec la cordialité que nous étions en droit d'attendre de leur bon cœur. Quel séjour délicieux que ce Billens! quel site! quelle vue! quels agréments de tous genres! Beau château, jolis jardins, bosquets charmants, ombrages, eaux abondantes; solitude, quoique à portée de huit villages dont on compte les clochers, à deux pas de la petite ville de Romont, qui ferme de la manière la plus pittoresque le panorama d'un côté, tandis que de l'autre la vue s'étend dans une plaine légèrement ondulée et toute couverte de verdure, l'espace de dix lieues, jusqu'aux montagnes de Montlison, la Part-Dieu, la Gruyères, etc., pour se reposer, en se repliant vers le château, sur l'église moderne du village de Billens, qui n'est qu'à quelques minutes de notre habitation. Et nous sommes venus pour nous en défaire; car il n'est pas avantageux pour notre Congrégation de conserver plus longtemps cet établissement, que nous ne pouvons alimenter d'un nombre suffisant de sujets, et qui d'ailleurs ne nous offre plus, aujourd'hui que tout le canton de Genève est évangélisé, une occupation conforme à notre institut. »

En traversant la ville de Gap, il eut occasion de redresser un de ces cruels préjugés contre lesquels ses Oblats luttaient si énergiquement, dans un pays encore imbu des maximes et de la pratique du rigorisme à la Saint-Cyran.

On s'y disposait à l'exécution d'un condamné à mort, et, conformément à la direction des Jansénistes, l'aumônier se croyait empêché de faire communier un malheureux prêt à mourir d'une mort infamante. Mgr de Mazenod bondit d'une sainte colère, en l'apprenant. Il soutint publiquement que l'aumônier commettrait un péché mortel, s'il s'obstinait a empêcher l'accomplissement du précepte divin de la com-

munion à l'article de la mort, et, à la grande stupéfaction des vieux casuistes du lieu, s'offrit à confirmer, communier et préparer lui-même le condamné. Il en fut ainsi. Devant l'infortuné, allégé d'une partie de ses fers, l'évêque nommé de Marseille célébra la messe, exhorta le patient avec des paroles qui tiraient des larmes de tous les yeux, lui donna le divin viatique et lui administra le sacrement de confirmation. Ainsi l'hérésie recevait de sa main un coup décisif, dans ce diocèse où ses missionnaires avaient déjà fait tant de bien.

V

Mgr d'Icosie rentrait à Marseille, pour s'y dépenser tout entier au service des cholériques, qui furent encore nombreux cette année-là. On tremblait autour de lui pour des jours si précieux. Lui restait calme et confiant. Il écrivait au Père Courtès, à la date du 1er septembre :

« Courage, mon bon Courtès; il n'y a rien de plus rassurant que d'être où le bon Dieu nous place. Toi et moi, et nous tous, sommes assurés de faire la volonté du Maître, à qui l'éternité appartient comme le temps. Ne craignons rien; mon seul souci, je m'exprime mal, mon plus grand souci par rapport à toi est d'être loin de toi. La sécurité que le bon Dieu me donne te rassurerait; ceux qui m'entourent la partagent sans ostentation. Cet état est nécessaire pour soutenir le moral; fais réflexion qu'il n'y a pas un prêtre à Marseille, quelle que soit sa complexion, qui ait éprouvé la moindre atteinte, quoique plusieurs d'entre eux ne respirent, pour ainsi dire, que l'air des cholériques de jour et de nuit[1]. »

1. A propos de cette lettre, le P. Rambert a trouvé l'occasion propice de noter un point délicat de la vie intime de notre héros, que nous croyons devoir lui emprunter : « Il était tellement éloigné de toute affection purement naturelle, qu'il a toujours éprouvé la plus vive horreur pour le vice impur. Il a toujours aimé cependant, et d'un amour affectueux, porté, ce semble, au plus haut degré; mais il n'a jamais aimé que dans l'ordre le plus élevé, le plus noble, le plus pur, puisque,

Rassuré du côté de l'épidémie et de ses suites[1], il reprit le cours de ses tournées, et finit par se rendre à La Ciotat, où l'attendait, lui disait-on, une hostilité persistante. Ce fut le contraire. Il en revint tranquille et consolé, le 10 octobre, à l'évêché, où il allait trouver la nouvelle, dont il parle lui-même en ces termes dans le *Journal :*

« 10 octobre. En rentrant, mon bon oncle m'a crié de la

comme nous le représentent ses écrits et les exemples de toute sa vie, ce qu'il a aimé dans ses amis, ce qu'il a constamment souhaité pour eux, ce qu'il s'est efforcé de leur procurer comme le seul don digne de son affection, c'est la vertu, l'avancement dans la vertu, la plénitude de la vertu par la sainteté. Ainsi il aima le P. Suzanne, le P. Courtès, tous les siens. Comment eût-il pu se persuader que cet amour si pur, si saint, si selon Dieu, quoique sensible, et à cause même de cette sensibilité, fût un amour condamnable et condamné? Il ne put jamais le croire, et non seulement il ne crut pas que sa manière affectueuse d'aimer fût condamnée par Dieu, principe et fin de tous les sentiments de son cœur; mais il la considéra toujours comme un don particulier, une véritable grâce personnelle que le Dieu de tout amour lui avait donnée pour le bonheur de ses enfants spirituels. Il trouvait en son cœur une plus grande ressemblance avec le très saint Cœur de Jésus, prototype des nôtres, comme il disait; car, en effet, Notre-Seigneur n'avait-il pas pris avec la nature humaine cette manière d'aimer? Ne nous en avait-il pas donné mille exemples dans sa sainte vie? N'avait-il pas aimé, comme de véritables amis, ses disciples saint Lazare et saint Jean? Ce genre d'affection, étant dans le Cœur de Jésus, ne pouvait être un défaut, c'est une perfection. Telle est toute la doctrine de notre Père vénéré, à qui Dieu n'avait donné un si grand cœur que parce qu'il devait par l'amour nous attirer et nous faire aimer avec lui l'infiniment aimable. Tout était pur à ses yeux, parce qu'il était pur lui-même. *Omnia munda mundis.* (Rambert, *op. cit.*, t. Ier, p. 981.)

1. Il avait organisé des ambulances et des dispensaires, puis, l'épidémie disparue, pris toutes les mesures pour que les misères en résultant fussent soulagées, mais, tout cela sans aucun concours de la philanthropie officielle, dont il disait avec tant d'à-propos : « Le choléra, depuis les prières publiques et la procession, a considérablement diminué; il est presque réduit à rien en comparaison de ce qu'il était, aussi nos émigrés commencent à rentrer. Mais la misère se faisait sentir de toutes parts, et nous n'osons pas espérer que les quêtes qui se font, comme dans l'autre choléra, avec ostentation, la soulagent beaucoup; nous nous rappelons encore le gaspillage d'alors...; en attendant, les pauvres affluent à l'évêché, et nous serons bientôt réduits à vendre nos couverts pour les soulager; car il ne nous arrive pas un sou de ces quêtes philanthropiques, dont le produit se fond dans la caisse où je pense qu'on les dépose. Il n'y a qu'un cri dans la ville sur cette dilapidation; mais tel homme qui refuserait cent sous à son curé, se fait gloire de voir son nom inscrit pompeusement sur une liste imprimée, pour cent francs et plus. »

fenêtre qu'il avait une bonne nouvelle à me donner; il était dans la joie : c'était l'annonce de mon institution canonique. Je l'attendais plus tard; cela m'a fait l'effet d'une saccade que l'on donnerait à un pauvre malheureux accablé sous le poids d'un fardeau écrasant. Dieu le veut, puisqu'il a ménagé tous les événements et dirigé les cœurs pour cela. C'est là ma seule consolation et le vrai motif de ma résignation. Si je ne m'établissais pas fortement dans cette conviction, je crois que je tomberais malade de chagrin de me voir parvenu précisément au point d'où m'écartaient ma volonté, mon attrait et toutes mes pensées les plus arrêtées. Il a fallu que j'y arrivasse malgré moi, et il faut que j'y demeure, quels que fussent mes désirs d'un repos et d'une sainte liberté que je ne voulais pourtant employer que pour ma sanctification et le service de l'Église. »

Il dut partir aussitôt pour Paris, où l'attendaient, aux Tuileries, deux audiences des plus cordiales, qu'il a racontées avec sa candeur et sa verve accoutumées :

« Le roi arriva avec le garde des sceaux; je prêtai serment me tenant debout, le garde des sceaux lisant la courte formule. Le roi dit à ce sujet des choses fort honnêtes; il me fit asseoir auprès de lui; M. le garde des sceaux était aussi autour de la table.

« La conversation s'engage : demande de canonicat de Saint-Denis pour mon oncle; affaire de l'évêque de Nancy (Mgr de Forbin-Janson). Je fus surpris de trouver le roi sans rancune contre ce dernier, et certes il aurait pu se rappeler, indépendamment de tous les propos que l'évêque se permet sur son compte, la scène du musée, où l'évêque n'ôta pas son chapeau en passant devant lui. Le roi n'aurait pas été éloigné de le nommer à un autre siège, pour faire cesser l'état violent de Nancy.

« Je ne craignis pas de lui dire tout doucement que le serment serait un obstacle à cet arrangement. Le roi, loin de s'en formaliser, excusa cette répugnance... »

« 8 décembre. Audience du roi, de la reine et de Mme Adélaïde. J'ai toujours été satisfait toutes les fois que j'ai causé avec le roi. Il est impossible de méconnaître qu'il

a les meilleures intentions pour le bien, quoiqu'il rencontre de grands obstacles pour l'opérer; mais il se flatte de les surmonter. Il parle à merveille et de conviction, quoi qu'on puisse en dire. Il est très poli, très prévenant. La longueur des audiences qu'il m'a toujours accordées prouve qu'il donne le temps de lui dire tout ce qu'on veut. J'ai usé amplement de ce privilège, toutes les fois que j'ai été admis auprès de lui. Cette fois je l'ai remercié du bel ornement qu'il avait eu la bonté de me donner pour la cathédrale; il a été évalué par M. Biais à trente-cinq mille francs. L'affaire du canonicat de Saint-Denis n'a pas été oubliée. J'ai demandé que mes nominations épiscopales ne fussent pas contrôlées, et j'ai profité de l'occasion pour faire sentir au roi que ce système de méfiance était ce qui choquait le plus les évêques, qui sont meilleurs juges du mérite de leurs sujets que les préfets qui ne les connaissent pas et qui sont obligés d'avoir recours aux maires des villages, hommes les moins propres pour donner des informations équitables.

« C'est dans cette audience que j'ai traité la grande affaire d'Alger. L'entretien fut long sur cette matière, et j'ai eu depuis la consolation de reconnaître qu'il n'a pas été inutile, car toute mon application fut de persuader au roi que, s'il voulait conserver la colonie, il n'y avait pas d'autre moyen pour y faire prospérer la religion et retirer de sa sainte influence tous les avantages qu'on est en droit d'en attendre, que d'établir un évêque à Alger et d'y former d'abord un diocèse, ensuite plusieurs, à l'instar de ceux de France. Le roi, qui m'avait témoigné son mécontentement de l'espèce de traité ou convention que ses ministres avaient fait à son insu avec la cour de Rome pour y appeler des missionnaires, goûta beaucoup mes idées; il me fit plusieurs questions à ce sujet. Je fus dans le cas de lui rappeler que, tant qu'il n'y aurait pas de diocèse, ce pays serait de droit soumis à la juridiction de la Propagande. Je n'eus pas de peine à lui faire sentir les inconvénients de cet état de choses. Je dis encore qu'il fallait, dans ce pays, un évêque qui s'identifiât avec la contrée, un évêque qui en fît sa patrie, un évêque qui ne songeât pas à faire de ce siège

un échelon pour en obtenir plus tard un autre en France; un évêque, en un mot, et je me servis de ce propre terme, qui fût vraiment *apostolique*. Je dis au roi, en souriant, que, s'il ne m'avait pas imposé le fardeau du siège de Marseille, je me serais chargé volontiers de cette mission. Le roi entrait avec intérêt dans tous les détails, et je comprenais qu'il goûtait tout ce que je lui disais. Il m'objecta qu'il ne pouvait disposer que de quarante mille francs, et qu'il n'y avait pas là de quoi former un diocèse. Je lui répondis qu'on ferait comme on pourrait la première année, et qu'il obtiendrait des Chambres, l'année suivante, tout ce qu'il faudrait. « Pour le moment, me dit le roi, deux chanoines « suffiraient-ils avec les grands vicaires? — Non, sire, lui « dis-je en riant, nous avons un axiome en droit canon qui « en exige au moins trois pour former le chapitre, *tres faciunt capitulum.* »

« Il me serait difficile de rapporter tout ce qui fut dit encore dans cette mémorable audience, qui dura une heure.

« L'ambassadeur d'Autriche vint l'interrompre, sans quoi elle eût duré plus longtemps, car le roi ne paraissait pas en être ennuyé : au contraire, il l'alimentait par ses questions.

« Dans cette même audience, je parlai au roi du besoin que nous avions, à Marseille, d'une cathédrale proportionnée à la grandeur et à l'importance de la ville. Le roi en convint et ne fut point effrayé que je lui proposasse de nous fournir un million en dix années, sauf à en demander le triple aux Chambres, ce que je ne dis point. »

VI

C'est la veille de Noël[1], que le nouvel évêque fit sa première entrée épiscopale [2].

« Je n'avais pas jugé à propos, dit-il dans son *Journal*, de faire une entrée solennelle, comme je pense qu'il convient qu'un évêque fasse quand il vient prendre possession de son siège. Je me trouvais dans une position exceptionnelle; non seulement j'étais connu de tout le monde, ayant gouverné le diocèse en qualité de grand vicaire depuis quinze ans, mais j'avais rempli depuis plusieurs années toutes les fonctions épiscopales, et notamment j'avais assisté maintes fois à des processions générales, soit pendant le choléra, soit pour la Fête-Dieu ou le Sacré-Cœur. L'entrée solennelle, qui ressemble à une procession, n'aurait rien dit à la population, accoutumée à me voir officier de la sorte; elle n'avait plus l'air, selon ma manière de voir, que d'une cérémonie d'ostentation : je n'ai pas voulu la faire, et je pense que mes raisons sont valables. »

Notre nouveau pasteur pouvait se présenter avec confiance à des ouailles qu'il connaissait et qui le connaissaient. Il pouvait leur dire avec l'abandon d'une vraie paternité pastorale :

« Quinze années employées à la formation, à la prospérité et à la gloire de ce diocèse; l'application constante de notre esprit et de toutes les ressources de notre zèle à la

1. Nous ne résistons pas au plaisir de relater ici un incident du voyage à Paris, véritable et consolant épilogue de celui qui avait attristé le début de l'épiscopat de Mgr Fortuné. « 11 décembre. Visite à M. Rauzan qui n'avait pas manqué de venir me voir. Ce bon vieillard est enchanté, il me dit les choses les plus tendres. Ne sachant plus de quelle expression se servir, il me répète avec effusion de cœur : *Vous êtes bon comme le bon pain*. Était-ce une réparation?... »

2. La prise de possession avait eu lieu le 3 décembre, par Mgr Fortuné de Mazenod, qui écrivait à son neveu le jour même : « Je reviens de l'église cathédrale, mon tendre neveu, où j'ai pris possession de votre siège, comme vous m'y aviez autorisé. Ah! quelle délicieuse matinée j'ai passée! Vous ne sauriez le comprendre : voilà tous mes vœux accomplis. »

perfection de l'ordre ecclésiastique et à la beauté spirituelle de la maison de Dieu, ainsi qu'à la sanctification de tout le troupeau ; des sacrifices au-dessus de nos forces pour bâtir des temples au Seigneur, en attendant le succès, désormais possible, des démarches que nous venons de faire pour obtenir la construction d'une cathédrale digne d'une grande cité ; en un mot, de perpétuels efforts pour le bien, peuvent nous permettre de nous présenter à notre peuple avec les preuves parlantes d'un dévouement sans bornes et d'un attachement à toute épreuve. »

CHAPITRE XV

A L'ÉVÊCHÉ DE MARSEILLE

(1838-1840)

Sommaire. — Dans l'intimité d'un évêché. — Portrait tracé par la main d'un commensal. — L'impression personnelle du biographe. — L'esquisse d'un contemporain. — L'ange que Dieu envoie. — Le domestique François Vèze. — Affaire dite de Menpenti et témoignage de M. l'abbé Jonjon. — Comment il serait impossible d'aborder le détail des œuvres d'un tel épiscopat. — Amour pour ses prêtres. — Paternité de l'évêque sur ses ordinands. — Je savais que vous étiez père. — Fermeté sur la pratique et sur les principes. — Vis-à-vis du duc d'Orléans. — Un projet de colonisation algérienne critiqué par Mgr de Mazenod. — Protestation en faveur des Missions. — Autre protestation contre un arrêt du Conseil d'État. — Comme il aimait son église de Marseille. — On veut le faire archevêque de Paris. — Il s'en va à Verceil réclamer une relique d'un de ses saints prédécesseurs sur le siège de Marseille. — Le cardinal Latil vient mourir entre ses bras. — Derniers gages de l'amitié du cardinal pour notre évêque. — Les derniers temps de la vie de Mgr Fortuné de Mazenod. — Comment le saint vieillard en mourant remercie « son bon neveu ». — Douleur de ce dernier. — On ne remplace pas de tels amis !

I

Pendant que les hommes s'occupent du bruit qui se fait autour d'un tel évêque, admirant la pompe de son intronisation, saisis par le grand air du prélat, dont la dignité dans les cérémonies et au milieu du monde rappelle les plus beaux souvenirs des prélats d'ancien régime, nous pénétrons dans l'intime du palais épiscopal où le vénérable prédécesseur s'efface si joyeusement devant son Timothée.

C'est un ami du dedans, confident et commensal du nouvel évêque, qu'il convient de prendre pour guide. Mgr Jeancard a tracé, des débuts de cet épiscopat, un tableau achevé, qui va nous révéler ce que fut dès lors, ou plutôt ce que

continua d'être, dans ses habitudes de vie privée, le saint évêque, dont nous aurons bientôt à raconter les grandes actions et les fécondes initiatives.

« Devenu évêque de Marseille, rien ne fut changé à la manière de vivre du supérieur des Oblats. Il ne fut guère plus soucieux de ce qui concernait sa personne; il vivait tout aussi pauvrement. Je l'ai vu, alors comme autrefois, n'ayant qu'une seule soutane, qui était loin d'être des plus fraîches.

« Son amour de la pauvreté est allé assez souvent jusqu'au sacrifice de sa dignité extérieure. Il s'abstenait, si ce n'est dans les circonstances tout à fait extraordinaires, et qui étaient fort rares, de donner des dîners d'apparat. Sa table, toujours sans profusion, n'était convenable à sa position qu'à l'égard des étrangers qu'il était dans ses devoirs d'hospitalité d'y recevoir. Seul avec ses commensaux habituels, il la tenait à l'instar de celle du séminaire. Les aliments les plus simples et les plus communs y figuraient invariablement, et c'étaient ceux qui, pour sa nourriture particulière, avaient toujours sa préférence.

« Il ne touchait pas ordinairement à ce qui pouvait être moins commun. On sait avec quelle rigueur il observait les jeûnes et les abstinences de l'Église, et avec quelle fidélité il suivait les prescriptions de la règle les vendredis et les autres jours de pénitence de la Congrégation. Je ne me souviens pas de l'avoir jamais vu déroger à ces prescriptions durant tout son épiscopat. Il faisait maigre pendant tout le carême, et chaque jour de carême il s'en tenait à la collation panine, qui consistait en deux onces de pain et un verre d'eau.

« Cette rigueur dans les observances quadragésimales ne connaissait aucun adoucissement. Chez lui, hors de chez lui, pendant les missions, en voyage comme en demeure fixe, il faisait toujours de même, En tout temps il ne buvait que de l'eau, et ne s'accordait, comme saint Liguori, un doigt de vin qu'à la fin du repas. Je dirai cependant qu'il cédait au besoin de prendre aussi un peu de café comme tonique. Son goût pour le café, vieille habitude qu'il avait

apportée d'Italie, et dont il se servait dans mille occasions, était la seule chose où l'on pût remarquer quelque préférence dans son alimentation ; mais ce goût ne le commandait pas. Quelque attrayant que pût être pour lui ce liquide, il savait s'en priver sans paraître le regretter le moins du monde.

« Il repoussait tout ce qui ressentait la mollesse de notre temps. Le luxe lui était odieux, et le confortable inconnu. L'ameublement de son évêché ne lui appartenant pas, il ne s'en occupait aucunement. L'arrangement intérieur et la décoration de sa maison étaient le moindre de ses soucis. Encore moins cherchait-il à s'environner de ces petits riens, de ces objets agréables ou commodes dont on remplit les demeures.

« Il n'en avait pas même l'idée. Je n'ai connu personne qui fût moins fasciné par l'amusement de la bagatelle. Ce que le sage appelle : *Fascinatio nugacitatis*, n'avait aucune prise sur son esprit. Il était également bien dans un palais ou dans une chaumière; il ne s'y considérait que comme dans un lieu de passage : ses pensées s'élevaient habituellement vers la cité permanente.

« Il mettait, autant que le comportait sa position, de la parcimonie dans ses dépenses ; cela venait, non seulement d'un principe d'humilité et de mortification, mais aussi du désir de subvenir aux bonnes œuvres dans lesquelles il était engagé, ainsi qu'aux nécessités des pauvres.

« Il n'attachait du prix à l'argent que dans des vues de charité ; cet esprit de parcimonie, il le portait en tout. On le remarquait dans l'administration de ses propres revenus comme dans l'administration des fonds du diocèse. La prodigalité et même une facile dépense de ses biens, ou des biens de l'Église, lui paraissaient contraires aux règles d'une bonne gestion. Se faire honneur d'une grande libéralité devant les hommes, était à ses yeux comme une vanité compromettante pour les intérêts sacrés dont il était chargé. Il s'est constamment regardé comme l'économe de Dieu, obligé de tout ménager pour sa gloire et le soulagement des membres souffrants de Notre-Seigneur. Cela était pour

lui un devoir de justice, et il s'y tenait sans jamais faire dépendre ses actes des jugements inconsidérés des hommes. Il était néanmoins loin d'être avare quand il s'agissait de la gloire de Dieu : sa générosité était alors au-dessus de tous les calculs de la prévoyance humaine. Les édifices religieux qu'il a élevés en sont une preuve éclatante.

« Il n'aimait la pompe et la magnificence que dans le service divin. Après le mérite de s'être donné soi-même à Dieu, rien ne lui paraissait meilleur que d'entourer ses autels de tout l'éclat qui pouvait venir de ce que l'on possède, et il estimait même que les œuvres de charité n'ont qu'à gagner aux offrandes que l'on dépose aux pieds du Seigneur pour glorifier sa présence parmi les hommes. C'était, selon lui, une industrie avantageuse aux pauvres eux-mêmes, que de placer ainsi entre les mains de Dieu les biens dont on peut disposer. Il pensait qu'ils fructifient au centuple, parce qu'ils contribuent à nourrir ces sentiments pieux, vraie source de la charité envers le prochain.

« Si Dieu me fait la grâce de raconter un jour, dans un autre travail déjà commencé, tout ce qu'a été Mgr de Mazenod, et comme fondateur, et comme évêque de Marseille, j'entrerai, j'espère, dans des détails qui élèveront sa mémoire au-dessus même de l'idée qui s'attache à son nom dans la vénération méritée par tant de vertus et par tant de services. »

II

Mgr Jeancard n'a pas pu réaliser son vœu, et c'est grand dommage. Il appartenait à un familier de nous révéler le glorieux mystère d'une vie qui s'éleva en effet bien au-dessus de l'idée que s'en font même ses plus fidèles admirateurs. Et ici, le biographe demande la permission de faire un aveu.

Au sortir de cette étude attentive de documents si nombreux presque tous inconnus des contemporains et des survivants, une saisissante impression nous domine, et volon-

tiers, subissant l'impulsion d'une conviction ardente et raisonnée, nous nous écrierions : Non ! Mgr de Mazenod n'est pas connu, je ne dis pas de ceux qui ont eu le malheur de fermer systématiquement les yeux devant tant de vertus et de grandeur véritable, mais même de ses plus sincères admirateurs, de ses disciples les plus fidèles. La poussière des graves événements auxquels sa vie fut mêlée le cache encore : on se souvient plus volontiers des défauts que la passion ou l'esprit de critique inné à tout homme devant celui qui le domine ont fait constater que du bien qu'il a accompli. Or, les défauts disparaissent, ils s'éloignent avec le temps, le bien reste, il ne fait qu'augmenter. Nous en porterions de bon cœur le défi. Toute âme honnête et sincère, qui entrera, comme nous venons de le faire, dans l'étude de toutes ces pièces probantes, d'où s'échappe comme un cri vengeur, y fût-il venu avec des préjugés, ne pourra s'empêcher de sentir son admiration croître, à mesure qu'il avancera dans cette vénérable galerie de souvenirs authentiques et cachés au vulgaire. Comme nous, l'esprit et le cœur saisis d'un invincible élan, il lui faudra s'écrier, à chaque pas : Quel homme de foi énergique ! Quel homme de caractère, quand il s'agit du devoir et de l'honneur !

Il l'avait pressenti, ce contemporain, bien connu sous le pseudonyme du *Solitaire*, qui, inaugurant une pratique dont on a tant abusé depuis, traçait, des chefs de notre Église et des illustrations de la France catholique, à cette heure solennelle de luttes et de dévouement, des silhouettes parfois moins réussies que celle de notre évêque.

« Mgr de Mazenod est un homme selon le cœur de Dieu, n'ayant affaire au monde que pour la conversion des pécheurs ou le soulagement matériel des pauvres. Le luxe et les politesses brillantes des salons l'ennuient ; il aime par goût le naturel, la simplicité et une solitude occupée. Il est le père, le frère de ses prêtres, doux et indulgent avec dignité, sévère avec mesure et clémence. Rarement il fait sentir la supériorité de sa position, si ce n'est par l'exquise aménité de ses manières et sa sagesse supérieure dans les conseils.

« Quand la nécessité le conduit chez les personnes notables de son diocèse, il y fait chérir son esprit de persuasion et son exigeante charité ; ceux qui ont faim et soif s'en aperçoivent aussitôt, il vient à eux comme à ses enfants préférés, et leur porte avec empressement la joie de l'aumône et du bonheur.

« Ce sont là des bienfaits imprévus et en quelque sorte conditionnels. Il est des secours distribués à jours fixes : quatre cents pauvres, qui lui ont été légués par son oncle, reçoivent du secrétariat de petites pensions mensuelles. Il donne chaque année la confirmation dans toutes les paroisses du diocèse, et il prêche ; si c'est à la campagne, il prêche en langue provençale ; il parle cette langue d'une manière ravissante. Dans les villes comme dans les campagnes, en provençal comme en français, il improvise, et sans rien perdre de cette noble simplicité qu'il aime et qui est le comble du beau, il s'élève quelquefois jusqu'aux plus purs mouvements de l'éloquence chrétienne.

« Par le moyen de ses longues et constantes études, Mgr de Mazenod s'est acquis un trésor de connaissances variées et profondes ; par le fait de la nature, il est doué d'un esprit facile et brillant. Sa conversation, bien qu'il ne vise en aucune sorte à l'effet, dénote un homme de grand sens et de belle compagnie. Il écrit avec une étonnante facilité des lettres pleines d'à-propos et de charme.

« A ces qualités d'esprit se joignent les plus éminentes qualités du caractère ; il sait, en présence d'une ruse ou d'une opposition découverte, montrer cette fermeté qui brise, ou cette mâle franchise et ces ressources d'expédient qui déconcertent.

« Mgr de Mazenod est aussi entreprenant ; il se jette avec courage, avec des fantaisies aventureuses, à travers les difficultés, trop persévérant pour désespérer jamais, trop heureux pour qu'on l'appelle téméraire. C'est une grande vertu que de réussir ; c'en est une plus grande que d'échouer avec grâce et magnanimité. Si, par hasard, Mgr de Mazenod manque de fortune, sa dignité ne lui fait jamais défaut. »

III

C'était aux premiers jours du nouvel épiscopat. Deux saintes âmes dévouées au bien de leurs frères et dont le nom restera immortel dans les dyptiques de notre église, puisque l'une est morte victime de l'oblation de sa vie faite pour conserver les jours de Pie IX, Mlle Amélie Lautard, avec sa digne émule et compagne, Mlle Martin, pénétrèrent un jour auprès d'une malheureuse paralytique, livrée au démon du blasphème et du désespoir.

— Si Dieu existait, leur répondait-elle obstinément, il me traiterait en père, et il m'enverrait un ange pour me soulager dans l'excès de mes maux!

A bout d'arguments, les charitables visiteuses eurent la pensée d'amener là leur pieux évêque. Ce fut le changement de la Droite du Très-Haut. La pauvre percluse avait trouvé son ange et mourait de la mort des prédestinés.

Tous ne cédaient pas aussi facilement à l'action de la grâce, qui prenait l'évêque de Marseille pour son instrument. Tel ce domestique, recommandé au prélat par le P. Guibert, sur lequel il épuise tout un trésor de patience et d'héroïque support. Le misérable, gagné par les sociétés secrètes, résolut de frapper d'un coup, dont il ne se relèverait pas, son insigne bienfaiteur.

Un jour donc, le 1er avril 1838, dans l'église de Roquevaire, en pleine cérémonie pontificale, François Vèze — c'était le nom du domestique — lança contre l'auguste officiant un torrent d'injures, accompagnées des plus abominables calomnies. La justice humaine dut sévir, mais le cœur sensible du grand calomnié fut frappé d'un coup terrible, d'autant que, à quelques jours de là, les instigateurs de cette scène imaginèrent de la continuer, en imprimant un pamphlet, inspiré par la même haine satanique contre « l'ange » des miséricordes du Seigneur.

« Personne, dit M. l'abbé Jonjon dans ses *Mémoires*,

n'ajouta foi aux accusations dont Vèze chargea l'évêque de Marseille. Ce misérable vint m'offrir ses services. Je le toisai d'un regard dédaigneux et lui montrai le chemin de la porte, pour lui faire comprendre que je ne voulais rien avoir à faire avec un sacrilège et un traître. »

On eut bientôt la preuve sensible de l'action démoniaque en cette occurrence. Nous en avons raconté le détail ailleurs [1]. Quand Mgr de Mazenod, peu crédule en ces matières [2], eut acquis la preuve irréfragable de l'intervention des esprits infernaux dans l'horrible état où la possession démoniaque mettait les infortunées qu'elle atteignait, il écrivait, avec ce grand esprit de foi qui, dans les saints ordres, lui montrait un pouvoir et des privilèges surhumains :

— Je crois que je me déterminerai à ordonner les grands exorcismes de l'Église, mais je suis porté à ne les faire faire que par un exorciste, qui ne soit pas même acolyte.

Les exorcismes eurent lieu et produisirent les effets merveilleux que constatèrent des procès-verbaux, rédigés avec un soin qui les place hors de toute contestation.

François Vèze subit le châtiment de son crime, mais, sans se départir de ses affirmations. Cinq ans encore, la victime demeurera sous le coup des calomnies atroces de cet homme, quand, au moment où l'on n'y pensait plus, le calomnié reçut une lettre, datée du 26 avril 1843, écrite par le coupable sur son lit de mort. Il rétractait enfin ses accusations, et suppliait le prélat, dont il connaissait le bon cœur, de lui pardonner et de prier pour le repos de son âme, prête à paraître devant le juste juge.

1. *Vie du chanoine Chauvier*, chap. v.

2. C'était à propos d'une voyante qu'il l'a écrit : « M. Vitagliano m'a encore parlé de cette personne que lui et plusieurs autres prêtres croient inspirée. Il me pressa de lire ses écrits pour la juger. La voix qui la dirige le lui a prescrit. Je vais lentement dans ces sortes de choses, d'abord parce que je suis d'une incrédulité rare pour tout ce qui n'est pas révélé, et ensuite parce qu'il ne faut pas s'exposer à des mécomptes. »

IV

Nous venons de nommer M. l'abbé Jonjon. Ce respectable vétéran du clergé marseillais, dont la verte vieillesse réjouit ses fidèles amis et ses élèves reconnaissants du bien qu'il leur a fait, nous pardonnera de placer ici, avec l'extrait si honorable pour lui que nous venons de prendre dans ses *Mémoires* [1], une autre citation du *Journal* de Mgr de Mazenod. C'est à la date du 4 mai 1839 que le prélat écrit :

« M. Jonjon est revenu chez moi pour me faire part de ses projets... J'aurais voulu trouver un moyen pour l'aider à sortir de l'embarras financier où il se trouve. M. Jonjon est convenu avec simplicité qu'il s'était donné bien des peines inutiles et qu'il avait eu bien des chagrins à dévorer... »

Suivent des expressions de tendre sollicitude pour l'ecclésiastique, originaire du diocèse d'Aix, qui, après avoir exercé avec un zèle au-dessus de tout éloge diverses fonctions au petit séminaire de Marseille, avait fini, à la suite de divergences survenues entre le supérieur de cet établissement et lui, par ouvrir, de concert avec deux compagnons, une maison d'éducation indépendante, au quartier de Menpenti. M. Jonjon était dès lors ce qu'il s'est toujours montré depuis : un prêtre, orné de vertus auxquelles le *Journal* de Mgr de Mazenod rend souvent un hommage explicite. Il n'en était malheureusement pas de même de ses collaborateurs, dont il ignorait les déplorables antécédents et les tristes défaillances. L'administration diocésaine, en l'absence de Mgr l'évêque d'Icosie, crut devoir prendre, à l'égard de la maison de Menpenti, des mesures d'une grande sévérité, que nous n'avons ni à juger ni même à raconter ici. Mgr Eugène de Mazenod les soutint, une fois qu'elles eurent été

2. Ces *Mémoires*, imprimés pour l'intimité des amis de l'auteur, ont été déposés par lui à nos deux bibliothèques communales d'Aix et de Marseille. Ceux qui seraient bien aises d'avoir des renseignements plus étendus et plus complets que ceux que nous allons donner sur cet incident de Menpenti pourront consulter ces *Mémoires*, ou demander des éclaircissements de vive voix à l'auteur lui-même.

prises en dehors de son initiative et de sa participation. Mais, s'il le fit pour soutenir le principe d'autorité qu'il estimait engagé dans l'affaire, nous devons reconnaître qu'il les avait blâmées d'abord dans l'intimité de sa correspondance administrative et que, à diverses reprises, une fois la lutte entamée, il revient, dans ses lettres comme dans son *Journal*, sur le regret qu'il éprouve qu'on ne l'ait pas consulté au préalable, avant les premières mesures. Il eût en effet empêché beaucoup des regrettables extrémités auxquelles la chaleur de l'action entraîna les parties. Une preuve nouvelle à ajouter aux preuves déjà citées contre l'assertion des critiques plus ou moins sincères qui ont tant déclamé contre l'omnipotence absolue ou exclusive du « prince Eugène ».

Nous devions cette mention à un incident, qui troubla le diocèse de Marseille pendant environ deux ans, donna lieu à de fâcheuses polémiques dans les journaux et laissa, il faut le reconnaître, sur la fin de l'administration de son prédécesseur, des préventions dont héritait le nouvel évêque.

Étrange destinée du grand évêque, les hommes en jugeront bien défavorablement, son cœur si sensible et si impressionnable en devait souffrir cruellement, la Providence, qui mêle le fiel aux consolations et qui sait le pourquoi de cette mixtion amère, voudra constamment placer la croix sur son chemin, sans doute afin de le dépouiller de toute attache trop humaine et de l'empêcher de voir lui-même ce que la postérité admirera de son œuvre et de sa vertu.

IV

On n'attend pas de ce livre le détail de toutes les fondations et de toutes les œuvres du fécond épiscopat qui s'ouvrait ainsi dans la consolation mêlée d'épreuve. C'est affaire aux annalistes, et nous croyons savoir que telle est l'intention du religieux auquel cette tâche est dévolue.

Comme l'ont fait pour leur saint instituteur les enfants de saint Alphonse de Liguori, ceux de Mgr de Mazenod ont recueilli tous les faits et gestes de leur vénéré père. Vraies annales d'une vie prodigieusement féconde, sous la plume du R. P. Rey, elles offriront un jour aux amis de la famille et aux curieux d'histoire contemporaine le détail vraiment complet, que nous ne pouvons tenter même de résumer ici, sous peine de tomber dans de fastidieuses redites et d'offrir aux lecteurs une série chronologique fatigante à force d'être abondante et fournie de noms propres peu intéressants en dehors de notre Midi. Un peu plus loin, nous essaierons de présenter, dans un tableau rapide, le sommaire des créations qui marquèrent ces vingt-trois ans d'une administration, à laquelle rien ne saurait être comparé dans les fastes de notre vieille Église, depuis le martyre de son fondateur jusqu'à l'héroïque lutte de Belsunce. Ici, nous courons à travers des sentiers, qu'il faudrait à chaque pas décrire, avec leur efflorescence printanière et la splendeur de leurs moissons sans cesse renaissantes sous la main du semeur prodigieux que fut Mgr Charles-Joseph-Eugène de Mazenod.

Depuis Belsunce, on n'avait plus vu pareille activité. En arrivant un jour à Lascours, dans un coin perdu du canton de Roquevaire, où cet illustre prédécesseur était venu un jour en chaise à porteurs, le nouvel évêque le consigne avec candeur dans son journal. Le souvenir du passé l'anime, il vise à ne pas rester en deçà, et bientôt il l'aura distancé par l'ardeur d'une foi qui le transporte sur les montagnes, comme pour découvrir plus au loin dans ce monde où il veut faire rayonner l'action de son âme, dévorée du zèle le plus insatiable pour l'extension du royaume de Dieu :

1. Le travail considérable, et par certains côtés vraiment effrayant, auquel s'est livré et se livrera longtemps encore le R. P. Rey, avant d'avoir épuisé sa rude tâche, nous a été d'un secours, dont nous ne saurions assez nous montrer reconnaissant. Avec une abnégation personnelle qui n'étonnera personne, le Révérend Père nous a permis de puiser chez lui les meilleurs éléments de ce travail. Qu'il daigne ajouter, à ses bontés pour le biographe, la permission de lui en offrir ici le filial et public hommage.

« Instruisez, instruisez, écrit-il à ses missionnaires, l'ignorance est la grande plaie de notre temps. » Cela, il le répète à ses prêtres, et leur en donne l'exemple. Le seul résumé d'une année d'épiscopat, la première, suffirait à remplir un livre.

Avec cela, il inspire, fait naître, encourage une foule d'œuvres et d'institutions nouvelles. Le clergé se prend d'une sainte rivalité, sous ses regards approbateurs.

— Il est dans mes principes, écrivait-il dès lors dans son Directoire épiscopal, de seconder toutes les bonnes inspirations, quand je puis juger qu'elles viennent de Dieu.

Ah ! ses prêtres, comme il les aime ! Nul ne saurait lui disputer la paternité spirituelle qu'il entend acquérir sur eux et qui lui faisait écrire au supérieur général de Saint-Sulpice une lettre qui produisit, dans la compagnie de ces vénérables instituteurs du clergé, une sensation profonde. C'était à propos de l'entrée de M. Gaduel dans la société. Mgr de Mazenod l'y autorise.

« Mais, ajoute-t-il aussitôt, je signifie que je ne me départirai jamais de la résolution de ne pas accorder de dimissoire pour la prêtrise. Comment un évêque peut-il consentir à ne pas enfanter lui-même à l'Église tous ceux que le bon Dieu lui a donnés, pour être ses coopérateurs dans sa grande mission ? Je crois que, si l'on réfléchissait aux effets sublimes de l'imposition des mains, à l'opération merveilleuse de la communication de l'Esprit Saint, aux rapports intimes, incompréhensibles, mais très réels qui s'établissent entre l'âme de l'évêque et celle du prêtre en vertu de l'ordination, à l'union surnaturelle qui résulte de cette invocation féconde et à tous les devoirs spirituels et corrélatifs qui en découlent, on ne céderait à personne la consolation et le bonheur d'être l'instrument de si grands prodiges. Quant à moi, il me semble, à chaque ordination, pouvoir dire comme Notre-Seigneur, qu'une vertu est sortie de moi. Tout pécheur, tout indigne que je suis, je sens dans mon âme ce qu'il ne me sera jamais donné d'exprimer, et si Dieu permettait que le prêtre qui sort de mes mains éprouvât, sinon la même impression, du moins un sentiment

proportionné à ce que l'opération de la grâce me fait éprouver, je pense qu'il demeurerait irréparablement uni à moi, qu'il ne pourrait s'empêcher de m'être affectionné plus qu'un fils ne l'est à son père, qu'il voudrait en quelque sorte vivre de ma vie comme je voudrais vivre de la vie de Jésus-Christ, principe de cette génération spirituelle qui produit le prêtre par l'évêque. »

Comme nous sentions cette paternité et que, sortant d'auprès de ses pieds vénérés, nous, les prêtres qu'il venait d'ordonner, nous le savions « irréparablement uni » à nous ses fils bien-aimés, l'affection de notre cœur se liait au sien et, même quand il a cru devoir frapper quelqu'un de nous, sous le coup de sa justice miséricordieuse, nous nous écriions, avec l'ardent abbé Coulin, qui lui écrivait un jour :

— Je savais que vous étiez père, et c'est la raison pour laquelle j'épanchais mon cœur dans le vôtre. Aujourd'hui, c'est d'une main tremblante que je vous adresse ces lignes. Votre bonté m'a ému à un tel point que je ne saurais vous l'exprimer. Si j'ai une peine, c'est d'avoir pu dans ma vie vous causer un moment d'affliction...

Cette tendre affection, les religieux aussi, qui venaient vivre sous sa houlette vigilante, ne tardaient pas à la sentir naître dans leur cœur au contact du sien. Le provincial des Jésuites, au lendemain des démarches innombrables du généreux prélat pour obtenir que les fils de saint Ignace s'établissent enfin dans sa ville épiscopale, lui écrira des lettres remplies d'une touchante effusion, où l'on voit éclater « le bonheur qu'éprouve ce bon religieux à se faire l'interprète de la reconnaissance commune de toute sa chère province pour Mgr de Marseille ».

V

Mais, à côté de ces effusions, il nous faut montrer déjà la fermeté du nouvel Ambroise. Elle éclate au début même de son épiscopat, en une circonstance d'apparence minime, qui eut à cette heure beaucoup de retentissement.

Le duc d'Orléans revenait à Marseille, après avoir commandé avec beaucoup de bravoure une division dans la campagne des Portes de Fer en Algérie. La ville lui fit un accueil enthousiaste, et la chambre de commerce donna en son honneur un banquet auquel fut invité l'évêque. C'était un vendredi. Il refusa.

— Tant pis, confie-t-il à son *Journal*, pour qui s'en formalisera! Telle est la sainte indépendance de notre saint ministère. Telle est la liberté, la fermeté, l'impassibilité des successeurs de ceux qui ont dit dès le commencement : « Jugez vous-même, s'il faut obéir aux hommes plutôt qu'à Dieu! »

Le lendemain samedi, le prince lui-même supplia l'évêque de prendre part au festin qu'il offrait à son tour aux autorités de la ville. Monseigneur accepta, mais ne déplia même pas sa serviette. Le fils aîné du roi le remarqua, mais il eut le bon goût de n'en rien observer à son courageux voisin de table, qui se borna à dire au général Sébastiani, en sortant de table :

— Les évêques n'ont pas les privilèges des militaires.

Puis, rencontrant le président de la chambre et celui du tribunal de commerce :

— Vous voyez, Messieurs, fit-il, qu'il y a plusieurs manières de protester.

Le duc d'Orléans fut édifié de la réserve du premier pasteur, qu'il alla visiter le lendemain dimanche, assistant à la messe, à l'issue de laquelle l'évêque obtint de l'Altesse un engagement formel qu'il emploierait tous ses soins à remplacer « l'horreur de sa cathédrale » par une basilique digne de Marseille et de son évêque.

Charitable et condescendant quelquefois jusqu'aux limites extrêmes sur le terrain des personnes, Mgr de Mazenod se montre dès l'origine intraitable sur les principes.

Quelques personnes s'étaient associées pour la régénération de notre colonie algérienne. On demande à l'évêque de Marseille son concours. Il le promet, à une condition qu'il expose en ces termes :

« ... Vous comprendrez, Messieurs, que c'est pour moi,

qui, comme évêque, suis un des gardiens de la foi, le devoir le plus essentiel, et j'aime à croire que vous trouverez bon que je n'hésite pas à vous dire à vous, catholiques, que ce devoir sacré, bien que par des motifs moins impérieux, vous est commun avec moi, et que vous ne pouvez vous en écarter sans trahir la foi sainte que vous professez et sans témoigner, au grand scandale de vos frères, d'une indifférence coupable entre toutes les religions, entre l'Église de Jésus-Christ et les diverses sectes révoltées contre son autorité, entre la vérité révélée et les erreurs condamnées.

« La doctrine que je vous expose déplaît beaucoup, il est vrai, à la philosophie moderne, toujours hostile à l'Église, favorable à l'hérésie. dont elle est fille. Cette philosophie, qui est dans un sens encore plus intolérante de la vérité que la vérité ne l'est de l'erreur, ose mettre en avant ce mot d'intolérance comme une accusation contre la religion catholique. Elle veut bien nous persécuter quelquefois, même jusqu'à verser notre sang quand elle est la plus forte ; mais, dans son amour des hommes, elle se scandalise de ce que nous avons des dogmes exclusifs qui nous défendent de dire à la fois oui et non en matière de croyance, et de favoriser également et ceux qui prêchent que le Pape est le vicaire de Jésus-Christ, et ceux qui disent qu'il est l'antéchrist. Au reste, qu'importe la philosophie moderne! Nous n'en devons pas moins, quoi qu'elle pense, nous arrêter quand une obligation de foi et de conscience est là ; nous devons nous arrêter malgré qu'il puisse nous en coûter, fallût-il avoir alors la même intolérance, une intolérance aussi inflexible que celle des martyrs qui, plutôt que de condescendre en quelque chose à l'erreur, moururent dans les tourments... »

Il concluait, en disant que la compagnie devait, avant tout, se garder de contribuer à l'établissement et à la propagation de l'hérésie en Afrique.

« Elle doit, au contraire, favoriser le catholicisme, lui procurer tous les moyens, pécuniaires et autres, de s'établir et de se propager pour éclairer, moraliser et civiliser le pays. Mais si jamais on voulait faire participer le protestan-

tisme, comme religion, à ces mêmes avantages, un évêque ne pourrait rester dans la compagnie ; son devoir serait de se retirer avec éclat et d'avertir ses ouailles du devoir que leur foi leur impose, c'est-à-dire qu'il devrait les engager à se retirer aussi. »

A quelque temps de là, un ministre de Louis-Philippe osa s'élever contre les Missions et le Conseil d'État portait en même temps une de ces déclarations d'abus, dont les régimes nouveaux ont cru pouvoir hériter des anciens légistes et des parlementaires jansénistes, comme si la législation, sur laquelle s'appuyaient ces derniers, n'avait pas été modifiée du tout au tout par les principes de la société issue de 89.

Le fondateur des Missionnaires Oblats ne pouvait demeurer muet. Il profita de sa Pastorale du Carême pour revendiquer le droit et la justice.

« Les missions, dit-il, ne sont autre chose que l'exercice du pouvoir d'enseigner, donné par Jésus-Christ à son Église. Les missionnaires qui les font sont envoyés par les évêques, envoyés eux-mêmes par Jésus-Christ. Les missions tiennent donc à l'essence même de la religion catholique, en ce sens qu'elles sont la prédication légitime de la parole de Dieu pour instruire et convertir les âmes : *Euntes in mundum universum prædicate Evangelium omni creaturæ*.

« La nature tout apostolique des missions, la source dont elles tirent leur origine, la force surnaturelle et les dons célestes qui les accompagnent, en expliquent les heureux effets. »

Quant à la déclaration du Conseil d'État, comme d'abus, il dit encore :

« L'Église, immuable dans ses doctrines et dans son enseignement, conserve fidèlement l'expression de la vérité révélée dans sa discipline, quelles que soient les exigences des passions des hommes.

« Constamment assistée de l'Esprit-Saint, elle ne saurait errer dans les règles qu'elle donne pour l'observation de ses divines lois. Aussi les évêques ne sauraient sans prévarication s'écarter de l'esprit qui a dicté les règles de l'Église, ni

se prêter par complaisance, ou par aucune autre considération humaine, à la moindre modification qui fût une atteinte aux principes dont le dépôt leur est confié. Dès lors ce n'est pas à eux qu'il faut s'en prendre si leurs décisions indisposent des hommes trop portés à voir les choses humainement, et soulèvent des ressentiments qui décèlent plus de préoccupation et quelquefois plus de haine que de raison. C'est à tort qu'on s'en alarme, car, après tout, c'est là l'exercice de la puissance que Dieu, principe unique de tout pouvoir légitime, a donnée à son Église pour le bonheur des hommes, et cette puissance, l'Église n'en *abuse pas.* »

A propos de ce mandement et de la double protestation qu'il exprime, le prélat écrivait au cardinal Pacca, en le lui envoyant :

« Le ministre des cultes a osé dire, en pleine Chambre des députés, que les missions n'étaient pas une bonne chose. J'ai cru devoir relever cette assertion anticatholique à la page 5 de mon mandement. Le Conseil d'État, par le plus étrange abus de pouvoir, a condamné l'évêque de Clermont, qui n'avait certainement fait que son devoir.

« Ma conscience m'a dicté ces deux réclamations importantes : j'espère que les autres évêques seront inspirés par le même esprit, et qu'ils feront comme moi leur devoir. S'ils n'y songent pas, il s'en sera du moins trouvé un qui aura défendu la doctrine et les droits de l'Église. »

VI

Les droits de l'Église universelle, l'honneur de son Église à lui, le vaillant évêque n'aura jamais rien de plus cher. Aussi, comme il nous apparaît heureux, quand une circonstance quelconque, toujours grandie à ses yeux éclairés par la lumière du surnaturel, lui fournit l'occasion d'inscrire une page nouvelle aux fastes glorieux du diocèse dont le passé le rendait si justement fier.

Un soir, avant d'aller prendre son repos de la nuit, il li-

sait dans l'histoire des saints évêques de Marseille, par Mgr de Belsunce, la vie de saint Sérénus et la relation des fêtes qui avaient eu lieu à Marseille, lorsque, à la demande de Mgr de Belsunce, l'évêque de Verceil fit présent à son église d'un doigt du saint. Mgr de Mazenod se sentit aussitôt vivement pressé de faire lui-même un pèlerinage en Piémont, où le corps entier de saint Sérénus était conservé, afin d'en rapporter de nouvelles reliques, l'ancienne ayant disparu pendant la révolution de 1793.

Il a fait la relation détaillée de ce voyage, que nous voudrions pouvoir reproduire en son entier. Le début en donnera du moins l'idée.

« Voyage au tombeau glorieux de notre grand évêque, saint Sérénus, afin d'obtenir quelque relique de son corps précieux, conservé dans le sanctuaire de Blanderate, dans le diocèse de Verceil. Ce fut, je crois, une pensée inspirée de Dieu, puisqu'elle a si bien réussi pour l'honneur du saint et l'édification des fidèles.

« Affligé de voir la mémoire d'un si grand saint entièrement oubliée dans le diocèse qu'il avait gouverné avec gloire au VI[e] siècle, je me reprochais de ne rien faire pour réparer une indifférence trop prolongée. Mon prédécesseur, Mgr de Belsunce, en avait été frappé comme moi, lorsque, en 1745, il se procura une phalange du doigt du saint, et établit sa fête dans le diocèse. Mais la Révolution, en dispersant les reliques, avait semblé dissiper jusqu'au souvenir de ce qui avait été fait. Personne ne s'occupait plus de saint Sérénus, et, à part les prêtres qui en récitaient l'office, personne ne savait même s'il avait existé un saint de ce nom. Cependant il est une des gloires de notre Église, et je me serais cru bien coupable de ne pas faire tout ce qui dépendait de moi pour le replacer sur le trône d'honneur qu'il doit occuper parmi nous, tant que notre Église subsistera... »

A la mort de Mgr de Quélen, on songea à lui attribuer sa succession. On le lui manda, en ajoutant que tous les vœux l'y appelaient :

« Si ces vœux avaient eu à mes yeux quelque signification sérieuse, répondait-il aussitôt à l'abbé Caire, je n'au-

rais pas eu assez de jambes pour fuir. Oh! mon cher Caire, si vous avez quelque amitié pour moi, rétractez dans votre cœur le vœu que vous m'avez laissé entrevoir et souhaitez-moi la mort plutôt que le siège de Paris. »

Il aurait pu ajouter et il a jouta bien des fois depuis, « plutôt qu'une translation quelconque, qui me séparerait de ma chère Église de Marseille. »

VII

Son cœur allait y souffrir d'une séparation douloureuse. Comme pour l'y préparer, Dieu lui ménagea l'occasion d'assister aux derniers moments d'un cardinal, son compatriote et son ami, Mgr de Latil, qui venait de donner sa démission d'archevêque. Cette démission dictait à notre prélat une réflexion énergique :

« Il a préféré se démettre purement et simplement de son siège de Reims, plutôt que de s'exposer encore une fois à nommer un coadjuteur, au risque d'être blâmé comme la première fois par la fraction extrême du parti légitimiste. Je me suis permis de combattre cette crainte, en m'étonnant qu'il pût s'arrêter à une considération pareille. La seule prétention de ces exagérés, de vouloir s'immiscer dans des résolutions qui sont uniquement du domaine de la conscience, devait déterminer le cardinal à agir avec une entière indépendance de leurs préjugés et de leur injustice. »

Le prélat démissionnaire vint mourir en Provence. Voici le détail de son édifiante fin tel que l'a consigné Mgr de Mazenod dans son *Journal* :

« 29 novembre. A quatre heures et demie du matin, un exprès venu de Gémenos m'apportait une lettre du curé, qui me pressait de me rendre auprès de Mgr le cardinal Latil, très gravement malade, qui l'avait chargé de me faire cette demande. Sans perdre un moment, pendant qu'on pansait les chevaux, je suis monté à la chapelle pour dire la sainte messe, dans une grande consternation d'esprit. Je suis monté en voiture tout de suite après. Arrivé à Géme-

nos, j'ai trouvé le cardinal dans un état bien alarmant. Ma présence lui a fait un plaisir extrême, et moi, j'ai été bien affecté; car il était bien mal. Après avoir conféré quelque temps avec lui, je lui administrai le sacrement de l'Extrême-Onction; il voulut ensuite recevoir la bénédiction apostolique et l'application de l'indulgence plénière *in articulo mortis*. Il répondit à toutes ces prières avec beaucoup de présence d'esprit.

« Le lendemain, l'état du malade s'aggrava de plus en plus. Je ne le quittai pas d'une minute jusqu'au moment de sa mort. Toute la nuit fut employée à l'exhorter et à exciter dans son âme des sentiments dans lesquels il n'avait pas de peine à entrer. Il connaissait parfaitement son état, et il serait difficile de montrer plus de force d'âme, plus de détachement de la vie. Ce n'était pas seulement de la résignation et de la soumission à la volonté de Dieu, c'était un vrai désir de la mort. »

Les chroniques du temps ajoutaient : « Depuis deux jours et deux nuits, Mgr de Mazenod n'avait pas quitté le chevet de son illustre ami, qui s'adressait sans cesse à lui et manifestait une sorte de besoin de l'avoir à ses côtés.

« Le cardinal ayant passé son bras sur le cou du prélat pour l'embrasser, le remercia de ce qu'il faisait pour lui; puis, ayant demandé l'anneau pastoral qu'il portait habituellement, il le lui fit mettre au doigt et le pria de le garder en souvenir de lui.

« Mais ce qui pénétra tout le monde d'une indicible édification, ce fut la manière dont il répondait aux sentiments de piété qui lui étaient suggérés par Monseigneur de Marseille. Lorsqu'on lui dit de renouveler le sacrifice de sa vie, il s'écria qu'il le faisait bien volontiers, mais que, de sa part, cela ne pouvait être très méritoire, que ce n'était pas un sacrifice pour lui. « Je le dis en toute sincérité, ajouta-« t-il : le plus beau moment de ma vie, c'est celui de ma « mort. »

La mort du cardinal Latil devait être promptement suivie d'une mort bien autrement cruelle pour le cœur aimant de Mgr de Mazenod.

Son oncle vénéré, l'ancien évêque de Marseille, parvenu à l'âge de quatre-vingt-onze ans, jouissait, à cet âge avancé, d'une si verte et si heureuse vieillesse, que nul, autour de lui, ne pensait qu'il fût si près de mourir. Sa santé paraissait plus florissante que jamais ; la sérénité de sa belle âme était ravissante, et aucun affaiblissement dans les facultés de l'esprit, de la mémoire ou du cœur, ne trahissait son grand âge. Depuis le jour de sa démission du siège de Marseille, il s'était retiré dans la solitude du palais épiscopal, et là, ne s'occupant d'aucune affaire d'administration, il se consacrait tout entier à ses pauvres et à ses exercices de piété. Les pauvres, les pauvres honteux surtout, il les avait toujours singulièrement aimés. Il leur avait constamment réparti, avec une sainte prodigalité et sans rien se réserver pour lui-même, tout ce dont il pouvait disposer. Mais, une fois déchargé de la responsabilité pastorale, l'aumône devint sa préoccupation constante, son unique bonheur. Nommé chanoine de Saint-Denis, il accepta ce titre, parce que, disait-il, cela lui fournirait de quoi soulager un plus grand nombre de malheureux. Épuisant ses ressources à mesure qu'elles arrivaient, il attendait ensuite avec une impatience égale à sa compassion la future échéance trimestrielle de ses revenus. Il ne connaissait pas de douleur plus grande que celle de ne pouvoir donner du pain à qui lui en demandait. Trois ou quatre jours avant de mourir, au milieu de ses souffrances, le souvenir de ses pauvres le poursuivant, il ordonna qu'on portât à une famille qu'il désigna la petite rente échue ce jour-là. On ne trouva après sa mort que la somme modique de quatre-vingt-cinq francs, savoir : deux pièces de vingt francs et neuf de cinq francs. Cet argent était enveloppé dans de petits papiers sur lesquels étaient écrits les noms des pauvres auxquels il était destiné.

Sa piété envers Dieu n'était pas moins admirable. De très grand matin, à quatre heures, sa prière commençait ; on peut dire qu'elle se prolongeait jusqu'au soir. Il nourrissait une grande dévotion envers les saints ; il professait une tendresse filiale envers la sainte Vierge, dont tous les jours il récitait l'office, et pour l'amour de laquelle il s'était fait

agréger à toutes les associations qui ont pour but de l'honorer. Mais, pour le Sauveur des hommes dans le sacrement de son amour, c'était une véritable passion. Tous les jours, il consacrait un temps considérable à l'adoration de la divine Eucharistie. Il célébrait la sainte messe avec une ferveur qui n'avait fait que s'accroître avec les années.

En vain l'invitait-on quelquefois à s'en abstenir, lorsque ses indispositions exigeaient qu'il ne prolongeât pas le jeûne : il s'y refusa toujours, par la raison, disait-il, qu'à son âge il pourrait bientôt être privé de la faveur d'offrir l'adorable Victime, et qu'il voulait jouir de ce bonheur tant qu'il lui serait possible. On voulut aussi lui faire abréger la longue oraison qui suivait son lever, en lui disant qu'il pourrait y suppléer dans son action de grâces ; mais il ne voulut changer en rien les habitudes de piété qu'il avait contractées au séminaire, et, quoiqu'il lui fût de plus en plus difficile d'attendre l'heure de monter à l'autel, il ne devança jamais l'heure de son règlement, jusqu'à ce qu'enfin une indisposition négligée, se compliquant d'une maladie grave, enleva tout espoir de le conserver.

Lorsqu'on l'avertit qu'il allait recevoir pour la dernière fois le Dieu qu'il avait si fidèlement servi pendant quatre-vingt-onze ans, son amour pour ce Dieu qui avait réjoui sa jeunesse et consolé ses vieux jours se manifesta par l'inexprimable douceur avec laquelle il remercia *son bon neveu*, comme il l'appelait, de lui avoir annoncé cette heureuse visite ; une sérénité céleste se répandit sur son front. Ce digne neveu, son fils adoptif et son successeur sur le siège de Marseille, arriva bientôt, accompagné de tout le clergé, lui apportant le saint Viatique. En lui présentant l'Agneau de Dieu qui efface les péchés du monde, il lui rappela la vertu qui sortait de Jésus-Christ et guérissait les malades. « Ah ! répondit le saint vieillard, le bon Dieu ne demande pas de moi le sacrifice de vivre plus longtemps ; il m'est trop doux de penser que je vais mourir. » Après lui avoir donné la sainte communion, Mgr de Mazenod se prosterna au pied du lit du mourant, fondant en larmes, lui demandant de le bénir et, en sa personne, les siens, ses prêtres et toutes ses

ouailles. Le vénérable pontife étendit la main et le bénit, puis il lui dit : « Je remercie Dieu de m'avoir donné un enfant tel que toi ; tu m'as consacré toute ton existence ; il n'y a que Dieu qui puisse te rendre le bien que tu m'as fait. »

Dans la nuit qui suivit, sans rien perdre de son calme et de sa sérénité, il dit : « Je vois que je vais mourir, appelez toutes les personnes de la maison, afin qu'elles m'aident de leurs prières. » Les voyant autour de son lit, il les bénit une seconde fois, invoqua les saints en qui il avait une dévotion particulière, prononça plusieurs fois les noms de Jésus, de Marie et de Joseph, demanda à son neveu une dernière absolution, et, pendant qu'on achevait les prières de l'agonie, il s'endormit dans le Seigneur.

Quand, le lendemain matin 22 février 1840, le son de toutes les cloches annonça la mort du saint évêque, ce fut, à Marseille, dans toute la force du terme, un deuil universel ; les expressions de douleur et de regret étaient sur toutes les lèvres, en même temps que l'éloge des vertus du défunt. La ville entière ressemblait à une famille qui vient de perdre son père.

Mais, pour Mgr de Mazenod, quelle fut l'étendue de sa douleur ! On peut s'en faire une faible idée, en se rappelant la vivacité habituelle de ses sentiments et l'affection plus que filiale qu'il avait vouée à cet oncle chéri. Il n'a rien écrit à ce sujet, étant abîmé dans son chagrin. Il suspendit jusqu'à son *Journal*, et ce n'est qu'après plusieurs semaines qu'il se décida à le reprendre, écrivant simplement ces quelques lignes :

« Tout n'est que vanité sur terre, mon cher ami, me disait en mourant le cardinal archevêque de Reims, que j'assistais dans ses derniers moments. Quand je lui fermai les yeux, j'étais loin de penser que sitôt après j'aurais à pleurer la mort prématurée de mon cher oncle... On a tout écrit et imprimé sur cette fin bienheureuse ; je n'ai le courage de rien ajouter ; mais la perte de ce saint vieillard a profondément affecté mon cœur. On ne remplace pas de tels amis ! »

CHAPITRE XVI

PREMIÈRES MOISSONS

(1841-1847)

SOMMAIRE. — La nomination du P. Guibert à l'évêché de Viviers. — Saintes préparations au plus fécond épiscopat. — Une tombe gardée par le culte filial des Oblats. — Lamentable histoire. — L'ingratitude brise le cœur du Fondateur. — Dieu lui envoie l'ange d'un nouvel apostolat. — *Mitte me!* — Les premiers Oblats à Montréal. — Impression qu'ils y produisent racontée par Mgr Taché. — Expansion de leur zèle jusqu'aux extrémités du pôle. — Comment on y devient évêque. — Autre appel du ciel en faveur de l'Angleterre. — La Providence dans la fondation anglaise. — La société de Saint-Pierre-ès-liens. — L'œuvre du Refuge. — Construction d'églises. — Le mois de Marie. — A Jésus par Marie! — Debout devant le Saint-Sacrement. — Je veux mourir devant le tabernacle. — Les cortèges du Viatique sacré. — Contre ceux qui voudraient dissimuler le saint habit des clercs. — Pour venger les traditions de Provence. — Gloire aux apôtres venus de Béthanie. — Les filles de la Charité à Marseille. — Fondations dans l'Orégon et à Ceylan. — Un touchant échange entre deux grandes âmes épiscopales.

I

Au mois de juillet 1841, arrivait de Corse, à l'adresse de l'évêque de Marseille, une lettre où le fondateur des Oblats lut, avec une vive émotion, mais sans surprise :

« Le ministre des cultes a écrit une lettre au préfet de la Corse pour lui demander des renseignements sur mon compte. Vous pensez bien à quelle fin. Une lettre semblable a été écrite en même temps à Monseigneur l'évêque. Je me flatte que ces renseignements seront gardés dans les cartons, et qu'on a l'intention de n'en faire usage que dans un avenir éloigné. Quoi qu'il en soit, et puisque mes craintes ne sont pas sans quelque fondement, je désirerais que vous me disiez, le cas échéant, ce que je devrais

faire. Je n'ai jamais fait que votre volonté, et je veux la suivre comme ma règle souveraine jusqu'à mon dernier soupir; mais je souhaite que, dans une décision si grave à prendre, vous vous déterminiez uniquement pour le plus grand bien de la Congrégation. C'est pour elle que j'ai vécu jusqu'ici, je veux vivre et me sacrifier pour elle jusqu'à la fin. »

Mgr de Mazenod confie le jour même à son *Journal* l'impression qu'il a éprouvée.

« Le gouvernement voudrait nommer le P. Guibert évêque, je n'en suis pas surpris. Je l'avais désigné moi-même pour cette grande dignité, lorsque je pensais que sa nomination au siège de Gap serait non seulement utile à l'Église, mais avantageuse à la Congrégation. N'ayant pas réussi à le faire placer sur ce siège, je me suis désisté de faire toute autre démarche ultérieure. Je m'étais dit que je laisserais agir la Providence, et que je considérerais plus tard ce qu'il y aurait à faire. lorsque les événements se dessineraient et exigeraient une décision. Il paraît que le moment ne serait pas éloigné de prendre un parti. »

Pendant qu'il délibérait dans son cœur sur le « parti » à « prendre », à la date du 10 août, un journal annonçait la grande nouvelle.

« Le gouvernement vient de s'honorer par un choix excellent. M. l'abbé Guibert, vicaire général de Mgr Casanelli d'Istria, évêque d'Ajaccio, et supérieur du grand séminaire, est appelé à succédér à Mgr Brunel, évêque démissionnaire de Viviers. Cet ecclésiastique a beaucoup fait pour le bien du diocèse d'Ajaccio, et Mgr Casanelli ne se séparera qu'avec un vif regret d'un collaborateur si précieux. Mais le zèle de M. l'abbé Guibert s'exercera avec de nouveaux fruits dans le diocèse de Viviers. Nous espérons que la modestie de M. l'abbé Guibert ne déclinera pas le fardeau de l'épiscopat; il ne saurait être porté par un prélat plus digne. »

En même temps que le journal, Mgr de Mazenod recevait de l'élu une seconde lettre, où le P. Guibert lui disait :

« Monseigneur et bien-aimé Père. Je suis si étourdi du coup, que je ne me sens pas la force d'entrer dans aucun

détail. Je me contente de vous dire que j'ai reçu hier l'ampliation de l'ordonnance royale, en date du 30 juillet, par laquelle je suis nommé évêque de Viviers. J'irai dans huit jours me jeter à vos pieds pour prendre vos ordres, qui ne me sont pas assez clairement connus. L'évêque d'Ajaccio, qui avait reçu de l'internonce la lettre dont je joins ici copie, n'a pu s'astreindre au secret. La Corse, à l'heure qu'il est, est en mouvement pour célébrer un événement sur lequel je devrai pleurer tous les jours de ma vie, s'il vient à être consommé. Ce pays s'était habitué à me regarder comme un de ses enfants... »

Sur quoi, Mgr de Mazenod s'empresse d'écrire dans son *Journal*.

« Le pauvre Guibert est atterré du coup. M'appartient-il de contrarier les desseins de la Providence ? Quelque faute que ce cher enfant puisse faire à la Corse, quel que soit le vide qu'il fera aussi dans la Congrégation, j'agirais contre ma conscience, si je m'opposais à ce qu'il acceptât le fardeau que le Seigneur lui impose. Ce sacrifice que je ferai à l'Église attirera de nouvelles bénédictions sur la Congrégation. Et comment ne pas voir la main de Dieu dans ces événements ?

« Les ministres sont obsédés d'intrigants qui convoitent tous les évêchés vacants ; personne ne s'occupe de rappeler les titres que Guibert pourrait avoir, soit par ses qualités personnelles, soit par les éminents services qu'il a rendus à la Corse ; et voilà que, laissant de côté cette chiourme d'ambitieux, on s'adresse à ce prêtre modeste qui ne s'occupe qu'à perfectionner les œuvres qui lui sont confiées dans cette île lointaine. Bien plus : l'évêque, désolé de sa perte, réclame avec instance un répit de deux ans, et l'internonce se hâte de lui en faire des reproches, en l'accusant de préférer le bien particulier au bien général de l'Église. Les termes qu'il emploie sont l'expression d'une profonde estime pour la personne du nouvel élu ; ils sont trop flatteurs et en même temps trop précis pour ne pas commander l'adhésion du modeste élu et par conséquent la mienne.

« Après une pareille lettre du représentant du Pape, y a-

t-il à faire autre chose qu'à se soumettre à la volonté de Dieu? Je ne prendrai jamais sur moi d'y mettre le moindre obstacle. »

L'humble religieux arriva peu après de son île. Le Supérieur général lui commanda de courber les épaules sous le joug redoutable aux anges eux-mêmes. On sait comment fut récompensée son obéissance. Le bien qu'allait faire à Viviers, à Tours et à Paris, le futur cardinal Guibert, est connu maintenant de tous. L'Église de France a pleuré son départ pour le ciel, elle se prépare à honorer sa tombe glorieuse, qui sera placée sous la coupole magnifique élevée, sur les hauteurs de Montmartre, à la gloire du Cœur sacré de Jésus. Les Oblats, ses frères qu'il a tant aimés et placés sur la colline sainte au poste du plus pur dévouement patriotique et religieux, veilleront sur ces reliques vénérées de celui qui, avant d'être la gloire de la famille, fut la consolation de leur père bien-aimé.

Tous les survivants de cette année 1841 n'oublieront jamais le saint prélat consécrateur, lorsque, à Marseille, il exerça pour la première fois, sur une tête si chère, la fonction la plus solennelle de l'épiscopat, en faisant de ce fils de sa droite un pontife de notre grande Église de France.

II

Nous ne devons pas cesser de le répéter, parce que le dessein mystérieux du Seigneur sur sa vie ne cesse de le lui faire éprouver, à la joie du cœur allait se mêler une nouvelle goutte d'absinthe amère. Celle-là le devait affliger plus profondément qu'aucune, et, après un demi-siècle, nous sommes obligé de contenir l'expression de notre tristesse, au sortir de la lecture d'une correspondance, où rien n'est épargné de ce qui doit humilier et broyer le cœur délicat du fondateur de nos chers Oblats.

On n'a pas oublié avec quel dévouement, sous la conduite précisément du nouvel évêque de Viviers, ils avaient embrassé la tâche difficile de relever le pèlerinage du Laus,

évangélisant ces âpres montagnes et y ramenant l'onction de la grâce qui s'écoulait à flots, par leurs mains apostoliques, du Cœur miséricordieux de Jésus et du Cœur maternel de Marie Immaculée.

Il fallait à l'homme ennemi, rendu furieux par sa défaite au sein de ces Alpes régénérées, une vengeance. Elle fut cruelle, atroce même. Qu'on en juge par un seul trait. Après une foule de vexations dont le récit serait trop attristant, se laissant tromper par les efforts habiles du semeur éternel de l'ivraie dans le champ du Seigneur, le nouvel évêque de Gap, Mgr Rossat, finit par interdire les Pères de la communauté du Laus, et, avec eux, tous les membres de la Congrégation des Oblats !

— Telle est la récompense de vingt-deux ans de services !...

C'est tout ce qu'écrit dans son *Journal* Mgr de Mazenod, à la nouvelle de cette mesure. Nous imiterons l'héroïque exemple qu'il nous impose. Seules, les lignes suivantes, que nous empruntons aux *Mélanges historiques* de Mgr Jeancard, traduiront quelque chose de la douleur qu'on éprouve à de tels spectacles :

« Il en coûta beaucoup aux Oblats de quitter un sanctuaire qui avait abrité l'enfance de leur société. Dans cette épreuve, il y eut pour eux un grand mérite... Ils ne purent, toutefois, s'arracher qu'avec déchirement de cœur des pieds de la très sainte Vierge, dont ils avaient en ce lieu relevé le culte avec un étonnant succès. Le Laus leur était devenu extrêmement cher. Ce coin de terre caché, et comme perdu au milieu des montagnes, sous un climat des plus rigoureux, cette petite colline d'un aspect si sauvage et si désolé; cette vallée, resserrée par d'affreux rochers, et où l'œil semble n'avoir d'échappée que pour regarder le ciel et y chercher Dieu, avait toujours fait sentir aux Oblats un charme indéfinissable. Ils avaient éprouvé, plus que d'autres, cette impression de sainteté, dont en ce lieu aucune âme pieuse ne peut se défendre...

« Leur départ fut accompagné d'inexprimables émotions. Le moment douloureux étant arrivé, on vit ces pauvres

religieux venir se prosterner une dernière fois au pied de l'autel de Marie, où tout leur rappelait tant de faveurs obtenues ; puis, leur longue prière étant terminée, baiser, en les mouillant de leurs larmes, les dalles du lieu saint, et, le bâton des missionnaires des Alpes à la main, s'éloigner tristement, non sans jeter encore de temps en temps un regard de regret et d'amour sur ces murs sacrés, si longtemps témoins de leur zèle pour les âmes et de leur filiale dévotion pour la mère de Dieu. Ils partirent, suivis des vœux et des bénédictions des fidèles et d'un bon nombre de prêtres, touchés de leur humble et généreuse résignation.

« Cependant, heureux ceux qui souffrent persécution ! Dieu exauça les vœux mêlés de tant de regrets, qui, de la part de beaucoup de chrétiens et d'excellents prêtres, accompagnèrent le départ des Oblats. L'esprit de paix et de soumission dont ceux-ci firent preuve en se retirant ne demeura pas sans récompense. C'est du moment où ils acceptèrent le sacrifice qui leur était imposé que date l'accroissement considérable de la Congrégation pour laquelle la triste affaire du Laus, qui parut d'abord un grave échec au point de vue de l'effet moral, fit époque et semble avoir inauguré une ère favorable. »

III

Peu de jours se passèrent, sans que le Fondateur eût la révélation du secret dessein de la Providence dans cet échec. Tandis que son cœur, brisé par l'ingratitude qui venait de payer tant de zèle et d'abnégation, se répandait aux pieds du tabernacle ; tandis qu'il se plaignait paternellement à sa chère « communauté du ciel », comme il appelait ses Oblats défunts, le P. Suzanne, le P. Marcou, le P. Arnoux, le P. Pons et, en dernier lieu, l'apôtre, le thaumaturge de la Corse, ce P. Albini, que tous ses enfants vénéraient avec lui à l'égal d'un saint, l'Ange de la famille amena à Marseille, dans son propre palais voilé de tristesse, l'homme

qui allait ouvrir, devant sa grande âme, des horizons immenses.

Jusque-là, sa Société, toute provençale, se recrutait difficilement et lentement au dehors de la région. Le feu qui dévorait ses disciples se développait à l'étroit dans des limites trop courtes pour leur besoin d'expansion. Tout à coup, arrive du Canada, cette France d'outre-mer, un évêque, celui de Montréal, venu dans la mère patrie pour solliciter le cœur du fondateur des Oblats.

C'était un prélat doux, modeste, admirablement bon, que Mgr Ignace Bourget. L'évêque de Marseille se reconnut dans cette âme, sœur de la sienne, car il y a des familles d'âmes comme il y a des familles selon le sang. Il unit ses pensées et ses sentiments à ceux de l'évêque canadien. Or, voilà que, dans leurs échanges quotidiens, « Mgr de Montréal apprit que Mgr de Mazenod était fondateur d'une Société de missionnaires qui avait pour but spécial d'évangéliser les pauvres et les classes de la société les plus abandonnées. C'étaient précisément là les ouvriers évangéliques qu'il lui fallait; tout ce qu'il apprenait sur leurs missions : le genre de leurs travaux, leur esprit, leur manière d'être avec le clergé séculier, etc., ne faisait qu'accroître son estime pour eux et le désir de les posséder dans son diocèse. Aussi, pressé d'exécuter sur-le-champ le projet qu'il avait pensé ne réaliser qu'à son retour, il supplia son vénérable ami, l'évêque de Marseille, de lui céder au moins quatre de ses enfants. Il voulait, disait-il, leur confier immédiatement la direction d'une paroisse des faubourgs de Montréal, les missions des campagnes et l'apostolat des peuplades sauvages placées sous sa juridiction pastorale. Certes, c'étaient là des propositions dignes d'enflammer le zèle des Oblats; Mgr de Mazenod les appréciait plus qu'aucun autre. Néanmoins, il n'accueillit qu'avec beaucoup de réserve les ouvertures de Mgr Bourget; il ne fit aucune promesse, ne prit aucun engagement positif, se bornant seulement à ne pas opposer un refus absolu à ses instances réitérées. »

La réserve du père commun de la famille tenait à un sentiment délicat. Avant de s'engager pour eux, il voulait sa-

voir de ses fils ce qu'ils pensaient eux-mêmes. Il leur écrivit à tous et chacun répondit, avec le zèle de l'apôtre : *Ecce ego, mitte me*[1] !

En recevant ces offres, en dépouillant chaque jour son courrier d'Aix, de l'Osier, de Lumières, de Vico, d'Ajaccio, le bon père, remué jusqu'au fond de ses entrailles, mouillait, des larmes qui l'empêchaient d'aller jusqu'au bout de ces lettres enflammées de son propre esprit, les réponses qu'il serrait dans ses archives comme des trésors.

« Ce sera, écrit-il dans son *Journal*, une belle page pour notre histoire ; on verra l'esprit qui anime cette Congrégation ignorée, et quel est le dévouement de ceux qui la composent ! »

Oui, s'écrie ici le Père Rambert, c'est une grande et belle page pour l'histoire de cette Congrégation ignorée ! Quelle que soit cette histoire dans l'avenir, cette page dira que Dieu avait bien voulu remplir chacun de ses membres de la perfection de l'esprit apostolique, comme il avait donné la plénitude de l'esprit religieux à ses premiers fondateurs ; et que de même que leur première réunion dans la pauvre petite maison des Carmélites d'Aix, devait les amener successivement de la vie de communauté à la pratique des règles, et de la pratique des règles à la profession complète des trois vœux de religion, de même le ministère des missions, dans un coin retiré du midi de la France, devait leur obtenir la grâce de la plénitude et de la perfection même de l'apostolat.

C'est ainsi que ces humbles missionnaires de Provence, qui tout d'abord semblaient n'avoir voulu travailler qu'au salut de leurs proches, demeurant auprès d'eux, conservant leurs habitudes et jouissant des douceurs du sol natal, surent, au moment donné, s'élever à tout l'héroïsme du zèle, quitter père, mère, amis, patrie, pour le seul amour de Jésus-Christ et des âmes qu'il a rachetées de son sang.

1. Me voici, envoyez-moi !

IV

Les premiers Oblats des missions étrangères partirent le 28 septembre 1841. La sollicitude inquiète du Père les suit sur la route. A peine sont-ils partis, qu'il écrit au chef de la bande apostolique :

« Y songez-vous, cher Père Honorat, et vous tous, mes chers enfants, qui vous acheminez vers cette belle mission qui vous tend les bras, d'oublier votre père si tôt, et de le laisser dans la peine si longtemps ! Pourquoi ne m'avez-vous pas écrit de Lyon d'abord, et puis de Paris, où vous êtes rendus depuis plusieurs jours ? C'est mal commencer votre correspondance, qu'il était convenu que vous rendriez si exacte.

« Je vous envoie une lettre pour Mgr l'évêque de Montréal ; il ne conviendrait pas que vous vous présentassiez à lui sans lettre de moi. Je n'ai pas besoin de vous recommander, mais il aurait droit de trouver mauvais que j'eusse oublié ce devoir de convenance.

« Souvenez-vous bien de tous les avis que je vous ai donnés. Ayez soin de vous. Quand vous serez un peu aguerris en mer, montrez-vous dignes de votre mission dans la traversée, en gardant une attitude grave et apostolique. Souvenez-vous qu'en arrivant, tous les yeux seront braqués sur vous, et que l'on vous jugera d'abord sur l'apparence : on revient difficilement des premières impressions. Que l'on voie en vous des hommes qui marchent à la conquête des âmes, sur la régularité desquels on peut compter pour l'édification du clergé et du peuple de ce vaste diocèse et de toutes ces contrées.

« Établis chez vous, mettez-vous tout de suite à la règle ; n'ayez qu'un même esprit ; supportez-vous les uns les autres ; lors même que quelque chose n'irait pas à votre gré, gardez-vous de murmurer. Communiquez-vous tout doucement, sans contention et sans aigreur, les observations que vous croirez utiles ; si elles ne sont pas adoptées,

tenez-vous en paix et ne vous écartez pas de l'obéissance. Jamais de personnalité, point de susceptibilité; candeur, franchise, simplicité, douceur et surtout charité. *Omnia nostra in charitate fiant.* Au besoin, une communication confidentielle avec moi, mais bien ruminée avant au pied du crucifix, sans prévention ni exagération. Nous sommes tous membres d'un même corps; que chacun concoure par tous ses efforts et par ses sacrifices, s'il le faut, au bien-être de ce corps, et au développement de toutes ses facultés.

« Je ne sais pas pourquoi je vous rappelle ces choses; je n'ignore pas le bon esprit qui vous anime; mais je jouis de m'entretenir avec vous de nos intérêts communs... »

Ne dirait-on pas une lettre oubliée de l'apôtre Paul à Tite, à Timothée, et, si le Sauveur Jésus avait eu à écrire aux premiers évangélistes, n'est-ce pas ainsi qu'on se le figure, traçant ses instructions aux missionnaires de sa parole !. .

Ce que furent ces premiers-nés de la fondation d'outremer, ces temps derniers, les citoyens de Montréal-Est viennent, en décembre 1891, de le rappeler, dans une adresse magnifique qu'ils adressent aux Oblats de Marie, à l'occasion du cinquantenaire de leur arrivée au Canada. Le bien qu'ils y ont réalisé, sans bruit, sans fracas de réclame, toute l'Amérique du Nord l'a inscrit dans son histoire. Rien qu'à les voir, humbles, modestes, dévoués d'avance à tout et à tous, ils avaient gagné les cœurs. L'archevêque de Saint-Boniface, Mgr Taché, aujourd'hui l'une des meilleures gloires de la petite Congrégation au Canada, le rappelait en termes touchants, à l'occasion du même anniversaire.

« Lorsque les fils de Mgr de Mazenod arrivèrent à Montréal pour la première fois, j'étais au grand séminaire de cette ville et le plus jeune de l'établissement. Le 3 décembre 1841, fête de saint François-Xavier, patron des missions et des missionnaires, nos vénérés directeurs nous conduisirent à la cathédrale. Nous passâmes par l'évêché et c'est là alors que, pour la première fois, je vis les Oblats arrivés de la veille. Mes regards s'arrêtèrent avec une attention particulière sur leurs figures et leurs croix de missionnaires. Il est des regards qui ont une influence marquée sur

toute une existence; celui que j'arrêtai alors sur les Pères Honorat et Telmon n'a pas peu contribué à la direction de toute ma vie. C'est ce regard qui fut le prélude de ma vocation; c'est lui qui, plus tard, me conduisit au noviciat de Longueuil pour m'y faire aimer la Rivière-Rouge, où mes supérieurs m'envoyèrent et sur les bords de laquelle j'ai reçu la faveur de mon oblation, par l'émission de mes vœux de religion, les premiers prononcés au delà des limites qui bornaient alors le Canada à l'Ouest. »

V

Leur Supérieur général leur avait dit :

« Montréal n'est peut-être que la porte qui introduira la famille à la conquête des âmes dans plusieurs pays [1]. »

La prédiction allait se réaliser ailleurs, comme nous l'allons dire. Elle se réalisa au nord du monde, là où le pied du prêtre n'a pas encore marqué la trace des pas de Jésus. Bientôt en effet, l'humble groupe du début grandira, s'élançant jusqu'aux extrémités du continent américain, tenant l'Amérique septentrionale depuis le golfe ardent du Mexique jusqu'aux bords glacés du détroit de Melville, au-dessous des dernières îles de la Mer Arctique, comme il tient déjà l'Europe occidentale depuis le golfe du Lion jusqu'aux froides rives du canal du Nord, entre les dernières îles de la mer Atlantique,

L'orateur du Cinquantenaire, en rappelant cette histoire, l'ajoutait avec un saint et légitime élan.

« Ils ont regardé du côté de cet immense pays, *in fines orbis terræ verba eorum...*

1. Au chapitre de 1843, le P. Telmon raconta les admirables effets qu'avait produits dans le Nouveau Monde l'apparition des membres de la Congrégation. C'était d'abord, sous le rapport temporel de leur établissement, une Providence attentive à leur en faciliter les voies, quand tout secours humain semblait leur manquer. Au moment même où le saint prélat qui les avait appelés avec tant d'instance se voyait péniblement frustré dans ses espérances et dans l'impossibilité de leur fournir une maison convenable, un magnifique établissement leur est offert et donné en pur don, comme par miracle.

« C'est là!... Comment c'est là? — Oui, c'est là, c'est-à-dire que c'est à travers ces steppes et ces bois qu'ils vont s'en aller à tous les abandonnés qu'ils y rencontreront : Français, Anglais, métis ou sauvages, reste des 24 tribus que la guerre, la misère ou la débauche ont peu à peu décimées.

« C'est de l'ouest à l'est, et du nord au sud, qu'ils fourniront en raquettes, en traîneaux à chiens ou en canots d'écorce, des courses de 400 lieues, n'ayant pour toute lumière, même en plein midi, que le crépuscule d'un soleil qui n'ose pas paraitre ; voyant, quand les hivers se font doux, le thermomètre centigrade osciller entre 30 et 40 degrés au-dessous de zéro ; ne trouvant d'autre abri la nuit que la forêt, si la forêt est là ; d'autre couche que la terre ou la neige glacée, se gelant parfois presque entièrement le visage, mais l'âme se fondant de bonheur quand, au terme de leurs rudes étapes, ils entendent, comme le Père Gasté, quelque vieux sauvage s'écrier : « Oh ! comme je suis heureux que tu sois venu vers nous! Mon cœur aurait pleuré si tu t'étais montré paresseux; mais en te voyant, en voyant surtout ton visage défiguré, je connais aujourd'hui que ta religion est forte, puisque ni la longueur de la route, ni la rigueur du froid ne t'arrêtent. »

« Au reste. » ajoute l'éloquent orateur[1], qui parlait ainsi des enfants de Mgr de Mazenod, en qui son cœur de sulpicien vénérait un disciple du restaurateur de la Compagnie, « au reste, si vous voulez savoir jusqu'à quel prix on est missionnaire en ces contrées, écoutez à quel prix on y est évêque et même archevêque.

« Qu'on s'appelle Mgr Taché ou Mgr Grandin, Mgr Faraud ou Mgr Clut, Mgr d'Herbomez ou Mgr Durieu, un jour ou l'autre on aura eu pour palais épiscopal une cabane de vingt pieds de long, vingt pieds de large et sept pieds de haut; quand encore ce palais n'aura pas été une simple tente de toile au milieu de la neige, ou une hutte faite de troncs

1. Discours prononcé par M. Jules Guilhot, prêtre de Saint-Sulpice, à l'occasion du cinquantenaire des Oblats à Montréal, le 8 décembre 1891.

d'arbres informes, ayant pour vitres de grossiers morceaux de parchemin, pour parquet le sol glacé, pour fauteuil une bûche, pour nourriture habituelle des aliments que le dernier des serviteurs eût rejetés avec mépris. Et pour domestique? Suivez bien l'énumération du personnel épiscopal : « Dans ce palais où tout peut vous paraître petit, tout au contraire est empreint de grandeur. Ainsi, mon secrétaire est évêque ; mon valet de chambre est évêque ; mon cuisinier est aussi quelquefois évêque. Ces illustres employés ont tous de nombreux défauts ; néanmoins leur attachement à ma personne me les rend chers et me les fait même regarder avec complaisance. Quand ils paraissent fatigués de leurs emplois respectifs, je les mets sur le chemin ; et me joignant à eux, je m'efforce de faire diversion à leur ennui. »

VI

La fondation d'Angleterre se préparait en même temps dans des conditions non moins marquées au sceau d'un appel visible du ciel. Le Fondateur en a conservé l'émouvante histoire.

« Le projet de Mgr de Montréal, écrit Mgr de Mazenod, me met sur la voie d'en rappeler un autre du même genre, que nous poursuivons comme par manière d'essai, parce que la Providence semble l'avoir indiqué par la réunion de certaines circonstances qui méritent toute notre attention. On sait que nous avons dans la Congrégation un excellent Père, Irlandais de nation, qui était arrivé à nous comme tombant du ciel. Ce sujet a parfaitement réussi. Ce cher enfant nourrissait dans son âme le feu de la plus ardente charité et un zèle à toute épreuve pour la conversion de ses compatriotes, les Anglais hérétiques, répandus en Angleterre et partout ailleurs.

« A peine devenu diacre, il s'occupa de préparer les voies à quelque établissement qui pût fournir à la Congrégation le moyen de concourir à sa grande œuvre. Il me proposa de

lui permettre d'écrire en Irlande pour en appeler les sujets propres à notre ministère. Il reçut des réponses qui entretinrent son espoir de réussir dans cette entreprise. Sur ces entrefaites, un jeune homme, portant sur sa figure la candeur de son âme, se présente au Calvaire, je ne sais pour quoi y faire. Sa place était arrêtée pour partir le lendemain pour Rome. Le P. Aubert entre par hasard dans la sacristie, au moment où il demandait en latin ce qu'il cherchait. Le P. Aubert comprend à son accent qu'il est Anglais; il lui adresse la parole en cette langue. Le jeune inconnu, ravi de trouver quelqu'un qui le comprenne, s'explique avec le Père. De propos en propos, il lui découvre qu'il est parti d'Irlande pour se faire missionnaire. L'occasion était belle pour accomplir son vœu, puisqu'il était dans une maison de missionnaires, et qu'il venait sans s'en douter de s'adresser au supérieur. Il n'en fallut pas davantage pour fixer son choix : il demande à être admis. On décommande sa place, il entre dans la communauté, et le F. Daly, qu'on mande pour s'expliquer mieux avec lui, voit en ceci un nouveau trait de la volonté de Dieu pour poursuivre son œuvre. »

Les préparations furent ainsi marquées au coin d'une intervention visible du ciel. Il en sera de même du premier pas des enfants de Mgr de Mazenod sur le sol anglais. C'est d'une main tremblante d'émotion que l'annaliste de cette genèse l'inscrivait au procès-verbal du chapitre général de la Congrégation tenu au mois d'août 1843 :

« La manière dont nous avons été appelés à faire cette fondation est vraiment extraordinaire.

« Un prêtre irlandais, vertueux et zélé, passant dans cette contrée, y fut frappé de l'état de désolation dans lequel la religion s'y trouvait. Deux chapelles et deux prêtres seulement, placés à une grande distance, devaient suffire à quelques centaines de catholiques dispersés dans le comté et à la conversion de quatre cent mille protestants. Le P. Young conçoit la résolution de venir au secours de cette population par l'établissement d'une mission catholique dans la ville de Penzance, chef-lieu de la partie sud-

ouest du comté de Cornouailles. Le plan d'une vaste chapelle est dressé, l'œuvre se poursuit avec activité, lorsque la Providence ménage une entrevue entre ce prêtre et le P. Aubert. Proposition lui est faite d'accepter la mission projetée; le P. Général y donne son assentiment; tout est conclu, et le P. Daly, avant même l'achèvement de l'église, fournit aux catholiques délaissés les secours de son ministère et autres œuvres de charité spirituelles. De plus, un noviciat y sera établi, afin de fournir à notre Congrégation des vocations pour le pays et les missions d'Amérique.

« Enfin, tous les évêques d'Irlande s'intéressent à notre établissement; il n'y a pas jusqu'au grand O'Connell qui ne veuille y contribuer. Il veut être le premier souscripteur, et il a autorisé le P. Aubert à se servir de son nom dans le prospectus qui doit être lancé pour faire connaître notre œuvre et appeler des souscriptions. Il a voulu être affilié à notre Société; il en a reçu le scapulaire. »

Ainsi l'épreuve grandissait son œuvre et, tandis que ses enfants quittaient leur sanctuaire dans les Alpes, la divine Protectrice, qu'ils y avaient fait honorer, leur ouvrait, aux extrémités de l'Europe et au delà des mers, de nouveaux horizons apostoliques.

VII

Le zèle est, comme Dieu, diffusif de sa nature. Le fondateur des Oblats ne se contentait point de répandre celui de ses fils, il favorisait toutes les initiatives que la Providence plaçait sur sa route. L'exemple devint même contagieux, et nous verrons bientôt les fondations de tout genre naître sous la bénédiction du généreux évêque.

Ici, nous courrons à travers les premières de ces créations qui rendirent bientôt le diocèse de Marseille célèbre dans la France entière par sa fécondité prodigieuse en œuvres et en initiatives précieuses que l'on imitait ailleurs tout aussitôt.

Nous avons dit déjà la fondation des Jésuites. Elle donna

lieu à une polémique retentissante que le chapitre suivant aura à raconter.

Peu après, vint s'incliner, sous la bénédiction féconde du père commun, cette autre admirable institution, dont le seul tableau arrachait des larmes à la pieuse reine Marie-Amélie, l'une des plus ardentes protectrices de la fondation du P. Fissiaux.

C'était un jeune prêtre de Marseille, dévoré de zèle, prodigieusement doué sous tous les rapports. Il se prit de compassion pour les jeunes détenus, que l'air empesté des prisons achevait de perdre pour l'Église et pour la société. Mgr de Mazenod, qui aimait de prédilection le pieux abbé Fissiaux, l'entoura d'une telle sollicitude que la société de Saint-Pierre-ès-liens l'associe, dans sa filiale reconnaissance, aux hommages qu'elle rendra toujours à la vénérée mémoire de son bien-aimé fondateur.

Des prisonniers aux clientes de l'œuvre du Refuge, la transition était indiquée. Monseigneur, qui avait béni en 1820 la restauration de cette œuvre [1], lui imprima un élan nouveau. Il y appelait, en 1833, les dignes filles du vénérable Eudes, toujours si fidèles à leur vocation difficile et moralisatrice, qui ne cesse d'opérer des prodiges.

Les églises nouvelles naissaient pour ainsi dire sous les pas de l'évêque. Comme autrefois en plein siècle de ferveur religieuse, quand la terre, dit le vieux chroniqueur, « se couvrait d'un blanc manteau d'églises » neuves, notre terre, ravagée par les malheurs du siècle dernier, voyait se dresser un peu partout les fondations de ces édifices, dont Saint-Joseph, Saint-Lazare, Saint-Pierre, Sainte-Marguerite, etc., sont restés les spécimens. Saint-Lazare surtout lui tenait au cœur, et, quand il eut assuré cette construction coûteuse, à laquelle le diocèse tout entier dut prendre part, il s'écriait :

— Il faut bien que notre grand pasteur s'en soit un peu mêlé du haut du ciel, où il est toujours l'ami de son divin Maître.

1. Elle a été racontée avec un charme très édifiant par M. le vicaire-général Payan d'Augery.

M. l'abbé Coulin a longuement décrit, dans ses *Mémoires*, l'ardeur qu'apporta le fondateur des Oblats de Marie à établir, dans la ville épiscopale, cette série d'exercices qui, sous le nom de Mois de Marie, a depuis donné, dans la France entière, un développement si extraordinaire au culte de la divine Mère de Dieu.

« Par Marie à Jésus ! » C'était l'une des maximes favorites du pieux initiateur de toutes les grandes dévotions de la piété catholique au XIXe siècle.

Pour l'Eucharistie, cette grande passion de son âme, il ne savait qu'inventer.

Un jour, il rentrait d'assister aux offices de l'Octave Expiatoire, dont nous avons raconté ailleurs les origines. Tout embrasé d'amour pour Jésus-Hostie, il écrit :

« Conformément à ce que j'avais prescrit, tous les hommes qui étaient dans le chœur se sont tenus debout tout le temps des vêpres, par respect pour le Très Saint-Sacrement, qui était exposé. Je leur donnai l'exemple ; ce n'est rien de trop que de rendre cet hommage à notre souverain Maître, quand il veut bien permettre que nous nous approchions de sa présence divine. L'attitude de l'assemblée avait ainsi quelque chose de bien imposant. Pourrait-on trop faire pour manifester les sentiments de profonde adoration que doit inspirer la présence de ce bon et grand Maître ? Ah ! s'il dépendait de moi de lui faire rendre en tous lieux les hommages qui lui sont dus, je le ferais, dût-il m'en coûter la vie ! J'avoue que c'était une indicible consolation pour mon cœur de penser que c'était moi qui avais procuré à Jésus-Christ la gloire qu'on lui rend depuis dix ans à Saint-Théodore. Je lui offrais encore aujourd'hui, avec une sainte joie, mais en toute simplicité et sans aucun mélange d'amour-propre, tout ce qu'il a reçu d'honneur, de louange, d'actions de grâces, tout ce qu'on lui a témoigné d'amour, de réparation, et je le lui offrais avec bonheur, comme si c'était de moi, en expiation de mes propres irrévérences, de mon peu de correspondance aux grandes lumières et aux inspirations que Dieu a bien voulu me communiquer, depuis un bien grand nombre d'années, sur l'adorable

Sacrement de nos autels; en réparation du peu de fruit que j'ai retiré des impressions extraordinaires que m'a souvent procurées la présence du divin Sauveur, et qui auraient dû faire de moi un saint, tandis que je suis resté un misérable pécheur, qui ne fait pas valoir les richesses du Père de famille, beaucoup trop généreux pour un ingrat tel que je suis. Je sens que le bon Dieu est trop bon de me faire comprendre même ces choses, et de m'accorder encore la consolation que je goûte avec surabondance dans des jours comme celui-ci. »

Il avait établi une adoration solennelle dans toutes les églises, au 6 janvier; son adoration, ce jour-là, lui inspira, en 1844, un vœu bien fait pour nous initier aux secrets de sa vie ecclésiastique.

« Pendant mon adoration devant le Très Saint-Sacrement exposé, j'étais préoccupé de la pensée qu'il était impossible d'être mieux. N'est-ce pas un avant-goût du paradis de se trouver en présence de Jésus-Christ, prosterné à ses pieds pour l'adorer, l'aimer et attendre de sa bonté les grâces dont on a besoin? Approfondissant davantage cette pensée, j'en suis venu à une conclusion qui jamais ne s'était présentée à mon esprit : c'est que, si, dans ma dernière maladie, je conserve ma raison, je devrai me procurer le bonheur de souffrir les angoisses de la mort et de rendre le dernier soupir en la présence de mon divin Sauveur.

« Il me semble que ce serait un moyen infaillible de n'être occupé que de lui, et que mon cœur ne cesserait pas un instant d'être uni à celui qui l'embraserait par sa présence et le fortifierait dans le moment redoutable de ce passage du temps à l'éternité. Il me semble encore qu'il serait impossible que ce même Jésus-Christ, constamment invoqué, regardé amoureusement avec une entière confiance, et dans le sein duquel en quelque sorte je rendrais le dernier soupir, me rejetât de sa face au même instant que je viendrais de le quitter sur la terre... Je sens mieux ces choses-là que je ne les exprime. »

Cette foi si vive et si tendre lui inspirait les mesures qui firent bientôt, de l'accompagnement du saint Viatique, un

spectacle qui pénétrait d'admiration les étrangers et réveillait l'esprit de religion parmi les habitants de sa ville épiscopale. Pour l'établir, il avait écrit à l'un de ses amis :

« C'est avec une indicible peine que je vois, dans Marseille, le saint Viatique porté aux malades presque sans cortège et sans l'appareil convenable dû au culte de notre divin Maître. J'attribue en partie à cela l'absence, hélas! trop ordinaire, surtout dans nos rues les plus populeuses, de témoignages d'adoration de la part de la foule dans laquelle Notre-Seigneur Jésus-Christ semble passer obscurément et comme inaperçu, tant on fait peu d'attention à Lui !

« A cet affligeant spectacle, on ne se croirait pas dans une ville catholique. Sans doute, le plus grand nombre n'a pas eu l'affreux malheur de perdre la foi ; mais pourquoi cette foi ne se manifeste-t-elle pas assez pour faire aussitôt reconnaître le sentiment qu'elle doit inspirer à l'aspect de l'adorable Sacrement de nos autels? C'est qu'il faut que quelque chose de frappant la réveille et l'excite dans ces hommes si vivement agités d'ailleurs par des préoccupations terrestres qui se sont emparées de leur esprit, au point d'y étouffer ou d'y comprimer tout mouvement d'une pensée surnaturelle... »

Cette affirmation publique de la foi, il la voulait aussi éclatante que le rationalisme l'eut voulue humble et cachée. Sous la pression de menaces ridicules, l'autorité diocésaine, à Paris, avait cru pouvoir conseiller au clergé de la capitale d'abandonner momentanément le port de l'habit ecclésiastique. L'évêque de Marseille bondit à cette nouvelle. Il en écrit à l'archevêque de Toulouse :

« Si je ne me trompe, les considérants de l'ordonnance de Paris tendent à représenter les évêques comme ayant excédé dans les dispositions par lesquelles ils proscrivent la soutane, que ces considérants appellent *vêtement incommode.* C'est là un langage au moins étrange, et c'est un exemple dangereux que celui qui serait donné en vertu de tels motifs par le clergé de la capitale, délivré, au nom des règlements de l'Église, de ce qu'une sorte d'abus de pouvoir de

l'épiscopat lui avait imposé d'incommode. Dans les temps où nous sommes et avec les tendances qui se manifestent d'un bout de la France à l'autre, l'autorité épiscopale n'a pas besoin d'être ainsi livrée à une sorte de blâme, encore moins d'être sacrifiée, ainsi que la discipline reçue parmi nous, à l'esprit d'innovation d'une certaine classe d'hommes que le nouvel archevêque de Paris ne tient pas assez loin de lui, dit-on.

« Quant à moi, je ne suis guère disposé à accepter les réformes qui nous viendraient de ce côté-là. Celles qui ont pour objet de nous assimiler, pour le costume, à ce qui se pratique hors de France, ne me paraissent pas plus acceptables que les autres, bien que cependant à Rome, dont on invoque l'usage, il soit de rigueur, pour les ecclésiastiques, de porter toujours le petit collet, le chapeau tricorne, les culottes courtes et l'habit noir. L'ordonnance de Paris en exige beaucoup moins; mais aussi elle est insuffisante pour prévenir les abus énormes, comme par exemple la présence au spectacle, que la soutane rend impossibles. Je crains beaucoup qu'elle ne soit un premier pas dans une voie qui mènerait loin. D'ailleurs, elle touche à un point trop important pour que nous soyons indifférents à la controverse qu'elle a soulevée. La réponse impertinente qui a été faite à un de nos collègues, par le moyen d'un journal, ne la justifie pas; et, si cette controverse s'engage plus avant et a un retentissement qui ajoute à son effet déplorable, je vous prierais, Monseigneur, de me dire s'il ne vous paraîtrait pas dans l'ordre de ne pas laisser à Mgr de la Rochelle tout le soin de défendre notre discipline, tout en conservant les plus grands égards pour la partie adverse, qui, malgré ses bonnes intentions et sa science, n'est pas à l'abri de l'erreur... »

Ne touchez à rien de ce qui intéresse l'Église, l'imprudent qui l'oublie est sûr de rencontrer l'évêque de Marseille à la traverse.

Mgr Fayet, son vieil ami, dans un ouvrage dirigé contre les *Institutions liturgiques* de Dom Guéranger[1], avait cru

1. Notre rôle d'historien nous oblige à dire que Mgr de Mazenod fut

pouvoir ranger les glorieuses traditions de notre Église sur l'évangélisation de la Provence par les amis du Sauveur, parmi ce qu'il appelait « les fables contenues dans le Bréviaire romain ». L'école rationaliste, héritière des haines de Port-Royal contre ces consolants souvenirs, se réjouissait de cette attaque venue d'Orléans. Marseille releva le gant, et, dans une brochure victorieuse, Mgr de Mazenod vengeait notre tradition, en démontrant la vérité de nos saintes croyances provençales :

1° Par l'inanité des objections élevées contre elles ;

2° Par l'irréfutable valeur des preuves sur lesquelles elles s'appuient, à savoir : les monuments des premiers siècles, les anciens manuscrits, la chaîne non interrompue des pontifes, les traditions orales de toute la Provence, que confirment toutes les origines locales.

En envoyant sa brochure à l'évêque de Fréjus, Mgr de Mazenod rappelait à son voisin les titres qui légitimaient son intervention :

« Il était bien naturel, lui écrivait-il, que vous fussiez le premier à qui j'adressasse cet opuscule, qui tend à défendre une tradition aussi chère à votre Église qu'à la mienne, puisque vous êtes aujourd'hui le gardien du précieux monument de notre histoire et le dépositaire de ce qui a échappé à la Révolution des saintes reliques de notre grande patronne, sainte Marie-Madeleine.

« ... Veuillez bien examiner si la publication de l'ouvrage, que M. Faillon promet pour la fin de cette année, ne serait pas une occasion favorable de ranimer la dévotion des fidèles envers nos saints protecteurs. Il s'agirait de rendre un culte plus solennel aux précieuses reliques de sainte Madeleine, dans l'église et surtout dans la crypte de saint Maximin. C'est là que se trouve le tombeau authentique qui renferme ses cendres. C'est là que se trouve conservé son

l'un des plus vifs protestataires contre cette œuvre si féconde et si savante du restaurateur de l'Ordre bénédictin en France. Pénétré de respect pour les traditions et la coutume dans l'Église de France, il vit avec peine qu'on semblait en faire si bon marché. Nous aurons plus loin l'occasion de le raconter avec quelque détail.

chef, visité avec tant de vénération dans les siècles passés par les papes, les rois et tout ce qu'il y avait de plus illustre sur la terre. Il faudrait d'abord faire approprier ce saint lieu, l'orner même avec magnificence, indiquer ensuite une ou plusieurs fêtes, avec les indulgences qu'on obtiendrait facilement à Rome, pour y attirer les fidèles qui y accourraient de toutes parts.

« Il faut avouer que, dans l'état où sont les choses aujourd'hui, il y a de quoi glacer la foi la plus intrépide. Oh! oui, Monseigneur, il serait temps de faire cesser ce sommeil de la piété et de relever un culte si cher à nos pères.

« J'insiste trop peut-être sur cet objet, qu'il eût suffi d'indiquer à votre zèle; mais vous excuserez un évêque qui parle de conviction et qui n'a pu oublier que, pendant dix-huit siècles, la grotte d'où sainte Madeleine s'envola au ciel se trouvait dans la circonscription du diocèse gouverné par son prédécesseur. »

Il faut, hélas! se borner et finir. Mais, comment taire l'arrivée à Marseille des anges de la charité? C'était en 1843.

L'administration de l'œuvre de secours à domicile pour les malades pauvres, dite de la Grande-Miséricorde, tombée entièrement en des mains laïques, se signalait depuis quelque temps par un esprit d'opposition à la sainte influence du clergé. Cette œuvre de charité chrétienne était ainsi détournée du but de ses fondateurs. Monseigneur voulut remédier à cet état de choses dans la mesure du possible; il fit appel au zèle et au dévouement des curés de la ville. Il fonda avec eux une œuvre de secours indépendante de la Grande-Miséricorde, et il la confia aux soins pieux, intelligents et dévoués, des admirables Filles de la Charité, depuis si populaires et si répandues dans une foule d'œuvres à Marseille.

Le peuple fit un tel accueil aux Filles de Saint-Vincent-de-Paul, elles remplirent si admirablement leur mission auprès des pauvres malades, que tous, jusqu'aux ennemis de la religion eux-mêmes, en furent touchés. Les préventions de l'ignorance, les oppositions de la mauvaise foi et du parti pris tombèrent d'elles-mêmes devant un dévoue-

ment sans bornes, pratiqué par la vertu la plus vraie, la plus humble, la plus aimable.

MM. les administrateurs vinrent d'eux-mêmes solliciter Mgr de Mazenod de confier à ces anges de charité la distribution de tous les secours dont ils avaient la charge. Il écrit à ce sujet dans son *Journal :*

« 21 janvier. Il y a eu hier un an, jour pour jour, que j'avais établi les Sœurs de Saint-Vincent-de-Paul pour le service des pauvres de nos paroisses. Qui m'aurait dit qu'un an après, à pareil jour, elles seraient installées pour faire le service de la Miséricorde, après la grande colère des administrateurs et l'opposition de tous ces messieurs ? Voilà que le Seigneur, qui est le maître des cœurs, a tourné les leurs de manière qu'ils devinssent les plus puissants promoteurs d'un bien auquel on n'aurait pas osé prétendre. Les Sœurs sont adoptées par l'administration, et bientôt tout le bien se fera par elles, et les abus énormes qui existaient seront détruits. Il n'y a que Dieu qui opère de telles merveilles. »

VIII

Au milieu de cette prodigieuse fécondité, l'évêque de Marseille restait humble et renvoyait à Dieu la gloire dont les hommes entouraient son nom. Ce n'est pas qu'il ne fût saintement fier de son Église ; cette fierté, il la regardait comme un hommage dû à cette épouse glorieuse. Mais, si l'on voulait l'entraîner à en tirer une sotte vanité, sa droiture se révoltait.

Lorsque les évêques d'Amérique voulurent élever un de ses Oblats à la dignité épiscopale, il n'y consentit que parce que, devenu le premier évêque de Bytown, le Père Guignes servirait la mission avec plus d'autorité, au sein de privations qui rappelaient la pauvreté des premiers pasteurs dans la primitive Église.

Ce même amour de la pauvreté humble et dévouée lui faisait accepter avec une joie indicible les fondations du

haut Canada, de l'Orégon et de la Rivière Rouge, et bientôt celle de Ceylan.

C'est encore ce sentiment qui éclate dans l'échange suivant, entre deux grandes âmes épiscopales, bien dignes de correspondre entre elles avec cet accent qui n'échappera à aucun de nos lecteurs.

L'évêque de Limoges venait de lui écrire :

« On m'a dit beaucoup de bien d'une congrégation religieuse, dite des Oblats, établie dans votre diocèse et dont vous êtes le Supérieur général. Le désir d'avoir dans mon diocèse des missionnaires ou prêtres auxiliaires, m'a porté à faire bâtir une très belle maison ; l'argent n'a pas manqué pour cette excellente œuvre... Vous voyez ma pensée, Monseigneur, je voudrais la confier aux prêtres de votre congrégation. Je serais heureux que vous puissiez m'envoyer quatre ou cinq prêtres et un frère. »

Le Fondateur de la Société, appelée par Mgr Buissas, répondait aussitôt :

« Il existe, en effet, dans l'Église, une petite congrégation dont la fin principale est d'évangéliser les pauvres et de venir au secours des âmes les plus abandonnées. Ce sont là, Monseigneur, les propres expressions des Constitutions et de la Règle des missionnaires, qui vous donneront une idée du ministère que vous pouvez leur confier. J'espère de la bonté de Dieu qu'ils obtiendront, dans votre diocèse, sous votre paternelle protection, les mêmes bénédictions qui les ont constamment accompagnés dans les diocèses qu'ils n'ont cessé d'évangéliser. »

Mais, il est temps de nous arracher à cet édifiant spectacle, pour suivre le vaillant évêque sur le champ de bataille où Dieu appelait, à ce moment, les gardiens d'Israël.

CHAPITRE XVII

POUR DIEU ET POUR L'ÉGLISE

(1840-1848)

SOMMAIRE. — Un souffle généreux. — Ce que Mgr Parisis disait de l'évêque de Marseille. — Mgr de Mazenod appelle le concert de l'épiscopat contre la tyrannie. — Si les évêques sont des fonctionnaires. — Pourquoi il refuse de se rendre au Collège royal. — Plainte du ministre et verte réplique du prélat. — Le gouvernement a tort d'unir sa cause à celle du monopole. — Comme Ambroise et Basile. — Pourquoi il va en Algérie. — Il assiste les évêques persécutés pour la foi. — Un évêque doit être le premier partout. — Foin de vos articles organiques. — L'ânesse de Balaam. — Une audience royale. — Le nonce Fornari tient tête à Louis-Philippe. — L'enthousiasme de Mgr de Mazenod à ce récit. — Il ne se méprenait pas aux véritables visées de la conjuration. — Apologie des Jésuites. — Il défend la Compagnie jusqu'auprès du Saint-Siège. — Irritation du pouvoir civil contre l'évêque de Marseille. — Il écrit au roi. — Spirituelle réplique au ministre. — Chute du gouvernement de Louis-Philippe.

I

Un souffle généreux courait à cette heure dans l'Église de France. Dépouillée de ses privilèges antiques, redevenue pauvre, débarrassée des liens d'une protection qui déguisait mal la servitude, elle apparaissait aux yeux des peuples avec l'auréole de la persécution. Ses chefs résolurent d'en invoquer le bénéfice.

On ne sait pas assez comment Mgr de Mazenod goûtait cette pensée généreuse. Parce qu'il estima souvent de meilleure tactique d'attendre, pour jeter au vent de la publicité ses courageuses revendications, plusieurs, en ce siècle de journalisme et de réclame tapageuse, ignorèrent ou firent semblant d'ignorer le rôle du grand évêque. Il est temps de le mettre au jour et de placer l'ancien vengeur de

Lamennais [1] sur le piédestal qui lui appartient à côté des plus nobles défenseurs de la liberté de l'Église, comme le lui écrivait, en 1845, l'un d'eux, le vaillant évêque de Langres, Mgr Parisis :

— Vous êtes, Monseigneur, un des plus écoutés et des plus puissants entre nos chefs de file.

II

— Notre siècle a besoin que les évêques lui apprennent qu'il y a une liberté qui vient de Dieu et qu'aucune loi humaine ne peut détruire, c'est celle que leur donne leur dévouement de pasteurs. Nous crierons donc et nous ne cesserons de crier jusqu'à ce que justice soit faite à l'Église.

Il écrivait cela à l'archevêque de Paris, en avril 1841, au sujet des mesures draconiennes inventées par l'esprit détestable qui maintenait, contre tout droit et malgré la Charte, le monopole universitaire. Alors, comme depuis, les prudents blâmaient ces levées de boucliers et conseillaient à l'épiscopat d'éviter ces manifestations collectives comme inutiles et dangereuses :

— Il y a, selon moi, répond notre vaillant évêque, beaucoup plus à craindre du silence que d'un langage plein de fermeté et de franchise. Il ne faut pas que l'on puisse supposer aucune divergence de sentiments parmi nous, et on ne peut se plaindre de notre recours à la publicité, après qu'on nous a jeté à la face l'injure et la servitude d'une manière si amère.

Quelques-uns de ses collègues, même en Provence, celui

1. Nous avons retrouvé, dans le *Journal* de Mgr de Mazenod, une foule de traits qui témoignent de sa persévérante affection pour le malheureux révolté, entre autres celui-ci. Se trouvant à dîner chez une dame respectable, qui l'avait toujours traité comme son fils, celle-ci rappelait à Lamennais le beau temps où il était encore le digne fils de l'Église, et ne cessait de lui répéter qu'il n'avait pas perdu la foi, mais qu'il devait prier pour rentrer dans la bonne voie. Lamennais ne répondait rien, mais les larmes ruisselaient sur ses joues. « Je n'ai donc pas tort, ajoute Mgr de Mazenod, lorsque je soutiens, que, malgré tous ses blasphèmes, il n'a pas pu déraciner la foi de son âme. »

de Digne en particulier, penchaient pour une tactique moins éclatante. Mgr de Mazenod, qui n'attendait depuis longtemps plus rien de ses réclamations privées auprès d'un gouvernement à qui il s'était adressé à trois reprises en termes aussi énergiques qu'on pouvait l'imaginer, tenait bon. Il faut faire appel à l'opinion publique. D'ailleurs, les despotiques dépositaires du pouvoir ne redoutent que d'être démasqués.

« Il est vrai, écrit-il à Mgr Sibour, que ce qui se passe peut irriter ceux qui ne sont pas nos amis, et même le gouvernement ; cela était facile à prévoir. La contradiction trouve rarement impassibles ceux à qui elle s'adresse ; mais la crainte de ce qui peut résulter de ce sentiment d'irritation doit-elle fermer la bouche à ceux qui ont pour mission de crier jusque sur les toits ? Faut-il, pour ménager des susceptibilités puissantes, redoutables même, laisser supposer qu'on n'est pas prêt à soutenir jusqu'au bout une cause à laquelle se rattache l'avenir de l'Église de France ?

« Je ne le pense pas, je ne pense pas non plus que les inconvénients qui, je l'avoue, sont réels, l'emportent sur les avantages qu'il y a à réclamer publiquement. Je crois, au contraire, qu'il y a une prudence courageuse qui indique, comme moins périlleux pour l'Église, le recours de tout l'épiscopat à la publicité. Nos voix unies mettent en considération ces hommes sages qui ont à cœur de ne pas se jeter dans les embarras ; et si, dans les bas étages du journalisme de la révolution, elles provoquent des injures, des haines, ce ne sera rien là de bien nouveau ni qui ait de très graves conséquences, tandis qu'il est fort heureux que la force cachée qui est dans l'Église se manifeste d'une manière éclatante.

« Quant à ce que vous croyez, qu'il n'est pas digne de nous de se placer sous les auspices des journaux, vous avez raison ; mais se servir des journaux n'est pas se mettre sous leurs auspices ; c'est aujourd'hui le grand moyen de se faire entendre. M. le ministre lui-même est convenu avec moi que c'était pour nous un droit, et que ce pouvait être un devoir de l'employer.

« Notre silence eût été plus agréable au ministère ; mais puisque, pour défendre l'Église, nous n'avons que le glaive de la parole, nous faisons bien de préférer ce qui est le plus utile à l'Église. Établis pour la gouverner au dedans et combattre pour elle au dehors, nous remplissons notre ministère quand nous sommes dans l'arène pour soutenir sa cause. Nous serions encore à notre place quand cette arène où nous serions descendus serait un journal, surtout lorsque nous prouvons par là que l'épiscopat, tout en s'effaçant complètement dans les questions politiques, n'a pas abdiqué son inaliénable autorité dans les questions qui touchent aux intérêts spirituels. »

Alors, comme depuis, les gouvernements prétendaient réduire les prêtres et les évêques au rôle de fonctionnaires, salariés et, par conséquent, obligés de servir, le bâillon aux lèvres, comme si le budget des cultes était autre chose qu'un faible dédommagement d'une confiscation illégale et comme si les tribunaux eux-mêmes n'avaient pas dénié aux ministres des cultes cette qualification de fonctionnaires...

Fonctionnaires[1] !... nous, les évêques de la sainte Église !

1. Le vaillant archevêque d'Aix vient, au moment où nous imprimons ces lignes, de rencontrer cette objection surannée, à laquelle nos gouvernants feraient bien de renoncer, après qu'on leur en a si souvent et si victorieusement démontré l'inanité. Non, s'écrie Mgr Gouthe-Soulard, « je ne suis pas un fonctionnaire. J'ai une profonde estime pour les serviteurs de l'Etat à tous les degrés : nos relations ont toujours été correctes et courtoises : mais je ne puis figurer dans leurs rangs : je ne serais pas à ma place.

« Les sectaires ont laïcisé beaucoup de choses, pas encore cependant la grammaire, le dictionnaire et tout bon sens. Or, ces trois autorités nous enseignent que le fonctionnaire est celui qui exerce une fonction par délégation d'un pouvoir supérieur.

« Mes fonctions sont de prêcher l'Evangile, de baptiser, de confesser, de célébrer la Sainte Messe, d'administrer les mourants, d'ordonner les prêtres, de bénir l'union des fidèles. M. le Ministre pourrait-il m'indiquer celle de ces fonctions sacrées que j'exerce en son nom ? Je suis fonctionnaire de Jésus-Christ, dans le diocèse d'Aix, par la grâce de Dieu et du Saint-Siège.

« M. le Ministre n'ignore pas que la Cour de cassation et même le Conseil d'Etat ont décidé par de nombreux arrêts que le prêtre n'est point *un fonctionnaire*, parce qu'il n'exerce aucune fonction au nom de la puissance civile. »

Ah! plutôt la misère et l'aumône!... « Croyez, Monseigneur, qu'il est bon qu'on ne nous regarde pas comme une branche d'administration dont on règle arbitrairement les attributions. C'est, à mes yeux, quelque chose d'heureux que, dans un moment où l'on pouvait nous croire abaissés en quelque sorte sous la main du gouvernement et tout au plus capables de pousser quelques plaintes stériles, nous nous voyons, sans combinaisons préalables, posés pour ce que nous sommes : les défenseurs et les gardiens, envers et contre tous, des droits et des intérêts de l'Église. D'ailleurs, est-ce après que, par la loi présente, on nous a jeté à la face l'injure et la servitude tout à la fois, que l'on peut trouver bien mauvais que nous élevions la voix? Cela nous relève aux yeux des peuples et apprend quels égards on nous doit. Aussi je ne pourrais que regretter vivement que, bien que les plus nombreux, nous ne soyons pas unanimes dans nos réclamations publiques. »

III

Il donnait à ses réclamations la sanction de son attitude épiscopale vis-à-vis de l'Université, à Marseille. Lamennais l'avait demandé à cor et à cris. Combalot adjurait les évêques de donner cette satisfaction à l'indignation publique. L'évêque de Marseille en prit courageusement l'initiative.

Le 3 juillet 1843, il écrit dans son *Journal* :

— M. l'aumônier du collège est venu m'inviter à donner la confirmation chez lui, comme les années précédentes. Je m'y suis refusé, parce que je ne veux pas donner la moindre marque d'adhésion à un établissement où les professeurs de philosophie et d'histoire enseignent l'erreur. MM. les collégiens pourront venir dans ma chapelle, le lundi, jour fixé pour confirmer tous ceux qui se présentent. »

Le monopole universitaire se sentit visé droit au cœur.

« Corrompre l'esprit par l'impiété, et le cœur par le liber-

tinage, telle a été, surtout dans le siècle dernier, telle est, encore aujourd'hui, la double action par laquelle n'a cessé de s'accomplir l'œuvre de l'enfer. Notre objet n'est point d'entrer dans le détail de tous les moyens employés pour exercer cette action corruptrice, nous ne signalerons en ce moment ni les écrits coupables, et si multipliés, qui, sous une forme durable ou éphémère, continuent à propager parmi nous les mauvaises doctrines et à offrir une pâture toujours plus irritante à des passions criminelles, ni les funestes enseignements, qui, du haut des chaires de *pestilence*, et avec un appareil plus ou moins scientifique, portent dans l'âme d'une jeunesse ardente et inexpérimentée, autant que curieuse de nouveautés, le principe de toutes les aberrations de l'orgueil, et brisent pour elle le frein le plus salutaire comme le plus puissant de toutes les convoitises, etc., etc. »

Le ministre des cultes vit dans ces lignes le blâme de l'Université. Il s'en plaignit au prélat par une lettre écrite d'un ton comminatoire.

— Cette lettre, dit Mgr de Mazenod, est prodigieuse d'audace et de sottise ; je ne la laisserai pas passer sans réponse.

En effet, le 14 du même mois, le prélat adressait au garde des sceaux une réplique, où respire un souffle ambroisien.

« Votre Excellence me force de dire que j'ai, du caractère et de l'autorité sainte des évêques, une idée fort différente de la sienne ; c'est pourquoi je ne saurais jamais soumettre à une autre censure qu'à celle de l'Église les paroles que j'adresse à mes ouailles dans l'exercice de mes fonctions pastorales... »

Bientôt, haussant le ton jusqu'à la fierté des premiers apôtres devant le Sanhédrin, il menace les persécuteurs de publier enfin ce Syllabus d'erreurs, qu'il demandait à ses collègues de réunir, pour écraser la satanique entreprise de corruption intellectuelle et morale, qu'on appelait le monopole [1].

1. Il avait eu une pensée plus large, et l'on peut regretter qu'elle n'ait

« Ce que j'ai dit dans mon instruction pastorale, je pourrais, au besoin, le corroborer par une censure motivée de l'enseignement, dont j'ai signalé les funestes conséquences à mes ouailles; on reconnaîtrait alors quelles sont les chaires de pestilence dont j'ai voulu parler, et si ceux qui ont l'obligation de garantir leurs troupeaux de toutes les sources empoisonnées, sont coupables pour avoir dit qu'il existe de telles chaires.

« Qu'on renouvelle donc, puisqu'on nous en menace, le scandale des attaques des anciens parlements contre les évêques qui soutenaient la cause de la foi, et que, pour l'exemple, on commence par un évêque qui peut croire avoir acquis quelques droits aux égards du gouvernement; que, pour le bien détromper une bonne fois, on le frappe d'un de ces coups qui retentissent, on verra combien durera ce retentissement, et on aura fait un essai qui montrera si c'est là un moyen de faire taire ceux qui doivent parler, et de réhabiliter dans l'esprit des catholiques l'Université, à laquelle cet évêque s'est permis, dit-on, de faire allusion.

« Le gouvernement se donne le tort d'unir sa propre cause, celle de la dynastie, à la cause du monopole. Il a tort », lui crie fièrement le prélat marseillais.

La lutte est ouverte entre l'Église et l'Université ; celle-ci, soutenue de la puissance du gouvernement, qui s'identifie avec elle, résiste à tous les efforts que l'on fait pour lui arracher l'éducation d'une partie de la jeunesse française; elle se refuse aux vœux les plus formels de la Constitution, comme aux besoins les plus impérieux de la religion. Elle renvoie à un avenir indéterminé ces résultats promis et at-

pas été adoptée, car l'effet en eût été décisif. Il eût désiré amener tous les évêques de France à prononcer d'un commun accord une censure solennelle contre les enseignements universitaires. C'eût été, à ses yeux, un vrai coup de massue porté à l'institution et qui l'eût écrasée, car l'Université, incroyante par le principe même de sa constitution, a besoin néanmoins, pour se soutenir, de se couvrir d'un masque de respect envers la religion. Les pères de famille, décidés à confier l'éducation de leurs enfants à des maîtres ouvertement impies, sont, heureusement, encore trop peu nombreux, pour que l'Université ne sente pas le besoin de compter avec le sentiment religieux. (Rambert, *op. cit.* t. II, p. 150.)

tendus depuis treize années. Le soin que l'Église doit au sacré dépôt de la foi, ainsi qu'au salut des âmes entraînées dès le jeune âge dans les voies de la perdition, l'empêche de s'en tenir à la simple résignation de la douleur; elle prendra conseil de son zèle et de sa charité...

Il faudrait maintenant analyser le mémoire que l'évêque de Marseille se décida à envoyer au pouvoir, puis à soumettre au public français. L'épiscopat tressaillit de joie, et Montalembert ne savait comment exprimer son enthousiasme.

IV

C'est que cet évêque avait une haute idée de la dignité épiscopale. Comme Ambroise, comme Chrysostome, comme Basile, il y eût mis sa tête.

Un petit conseiller municipal, se hissant sur le dos des prétendus libéraux de l'époque, s'avisa de trouver mauvais que les prêtres, à Marseille, cherchassent à moraliser les jeunes gens dans une Œuvre de Jeunesse. Le ministre des cultes se donna le tort d'en avertir l'évêque, qui répliqua aussitôt :

— Le clergé de Marseille a le sentiment de ses devoirs; il est reconnaissant du bien, mais il est aussi sensible à l'outrage, et c'est en son nom comme au mien que je me plains à Votre Excellence de celui que l'on vient de nous faire.

Les détenteurs du pouvoir voudraient empêcher les évêques de se trouver réunis. C'est un motif, pour celui de Marseille, de faire violence à ses goûts de solitude et de résidence pour s'en aller, au mois d'octobre 1842, en Algérie, avec d'autres prélats, pour y honorer le grand évêque d'Hippone, dont on y transféra solennellement une relique insigne.

En route, il porta, avec ses collègues, l'expression publique de ses ardentes sympathies à un évêque espagnol, celui de Calahorra[1], exilé pour la foi. Un autre prélat espa-

1. Au sujet de cette visite, Mgr de Mazenod écrivait dans son *Journal :* « Ce fut vraiment une bonne pensée que celle d'aller voir ce saint

gnol, celui de Minorque, également confesseur de la foi, vint à mourir dans sa ville épiscopale. Les obsèques que lui fit Mgr de Mazenod furent un triomphe. Il en fit autant pour celui de Nancy, son vieil ami, toujours disgracié et en butte aux rancunes du pouvoir, lorsque ce cher condisciple vint rendre le dernier soupir auprès du plus cher et du plus digne confident de ses peines et de son ardent amour pour l'Église.

Ne lui parlez pas de céder à qui que ce soit sur ce terrain de la dignité. Le duc d'Aumale et le prince de Joinville l'admettent à leur audience, au passage de Marseille. Il fut reçu le premier. Il s'en félicite dans son *Journal :*

« Si l'on suivait cette étiquette pour les repas, ajoute-t-il, je serais forcé d'accepter les invitations que l'on est dans l'usage de m'adresser; mais, comme l'expérience m'a prouvé qu'il en est autrement, j'ai refusé aujourd'hui celle qui m'a été faite, non seulement parce que c'est vendredi, mais précisément, comme je l'ai expliqué à M. l'aide de camp, parce que je ne puis adopter l'étiquette qui place l'évêque, dans sa propre ville épiscopale, à la troisième, cinquième ou même sixième place. Un évêque qui passerait par ces fourches caudines mériterait de manger sous la table. »

Alors, comme depuis, le pouvoir civil émettait la préten-

évêque de Calahorra; notre visite le combla de joie; il vint au-devant de nous les bras ouverts. Je m'empressai de lui exprimer les sentiments qui nous amenaient vers lui : c'était un hommage que nous rendions à sa foi. Sa conversation pleine d'humilité eut bientôt ravi tous les cœurs. Il parlait passablement le français. Je voyais avec satisfaction combien nos évêques étaient édifiés et heureux. L'archevêque de Bordeaux fut le premier à lui demander sa bénédiction, en se mettant à genoux, ainsi que nous.

« Alors il s'éleva un conflit de modestie, qui rendit la scène vraiment touchante. Le confesseur de la foi, surpris de cette démarche, se prosterna, et, prenant sa calotte à la main, nous demanda lui-même notre bénédiction. Nous ne pûmes vaincre sa résistance que lorsque je lui dis que nous la lui donnerions de grand cœur, mais que nous attendions la sienne pour nous relever. Il céda à nos instances, et, dans l'attitude la plus modeste, il éleva la main sur nous, et à l'instant il se prosterna de nouveau pour recevoir notre bénédiction, que nous lui donnâmes tous en même temps. Les larmes coulèrent de tous les yeux dans cette fusion de tous les cœurs qui témoignait de l'unité de notre foi et de la charité commune qui nous animait tous. »

tion de soumettre la parole du Chef de l'Église à son visa. Comme Belsunce, Mgr de Mazenod se refuse à subir cette tyrannie gallicane. Il écrit au garde des sceaux à propos de la première communication du successeur de Grégoire XVI, dont l'avènement l'a comblé de joie.

« Je reçois à l'instant même la lettre que Votre Excellence m'a fait l'honneur de m'adresser au sujet de l'encyclique du Pape Pie IX. J'ai pensé qu'une pièce de cette nature, qui n'a aucun rapport direct avec la politique et ne touche en rien aux intérêts du gouvernement, n'appellerait pas l'attention du pouvoir temporel; je l'ai donc publiée à mon tour, c'est chose faite.

« Je n'ignorais pas, il est vrai, que le premier des articles organiques exige une autorisation du gouvernement pour publier les expéditions émanées du Saint-Siège; mais, outre que ces articles organiques nous sont connus comme ayant été l'objet de diverses protestations de la part du Chef de l'Église, de celui qui avait conclu le Concordat comme de ses successeurs, nous sommes forcés en conscience de ne reconnaître aux dispositions qu'ils renferment aucune autorité sur les choses spirituelles. Le principe contraire serait dans le cas des anathèmes de l'Église.

« L'intention du législateur n'a pas été assurément, et celle du gouvernement n'est pas non plus, qu'en voulant nous soumettre aux lois, nous les entendions dans un autre sens que dans le sens catholique. Votre Excellence a trop de justice et de lumières pour croire que notre obéissance aux lois peut aller jusqu'à l'hérésie. Il n'y a donc pas lieu d'être étonné que notre manière d'entendre les articles organiques soit subordonnée aux prescriptions invariables de la foi, lorsque le gouvernement lui-même est forcé de modifier son interprétation des mêmes articles selon les principes nouveaux, qui, depuis la Charte, président à la législation du pays... »

A l'occasion, c'est aux princes eux-mêmes et publiquement, qu'il rappelle, comme autrefois saint Ambroise à Théodose, leurs devoirs de chrétiens. Au duc d'Aumale, il dira que le prince *doit* entendre la messe, le jour de son dé-

part, qui est un dimanche. L'anecdote du bateau, au départ d'un prince d'Orléans pour l'Algérie, est devenue légendaire.

C'était en 1847, le fils du roi se rendait en Algérie pour succéder à l'illustre maréchal Bugeaud dans le gouvernement général de la colonie. Les autorités marseillaises avaient déjà quitté le bord; seul, Mgr de Mazenod, arrivé un peu en retard, prolongeait sa visite pour attendre le vapeur-poste qui devait le ramener. Le prince, ayant épuisé les compliments d'usage, était impatient; la conversation languissait. Tout à coup il se tourne vers l'évêque :

— Monseigneur, lui dit-il, vous qui avez tant d'esprit, pourriez-vous me dire quel est, à votre avis, le plus grand miracle de l'Ancien Testament?

L'évêque, étonné, regarde en face son interlocuteur; mais celui-ci avait pris un air parfaitement grave ; il était difficile de riposter par une leçon trop vive... Mgr de Mazenod paraît chercher dans sa mémoire... Sourires et chuchotements parmi les officiers de l'état-major. Un gros colonel, rouge encore du copieux dîner de Son Altesse, s'écrie alors d'un air goguenard en frisant sa moustache :

— Parbleu! c'est celui de saint Élie, qui fila vers le ciel dans un char de feu sans brûler ses culottes.

— Vous vous trompez, colonel, repartit vivement le prélat, c'est celui de l'âne de Balaam, qui prit la parole sans qu'on l'eût interrogé.

Pour le coup, chacun éclata franchement de rire, et le colonel opéra une prudente retraite derrière l'état-major.

— Monseigneur, dit le prince en s'inclinant, veuillez agréer mes excuses..., la victoire vous reste...

V

Un jour, le provincial des Jésuites, qui savait l'ardente sympathie de l'évêque pour sa Compagnie, vint lui conter l'entretien suivant, tenu entre le roi et le nonce aposto-

lique, Mgr Fornari, qui l'avait communiqué lui-même au Père Maillard.

Jamais, avait dit le nonce, on ne vit un homme dans une plus grande colère, que Louis-Philippe, dans cette entrevue. Il frappait à grands coups de poing sur la table et poussait de véritables cris de fureur entendus des dernières antichambres. Le roi était furieux de la résistance des Jésuites, de l'attitude des évêques, de la propre conduite du nonce.

— Il faut, criait-il, que les Jésuites se retirent, sans quoi, on fera exécuter les lois. S'il n'y en a pas, on en fera, fût-ce des lois d'expoliation.

— Sire, mais alors, que ferez-vous de votre Charte?

— Je soulèverai une émeute.

— Les émeutes, Sire, élèvent des trônes, mais elles les renversent aussi.

— Pourquoi le Pape change-t-il à mon égard?

— C'est la faute de Votre Majesté. Pourquoi avez-vous souffert qu'on l'outrageât publiquement?

— Et vous-même, pourquoi vos sentiments ne sont-ils plus les mêmes?

— Votre Majesté connaît donc ma correspondance?

— Ne devrait-on pas au moins avoir égard à la haute piété de la reine et de ma sœur?

— Si la reine est aussi bonne catholique que vous le dites, elle devrait se ranger du côté des évêques.

— Les évêques!... Voyez quelle attitude ils ont prise contre mon gouvernement!

— Ils n'ont fait que leur devoir : pourquoi Votre Majesté permettait-elle tant d'attaques contre la religion?

— Les évêques ne veulent pas de la liberté.

— Au contraire, ils la réclament pour défendre leur troupeau contre les mauvaises doctrines.

— Un d'entre eux a poussé l'audace jusqu'à dire que, si l'on chassait les Jésuites de leurs maisons, il les recevrait dans son palais.

— Sire, ils le feraient tous.

— C'est donc une révolte!

— Non, ils useront d'un droit.

Puis, se levant avec une grande dignité, le nonce prit congé, en disant au roi :

— Sire, Votre Majesté a oublié qu'elle parlait à un ambassadeur.

A ce récit, Mgr de Mazenod demeura transporté. Sa joie d'être aussi bien défendu par un nonce aussi énergique et aussi jaloux de la dignité du Saint-Siège éclatait en accents de triomphe.

C'est qu'il aimait de prédilection les Jésuites, qui, en établissant, dans sa ville épiscopale, le Cercle religieux et en réunissant les femmes de nos Halles dans leur chapelle, opéraient à Marseille des prodiges de zèle et d'apostolat[1].

L'évêque de Marseille, fondateur et lui-même supérieur général d'Ordre, vit clair dans la tactique des sectaires, qui réclamaient l'expulsion des Jésuites.

— Qui pourrait s'y méprendre? s'écriait-il. C'est à la religion qu'on en veut.

Aussi, quand le garde des sceaux lui eut envoyé la fameuse circulaire, où, cauteleusement, le ministre s'efforçait d'amener les évêques à désavouer les Jésuites et à les jeter par-dessus bord, pour sauver le reste de l'équipage, fièrement, loyalement, il répond au ministre :

1. Depuis trois ans, la Mission de France possédait le P. Barelle, dont Mgr de Mazenod avait décidé la vocation. C'est à ce saint religieux qu'on devait les plus nobles initiatives. Il venait de convertir la célèbre Babeau. « Rien, dit le biographe du P. Barelle, ne se faisait au marché sans l'approbation de Babeau. C'était *la Reine de la Halle.* « Mettre « une femme à la raison, disait-elle, pour moi, c'est moins que rien, « mais, aplatir un homme sous mes coups, et, quand il est dans le ruis- « seau, lui en donner à plaisir, voilà mon affaire. » Des exploits de ce genre, accompagnés de cris et de jurements effroyables, étaient pour elle chose journalière ». Revenue à Dieu, elle se livra tout entière à l'apostolat que lui inspira le P. Barelle. Chaque jour régulièrement, elle amenait au confessionnal cinq ou six nouvelles conquêtes, un plus grand nombre quelquefois. Monseigneur était dans le ravissement. Les femmes de Sainte-Anne le voulaient toujours à leurs fêtes, et aussi les domestiques de l'Œuvre des Servantes, établie sous son inspiration par le P. Barthès, qui fonda dans ce but la Congrégation des Religieuses de la Compassion, aujourd'hui encore chargée de diriger cette œuvre si importante, dans une grande ville où les pauvres filles de service sont exposées à de si grands périls.

« En réponse à la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire au sujet d'une communauté de Jésuites à Marseille, je ne désavouerai pas que les prêtres qu'on désigne ici sous ce nom sont, en effet, réunis dans une même maison au nombre de sept. La vie qu'ils mènent en commun sous le même toit ne présente pas un aspect beaucoup différent de celui des communautés de paroisses, composées du curé et de ses vicaires. Ils se vouent à toutes les fonctions ecclésiastiques que j'ai à leur confier, placés qu'ils sont sous ma juridiction. Ils ne se sont point introduits d'eux-mêmes dans mon diocèse : c'est moi qui les y ai appelés, et c'est seulement de moi qu'ils reçoivent leur mission et les pouvoirs qu'ils exercent dans le saint ministère. Je me félicite de les posséder, parce que ce sont des hommes de Dieu, qui donnent à un haut degré l'exemple des vertus évangéliques, et que leur zèle, leur dévouement pour tout ce qui est utile à la religion, et leur soumission à l'autorité épiscopale, en font des auxiliaires précieux pour procurer le bien des âmes.

« Le clergé paroissial accepte d'autant plus volontiers leur concours qu'il en est heureusement secondé dans sa sollicitude. Il les appelle habituellement pour lui venir en aide dans ses propres églises. L'opinion publique, loin de leur être contraire, témoigne de plusieurs manières de la confiance qu'ils ont obtenue. La partie religieuse de la population s'adresse volontiers à eux, et dans les circonstances critiques, telles que le moment de la mort, les hommes les plus éloignés de la religion les appellent. Ils ne sont ici l'objet d'aucune sorte d'opposition.

« Je comprends que le gouvernement ne les reconnaisse point comme société religieuse, mais que, sous couleur d'exécuter des lois révolutionnaires, on leur fasse subir une persécution, ce serait donner une interprétation des plus odieuses à des lois susceptibles d'être plus bénignement interprétées. Ce serait sacrifier à quelque mauvaise passion le bien que ces excellents prêtres ne cessent de faire dans les limites de leurs fonctions spirituelles; ce serait contrister tous les hommes religieux et se donner, surtout chez

nous, en pure perte, tout ce qui s'attache d'odieux, auprès des peuples, aux ennemis de la religion... »

Repoussé avec perte du côté de l'épiscopat, le gouvernement français se tourna du côté de Rome. Là, au prix de menées incroyables, avec des complicités attristantes, on essayait d'amener le Pape à sacrifier ses plus généreux défenseurs. Pour un peu, l'on semblait menacé de revoir les jours mauvais où Clément XIV, la mort dans l'âme, trempait sa plume dans l'encre, empoisonnée par la conspiration antireligieuse du dernier siècle.

Mgr de Mazenod vit clairement le péril. Avec sa grande et belle âme, il le dénonça nettement au Père commun des fidèles.

« Très Saint-Père, écrivit-il à Grégoire XVI, il est facile de voir que c'est l'Église catholique qu'on veut frapper dans l'Institut des Jésuites. On veut punir l'Église d'avoir réclamé contre l'enseignement universitaire et de s'être prévalue des promesses de la constitution. On avait voulu la tromper par des espérances flatteuses; cela n'a pas réussi, on est démasqué et on persécute. Il y a là une pensée de vengeance, une tactique qui a pour objet de faire reculer l'épiscopat français par la menace du mal que l'on peut faire à la religion. L'épiscopat ni le clergé français ne se laissent pas intimider. Ils savent que la puissance de leurs ennemis est bornée, que l'odieux de leurs menaces et de leurs mesures leur fait perdre crédit, que l'injustice devenant toujours plus évidente, l'Église gagne plus qu'elle ne perd dans l'opinion. Aussi jusqu'aujourd'hui, ce n'est pas auprès de nous que l'on intrigue; on voudrait faire illusion à Rome, pour que la crainte d'un plus grand mal portât Votre Sainteté à faire quelques concessions. Or, j'oserai dire que ces concessions seraient, en ce moment, on ne peut plus funestes. Elles affligeraient profondément l'épiscopat, les prêtres et les fidèles en France, et produiraient un déplorable découragement dans une lutte fâcheuse, mais nécessaire pour que la religion ne soit pas perdue à jamais dans notre pays à une époque peu éloignée. Elles diminueraient l'entière confiance que les catholiques se plaisent à

mettre dans la sagesse et la fermeté du Saint-Siège. L'effet en serait des plus tristes, et longtemps on en parlerait avec regret, comme de la lettre faussement attribuée dans le temps au pape Léon XII, qui aurait fait inviter les évêques de France à se désister de leur opposition aux ordonnances de 1828. Elles seraient comme la dissolution de cet ensemble de forces qui combattent si généreusement parmi nous pour la cause de la vérité. Elles ne seraient suivies d'aucune compensation en faveur de la religion. Malgré les belles paroles d'hommes accoutumés à prendre l'Église pour dupe ou pour victime, elles ne préviendraient aucun coup funeste, mais elles tireraient le gouvernement d'un grand embarras, dans lequel il s'est mis par sa faute... »

Jamais, la Compagnie de Jésus n'avait été plus noblement et plus courageusement défendue. Marseille lui donnait le concours qu'elle avait autrefois trouvé à Paris, sous le pontificat de Christophe de Beaumont [1].

VI

Le pouvoir civil s'en montra très irrité.

L'évêque de Marseille n'était pas homme à s'en effrayer. Déjà, sans crainte d'encourir la disgrâce royale, il avait écrit directement à Louis-Philippe :

« Sire, si j'ose venir faire entendre à Votre Majesté le cri de la foi en péril, c'est que ce cri retentit avec force dans la conscience des évêques, et ne les laisse plus maîtres de se taire. J'ai longtemps délibéré, mais enfin il faut que je cède à une impulsion secrète, qui me porte à supplier le roi de prendre lui-même en main la cause de la religion et de la défendre contre les funestes effets d'un enseignement antichrétien. Il fut un temps où la conscription moissonnait

1. Amené peu après à Rome par le mariage de sa nièce Césarie de Boisgelin avec le marquis de Damas, Mgr de Mazenod, admis a l'audience du Pape qui le retint une heure et demie, en profita pour développer de vive voix son apologie des nobles victimes de la conjuration antireligieuse de France.

tous les ans la fleur de la jeunesse française ; si ce temps eût duré plus longtemps, toutes les sources du sang de la patrie auraient tari. Aujourd'hui on s'empare de cette même jeunesse dans un âge plus tendre encore; on ne la rend à la famille et à la société qu'après l'avoir assez imbue de doctrines impies pour tarir en elle jusqu'au dernier reste de la foi, et la religion est menacée d'une entière extinction dans notre France. Si au moins il était permis aux parents chrétiens de soustraire leurs enfants à un malheur presque toujours irréparable, si les pasteurs de l'Église pouvaient ouvrir à ces jeunes infortunés des asiles où ils grandiraient sous de pieuses influences, la perspective de l'avenir ne serait pas désespérante; mais une législation qui date, il est vrai, d'un autre règne, s'oppose à ce qu'il soit rien retranché de la grandeur du mal, et l'on exige en toute rigueur l'application de cette législation déplorable. Cela fait à l'Église de France une position qui n'est pas tenable. La prudence et la modération sont épuisées, la faiblesse même trouverait des forces pour défendre, n'importe le péril, le plus grand de tous les intérêts confiés par Dieu à l'épiscopat. Un devoir impérieux nous interdit une plus longue patience à laisser le sacré dépôt de la foi péricliter dans nos mains... »

Il écrivait cela à propos de l'ouverture d'un collège, à La Ciotat, collège réclamé par la population et entravé par les mesquines tracasseries de l'autorité académique.

On le savait impressionnable, on essayait des taquineries pour le faire bondir et sortir des gonds. Le ministre des cultes lui écrivit de prendre garde à ce que le *Domine, salvum fac* n'était pas chanté partout, et mal chanté à la cathédrale. Loin de tomber dans le piège, il répond sur le ton de persiflage que méritait cette insolente réclamation :

« Votre Excellence me permettra de lui dire qu'elle peut s'en rapporter avec plus de confiance à ma sollicitude qu'aux observations des individus qui se sont donné la mission (car je ne pense pas qu'on la leur ait donnée) d'espionner et de dénoncer mon clergé sur le plus ou moins d'exactitude qu'il mettrait à chanter la prière pour le roi.

On ne saurait compter entièrement sur la véracité de ces hommes-là, quel que soit le zèle religieux qui les porte à veiller à ce que toutes les rubriques de l'Église soient ponctuellement observées, et quelque bonne volonté qu'ils aient de transformer en affaire d'État l'omission de quelques notes qui aurait fait perdre sa gravité au chant du lutrin de notre cathédrale.

« Il y a, je crois, un peu plus d'un an, j'avais dit à Votre Excellence, qui m'avait fait l'honneur de m'écrire sur le même sujet, quel était le motif de prudence d'après lequel plusieurs curés avaient cru ne devoir pas tenir rigoureusement à ce que le chant dont il s'agit ne fût pas omis. Ces curés voulaient éviter de donner lieu à des démonstrations d'opposition qui, de la part de l'assistance, suivaient immédiatement, et avec les caractères les moins équivoques, l'intonation de ce chant.

« Cependant je crus, à la retraite pastorale, devoir donner un avis à mes prêtres pour que l'on fît dans toutes les églises la prière pour le roi dans la forme accoutumée, et cet avis a été suivi partout. Mais comment ose-t-on dire qu'à la cathédrale, c'est-à-dire en ma présence, une prière publique ne se fait pas d'une manière convenable? Cette accusation-là me donne la mesure de l'esprit qui a dicté les autres, et me montre combien elles sont à mépriser. C'est vraiment digne de l'esprit de ceux qui nous espionnent, d'occuper le gouvernement de savoir quel est le degré de lenteur d'un chant, et si l'orgue l'accompagne ou non!

« Mais ont-ils dit aussi que notre orgue a un tel besoin de réparation, qu'en attendant l'exécution du devis cet orgue est muet, et qu'un petit orgue d'accompagnement, placé près du chœur et employé à remplir les intervalles du chant, n'accompagne guère, d'après nos usages, que le *Magnificat?* Ont-ils dit que nous ne dérogerons à ces usages que quand nous aurons deux orgues en activité, cela étant jusqu'alors impossible? »

En terminant sa lettre, le spirituel évêque lançait ce trait finement aiguisé :

« Ils voudraient, ces hommes si zélés pour la prière, que

celle que nous faisons pour le roi eût plus d'effet ; mais que ne viennent-ils mêler leurs voix aux nôtres, et témoigner devant Dieu et devant les fidèles de leurs pieux sentiments ! Mais ils nous laissent chanter seuls et laissent envahir l'église par d'autres... »

Le gouvernement de Louis-Philippe, trop occupé de persécuter les Jésuites et de protéger son cher monopole, n'entendait pas les rugissements de l'émeute. Quand elle vint battre de ses flots menaçants la grille des Tuileries, le vieux roi citoyen ne pensa d'abord qu'à en rire. C'était une révolution cependant qui le chassait à son tour, comme, à dix-huit ans de là, fut emporté Charles X.

Le trône encore une fois faisait naufrage, et l'Église, acclamée par le peuple, se trouvait inopinément chargée de bénir et de guider la jeune démocratie triomphante. Mgr de Mazenod se trouvait, au sein des populations ardentes du Midi, dans le centre le plus populeux de notre Provence, tout à coup appelé à donner au clergé et aux catholiques une direction grave et difficile. Nous allons le voir, dans ce rôle si nouveau pour lui.

CHAPITRE XVIII

ADMINISTRATION ÉPISCOPALE

Sommaire. — Les deux familles de l'évêque de Marseille. — Souvenirs de l'abbé Timon-David. — Souvenirs personnels. — Notre père. — Un long témoignage emprunté aux Mémoires inédits de l'abbé Coulin. — Tableau résumé des fondations et des œuvres épiscopales de Mgr de Mazenod. — Le juste vit de la foi. — Acolyte et Portier. — Comment il administrait les sacrements. — Son émotion en conférant les saints ordres. — Souvenirs d'un ordinand. — Adieux à ses prêtres. — Comment il les accueillait et les aimait. — Si l'évêque se trompe! — Mon Dieu, comment voulez-vous que je fasse? — Patience et charité pour les serviteurs. — Une page de Mgr Guiol. — Les chroniques du cloître. — Les anges de la terre.

I

Nous voici arrivés à la moitié de la carrière épiscopale du Fondateur des Oblats. Il a dépassé de beaucoup la soixantième année de son âge, et il reste vert, vigoureux, droit, majestueux dans sa démarche comme dans sa taille élevée. Autour de lui, on prédit couramment qu'il ne mourra que centenaire, comme son prédécesseur Mgr de Belloy, et il sourit volontiers à l'horoscope [1].

Son clergé et ses Oblats, les deux familles toutes deux également aimées, se pressent de plus en plus autour de lui. On aimait à le surprendre dans son intimité, où il était si bon, si affectueux, si édifiant. Dehors, à l'église, en public, c'était l'évêque, le prince. Quelque austérité même, jointe à sa nature de premier mouvement un peu redoutée même par ses plus intimes, tenait alors à distance res-

1. La placidité de son noble visage écartait les inquiétudes, comme l'étoile du matin disperse les ténèbres; la majesté de sa démarche resplendissait dans les saintes cérémonies, comme le rayon du soleil quand il brille de son plus bel éclat. (Mgr Chalandon, *Eloge funèbre prononcé aux obsèques de Mgr de Mazenod.*)

pectueuse. Nul ne l'a mieux exprimé que l'abbé Timon-David :

« Mgr de Mazenod était le type du grand seigneur. Nul n'officiait comme lui ; sa belle taille, sa belle voix, son beau visage, la noblesse de son port donnaient une majesté inconcevable à toutes ses actions. Les jours de gala, il s'habillait superbement, roulait dans une magnifique voiture, tenait admirablement son rang et imposait le respect. Dans un salon, c'était un vrai gentilhomme ; mais, en revanche, dans son intérieur, c'était le vrai religieux, humble, modeste, pauvre même. Sa voiture ordinaire était à peine présentable. Il avait abandonné les beaux appartements du premier étage et vivait au rez-de-chaussée, où tout était d'une pauvreté extrême, bien au-dessous non pas de nos riches salons aristocratiques, mais de la plus simple maison bourgeoise. Je n'ai jamais vu renouveler les meubles ou les papiers. Nous faisions antichambre dans un étroit petit salon. A gauche était son cabinet, fort grand, mais modeste au possible ; à gauche, encore un salon, bas, mal tapissé, avec de vieux meubles en velours d'Utrecht, rouge, et sur les murs les portraits à l'huile des évêques Oblats, de vraies croûtes. Suivait la salle à manger, encore plus simple. Ce n'était pas le somptueux palais d'aujourd'hui. Mais assurément le plus pauvre des appartements, c'était sa chambre à coucher à droite de l'antichambre ; elle était tapissée avec un vieux papier bleu ; le lit était sans matelas ; il couchait sur la paille, et on eut beaucoup de peine à lui faire accepter un matelas dans sa dernière maladie. A la fin, il était monté au premier quand on commença les constructions de l'évêché : c'est là qu'il est mort. Ses vêtements, sauf les jours de réception, étaient vieux, passés ; à sa campagne, c'était encore pire, avec un vieux chapeau de paille. »

Le biographe du grand évêque s'en souvient comme d'hier. Tout jeunes que nous fussions, au petit séminaire, où il venait souvent nous visiter, nous enviions le bonheur de nos maîtres, empressés autour de lui sans courtisanerie, heureux d'être reconnus, encouragés, interrogés par cet

évêque, à qui rien n'échappait dans le vaste dédale de son gouvernement. Bientôt, notre tour arrivait. Il nous reconnaissait, nous attendait, disait-il, au grand séminaire, où nous serions plus souvent avec lui. C'était un charme incomparable.

Tout enfants, nous savions combien il fallait compter avec le chef du diocèse. Ses pensées, ses avis, sa manière de voir, même sur des points en apparence étrangers à sa charge pastorale, on nous les citait comme une autorité, comme une règle. Même les moins enclins à la louange rendaient gloire aux intentions et aux grandes lignes de cette administration épiscopale, qu'il nous semble bon d'esquisser ici rapidement. Le récit en paraîtra interrompu, ce n'est qu'une apparence. D'ailleurs, la parenthèse a son intérêt.

II

Il nous plaît d'en emprunter le premier dessin aux *Mémoires* inédits de M. Coulin. L'auteur y juge assez souvent avec une grande sévérité ce qu'il voit du dehors, pour que nous n'amenions pas tout d'abord sous son objectif une administration qu'il a pu suivre depuis l'origine. Ses éloges et ses témoignages ont un prix particulier. Voici donc le crayon d'ensemble de M. Coulin :

« Le Prélat gouvernait en maître souverain le diocèse de Marseille depuis le mois d'août de l'année 1823. Rien ne changera donc dans sa conduite, lorsqu'il devient le premier pasteur d'un troupeau, qui, de gré ou de force, marchait depuis bien des années sous sa houlette. Le nouvel évêque était plein de foi, très attaché à l'Église romaine : il avait constamment professé les doctrines, si mal nommées par les gallicans « opinions ultramontaines ». De plus, il était sincèrement pieux. On le voyait immobile devant le Saint-Sacrement dans mille occasions. Il aimait la pompe dans les cérémonies, et tout le monde s'accordait à dire que l'office pontifical était devenu admirable dans notre cathé-

drale, à cause de la dignité, de la noblesse et du recueillement du prélat. J'avoue, pour ce qui me concerne, que ma confiance en cette piété m'avait toujours fait craindre que l'abbé de Mazenod ne devînt pas mon évêque. Je redoutais par-dessus tout un prélat mondain, et qui eût aimé le luxe. Or, je trouvais dans le palais épiscopal la simplicité, la frugalité et même l'esprit de pénitence et de mortification. Monseigneur, outre les jeûnes d'Église, jeûnait encore tous les vendredis de l'année. Ces jeûnes étaient excessivement austères, car la collation était à peu près nulle pour lui. Doué d'une santé des plus robustes, il était admirable pendant la semaine sainte. Toujours au chœur, chantant tous les offices, il passait ces grands jours dans l'austérité et la pénitence. J'ai des raisons pour croire qu'il n'a jamais abandonné la pratique de la flagellation, à laquelle il se livrait avec une telle force que, étant encore chez les Oblats, j'ai vu les murs de son appartement teints du sang qui jaillissait de sa discipline.

« Le zèle du prélat pour la fondation de bonnes œuvres ne se ralentit jamais. L'histoire pourra dire tout ce qui a été fait à Marseille sous son inspiration et son influence. Tous les couvents de femmes, provisoires depuis la Révolution, ont été reconstruits; bien des maisons pour les orphelins et les orphelines ont été créées et ont toujours prospéré. Ce n'est pas tout. La ville épiscopale manquait de paroisses. Sous le règne des deux Mazenod, on a vu créer *intra muros* les paroisses de Saint-Charles, Saint-Joseph. Saint-Jean-Baptiste, Saint-Lazare, Saint Michel, Saint-Adrien et Saint-Hermès. Nous pouvons ajouter Saint-Pierre-lès-Marseille, Saint-Eugène, Saint-Mauront, et, dans la banlieue, au moins une douzaine de paroisses. Partout il a fallu acheter le sol et construire l'église. Ce serait par beaucoup de millions qu'il faudrait compter les sommes dépensées pour les églises, les monastères, les institutions de charité, les congrégations. Toutes ces sommes ont été trouvées, et on les doit à l'initiative et à l'impulsion donnée par l'évêque de Marseille.

« Le prélat avait à lutter contre le gouvernement, surtout

quand il s'agissait d'ériger de nouvelles paroisses. On lui résistait d'abord, et il marchait comme si on lui avait donné un consentement formel. Insensiblement, après avoir mis toutes ses ressources dans beaucoup d'églises, dont la construction engageait sa responsabilité personnelle, dont les curés et les vicaires ne recevaient rien du gouvernement, l'évêque amenait le conseil municipal et la préfecture à la reconnaissance des paroisses et l'État finissait par les prendre à sa charge.

« Beaucoup de quêtes, beaucoup de souscriptions venaient au secours de l'évêque. Je me souviens que, pour Saint-Lazare, il emprunta à la société du Rosaire Vivant une somme assez ronde, et un mandement spécial atteste naïvement que l'emprunt forcé n'a jamais été remboursé. Plusieurs fois, comme cela s'est vu pour les deux grandes paroisses de Saint- Joseph et de Saint-Lazare, l'évêque, après avoir employé toutes les ressources imaginables, ne pouvant arriver à fournir ce qui était encore nécessaire, a obtenu, à force de sollicitations, que le conseil municipal se déclarât propriétaire de ces immeubles, à la condition que lui, évêque, ne demanderait rien pour les dépenses déjà faites et que la ville achèverait tous les travaux déjà commencés. Aussi, le diocèse de Marseille, sous cette administration qui a duré quarante ans, a vu une vingtaine de paroisses nouvelles fournies de bons prêtres, sans parler des églises trop petites ou trop pauvres qui ont été reconstruites, comme Mazargues, Sainte-Marguerite, Belle-de-Mai, des Crottes, Saint-André de Séon, Saint-Barnabé, Saint-Pierre-lès-Marseille, Saint-Barthélemy, et bien d'autres dont le nom ne se présente pas à ma mémoire. Toutes ces églises ont été pourvues de presbytères très convenables [1]. »

1. Cette énumération est incomplète. Nous croyons que les lecteurs, même étrangers à la Provence, trouveront plaisir à parcourir un tableau plus complet des œuvres créées sous l'administration de Mgr de Mazenod :

1° *Six paroisses et six églises bâties dans la ville de Marseille :* Saint-Lazare, Saint-Joseph, Saint-Charles, Saint-Michel, Saint-Jean-Baptiste, Saints-Adrien-et-Hermès.

2° *Six paroisses et six églises créées et bâties dans la banlieue :* En-

III

Si l'on demande où cet évêque trouvait le secret d'une activité aussi féconde, il faut toujours recourir au texte de

doume, Saint-Cassien, Sainte-Eusébie, Saint-Mauront, Saint-Pierre-à-l'Estaque, Sainte-Anne.

3° *Neuf paroisses créées dans les autres parties du diocèse en dehors du territoire de Marseille et églises bâties :* Saint-Pierre-les-Aubagne, Eoures, La Treille, La Bourdonnière, Lascours, La Bourine, La Destrousse, Belcodène, Cadolive.

4° *Neuf églises de paroisses de la banlieue, existant en* 1824, *mais dans un tel état de délabrement qu'il a fallu en construire d'autres :* La Capelette, Saint-Barnabé, Saint-Charles-Belle-de-Mai, Sainte-Marguerite, les Crottes, Saint-Pierre-les-Marseille, Saint-André de Séon, Mazargues, Saint-Barthélemy. (Ces deux dernières n'avaient pas même un édifice qui appartînt à la ville ou à la fabrique ; on était en loyer.)

5° *Quatre dans les autres parties du diocèse :* Cassis, Auriol, Gréasque, Saint-Savournin.

6° *Eglises paroissiales agrandies, réparées et mises dans un état convenable, d'insuffisantes et délabrées qu'elles étaient auparavant. A savoir : dans la banlieue de la ville :* Saint-Louis, Saint-Antoine, Saint-Cannat, Saint-Henri de Séon, Saint-Just, Bonneveine, Saint-Jérôme, Sainte-Marthe, Saint-Julien, etc., etc.

7° *Communautés d'hommes établies depuis* 1824 : 1° Les Pères Capucins ; 2° les Pères de Saint-Pierre aux-Liens ; 3° les Pères Jésuites ; 4° les Pères Victimes ; 5° les Pères du Saint-Sacrement ; 6° les Pères Doctrinaires ; 7° les Frères de Saint-Jean-de-Dieu. (Les Pères Oblats avaient été établis au Calvaire sous l'administration de l'archevêque d'Aix, en 1821.)

8° *Communautés de femmes créées ou appelées par Mgr de Mazenod pour l'utilité ou les besoins de son diocèse :* I *Pour l'éducation des jeunes filles ou demoiselles :* 1° Les Sœurs des saints Noms de Jésus et de Marie ; 2° les Sœurs de Saint-Charles ; 3° les Religieuses du Sacré-Cœur ; 4° les Religieuses de Saint-Thomas-de-Villeneuve ; 5° les Sœurs de la Compassion ; 6° les Religieuses de l'Immaculée Conception ; 7° les Religieuses de Saint-Joseph de Bourg-en-Bresse ; 8° les Religieuses de Saint-Joseph de l'Apparition ; 9° les Religieuses du saint Nom de Jésus de la Ciotat ; 10° l'Institution des jeunes aveugles ; 11° les Trinitaires de Valence ; 12° le Pensionnat des Sœurs de Saint-Charles. — II. *Pour les œuvres de miséricorde et le soulagement des misères tant spirituelles que corporelles :* 1° Les Religieuses de Notre-Dame-de-Charité, chargées du refuge ; 2° les Sœurs de Saint-Joseph, chargées de l'œuvre dite du Choléra ; 3° les Sœurs de Saint-Charles, chargées de l'œuvre des Orphelines ; 4° les Sœurs de Saint-Vincent-de-Paul chargées de différentes œuvres de charité ; 5° les Petites-Sœurs des Pauvres ;

son panégyriste : « Le juste vit de la foi! » texte que Mgr Louis Guiol dévéloppait un jour en ces termes d'une profonde justesse :

— Parmi les qualités éminentes de Mgr de Mazenod, la plus remarquable, celle qui dominait les autres, et les rendait fécondes, c'était, sans contredit, la vivacité ardente et généreuse de sa foi. Tel fut le secret de cette infatigable énergie, de cette volonté courageuse, de cette sainte indépendance de caractère qui lui firent entreprendre et accomplir heureusement de si grandes choses.

C'est par les principes de foi qu'on le décida, malgré ses vives répugnances, à se réconcilier avec le gouvernement de Louis-Philippe ; jamais on ne l'y eût fait consentir autrement. Toutes les fois que l'on a voulu obtenir de lui un

6° les Sœurs de l'Espérance; 6° les Sœurs Trinitaires de Sainte-Marthe; 8° les Hospitalières de Saint-Augustin, chargées des hôpitaux.

9° *Religieuses cloîtrées qui n'avaient pas de couvent et qui logeaient par loyer dans des maisons malsaines plus ou moins convenables :* 1° Les Religieuses du Saint-Sacrement; 2° le deuxième monastère de la Visitation; 3° les Capucines; 4° les Clarisses.

10° *Religieuses cloîtrées établies par Monseigneur, dévouées à la vie ascétique d'une manière particulière :* 1° Les Religieuses Carmélites, deux monastères ; 2° les Religieuses Victimes ; 3° les Religieuses Minimesses.

11° *Maisons d'études. — I. Etudes ecclésiastiques ou préparatoires à cette fin :* 1° Le Grand Séminaire ; 2° le Petit Séminaire ; 3° la Sainte-Famille; 4° le Collège catholique; 5° le Petit-Sacré-Cœur ; 6° les Maîtrises ; 7° les Pères Doctrinaires ; 8° le Collège de La Ciotat. — II. *Ecoles primaires :* 1° Les Frères des Ecoles chrétiennes et leur pensionnat ; 2° les Frères Maristes ; 3° Ecole de Saint-Vincent-de-Paul. En outre, pensionnats de garçons et de jeunes filles dirigés par des personnes recommandables, bien que séculières, encouragés, favorisés et soutenus au besoin par Monseigneur.

12° *Etablissements diocésains dus à la sollicitude de Monseigneur ou créés par lui :* 1° La cathédrale en construction ; 2° l'agrandissement et le dégagement du palais épiscopal ; 3° l'obtention du terrain pour la construction du Grand Séminaire ; 4° le sanctuaire de Notre-Dame-de-la Garde ; 5° la propriété de Saint-Louis ; 6° celle du Rouet, Sainte-Famille ; 7° agrandissement du Petit Séminaire ; 8° les cours du Petit Séminaire ; 9° maison de campagne du Grand Séminaire ; 10° terrains obtenus de M. Mirès pour bâtir une église paroissiale au quartier des lazarets et 200,000 francs en sus ; 13° l'ouvroir catholique établi pour venir au secours des paroisses pauvres de son diocèse et d'ailleurs ; les œuvres de jeunesse de M. Timon-David, d'Aubagne, de la Ciotat, de Cassis, etc. : le cercle religieux ; les catéchismes, etc. etc ; les congrégations d'hommes.

sacrifice quelconque, il a suffi de lui prouver que, par principe de foi, il devait l'accepter; cela démontré, il n'a jamais reculé.

Les contemporains ont raconté des traits charmants de cette foi, souvent exprimée d'une manière qui rappelle les plus touchantes inventions de l'amour des saints pour leur Dieu.

« Un jour, raconte M. Timon-David, j'allais dire la messe dans sa petite chapelle de la campagne : j'étais tout habillé. « Vous ne commencez pas? me dit-il. — Monseigneur, je n'ai point de servant. — Ne suis-je pas là? » J'avais bien honte en voyant ce vénérable vieillard, mon évêque, à genoux, me servant avec un inconcevable esprit de foi. Après la messe, il me dit : « Quand je suis en vacances, je sers toutes les messes qui se disent dans ma chapelle. C'est bien mon droit de prendre un peu de vacances, puisque tous mes prêtres en prennent. »

Mgr Louis Guiol ajoute ces autres détails :

« Il aimait à se constituer le sacristain de sa petite chapelle, et, dans l'occasion, il s'estimait heureux d'en remplir les fonctions. Un jour, étant encore diacre, j'allai le trouver à Saint-Louis, de grand matin, pendant les vacances, pour lui parler d'une affaire urgente. Il voulait me retenir à déjeuner : je m'excusai timidement, lui donnant pour raison que je n'avais pas encore entendu la messe, et que j'avais à y faire la sainte communion.

« Monseigneur trouva un moyen aussi ingénieux que paternel pour trancher la difficulté. Il me dit de me rendre à la chapelle pour y faire ma préparation, que dans quelques instants il viendrait lui-même me donner la communion, et qu'après déjeuner j'aurais encore le temps de descendre en ville et d'y entendre la messe quelque part.

« Il vint en effet à la chapelle, après quelques instants, et ce fut lui qui voulut allumer les cierges et préparer l'autel. Je m'étais présenté pour remplir cet office, il me fit signe de me remettre à genoux, et s'étant approché de moi, il me dit tout bas à l'oreille : « Je suis acolyte ! »

« La même parole me fut répétée dix ans plus tard, pen-

dant mon séjour de quelques semaines, qu'il avait daigné m'appeler à venir passer auprès de lui à la campagne.

« Il célébrait ordinairement la sainte messe à sept heures. Son domestique la servait, et je devais dire la mienne après lui.

« Le premier jour, dès que sa messe fut terminée, le domestique s'étant hâté de descendre, je me levai pour le rappeler afin qu'il pût répondre à ma messe. Monseigneur m'arrêta et me déclara que c'était lui-même qui se réservait de la servir. J'essayai de balbutier une excuse, une prière : ce fut en vain. Il insista, et, à ma grande confusion, je dus me résigner à avoir, pour servant de messe, mon propre évêque, celui de qui je tenais mon sacerdoce, et qui m'avait imposé les mains!...

« Dans le courant de la matinée, j'osai me permettre d'amener la conversation sur l'étrange renversement de rôle que sa piété et son esprit de foi m'avaient imposé. Il se mit à sourire, et me dit gracieusement : « Vous oubliez donc que je suis acolyte? »

Par le même esprit de foi, le dimanche, il sonnait lui-même la clochette pour appeler ses domestiques lorsqu'il allait dire la messe. « Un jour que je m'offris de le remplacer, dit le Père Mouchette, il me dit : « Non, laissez-moi exercer mes fonctions de portier. »

Après avoir célébré le saint Sacrifice. Monseigneur passait ordinairement une demi-heure en action de grâces. On le voyait alors complètement absorbé par la prière ; il se tenait tout le temps à genoux, la tête appuyée sur ses deux mains jointes, demeurait immobile et paraissait plongé en Dieu. A la fin, il poussait un léger soupir, comme s'il fût sorti d'une extase d'amour.

« Bien des fois j'ai été ravi jusqu'aux larmes, dit le Père Mouchette, en voyant son attitude devant le Très Saint-Sacrement, soit à sa chapelle, soit aux églises où on faisait l'Adoration perpétuelle. Il ne manquait jamais de s'y rendre ; jamais il n'était pressé d'en sortir. On le voyait y demeurer une demi-heure, une heure quelquefois, à genoux, immobile, la tête sur ses mains jointes. C'était ordinaire-

ment ainsi qu'il faisait son action de grâces. Il m'est arrivé plusieurs fois de pénétrer dans sa chapelle pendant ce moment. Je venais alors m'agenouiller à ses côtés, sans qu'il m'aperçût ou qu'il me regardât. Quand il avait fini, il poussait ordinairement un soupir, puis, me voyant là, il en était tout surpris.

« S'il donnait le baptême à un enfant, s'il conférait le sacrement de Confirmation à une réunion de douze à quinze cents jeunes gens, quelque longue que fût la cérémonie, quelque fatigante que fût la répétition de la même formule pendant trois ou quatre heures de suite, on le voyait aussi recueilli et pénétré au dernier enfant qu'il confirmait qu'au premier. Je lui ai entendu dire plus d'une fois qu'il se croyait aussi redevable à ce dernier enfant qu'au premier, et que, par conséquent, il devait le confirmer avec autant d'esprit intérieur que les autres. »

Ce dernier détail, que nous empruntons aux *Mémoires* du Père Tempier, nous rappelle une parole que nous lui avons entendu dire un jour, dans la sacristie de Saint-Martin, après une cérémonie de cinq heures, où il venait de confirmer plus d'un millier d'enfants. Prêtres assistants et clercs étaient anéantis de fatigue. Il prit leur accablement en plaisanterie.

« Pour moi, ajouta-t-il en terminant sur un ton pénétré, je n'ai pas le temps de m'apercevoir de la fatigue. Dieu me fait la grâce d'apporter autant d'attention à la confirmation du dernier qu'à celle du premier. Je ne me souviens pas d'avoir été une seule fois distrait de mon office pendant toute la durée de la fonction. »

On imagine dès lors ce que devait être une ordination entre ses mains.

« Lorsque j'eus le bonheur de recevoir la prêtrise dans la chapelle des Sœurs de Nazareth à Marseille, dit le Père Mouchette, il se passa une scène des plus touchantes. Cette ordination était spéciale pour les Oblats; les Pères Lacombe, Barret et moi recevions la prêtrise, le frère Gérard, le diaconat. Tous, excepté moi, étaient destinés aux missions étrangères. Au moment de la prostration, lorsque

Monseigneur se retourna vers les ordinands pour prononcer les paroles : *Ut hos electos*, il fut arrêté par des torrents de larmes. Toute l'assistance pleurait ; les ordinands trempaient de leurs pleurs les ornements sur lesquels leur tête était appuyée. Seul, le bon Père Tempier, qui assistait Monseigneur, restait impassible, et lorsque le vénérable prélat, un peu calmé, reprenait la formule, le Père Tempier lui indiquait le mot sur lequel il s'était arrêté. Après la cérémonie, Monseigneur était rayonnant de joie : « Ah ! disait-il, le Saint-Esprit est venu vite aujourd'hui ! » Puis il expliquait aux enfants ce qu'il y avait de sublime dans une ordination, au moment de l'imposition des mains surtout. »

Jamais, ceux qui ont eu, comme l'auteur de ce livre, le bonheur de recevoir tous les saints ordres de ses mains vénérées, jamais ils n'oublieront la pénétrante sensation que l'imposition ou le contact de ces mains tremblantes d'émotion faisait entrer jusqu'à la division de l'âme. O père de nos âmes lévitiques et sacerdotales, souffrez que notre mémoire reconnaissante vous suive dans ce ciel, où vous nous disiez que nos œuvres accroîtraient un jour successivement votre gloire, et que tout le bien que nous avons pu faire dans la sainte Église de Dieu, nous le rapportions à votre inoubliable paternité !

IV

Voici, en quels termes, dans son testament, ce long hymne d'amour et de charité, il nous adressait une dernière fois la parole :

« Je m'adresse à vous, mes bien-aimés coopérateurs, prêtres de mon diocèse. Dieu m'est témoin que je vous ai toujours aimés d'un amour paternel. Ceux d'entre vous qui me connaissent le mieux savent jusqu'à quel point ce sentiment domine dans mon âme. C'est au point de m'identifier tellement avec vous, que vos peines sont les miennes, que je me réjouis de vos joies et que je me suis approprié vos ver-

tus en me glorifiant, devant Dieu et devant les hommes, d'avoir reçu en partage, pour mes enfants spirituels, des prêtres tels que vous. »

D'après l'usage de l'ancienne noblesse, Monseigneur tutoyait presque tous les ecclésiastiques qu'il avait ordonnés; ceux du moins qui recouraient à lui avec cette franchise et cet abandon qu'il aimait tant à rencontrer en eux D'ailleurs, quelle facilité tous trouvaient dans son abord! quelle simplicité affable dans ses manières! quelle ouverture de cœur dans ses entretiens! quelle douceur dans ses exhortations! quelle paternité dans ses reproches! quelle suavité surtout dans ses consolations!

L'abbé Timon-David a raconté un trait qui le peint au naturel.

« Un jour, j'avais le cœur bien gros, car les chagrins m'ont toujours accablé dans cette œuvre : je vais à l'évêché, Monseigneur était à Saint-Louis. Je prends une voiture, j'arrive; personne à la porte, tout est ouvert; je monte à sa chambre, point de domestique. La porte de sa chambre était ouverte, et, entendant du bruit, je me retire pour attendre au bout opposé du corridor, mais il m'avait entendu : « Qui est là? » A ce cri prononcé avec humeur, je m'avance humblement. « Monseigneur, c'est moi. — Qui vous a dit que j'étais ici? Un évêque ne peut donc avoir un moment de repos, etc. » Je ne savais plus où me cacher, et je réponds tout tremblant : « Pardon, Monseigneur, je me retire. — Non, puisque vous êtes là, attendez-moi dans le vestibule. » Au bout d'un moment, j'entends un formidable : « Entrez! » J'essaye, en balbutiant, d'expliquer mon affaire. A mesure que je parlais, son cœur s'ouvrait d'une manière évidente, l'orage passait; il redevenait bon, puis affectueux, puis tendre, puis maternel. « Mais, mon cher enfant, quand vous avez ainsi des chagrins, pourquoi ne pas venir me le dire? Ne suis-je pas votre père? » Et ce me disant, il m'embrassait, et je sentais ses larmes couler sur mes joues. Jamais je n'ai connu personne exerçant une pareille séduction que lui. Bien souvent je suis sorti pleurant de son cabinet, quand il m'avait fait faire des heures d'an-

tichambre ; mais aussi, dans certains moments, je me serais fait tuer pour lui. »

Quand il fallait sévir, la miséricorde livrait dans son cœur un assaut terrible à la justice ou à ce qu'il croyait être le devoir de sa charge. Mais, si on faisait appel à son cœur, comme on le désarmait vite ! Ou, si on lui démontrait qu'il avait fait erreur, quelle ingéniosité d'inventions pour réparer sa faute involontaire !

M. l'abbé Payan d'Augery nous en a conservé un témoignage.

« Il s'agissait d'un ecclésiastique, objet d'une calomnie ayant toutes les apparences de la vérité. Dieu permit qu'un jeune prêtre, ordonné depuis huit jours seulement, et en qui Monseigneur avait une spéciale confiance, pût devenir l'avocat de l'innocence. A neuf heures du soir, ce jeune prêtre force la porte de l'évêché. Au premier mot de justification qu'il prononce, l'évêque lui reproche de vouloir arrêter le cours de la justice ; l'Église doit veiller à l'honneur de son sacerdoce et savoir frapper.

« Sans se déconcerter, le visiteur produit une lettre qui démasquait la calomnie : le prélat l'embrasse, plus heureux encore de l'innocence d'un de ses prêtres que d'avoir à retirer un châtiment, et, par une ligne hâtivement écrite dont il le rend porteur, il fait savoir à l'inculpé son entière justification. « Ah ! Monseigneur, lui dit le jeune prêtre, combien cet incident m'épouvante ; dans la carrière où j'entre à peine, la réputation d'un prêtre peut donc, sans motif, être jetée aux gémonies ? — Mais il lui reste un évêque pour le défendre ! — Hélas ! Monseigneur, je viens de voir le contraire : si l'évêque se trompe ! — Ah ! reprit-il, l'évêque est père et en même temps l'homme de Dieu ; quand il agit avec conscience et sans passion, le Seigneur ferait un miracle plutôt que de ne pas faire triompher la vérité. Vous voyez, cher enfant, que Dieu s'est servi de vous comme de Daniel, pour démasquer la fausseté, » et il couvrit de ses baisers le jeune prêtre, en lui disant : « Assurez bien M. X... que je l'aime et qu'il me sera toujours bien cher. »

Quand la mort faisait un vide dans son clergé ou dans sa

congrégation, c'était pour lui une désolation qui navrait les témoins de ses larmes. Les survivants de 1842 n'ont pas oublié son deuil, à la mort de l'archiprêtre Gauthier, un de ces prêtres pourtant qui tenaient encore aux vieilles doctrines gallicanes et, à cause de cela, passaient pour représenter l'opposition dans le diocèse. En pareil cas, sa foi seule le soutenait et il ne voulait pas d'autre consolation.

« Un jour, coup sur coup, écrit le Père Mouchette, lui étaient arrivées deux tristes nouvelles. Une lettre cachetée de noir, timbrée de Nancy, lui fut remise : « Encore un malheur, dit-il, mon Dieu !... » C'est l'annonce de la mort du Père Dorey... Il s'en va à la chapelle, monte sur le marchepied de l'autel, pose sa tête sur le milieu du tombeau en face du tabernacle : « Mon Dieu, dit il, comment voulez-vous que je fasse?... Vous nous accablez de travaux..., vous nous prenez nos sujets à la fleur de l'âge. Je sais bien que c'est pour les avoir dans votre Paradis ; mais ne pourriez-vous pas me les laisser vingt, trente ans encore sur la terre, où ils feraient tant de bien?... Après cela, mon Dieu, je vous ai dit ce que j'ai sur le cœur! Vous êtes le maître, faites selon votre volonté. »

On s'attarderait volontiers sur cette psychologie, n'était l'important récit qui nous réclame encore. Mais, comment omettre de dire au moins un mot de cette bonté, dont ses gens de service ont souvent abusé. Quand on lui en faisait le reproche, il répondait avec son sourire charmant :

— Les domestiques sont des hommes comme nous ; s'ils ont leurs défauts, ils ont aussi leurs qualités, et comme nous un cœur qui les rend dignes de notre affection. Or, comment ne pas aimer d'un amour de tendresse ceux qui consacrent leur existence à vous servir?

« Quel bon maître il était pour ses serviteurs ! écrit à ce propos M. Timon-David, et il n'en changeait jamais. Cependant ils abusaient étrangement de sa bonté. Son valet de chambre était un phénomène, ayant plusieurs cordes à son arc ; mais toutes ces cordes cassaient et le laissaient toujours plus ruiné, sans que Monseigneur se lassât jamais de lui faire du bien. Sa femme avait un magasin de mercerie, et

ils s'y ruinèrent; Monseigneur paya les dettes, trois mille francs, je crois, à ce qu'il m'a dit. Un jour, il partit pour Naples, faire je ne sais quel commerce. Il mangea le fonds, revint absolument ruiné. Monseigneur le reprit encore, et à sa mort lui a laissé un joli legs. Sa lingère avait toujours été à son service, et n'en sortit qu'à sa mort. Le vieux concierge ne s'en est allé qu'accablé de vieillesse et aux applaudissements de tout le monde, car c'était un portier peu commode, quoique très brave homme. Monseigneur supportait tout ; nul n'était aussi facile que lui, sa longanimité n'avait point de bornes. Étant devenu sénateur, il prit un second valet de chambre. La nuit, on fermait soigneusement à l'évêché. Alphonse sortait par la corde du puits qui servait à l'usage de l'évêché et du lavoir, placé même sous les fenêtres du cabinet. Le matin, il rentrait par le même chemin. L'évêque le sut... : affreux orage... : puis il pardonna, comme il le faisait toujours... »

« Jamais je n'ai vu de changement dans le personnel de l'évêché, si ce n'est par la mort. Son service était si facile ! Les valets balayaient à peu près, la cuisinière faisait la cuisine la plus sobre qu'on pût voir. »

V

Les âmes religieuses, si ferventes et si heureuses de vivre sous sa paternelle direction, ne nous pardonneraient point, quelque hâte qui nous presse, de paraître négliger cette admirable sollicitude, à laquelle tant de couvents et de communautés, à Marseille, doivent leur fondation, leur renouvellement et leur ferveur.

Mgr Guiol a écrit là-dessus de belles pages, que nous lui emprunterons en partie. Leur auteur vivait dans une grande intimité avec son évêque. Déjà, lorsqu'il dut entrer au séminaire de Saint-Sulpice pour y faire son éducation cléricale, un peu contre le gré de Monseigneur qui n'aimait pas voir s'éloigner de son séminaire les jeunes ecclésiastiques de son diocèse, M. Louis Guiol ne tarda pas à entretenir

avec l'évêque une correspondance, qui témoignait d'une estime et d'une confiance particulière pour le séminariste. Nous avons trouvé spécialement une lettre du mois de juin 1843, où Mgr de Mazenod prévient l'abbé Guiol qu'il a jeté les yeux sur lui pour le charger de la réforme des catéchismes de Marseille, et il lui prescrit de s'appliquer beaucoup à l'étude de la méthode que l'on suit à Saint-Sulpice et dont il avait lui-même expérimenté la puissante efficacité [1].

Le séminariste, devenu prêtre, fut admis à une douce intimité auprès de l'évêque. Ses souvenirs sont donc tout spécialement précieux pour notre histoire. Voici ceux qu'il avait conservés sur le sujet qui nous occupe.

« Il me disait un jour qu'il y avait dans l'Église deux choses qui le frappaient toujours davantage et qui lui prouvaient jusqu'à l'évidence la présence et l'action incessante de l'Esprit-Saint. Ces deux choses étaient : le dévouement des missionnaires et la vie pénitente des religieuses cloîtrées.

« Renoncer à sa famille, quitter son pays pour aller sur des plages lointaines, dans des régions inconnues, vivre dans l'exil, au milieu des sauvages, se condamner pour toute sa vie à affronter des rigueurs et des périls de tout genre : le froid, la faim, la misère, le dénuement, la persécution, la mort, et cela sans autre motif que celui de prêcher l'Évangile et d'en étendre le règne ; évidemment, une semblable abnégation était surhumaine ; elle ne pouvait être inspirée que de Dieu, et ce seul dévouement était une démonstration pratique de la divinité de la foi chrétienne.

« Le jour où il me parlait ainsi, un de ses missionnaires, arrivé depuis peu du fond de l'Amérique du Nord, se trouvait à l'évêché de Marseille. Il avait passé de longues années dans sa mission, vivant de la vie des sauvages, couchant sur la neige, n'ayant d'autres aliments que les leurs ;

1. Déjà Mgr de Mazenod avait puissamment concouru à la fondation de grand catéchisme de persévérance, fondé par l'abbé Coulin et continué aujourd'hui par les Pères Bénédictins de l'abbaye de Sainte-Madeleine.

et sa santé, épuisée par les privations et les souffrances, venait demander à l'air natal un sang nouveau et de nouvelles forces. Il avait apporté quelques échantillons de ces aliments grossiers et repoussants, dont il s'était nourri pendant douze ans [1] au milieu des Indiens. Mgr de Mazenod me les montra. L'odeur en était nauséabonde et soulevait le cœur. C'était là ce qui remplaçait le pain dans ces régions désolées, où le blé n'est point connu. Le missionnaire, depuis longtemps, en avait perdu l'usage. Aussi notre pain de froment lui paraissait-il un mets délicieux, et il le préférait à toute autre chose.

« Je ne puis l'en rassasier, » disait le vénérable évêque d'une voix émue, et avec un accent d'attendrissement que je n'oublierai jamais.

« D'un autre côté, la vie mortifiée des religieuses à l'intérieur de ces couvents d'où elles ne devaient plus sortir, et dans lesquels, volontairement et par choix, elles s'ensevelissaient vivantes : cette pénitence continuelle, ces jeûnes multipliés, cette abstinence sévère, ces longues veilles, ces fréquentes macérations de la chair ; et, malgré ces austérités, malgré ces rigueurs effrayantes pour la nature, la paix, la joie qu'il voyait briller sur le visage de ces saintes filles quand il faisait la visite de leurs monastères ; la sérénité, le bonheur dont il était témoin, leur courage toujours nouveau, leur zèle toujours infatigable, leur amour toujours plus vif pour la vocation qu'elles avaient choisie ; ce tombeau qui leur était cher, ces chaînes qui leur étaient douces, et puis, ces pieux transports de pénitence, ces disciplines rudes et meurtrières, qui parfois laissaient des taches de sang sur les murs, et qu'il s'était vu obligé de modérer, d'interdire même : tout cela était à ses yeux l'œuvre visible d'une inspiration supérieure aux forces de la nature, et sa foi ne pouvait se lasser d'admirer, dans cette merveille humainement inexplicable d'une immolation permanente, l'action adorable de l'Esprit-Saint.

« Parmi les communautés cloîtrées de sa ville épiscopale, il aimait à citer souvent celle des Clarisses.

1. C'était le Père Laverlochère.

« Il parlait volontiers de la ferveur de ces dignes filles de sainte Claire, de leur grand esprit de pénitence, mais surtout de leur amour extrême pour la pauvreté. Dieu avait mis plus d'une fois leur confiance à l'épreuve. Il leur était arrivé de se trouver dans un tel dénuement, que toutes les provisions avaient disparu sans pouvoir être remplacées, et que le pain même avait manqué au réfectoire. Lorsqu'il pouvait être averti à temps de cette détresse, Monseigneur envoyait au couvent des sacs de riz, de haricots ou d'autres légumes ; mais quelquefois la Providence se chargeait d'intervenir elle-même directement et d'envoyer le secours, par des mains inconnues, à l'heure même du besoin [1].

« Ces admirables coïncidences le touchaient jusqu'au fond de l'âme, et il y puisait un nouveau motif d'exalter le mérite de cette pauvreté héroïque à laquelle il plaisait à Dieu d'accorder de telles bénédictions. »

Nous avons pu lire les pieuses chroniques de nos communautés religieuses marseillaises, à l'endroit de la longue administration de Mgr de Mazenod. Celles des Carmélites, des Capucines, des Sœurs des Saints Noms de Jésus-Marie, du Refuge, etc., seraient bien utiles à consulter pour qui voudrait écrire un livre sur l'esprit de Monseigneur, en prenant pour modèle le livre qui porte ce titre dans les œuvres de M. Le Camus. C'est du saint François de Sales tout pur, et, à certains moments, on dirait une page oubliée des *Fioretti* du patriarche d'Assise.

Que de pages nous laissons à regret dans ces archives du cloître, aussi fraîches et aussi douces que celle-ci, qui est tirée des *Annales* du second Carmel, à Marseille :

« Le 16 septembre 1837, y est-il dit, fut fixé pour notre translation du monastère primitif de la rue au cours Gouffé, à celui que l'on achevait de construire à l'extrémité du bou-

1. Dans un autre endroit, Mgr Guiol écrit à propos de cette même prédilection : « J'ai souvent pensé qu'à tous les motifs de sa prédilection pour les Clarisses, venait s'en joindre un autre qu'il tirait, à son insu, de son attrait personnel pour le détachement et l'esprit de pauvreté. Sous la noblesse de ses manières, sous la pompe dont il savait entourer les fonctions de sa charge épiscopale, se cachait un véritable amour pour cette vertu. »

levard Longchamp (plateau du jardin zoologique). Mgr de Mazenod et M. Tempier, notre supérieur, eurent la bonté de venir nous prendre et de nous conduire à notre nouveau monastère ... A l'issue de la sainte messe, célébrée par Monseigneur, Sa Grandeur voulut bénir toute la maison, et ensuite nous témoigna une grande sollicitude pour faire prendre quelque nourriture à la communauté. Notre vénérable évêque, lorsque nous fûmes au réfectoire, daigna, revêtu du rochet et de l'étole, prendre lui-même des mains des pieuses personnes qui avaient bien voulu préparer le repas, les portions pour nous les présenter, et, dans sa vigilance paternelle, Sa Grandeur désignait aux Sœurs encore convalescentes ce dont elles devaient manger. Ce ne fut qu'après avoir servi toute la communauté que le pieux prélat, se retira, craignant de nous gêner par sa présence. »

Plus qu'un mot, avant de s'arracher à ces délicieux souvenirs pour reprendre le fil de notre histoire. Celui-là, nous l'empruntons au *Journal* de Monseigneur lui-même, à la date du 8 avril 1845 :

« Visite annuelle au deuxième monastère de la Visitation. C'est une journée entière passée dans l'exercice d'un ministère un peu différent de mes occupations ordinaires. Il y a vraiment de quoi s'édifier dans ces communications intimes avec toutes ces belles âmes. Car, il faut bien le dire, ce sont de bien saintes âmes que ces religieuses, de quelque ordre qu'elles soient. La vie qu'elles mènent est tout angélique. En vérité, quand on les entend se reprocher les petites misères dont elles s'accusent, on serait tenté de se prosterner à leurs pieds pour rendre l'admiration qu'elles vous inspirent. Le fait est que toutes mes communautés vivent dans un état de véritable ferveur, et que celles qui les habitent sont des anges sur terre. »

CHAPITRE XIX

UNE ÈRE NOUVELLE

(1848-1850)

Sommaire. — Nous oscillerons encore pendant deux cents ans. — Lacordaire à Marseille. — Chute de Louis-Philippe. — Le caractère de la révolution nouvelle. — Ovations et témoignages de respect autour de l'évêque. — Courageuse résistance de M. Émile Ollivier. — Autour de l'urne électorale. — L'évêque assiste au banquet de la Plaine. — Pourquoi il n'y parla point. — Départ de M. Émile Ollivier. — La procession du 15 août. — Les barbares aux portes de Rome. — Pie IX en exil. — Invitation que Mgr de Mazenod lui adresse à Gaëte. — Pie IX répond *propria manu*. — Première contribution du diocèse de Marseille au Denier de Saint-Pierre. — Nouvelle invasion du choléra. — Mgr de Mazenod accourt à la première nouvelle du terrible fléau. — Enfin, me voici arrivé dans ma chère Marseille! — A Notre-Dame de la Garde. — Une organisation de secours modèle. — Délibération du Conseil municipal. — Comment Monseigneur y répond.

I

La société française, depuis un siècle, est entrée dans une nouvelle phase historique. Rien ne sert plus de se dissimuler que la période nouvelle a rompu avec un passé qu'on ne saurait ressusciter. Mais, avant de s'asseoir solidement sur des bases bien définies, la phase démocratique où nous sommes entrés depuis 1789 oscillera longtemps encore entre une liberté illimitée et un despotisme brutal.

Lacordaire demandait deux cents ans pour arriver à cette œuvre de consolidation, et, en attendant, il annonçait, à courte échéance, une révolution nouvelle, qu'allait provoquer la politique de bascule du gouvernement de Louis-Philippe.

En ce moment précisément, le grand orateur de Notre-Dame venait à Marseille, où Mgr de Mazenod lui ménageait

l'accueil le plus triomphal. Nous en trouvons le souvenir aux premières pages du *Journal* de l'évêque de Marseille en l'année 1848.

« 10 janvier. Sermon à Saint-Joseph du P. Lacordaire. Admirable discours qui a satisfait l'attente générale. Il a prouvé, avec éloquence et solidité, l'argument qu'il avait parfaitement choisi : *Confidite, ego vici mundum*. Il a fait palper la vérité de cette victoire, et certainement il en a remporté une bien grande dans l'esprit de tous ses auditeurs, l'élite de la société marseillaise.

« Je ne dis rien de l'enthousiasme qu'a produit la seule présence du Père dominicain. C'est un beau triomphe pour la religion. Pour l'entendre, les tribunaux ont différé l'heure de leur audience, la Bourse a retardé la réunion du commerce. Des flots de jeunes gens sont venus complimenter le Père avant même qu'il ait prêché. On lui a décerné une sorte d'ovation au cercle religieux, où cinq cents personnes étaient réunies.

« Au moment de son départ, il a été encore complimenté sur la place publique, et, ce qui m'a charmé le plus, c'est qu'il s'est toujours montré humble et modeste sans affectation. »

Le lecteur, qui se souvient des recommandations si instantes du Fondateur des Oblats à ses missionnaires d'avoir à se tenir dans une grande simplicité en chaire, s'étonnera peut-être de cet enthousiasme pour le genre oratoire du célèbre Dominicain.

Ceci nous amène à dire toute notre pensée sur le véritable point de vue où se plaçait, en écrivant ces recommandations, le vénérable instituteur des Missions de Provence Comme saint Vincent de Paul, exigeant de ses disciples qu'entre deux expressions ils choisissent toujours la plus simple, parce qu'elle est la plus claire, M. de Mazenod se préoccupait surtout de la nécessité de parler une langue intelligible aux auditoires populaires. Mais, est-ce à dire qu'il fût insensible pour cela aux charmes de l'éloquence vraie, s'exprimant en un langage élevé et brillant? Non certes. nous l'avons vu tressaillir aux accents enflammés

de Combalot, et son *Journal* vient de nous révéler son admiration pour Lacordaire, en qui il retrouvait ces élans et cette poésie que, dans sa jeunesse sacerdotale, il admirait si vivement dans les œuvres de Lamennais.

Lui-même, sans le chercher jamais, trouvait souvent le mot qui saisit et transporte. Ses auditeurs de village tressaillaient aux cris de son âme, naturellement éloquente et, dans plus d'une de ses œuvres écrites, le lecteur aura constaté la vérité de ces remarques de Mgr Jeancard sur notre évêque : « Il n'était point poète en prose, et je ne crois pas qu'il se soit jamais exercé à écrire en vers ; mais pour cela son esprit n'était point prosaïque. L'inspiration de la piété prêtait quelquefois à son langage une énergie, une vivacité des plus remarquables. Il y avait alors dans sa phrase, si phrase on peut appeler ce je ne sais quoi qui coulait de sa plume d'un premier jet, un mouvement, on peut dire indélibéré, qui saisissait le lecteur et le plaçait immédiatement sous l'influence de la même inspiration, laquelle n'avait rien de fictif. Cette inspiration était réelle et vraie, mais elle s'exprimait avec un naturel parfait, tout en disant quelquefois des choses très surnaturelles. Point de prétention de style, point d'ambition d'écrivain, rien de ce qui est apprêt ou recherche ; le vrai dans toute sa simplicité, tel qu'il arrivait tout d'abord, mais souvent avec un bonheur d'expressions qu'on ne trouve pas toujours après l'avoir péniblement cherché [1]. »

1. Mgr Jeancard ajoute une autre observation, également juste, et qui complète ce que nous venons de faire remarquer : « Il est vrai de dire néanmoins qu'il manquait quelque chose au talent de Mgr de Mazenod pour être écrivain. L'excès de son goût pour la simplicité et le naturel le rapprochait peut-être trop souvent du ton de la causerie et donnait une exclusion trop constante au style imagé, à la poursuite duquel il était d'ailleurs incapable de se condamner un seul moment. Mgr de Mazenod, n'ayant point de prétention, se contentait de dire sa pensée telle qu'il la concevait de prime abord, ce qui est assez dire qu'au point de vue de l'art, son style pouvait avoir besoin quelquefois d'être châtié, jamais néanmoins pour cause d'exubérance prétentieuse. »

II

Tout à coup, au lendemain de la venue de Lacordaire à Marseille, le 24 février 1848, le peuple de Paris renversait en un clin d'œil le gouvernement de Juillet et laissait voir clairement, même dans l'ivresse du triomphe, que, cette fois, comme en 1830, le vainqueur ne confondait plus l'Église avec la Royauté, le trône avec l'autel.

A Marseille, Mgr de Mazenod en fit tout de suite la remarque.

— Il n'en fut pas ainsi en 1830!... écrit-il dans son *Journal* dès le 26 février, et, le lendemain, il ajoute :

« Notre excellente population s'est levée, pour ainsi dire, en masse, pour réprimer le désordre qu'une bande soudoyée ou avide de pillage voulait opérer à l'ombre de la république. Dans la dernière nuit, ils s'étaient rués sur la maison du maire, dont ils ont cassé toutes les vitres et abîmé la façade; ils ont aussi cassé toutes les vitres du palais de justice, et toutes celles de l'hôtel de ville, et un grand nombre de reverbères. Mais les honnêtes gens ayant formé une garde nationale, on a comprimé ces individus mal intentionnés. La nuit du samedi au dimanche, ils ont été forcés de se contenter de parcourir la ville en chantant la *Marseillaise*. Cette fois ils ont passé par la rue de l'évêché, mais ils n'ont fait aucune démonstration devant le palais épiscopal. Je n'ai pas quitté ma demeure, quelque instance qu'on ait pu me faire. Je suis allé à l'office de la cathédrale, et tout à l'heure je vais administrer le sacrement de Confirmation à un malade sans la moindre appréhension...

« Je reviens d'administrer le sacrement de Confirmation à mon malade; j'ai été touché des témoignages d'intérêt que l'on m'a donnés dans toutes les rues que je traversais. On s'appelait pour me voir passer, et l'on me demandait ma bénédiction avec une expression qui m'a fait penser que ces braves gens avaient pu croire que j'avais été inquiété dans ces événements. »

Cependant, quelques meneurs, jaloux de l'action réservée par l'instinct populaire au clergé dans la révolution nouvelle, imaginèrent de le diviser, à Marseille, en excitant la fraction des mécontents contre l'évêque. La tactique, pour n'être pas nouvelle, n'en conserve pas moins ses vieilles chances de réussite. Furieux de voir que le chef du diocèse continuait à arpenter tranquillement les rues de sa ville épiscopale, où il recueillait plus d'ovations encore que d'habitude, ils résolurent de circonvenir le jeune commissaire du Gouvernement provisoire, que Paris nous envoyait pour gouverner le département.

C'était le fils d'un vétéran de la démocratie provençale, de puissantes influences de famille devaient aider les conjurés à en faire entre leurs mains le docile instrument de leur passion antireligieuse. M. Émile Ollivier en eut la preuve, dès le premier soir de son arrivée. Comme il tenait bravement tête à l'assaut, les meneurs lui promirent une émeute. L'émeute eut lieu dès le lendemain, à la première aurore. L'éloquent commissaire en vint à bout, en haranguant lui-même la foule menaçante des émeutiers. Puis, non moins courageusement, malgré l'heure matinale, il court à l'évêché porter au premier pasteur du diocèse l'hommage public de son respect et de son dévouement généreux. Mgr de Mazenod, qui ne se doutait pas du péril auquel son hardi défenseur venait de l'arracher, écrit dans son *Journal* :

« M. le commissaire du gouvernement s'est présenté chez moi, à huit heures du matin, avec une très grande politesse. Nous avons échangé des compliments et établi des principes incontestables. Il m'a fort rassuré sur les intentions du gouvernement, etc. M. le commissaire m'a demandé avec beaucoup d'égards de faire un service pour les victimes des journées. Il désire que ce service se fasse le dimanche, pour que les ouvriers ne soient pas détournés de leurs travaux. »

L'évêque rendit aussitôt la visite et, au retour, il écrit encore :

« J'ai rendu la visite à M. le commissaire du gouverne-

ment, qui m'a reçu avec les démonstrations les plus respectueuses. Il a paru très satisfait de ma démarche, ainsi que M. son père, présent à notre entrevue. A les entendre, le gouvernement veut respecter la religion, et ils m'ont assuré qu'ils étaient disposés à me seconder en tout ce qui dépendrait d'eux. Ces Messieurs ont voulu absolument m'accompagner jusqu'à la portière de ma voiture, et ils m'ont témoigné le désir de me revoir en m'annonçant leur propre visite chez moi. »

L'initiative courageuse de M. Émile Ollivier eut un plein succès. Les complots avortèrent et l'évêque de Marseille n'eut pas à songer, même un seul instant, à fuir devant l'émeute, comme en 1830. Bien plus, Mgr de Mazenod jouit d'une pleine liberté pour appeler son clergé et ses diocésains autour de l'urne électorale. Il lui fut fort loisible, et on lui en sut même gré, d'avoir, dans un mandement spécial, rappelé à ses prêtres et aux fidèles que, dans les circonstances actuelles, c'était un devoir de conscience d'user du droit électoral. — Vous exercerez l'action légale qui vous appartient, y disait-il; vous irez déposer votre vote dans l'urne d'où, humainement, doit sortir le salut de la patrie. Nous vous y exhortons tous; nous vous donnerons l'exemple.

Du scrutin sortirent des noms comme Lacordaire, Berryer, le marquis de Barthélemy et autres grands catholiques, qui s'en allèrent représenter à la Constituante la foi des Marseillais de 1848.

III

Leur évêque parlait haut et ferme. Il s'inscrivit fortement contre la pensée de renoncer au budget des Cultes, de supprimer les Chapitres, etc., tenant tête à tous les projets révolutionnaires, pour maintenir le régime nouveau dans la ligne du bon sens et de la vérité.

Ses diocésains se serraient de plus en plus autour de lui.

et leur confiance le mit bientôt à une rude épreuve. Nous la lui laissons raconter à lui-même :

« Visite d'une députation de l'état-major de la garde nationale pour m'inviter à assister demain au banquet de la plaine. J'ai donné plusieurs raisons pour m'en excuser, mais ces messieurs ont fortement insisté. Ils assuraient que mon refus contristerait la garde nationale et toute la population, qui s'attendaient à cette marque de sympathie de ma part. J'ai demandé un peu de temps pour réfléchir. On m'a fait observer que cela s'était fait ainsi ailleurs. Je me suis décidé à accepter, pour ne pas donner prétexte de mécontentement.

« Il paraît que l'on s'est dit, dans cette révolution, de rendre hommage à la religion et à ses ministres : c'est une raison pour se prêter à certaines exigences qui présentent un bon côté, quelque étranges qu'elles paraissent d'autre part. »

Au retour de ce banquet, il écrit :

« Je suis donc allé à cette immense réunion. A peine suis-je entré dans l'enceinte, que des milliers de voix se sont élevées en criant : « Vive Monseigneur! vive la religion ! » Partout, sur mon passage, ces cris étaient répétés, et ils m'ont accompagné jusqu'à la place qu'on m'avait préparée, pour me témoigner le plaisir de me voir au milieu d'eux. C'est qu'il y avait beaucoup de braves gens dans cette réunion.

« Cette manifestation religieuse, en même temps filiale, s'est de nouveau renouvelée quand le commissaire, dans le discours qu'il a débité du haut de la tribune, a désigné ma personne. A peine a-t-il eu prononcé ces mots : *Et le digne pontife*, etc., que les bravos et les cris de : « Vive Monseigneur! » l'ont interrompu ; il a été obligé de s'arrêter pour laisser se calmer cet enthousiasme. Le commissaire et ceux qui étaient avec lui ont pu voir par là si le sentiment religieux est vivant à Marseille. Quand je me suis retiré, mêmes acclamations, mêmes vivats.

« Il est probable que certaines susceptibilités ont dû être choquées de cet élan spontané de tant de milliers de cœurs,

puisqu'on m'a dit que, sur une de ces affiches où tout ce qui est honnête est insulté, on n'a pas voulu me savoir gré de ma présence à ce banquet, qu'on a dit que je ne m'y suis rendu que malgré moi, que j'aurais dû parler à mon tour, ce que je n'ai point fait, etc., etc.

« Eh bien! c'est vrai, j'ai eu beaucoup de peine à me décider d'aller à cette réunion; je craignais que mon caractère ne fût compromis par quelque démonstration peu convenable; je n'y suis allé que par réflexion et pour éviter un plus grand mal. Les choses, comme on l'a vu, se sont passées tout autrement que je ne craignais. J'en ai remercié Dieu, à qui j'ai renvoyé toute la gloire de cette touchante sympathie. J'avais bien eu la pensée de dire à mon tour quelques mots; on peut supposer, d'après la disposition des esprits, l'enthousiasme qu'aurait produit ma présence à la tribune, d'autant plus que j'aurais pu exprimer quelques pensées qui auraient produit de l'écho; mais j'en ai été détourné par plusieurs considérations : d'abord il fallait monter sur une tribune élevée au pied d'une énorme statue de la Liberté. Je me représentais un évêque peu convenablement placé sous cette masse assez mal vêtue. Il fallait monter après des orateurs qui s'étaient trop inspirés de la circonstance, et qui tous avaient déployé une couleur trop prononcée de mauvaise révolution. Le commissaire, lui-même, s'était oublié et n'avait pas parlé avec sa modération ordinaire. Je n'étais pas sûr de me faire entendre, et dès lors j'aurais joué un personnage ridicule, comme plusieurs des orateurs que je venais de voir se succéder à la tribune, et dont on ne comprenait que les gestes et les mouvements convulsifs de la mâchoire, ce qui me paraissait grotesque. Enfin, dans mon indécision, je demandai aux grands vicaires qui étaient auprès de moi ce qu'ils pensaient, et ils me conseillèrent de ne pas parler.

« Il m'aurait fallu de l'encouragement, un mot m'eût suffi pour me déterminer; le contraire me décida à garder le silence. »

Mgr de Mazenod ne pouvait se rendre, à ce moment, un compte exact des difficultés inouïes au milieu desquelles se

débattait le commissaire du gouvernement, entouré d'exaltés qui lui reprochaient sans cesse sa modération et le menaçaient des cruelles représailles auxquelles ils allaient livrer la ville de Marseille.

Au moment des processions de la Fête-Dieu, il en eut plus ample connaissance et comprit combien il serait imprudent de braver l'émeute et les barricades dans les rues de la cité livrée aux horreurs de la guerre civile. Elles forcèrent M. Émile Ollivier à nous quitter.

Le jeune administrateur, toujours si parfait dans ses rapports avec Mgr de Mazenod. lui était devenu extrêmement « sympathique par la sincérité de ses convictions, la droiture de ses intentions et la délicatesse de ses procédés ». En quittant Marseille, il voulut remercier l'évêque, en qui il se félicitait d'avoir trouvé un « bienveillant appui ». Monseigneur lui répondit avec sa grâce accoutumée :

« C'est en rentrant de ma visite pastorale à Auriol, à Aubagne et à La Ciotat, que j'ai trouvé chez moi la lettre par laquelle vous m'annoncez votre prompt départ de Marseille. Vivement touché de votre aimable attention, et profondément affligé de la triste nouvelle que vous me donniez, je suis sur-le-champ remonté en voiture dans l'espoir de vous retrouver encore à la préfecture. Je tenais à vous témoigner la peine que me fait éprouver votre départ, et à vous exprimer le regret de voir se rompre si tôt les rapports de mutuelle confiance qui s'étaient établis entre nous, et qui me faisaient si bien augurer pour l'avenir que votre âge me permettait de voir se prolonger jusqu'à la fin de ma course.

« Vous étiez déjà parti depuis quelques heures, quand je me suis présenté à la préfecture; mais, si j'ai été privé de la consolation de vous embrasser, veuillez du moins agréer les vœux que je forme pour votre bonheur. Ces vœux, partant du cœur d'un évêque qui vous a confirmé et qui est votre pasteur par le fait de votre naissance dans son diocèse, s'étendent au temps et à l'éternité. Adieu. »

Le départ de M. Émile Ollivier, la situation toujours grosse d'orage et l'émeute grondante aux portes du palais épiscopal terrifièrent les amis du vaillant évêque. On le

conjurait de renoncer encore à la procession du 15 août. Mais il se souvenait d'avoir entendu le général Changarnier s'indigner de ce que les autorités locales n'avaient pas su assurer la sortie de celles du Saint-Sacrement. Envers et contre tous, il prit un grand parti. Laissons-le nous raconter lui-même ce triomphe de son énergique fidélité aux plus chères traditions de la piété marseillaise.

« 15 août 1848. Procession générale. Cette procession avait été indiquée comme devant suppléer à celles qui ne purent avoir lieu à l'époque de la Fête-Dieu, à cause des barricades et du désordre occasionné par l'émeute. J'ai regardé cette procession comme nécessaire, soit parce que j'avais annoncé que les processions de la Fête-Dieu n'étaient que différées, soit parce qu'il était temps que notre ville rendît cet hommage à Notre-Seigneur Jésus-Christ. J'ai pensé que le jour de la grande solennité de la sainte Vierge serait bien choisi, parce que je profiterais de cette circonstance pour faire descendre la statue de Notre-Dame-de-la-Garde, et que je procurerais par là un double hommage à notre sainte Mère et à son divin Fils. Cette résolution étant connue, les bons fidèles en ont éprouvé une grande joie ; mais certaines considérations ont porté mes grands vicaires et d'autres à ne pas l'approuver. Avant-hier encore, notre bon Père Tempier vint me demander si j'y avais bien réfléchi... Il ajouta que je prenais sur moi une grande responsabilité, et, comme je témoignais ma surprise de ce qu'on voulait me détourner d'une chose si raisonnable, il me rappela ce que j'avais dit de Mgr l'archevêque de Paris, dont, tout en admirant la générosité et le courage, je n'avais pas approuvé la démarche, qui avait privé l'Église d'un prélat aussi distingué et si utile dans le moment présent. Comment, avais-je dit, ses grands vicaires et ses amis ne l'ont-ils pas détourné de cette démarche évidemment infructueuse ? Mes grands vicaires se croyaient donc autorisés à me faire connaître leur sentiment ; il ajouta que l'un d'eux avait prétendu avoir fait tout ce qu'il avait pu pour me détourner de cette pensée, et que le troisième ne pensait pas autrement. J'avais trop bien réfléchi

sur la résolution que j'avais à prendre pour me désister de mon projet. Faut-il, d'ailleurs, bien reconnaître que les évêques ont grâce d'état pour le gouvernement de leur diocèse. Il s'agissait ici de remplir une promesse, de satisfaire à l'attente populaire, de rendre à Notre-Seigneur Jésus-Christ les hommages publics qu'il n'avait pas encore reçus de cette année. Il importait d'user d'un droit qui n'était, à la vérité, contesté que par le plus vil organe de la mauvaise presse, mais que certains autres personnages ne demandaient pas mieux que de voir oublié; j'en donnerai en preuve le peu de coopération que les autorités ont voulu apporter à cet acte solennel de religion, qui offusque toujours la secte à laquelle appartient le général commandant la garde nationale. Je n'éprouvais d'ailleurs aucune inquiétude; j'étais convaincu du bon effet que produirait notre belle fête, et je me sentais si sûr du succès, au centre d'une population comme la nôtre, que je répondis enfin que, quand même on ne m'accorderait pas un soldat, je n'en ferais pas moins la procession. La nouvelle de cette résolution avait comblé de joie les catholiques, et, malgré les propos de certains pusillanimes qui annonçaient du trouble, on eût dit qu'on se fiait à la sécurité que je montrais plus qu'à toutes ces craintes, et chacun se fit un devoir de répondre à l'invitation que j'avais faite aux diverses confréries et congrégations de se réunir à moi pour glorifier notre Sauveur. Un grand nombre de dames et de demoiselles de différentes paroisses de la ville, les messieurs de l'association pour l'accompagnement du saint Viatique, les marguilliers, les pénitents et le clergé se sont rendus à la cathédrale à l'heure indiquée, et, depuis le choléra, jamais procession n'a été si belle ni si touchante. C'est un concert de louanges et d'admiration auquel toute la population a répondu. Tout a concouru, jusqu'à la beauté du temps, pour contribuer à la magnificence de la fête et à la joie publique. Maintenant, tout le monde me fait compliment, et je jouis d'un vrai bonheur en voyant comment les choses se sont passées et avec quelle piété cette fête a été célébrée. »

IV

Cependant, d'outre-mont, arrivait à Marseille le cri sinistre :

— Les barbares sont aux portes de Rome !

Ils y entrèrent, et, le 29 novembre 1848, l'âme oppressée d'une filiale douleur, l'évêque de Marseille écrivait à son clergé :

« Hier au soir, tandis que, depuis quelques jours, les derniers événements de Rome avaient jeté notre âme dans la plus vive anxiété sur la situation personnelle du Souverain Pontife, une grande nouvelle est venue affliger et rassurer à la fois notre piété filiale ; nous avons appris que notre Saint-Père le Pape avait quitté secrètement sa capitale le 24 du courant, et qu'il n'était plus entre les mains de la faction qui y domine. Celui qui arrivait auprès de nous en annonçant cette espèce de délivrance, s'est acquitté d'une commission reçue de la bouche auguste de Pie IX, qui avait daigné le charger expressément de s'arrêter à Marseille pour nous transmettre sa bénédiction apostolique et nous inviter à prier et à faire prier pour le Chef de l'Église.

« Vous avez déjà partagé l'inexprimable émotion que nous ressentons. Comme nous, vous êtes consternés de savoir que Rome a vu s'éloigner de ses murs le Vicaire de Jésus-Christ. Quoi donc ! quelque jugement terrible a-t-il été prononcé sur cette ville infortunée ?...

« Le Seigneur se ressouviendra de son amour pour Sion. Il l'a choisie pour être le siège principal de la religion. C'est là qu'a été élevée la Chaire sainte destinée à rendre jusqu'aux derniers des jours les oracles immuables de la vérité. L'Église de Dieu durera jusqu'à la fin du monde. Sans doute l'autorité temporelle du Souverain Pontife ne fait point partie des promesses. mais qui ne sait que l'indépendance nécessaire à l'exercice de son autorité spirituelle exige qu'il ne soit sujet ni d'aucun prince, ni d'aucun peuple ? Père universel des princes et des peuples, il a be-

soin que sa haute paternité, entourée d'une majesté sainte, soit inaccessible aux atteintes de toute puissance intéressée à s'en servir au préjudice d'une partie de la grande famille chrétienne. C'est pour cela et pour faire resplendir la dignité du suprême pontificat, que la souveraineté spirituelle fut ornée de l'éclat de la souveraineté temporelle. »

Pie IX le Bien-Aimé était en exil. Son dévoué frère dans l'épiscopat lui écrivit aussitôt de Marseille :

« En apprenant les attentats commis contre votre personne auguste et votre autorité souveraine, l'évêque, le clergé et les fidèles de Marseille, ont été saisis d'une inexprimable douleur; ils auraient voulu aussitôt pouvoir aller former autour de votre trône sacré comme un rempart de dévouement et d'amour..... Mais, s'ils s'associent à vos souffrances, ils ont été aussi émus de bonheur à la pensée que ce serait peut-être parmi eux que Votre Sainteté viendrait reposer sa tête. Je ne saurais assez vous témoigner, très Saint-Père, combien ici toutes les âmes se sont senties catholiques. Dans cette grande épreuve, le sentiment filial qui les anime a éclaté d'une manière admirable. Aucune expression ne pourrait dire de quels pieux hommages, de quels témoignages de profonde vénération et d'indéfectible amour Votre Sainteté serait environnée en venant parmi nous. La terre de France tressaillerait saintement, et ses habitants la croiraient bénie de Dieu dès que vous toucheriez notre rivage; ils croiraient eux-mêmes voir se lever sur eux un ciel plus propice.

« Voilà pourquoi, très Saint-Père, j'ose rappeler ici ce que j'ai eu l'honneur de vous exprimer dernièrement, que ce serait une grande grâce pour moi s'il m'était donné de vous recevoir dans ma demeure; elle est spacieuse et la plus convenable de la ville. D'ailleurs, la piété filiale suppléerait à ce qui n'y serait pas assez digne du grand Pontife qui l'illustrerait par sa présence.

« Nous nous flattons tous, à Marseille, que cette insigne faveur du ciel peut nous être accordée. »

Pie IX, touché au delà de toute expression, voulut répondre lui-même, *propria manu*. On sait que les événements, en

se précipitant, ne permirent pas à l'auguste exilé de répondre au vœu de la France et de Marseille. Mgr de Mazenod, déçu dans son ardente espérance, en profita pour inaugurer, chez nous, cette œuvre du Denier de Saint-Pierre, qui allait être la contribution volontaire de la chrétienté au successeur du Prince des Apôtres.

— Eh bien, écrivait-il à ses diocésains, puisque Marseille, la ville du Sacré-Cœur et de Lazare, l'ami de Jésus, n'a pas eu le bonheur de remplacer un moment la ville des saints Apôtres, qu'elle trouve aujourd'hui dans les trésors de son âme une générosité digne de lui obtenir les mêmes bénédictions, qui eussent été prodiguées avec tant d'effusion à sa pieuse hospitalité.

La quête produisit, en une seule fois, les premiers cent mille francs que notre diocèse versait entre les mains du Père commun des fidèles. Pie IX le rappellera souvent dans la suite, alors que, les malheurs augmentant ses charges, la piété filiale des Marseillais semblait s'ingénier à faire naître les occasions de nouveaux et inépuisables subsides.

Cette manifestation éloquente et palpable de la foi chez ses diocésains remplissait le cœur de l'évêque d'une indicible confiance. Ce n'est pas que les motifs de crainte fussent diminués. On en était à la période de licence, dont nous parlions au commencement de ce chapitre. Le prélat, éclairé par sa connaissance des hommes, en gémissait, il sentait venir la période de réaction et se demandait comment l'Église aurait à se gouverner en France, sous la dictature que de déplorables excès semblaient rendre nécessaire à tant de bons esprits.

V

Un baptême à administrer l'ayant appelé en Champagne, Mgr de Mazenod, qui ne s'était éloigné qu'à contre-cœur de sa ville épiscopale, apprit tout à coup, chez sa nièce de Damas, que le choléra venait encore de faire son apparition à Marseille.

« Mon devoir me rappelait auprès de mon troupeau, écrit-il dans son *Journal*. Aussi je n'hésitai pas à prendre ma résolution. Un retard me fit manquer la voiture qui partait de Chaumont pour Dijon. Je m'étais pourtant rendu à Chaumont en poste. Il me fallait prendre un cabriolet de poste pour courir après cette voiture, que je trouvai à Langres, à neuf heures du soir, sur le point de partir ; mais il n'y avait point de place pour moi. Me voilà réduit à coucher à Langres, au lieu de voler, comme je l'aurais voulu, vers ma malheureuse Marseille, après laquelle je soupirais.

« Patience, mais patience forcée, jusqu'au lendemain six heures du matin, pour le passage de la diligence de Nancy! A six heures, nouvelle déception!... Je me résignai à attendre à Langres le départ du soir, pour lequel je fus aussitôt m'assurer nos places. Mais quelle éternelle journée fut pour moi celle passée à Langres! Je ne connaissais personne dans cette ville. Monseigneur était renfermé dans le séminaire avec le clergé, en retraite pastorale. Je n'osai le déranger de ses occupations que vers midi. Que devenir après que j'eus dit la messe chez les Frères des écoles chrétiennes ? Je passai une partie de la matinée à l'église, et j'y passai encore plusieurs heures après midi, après que j'eus vu Mgr Parisis, avec lequel je restai trois quarts d'heure qui furent bien employés à parler des grands intérêts de l'Église confiés à ce prélat par la position que lui a donnée la confiance de ses concitoyens. J'insistai pour lui dire qu'il ne devait pas se regarder simplement comme le député du Morbihan, mais comme le représentant de tout le clergé de France, qui comptait sur ses lumières et sur son caractère pour défendre les intérêts de l'Église dans l'Assemblée où il avait su prendre une si belle attitude... »

Ce ne fut que le 22 septembre que Mgr de Mazenod put arriver à Marseille.

« Enfin, écrit-il à cette date, me voici arrivé dans ma chère Marseille ! Je ne saurais exprimer la satisfaction que j'ai éprouvée en me retrouvant dans le sein de ma famille dans un moment comme celui-là. J'avais tant souffert d'en être éloigné ! Le voyage qui m'y ramenait m'avait paru si

long ! C'était à en être malade. Je descendis à la gare dans mon costume de curé. Je ne sais si c'est par un effet de la préoccupation ; mais je me crus dans un désert. Je ne rencontrai que deux ou trois gamins, dont un me reconnut. Je hâtai le pas et descendis le grand escalier avec rapidité. J'entrai aussitôt au petit séminaire. C'est là que mon cœur se dilata en me trouvant entouré de tous les prêtres de la maison. Ce ne sont pas des mots : j'éprouvai réellement une joie extraordinaire ; je la compare à celle que ressent un exilé quand il rentre dans sa patrie. Il était trois heures, et je n'avais encore rien pris de la journée, à cause du jeûne. M. l'économe me fit servir un modeste dîner, tel que je le lui avais demandé, délicieux repas qui me restaura étant pris en présence de mes enfants, qui se réjouissaient d'une manière touchante de mon retour, après lequel ils avaient soupiré, mais certainement moins que moi. »

Dès le lendemain, il gravissait les pentes de la colline sainte, pour y chercher consolation dans la bataille que son zèle allait livrer au fléau et bénir, de ces hauteurs où Marie est placée en gardienne de la cité, la malheureuse ville, de nouveau livrée aux horreurs du fléau asiatique.

« Ma première pensée fut d'aller rendre mes devoirs à notre bonne Mère dans son sanctuaire de Notre-Dame de la Garde. J'y suis monté aujourd'hui dimanche, pour y célébrer les saints Mystères et ratifier auprès de Marie l'offre que j'avais faite de ma vie au Seigneur pour le rachat de la maladie qui décimait mon peuple, dès que j'eus appris que le choléra sévissait cruellement à Marseille. La sainte montagne était couverte de bons fidèles qui se rendaient au sanctuaire en même temps que moi. La chapelle se trouva pleine lorsque j'arrivai. Avant de commencer la messe, je crus devoir adresser quelques paroles d'édification à l'assemblée, qui, si j'en juge par les larmes que je vis répandre, entra parfaitement dans les sentiments que j'exprimai de l'abondance de mon cœur. »

Le clergé, excité et béni par le digne successeur de Belsunce, opéra des prodiges de dévouement, dont on parle encore à Marseille. Ils y sont restés vivants, et l'organisa-

tion des secours aux pauvres malades est demeurée un exemple qu'on a suivi depuis comme un modèle dans les épidémies qui ont suivi.

Le pouvoir s'en émut, et le conseil municipal, dans une délibération qui est un hymne de la reconnaissance de la cité envers le clergé et son admirable inspirateur, décerna à ce dernier une récompense civique, accompagnée d'un diplôme où la charité du pasteur recevait l'hommage le plus éclatant.

Il lui parvint le 4 novembre 1850. C'était le jour de la Saint-Charles, son patron et son modèle. Le choix du jour devait le toucher. Il répondit au maire de Marseille :

« Le pasteur doit sa vie à ses ouailles : j'ai accompli seulement un acte de justice dans la part qu'il m'a été donné de prendre au dévouement de tant d'autres qui, moins obligés que moi, sont venus au secours des malheureux atteints du choléra. Aussi n'ai-je droit à aucune récompense de la part des hommes.

« Néanmoins, comme la reconnaissance que vous m'exprimez au nom de la ville s'adresse sans doute en même temps au clergé tout entier dans ma personne, je vous remercie en son nom, et le conseil municipal avec vous, du témoignage qui lui est donné par l'envoi de la médaille et du diplôme d'honneur que j'ai reçus hier.

« En me confondant ainsi avec mon clergé dans un commun remerciement, je me plais à reporter à lui le souvenir d'une charité toujours égale à son devoir, dans les plus pénibles circonstances, et je suis heureux d'avoir à m'honorer devant vous de ceux qui honorent si parfaitement leur ministère. »

CHAPITRE XX

A LA VEILLE DU COUP D'ÉTAT

(1850-1852)

Sommaire. — La lettre à Edgard Ney trouble le cœur de l'évêque de Marseille. — Ses perplexités en face de la loi Falloux. — Les Oblats appelés sur la côte orientale d'Afrique. — Voyage du Fondateur en Angleterre et du P. Tempier en Amérique. — Au Concile provincial d'Aix. — Le Bref de Pie IX. — Ovation qu'il vaut au prélat rentré à Marseille. — Comme pour Belsunce. — Marseille archevêché. — A Fréjus et à Bordeaux. — L'affaire de la *Correspondance de Rome.* — Lettre au cardinal Gousset. — Fidélité aux traditions du passé de notre Eglise. — Faut-il adhérer au régime impérial? — Témoignage de l'abbé Coulin. — Le Prince-Président, venant à Marseille, achève de gagner le cœur de l'évêque, en posant la première pierre de la nouvelle cathédrale. — Son discours présidentiel. — L'empire est fait !

I

« Puisse le concours de la France être digne de la nation très chrétienne, plus jalouse d'hériter des bénédictions accordées à Charlemagne que de mériter la punition d'un conquérant dont la main de Dieu brisa la puissance ! »

Ces lignes, nous les extrayons d'une magnifique lettre [1] à

1. Nous ne résistons pas au désir de donner ici en entier cette belle lettre, où respire la piété filiale de son auteur :

« Tandis que le Père général de la Compagnie de Jésus quitte notre rivage pour aller reprendre la place qui lui est assignée à l'ombre du Saint-Siège, dont il lui est accordé de partager les destinées heureuses ou malheureuses, j'ose le prier de porter aux pieds de Votre Sainteté ce nouvel hommage de mon filial dévouement.

« Si le chef d'une simple famille religieuse a trouvé, lui et les siens, une hospitalité affectueuse parmi nous, quel n'eût pas été le bonheur de l'évêque, du clergé et du peuple de Marseille, de recevoir dans leur ville le Chef auguste de la grande famille catholique, leur Père commun à tous, ainsi que nous l'avons souvent espéré! Avec quels transports

Pie IX portée à Rome après la rentrée du Pape dans sa ville souveraine par le Père Roothaan, général des Jésuites, réfugié depuis deux ans à Marseille, où Mgr de Mazenod l'entoura des plus touchants témoignages de vénération et de dévouement. Elles font allusion à l'angoisse des âmes chrétiennes, scandalisées par la célèbre lettre du prince-président à Edgard Ney. Le neveu y annonçait son intention de suivre les traces de l'oncle, et Mgr de Mazenod savait trop ce que furent les persécutions du premier Napoléon pour ne pas trembler, à la veille du coup d'État maintenant certain, bien que la date en restât indécise.

Les partisans quand même du nouveau régime ne voulaient voïr que les actes du futur César favorables à la religion, en particulier cette loi de l'enseignement secondaire, dite loi Falloux, à laquelle nous devons beaucoup, sans lui devoir tout ce qu'elle aurait dû et peut-être pu nous donner ! C'était l'appréciation de Mgr de Mazenod. On n'a nulle part, croyons-nous, mieux résumé la situation que cette loi créait aux catholiques que ne le fit l'évêque de Marseille, dans une lettre au marquis de Barthélemy :

« J'éprouve une véritable perplexité avant de me prononcer sur le projet de loi présenté par M. de Falloux. Il est une transaction entre deux intérêts contraires. C'est assez dire que tout le bien désiré ne s'y rencontre pas ; mais, d'autre part, je ne voudrais pas repousser le bien qui s'y trouve et qu'il serait peut-être impossible d'atteindre par une opposition déclarée. Vous êtes mieux placé que moi pour apprécier les difficultés et les possibilités. Je me borne donc, puisque vous me demandez mon sentiment, à vous indiquer ce qui, selon moi, peut un peu trop gêner l'action

nous lui eussions offert toutes les compensations possibles aux peines cruelles que lui faisaient endurer les ennemis de la religion !

« Mais il nous est plus doux encore, très Saint-Père, de voir votre autorité rétablie dans vos États. Puissiez-vous réparer bientôt le mal que l'impiété y a fait et y accomplir tout le bien que votre cœur paternel désire ! Puisse le concours de la France être digne de la nation très chrétienne, plus jalouse d'hériter des bénédictions accordées à Charlemagne que de mériter la punition d'un conquérant dont la main de Dieu brisa la puissance. »

du clergé dans l'intérêt de la religion, et cela sans prendre dans un sens absolu un parti pour ou contre le projet.

« Son vice capital est de légaliser et de constituer plus fortement que jamais l'organisation universitaire. Pourquoi un conseil supérieur pour l'enseignement libre comme pour l'enseignement public? Si l'on veut exercer la surveillance au moyen d'un conseil supérieur et de conseils académiques, il aurait fallu qu'ils fussent en dehors de l'Université.

« L'Université y gagnerait d'être indépendante de tous les éléments hétérogènes qui entreront dans sa propre administration, et l'enseignement libre serait vraiment libre du joug d'un corps rival. Que craint-on ? un conflit, un antagonisme ? Mais c'est là la rivalité, la concurrence inhérente à la liberté. Je crains beaucoup que tous ces conseils, aidés d'inspecteurs et de délégués cantonaux, n'instrumentent un peu trop les écoles libres...

« Je ne suis pas un adorateur de la liberté ; je ne la veux que comme moyen de faire le bien. Elle est presque sans inconvénient et offre beaucoup d'avantages en ce qui concerne l'éducation des enfants ; mais, pour les écoles d'adultes et d'apprentis, ne peut-elle pas favoriser sous brevets d'écoles des espèces de clubs?...

« Voilà, Monsieur, une partie des idées que soulève dans mon esprit le projet de loi. Tâchez de l'améliorer le plus qu'il se pourra, et puisque c'est sous le coup des événements que l'on consent à modifier une législation de perdition, persuadez à tous combien on a besoin de l'Église pour se sauver du socialisme. Presque partout où l'Église a retiré sa main, celui-ci a vaincu dans les élections... »

II

Tout à coup, au milieu des perplexités et des dangers de l'heure solennelle où l'on était arrivé, la Providence, qui continuait de veiller sur la famille religieuse de l'évêque de Marseille, ouvrait à cette famille un nouvel horizon.

« 27 mars 1850. Je reçois une lettre de la Propagande, qui me met en grande considération. Mgr Barnabo me propose de nous donner un nouveau vicariat apostolique, qui va être établi dans le district oriental du cap de Bonne-Espérance, qu'on appellerait la *Terre de Natal...* »

« Ainsi, dit le Père Rambert, Dieu comblait de ses faveurs l'humble famille des Oblats ; il réalisait enfin la bénédiction prophétique du saint pape Léon XII, qui avait dit au Fondateur en approuvant les Règles : *Crescite, multiplicamini et replete terram.* La petite Congrégation avait crû en effet ; le nombre de ses communautés s'était multiplié, et, malgré la difficulté des temps, ses noviciats voyaient accourir de tous les diocèses de France des sujets nombreux, pleins de bonne volonté, rivalisant de piété et de dévouement pour le salut des âmes les plus abandonnées. Elle pouvait dire en un sens qu'elle remplissait la terre, car ses établissements s'étendaient dans les parties du monde les plus reculées et les plus opposées. Elle peuplait de ses généreux enfants et fécondait de leurs sueurs apostoliques la France, l'Angleterre, le Canada, la baie d'Hudson, la Rivière-Rouge, les Montagnes Rocheuses, l'Orégon, l'île de Ceylan. Or, voici que Dieu vint encore offrir à son zèle, sur la côte orientale de l'Afrique, une terre jusque-là inexplorée par les ouvriers évangéliques, la terre de Natal, en Cafrerie. Il semblait que la Providence se hâtait, du vivant du saint patriarche, de faire à ses disciples le partage de la portion de la vigne du Seigneur qui leur était échue, afin qu'il eût la consolation de les y établir lui-même et de bénir leurs premiers travaux. »

Avec quel bonheur il recevait les nouvelles de cet apostolat, dont il était la source ! Il partit pour l'Angleterre, où l'attendaient les plus douces consolations.

A Manchester, à Liverpool, il eut sous les yeux la plus émouvante, ou, comme il écrit au Père Tempier, la plus inattendue des merveilles.

« Nos Pères, comme vous le savez, sont chargés du district de Holy-Cross, habité par un grand nombre de pauvres Irlandais, auxquels ils procurent les secours de la religion.

Il serait trop long de vous décrire tout ce qui se fait dans ce misérable hangar servant de chapelle, qui se remplit six fois le dimanche ; mais je ne puis passer sous silence ce qui m'arriva le soir, après qu'ayant assisté aux vêpres et au sermon je donnai la bénédiction. La foule, qui remplissait la chapelle et les tribunes, m'attendait au passage ; on se jeta sur moi pour me baiser les mains, les habits, et même les pieds. C'était avec l'impulsion d'une foi admirable, c'était de l'enthousiasme, du respect, de la tendresse. Je mis une demi-heure pour traverser cette petite enceinte ; c'est que chacun voulait me toucher, être béni. Quand ils tenaient mes mains, ils les plaçaient sur leurs têtes ; il n'y a que mon rochet qui en souffrit, car mon cœur était bien attendri à la vue d'un pareil spectacle. Enfin, arrivé avec peine au bas de l'escalier qui donne sur la rue, je trouvai là une plus grande foule qui s'y était amoncelée, et cette fois rien ne put contenir leur émotion ; ces milliers de catholiques poussaient des vivats en anglais, qui durent retentir bien loin. Ce ne fut point assez pour ces cœurs si éminemment catholiques : ces masses immenses de peuple me précédèrent, m'entourèrent et me suivirent jusqu'à l'habitation de nos Pères, qui est à dix minutes de là, faisant faire place à quiconque se rencontrait sur mon passage, et dans un tel état de jubilation, que tout le monde en était surpris, et que les gens se montrèrent aux fenêtres et sur leurs portes. Malheur à celui qui aurait trouvé cela mauvais ! Arrivé chez nous, je me retournai du seuil de la porte pour saluer cette multitude. Alors les vivats recommencèrent et se répétèrent avec de nouveaux transports. Avouez que c'est quelque chose de prodigieux, au centre d'une ville protestante, et à l'occasion du passage d'un étranger. Mais cet étranger était un évêque catholique, et ce peuple a, je crois, l'instinct du bien que je voudrais lui faire et que je lui fais, en effet, par les nôtres. »

Rentré à Marseille [1], il eût voulu pouvoir franchir les

1. En retournant, il s'était arrêté à Amiens et il décrit son émotion au confident de son âme :

« Je ne vous cacherai pas que mon pèlerinage d'Amiens m'aurait dé-

mers à la suite de ses chers enfants et voir les merveilles de leur mission au nord de l'Amérique. Il leur envoya du moins son autre lui-même, le dévoué compagnon des bons comme des mauvais jours, de qui il ne s'était jamais ainsi séparé depuis cinquante ans. Le Père Tempier n'était pas encore à la gare de Marseille que le Fondateur lui écrivait ces lignes, où nous apparaît le sacrifice qu'il a fait, en se séparant de lui pour le bien de ses chers missionnaires d'outre-mer.

« Que Dieu vous garde, mon cher ami, et qu'il vous préserve de tout mal; qu'il vous bénisse dans votre voyage et toutes vos entreprises! Je vous accompagne par la pensée et par mes vœux les plus ardents. Oh! que le moment de la séparation a été pénible à mon cœur! J'ai besoin, pour me consoler, de recourir à ce divin Maître, qui a inspiré et entretenu notre union demi-séculaire et pour le service duquel nous souffrons actuellement cette violence. Vous n'êtes pas encore à la gare, et déjà j'ai besoin de vous exprimer le chagrin de mon âme. Je vous écris sans savoir où je vous adresserai ces lignes. Je ne sais pas où vous allez descendre, à Lyon; vous marcherez d'ailleurs plus vite que ma lettre. Du reste, je n'ai rien à vous dire, si ce n'est que vous vous ménagiez beaucoup, que vous ne fassiez aucune imprudence dans ce long trajet que vous allez entreprendre, que vous m'écriviez souvent et très souvent. J'ai tenu à ce que le Père X... vous accompagnât en Angleterre; vous ne sau-

dommagé, et de toutes les fatigues, et de toutes les ingratitudes et perfidies des hommes. Il y avait longtemps que je n'avais éprouvé, pendant le Saint-Sacrifice, les consolations, le bonheur, je dirai presque le ravissement que le Seigneur a daigné m'accorder sur cet autel, où je reçus l'imposition des mains et offris, avec l'évêque, ma première messe. J'hésiterais à vous le dire, si le chanoine qui me fit l'honneur de m'assister et les servants n'en avaient pas été les témoins. Comment faire pour repousser ce que Dieu nous donne, quelque indigne qu'on en soit? Mais l'impression de la grâce était si forte, si impérieuse et si douce, que, du *Confiteor* au dernier évangile, mes larmes, très involontairement, ne firent que couler. Il me fallut envoyer chercher mon mouchoir, parce que je ne pouvais plus lire. J'ose dire que je retrouvai là, par la miséricorde de Dieu, toute la ferveur que sa bonté m'avait inspirée, lorsque je me préparais à recevoir le sacerdoce pendant une retraite d'un mois, et le jour que j'eus le bonheur d'être fait prêtre. »

riez croire ce que c'est que ce pays pour un voyageur qui n'en sait pas la langue...

« Adieu, mon très cher ami; il vous arrivera sans doute quelquefois de vous apercevoir que vous n'avez pas avec vous votre compagnon de voyage de Rome. Adressez-vous alors à son ange, comme j'invoque le vôtre, pour qu'il vous soigne, qu'il vous conserve en bonne santé et qu'il vous ramène, plein de mérites, en moins de temps que nous ne calculions pour ce long voyage que vous entreprenez pour la gloire de Dieu et le bien de la congrégation [1]. »

III

Entre autres bienfaits que les partisans du futur empereur faisaient valoir au profit du coup d'Etat qui approchait, figurait la liberté rendue aux évêques de se réunir en conciles provinciaux. Mgr de Mazenod aimait peu ces sortes d'assemblées conciliaires par provinces.

« J'aime mieux, disait-il, me conformer à l'esprit qu'à la lettre du concile de Trente, et je pense qu'il n'a ordonné les conciles tous les trois ans dans chaque province, qu'afin de suppléer à l'action très éloignée alors, mais très rapprochée aujourd'hui, du Souverain Pontife, et aussi pour faire recevoir et mettre en vigueur la discipline *de reformatione*. S'il en était autrement, pourquoi les synodes provinciaux n'ont-ils pas été pratiqués tous les trois ans dans les États pontificaux, où le pouvoir temporel n'y mettait pas d'obstacle? Nous sommes tous devenus aussi voisins du Pape que les évêques de ses États, et il est en mesure d'être à la fois pour nous, et le Pape et le Patriarche, et le Primat et le Métropolitain; il est à la fois tout cela, et les autres qui portent un des derniers titres semblent ne devoir en être décorés que nominalement. En réalité, ce n'est jamais plus qu'un titre sans effet qui existe pour eux en ce moment.

1. La visite du Père Tempier aux missions d'Amérique eut lieu au mois de mai 1851.

C'est pourtant sous l'empire d'un tel état de choses que se sont opérés parmi nous les heureux changements qu'on remarque avec tant de consolation ; mais ils n'eussent pas eu lieu si, dès le rétablissement de la religion en France, les évêques s'étaient mis à se gouverner en tout eux-mêmes par des conciles tenus tous les trois ans. L'esprit gallican se serait maintenu... »

Malgré cette opinion personnelle, il prit part au concile tenu à Aix en 1850 et y fut même chargé de porter la parole, au nom de tous les Pères, devant la foule du clergé et des fidèles réunis à Saint-Sauveur pour la clôture de l'Assemblée, dont il promulgua les décrets avec beaucoup de soumission dans son diocèse.

Pie IX, dont l'esprit large et juste avait toutes les délicatesses, ne devait plus tarder à témoigner publiquement à l'évêque de Marseille son estime et sa tendresse. Celui-ci s'était rendu à Rome, pour y faire approuver les actes du chapitre solennel de sa congrégation, modifiant et complétant les constitutions primitives selon les besoins de l'extension providentielle et imprévue de la famille. Le Pape avait tout approuvé, simplifiant les formalités, et mettant le comble à ses bontés, il avait dit au Fondateur, en audience de congé :

— Nous avons à vous remettre un Bref, vous concernant !

Ce Bref conférait à Mgr de Mazenod, avec de magnifiques éloges personnels, et à cause de lui à tous ses successeurs, le privilège du Sacré Pallium à perpétuité.

Belsunce avait reçu cet honneur, mais il s'était éteint avec lui, et Pie IX le faisait revivre pour tous les successeurs de Belsunce. A Marseille, on se souvient de l'enthousiaste accueil fait à la distinction accordée par le Pape d'alors au héros de la peste. Le conseil municipal de 1851 se résolut à marcher sur les traces du conseil de cette époque. Mgr de Mazenod a conservé complaisamment le récit de ce qui se passa à cette occasion.

« J'ai trouvé, raconte-t-il dans son *Journal*, tous les serviteurs de la mairie en grande tenue. Les gardes municipaux, formant la haie, étaient rangés de droite et de gauche.

Les valets de l'hôtel de ville marchaient en ordre devant moi ; sur le premier palier se trouvaient les employés de la mairie; au haut de l'escalier, j'ai été reçu par M. le maire accompagné d'un de MM. les adjoints, l'un et l'autre en écharpe municipale. Nous nous sommes rendus dans le cabinet particulier de M. le maire, où un fauteuil m'était préparé ainsi que des chaises pour MM. les grands vicaires et secrétaire général. Après une pause de quelques minutes, M. le maire m'a proposé de passer dans la salle du conseil, où MM. les conseillers étaient réunis. On s'est levé à mon arrivée, et, après les saluts, je me suis placé avec ma suite sur des fauteuils disposés en face du bureau de M. le maire. MM. les conseillers faisaient le cercle : tout le monde étant assis, j'ai pris la parole et j'ai lu posément mon discours. »

C'est dans ce discours que Monseigneur révéla la secrète intention du chef de l'Église, en accordant le Pallium à nos évêques.

« — Oserais-je vous parler, dit-il, d'une intention favorable qui, dans l'effusion d'une inexprimable bonté, s'est formellement manifestée pour un avenir même immédiat, s'il pouvait déjà se réaliser? Eh bien! le jour où le pouvoir séculier voudra s'y prêter, il y aura de la part du Souverain Pontife le plus bienveillant, je dirai même le plus vif empressement à nous donner le titre, le rang et les droits de métropole, sans toutefois en dépouiller aucune autre Église.

« Mon discours terminé, continue le *Journal*, j'ai fait lecture de la traduction du Bref, que j'ai remis ensuite à M. le maire, ainsi que la copie du bref latin, ces deux pièces dûment légalisées. M. le maire m'a adressé la parole et a dit les choses les plus convenables dans un discours très bien écrit. Je l'ai remercié en peu de mots de ce qu'il avait dit de trop aimable à mon sujet, et j'ai levé la séance en saluant l'assemblée, qui m'a accompagné en corps, M. le maire et ses adjoints en tête, jusqu'au palier de l'escalier, où j'ai trouvé les valets de ville en livrée qui m'ont précédé jusqu'à ma voiture, passant, comme je l'avais fait en entrant, au milieu de la double haie des gardes municipaux. »

IV

Or, c'est ce moment-là même que choisirent les esprits mécontents et les ingrats, que Mgr de Mazenod a toujours rencontrés sur sa route, pour confier à un recueil romain, la *Correspondance de Rome*, leurs griefs contre tel ou tel acte de l'administration épiscopale de Marseille. Le clergé s'en émut. Une protestation indignée fut remise à l'évêque par ses curés, et envoyée à Pie IX, qui fit prompte et bonne justice.

Mais, il était écrit au ciel qu'à côté des épines naîtraient toujours des fleurs sur les pas du vaillant évêque. Il venait de sacrer le premier évêque de Natal, Mgr Allard, avec le concours de Mgr Guibert et de l'évêque de Fréjus, Mgr Wicart. Celui-ci lui demanda ses Oblats pour diriger le séminaire du diocèse [1].

Puis, ce fut l'archevêque de Bordeaux qui voulut, pour sa ville épiscopale, une fondation, dont nous dirons plus loin les grandes conséquences pour l'Institut [2].

1. « J'ai signé aujourd'hui, écrit-il dans son *Journal*, le 15 août 1851, le traité avec Mgr de Fréjus en triple original pour les conditions de notre introduction dans son grand séminaire, dont il charge la congrégation à perpétuité. »

2. Mgr Donnet écrivait à ce sujet au Supérieur général :

« Il y avait longtemps que je désirais que des liens plus particuliers m'unissent à vous. Ces liens, les voilà formés par la manière dont vous avez accueilli la demande que je vous ai fait arriver par l'intermédiaire du bon Père Vincens. Merci donc, Monseigneur, et mille fois merci. Soyez assez bon, maintenant, pour me dire quand nous arriveront les chers Pères, et en quel nombre. Vos bons Pères pourront descendre au grand séminaire ; j'irai les installer moi-même le lendemain dans leur jolie maison. Il faut que je sache les provisions qui seront nécessaires, pour qu'ils se trouvent complètement chez eux à leur arrivée. »

Après la fondation de Bordeaux vint celle de Leeds, à propos de laquelle l'heureux patriarche écrivait au père Vincens : «... A Rome on m'a comblé, ainsi que notre congrégation, de tant de bontés ! Oh ! comme il faut que nous soyons fervents, si nous voulons répondre à l'attente du Saint-Siège, qui ne sait rien nous refuser et qui compte sur notre dévouement. Et le bon Dieu, que ne fait-il pas pour nous ! Nous voilà à la veille de former un établissement dans une des principales villes de France où nous aurons à faire tant de bien (Bordeaux) ! Et on m'a fait

Enfin, à Viviers, le Fondateur avait la consolation de sacrer Mgr Taché, député coadjuteur de Saint-Boniface, le même dont nous avons déjà dit le filial témoignage au récent cinquantenaire des Oblats à Montréal.

L'incident de la *Correspondance de Rome* disparaissait au milieu de tous ces événements heureux. Quelle ne fut pas la surprise, disons-le, la douleur de l'évêque de Marseille, quand il apprit que son éminent collègue, le cardinal Gousset, mécontent de la suppression de cet organe, avait écrit à plusieurs évêques français, pour la déplorer, ajoutant que cette disparition était le fait de Mgr de Mazenod, qui avait dénoncé la revue au gouvernement français, obéissant en cela à des rancunes gallicanes !

Le coup fut sensible au bon prélat, il lui venait d'un collègue et d'un collègue auquel il se croyait plus intimement uni encore qu'à d'autres. Dans une longue lettre, qui est un chef-d'œuvre de sentiment, de logique et de style, il le lui rappelait.

« Il a fallu, Monseigneur, que la défense de la *Correspondance* vous tînt bien à cœur pour que rien n'ait protégé davantage de votre part le seul survivant des trois prélats qui vous ont imposé les mains pour vous conférer le caractère épiscopal. Je m'étais toujours félicité de l'honneur d'avoir contribué à donner à l'Église un évêque tel que vous. J'étais heureux de penser qu'il s'était formé entre nous une relation surnaturelle qui n'est pas sans quelque prix aux yeux de la foi, et, comme je me fais un devoir de vénérer devant Dieu et devant les hommes la sainte paternité du seul aussi qui survive de mes trois consécrateurs, je me plaisais à croire qu'à défaut des éminentes vertus et des autres titres du cardinal-archevêque de Ravenne, j'avais devant

lire dans une des feuilles d'Angleterre l'appel que les évêques font publiquement en faveur de l'établissement des nôtres dans la ville importante de Leeds. Ce sont les curés et les vicaires, ci-devant anglicans, de la paroisse Saint-Sauveur qui nous ont établis dans leur ancienne paroisse, pour enseigner la vérité là même où ils avaient eu le malheur d'enseigner l'erreur. C'est une grande gloire pour notre petite congrégation d'avoir été choisie parmi tant d'autres ordres ou congrégations religieuses pour opérer ce grand bien. »

vous au moins le mérite de vous rappeler le plus grand jour de votre vie, celui où vous reçûtes la dignité sacrée de l'épiscopat, que rien n'efface, mais que rehausse si bien en vous l'éclat de la pourpre romaine. Je ne sais si de mon côté j'exagérais le sentiment qui m'attachait à ce souvenir, mais enfin, ce souvenir était cher à ma piété. Jugez, dès lors, si j'ai dû être sensible au blâme que j'ai reçu de vous aux yeux de tout l'épiscopat français. »

Il ajoutait, sur un ton d'indignation contenue :

« C'est la première fois dans ma longue carrière que j'ai été ainsi dénoncé à la méfiance de mes collègues, et, sans les témoignages que la plupart d'entre eux ont bien voulu me donner et la bienveillance dont ils daignent m'honorer en retour de ma profonde vénération et de mon inaltérable dévouement, il me semblerait que l'honneur de mes cheveux blancs a été terni. Cette susceptibilité, Monseigneur, est légitime; qu'un folliculaire m'attaque, je n'en ressens que de l'indignation et du mépris avec un mélange de compassion qui tend aussitôt au pardon; mais qu'une main d'évêque, destinée à écrire les pensées de Dieu et de son Église, prenne la plume pour soutenir ce folliculaire en interprétant arbitrairement mes intentions secrètes, telle est la haute idée que j'ai de l'épiscopat, qu'alors ma douleur éclate et veut se répandre, car je suis blessé au cœur. »

Ce qui lui était le plus sensible, c'était d'être taxé de gallicanisme. lui dont tout le passé connu de toute l'Église de France protestait si haut contre cette injuste accusation. Il croit devoir le démontrer.

« Il en coûte de parler longuement de soi, mais je ne suis pas dans une situation ordinaire; je pourrais contenir ma peine, que je ne le ferais pas. Chef d'une congrégation naissante, dont le Seigneur, en lui accordant un accroissement inespéré, bénit les travaux dans quatre parties du monde, je dois à cette famille spirituelle de ne laisser planer sur moi rien qui puisse diminuer la confiance et la protection dont le Vicaire de Jésus-Christ daigne favoriser les enfants dont il m'a canoniquement constitué le père. Je suis donc forcé de dire, puisqu'il faut que je me défende,

quel fut toujours mon amour pour l'Église romaine, à laquelle je me plais d'ailleurs, comme évêque, à rendre témoignage de mes sentiments. Encore diacre et jeune prêtre ensuite, il m'a été donné, malgré la surveillance active d'une police ombrageuse, de me consacrer dans des rapports quotidiens au service des cardinaux romains, alors amenés à Paris, et persécutés bientôt après pour cause de fidélité au Saint-Siège. Les dangers auxquels je m'exposais sans cesse étaient compensés dans mon âme par le bonheur d'être utile à ces illustres exilés, et de m'inspirer de plus en plus de leur esprit. Plus tard, sans que j'écoutasse certains avertissements de l'amitié, mon attachement connu pour Rome fut inébranlable en présence d'une politique qui en faisait tout particulièrement à mon égard un motif avoué d'éloignement.

« Grâce à la direction que, comme vicaire général ou comme évêque, j'ai pu imprimer à l'esprit du clergé, le diocèse de Marseille a été un des premiers en France à se pénétrer généralement des sentiments tout romains que j'exprimais encore publiquement il y a deux ans, dans un discours prononcé à la dernière session du concile d'Aix. Je n'ai pu établir la congrégation des Oblats de *Marie Immaculée* qu'au milieu des obstacles que lui suscitaient d'anciens préjugés contredits par ces mêmes sentiments dont je la nourrissais pour faire de ses membres les hommes du Pape comme des évêques, c'est-à-dire les hommes de l'Église et les hommes de Dieu. Faut-il enfin vous citer ce saint Alphonse de Liguori, dont j'ai fait enseigner et pratiquer la théologie longtemps avant les livres publiés par vous à cet effet, dont le premier j'ai établi le culte en France, et dont la vie, écrite sous mes yeux et d'après mes inspirations par l'un des miens, répandue partout depuis et traduite dans plusieurs langues étrangères, parut autrefois fixer votre propre attention? J'avais voulu servir la cause de Dieu par la doctrine et par les exemples de cet admirable évêque, dont le dévouement à l'autorité du Pape allait si loin, et qui fut, dans le XVIIIe siècle, la plus vive expression et le témoignage le plus éclatant de la sainteté de l'Église. La

pensée de zèle qui m'animait fut hautement approuvée par Pie VIII, qui m'honora à ce sujet d'un bref particulier.

« Voilà, Monseigneur, ce que j'ai été, ce que je suis; voilà l'homme accusé d'hostilité au Saint-Siège!

« Après cela, il ne lui en coûte aucunement d'avouer, et cet aveu il le fait haut et ferme, que tout, dans le passé de l'Église de France, ne lui semble pas mériter les anathèmes de ses accusateurs. Il ne s'agit pas « d'une Église née d'hier » qu'il faille « reconstituer à neuf, comme si, semblables à certaines églises d'Amérique, nous prenions à peine place dans le désert. »

Nous verrons bientôt avec quelle docilité, lorsque la volonté du Souverain Pontife lui fut clairement connue, l'évêque de Marseille renonça à ce qu'il croyait, comme tant d'autres, avec une bonne foi absolue, être le droit liturgique pour chaque évêque. Du reste, sa lettre au cardinal-archevêque de Reims lui valut les adhésions les plus flatteuses, même de ceux de ses collègues qui, comme Mgr Doney de Montauban, inclinaient le plus vivement du côté d'où partait l'attaque [1].

V

D'autres préoccupations agitaient cette grande âme. Dans sa loyauté et son amour de l'Église, Monseigneur se

1. Un religieux qui a bien connu Mgr de Mazenod nous écrit à propos de cette lettre, qui fut, nous le répétons, l'occasion d'une foule de témoignages de sympathie de la part des évêques ses collègues : « Le profond respect du Fondateur des Oblats envers l'autorité des Souverains Pontifes, sa fidélité chevaleresque pour les traditions et les usages transmis par les anciens, la connaissance des prérogatives et des privilèges dont jouissaient les Églises des autres nations catholiques, lui inspiraient cet attachement hautement personnel à ce qu'il regardait comme le patrimoine de la France. Pour lui, le titre de fille aînée de l'Église n'était pas une simple étiquette d'honneur : c'était l'expression d'une réalité. Rome au-dessus de tout; le Pape, vicaire infaillible, exerçant un magistère suprême ; ensuite, la France catholique, avec son épiscopat, ses ordres religieux, ses œuvres innombrables, soumises au Pape et à ses volontés sûrement connues, mais jouissant des concessions que la tolérance des Souverains Pontifes semblait lui avoir accordées. »

demandait de quel côté serait pour lui le devoir : d'une part, ses vieilles attaches à la cause de la légitimité ; d'autre part, l'entraînement universel et les garanties que le pouvoir nouveau semblait s'efforcer de donner à la religion et au clergé français.

La détermination à laquelle il s'arrêta lui sera reprochée, il le sait et il s'y attend. Mais, il ne croit pas avoir le droit de se soustraire à ce qui lui semble son devoir. Aussi, quand, de la part du prince-président, le ministre des cultes crut devoir le remercier de son adhésion, répondit-il avec une noble franchise.

— Ce que j'ai fait m'a paru un devoir, et il m'a semblé que l'intérêt de la religion et de la société me commandait de ne pas garder le silence devant une erreur qui menaçait de multiplier ici les abstentions au delà de toute proportion avec le chiffre où elles se sont arrêtées. Si j'ai pu contribuer, comme cela est effectivement arrivé, à faire cesser les scrupules d'un grand nombre de personnes qui, ne voulant pas dire *non*, n'auraient pas osé dire *oui*, je m'en félicite d'autant plus, que je regarde le gouvernement comme ayant reçu de la Providence une mission réparatrice. J'ai la confiance que cette mission bien comprise, il la remplira persévéramment avec le courage qu'il vient de déployer. Il peut donc compter sur le concours de l'Église. La civilisation chrétienne est l'ouvrage des évêques, et ils ne feront pas défaut à ceux qui travaillent à conserver la société et à la rétablir dans ses véritables conditions, c'est-à-dire sur ses bases catholiques.

Le 1er janvier 1852, c'est au prince-président lui-même qu'il écrit :

— Vous avez à ranimer dans la société une vie prête à s'éteindre il y a à peine un mois. C'est dans la religion que vous puiserez l'élément vivificateur. Il ne vous faut pas seulement la force qui vient de l'homme, il vous faut, par-dessus tout, celle qui vient de Dieu. Le bras le plus vigoureux s'énerve et tombe, quand il cesse d'être en communication avec le principe de vie.

Nous le répétons, parce que c'est l'expression de la plus

rigoureuse vérité, la bonne foi de Mgr de Mazenod était entière. Un témoin, dont nul ne suspectera l'indépendance, M. Coulin, l'écrit dans ses *Mémoires :*

« L'évêque m'a répété, comme à bien d'autres, ces paroles du prince :

« — Il y a des souverains qui protègent la religion par politique ; pour moi, c'est par sentiment et par conviction.

« Il ne pouvait pas supporter qu'on doutât de la piété sincère de Napoléon III.

« — Comment, me disait-il un jour, douter de la piété de cet homme, qui, en allant à confesse, refuse un prie-Dieu pour s'agenouiller? Je tiens le détail du confesseur lui-même. »

Le pieux prélat n'a pas assez vécu pour connaître la désillusion navrante qui devait tuer Mgr de Salinis et frapper bien d'autres âmes épiscopales, durant la guerre lente et hypocrite qui amènera le lâche abandon de cette même Papauté, qu'on venait alors de replacer sur son trône temporel.

A ce moment, les cœurs étaient à l'espérance, sinon à la confiance absolue. Le prince-président vint à Marseille. Il annonça l'intention de venir adorer Dieu dans l'église cathédrale, cette vieille Major dont, depuis si longtemps, Mgr de Mazenod sollicitait du pouvoir le remplacement par une basilique digne de Marseille. Il avait obtenu beaucoup de bonnes promesses, jamais sorties à effet. O surprise joyeuse! Voici que le visiteur, qui demain sera le César nouveau acclamé par tant de milliers de suffrages, annonce qu'il veut poser la première pierre de la nouvelle cathédrale. L'allégresse du prélat fut indescriptible. Aussi, en recevant le prince à la porte de la Major, n'hésite-t-il pas à lui dire :

— Que ne puis-je le faire dans un temple plus digne de la solennité de ce jour et de la grandeur de notre cité! Ces murs en ruines, cet édifice étroit et informe, vous diraient avec plus d'éloquence que toutes les paroles, quels sont les vœux de notre catholique population. Mais, avant même que vous eussiez vu un tel édifice, j'ai hier recueilli de votre bouche auguste l'heureuse nouvelle que vous vouliez poser la première pierre de la future cathédrale pour laisser,

m'avez-vous dit avec tant de bonté, ce souvenir de votre passage. Notre grande ville sera touchée d'une vive gratitude en apprenant qu'il vous est réservé d'élever dans son sein, pour une longue suite de siècles, le monument sacré de vos pensées bienveillantes pour l'Église. Vous aurez par là un droit de plus à ce que la postérité s'associe comme nous à votre reconnaissance envers le Seigneur, qui protège vos jours et fait triompher votre courage.

Après la cérémonie, le futur empereur demanda gracieusement à l'évêque l'autorisation de dire quelques mots, à son tour :

« Je suis heureux, fit-il avec un accent pénétré, que cette occasion particulière me permette de laisser dans cette grande ville une trace de mon passage, et que la pose de la première pierre de la cathédrale soit l'un des souvenirs qui se rattachent à ma présence parmi vous.

« Partout, en effet, où je le puis, je m'efforce de soutenir et de propager les idées religieuses, les plus sublimes de toutes, puisqu'elles guident dans la fortune et consolent dans l'adversité. Mon gouvernement, je le dis avec orgueil, est un des seuls qui aient soutenu la religion pour elle-même ; il la soutient, non comme un instrument politique, non pour plaire à un parti, mais uniquement par conviction et par amour du bien qu'elle inspire, comme des vérités qu'elle enseigne.

« Lorsque vous irez dans ce temple appeler la protection du ciel sur les têtes qui vous sont chères, sur les entreprises que vous avez commencées, rappelez-vous celui qui a posé la première pierre de cet édifice, et croyez que, s'identifiant à l'avenir de cette grande cité, il entre par la pensée dans vos prières et dans vos espérances. »

Rentré à Paris, Louis-Napoléon faisait aplanir toutes les difficultés opposées par l'administration civile et le génie militaire à la reconstruction du sanctuaire de Notre-Dame de la Garde. En fallait-il davantage pour achever de gagner le cœur de l'évêque de Marseille ! Là encore, comme partout, sur le parcours du voyage présidentiel, l'Empire était fait !

CHAPITRE XXI

CONSOLATIONS

(1853-1856)

SOMMAIRE. — L'*Univers* et Mgr de Mazenod. — Hommages aux évêques confesseurs de la foi en Allemagne et au Mexique. — Les temps sont accomplis. — Contre les opportunistes de 1854. — Histoire de la proclamation du Dogme de l'Immaculée-Conception. — Pie IX et l'évêque de Marseille. — Découverte du corps de Mgr Gault. — La croix pectorale de son saint prédécesseur. — Les processions et Mgr de Mazenod. — La fête du Sacré-Cœur en 1856. — Baptême du prince impérial. — L'évêque de Marseille est nommé sénateur. — Sacre de Mgr Séméria. — Les Oblats à Montolivet. — Le clergé marseillais réuni en synode. — Récit de Mgr Guiol. — La scène des adieux en séance de clôture.

I

De grandes consolations, particulièrement douces à sa piété de plus en plus tendre et forte, allaient atteindre au plus intime de son âme le vénéré vieillard. Avant de les mettre dans leur jour éclatant, il nous faut dire un mot d'une démarche que sa tendresse pour l'évêque de Viviers lui inspira, démarche, disons-le franchement, regrettable, qui consterna la portion la plus éclairée du clergé marseillais. L'auteur de ces pages n'oubliera jamais au milieu de quel silence de stupeur, nous entendîmes lire, au réfectoire du grand séminaire de Marseille, l'adhésion que notre évêque bien-aimé venait d'envoyer à Mgr Guibert, condamnant ou, pour parler avec plus d'exactitude, blâmant le journal *l'Univers*. Tous deux l'ont regretté plus tard, quand ils virent l'ennemi commun frapper à son tour le vaillant organe, si justement redouté par l'impiété que nul autre n'a su tenir ainsi à longueur de lance. Pie IX d'ailleurs n'a-

vait point caché sa surprise attristée, et Mgr de Mazenod, dont la bonne foi avait été si parfaite, ne se consolait pas d'avoir été représenté au Souverain Pontife « comme ayant la pensée de fermer la bouche à un organe des doctrines romaines ». Il avait voulu « amender », mais non « supprimer » l'*Univers*. Il l'écrivit à la rédaction du journal, à la date du 11 avril 1853 :

« Dans votre numéro d'hier, qui m'arrive à l'instant, je lis une manifestation de l'esprit qui dirigera désormais votre journal. Je n'ai jamais désiré autre chose que ce que vous exprimez ; c'est ainsi que votre dévouement sera complètement utile à l'Église et remplira les espérances que j'avais conçues à l'époque où je me plaisais à soutenir votre œuvre dans mon diocèse. Les services que vous avez rendus et que je reconnaissais hautement, même en me plaignant de vous, me font bien augurer de ceux que vous rendrez avec plus de succès encore, en suivant fidèlement la ligne indiquée à votre religion. Si, par des reproches que je n'ai jamais voulu rendre amers, j'ai pu contribuer à amener un tel résultat, j'aurai la consolation d'avoir satisfait à ma conscience sans qu'il reste plus longtemps dans mon cœur la moindre trace de ce qui vous a attristés. »

C'était, sous une forme ménagère de la dignité épiscopale, un retour complet. Il s'accentua encore, lorsque, Mgr Dupanloup ayant plus vivement attaqué l'organe si justement cher aux catholiques les plus dévoués au Saint-Siège, les Oblats, placés à Cléry dans le diocèse d'Orléans, le consultèrent pour savoir la ligne de conduite à suivre.

« Le Père Aubert, répondit-il aussitôt au supérieur de cette résidence, a dû vous dire ce que je pense de la fâcheuse querelle que l'on vous fait au sujet de l'*Univers ;* elle arrive d'autant plus mal à propos que je comptais vous charger de rendre compte, dans ce journal, de la vie de notre frère Camper, qui est sous presse.

« Des vues d'économie, dans la détresse où se trouve la congrégation, m'ont fait prendre la résolution de prescrire qu'on ne s'abonne plus dans nos maisons qu'à l'édition semi-quotidienne ; mais je ne considère pas moins ce jour-

nal comme très utile à la religion, dont il défend bien la cause. » Suivait l'ordre de continuer à lire l'*Univers* dans la communauté.

Comment eût-il pu en être autrement ? Louis Veuillot célébrait, dans une langue incomparable, tout ce qu'aimait le plus Mgr de Mazenod. Autour d'une grande victime épiscopale, l'éloquent publiciste venait de soulever une acclamation, à laquelle notre évêque voulut faire écho, en écrivant à son vénéré frère de Fribourg, Mgr de Vicari :

« Permettez, Monseigneur, que, du rivage de la Méditerranée, ma voix, s'unissant aux voix qui s'élèvent vers vous jusque des îles de l'Océan, vienne s'ajouter aux hommages d'admiration universellement offerts à Votre Grandeur pour votre courageuse fermeté dans la défense des droits les plus sacrés.

« *Prisonnier de Jésus-Christ* pour son Église, comme saint Paul, *vinctus Christi*, vous êtes dans la captivité qui vous est infligée dans votre demeure par un pouvoir aveugle autant qu'ingrat. Plus puissant que ce pouvoir lui-même, il ne saurait vous vaincre, et vous apprenez une fois de plus à ceux qui l'ignoraient, ce que c'est qu'un évêque. Grâces vous soient rendues de ce grand enseignement donné par le triomphe de la conscience sur la force... »

Il écrivait cela, au lendemain des funérailles triomphales que son amour de la vaillance pastorale lui avait inspiré d'organiser autour des restes vénérés d'un autre martyr de la fermeté qui convient aux évêques, Mgr de Mosquera.

« C'est de Marseille que ces jours derniers le saint archevêque de Bogota est allé au ciel recevoir sa récompense. La veille, en me racontant dans un entretien fraternel les douleurs de son Église, il me révéla la grande âme d'un évêque heureux, comme vous, de souffrir persécution pour la justice, et, s'il m'a été donné d'environner de pieux honneurs les restes du pontife exilé et de leur décerner une sorte de triomphe, si, en offrant pour lui, avec toute la solennité des pompes saintes, le divin sacrifice, j'ai cru célébrer la première fête du martyr, si j'ai fait proclamer en chaire ses mérites auxquels il me semblait que les esprits bienheureux

applaudissaient du haut du ciel, comment pourrais-je ne pas porter en même temps ma pensée vers vous, Monseigneur, pour vous présenter le religieux hommage de l'admiration et de la respectueuse sympathie que commandent vos généreux combats pour Dieu et son Église ? »

Dieu, par la maternelle main de Marie, allait enfin couronner l'âme du pieux évêque, en lui faisant goûter la joie la plus pure de sa belle et sainte vie.

II

« Au début de son œuvre, raconte Mgr Jeancard dans ses *Mélanges historiques* sur les origines de la congrégation des Oblats, le vénérable Fondateur, sans prévoir le nom qu'elle porterait, faisait terminer tous les exercices publics, dans l'église d'Aix et dans les missions, par une pieuse exclamation répétée dans toute l'assistance. On chantait en provençal, et avec l'ample sonorité de cette langue :

« Loué soit éternellement Jésus-Christ, et louée soit aussi Marie, toujours immaculée. » *Que Jesu-Chrit siegue laouza eternelament et que Mario toujou immaculado, eme soun divin fiou siegue tamben laouzado.*

« On chantait cela chaque fois, et, sans qu'on s'en doutât, la voix du peuple trouvait dans le ciel un écho qui nommait l'œuvre enfantée par le même zèle qui inspirait ces louanges en l'honneur de Marie Immaculée.

« Puis, lorsque les temps marqués de Dieu furent arrivés, ce nom de Marie Immaculée écrit sur le front des Oblats, comme il est gravé dans leur cœur, désigna leur père à l'attention bienveillante de Pie IX, qui, par une distinction spéciale, l'invita à venir concourir à la glorification de ce même nom, alors que le saint Pontife se disposait à le faire à jamais briller, aux yeux de toute l'Église, comme un rayon attaché au diadème de la Mère de Dieu. Mgr de Mazenod sentit vivement cette faveur comme évêque et comme supérieur général des Oblats. »

L'heureux évêque a raconté, dans son glorieux détail,

toute cette histoire. Nous voudrions pouvoir la publier ici tout entière. On y verrait le père de la famille des Oblats préluder au rôle prépondérant qu'un de ses fils, Mgr Bonjean, exercera au Concile du Vatican, en amenant tout l'épiscopat des missions à refouler avec perte le petit bataillon des opposants à la définition de l'infaillibilité pontificale, abrités, comme les opposants à la définition de la Conception Immaculée, sous de timides prétextes d'opportunité et de ménagements pour l'esprit du siècle [1].

Redoutant de voir ces objections faire impression sur l'esprit du Chef de l'Église, il écrivit, de Rome même au Pontife, choisi par Marie pour être son grand glorificateur au XIXe siècle :

« J'ai appris que des évêques, qui ne voulaient pas d'un définition complète, avaient l'espoir que leurs idées prévaudraient. J'en été consterné ; j'oserai dire, très Saint-Père, que ces prélats subissent l'influence de craintes trop humaines ; ils ne voient pas qu'ils font à l'esprit du siècle une concession malheureuse, aux dépens de la gloire de la Mère de Dieu et de l'honneur de l'Église.

« Ce serait un grand malheur, très Saint-Père, que leur opinion pût être suivie. Le pouvoir de définir un dogme de foi serait rendu problématique aux yeux de bien des gens qui croiraient que l'Église a, pour ainsi dire, douté d'elle-même et n'ose plus désormais exercer la plénitude de son autorité en matière de croyance. Il importe de prouver le contraire par le fait. Ce serait la meilleure réponse à ceux qui, sur la question présente, ont contesté à l'Église le droit d'une définition dogmatique.

« Les ennemis de la religion auraient gain de cause, si le Saint-Siège s'arrêtait dans la voie ; ils diraient qu'il a reculé et qu'il n'a pas eu le courage de ses doctrines. Le protestantisme et l'impiété philosophique, dont on a tant peur,

1. Au moment où s'imprime cette page, la douloureuse nouvelle de la mort de Mgr Bonjean, archevêque de Colombo (ile de Ceylan), vient attrister, avec la famille et les amis des Oblats, l'Église tout entière, qui ne saurait oublier de saluer d'un dernier hommage le vaillant défunt, à qui elle doit une si vigoureuse défense des droits du siège de Perrie.

bien à tort, trouveraient là une sorte de signe de faiblesse et de décadence, tandis que si, au contraire, ils en étaient réduits à attaquer dans le principe de l'autorité la définition de l'Immaculée Conception, les controverses qui leur seraient opposées amèneraient, par la force de la vérité, un triomphe certain et éclatant pour l'Église... »

Ainsi parlera, au Concile du Vatican, un évêque Oblat, et Pie IX, qui se souvenait des initiatives du père, couronnera de son autorité irréfragable celle du fils. En attendant, l'auguste Pontife de Marie va donner pleine satisfaction au vœu du Fondateur des Oblats de la Vierge Immaculée, qui lui disait :

« Je vous demande donc, à deux genoux, très Saint-Père, d'être au moins aussi explicite dans ce que vous prononcerez. C'est en ne suivant que vos propres inspirations, qui sont celles du Saint-Esprit, que vous empêcherez la très-sainte Vierge de déchoir dans l'opinion des fidèles, comme cela arriverait aujourd'hui par une décision *indirecte* ou *incomplète.* »

Nous voici à la veille du grand jour, l'un des plus beaux dans la vie du Fondateur. Le ciel est couvert de nuages, chacun se désole. Les fêtes au dehors seront manquées, comme l'a été l'illumination du 7 décembre. Seul, l'évêque de Marseille s'en va, répétant à tous ses collègues attristés :

— Il fera beau temps demain !

Mais, laissons-le nous décrire lui-même les splendeurs de cette inoubliable journée du 8 décembre 1854 :

« Eh bien! l'avais-je dit? Ma confiance en Marie Immaculée a-t-elle été trompée ? Je me lève à cinq heures du matin, j'ouvre ma fenêtre, il n'y a pas un nuage sur l'horizon, il fait un temps superbe. On l'expliquera comme on voudra ; pour moi, je ne dis pas précisément que ce soit un miracle, mais je suis dans la ferme persuasion que c'est une grâce spéciale que Dieu a accordée à l'intercession de sa divine Mère, dont la fête solennelle eût été immanquablement troublée par la pluie, si elle avait continué de tomber comme hier et comme cette nuit. Gloire, gloire à Dieu et actions de grâces à Marie ! »

Suit la narration de la cérémonie incomparable de la proclamation du dogme.

« Quelle fête a été celle d'aujourd'hui! Impossible de la décrire. Dès sept heures du matin, et plus tôt encore, oh! oui, beaucoup plus tôt, toutes les rues de Rome étaient jonchées de gens de toutes conditions, qui se rendaient à Saint-Pierre pour prendre part à la grande solennité qui se préparait. Les voitures sillonnaient la ville en grande hâte. On eût dit que l'on craignait de ne pas trouver place dans l'immense basilique, et l'on n'eût pas eu tort, car l'église s'est remplie comme on ne l'avait certainement pas vu depuis longtemps. Les Romains, souvent indifférents à ce qui se fait à Saint-Pierre, le disputaient cette fois d'empressement avec les étrangers... »

«... Jamais pareille réunion ne s'était rencontrée à Saint-Pierre: cent cinquante évêques de toutes nations, auxquels il faut ajouter les vingt et un évêques du Sacré-Collège; les tribunes remplies des plus hauts personnages, la foule se pressant dans toutes les avenues et les alentours du chœur immense de la basilique, l'église remplie aussi d'un monde prodigieux, parmi lequel tous les militaires de la garnison: tout cet immense peuple, dans l'attente du grand événement qui allait se passer sous ses yeux. C'est alors que le Souverain Pontife, élevant sa sonore et belle voix, appela les lumières du Saint-Esprit en entonnant le *Veni Creator*.

« Le même cri s'éleva de tous les cœurs, et au lieu de laisser aux chantres, selon l'usage, le soin de continuer l'hymne, toutes les voix, s'accordant à celle du pontife, répondirent avec transport à l'intonation du Pape. Jamais on n'avait vu chose pareille. Déjà l'émotion était répandue dans l'assemblée des fidèles. Il y avait quelque chose de surnaturel dans cet élan. J'oublie de dire qu'avant l'intonation du *Veni Creator* les doyens des cardinaux, des archevêques et des évêques, s'étaient présentés au pied du trône et avaient postulé à genoux, au nom de l'Église, le décret attendu par l'univers entier. Cette postulation, faite en latin par le cardinal doyen, et la réponse du Pape, ne sont pas arrivées jusqu'à mes oreilles; mais je m'y joignais du

fond de mon cœur, au nom spécialement de mon Église et de notre Congrégation. Alors le Souverain Pontife, vraiment le *summus Pontifex*, *afflante Spiritu Sancto*, se levant, a prononcé le décret infaillible qui déclare et définit que c'est un dogme de foi, que la très sainte Vierge Marie, dès le premier instant de sa Conception, par un privilège spécial et la grâce de Dieu, en vertu des mérites de Jésus-Christ Sauveur du genre humain, a été préservée et exempte de toute tache de faute originelle.

« Les larmes ont étouffé la voix du Pontife au moment où il prononçait l'oracle infaillible que l'Esprit-Saint mettait sur ses lèvres. Je laisse à penser si je partageais cette émotion ! Il me semblait en ce moment voir le ciel s'ouvrir sur nos têtes, et nous montrer à découvert la joie de toute l'Église triomphante s'unissant aux transports de l'Église militante pour fêter avec nous sa Reine et la nôtre ; tous les saints appelés plus avant et plus haut à cette occasion dans la gloire par la munificence intarissable de Dieu. Je croyais voir Jésus-Christ Notre-Seigneur félicitant sa divine Mère, et mon grand patron saint Joseph en particulier, jouissant du bonheur de son épouse dont il est si près dans le ciel. Je pensais aussi que l'Église souffrante était éclairée en ce même instant d'une lumière divine, que les supplices de ces âmes étaient suspendus ; je dirais presque que le purgatoire se vidait, soit par ce grand nombre d'indulgences plénières que nous leur appliquions pour leur soulagement, soit plus encore par la clémence du souverain Juge, qui, à l'occasion de la glorification de sa Mère, et pour faire participer cette portion chérie de sa grande famille à la joie générale de l'Église, leur faisait grâce de toutes leurs dettes et les appelait au pied du trône de leur Mère, pour la remercier de leur délivrance et unir le transport de leur joie à ceux du chœur des anges et de tous les saints ! »

Il ne savait pas alors combien l'enthousiasme de ses diocésains faisait écho au sien. Quand il apprit le spectacle que Marseille venait de donner à la France et au monde, en cette soirée du 8 décembre 1854, où, les contemporains s'en

souviennent, les fils de Notre-Dame de la Garde firent littéralement de la nuit le jour, et cela avec un tel ensemble que pas une maison, pas une fenêtre, même chez les protestants et les juifs, entraînés comme les autres, ne demeura sans lumière.

Pie IX, rayonnant de joie, était venu au Quirinal visiter un évêque malade, celui du Mans, que Mgr de Mazenod devait assister comme un frère et honorer plus tard comme un prince de l'Église, quand les restes de Mgr Bouvier arrivèrent à Marseille pour rejoindre l'ombre de sa cathédrale en deuil [1].

Mgr de Mazenod s'était emparé du bras de l'auguste visiteur, qui lui disait, avec son bon et spirituel sourire :

— Portez-vous bien, Monseigneur; car Dieu me garde de vous faire une pareille visite!

— Très-Saint Père, répliqua aussitôt l'aimable prélat, il serait difficile de ne pas bien se porter, quand on est traité par Votre Sainteté comme nous le sommes.

— C'est une juste hospitalité, reprit le Pape.

— Oui, très Saint-Père, répliqua l'évêque, une hospitalité paternelle et royale.

III

Quand il revint de Rome, son cœur ne tarissait pas d'expansion et de sainte joie. Dieu lui ménagea un nouveau motif de sainte fierté. Nous la lui laissons raconter lui-même.

« Aujourd'hui, 4 janvier, on a retrouvé le corps de mon très vénérable prédécesseur, Jean-Baptiste Gault, là où mon autre prédécesseur, Mgr de Belsunce, l'avait placé en 1724.

« J'avoue que j'ai été singulièrement ému à la vue des précieux restes de ce saint évêque, que Dieu avait glorifié à

1. L'archevêque de Vienne et celui de Munich, qui étaient présents, sont comme moi au Quirinal aux frais du Pape. (*Journal* de Mgr de Mazenod.)

l'époque de son décès par un si grand nombre de miracles. J'ai baisé respectueusement ce chef sacré. J'aviserai à ce qu'il me faudra faire pour honorer convenablement ces reliques. Je les ai placées en attendant dans ma chapelle, où leur présence excite ma dévotion et me porte à invoquer le saint prélat en toute confiance, persuadé qu'il est un de mes intercesseurs dans le ciel. »

Un chanoine d'Aix lui envoya la croix pectorale du saint évêque.

« J'estime cette précieuse croix, que M. Figuières vient de me donner dans la même boîte qui la renfermait du temps que le saint la possédait, plus qu'un trésor ; je la conserverai comme une véritable relique; je la porterai à certains jours plus solennels pour réchauffer mon cœur par son attouchement, elle qui a touché de si près le cœur de mon Bienheureux prédécesseur. Quelles ferventes aspirations vers Dieu ont été inspirées par sa vue à notre saint! à lui qui profitait, comme nous le lisons dans sa vie, des moindres circonstances pour s'enflammer de l'amour divin : une parole du saint office suffisait pour le faire entrer en extase! »

Sa lettre de remerciements au donateur respire le même enthousiasme.

« Si je n'étais pas retenu à Marseille pour y remplir des devoirs dont je ne puis me dispenser, je n'aurais pas cru trop faire que d'aller à Aix tout exprès pour vous remercier de l'inappréciable cadeau que vous m'avez fait. Il me serait impossible de vous exprimer la joie que j'ai éprouvée en le recevant. Oh! avec quel bonheur j'ai baisé cette précieuse croix ! Tous ceux qui étaient auprès de moi au moment où j'ai découvert le trésor que renfermait votre envoi, se sont prosternés pour la baiser comme moi. Aussitôt j'ai détaché de mon cou la croix pectorale que je porte, et je l'ai remplacée par celle tout autrement précieuse que je dois à votre amitié. Vous le dirai-je? à l'instant que la sainte relique s'est appliquée sur mon cœur, je ne saurais vous exprimer ce qui s'est passé en moi. C'est quelque chose de surnaturel, d'ineffable ; une plénitude de satisfaction, de bonheur

intérieur, un sentiment, en un mot, tellement sensible, que je n'ai pu retenir mes larmes; il m'a fallu pleurer de joie. »

Dès lors, commencèrent les informations canoniques. Continuées avec un zèle, bien digne de son pieux prédécesseur, par le successeur actuel de Mgr de Mazenod, ces procédures semblent sur le point d'aboutir, à la grande joie de Mgr Robert et de toute l'Église de Marseille.

IV

Ainsi que l'avait prédit l'éloquent abbé Combalot, les glorieuses initiatives de Mgr de Mazenod à Rome avaient amené, dans son clergé et chez ses diocésains, une recrudescence d'émulation pour la gloire de Dieu et l'exaltation de l'Église. Jamais les processions n'avaient été plus belles, ces processions qu'il aimait tant! « A ce spectacle, dit le Père Rambert, le cœur de Mgr de Mazenod débordait de bonheur; il éprouvait des tressaillements et comme des extases de joie céleste. Il s'en réjouissait pour Notre-Seigneur d'abord, qu'il aimait d'un amour passionné et auquel il eût voulu enchaîner tous les cœurs; il s'en réjouissait ensuite pour son peuple bien-aimé, son bon peuple de Marseille, comme il l'appelait, car en ces jours, ce peuple se montrait vraiment un peuple chrétien, digne de ses traditions séculaires de foi et de piété. Enfin, il s'en réjouissait pour lui-même, car tous ses vœux de pontife et de père étaient comblés. Aussi songeait-il longtemps à l'avance à ces solennités. Il les attendait avec une sainte impatience; elles revenaient toujours lentement au gré de ses désirs. Combien il s'inquiétait de ce qui pouvait en contrarier l'éclat extérieur! La pluie, par exemple, lui paraissait ces jours-là une véritable calamité, un malheur public, une machination perverse dont il accusait hautement les démons, qui, disait-il, voulaient s'opposer à la glorification du Sauveur dans le sacrement de son amour, et aux grâces de sanctification que devait en recevoir son peuple. Ainsi le ciel menaçait-il de se couvrir, Mgr de Mazenod était anxieux.

Il s'adressait à Notre-Seigneur, à ses anges, à ses saints, à Notre-Dame de la Garde, afin d'en obtenir le beau temps, et une fois ce beau temps obtenu, il en remerciait Dieu comme d'une grâce signalée. »

C'est là ce que nous montre le *Journal* du prélat, particulièrement à l'occasion de la procession de la fête du Sacré-Cœur de cette année. La pluie n'ayant cessé de tomber durant la matinée, on craignait très sérieusement que la procession du soir ne pût avoir lieu. Voici ce que Mgr de Mazenod écrit à ce sujet :

« Notre grand jour de la fête du Sacré-Cœur a été, cette année, contrarié par une pluie battante qui s'est préparée dès la veille, et qui ne laissait point d'espoir de la voir cesser.

« L'office pontifical a eu lieu malgré cela ; mais la pluie continuant avec force tout l'après-dîner, on mettait en doute si la procession serait possible. Sans doute un grand nombre de bonnes âmes ont prié pour que le triomphe que nous voulions donner à notre divin Sauveur ne fût pas neutralisé par ce contre-temps. Comme pasteur, je devais, de mon côté, ne pas oublier de supplier le divin Maître de déployer sa toute-puissance dans cette circonstance. Au *memento* de la grand'messe, j'ai été inspiré de le prier avec confiance et de promettre d'offrir le jour suivant le Saint Sacrifice en action de grâces du bienfait que j'attendais de sa miséricorde. C'est cette confiance qui m'a soutenu et qui m'a porté à décider, dans l'incertitude où tout le monde se trouvait, que la procession aurait lieu si la pluie venait à cesser. La pluie, en effet, a cessé sur les trois heures ; mais le temps était toujours bien menaçant, et l'horizon chargé de nuages de toutes parts ; n'importe, comptant sur la protection de Dieu, j'ai persisté dans ma détermination. La procession a eu lieu, et les nuages suspendus sur nos têtes ont respecté le cortège du Maître qui commande aux éléments. Je ne cessais d'en remercier Notre-Seigneur dans tout le cours de la procession en invoquant sans cesse sa toute-puissance pour l'honneur de son saint nom, l'édification et la conservation des innombrables fidèles qui concouraient à le glo-

rifier. Impossible de décrire la beauté de cette réunion groupée dans toute l'étendue du Cours, d'où la procession devait être congédiée après l'amende honorable que j'ai prononcée à très haute voix, et la bénédiction que j'ai donnée à plus de cent mille âmes réunies en ce vaste Cours et dans les rues adjacentes. Comment ne pas reconnaître la puissance de Notre-Seigneur Jésus-Christ dans cette circonstance! La pluie n'a cessé que pour donner le temps à la procession triomphale d'avoir lieu. Pas une goutte d'eau pendant tout le parcours, qui n'a pas duré moins de quatre heures. Quand Notre-Seigneur est rentré dans son temple et que chacun après retournait chez soi, la pluie a repris de plus belle, et l'averse a été telle, que la procession aurait dû immanquablement se disperser si elle était tombée une demi-heure plus tôt. »

V

Cependant le dépositaire du pouvoir songeait à récompenser, lui aussi, d'une manière éclatante, les grandes vertus de l'évêque de Marseille.

Ce fut à l'occasion du baptême du fils de l'Empereur. Mgr de Mazenod avait reçu, avec la dignité qu'il savait apporter à ces choses, le Légat du Pape, chargé de baptiser le prince impérial, au nom et par délégation de Pie IX, son parrain. Tous les évêques, réunis à Notre-Dame, avaient pris part à la splendide cérémonie.

« En rentrant chez moi, écrit ce jour-là même Mgr de Mazenod, j'ai trouvé la lettre du ministre d'État qui m'annonce que, par décret de ce jour, l'Empereur m'a élevé à la dignité de sénateur. Je lui en dois d'autant plus de reconnaissance, que je n'ai rien fait pour attirer son attention. Je comptais même partir sans lui demander une audience particulière. Ma position dans l'Église et dans l'État a été appréciée par lui en dehors de tout titre personnel, que seule la prévention trop favorable de mes amis peut reconnaître en moi. »

« Me voilà lancé, continue le *Journal*, il me semble, par la volonté de Dieu, dans une carrière à laquelle je ne visais certainement pas... Je ne montrai à Saint-Cloud aucun empressement à me faire remarquer; au contraire, je me tins à l'écart. Aussi, dans les bruits ridicules qui couraient chez le Nonce, chacun faisait sa nomination selon sa fantaisie; personne ne songeait à moi. Cependant c'est à moi que l'Empereur pensait, déterminé à ce choix par des titres tels que mon âge, mon ancienneté dans l'épiscopat, dont je suis le doyen; mon nom, peut-être, et ma qualité d'évêque de la plus importante ville de France... »

Nous verrons bientôt comment le nouveau sénateur s'acquittera de sa charge aussi inattendue que délicate. Maintenant nous avons hâte de le suivre, au milieu de ses prêtres, réunis, pour la première fois, autour de lui, en synode, pour la confection de nouvelles ordonnances qui vont désormais régir le diocèse du saint évêque.

Déjà revenu, avec une docilité rare chez les vieillards, sur ses préjugés d'éducation relatifs aux droits liturgiques des évêques, il avait fait approuver à Rome le Propre du diocèse, ramené aux règles de la liturgie romaine que l'Église de Marseille n'avait du reste jamais quittée. Il s'agissait, cette fois, de rédiger un corps de règlements disciplinaires, plus en harmonie avec les besoins des temps nouveaux et les principes du droit ecclésiastique rappelés au Concile d'Aix.

Il venait de consacrer, à Montolivet, la nouvelle maison des Oblats de Marie, bâtie avec tant de goût sur les données du P. Tempier. Après avoir présidé à Montolivet le chapitre général de sa congrégation et sacré le premier évêque Oblat de Ceylan, Mgr Séméria, il vint, au petit séminaire, tenir son synode.

Voici comme il en parle dans son *Journal* : « Je pense qu'on fera le récit de ce qui s'est passé dans ce mémorable synode, qui laissera des traces ineffaçables dans le cœur de ceux qui ont eu le bonheur d'y assister. C'est ce qui me détourne d'en consigner ici la description. Je me contenterai de dire qu'il est impossible de voir une réunion aussi

considérable de prêtres appelés, sinon à délibérer, du moins à concourir par leurs libres observations à la confection des Statuts synodaux, s'acquitter de leur mandat avec plus de convenance, de sagesse et de modération. On n'a pas entendu une parole répréhensible, il ne s'est pas manifesté une pensée tant soit peu contraire au respect et à la confiance dus à l'autorité. C'était une véritable réunion de famille. La joie la plus franche régnait pendant les récréations, les moments libres et les repas. La piété se montrait à tous les exercices religieux, à l'office récité en chœur, à l'adoration et surtout à la messe célébrée par moi, à laquelle tout le clergé communiait. »

Ce récit a été fait par le secrétaire du synode, Mgr Guiol, alors chanoine adjoint de la cathédrale de Marseille. Nous lui emprunterons le récit de la séance de clôture, qui manifestera l'union des cœurs, cette union dont le spectacle transportait, on vient de le voir, d'une paternelle admiration, le vénérable vieillard.

Après les prières prescrites par le pontifical, un membre du synode, M. l'abbé Payan, recteur de la paroisse Saint-Victor, chargé d'offrir à Mgr l'Évêque l'hommage de la profonde reconnaissance du synode, exprima en ces termes les vœux de ses confrères :

« Monseigneur,

« Avant de se séparer, les membres de l'Assemblée synodale demandent humblement à Votre Grandeur qu'elle leur permette de vous exprimer leurs actions de grâces. Tous ont l'espoir de déposer dans votre cœur paternel leurs sentiments de reconnaissance, leurs protestations de respect, d'amour et de fidélité. Délégué pour être leur interprète, je n'ai qu'un regret, c'est que mes paroles ne traduisent d'une manière trop faible l'ardeur et la sincérité de ces sentiments. »

Suit un résumé des principaux bienfaits de l'administration de Mgr de Mazenod et l'éloge des Statuts. L'orateur termine ainsi :

« Monseigneur, vos prêtres, j'ose le dire, ont compris

cette nouvelle expression de votre dévouement et de votre amour pour leurs âmes, ils ont prouvé combien ils l'appréciaient par leur assistance édifiante dans cette Assemblée synodale, par leur recueillement dans la prière, par leur piété filiale envers Votre Grandeur. Qu'il leur soit permis d'espérer que votre cœur de pontife et de père daignera trouver dans cette conduite un nouveau témoignage de leur profonde vénération, une solennelle manifestation de leur entière obéissance, un gage certain de leur constante fidélité. Les Statuts diocésains que vous leur donnez aujourd'hui seront la règle de leur vie, le soutien de leur piété, l'aliment de leur zèle et de leur perfection. Tous ces biens, nous les devrons, Monseigneur, à votre infatigable dévouement pour la gloire de Dieu. Ah! notre reconnaissance n'aura point de borne; et, pour l'exprimer dès à présent, qu'il nous soit permis d'emprunter à l'Église les paroles que nous allons bientôt prononcer dans toute l'effusion de notre cœur :

« *Super Antistitem nostrum, omnipotens Deus, benedictionum tuarum dona perpetua multiplica.* »

« Nous n'essayerons pas de dire la vive émotion de notre vénérable évêque, ajoute l'historien du synode, à ce nouvel hommage de respect, de reconnaissance et d'amour; son âme surabondait depuis trois jours de consolation et de joie; la dernière journée venait d'y mettre le comble, il avait besoin d'épancher en de nouvelles bénédictions des sentiments contenus jusqu'alors avec peine. Il le fit dans une improvisation touchante, qui attendrit jusqu'aux larmes tous les assistants, et dont l'effet saisissant ne s'effacera jamais du cœur de ceux à qui il a été donné de l'entendre.

« Nos très chers fils, dit-il d'une voix émue et pleine de larmes, je suis votre père; je le suis par mon âge; je le suis par mon caractère; je le suis par le cœur; je le suis, pour plusieurs d'entre vous, à un titre de plus, puisque je leur ai imposé les mains; et toutefois je confesse mon impuissance à vous dire ce qui se passe aujourd'hui en mon âme; je l'avoue, je ne trouve pas d'expression capable de

rendre ce que j'éprouve. Sans doute, je vous connaissais déjà depuis longtemps. Durant les jours de la retraite ecclésiastique, j'étais bien avec vous; je suivais tous vos exercices; j'admirais votre régularité, votre exactitude et votre piété; mais c'étaient des jours de recueillement; il y avait moins de place alors à l'expansion du cœur, et puis je ne pouvais me trouver avec vous aussi souvent que je l'aurais désiré, partager vos récréations, vivre avec vous de cette vie intime qui eût fait mon bonheur; les intérêts de votre âme m'en privaient ordinairement. Mais ces jours-ci, durant ces jours de bénédiction et de grâces, j'ai pu mieux vous connaître; j'étais presque toujours avec vous; j'ai vu cette union fraternelle, ce respect mutuel, cette confiance en votre évêque qui vous distinguaient; j'ai connu jusqu'à vos moindres pensées; j'ai recueilli vos moindres observations, et j'en tiendrai compte, parce qu'elles méritent grandement d'être appréciées; en un mot, vous suivant tous de plus près, j'ai senti que je vous aimais tous davantage. O mes fils! ô mes chers coopérateurs! que Dieu, qui a présidé si visiblement à nos réunions, vous rende au centuple les consolations ineffables que vous m'avez données, les jours de bonheur dont vous voulez couronner mes dernières années. Une seule chose était capable de troubler ce bonheur : c'est le sentiment profond qui agitait mon âme lorsque, chaque matin, je montais à l'autel du Seigneur pour y offrir les saints Mystères, tandis que vous étiez privés vous-mêmes de cette grâce. Je songeais alors combien j'en étais indigne, et je m'anéantissais devant Dieu toutes les fois que vous veniez si humblement recevoir de mes mains la sainte communion.

« Vous allez à présent sortir de ce cénacle pour reprendre avec une nouvelle ardeur les fonctions multipliées de votre saint ministère; vous aurez, ce me semble, plus de facilité encore à vous en acquitter dignement. Mais, avant de nous séparer, venez, que je vous presse tous dans mes bras. Vous m'avez rendu le plus heureux des pères; je veux donner à tous, avec le baiser de paix, un nouveau gage des bénédictions que vous méritez. »

« A ces mots, l'auguste vieillard, descendant de son trône, vint au pied du saint tabernacle prier Dieu d'exaucer ses vœux; puis il s'assit devant l'autel, et tous les membres de l'assemblée synodale, les yeux baignés de larmes, vinrent, l'un après l'autre, recevoir, avec le baiser de paix de leur évêque, la plus douce récompense de leurs travaux. »

CHAPITRE XXII

LE SOIR D'UN BEAU JOUR

(1856-1860)

Sommaire. — Mgr de Mazenod et Marseille. — Il en fait les honneurs au président du Sénat. — Ses relations avec le banquier Mirès. — Il réhabilite son mariage et bénit celui de sa fille avec le prince de Polignac. — Une verte leçon au général X. — Une scène touchante en Angleterre. — Première entente entre deux fondateurs. — L'œuvre de M. de Noailles s'affilie à celle de Mgr de Mazenod. — Hommages de Marseille à Marie Immaculée. — Les derniers jours du maître. — Mgr de Mazenod ne se rassasie pas des fonctions de son ministère. — Sa verte vieillesse demeure infatigable. — Les ordres du P. Tempier. — Mgr Jeancard sacré évêque auxiliaire. — Sacre de Mgr Grandin. — Les fonctions de sénateur laissent un vide dans son âme. — Voyage à Autun. — Il y obtient le bras de saint Lazare. — Translation de cette relique insigne à Marseille. — Le P. Hermann chez Mgr de Mazenod. — Enthousiasme qui accueille l'établissement des exercices de l'Adoration perpétuelle. — La mort du P. Casimir Aubert.

I

En commençant cette histoire, nous avons dit qu'elle devrait être, en un sens, un hymne à la Provence. La fidélité inviolable que notre évêque gardait à son siège est une note dans le concert, si nous avons réussi à le faire entendre aux lecteurs de ce livre.

Marseille, pour Mgr de Mazenod, restait la ville par excellence. Il ne voyait rien au-dessus. Un biographe de Mgr Guibert l'a raconté avec une pointe d'humour. Lorsque Mgr de Mazenod venait voir son cher premier-né dans l'épiscopat, « on parlait beaucoup de la Provence et de Marseille. Cette ville et ses splendeurs défrayaient la conversation. C'étaient les beaux jours de Mirès, et Marseille ne rêvait rien moins que de devenir Athènes et Tyr tout à la

fois. Son évêque épousait plus que les autres la cause de ses grandeurs et de ses espérances, tellement qu'un soir, à dîner, un des familiers[1] ayant eu l'air de sourire, et ayant sans doute fait quelque allusion à la Cannebière, se vit relever de la plus belle manière par le prélat marseillais, qui ne pouvait pas entendre dire le fameux mot que l'on sait, sans protester de toutes ses forces et proclamer qu'il n'y avait qu'un imbécile qui eût pu inventer cette niaiserie. »

Mgr Guibert, tout en aimant fort lui aussi la Provence, venait de refuser l'archevêché d'Aix, parce qu'il crut ne pouvoir pas être prophète dans son pays, et aussi, observe finement Mgr Perraud dans sa belle oraison funèbre du cardinal, parce que, s'il avait accepté, il serait devenu le chef hiérarchique de Mgr de Mazenod. On le nomma archevêque de Tours.

« Le voilà donc destiné à vivre à plus de deux cents lieues de moi, écrivait le Père, désolé des refus trop délicats de son cher disciple. Je m'y résigne, quoique avec douleur. »

Le président du Sénat, M. Troplong, venait à Marseille sur ces entrefaites, et charmait les peines de l'évêque, par l'enthousiasme qu'il montrait dans ses courses à travers la ville épiscopale de son collègue vénéré.

Celui-ci, avec sa simplicité ordinaire, le raconte dans son *Journal* :

« M. Troplong, notre président du Sénat, a profité des vacances de Pâques pour venir prendre le bon air, dit-il. J'estime beaucoup ce grand magistrat, et j'ai été heureux de pouvoir lui donner dans ma ville épiscopale des témoignages de mon affection en retour de la politesse qu'il a eue pour moi ainsi que sa femme. Je les ai, comme on dit, pilotés dans notre ville ; je les ai conduits chaque jour pour voir quelque chose : au Prado, au château Borelli, au chantier

1. Y aurait-il trop grande témérité à penser que ce familier, alors secrétaire intime de Mgr Guibert, n'est autre que l'auteur de la notice si pleine d'esprit et de cœur que nous citons, l'abbé Bourret, aujourd'hui évêque de Rodez, que les deux prélats provençaux aimaient d'ailleurs beaucoup l'un et l'autre.

de la cathédrale, à ma campagne, aux hauts fourneaux de Saint-Louis. Je les ai invités à dîner, ce qu'ils ont accepté par amitié, car M. Troplong, faisant ce voyage pour raison de santé, a pu s'excuser auprès de ceux qui l'avaient invité. Il a préféré venir chez moi le vendredi pour être assuré, me dit M. Troplong, de faire maigre. Dans notre pérégrination, je me suis confirmé dans l'opinion que j'avais déjà eu occasion de me former à Paris de l'esprit religieux de ce respectable M. Troplong. Il a prié avec dévotion Notre-Dame de la Garde, etc. »

Nous avons de la satisfaction du bon évêque un autre témoignage, dans la charmante lettre qu'il adressa à son hôte, au départ de celui-ci :

« ... Je jouissais en remarquant les soins mutuels, les attentions délicates de deux époux que je me plaisais de citer pour modèles des vertus domestiques, et je m'estimais heureux d'en être le témoin, en remerciant Dieu de les rencontrer dans un siècle comme le nôtre, où la réunion de ces qualités est devenue bien rare. Vous le dirai-je? Dussiez-vous en sourire! la nuit qui a suivi le jour de votre départ, j'ai cru en rêve être encore avec vous; je vous accompagnais pour vous montrer des merveilles qui n'existent pas à Marseille, et que je croyais voir. C'est vous dire l'impression qu'ont faite sur mon cœur les doux moments que j'ai passés avec vous. »

II

Nous venons de prononcer le nom d'un homme qui a eu une grande action sur les développements matériels que Marseille prenait tout à coup aux premières années du second Empire. Mirès était l'homme du jour, mais surtout l'homme de Marseille, dont ses hardies spéculations faisaient la fortune et assuraient l'extension prodigieuse. Il n'en fallait pas davantage pour lui gagner les sympathies de l'évêque. Tous deux se rencontrèrent un jour et, le soir

même (29 décembre 1859), Monseigneur écrit dans son *Journal :*

« J'ai été enchanté du caractère et des sentiments de cet homme devenu célèbre dans la finance, et auquel nous devons l'exécution de nos plus importantes améliorations. C'est lui qui, en traitant avec la ville pour l'acquisition des terrains du Lazaret, nous a fait la somme ronde de vingt millions. C'est sur ces vingt millions que trois millions nous ont été adjugés pour la cathédrale, à la construction de laquelle il nous eût fallu renoncer sans cela. N'eussé-je eu que cette raison pour sympathiser avec M. Mirès, j'aurais été bien aise d'avoir une occasion de le voir de près. Mais il s'agit dans ce moment de grands projets d'amélioration pour la ville, dont M. Mirès présente les plans, et qu'il est disposé à exécuter si l'on s'accorde avec lui, ce qui n'est pas difficile, tant cet homme est coulant en affaires et riche en ressources d'intelligence comme d'argent.

« M. Mirès est très généreux, et il le prouve journellement par la facilité avec laquelle il répond à toutes les indiscrètes demandes qu'on lui fait. Cela étant su, chacun s'est rué sur lui. Je ne sais ce qu'il en a pensé, mais il a donné à pleines mains : aux uns pour élever deux colonnes dans l'église Saint-Julien, aux autres pour les aider dans la construction de leur couvent et de leur chapelle. Sous mes yeux, on lui a demandé de concourir à la construction de l'orgue de Saint-Charles; j'en étais presque indigné, tant cette demande me semblait indiscrète; mais, non, sans se faire prier, il a accordé mille francs. Je n'en suis plus surpris maintenant que je lui ai entendu dire tout haut à table, que le seul bonheur du riche était de faire du bien et des heureux. « Oui, a-t-il ajouté, on parvient à faire une fortune considérable, on arrive à un âge où l'on est blasé sur tout : quel plus bel usage peut-on faire de son superflu que de le donner à ceux qui en ont besoin ? »

« Aussi à peine eut-il entendu dire que le curé de Saint-Louis était obligé de payer un loyer pour satisfaire à l'empressement de la population qui envoyait ses enfants chez les Sœurs, qu'il dit au curé : « Je me charge de payer cette

rente. » Cependant il avait déjà fourni quatre mille francs pour l'établissement des Sœurs. Je ne m'attendais pas à devoir moi-même être dans le cas de lui témoigner ma reconnaissance pour ses bienfaits; mais, m'ayant ouï raconter les difficultés que nous rencontrions pour payer le monument élevé à la sainte Vierge, il me dit de lui-même : « J'y contribuerai pour trois mille francs. »

Le zélé pasteur avait un autre motif de s'insinuer dans la confiance du célèbre banquier. Il le consigne, en ces termes, à la date du 28 janvier :

« J'ai été invité à dîner chez M. Mirès. J'ai accepté volontiers pour avoir plus de facilité à entrer dans la confiance que je veux lui inspirer, ainsi qu'à sa femme, pour leur parler d'une grande affaire de conscience. Cette affaire n'est rien moins que la revalidation religieuse de leur mariage. Je veux les amener à se marier devant l'Église. »

A quelques semaines de là, tout était arrangé.

« 14 mars. Dieu soit loué! Quel beau jour pour moi! Je viens de conclure le grand acte qui fait cesser l'union illégitime de M. et Mme Mirès. La position de ces personnes rend cette action plus importante et plus mémorable.

« Nanti de tous les pouvoirs pontificaux, et en qualité de délégué apostolique, je viens de recevoir le consentement mutuel de M. et Mme Mirès, en présence de mon vicaire général et d'un autre témoin. Tout s'est passé très convenablement.

« Assis sur un fauteuil, ayant une table devant moi, sur laquelle étaient placés les divers papiers dont je voulais donner connaissance officiellement aux parties et aux témoins, j'ai lu à haute voix : 1° la lettre que j'avais adressée au Pape pour lui demander la dispense; 2° la lettre de Mgr Marcotti, archevêque de Colosse, assesseur du Saint-Office; 3° le rescrit apostolique. J'adressai ensuite une courte allocution, et après avoir interpellé M. Mirès, sur la condition exprimée dans le rescrit, de promettre d'élever dans la religion catholique les enfants nés ou à naître, ce que M. Mirès promit avec effusion de cœur sur ma question, je reçus le mutuel consentement des deux conjoints, qui

s'embrassèrent cordialement devant moi, à ma grande satisfaction. »

Homme d'église avant tout, Mgr de Mazenod ne dissimula jamais au financier, que la ville et le diocèse de Marseille considéraient comme leur bienfaiteur, le motif surnaturel de ses sympathies.

« Personne ne vous aime autant que moi, parce que personne n'avait reçu la mission d'en haut de vous faire tant de bien ! »

Il écrivait cela à Mirès, en 1860, lors du mariage de Mlle Mirès avec le prince de Polignac, cérémonie que le grand banquier désira voir présider par son noble ami.

« Jamais, dit Monseigneur, jamais mariage n'avait fait plus de bruit. Non seulement la grande église de la Madeleine s'est trouvée pleine au moment de la cérémonie, mais la foule était compacte aux abords et au dehors de l'église. J'ai prononcé mon allocution d'une voix assez forte, pour imposer le silence à la nombreuse, à l'immense assemblée. Ce qu'il y avait de plus remarquable, c'étaient les larmes qui coulaient des yeux de M. Mirès, dont l'attitude a été constamment des plus convenables. »

Le pieux prélat ne manqua pas, dans son allocution, de faire allusion au mariage chrétien de M. Mirès.

« Telle est l'importance de cette intervention de Dieu, dit-il, qu'il a voulu que, pour les chrétiens, le contrat ne fût valable à ses yeux que sous l'action surnaturelle.

« Je ne crains pas d'aller à l'encontre de la délicatesse en articulant cette vérité catholique, car je sais que le bienfait de la bénédiction de l'Église s'est étendue jusque là où se trouvait un obstacle, qu'a enlevé en son temps une faveur spéciale, accordée à de loyales et sympathiques dispositions d'une part et à de chrétiennes et légitimes espérances de l'autre. »

En terminant, l'amour de Marseille lui dictait ces touchantes effusions :

« Et moi qui ai dû prendre à ses parents (de la fiancée) un intérêt particulier, tel qu'il pouvait être inspiré à l'évêque d'une ville où l'homme aux vastes conceptions poursuit des

entreprises d'une grande importance pour tous, et où sa générosité multiplie les bienfaits envers les pauvres, en même temps que ses habiles combinaisons, déjà si utiles à la cité, promettent de l'être toujours davantage ; moi, juste appréciateur de ses œuvres, je suis heureux d'être venu aujourd'hui apporter mes vœux et mes bénédictions et de manifester ainsi ce qu'il y a pour lui dans mon cœur d'estime et de sympathie ; le dirai-je ? en espérant, pour le jour du calme et des réflexions salutaires, l'accomplissement du souhait le plus cher à ma foi. »

III

Une nouvelle circonstance vint mettre dans tout son jour la haute estime que les pensées de la foi lui donnaient de sa dignité épiscopale. Avec Mirès, il s'était montré condescendant à l'exemple du Sauveur, s'asseyant à la table des publicains pour les gagner au royaume de Dieu. Avec le général X***, il se redressa de toute la hauteur de son grand caractère, pour le rappeler au sentiment de son devoir. Nous lui laissons raconter l'affaire, qui eut, au mois d'octobre 1858, beaucoup de retentissement à Marseille.

« J'étais à la campagne quand le nouveau général commandant la division fit savoir par lettre officielle qu'il était arrivé, et qu'on eût à se rendre à son hôtel pour lui faire la visite prescrite. Mes grands vicaires ne songèrent pas qu'ils pouvaient me tirer de qualité en se rendant à cette invitation, quelque sauvage qu'elle me paraisse ; ils gardèrent la lettre pour me la faire passer à Saint-Louis. En attendant, la visite officielle eut lieu ; le clergé seul n'y parut pas. Il n'en fallait pas tant pour choquer le général, fort susceptible, dit-on. Il médita de me donner une leçon. Voici comment il s'y prit. Il se mit en grande tenue, et, accompagné de son aide de camp, il vint à l'évêché. Je ne m'y trouvais pas parce que, reconnaissant qu'on avait eu tort de ne pas aller le visiter, moi étant absent, je m'étais décidé d'aller le voir. J'arrivai, en effet, chez lui, pendant

qu'il se dirigeait vers l'évêché. Ne le trouvant pas, je demandai à voir Mme X***, sa femme, qui nous reçut de la manière la plus aimable, et parut de son côté être fort touchée de ma façon de faire. Mais le général était arrivé dans ma cour. Très impatient d'exécuter son plan, il se désolait de ne pas rencontrer un seul grand vicaire, auquel il voulait absolument parler. La concierge se *tuait* à lui dire que je devais être en ce même moment chez lui avec mes grands vicaires; il ne s'arrêtait pas à cette pensée, et sur le point de lui donner la commission, il s'arrêta, reconnaissant qu'elle transmettrait mal son dire. Il insista tant, qu'enfin la concierge lui dit que, s'il voulait, elle irait au grand séminaire pour y chercher le supérieur, qui était aussi grand vicaire. Le supérieur n'y était pas, c'est le Père Rey qui vint à sa place, et reçut la bordée préparée d'avance :

« Je vous prie de dire que, ne l'ayant point vu, je pense « qu'il n'a pas reçu la lettre que je lui ai écrite pour lui faire « savoir mon arrivée, et je suis venu pour lui présenter mes « respects. N'oubliez pas, Monsieur, de lui dire que je « pense qu'il n'a pas reçu ma lettre. »

« Je rentre, et la concierge me raconte toute cette histoire. Moi qui savais ce que le général avait fait à X***, où il avait eu maille à partir avec le préfet et le premier président, je vis dans cette démarche la continuation de son système de susceptibilité, et trouvai la leçon trop forte et trop déplacée pour la laisser passer inaperçue. Je lui écrivis *propria manu* la lettre suivante :

« Monsieur le général, si j'avais pu croire que vous vous « oubliassiez au point de venir chez moi pour me donner « une leçon par l'organe d'un simple ecclésiastique et par la « femme de mon concierge, j'aurais jugé qu'il ne convenait « ni à mon âge ni à ma dignité d'aller vous faire une visite. « Cependant je vous ai fait cette visite (et vous ne l'ignoriez « pas) dès le premier jour de mon retour à Marseille... »

« Je donnai par là, à mon tour, une fière leçon à ce général. Il paraît qu'il l'a sentie, car à l'instant il me répondit une lettre d'excuses, désavouant l'intention que je lui supposais, et il me demanda instamment de vouloir

bien le recevoir à trois heures et demie, pour qu'il s'exprimât mieux, etc.

« Je crus alors devoir faire verser la mesure de bons procédés, et c'est ce qui me fit rentrer à Marseille pour m'habiller et aller chez le général avant qu'il ne se rendît chez moi; mais, au moment où, déjà monté en voiture, j'allais partir, voilà que le général se présente de nouveau en grand costume, très empressé de me dissuader des impertinentes intentions que je lui avais supposées. Je suis descendu de voiture pour le recevoir, et il a fait verser la mesure des compliments et des hommages. Je les ai pris pour ce qu'ils valent. Je lui ai touché la main, et nous nous sommes quittés les meilleurs amis du monde. »

Ainsi, ce même homme, que nous avons vu si humble, si pieusement confondu au spectacle de ce qu'il appelait ses misères et ses fautes, se redressait, de toute sa taille majestueuse, pour châtier l'insolence des sots, oublieux de sa dignité épiscopale.

Mais se trouvait-il au milieu de pauvres aveugles, inconscients de leur irrévérence, il n'avait pas assez d'ingéniosité dans l'esprit pour les ramener à la lumière de la foi. Ses Oblats venaient d'être appelés par les ministres protestants de la paroisse anglicane de Saint-Sauveur, à Leeds. Ces ministres, au nombre de six, se convertirent tous au catholicisme, et Mgr de Mazenod répondit à l'instance qu'on lui adressa de venir bénir lui-même la belle église que ses enfants avaient édifiée pour les nouveaux convertis :

« Le mercredi 29 juillet (1858), écrit-il, était le jour destiné pour la bénédiction et l'ouverture solennelles de l'église de nos Pères. Par extraordinaire, le temps fut magnifique. Tout le pays voulut faire fête. Les ateliers des maisons catholiques furent fermés, comme on pouvait s'y attendre; mais les ouvriers des ateliers des maisons protestantes voulurent aussi avoir congé, et il leur fut accordé, de sorte que toute la population était en émoi et les rues pleines de monde. C'est au point qu'au moment où il fallut me rendre à l'église pour me disposer à la cérémonie, les chevaux de la voiture de M. Holdforth, qui me menaient,

ne purent pas percer cette foule compacte; tous les bras vinrent alors à mon aide, et c'est par leur secours que la voiture monta jusqu'au plateau où se trouve l'église. Qui se serait douté que nous étions dans une ville habitée par deux cent mille protestants? Nous ne craignîmes pas de prendre les ornements pontificaux dans la maison de l'école pour nous rendre de là processionnellement à l'église. Jamais on n'avait rien vu de pareil dans cette ville.

« L'évêque officiant, précédé de cent prêtres en surplis, marchait sous un dais à six bâtons, entouré des officiers de l'autel. Immédiatement derrière le dais suivaient l'évêque diocésain et l'évêque de Henfort, assistés de leurs chanoines. Ce magnifique cortège a dû traverser la foule immense qui remplissait la place. Le silence et l'attitude respectueuse de tout ce peuple indiquaient l'impression qu'il éprouvait à la vue de cette imposante magnificence. L'église se trouvait pleine, et l'attitude de tous les assistants était telle, qu'il eût été impossible de distinguer les protestants des catholiques. La grand'messe fut chantée en musique. A l'évangile, Mgr le cardinal Wiseman prononça un discours très admiré. Le discours du soir aux vêpres pontificales, prêché par le docteur Manning, charma aussi tout le monde.

« La scène la plus touchante eut lieu après l'office divin, quand, revêtu seulement du rochet et de la mozette, je me mis en devoir de descendre vers la maison des missionnaires. A peine eus-je passé sur le plateau qui domine le quartier, que des cris de joie, des hourras retentirent de toutes parts du milieu de cette immense multitude, et ces vivats redoublèrent quand, par un mouvement naturel de la reconnaissance que m'inspirait cette espèce d'ovation, je saluai de la main. J'en suis encore ému quand j'y pense. »

IV

Dieu semblait vouloir multiplier, sous les pas du Fondateur, les plus belles créations de son Institut, celles qui

assureraient le mieux sa marche dans l'avenir, quand il ne serait plus là, pour la guider et la maintenir. Des sujets d'élite croissaient à ses côtés et lui donnaient la garantie que son esprit et son zèle se maintiendraient sans défaillance après lui. Une œuvre nouvelle, d'importance capitale, lui fut tout à coup offerte, sans qu'il eût rien fait pour en procurer les avantages à sa chère congrégation. Voici d'ailleurs ce qu'il en écrit, à la date du 26 août 1857, une date que les deux familles religieuses n'oublieront jamais.

« Le P. Vincens étant venu nous retrouver après avoir visité, en sa qualité de provincial, la maison de Cléry, nous avons traité ensemble, avec le P. Aubert et Mgr de Tours, des intérêts de la congrégation. Mgr de Tours avait été chargé par M. Noailles, fondateur de plusieurs branches religieuses vouées à divers services de charité, de me proposer d'accepter l'affiliation de ces ordres à la Congrégation des Oblats, dont le Supérieur général, à la mort du Fondateur, M. Noailles, deviendrait le supérieur de ces familles religieuses, comme le supérieur général des Lazaristes est le supérieur des filles de la charité de Saint-Vincent-de-Paul. Nous avons conclu qu'il y avait avantage à accepter cette supériorité, et Mgr de Tours a été prié de répondre à M. Noailles que nous renvoyions à mon passage à Bordeaux de traiter avec lui de cette affaire. »

Il en fut bientôt ainsi. Le traité d'affiliation fut signé en janvier 1858. Ce traité, justement mémorable dans la vie des deux Fondateurs, avait été préparé par M. Noailles, de concert avec S. E. le cardinal Donnet, archevêque de Bordeaux, qui tint à le revêtir de sa signature.

Lorsqu'il fut rentré à Marseille, ses diocésains, privés du bonheur de l'avoir au milieu d'eux au jour de la proclamation du dogme cher à la piété des enfants de Notre-Dame de la Garde, voulurent lui en donner comme une seconde représentation, dans un de ces élans qu'il aimait pardessus tout et où son âme se fondait dans celle de ses Marseillais bien-aimés. C'était au 8 décembre 1857.

« Dans quelle langue humaine, écrivit-il dans son *Journal*, pourrait-on rendre ce qui s'est passé aujourd'hui à Marseille!

Comment représenter une ville entière de trois cent mille âmes, ne formant qu'une famille chrétienne, se revêtant de ses habits de fête pour célébrer la gloire de sa Mère dans les transports de la plus touchante dévotion! Qu'a-t-il fallu pour produire ce grand mouvement, cette grande manifestation religieuse? O puissance de la religion dans cette France qu'on voudrait nous représenter comme étant tombée dans l'indifférence! une parole de l'évêque, annonçant dans un mandement qu'en ce jour tous les fidèles sont invités à s'unir à leur premier Pasteur pour bénir la statue qu'il a élevée à Marie, au pied de laquelle il devait célébrer les saints Mystères. On trouvera la description de cette belle fête dans les journaux de la localité. Il faudrait avoir plus de temps que je n'en ai pour la faire moi-même; moins encore pourrais-je rendre l'émotion et les sentiments dont mon âme était pénétrée. Voir, pendant deux heures que dura le trajet de l'église Saint-Joseph au monument, toute une population rangée sur trois ou quatre lignes pour regarder passer une procession composée de l'élite des chrétiens, au nombre de cinq à six mille, s'incliner respectueusement sous la bénédiction que je ne cessais de donner; arriver sur le boulevard jonché de monde, remplissant cette sorte d'immense église à trois nefs, la foule s'étendant plus loin encore au delà de la fontaine où se trouvait l'arc de triomphe qui servait de porte d'entrée à ce temple improvisé; le ciel, d'une sérénité sans le moindre nuage, un soleil resplendissant, dardant ses rayons sur la statue dorée de la Vierge et sur toute cette immense assemblée attentive et recueillie; le saint Sacrifice offert au milieu de cette multitude en silence! Qui pourrait exprimer ce que l'évêque officiant a pu ressentir d'émotion, de joie, de bonheur! Quelle messe que celle-là! Aussi, au moment de la consécration, quand j'élevai la sainte hostie pour montrer Jésus-Christ à son immense famille prosternée pour l'adorer, j'eus besoin de me faire violence pour redescendre cette hostie sainte sur l'autel. Je la tins suspendue certainement plus d'une minute entre le ciel et la terre, dominant et régnant sur tous les cœurs, comme elle embrasait le mien

d'indicibles sentiments d'amour, d'adoration, de reconnaissance. De même à l'élévation du saint calice ; mais à la pensée de l'adoration se joignait celle de l'expiation par le sang de Jésus-Christ, que je présentais au ciel en même temps que je le montrais à la terre, sur un si grand espace rempli d'âmes rachetées par ce sang précieux... »

V

Nous ne nous rassasiions pas de l'entendre. Ainsi faisaient les apôtres aux approches de la séparation. Jamais, le Maître ne leur parla plus longuement qu'à son dernier soir. Comme eux, nous tous, les enfants de ce grand imitateur de Jésus, prêtres diocésains, Oblats, religieux, fidèles, nous nous serrions de plus en plus autour du père bien-aimé de nos âmes, un secret pressentiment nous y poussait. Quant à lui, il s'abandonnait tendrement à notre vénération, ne s'appartenant plus et ne regrettant que de ne pouvoir se multiplier.

« Un cœur me suffit, mon cher Père Aubert, pour aimer tous les enfants que Dieu m'a donnés, mais il me faudrait avoir dix mains pour le leur dire. Je le sens, je me le reproche, je ne vous écris pas aussi souvent qu'il le faudrait. Mais comment faire ? Jugez vous-même par le seul récit que je vais vous faire de l'emploi de ma journée. Dimanche prochain, à six heures du matin, je me rendrai à l'église des Jésuites, où je trouverai un millier d'hommes réunis. Je commencerai par administrer le sacrement de Confirmation à un assez grand nombre de retardataires. J'offrirai ensuite le saint Sacrifice, auquel tous les hommes communieront. Cette communion sera la Pâque pour beaucoup d'entre eux ! En descendant de l'autel, je courrai en toute hâte vers l'église de Saint-Cannat pour me rencontrer avec la procession qui a lieu pour la fête de saint Marc, et assister à la grand'messe de la station. Je reviendrai avec la procession à la cathédrale provisoire, l'église de Saint-Martin, et j'y assisterai à la grand'messe du dimanche. Il sera temps de

venir dîner à l'évêché. Au dernier morceau, j'aurai à aller assister aux vêpres de Saint-Cannat, à l'occasion d'une fête qu'on y célèbre. Après vêpres, le sermon, puis la bénédiction du Très-Saint Sacrement; cela me mènera juste à six heures, où il me faudra retourner à l'église des Jésuites pour la clôture de la retraite des hommes que j'aurai communiés le matin : je ne sortirai de là qu'à sept heures. Voilà le parti qu'on tire de moi dans ma ville de trois cent mille âmes; et ne croyez pas qu'on me laisse en repos les autres jours. Cependant il faut aussi que je m'occupe des affaires de la congrégation; il y a pour cela des jours fixés où je travaille avec votre frère, et d'autres avec mon conseil; mais il y en a peu où il ne me faille plus ou moins écrire à quelqu'un de cette chère famille, répandue aujourd'hui en tant de lieux. »

L'infatigable vieillard jusqu'au bout demeurait le missionnaire de 1820. Quarante années ont passé depuis sur sa tête vénérable, les rides ont creusé son beau visage, son cœur et son zèle restaient jeunes et vaillants. Il écrivait, en 1858 :

« Me voici de retour de ma visite pastorale à La Ciotat, Aubagne, Auriol, Roquevaire et pays adjacents. Je conclus de ce que j'ai pu faire, que je serais bien ingrat envers Dieu si je songeais à me ménager. Je reviens aussi bien portant, aussi peu fatigué, que lorsque je suis parti. J'ai pourtant visité quelquefois deux paroisses en un jour, et, par les combinaisons de mon voyage qui me faisaient arriver le soir au milieu d'une population nombreuse que je n'aurais plus retrouvée le lendemain matin, j'ai dû prêcher trois fois par jour, jamais moins d'une heure, et selon le sujet, avec la véhémence nécessaire. Eh bien, je puis dire, avec simplicité et en toute vérité, que je n'en éprouvais aucune fatigue. Je ne saurais trop en remercier le Seigneur. Mais aussi quel grand ministère remplit l'évêque dans ses visites pastorales ! Il me semble que le bon Dieu m'en fait sentir l'importance et m'inspire comment je dois m'acquitter de ce devoir. Je comprends que je ne le remplirais qu'imparfaitement, si je me contentais de débiter un petit discours français bien

poli et mal compris de nos populations rurales. Quel effet cela pourrait-il produire dans ces pauvres âmes qu'il faut rappeler à la pratique des devoirs religieux et réveiller de leur apathie ! Il est même certaines vérités qui ont besoin d'être touchées d'une façon plus saisissante pour réveiller la ferveur dans ces bonnes âmes, telles que l'amour que nous devons à Dieu et à Jésus-Christ notre Sauveur, d'abord en reconnaissance des bienfaits que nous avons reçus, et plus encore à cause de ses infinies perfections, etc., etc.

« Tout ce que je puis dire, c'est que ma méthode doit être bonne, puisque j'obtiens constamment et partout une attention soutenue des grandes personnes et des enfants même, qui tous ont les yeux fixés sur moi tout le temps que je parle. Je doute qu'il en fût ainsi, si je ne leur donnais pas l'aliment propre à leurs besoins. »

Ayant à quelques jours de là administré le sacrement de Confirmation aux enfants de la première communion, il écrit à la date du 27 mai :

« Rien n'est beau comme cette réunion d'enfants pour la Confirmation dans l'église de Saint-Joseph. Je n'ai confirmé que les garçons le matin ; mais il y en avait bien sept cents. Le bon Dieu m'a inspiré dans les paroles que je leur ai adressées ; on a remarqué qu'il n'y avait peut-être pas un enfant qui eût tourné la tête. Tous les yeux étaient braqués sur moi, toutes les oreilles attentives ; ces enfants étaient vraiment saisis. Aussi, quand j'en suis venu à parcourir les rangs pour les confirmer, je ne pouvais pas dire qu'il y en aït eu un seul qui n'ait eu l'attitude du recueillement et de la piété. Il paraît qu'ils avaient retenu la pensée que je leur avais inculquée, que chacun d'eux allait être l'objet et le sujet d'un grand miracle de la toute-puissance de Dieu au moment où je faisais sur leur front le signe de la croix avec le saint chrême, et qu'en les nommant par leur nom je leur imposais les mains. Je leur avais annoncé que, pénétré moi-même de cette magnifique opération de la grâce et de la sublimité du ministère que j'allais exercer, je mettrais autant d'attention, de respect, et, j'ose dire de dévotion qu'au moment où, au saint autel, pendant le saint Sacrifice,

je consacre le corps de Jésus-Christ. C'est, en effet, la grâce que le bon Dieu me fait, quand je suis appelé à donner le Saint-Esprit. Je me considère, malgré mon indignité, comme un thaumaturge qui, en vertu de la toute-puissance de Dieu, opère autant de miracles que je confirme d'enfants. C'est ce qui soutient mon attention et la ferveur de mon âme pendant les heures entières que dure cette ravissante cérémonie de la Confirmation générale. Elle s'est renouvelée le même jour, sur les trois heures, pour les neuf cents filles que j'ai confirmées dans l'après-dîner. Mille millions d'actions de grâces en soient rendues à Dieu le Père et à son Fils Jésus-Christ, auteur de toutes ces merveilles, et au Saint-Esprit, qui se communique ainsi aux âmes pour leur plus grande sanctification. »

Mais, autour de lui, on s'inquiétait de cet oubli de lui-même. Son admoniteur, le père Tempier, finit par lui intimer un ordre. Il obéit comme un humble novice, disant :

— Je m'incline, mon cher Tempier, devant les prescriptions de mon bien-aimé admoniteur, et, pour preuve de ma docilité, je me fais un plaisir de lui faire savoir que je me suis couché hier peu après dix heures et que je ne me suis levé ce matin qu'à cinq heures et demie, ce qui, compte fait, donne bien le total de sept heures passées au lit. J'avoue que je trouve cela exorbitant ; mais j'ai humblement obéi ; je voudrais pourtant pouvoir m'abonner pour six heures, en promettant de faire mon possible pour trouver le moyen de faire dans la journée une petite sieste d'un quart d'heure.

Il fit plus, et se décida à écrire au Souverain Pontife.

« Très-Saint Père,

« Je viens d'obtenir du gouvernement l'agrément d'avoir auprès de moi un évêque auxiliaire qui m'aide à remplir les devoirs de mon administration épiscopale. Ce secours m'est doublement nécessaire, soit à cause de mon âge avancé de soixante-seize ans, et de la multiplicité de mes occupations au sein d'une grande ville de trois cent mille âmes, soit à cause de l'obligation où je me trouve, en ma qualité de

sénateur, de m'absenter tous les ans pour six semaines ou deux mois de mon diocèse. Le gouvernement a agréé ma demande avec beaucoup de bienveillance, et il a accepté le sujet que je lui ai présenté. Ce sujet est un prêtre très distingué, sous le rapport des vertus, de la science et de l'habitude des affaires. Il est chanoine de ma cathédrale, âgé de cinquante-huit ans, et déjà depuis plusieurs années un de mes vicaires généraux. J'ai eu l'honneur, dans un de mes voyages à Rome, de le présenter à Votre Sainteté, en le lui montrant comme un ecclésiastique élevé à mon école, et par conséquent très dévoué aux doctrines et à l'honneur du Saint-Siège. »

Le sacre de cet évêque auxiliaire fut une grande consolation pour lui, à en juger par ces quelques lignes du 20 octobre 1857, où il eut lieu :

« Le bon Dieu nous a favorisés aujourd'hui, jour du sacre de Mgr Jeancard, d'un temps magnifique qui a succédé à des journées de pluie et a précédé d'affreuses tempêtes. J'en remercie le Seigneur, car rien n'orne une fête comme un beau jour, un soleil resplendissant.

« Les journaux ont rendu compte de la cérémonie et de l'impression générale produite par cette magnifique cérémonie. J'avoue que j'ai été frappé moi-même du recueillement et du silence de cette immense assemblée qui remplissait l'église de Saint-Cannat que j'avais choisie pour le sacre. Une foule innombrable se pressait aussi sur le passage du cortège, parti de l'évêché pour se rendre à l'église. Ce cortège était composé de plus de trois cents ecclésiastiques en surplis, du Chapitre de la cathédrale, auquel s'étaient adjoints un grand nombre de chanoines étrangers. A la suite de ce nombreux cortège, marchaient de front les trois archevêques d'Aix, d'Avignon et de Tours, précédés de la croix des métropolitains. L'évêque élu marchait ensuite entre les deux évêques assistants, tous en mozette. Je fermais la marche en *cappa magna*, assisté de mes deux grands vicaires, ma crosse portée haute immédiatement devant moi. »

Un autre sacre, à un an de là, renouvelait dans son âme, de plus en plus éprise de surnaturel, des émotions qui le ravissaient hors de lui-même.

« 30 novembre. Voici encore un des beaux jours de ma vie. Je viens de consacrer évêque, avec l'assistance de Mgrs de Fréjus et de Cérame, notre bon, notre vertueux, notre excellent Père Grandin. Il avait été faire son noviciat pour l'épiscopat dans l'horriblement pénible mission des immenses régions glaciales renfermées dans le diocèse de Saint-Boniface, et cela pendant cinq ans de travail surhumain. Élu et préconisé depuis deux ans évêque de Satala *in partibus* et coadjuteur de Saint-Boniface, j'ai dû attendre qu'il eût le temps d'arriver jusqu'à moi pour que je lui imposasse les mains. C'est un privilège que je me suis réservé, et que ne m'a pas contesté notre cher Mgr Taché, évêque de Saint-Boniface. J'ai déjà exprimé la joie que m'a fait éprouver la venue de ce bon fils, qui tenait déjà de moi la tonsure et les ordres mineurs, le sous-diaconat, le diaconat et la prêtrise.

« J'ai eu l'occasion d'apprécier davantage encore cet excellent prélat dans les jours qu'il a passés avec moi depuis son arrivée à Marseille. Combien je me félicite que nous ayons fait ce choix, l'évêque de Saint-Boniface et moi! Quelle simplicité! quel attachement à la congrégation sa mère! Quel détachement de toutes les choses de ce monde! Quel sacrifice des affections les plus chères et pourtant bien senti! Quel bon cœur! quel dévouement, en un mot, et dans toute la force du terme! Aussi est-il impossible de ne pas aimer un tel homme, et je vois avec bonheur qu'il s'est attiré l'estime et l'affection de tous ceux qui l'ont approché. Je renonce, pour mon compte, à exprimer ce que j'ai éprouvé de bonheur en sacrant un tel évêque. »

VI

Ses fonctions de sénateur, dont il s'acquittait avec la conscience que nous aurons à montrer dans le chapitre qui

va suivre, lui laissaient cependant un cuisant regret. Elles l'éloignaient trop souvent de Marseille, où il revenait toujours aussi vite que possible, pour s'y livrer à des ministères, comme celui dont il parlait avec tant de bonheur.

« 8 janvier. Je reviens de confirmer une malade dans la rue de l'Échelle. Quoique je sois accoutumé au bon accueil que je reçois tous les jours partout quand je vais remplir le ministère auprès des pauvres, cette fois l'expression de la reconnaissance a été si touchante et si universelle dans ce pauvre quartier, que je ne puis m'empêcher de le redire ici. C'était à qui aurait plus d'attention pour m'empêcher de glisser. On paraissait sur les portes pour recevoir ma bénédiction; on s'étonnait, en exprimant tout haut la satisfaction et la reconnaissance de me voir venir visiter ce mauvais quartier. Dans la maison de la malade, les plus proches voisins étaient réunis pour me recevoir, et la malade était dans le ravissement de voir l'évêque ne pas être rebuté de la misère de sa demeure et venir jusqu'à elle. Elle ne savait pas, la bonne femme, que je m'estimais aussi heureux qu'elle de pouvoir me rapprocher ainsi des plus pauvres de mes enfants et de remplir les devoirs de mon ministère à l'égard de cette classe malheureuse, mais plus intéressante à mes yeux que les plus riches et les plus puissants du monde. »

Mais, à Paris, il en était trop sevré. Aussi, quelle joie lui procura le grand pensionnat de Passy, en l'invitant, pendant une session, à officier le jour de saint Joseph.

« Je dois des remerciements aux bons Frères des Écoles chrétiennes, qui m'ont invité à aller célébrer la fête de saint Joseph dans leur pensionnat.

« C'est pour moi une vraie joie de pouvoir remplir quelques fonctions de mon ministère. Mon exil serait trop pénible sans cela ; ce serait une sorte d'interdit qui me coûterait trop. Dieu, bon et miséricordieux, y pourvoit en me procurant de temps en temps l'occasion de satisfaire ma dévotion. »

Son collègue et ami, Mgr de Marguerye, évêque d'Autun, lui procurait, de son côté, une de ses joies les meilleures. Il

s'agissait de lui donner une part des restes vénérés de notre premier apôtre, de ce Lazare, ressuscité et ami de Jésus, dont Mgr de Mazenod a tant contribué à faire établir sur des bases indestructibles, vainement depuis remises en question par les héritiers de la rancune janséniste contre les premiers évêques des Gaules, l'apostolat et le martyre à Marseille.

A Autun, où reposent les reliques de notre premier évêque, Mgr de Marguerye avait appelé les Oblats à une fondation qui préparera, aux jours de l'épreuve, le refuge des Scolastiques obligés de quitter ce cher Montolivet, berceau de leur éducation cléricale et religieuse. Mgr de Mazenod vint à Autun, et là, raconte-t-il lui-même, devant la châsse, qu'on découvrit pour lui à son arrivée, il put tomber à genoux et prier son saint prédécesseur : « Un prie-Dieu avec tapis et coussin avait été disposé devant la châsse pour que je pusse considérer attentivement la précieuse relique en la vénérant. J'avoue que mon premier mouvement ne fut pas celui de la curiosité. A l'instant où je me trouvais devant ce corps sacré, je fus saisi d'un profond sentiment de respect qui me fit courber la tête et le corps de façon à ne rien voir pendant tout le temps que dura cette émotion, qui fit couler des larmes de mes yeux. Je me relevai ensuite et je fixai mes regards sur ces restes vénérables.

« Quoi ! c'était là le corps ressuscité par Notre-Seigneur ! ces ossements, sauvés deux fois de la corruption, étaient présents à mes yeux ! Je voyais là les restes précieux du contemporain, de l'ami de Jésus ! l'apôtre de mon peuple marseillais, mon saint prédécesseur à dix-neuf siècles de distance ! J'étais le premier de ses successeurs qui fût venu le vénérer et s'inspirer, à la vue de ce corps jadis animé par une si sainte âme, des sentiments qui doivent animer tous ceux qui doivent leur foi à ce grand apôtre, et qui, de génération en génération, s'en sont transmis le dépôt sacré ! Comment rendre tout ce qui se passait en moi dans cet heureux moment, qu'il fallut abréger pour ne pas trop retarder les offices qui devaient avoir lieu ! Ce fut d'abord une messe, et puis l'assistance à la grand'messe.

« Le Chapitre eut la délicate attention de choisir quatre prêtres Oblats de Marie pour reporter la sainte châsse dans le trésor, où on la conserve fermée sous trois clefs.

« Le Chapitre avait été trop aimable pour que je ne me fisse pas un devoir de le remercier. Je priai Mgr l'évêque de le convoquer chez lui. MM. les chanoines se rendirent tous à l'appel. Je leur exprimai ma reconnaissance pour le bon accueil que j'en avais reçu, et je terminai mon allocution par une prière qui allait mettre leur générosité à l'épreuve. Après leur avoir dit combien je tenais à ce qu'à l'avenir l'union la plus intime s'établît entre le Chapitre d'Autun et celui de Marseille, et leur avoir proposé une communion de prières dont il fut fait mémoire dans notre office, j'eus le courage et la confiance de demander que mon passage dans leur église fût mémorable par le résultat que j'en aurais obtenu ; je sollicitai, en un mot, que Monseigneur et le Chapitre m'accordassent une relique insigne du saint corps qu'ils ont le bonheur de posséder. L'évêque et le Chapitre, quoique très jaloux de conserver intacte une si précieuse relique, furent unanimes pour m'accorder ce que je demandais. Mgr l'évêque ajouta, avec une extrême amabilité, qu'il se chargeait de porter lui-même à Marseille le bras du saint qui venait de m'être accordé avec un si touchant empressement. »

L'évêque d'Autun tint parole. A quelques semaines de là, en effet, Mgr de Mazenod avait la consolation de présider à la cérémonie de la translation de cette insigne relique.

« Nous l'avons mise, dit-il, dans le beau reliquaire dont je fais cadeau à la cathédrale en l'honneur de mon saint prédécesseur, et placée sur l'autel de la Major pour y être exposée à la vénération des fidèles. Je me suis fait un devoir d'aller offrir le saint Sacrifice sur cet autel, et j'en ai été bien récompensé par les grâces qui découlent en quelque sorte des ossements des saints. C'est inutilement que j'aurais voulu contenir mon émotion, quelque effort que je fisse pour la concentrer ; mais aussi comment résister en offrant le saint Sacrifice devant ce corps ressuscité par ce même Jésus-Christ qui reparaît devant lui ?

« Du reste, déjà bien avant la consécration, l'effet surnaturel qui émane des saintes reliques, le feu sacré qui semble sortir de ces ossements s'était communiqué à mon âme pour la ravir d'admiration, de reconnaissance et d'amour. J'ai considéré cette faveur, si peu méritée par un pauvre pécheur comme moi, comme une récompense du zèle que j'ai pu mettre pour la glorification du saint ami de Jésus, le grand patron de mon diocèse. »

VII

Nous avons déjà dit bien souvent l'amour passionné de notre évêque pour l'adorable Eucharistie. Son cœur souffrait de ne pouvoir imiter à Marseille ce qu'il avait vu pratiquer à Rome avec tant d'édification. Il portait une sainte envie au diocèse de Paris, où le pieux abbé de la Bouillerie, avant de devenir évêque de Carcassonne, venait d'instituer cette admirable dévotion. Comment l'établir à Marseille? Le diocèse est restreint, le nombre des centres d'adoration insuffisant pour fournir au cycle de l'année chrétienne. Pendant qu'il y songeait tristement, vint à Marseille un apôtre du culte eucharistique, dont il écrivait :

« Je suis allé deux fois entendre le Père Hermann, carme déchaussé, converti du judaïsme à la manière de saint Paul. Les paroles de ce bon religieux, toutes de feu pour Notre-Seigneur Jésus-Christ et pour l'Eucharistie, me font un singulier plaisir. Je l'ai retenu chez moi pour avoir la consolation de parler avec lui sur ce sujet et d'autres de piété. »

De ces entretiens et de l'établissement à Marseille des religieux du Très-Saint Sacrement, sortit enfin une grande résolution.

L'empressement du bon peuple marseillais aux exercices de l'Adoration perpétuelle prouva à l'évêque qu'il n'avait pas trop présumé de la foi de son diocèse.

Il écrit à la date du 6 janvier 1860 : « Je suis allé au salut des trois jours d'adoration à l'église Saint-Laurent. Il y avait de quoi pousser des cris de joie, en voyant d'abord les

magnificences de l'illumination de l'autel sur lequel était placé le trône de Notre-Seigneur. Il n'en a rien coûté pour cela à la fabrique de la paroisse; ce bon peuple a offert jusqu'à huit cents cierges en témoignage de sa dévotion; mais, ce qui était plus admirable encore, c'est que l'église n'a pas désempli pendant ces trois jours, et que le soir, quand j'arrivai pour le Salut, la foule qui remplissait l'église était si compacte, qu'on avait beaucoup de peine et de travail pour me faire place afin que je pusse parvenir jusqu'au sanctuaire. Pour répondre à la ferveur de ce bon peuple, il a fallu laisser, à ma grande satisfaction, le Saint-Sacrement exposé toutes les nuits, et plus de quatre cents adorateurs s'étaient fait inscrire pour passer la nuit en adoration. »

« 9 janvier. Je remercie Dieu de vouloir bien nous envoyer quelques consolations au milieu des chagrins qui nous accablent. C'est merveille de voir avec quel empressement, avec quelle ferveur notre population a répondu à mon invitation pour l'Adoration solennelle et perpétuelle du Très-Saint Sacrement. Je me suis fait un devoir de donner l'exemple, en allant à l'exercice du soir les trois jours de l'Adoration à Saint-Martin. L'autel était magnifiquement orné. Les fidèles se sont succédé tous les jours, mais le soir, la réunion, très nombreuse, était touchante de piété et de recueillement. Le dernier jour, l'Adoration s'est prolongée toute la nuit. Le tour des Pères Jésuites étant venu le surlendemain, on s'est surpassé dans leur église, dont l'autel était illuminé *a giorno*. J'ai donc bien raison d'être satisfait, et il n'est pas surprenant que les larmes me viennent aux yeux en voyant Notre-Seigneur glorifié comme il l'est. »

« 23 janvier. Adoration à Saint-Lazare. Que dirai-je de la beauté de cette exposition et de ce concours de toute la journée, de ce zèle pour l'adoration de la nuit? C'est à en *mourir de joie*. Oh ! que Notre-Seigneur est glorifié ! »

« 4 février. Adoration toujours plus ravissante ! Gloire à Jésus, à Marie, à saint Joseph ! Rien de plus beau, de plus touchant sous le ciel ! Une église comme celle de Saint-Joseph, trop petite pour contenir la foule des pieux fidèles ! Mais c'est un véritable triomphe pour notre divin Sauveur !

Impossible de résister à l'émotion que procure un tel spectacle. Aussi quelles douces larmes n'ont pas coulé de mes yeux! Si cela devait durer ainsi, ce serait trop de bonheur sur la terre! Grâces, millions de grâces au Seigneur pour ces quelques instants d'avant-goût du paradis! Ils suffisent pour exciter ma plus vive reconnaissance, la joie immense de sentir que nos hommages sont agréés, puisque le divin Sauveur accorde une si ravissante sanction à la loi qu'il m'a inspiré de promulguer. »

Comme s'il eût voulu lui montrer qu'il agréait son amour, Jésus-Hostie lui envoya, au sortir d'une de ces extases, la récompense de l'épreuve, celle qui serait la plus douloureuse pour son cœur.

« C'est au sortir de mon adoration à Saint-Michel, pendant le dîner du président Luce, qu'une voix peu discrète vint me dire à l'oreille qu'on administrait l'Extrême-Onction au Père Aubert[1]. Quel coup de foudre! Je venais de le voir chez moi trois heures auparavant! Je me lève consterné, laissant tous les convives dans la stupéfaction. J'accours au Calvaire, mais sans espoir de retrouver ce cher fils en vie. Ce devait être, me disais-je, un coup foudroyant, qui réduit à recevoir l'Extrême-Onction un homme plein de vie quelques heures auparavant... Hélas! mon pressentiment n'était que trop réel! En arrivant au Calvaire, on me fait entrer dans la salle de communauté : notre bien-aimé n'était plus!... Je monte, je me prosterne devant ce corps

1. Dans le cours de cette histoire, le nom du P. Casimir Aubert, dont le souvenir vivra toujours dans la mémoire affectueuse des Oblats, a déjà été prononcé plusieurs fois. Entré tout jeune dans la famille, il s'était distingué de bonne heure entre tous ses frères par une rare intelligence, une prodigieuse facilité dans les études, une aménité de caractère qui le faisait chérir de tous, et, par-dessus tout, par une piété, une régularité, une pureté de cœur admirables; c'était un modèle même parmi les plus fervents. Aussi, dès qu'il eut été ordonné prêtre, il fut nommé maître des novices de l'unique noviciat que la congrégation possédât alors. Depuis il ne cessa d'occuper les plus grandes charges et de rendre à la Société des Oblats les services les plus signalés. C'est lui, nous l'avons vu, qui avait fondé la province d'Angleterre. Il en était de retour depuis quelques mois, et il remplissait auprès du vénérable Fondateur les fonctions de secrétaire, quand la mort vint subitement le ravir à son affection. (Rambert. II, 452.)

saint, qui semblait dormir dans la paix de sa belle âme. J'aurais été tenté de dire : Ne faites pas de bruit pour ne pas le réveiller ! C'est qu'en effet cette sainte âme s'était séparée du corps sans le moindre effort, sans avertir de son départ par le moindre signe ; cet élu, cet ami de Dieu, ce bienheureux, s'était à la lettre endormi dans le Seigneur.

« Moi, le croirait-on, je me levai d'une sorte d'extase produite par la vue de cet objet attirant qui faisait naître dans mon âme tant de sentiments divers, que je ne pouvais distinguer, sans avoir fait une seule prière. Je sentais apparemment que j'étais en la présence d'une précieuse relique, d'un corps saint. Je me retirai sans verser une larme ; je rentrai tristement dans la salle de communauté où tous nos Pères du Calvaire, ainsi que ceux du grand séminaire, étaient réunis. Là, je me sentis affaissé sous le poids de ma douleur. J'en étais comme étouffé. Je voulus me rendre à l'évêché ; mais, à peine levé, je sentis mes jambes faiblir sous moi et ma tête tourner au point d'être obligé de m'appuyer contre le mur pour ne pas tomber. Je rentrai dans la salle avec le secours d'un bras charitable, et, m'étant assis de nouveau, ce poids qui m'oppressait se fondit en larmes et en sanglots. Ce fut un soulagement pour mon cœur ; je pus bientôt reprendre la route de l'évêché. Depuis, mes larmes ont coulé doucement, et elles coulent encore bien souvent, sans amertume, quand il me faut parler de la personne ou des œuvres de ce fils chéri, de cet homme précieux, enlevé si inopinément et sitôt à mon amour et à l'affection de tous ses frères...

« Le surlendemain de sa mort, j'ai officié pontificalement à ses obsèques. Les larmes ne sauraient déparer la majesté du saint Sacrifice ; n'ont-elles pas été sanctifiées par celles que voulut verser sur Lazare notre divin Sauveur lui-même ? Cela permis, j'étais sûr de ma force, comme je l'avais prouvé dans d'autres déchirantes occasions et aux obsèques de mon propre père et de mon oncle, chéri comme un second père. »

CHAPITRE XXIII

POUR L'ÉGLISE ET LE SAINT-SIÈGE

(1852-1860)

Sommaire. — Premières angoisses du nouveau sénateur. — Service pour le roi de Naples. — Ouverture de la guerre d'Italie. — Indignation et tristesse de l'évêque. — Un *De Profundis* plutôt qu'un *Te Deum.* — Les victimes de la guerre. — C'est le langage de l'affection. — — Mgr de Mazenod est désigné pour le Cardinalat. — Ses premières plaintes directes à l'empereur. — Réponse ambiguë de Napoléon III. — Seconde lettre à l'empereur. — Pie IX remercie l'évêque de Marseille d'avoir écrit cette lettre. — Quand l'Église ne sera plus en deuil. — Le discours du trône. — Du mécontentement à la désaffection. — C'est pitié! — Une protestation qui est un chef-d'œuvre. — La parole d'un vieillard ne doit pas être méprisée. — L'empereur ne répondit rien. — Mgr de Mazenod se refuse à la formalité du timbre pour ses mandements. — Le courage de défendre ses droits. — Dernière lettre à Pie IX.

I

C'était à l'ouverture des Chambres, au mois de février 1857. Pour la première fois, l'évêque de Marseille siégeait à son banc de sénateur. Les tribunes se montraient ce beau vieillard, calme et digne, dont le mâle visage rayonnait visiblement. Il paraissait heureux de l'honneur fait en sa personne à l'épiscopat. Tout à coup, pendant que l'empereur lisait son discours du trône, la physionomie du prélat parut s'assombrir. C'est que le harangueur impérial venait de se faire l'écho complaisant des accusations entassées par la tourbe révolutionnaire sur le gouvernement du roi de Naples Ferdinand II, et que, peu après, dans une pensée de flatterie au moins étrange dans cette bouche, il ajoutait à cette première concession

l'éloge de M. Thiers, qu'il appelait : « l'illustre historien national. »

— Le passage sur Naples m'a fait de la peine, écrit le soir même Mgr de Mazenod, et l'hommage rendu à Thiers, dans sa dernière phrase, m'a paru déplacé.

Ferdinand II avait reçu Pie IX à Gaëte. La secte ne le lui pardonnait point, et Napoléon III épousait les rancunes de la secte. Ce n'était pas une raison pour que l'évêque de Marseille se fît le courtisan de cette animosité. On le vit bien, à la mort du roi de Naples, quand, sans s'inquiéter de savoir comment l'empereur apprécierait son initiative à cette occasion, il fit célébrer, dans sa cathédrale un service, au sortir duquel il écrivait noblement au nouveau roi :

« Votre Majesté daignera me permettre de lui dire que, pénétré de reconnaissance envers votre auguste famille, dont la mienne a éprouvé les bienfaits pendant notre émigration à Naples et à Palerme, j'ai toujours professé les sentiments les plus profonds d'attachement respectueux pour le roi Ferdinand, votre père, qui fut, lui aussi, plein de bonté pour moi.

« C'est pour obéir à ces sentiments que je m'empressai de remercier le ciel, par un *Te Deum* solennel, de l'avoir conservé lors de l'attentat dont il faillit être victime. Je fus assez heureux pour recevoir le plus flatteur témoignage de sa satisfaction.

« Son règne a été pour moi un sujet d'admiration. Sa royale fermeté, sa piété envers le chef de l'Église, son amour pour la religion et pour ses peuples feront glorifier sa mémoire et me le rendent encore plus cher.

« C'est ainsi que je me suis fait un devoir de célébrer moi-même, entouré du Chapitre de ma cathédrale, un service solennel pour le repos de l'âme de ce roi si grand dans des temps si difficiles.

« Daignez permettre, Sire, qu'en sortant de l'église où j'avais appelé vos sujets si nombreux à Marseille, je vienne déposer au pied de votre trône l'hommage de ma douleur pour la mort du roi Ferdinand, et celui de mes vœux les plus ardents pour la gloire et le bonheur de son digne fils.

Daigne le Seigneur bénir votre règne et le rendre long et heureux! »

C'est que, même en dehors de ses souvenirs de reconnaissance et sans se piquer d'être un profond politique, rien qu'avec les vues de sa foi et son rare bon sens, Mgr de Mazenod pressentait les malheurs où les sympathies de Napoléon III pour la conjuration italienne allaient entraîner l'Église et la France. La tristesse l'envahit dès lors. Elle passe à travers les lignes angoissées de son *Journal* au début de la guerre d'Italie :

« 8 mai. Passage de l'Empereur pour la guerre d'Italie.

« L'Empereur nous a été annoncé pour une heure après midi. Quoiqu'il n'ait pas voulu de réception, ne devant pas s'arrêter à Marseille, il a été pourtant convenable que je me trouvasse à la gare. Je m'y suis trouvé, en effet, au moment de son arrivée. Il m'a accueilli avec sa bienveillance ordinaire. Je lui ai présenté l'évêque de Cérame et je suis monté dans la voiture du préfet, avec le préfet, le général Fleury et un autre général de la suite de l'Empereur. Notre voiture suivait celle de l'Empereur; nous avons pu être témoins des acclamations de l'immense population qui se trouvait sur son passage, de la gare à la Cannebière. C'était un magnifique coup d'œil, qui ne me faisait pas perdre de vue le motif de ce passage salué avec tant de manifestations. Je ne pouvais me défendre d'une secrète douleur dans l'âme, moi qui repousse toute pensée de guerre et surtout de cette malheureuse guerre que l'on va entreprendre.

« Nous accompagnâmes l'Empereur jusqu'au vaisseau qui devait le transporter à Gênes. L'Empereur m'invita à dîner; il n'y avait à ce repas, outre les généraux de sa suite et le prince Napoléon, que le général de division, le préfet, l'amiral et moi. L'Empereur m'adressa la parole à plusieurs reprises et me toucha la main. Il se recommanda à mes prières quand je quittai le bord; je ne pus que lui dire en retour que je l'accompagnais de mes vœux. Hélas! cette guerre me fait tant de peine! »

A quelque temps de là, l'évêque, plongé dans ses tristes pensées, songeait aux suites de cette malheureuse aventure,

quand un envoyé de la Préfecture vint lui demander un *Te Deum* d'actions de grâces pour le succès des armées de l'empereur.

— Combien, disait le solliciteur officieux, combien il sera agréable à Sa Majesté d'apprendre que le vénérable évêque de Marseille a rendu publiquement, le premier de tout l'Empire, grâces à Dieu de sa victoire et quel prix cet empressement n'aura-t-il pas à ses yeux!

A ces mots, ne se contenant plus, l'évêque laissa éclater son indignation :

— Pour moi, s'écria-t-il, cette guerre d'Italie est une guerre injuste. Je ne peux me réjouir à son occasion. Je m'attriste au contraire, et profondément, sur le sort des soldats morts sur le champ de bataille, sans sacrements, sacrifiés pour le temps et pour l'éternité à une cause que le ciel ne peut bénir. Ce n'est pas un *Te Deum* que je voudrais faire chanter, c'est un *De Profundis*.

Il dit cela sur un ton tellement animé que le visiteur demeura confondu et que les ecclésiastiques de l'évêché, entendant les éclats de voix de Monseigneur, accoururent dans son cabinet. Le soir, l'émotion n'était pas calmée, quand il écrivit :

« M. B*** est venu me presser pour que j'ordonnasse un *Te Deum* pour la victoire que nos troupes ont remportée à Magenta : je me suis refusé de le faire de mon propre mouvement. Ce sera assez de m'y prêter quand le ministre le demandera à tous les évêques de France. Nous prions tous les jours pour le succès de nos armes et pour la paix : voilà le devoir dont nous nous acquittons; mais aller au-devant des ordres qui ne manqueront pas de nous arriver, pour se réjouir en quelque sorte d'une effusion de sang effrayante dans une guerre que je n'ai jamais cessé de déplorer, je ne saurais m'y prêter. Je gémis amèrement sur le sort de tant de milliers d'hommes et sur la perte inévitable d'un si grand nombre d'âmes, toutes catholiques, qui n'auront pas songé à se réconcilier avec Dieu dans l'entraînement et la fureur des combats. Voilà le sentiment qui prédomine en moi depuis le commencement de cette

guerre, qu'il m'est impossible de ne pas condamner comme injuste et par conséquent comme criminelle. Tel est mon sentiment personnel. »

Le ministre des cultes demande bientôt ce *Te Deum* à tous les évêques de France. Sous peine de paraître manquer de patriotisme, Mgr de Mazenod dut se résigner, mais au prix de quelle violence imposée à son grand cœur !

« Ce *Te Deum* vient d'être demandé, nous le chanterons donc, mais ce sera sans oublier les innombrables malheureux qui ont péri dans ces divers combats pour une si mauvaise cause. Je ferai mémoire de ces pauvres âmes pendant le saint Sacrifice. »

Et, quand la cérémonie fut achevée, il ajoute :

« C'est à l'issue de la grand'messe que nous avons *tristement* chanté le *Te Deum* demandé. Comment se réjouir sur des monceaux de cadavres, sur tant de sang répandu à l'occasion d'une mauvaise cause? Aussi ai-je ajouté au *Te Deum* les oraisons pour la paix et fait retentir bien haut le *Fidelium animæ per misericordiam Dei requiescant in pace*. Déjà j'avais eu soin d'appliquer pour les pauvres âmes des Français et des Autrichiens sacrifiés sur le champ de bataille, l'indulgence plénière de la messe que je venais de célébrer. »

Fallait-il donc douter du prince, en qui il avait mis tant d'espérances? Il en fut tenté, en visitant les malheureuses victimes de cette guerre qu'il détestait de plus en plus.

« Mon cœur, dit-il, oppressé par l'immolation de tant de victimes, a voulu se soulager un peu, en allant rendre un devoir de paternelle charité aux blessés des deux nations qui ont été transportés dans notre hôpital militaire. Ç'a été une bonne inspiration ; tous ces si intéressants jeunes hommes ont été singulièrement touchés de ma visite. Je me suis approché de chacun et leur ai témoigné le plus vif intérêt. Les Autrichiens, dont la piété est plus expansive, me prenaient la main pour la baiser. J'aurais volontiers baisé leur visage, tant je sentais en eux la sève catholique qui me les rendait si chers.

« L'aspect d'un seul de ces blessés que j'avais sous les

yeux, remplissait mon âme de compassion et de tristesse; et ces blessés, à l'exception d'un seul, ne le sont que légèrement, du moins sans danger de mort. Que doit être, pensai-je, l'aspect de ces milliers d'hommes affreusement mutilés, entassés sur des monceaux de cadavres? Quel horrible spectacle! N'y a-t-il pas de quoi faire maudire toutes les guerres et plus encore celles qui sont entreprises, comme celle d'aujourd'hui, sous de si vilains prétextes et pour une si détestable cause! Le triomphe des révolutions, l'encouragement à la révolte, la chute des souverainetés les plus paisibles, l'oppression des honnêtes gens par la canaille où l'influence de notre passage se fait sentir! Quelle dérision que cette prétendue indépendance qui place des peuples heureux jusqu'ici sous la souveraineté paternelle de leurs princes, tels qu'un grand-duc de Toscane, une duchesse de Parme et le Chef de l'Église sous la puissance usurpatrice d'un roi de Sardaigne, gouverné lui-même par un M. de Cavour, le type et l'expression de toutes les sociétés secrètes anathématisées par tant de Papes et justement réprouvées par tout vrai chrétien, par tout homme en qui il reste le sentiment du vrai, du juste et de l'équitable! Je suis aussi attristé qu'effrayé de ce désordre. Ce que je redoute, et je l'ai dit dès le commencement, c'est que ce qui se passe ne soit la preuve d'un aveuglement surnaturel, avant-coureur de la chute des rois. S'il en était ainsi, que deviendrait la France? que deviendrait l'Église? Celui qui avait été suscité de Dieu pour protéger l'une et sauver l'autre ne remplirait-il pas sa mission? Que le Seigneur nous préserve de cet immense malheur! Qui pourrait en calculer les suites? Ne cessons de prier le Dieu de miséricorde, pour qu'il ait pitié de nous, pitié de son peuple. »

A quelques jours de là, c'est au Pape lui-même qu'il adresse sa plainte, en union avec la douleur de Pie IX, à qui les Romagnes venaient d'être soustraites avec autant de perfidie que d'ingratitude.

— C'est là certes, répondit Pie IX, le langage de l'affection la plus vive!

II

Il ne servirait de rien cependant de le dissimuler. Le vénérable évêque avait un faible pour la personne de Napoléon III. Les assurances religieuses qu'il recueillait sans cesse de sa bouche, l'empressement spontané que celui-ci avait mis à lui donner enfin cette cathédrale que le régime précédent promettait toujours sans jamais tenir sa promesse, le frein imposé par le nouveau César aux passions révolutionnaires que les souvenirs de 93 rendaient si odieuses au prélat, tout, jusqu'à cet attrait indéfinissable qui rend deux âmes sympathiques l'une à l'autre sans autre motif que l'attrait, liait au vainqueur de Magenta le saint évêque de Marseille. Il souffrait inexprimablement d'avoir à le combattre comme un persécuteur de l'Église, et, jusqu'au bout, se raccrochait à l'espérance de le voir revenir sur ses pas. Sans cesse, il en appelait de l'empereur mal informé à l'empereur mieux informé. Aussi, qu'on juge de la joie de cette âme droite, qui n'avait jamais soupçonné l'hypocrisie et la duplicité, quand, au lendemain de Solférino, la paix de Villafranca lui apporta l'assurance que les princes dépossédés seraient rétablis et l'intégrité du domaine temporel du Saint-Siège garantie. Il en remercia avec effusion le César victorieux, qui, au 15 août suivant, voulant, disait-il, « témoigner ainsi au vénérable et illustre évêque de Marseille sa profonde estime, » lui manda qu'il venait de le désigner au Souverain Pontife pour le chapeau de cardinal.

Hélas! l'angoisse des catholiques, malheureusement trop justifiée par les réticences et les façons d'agir de Napoléon III, ne tardait pas à reprendre son cours. Mgr de Mazenod se décida à s'en ouvrir directement à l'empereur :

« Je suis, lui écrivit-il, toujours plein de confiance dans vos sentiments favorables au pouvoir temporel du Pape; néanmoins je ne puis voir sans inquiétude l'effet des préoccupations qui se sont si vivement emparées des esprits. Ils se laissent aller à des impressions fâcheuses que je suis loin de

partager, mais qui sont de nature à compromettre le bien résulté de l'adhésion cordiale des catholiques à votre gouvernement.

« Je demande pardon à Votre Majesté de lui dire de telles choses, mais c'est dans le sanctuaire auguste de votre cœur, toujours ouvert au langage d'un dévouement aussi respectueux que sincère, que je viens déposer le secret de trop justes pressentiments jusqu'ici renfermés en moi seul... »

L'empereur répliqua par une de ces réponses ambiguës où se plaisait sa diplomatie italienne :

« Monsieur l'évêque, dire franchement, dans certaines circonstances, ce qu'on croit la vérité, ne peut être une indiscrétion; c'est plutôt un devoir, et votre lettre me prouve que vous avez su, une fois de plus, le remplir.

« Je vous remercie de m'avoir averti des inquiétudes répandues autour de vous, et je suis heureux que vous ne les partagiez pas, comme vous m'en donnez l'assurance. Sans doute, avec beaucoup de personnes, vous les jugez pleines d'exagération et inspirées par un sentiment plus politique que religieux. Il y a donc à combattre l'erreur des uns, et à dissiper les alarmes des autres, double tâche, digne d'un prélat tel que vous, et de l'accomplissement de laquelle votre zèle éclairé m'est une précieuse garantie.

« Sur ce, Monsieur l'évêque, je prie Dieu qu'il vous ait en sa sainte garde.

« Écrit au palais de Compiègne, le 14 novembre 1859. »

La brochure *Le Pape et le Congrès* vint bientôt donner à notre évêque le commentaire de la lettre impériale.

— Je tiens ma plume à la main comme un soldat l'arme au bras!

Mgr de Mazenod disait cela au cardinal Morlot, en réponse aux instances que celui-ci lui faisait d'écrire de nouveau à Napoléon. Cette nouvelle lettre au César cauteleux sous des formes encore respectueuses et dévouées, dégage cependant la responsabilité du pontife et dévoile les incertitudes de l'affection ébranlée :

« Sire, Votre Majesté daigna, il y a quelques mois, ap-

prouver la franchise de mon langage, quand je me permis de lui écrire au sujet des affaires de Rome; elle eut la magnanimité de me répondre qu'en cela j'avais rempli un devoir, et m'engagea à user de mon influence pour combattre l'erreur et dissiper les alarmes. C'est ce que j'ai fait, Sire : je me suis efforcé, en public et en particulier, de communiquer aux autres ma confiance dans vos sentiments envers le Saint-Siège.

« J'avais réussi à calmer bien des inquiétudes; mais voici qu'aujourd'hui elles prennent un caractère bien plus grave encore. Il me revient des évêques qui ont le plus fait preuve de dévouement pour votre gouvernement, que les esprits, même les plus calmes et les plus droits, ont conçu des pensées déplorables.

« Puisque Votre Majesté daigne me considérer comme un de ceux à qui elle fait un devoir de lui dire la vérité, j'oserai lui déclarer que l'alarme et la consternation sont générales parmi les catholiques, qui sont les amis les plus sûrs de votre gouvernement.

« Je supplie l'empereur, au nom de ses intérêts les plus chers et des intérêts de l'Église, partout émue et affligée, de mettre bientôt fin à une situation dont les conséquences peuvent encore être prévenues. Les projets, qu'une brochure récente a préconisés, ont ravivé toutes les craintes du clergé et des catholiques, en même temps que les espérances des ennemis de la religion et de votre dynastie. Que Votre Majesté ne se laisse point faire un si grand tort; nous en serions tous malheureux.

« Je vous demande mille fois pardon, Sire, de pousser vers vous ce cri de détresse dans une conjoncture où tout un long avenir est en cause et peut-être compromis. Il n'y a que vous qui puissiez le sauver. »

Il crut devoir faire connaître au Pape ce qu'il venait de faire.

« Ma première lettre, disait-il, rendait ma position délicate envers l'empereur; cependant, j'ai pris le parti de lui écrire une deuxième fois. Je lui ai dénoncé les alarmes et la consternation générale des catholiques, le grand tort

que la brochure lui faisait à lui-même, les malheurs qui seraient la suite d'une politique défavorable au Saint-Siège et les bénédictions qui seraient pour lui et ses descendants le prix d'une politique différente. J'en ai appelé à sa religion et à sa sagesse, en lui disant qu'il pouvait sauver l'avenir et en le suppliant de le faire.

« Je ne me fais pas illusion sur l'impuissance de ma bonne volonté, mais j'ai voulu satisfaire au besoin de mon cœur, et j'ai écrit en mettant ma confiance dans la protection divine pour une cause qui est celle de toute l'Église.

« Puissé-je au moins adoucir un instant les amertumes de votre cœur, par l'expression des sentiments de profond respect et de filial dévouement avec lesquels j'implore humblement votre bénédiction apostolique pour moi et pour mes ouailles ! »

Le grand cœur de Pie IX comprit le cœur de l'évêque :

«... Nous voyons, répondit-il à son vénérable frère de Marseille, combien vous avez été ému et péniblement affecté de cette publication inattendue, qui rend manifeste le conseil donné hypocritement de nous spolier, ainsi que le Saint-Siège, du principat civil qui, par l'ordre de la Providence, a été accordé aux Souverains Pontifes pour qu'ils remplissent leur ministère avec plus de facilité et sans entraves.

« Nous vous louons de ce que vous avez fait pour protéger les droits de ce Saint-Siège et de la religion, auprès de celui qui ne paraît pas avoir répondu aux espérances. Nous vous réitérons l'expression de la résolution formée par notre affection toute particulière pour vous, qui est, dès que les temps seront plus opportuns, de conférer à vos mérites la plus grande récompense qu'il nous soit possible de donner... »

Le bon vouloir du Saint-Père devait être paralysé par la marche de plus en plus accentuée de la persécution. La collation du cardinalat est entourée de fêtes, qui eussent juré avec les inquiétudes du moment. Mgr de Mazenod mourut cardinal présenté et agréé, mais non proclamé.

A la rentrée des Chambres, le discours du trône vint ac-

croître les douleurs de l'Église. Mgr de Mazenod s'inquiéta plus vivement que beaucoup de ses collègues.

« Cet état de choses nous a décidés, raconte-t-il, les cardinaux et moi, à nous réunir chez l'archevêque de Paris, pour aviser à ce qu'il y aurait à faire. Nous nous sommes préoccupés de la situation qui nous est faite par les circulaires des divers ministres. Mon sentiment était que nous en fissions l'objet d'une réclamation, comme excessivement injurieuse au clergé, que l'on plaçait, à l'instar des forçats libérés, sous la surveillance de la haute police, en rappelant toute la rigueur du code pénal. Il me semblait qu'épargnés personnellement, nous, évêques, dans la circulaire du ministre de l'intérieur, nous devions cette réclamation à l'honneur de notre clergé, qui pouvait nous accuser de l'abandonner au caprice et à l'injustice des agents du gouvernement. Les cardinaux n'ont pas été de cet avis. »

Il se décida, en désespoir de cause, à porter l'expression de sa tristesse à la tribune.

— Messieurs, s'écria-t-il au milieu des murmures du Sénat, du mécontentement à la désaffection il n'y a pas loin et ce sera là un bien grand malheur, car il importe au gouvernement de régner sur les cœurs... Ah ! Messieurs, quelle belle page pour l'histoire de notre pays, quel honneur pour le Sénat, si, par un vote unanime, il s'unissait aux vœux de tous les catholiques de France !

« Que craignez-vous? De déplaire au gouvernement ? Je pense, au contraire, que vous lui rendrez service en lui fournissant le moyen de s'appuyer sur votre vote pour les résolutions ultérieures qu'il sera peut-être dans le cas de prendre... »

Il faut se reporter à ce temps de silence et de courtisanerie universelle pour se rendre compte du courage qu'il y avait à parler ainsi. Le généreux prélat en fut pour ses frais d'initiative. Sur cent trente-deux votants, il recueillit à peine seize adhérents.

— C'est pitié, disait-il, que, dans une pareille assemblée, seize sénateurs seulement aient eu le bon esprit ou le courage de se prononcer contre l'opinion trop connue du gouvernement !

Oui, redirons-nous avec notre évêque, c'est pitié! car, lorsque le premier corps de l'État fait preuve d'une telle courtisanerie, le pouvoir qui s'appuie sur lui est bien près de l'abîme!

III

Les fidèles, sentant le péril, se serraient de plus en plus près autour du Siège de Pierre. L'œuvre du denier de Saint-Pierre manifestait ce filial amour. Le gouvernement en prit ombrage. N'y tenant plus, Mgr de Mazenod rédigea une protestation, qui est un chef-d'œuvre, tout à la fois de mesure dans l'expression et d'énergie dans l'exposé des droits pour la défense desquels il écrit au ministre des cultes, M. Rouland, à la date du 26 juillet 1860.

« Je ne fais assurément, dit-il, que traduire les propres pensées de Votre Excellence en affirmant que, par les armes dont il dispose contre l'Église, le gouvernement se blesse ordinairement lui-même plus qu'il ne blesse.

« Cependant, oserai-je dire à Votre Excellence que, depuis les derniers événements, je ne puis remarquer qu'avec une sorte d'effroi une tendance à la sévérité, qui nous jetterait dans une voie vraiment fatale, où le triomphe de votre force légale ne serait pas une compensation des pertes morales que vous feriez?

« Je vous parle avec abandon et en toute franchise. Je dis avec vérité que je suis vivement et tristement préoccupé de l'avenir qui s'annonce, qui s'avance même d'une manière rapide. Les choses en sont déjà au point qu'il faut, aux yeux du gouvernement, comprimer l'opinion des catholiques; on se croit obligé de menacer; et ces menaces, si on y donnait suite, placeraient le gouvernement dans un état de lutte contre l'Église et son Chef. Rien ne saurait être plus malheureux. »

L'heure est solennelle. C'est le moment de parler haut et ferme.

« Mon dévouement, poursuit-il, s'alarme d'autant plus,

que je ne puis penser sans une profonde douleur à la voie dans laquelle s'est engagée l'infortunée maison de Savoie. Voyez ce qu'elle fait pour soutenir la déplorable position qu'elle a prise. Après avoir dépossédé le Saint-Siège, elle emprisonne les évêques et les prêtres et afflige l'Église en tout genre, aux applaudissements de la révolution, qui la mène à sa ruine. Ne vous y trompez pas : la ruine, ou du moins de grands malheurs sont, pour cette maison, au terme de ses entreprises, si heureuses qu'elles paraissent aujourd'hui. Il n'est pas de foi catholique que les entreprises contre le pouvoir temporel du Pape seront toujours punies temporellement; mais cela est de foi historique : on a toujours vu, en y regardant avec attention, que les princes qui ont attenté à ce pouvoir ont été frappés tôt ou tard dans leur personne ou dans leur postérité la plus prochaine. Il n'y a pas de superstition à croire que ce qui est arrivé arrivera encore. On comprend parfaitement, d'ailleurs, que les dynasties comme les nations, n'ayant qu'une existence terrestre, doivent subir sur la terre le châtiment qui leur est réservé. C'est ainsi que l'excommunication marque toujours de l'anathème du malheur ceux qu'elle atteint sans retour.

« Je m'abstiens de rapporter les faits contemporains ; je ne dirai point comment les plus glorieux triomphes ont, au commencement de ce siècle, préparé eux-mêmes les dernières catastrophes ; mais je dis, les yeux fixés sur l'histoire, que les ennemis du gouvernement soupirent après le moment où il encourrait, lui aussi, l'animadversion de l'Église, et partant de la Providence.

« Je me garde bien de dire que l'on puisse rapporter à la situation actuelle les rapprochements que d'autres ont faits de la fameuse lettre au prince Eugène sur l'excommunication et de la retraite de Moscou, qui réalisa littéralement le défi porté dans cette lettre; je ne veux constater qu'une chose, c'est que les foudres du Vatican ne sont pas un vain bruit ; la Providence les accompagne de la puissance invisible avec laquelle elle veille sur l'État romain. État qui présente ce phénomène unique dans l'histoire, que, sans moyens humains de résistance et de conservation, il sub-

siste encore depuis tant de siècles et que, souvent renversé, il se relève toujours, au milieu des vicissitudes et des ruines des choses d'ici-bas.

« Après cela, ne m'imputez pas cependant, monsieur le ministre, d'avoir voulu assimiler le sort de la France à celui que s'est fait la Sardaigne. Grâce à Dieu et aux bons sentiments de l'empereur, il y a mieux à espérer pour elle. J'aime à me reposer dans la pensée que notre situation n'est pas compromise de la même manière avec l'Église. Je serais agité des plus noirs pressentiments et d'une véritable terreur, si j'étais obligé d'affirmer le contraire dans mon esprit. Toutefois la situation paraît si tendue, qu'on ne peut se défendre d'une vive inquiétude. »

En terminant, le vénérable évêque, qui vient de délivrer son âme en faisant entendre la vérité, invoque ses titres à être écouté. C'est la parole attristée d'un vieillard qui retentit aux pieds du trône. Malheur à qui la mépriserait !

« Quant à moi, j'ai cédé au besoin de décharger mon cœur du poids qui l'oppressait, j'ai dit mes sentiments et mes convictions, avec la confiance que vous reconnaîtrez dans mon langage une voix amie, dont l'accent alarmé a son principe dans mon sincère dévouement et dans ma profonde reconnaissance pour l'empereur. Daigne le Seigneur, qui l'a protégé presque miraculeusement contre les coups des assassins, le couvrir encore d'une protection qui lui sera accordée pour qu'il accomplisse la mission salutaire confiée à son cœur plus encore qu'à son génie, et dont l'objet ultérieur se rapporte surtout à l'Église, centre et terme incessant de toute politique d'avenir et de bonheur !

« Je n'oserais, par respect, lui parler avec la même liberté qu'à Votre Excellence ; mais, si j'avais l'honneur d'être dans ses conseils, il ne pourrait au moins s'empêcher de rendre justice au sentiment qui dicterait la parole d'un évêque, d'un vieillard presque octogénaire, étranger à tous les calculs de la politique, mais dont les inspirations sont celles d'une conscience religieusement dévouée, et, j'ose ajouter, éclairée d'une lumière plus haute que la sagesse humaine. »

A quelque temps de là, il put le redire à l'empereur lui-même, sous cette forme délicate et fine qui caractérisait sa manière de faire entendre les choses. C'était dans son propre diocèse, où Napoléon III désira le voir présider une cérémonie religieuse qui eut lieu au chantier de construction navale des Messageries Impériales.

« Au retour de La Ciotat, où je suis allé bénir le bateau qu'on a mis en mer en présence de Leurs Majestés, je passai sur le yacht impérial. Dans la traversée, l'empereur m'accosta... L'empereur m'ayant demandé où l'on en était à Rome pour mon cardinalat, je ne lui cachai pas que le Pape m'avait écrit pour agréer la présentation que Sa Majesté avait faite de moi ; mais qu'il renvoyait à un moment opportun ma préconisation parce que, l'Église étant dans le deuil, on ne devait pas se réjouir.

« L'empereur ne répondit rien. »

Cependant, les tracasseries mesquines indiquaient de plus en plus aux évêques combien on était mécontent de leurs protestations. A Marseille, M. de Maupas, sénateur et administrateur du département, voulut faire exécuter l'arrêté ministériel visant les mandements épiscopaux. L'évêque raconte, dans son *Journal*, comment il y résista.

« J'ai dû aller m'expliquer de nouveau avec M. le sénateur au sujet de cette circulaire qui soumet les mandements au dépôt et au timbre. La circulaire en excepte les placards, mais je ne publie pas mes mandements en placards. Faut-il que je sois privé du privilège accordé à l'enseignement de l'évêque ? La feuille, par exemple, que j'imprime aujourd'hui peut-elle être considérée comme une brochure, objet de la réprobation ministérielle? Ce serait par trop absurde. Le sénateur a passé condamnation là-dessus ; mais l'imprimeur n'était pas encore tranquille ; il m'a fallu aller chez le procureur impérial, avec lequel j'ai dû discuter pour l'amener à reconnaître, comme l'avait fait le sénateur, que ma lettre ne devait être soumise ni au dépôt ni au timbre. »

Une autre mesure vexatoire tenta de l'atteindre plus directement.

« Le sénateur m'avait envoyé, il y a quelques jours, le chef de son cabinet pour me faire part de la lettre qu'il avait reçue du ministre de l'intérieur au sujet de la consécration que j'ai faite de la chapelle du Cercle religieux. Le ministre Billault demandait si j'avais rempli les formalités voulues par la loi de germinal. Je me suis élevé avec force contre une pareille prétention. Je n'ai jamais rempli aucune de ces formalités qui enchaîneraient mon ministère, et je ne m'y soumettrai jamais : voilà ma réponse. D'ailleurs, que de choses à dire sur cette loi, qui n'est autre que ces articles organiques qui sont, en tant de points, contraires aux prérogatives de l'Église, et contre lesquels le Pape Pie VII avait protesté ! Et encore, tout exorbitante qu'était cette loi qu'on veut exhumer, il ne s'agissait pas de la cérémonie religieuse de la consécration, mais de l'ouverture d'une église ou chapelle ; que je ne voulais point donner d'explication, mais que je pouvais dire que la chapelle que j'ai consacrée était déjà ouverte dans ce local.

« J'ai répété ces choses au sénateur avec assez de vivacité pour que l'on comprenne que mes soixante-dix-neuf ans n'ont pas éteint en moi le sentiment de ma dignité, ni le courage de défendre mes droits. »

Pour accentuer son attitude, il multipliait les appels au clergé et aux fidèles de son diocèse en faveur du siège apostolique spolié.

Sa lettre à Pie IX, la dernière qu'il devait écrire et qui contient dès lors comme le testament de sa piété filiale envers l'Église et son Chef sur la terre, respire le sentiment de douleur qui devait hâter sa fin. Il y disait, à la date du 8 décembre 1860 :

« Très Saint-Père, dans une situation où, selon le langage de l'Apôtre, Votre Sainteté est en spectacle au monde, aux anges et aux hommes, et tandis que l'univers catholique tient fixés sur votre personne sacrée des regards d'un amour plein d'inquiétude, j'ai comme le besoin de saisir toutes les occasions de faire parvenir à vos pieds l'hommage de mes propres sentiments.

« Je souffre avec l'Église entière des cruelles tribulations

infligées par la malice de vos ennemis à votre cœur de Père et de Pontife ; elles me préoccupent tous les jours devant Dieu et devant les hommes. Si je pouvais en adoucir l'amertume en les partageant, je trouverais une abondante consolation dans ce que je ressens d'angoisses pour Votre Sainteté et pour l'Église romaine.

« C'est dans cette disposition de mon âme, et avec le plus vif désir de contribuer pour une part quelconque à diminuer les difficultés suscitées à votre pontificat, que j'aime à entretenir mes diocésains de leurs devoirs envers le Père commun pour stimuler leur générosité envers le Saint-Siège.

« J'espère que Votre Sainteté daignera accepter comme un nouveau témoignage de ma piété filiale un exemplaire de la dernière circulaire que je viens de publier. Tout est ici organisé pour le plus grand succès de l'œuvre du denier de Saint-Pierre, et j'userai de nouveaux moyens après avoir épuisé ceux qui sont employés, si malheureusement Dieu permet que la crise actuelle se prolonge.

« Je supplie Votre Sainteté de daigner bénir les soins et la bonne volonté du pasteur et des ouailles que je mets humblement à ses pieds. »

La crise devait se prolonger et amener finalement une catastrophe lamentable pour l'Église et la fille aînée de l'Église.

Dieu voulut épargner au patriotisme et à la foi du grand évêque cette suprême douleur.

CHAPITRE XXIV

LA FIN

(1861)

Sommaire. — Il y eut de l'amour pour l'Église dans la cause de sa mort. — Une chute pendant la récitation du Bréviaire. — Premières alarmes filiales. — Le 1er de l'an 1861 à l'évêché de Marseille. — Opération le lendemain. — La gravité du mal se révèle. — Une scène inoubliable. — Quelques larmes. — C'est un tyran ! — Résignation. — Dernier service d'ami. — Ce pauvre Cérame ! — L'agonie. — Les dernières paroles. — *O dulcis Virgo Maria!...*

I

Pendant que le clergé de Marseille et la congrégation des Oblats s'unissaient dans un même sentiment de confiance, persuadés que leur Père vénéré était comme immortel, tant il restait actif et vigoureux, dans le secret de son âme, le saint vieillard se familiarisait de plus en plus avec la pensée de la mort.

En présidant aux obsèques de son métropolitain, Mgr Darcimoles, cette salutaire préoccupation l'accompagnait et il écrit :

« On peut s'imaginer quelles étaient les pensées qui me préoccupaient pendant le convoi : ç'a été une longue méditation sur la mort. Je me suis dit que cette cérémonie que je présidais serait la même qui aurait lieu pour moi quand il plaira au Seigneur. Je n'en priais qu'avec plus de ferveur, ce me semble, pour le bon prélat à qui je rendais les derniers devoirs. »

Au jour de l'an 1861, les visiteurs, plus empressés et plus affectueux que jamais autour de l'évêque, se voyant accueillis avec une tendresse encore plus expansive, s'en

allaient, remerciant Dieu de conserver à son Église un tel prélat, à l'heure solennelle du péril qui augmentait. Ils ne soupçonnèrent pas, à la gaieté et à la présence d'esprit de l'aimable pasteur, que, pour suffire aux fatigues de cette accablante journée, il avait dû s'imposer un effort inouï.

Son cœur, brisé au moral par les douleurs de l'Église et de la Papauté, venait, à peu de temps de là, de subir une commotion dangereuse au physique. Un jour qu'il récitait son office dans les sentiers du bois de pins qui domine la campagne épiscopale à Saint-Louis, absorbé dans sa ferveur et tout pénétré de la beauté des prières liturgiques, il ne prit pas garde à un obstacle placé sur son chemin et fit une lourde chute, dont il ne parla point tout d'abord à son entourage, croyant d'ailleurs n'avoir eu aucun mal.

Mais, voilà que, vers les derniers jours de l'année 1860, l'énergique vieillard ressentit [1] une gêne dans la région du cœur. Cette gène, peu douloureuse, l'empêchait cependant de respirer librement et troublait son sommeil en le réveillant en sursaut. Il attribuait cela à un excès de travail, et ne voulait pas qu'on s'en préoccupât; mais le P. Fabre, assistant général et supérieur du grand séminaire, inquiet des suites que cette fatigue pouvait occasionner chez un vieillard de près de quatre-vingts ans, prétexta d'une affaire pour amener le prélat au grand séminaire et y appeler en même temps le docteur d'Astros, son médecin.

Le docteur, après examen, constata la présence d'une tumeur au-dessous du sein gauche. Une ouverture fut jugée nécessaire, et il fut résolu qu'elle aurait lieu le 2 janvier, après les réceptions du jour de l'an.

Elle eut lieu dans la matinée du jour fixé, à l'évêché, en présence de Mgr Jeancard, des PP. Tempier et Fabre, de la maison de Monseigneur, et de la vénérable sœur Delphine, fille de la Charité, chargée des pansements des pauvres à la Grande-Miséricorde.

Monseigneur avait tenu à la présence de cette sainte sœur, dont la mémoire est restée en bénédiction à Marseille,

1. Rambert, *op. cit.*, t. II, p. 686 et suiv.

pour recevoir, disait-il, l'assistance de celle qui soignait ses pauvres.

L'opération parut complètement reussir; on fut surpris seulement de la quantité d'humeurs sorties au premier coup de lancette. Évidemment, le dépôt était beaucoup plus considérable qu'on n'eût pu le soupçonner à l'inspection extérieure; il était à craindre que le mal ne fût plus ancien et plus sérieux qu'on ne l'avait cru tout d'abord. Il ne vint cependant à la pensée de personne que cet accident pût avoir d'autre suite qu'une prolongation de traitement. Une mèche fut placée pour maintenir l'ouverture de la plaie et faciliter l'écoulement des humeurs, et le repos fut recommandé au vénérable malade. Malheureusement, Monseigneur ne put se résigner à ce repos ; n'éprouvant point de douleurs, si ce n'est quelques élancements un peu vifs à l'endroit de la plaie, il crut pouvoir se dispenser de tout ménagement. Il resta tout le jour occupé à donner audience ou à se mettre au courant de sa volumineuse correspondance. La plaie donnait toujours, cependant, et chaque jour davantage. Enfin, après trois ou quatre jours, une légère fièvre se déclara, et, vers le 10 janvier, M. le Dr d'Astros se vit contraint d'exiger de Monseigneur qu'il consentît à garder le lit. On commença seulement à craindre de se trouver en présence d'une maladie; nul, cependant, n'éprouvait encore la moindre inquiétude, tant on avait confiance en la vigoureuse constitution de l'auguste vieillard.

Obligé par obéissance de donner quelque repos à son corps, le vénéré malade voulut se dédommager par le travail de l'âme; et, comme il l'avait toujours fait en pareille occurrence, il profita de cette suspension d'occupations extérieures pour multiplier les actes de la vie intérieure. Après une heure d'oraison fervente, chaque matin, vers les sept heures, il entendait la messe que Mgr Jeancard célébrait dans sa chambre. Il suivait avec attention toutes les prières, tous les mots et les moindres cérémonies du Saint Sacrifice. Il communiait de la main de son auxiliaire bienaimé, puis il faisait une demi-heure d'actions de grâces, pendant laquelle on l'entendait pousser des soupirs d'amour

envers Notre-Seigneur. Dans la journée, les Pères Oblats, directeurs du grand séminaire, venaient tour à tour psalmodier avec lui les diverses parties de l'office. A chaque visite d'un des Pères de la Congrégation, il demandait qu'on lui récitât des psaumes ou des hymnes de la sainte Église ; il ne manquait pas non plus, plusieurs fois le jour, de se faire lire quelques pages d'un livre de piété. Évêque en toute circonstance, il voulait toujours paraître tel, et, dans son lit, il était revêtu de son rochet, de sa mozette et de sa croix pectorale: il prenait l'étole pour communier.

Six jours se passèrent ainsi dans les pratiques de la piété la plus ardente, et dans l'exemple constamment donné des vertus de patience, de douceur, de mortification... L'assurance d'un rétablissement prochain était absolue chez le vénéré malade et dans son entourage, lorsque, dans l'après-midi du 16 janvier, se manifestèrent pour la première fois des symptômes alarmants. Non seulement la suppuration qui se faisait par la plaie devint plus abondante, mais Monseigneur se trouva tout à coup en proie à une fièvre battante, accompagnée de spasmes nerveux et suivie d'un profond accablement.

« L'auscultation me révéla une complication sérieuse, a bien voulu nous écrire à ce sujet M. le Dr d'Astros ; une pleurésie était survenue et paraissait être une conséquence de l'abcès des parois de la poitrine et la cause de la fièvre... Je provoquai une consultation à laquelle furent appelés les docteurs Reymonet et Dor. Ces messieurs examinèrent attentivement l'état général du malade, la plaie surtout, constatèrent qu'elle ne communiquait plus avec l'intérieur de la poitrine, et reconnurent l'existence de la pleurésie. »

Ce fut un véritable coup de foudre pour ceux qui entouraient Monseigneur, et qui, jusque-là, s'étaient fait une complète illusion. Le saint prélat avait toujours paru si robuste ! sa verte vieillesse était si vigoureuse ! Il ne semblait pas possible qu'il dût encore mourir.

C'est que Mgr de Mazenod était connu et estimé comme un des grands évêques de son temps ; il faisait l'honneur de la cité ; on n'ignorait pas son dévouement entier à tous ses

intérêts; les monuments de son zèle se rencontraient à chaque pas; chacun redisait son esprit de foi, sa charité, son affabilité, la noblesse de son caractère, et par-dessus tout l'amour et la bonté de son cœur.

Les circonstances, d'ailleurs, étaient si particulièrement inquiétantes et les prévisions d'avenir si tristes! La perte d'un évêque tel que Mgr de Mazenod, en ce moment, était regardée à bon droit comme un malheur public. Aussi sa maladie fut-elle dès lors le sujet de toutes les conversations à la bourse, dans les cafés, dans les rues et les places publiques. Un mouvement d'amour vraiment extraordinaire se manifesta envers ce pasteur selon le cœur de Dieu. Toutes les classes de la société venaient s'inscrire à l'évêché; on s'empressait de lire le bulletin de la santé du malade et on s'arrachait son portrait. Dans l'espace de quelques jours, trois mille de ses photographies furent vendues.

Une nouvelle et plus large ouverture de la plaie fut jugée nécessaire.

Monseigneur supporta avec sa force d'âme ordinaire cette cruelle opération. La plaie, ainsi élargie, donnait avec abondance; mais la fièvre persistait toujours, et de temps en temps de longues défaillances ravivaient toutes les craintes.

II

C'est alors que l'archevêque de Tours, filialement accouru et installé depuis plusieurs semaines au chevet de son père en Dieu, lui dit, avec ce tact dévoué qui caractérisait sa manière :

— Mon père, votre état est suffisant pour légitimer théologiquement l'administration du saint Viatique et, par conséquent, de l'Extrême-Onction, comme vous l'avez sagement réglé pour vos diocésains. D'ailleurs, ajouta Mgr Guibert, il est digne d'un pasteur modèle de donner à son troupeau l'exemple de son empressement à recevoir les derniers sacrements, les délais qu'on y apporte causant trop souvent la perte des âmes.

Aussitôt, le pieux malade donna les ordres nécessaires, et, pendant qu'il faisait sa confession générale au vieil ami de toute son existence apostolique, le clergé de la ville et du diocèse accourait à la cathédrale, pour former le cortège du Dieu de l'Eucharistie, qui allait réjouir la vieillesse du père bien-aimé de nos âmes.

Qu'on nous permette cette entrée en scène dans une circonstance inoubliable pour les centaines de prêtres survivants dont le biographe est ici l'interprète. Qui donc d'entre nous y peut songer, sans tressaillir et sans revivre cette heure, par les larmes dont nos yeux restaient remplis. Pas un qui ne pleurât abondamment, tandis que Mgr Guibert, profondément ému lui-même, nous rappelait comment, depuis quarante années et plus, le diocèse de Marseille avait été administré par le cœur. Mais surtout quand, la communion faite, l'auguste malade voulut nous bénir chacun l'un après l'autre, quelle âme, fût-elle insensible à l'égal du marbre ou de l'acier, eût pu résister à ce regard si éloquent qui nous disait que nous étions accourus et bénis tout particulièrement à cette heure solennelle. Quelques-uns même recueillaient de cette bouche défaillante le mot qui reste pour toute la vie. Tous, nous fondions en larmes, nous éclations en sanglots. Lui seul restait calme, souriant, heureux de l'amour de ses enfants. On eût dit qu'il présidait un synode ou l'un de ces offices où son air pénétré retrouvait la majesté de la sainte liturgie.

Quelques-uns revinrent le lendemain, et, quoiqu'on fît bonne garde, parvinrent jusqu'auprès de leur Père mourant. Peu à peu, la désillusion s'effaçait de son esprit. Il avait demandé les oraisons *pro infirmo*. Il regardait la mort en face. Qui donc l'eût retenu en ce monde? Tout son cœur s'en allait vers le Maître qu'il avait si vaillamment servi.

— Tu sais bien, disait-il à l'un de ses visiteurs furtifs, que je ne tiens à rien dans ce monde; mais cependant vous quitter, vous autres, mes enfants, ah! ce sera un bien grand sacrifice! J'ai encore plusieurs choses à faire ; cependant que la volonté de Dieu soit faite : un autre les ferait à ma place.

Toute sa vie, il protesta contre le rigorisme outré des mystiques héritiers de Port-Royal, condamnant les sentiments de la nature que Jésus a sanctifiés à Béthanie et au jardin de Gethsémani. La pensée de quitter son clergé, sa congrégation, ses enfants chéris, dominait parfois ce cœur si aimant. Un Oblat l'a raconté :

« Le 2 février, je me trouvai seul avec lui. Tout à coup il se mit à pleurer avec tant d'abondance de larmes, que la parole lui manqua longtemps. J'essuyai ses larmes, et cherchai par tous les moyens à le calmer. Enfin, toujours en sanglotant, il me dit :

« — Je ne pleure pas parce que je vais mourir, oh ! non ; mais je pleure à la pensée de quitter des êtres chéris tels que vous... Il faut bien que vous sachiez tous que le bon Dieu m'a donné un cœur d'une capacité immense, et qu'avec ce cœur, il m'a permis d'aimer immensément mes enfants... Quand je ne serai plus, vous aurez quelqu'un qui me remplacera dans mon autorité, qui vous estimera selon votre mérite, mais qui vous aimera comme moi je vous aime ! jamais !... »

« Un soir, raconte de son côté le chanoine Timon-David, pendant la maladie de Monseigneur, trompant la vigilance de ceux qui faisaient bonne garde autour de lui, je m'introduisis dans sa chambre en entrant par le petit escalier secret. Je me jetai à genoux à côté de son lit, couvrant ses mains de mes larmes et de mes baisers ; il en fut attendri, et, s'adressant à Mgr Guibert : « Vous ne connaissez pas sa chapelle, lui dit-il, il a construit une vraie cathédrale que j'ai consacrée ; il faut que vous alliez la voir. » Il était si ému, si attendri, que Mgr Guibert s'efforçait en vain de lui faire lâcher mes mains, qu'il tenait dans les siennes. »

La pensée des souffrances de l'Église et des épreuves du Souverain Pontife restait poignante et cruelle dans son esprit. Il revenait souvent sur sa confiance déçue, et, un jour, parlant de l'empereur, il dit, les yeux pleins de larmes, ces sévères paroles :

— Ce n'est pas un empereur, c'est un tyran, il persécute l'Église... Tu es jeune encore, ajouta-t-il en s'adressant au

missionnaire à qui il tenait ce langage, si expressif dans sa bouche, tu verras qu'il fera beaucoup de mal et qu'il finira mal lui-même, mais il fera verser bien des larmes !...

Pour distraire sa douleur, chaque soir, il se faisait lire la liste des visiteurs innombrables accourus dans la journée pour s'informer et s'inscrire. A chaque nom, il souriait doucement, ou prononçait une parole de paternelle reconnaissance. C'était son unique réconfort humain. Il l'aidait à donner ces exemples de patiente et héroïque résignation, spectacle admirable qui arrachait des larmes aux témoins de sa longue agonie.

« Pendant cette dernière maladie, qui dura depuis le 2 janvier jusqu'au 21 mai, raconte le Père Mouchette, il voulait que j'allasse le voir très souvent. Je n'y manquai pas, et je fus le témoin assidu de ses souffrances et de son admirable patience. C'était cependant un spectacle navrant que d'assister au pansement de la large et profonde plaie qui le consumait. Mais lui était si courageux, qu'au moment où le médecin introduisait son doigt dans cette plaie pour la sonder, il disait, en souriant :

« — Vous faites comme saint Thomas, qui mettait son doigt dans la plaie du côté de Notre-Seigneur. »

Le docteur d'Astros, toujours si dévoué à Monseigneur, nous a donné son témoignage :

« Pendant la douloureuse et bien longue maladie de notre cher et saint évêque, sa patience, sa résignation, ne se sont pas démenties un seul instant ; et cependant, doué d'une constitution de fer, d'un caractère vif et ardent, mais tempéré par une exquise distinction, que de luttes, de mouvements d'impatience il eut à surmonter ! On ne s'en aperçut jamais autour de lui. Toujours bon et souriant, il n'avait que des paroles aimables et des remerciements gracieux à adresser à ceux qui le soignaient, aux bonnes Sœurs de l'Espérance qui ne quittaient pas son lit, à ses docteurs qu'il recevait toujours avec le sourire aux lèvres. »

Un autre de ses médecins le disait encore :

« On ne saurait être malade avec plus de dignité. Je ne

sors jamais d'auprès de lui sans en être profondément édifié. Sa vue seule est le plus éloquent des sermons. »

III

C'était le vendredi 17 mai 1861. Après trois mois d'alternatives cruelles, l'heure sembla venue. Avec son dévouement empreint jusqu'au bout de la même simplicité dans l'amour, le Père Tempier le dit au malade. Le docteur d'Astros, mandé par lui, accourut aussitôt.

« A mon arrivée auprès de lui, écrit le docteur, il me dit :

« — Docteur, je vous ai fait prier de venir, car ceux qui m'entourent s'effrayent ; ils me disent que je suis à mes derniers moments. Je crois qu'ils s'effrayent à tort, car je ne me sens pas mal ; dites-moi franchement la vérité, je ferai ce que vous déciderez.

« — Eh bien ! Monseigneur, lui dis-je, je vais vous examiner et ne vous cacherai rien.

« Son pouls, en effet, était très mauvais, petit, faible, fuyant, l'oppression considérable... Si je me fusse trouvé auprès de tout autre malade, ma position eût été fort embarrassante ; mais je connaissais l'énergie, la résignation chrétienne de mon client. Plusieurs fois déjà, dans l'état de santé, il m'avait fait promettre de ne lui rien cacher quand il serait en danger de mort. Je pris donc mon courage à deux mains, et lui dis :

« — Monseigneur, les craintes de ceux qui vous entourent sont fondées ; suivez leurs conseils.

« Avec un calme et un sang-froid admirables, il me répondit :

« — Docteur, c'est bien.

« Il donna ses ordres avec sa présence d'esprit ordinaire. »

Vers les dix heures du soir, le Père Tempier lui ayant annoncé qu'on dirait la messe à minuit dans sa chambre et qu'on lui donnerait la sainte communion en viatique :

« Si on doit me donner la sainte communion en viatique,

dit-il, pourquoi attendre jusqu'à minuit? Vous pouvez bien me la donner maintenant.

A l'aube, Mgr Jeancard, qui célébrait le Saint Sacrifice devant lui, substitua à l'oraison *pro infirmo* celle *pro mortis proximo*. En les récitant, le pieux auxiliaire s'interrompit pour pleurer. Monseigneur s'en aperçut et dit au Père Fabre, après la messe :

— Ce pauvre Cérame ! (C'est le nom qu'il donnait familièrement à Mgr Jeancard.) Il a été très ému en lisant cette oraison : il ne voudrait pas me laisser partir.

De tous côtés, les prêtres et les visiteurs affluaient à l'évêché. Tous furent admis auprès de leur évêque mourant. Il avait pour chacun une bonne parole, un sourire paternel, un regard d'affection. Aux uns, il disait :

— Vous, vous êtes dans le temps, et moi je suis sur le sommet de la montagne, à la porte de mon éternité.

A d'autres :

— J'ai eu à traiter beaucoup d'affaires, j'ai contracté une grande responsabilité ; mais je suis plein de confiance dans la miséricorde de Dieu [1].

Autant que son état d'extrême faiblesse pouvait le lui permettre, il s'informait de tout ce qui pouvait intéresser personnellement chacun de ses prêtres, se souvenant des moindres particularités.

La nuit du samedi au dimanche fut relativement bonne. Le dimanche était le saint jour de la Pentecôte : à cause de la maladie de l'évêque diocésain, Mgr Jeancard avait annoncé qu'il n'officierait pas pontificalement à la cathédrale. Le vénéré malade, averti de cette détermination, s'y opposa formellement :

— Je ne puis consentir, dit-il, à ce que les solennités de l'Église se ressentent de mon état. Je veux que vous fassiez l'office pontifical tout le jour, comme si je me portais bien.

1. M. le marquis de Boisgelin, neveu de Mgr de Mazenod, nous a raconté un détail qui peint au naturel le caractère et l'esprit de foi du mourant. Comme M. de Boisgelin l'exhortait à se reposer un peu, en essayant de dormir : « Point du tout, fit-il vivement, je ne veux pas mourir en dormant, je veux me voir mourir ! »

Je ne veux point être cause que les fidèles soient privés de ces grandes cérémonies qui leur sont si profitables.

La journée de la Pentecôte, la nuit qui suivit et le lendemain n'amenèrent aucun changement notable. Le pieux mourant était dans un recueillement continuel, ne parlant que très rarement et ayant habituellement les yeux fermés, conservant aussi parfaitement sa présence d'esprit.

« Le lundi de la Pentecôte, raconte le Père Mouchette, veille de la mort de notre vénéré Fondateur, j'allai le voir avec le Père Baudre. Il dormait quand nous entrâmes. Nous nous plaçâmes à l'extrémité de sa chambre, attendant son réveil. Quand il ouvrit les yeux, il m'aperçut et me fit signe d'approcher. Il me dit de lui réciter le *Veni Creator*, ce que je fis. Il me dit ensuite : « C'est bien, tu n'as pas omis le verset et l'oraison; mais, je t'en prie, récite-moi encore la belle prose : *Veni Sancte Spiritus*. » Je m'excusai, craignant que ma mémoire ne me servît pas bien. Commence toujours, me dit-il, je t'aiderai. » Et de fait, il me remettait sur la voie quand je me trompais. Il fit ensuite approcher le Père Baudre, et nous dit de nous mettre à genoux; il posa sa main sur ma tête : « Je vais, dit-il, te donner une bénédiction pour toi et pour tous nos Pères et Frères présents et à venir, qui sont ou seront en France. Tu leur feras savoir que je les ai tous bénis en ta personne. » Il me donna trois fois sa bénédiction. Il posa ensuite sa main sur la tête du Père Baudre : « Tu as été en Amérique, lui dit-il; en toi je veux bénir tous les membres de la famille qui sont ou qui seront dans la suite dans les missions étrangères. » Et il lui donna une triple bénédiction. »

IV

Le lundi de la Pentecôte, vers les quatre heures du soir, commença l'agonie; une crise semblable à celle du samedi se renouvela. Le Père Tempier annonça de nouveau résolument à ce Père vénéré, que le moment était venu de faire au Seigneur le dernier sacrifice. Aussitôt Monseigneur joignit

ses mains avec la docilité et la douceur d'un enfant, et avec un rayonnement de joie où se reflétait la beauté de son âme, il fit à Dieu l'offrande entière et la plus absolue de sa vie et de tout ce qu'il pouvait aimer sur la terre.

Dès ce moment, il ne voulut plus penser qu'à la mort, ne parler que de la mort, renouvelant sans cesse son acte de soumission à la volonté divine.

Un Père Oblat étant venu auprès de lui peu après : « Mon ami, lui dit-il, c'est fini..., je vais mourir... Ce que c'est que cette vie!... je me faisais un peu illusion... Oh! quelle grâce!... Je ne m'en fais plus maintenant. — Monseigneur, lui dit ce Père les larmes aux yeux, le bon Dieu est bien bon, nous avons tous encore bien besoin de vous... Il ne vous refusera pas de vous laisser encore un peu avec nous si vous le lui demandez pour nous. — Oh! non, non! jamais je ne ferai cette demande... Je ne veux qu'une chose, que la sainte volonté de Dieu s'accomplisse... Faites-moi les prières des agonisants; auparavant, donnez-moi ma croix de missionnaire et mon chapelet, ce sont mes armes. Je veux qu'elles ne me quittent plus. » Et aussitôt il prit sa croix d'une main, son chapelet de l'autre, et, comme il l'avait dit, il ne voulut pas se dessaisir un seul instant, pendant trente heures, de ces pieux objets.

« Nous récitâmes près de lui, raconte la circulaire nécrologique, les prières des agonisants; il répondait à toutes avec l'attention la plus parfaite; il les suivait avec la foi la plus vive. Ces prières terminées, il demanda qu'on récitât auprès de son lit le chapelet; toutes les personnes de l'évêché et plusieurs ecclésiastiques se réunirent pour assister à ces diverses prières. Monseigneur désira ensuite être reçu du scapulaire de l'Immaculée-Conception. Il voulut aussi recevoir les indulgences, *in articulo mortis*, du scapulaire de Notre-Dame-des-Sept-Douleurs. Son attention était toujours la même, sa piété toujours vive, son calme toujours parfait. Nous lui proposâmes d'annoncer, par le télégraphe, au Souverain Pontife, par l'intermédiaire du cardinal Antonelli, l'état dans lequel il se trouvait, de lui renouveler l'expression filiale et inaltérable de sa piété et de son dé-

vouement, et de lui demander la bénédiction apostolique au moment de la mort. « Oh! oui! bien volontiers, nous répondit-il avec empressement, je serai bien heureux de la recevoir. »

« Quelques instants après, on sonna l'angélus à la paroisse de la Major; Monseigneur l'entendit, et nous fit signe de le dire; il répondait à toutes les prières à voix basse. Le *Regina Cœli* terminé : « C'est le moment, nous dit-il, de renouveler mes vœux de religion. »

« En ce moment entrèrent les Pères du grand séminaire; le bon Dieu leur ménageait la consolation inappréciable de voir et d'entendre ce qui allait se faire et se dire. Un d'entre nous récita à haute voix la formule ordinaire de l'oblation; Monseigneur l'écoutait, la suivait, et répétait avec un bonheur ineffable ces paroles par lesquelles il s'était consacré au Seigneur, et que tous ses enfants avaient prononcées en se consacrant à leur tour dans la congrégation dont il a été le Père et le Fondateur. L'émotion de tous était à son comble.

« Notre bien-aimé Père sentait en ce moment qu'il était en spectacle à Dieu, aux Anges et aux hommes : il voulait jusqu'au bout nous donner l'exemple. A peine cette cérémonie terminée, Mgr Jeancard vint se mettre à genoux pour lui demander sa bénédiction; après lui, se présenta le P. Tempier; les uns après les autres, nous vînmes tous baiser cette main paternelle de qui nous avions tant reçu, et recevoir sa bénédiction suprême.

« — Monseigneur, lui dit un de nous, daignez bénir tous vos Oblats. — Oh! oui, » s'écria-t-il. Et ses mains défaillantes se levèrent avec amour, un regard ineffable alla chercher au ciel la plus précieuse des bénédictions, ses mains s'abaissèrent pour prendre la croix d'oblat, et avec cet emblème auguste, si expressif pour nous, il bénit tous ses enfants en faisant avec le crucifix le signe de la croix vers les différents points de la terre. « Vous bénissez aussi la Sainte-Famille de Bordeaux, toutes vos filles si bonnes, si dévouées! — Oh! oui, de grand cœur. » Et ses mains se levèrent et se baissèrent encore pour demander et pour répandre une abondante bénédiction.

« — Monseigneur, lui demanda un de nous, dites-nous quelques paroles que nous puissions communiquer à tous nos frères; elles les rendront si heureux ! — Dites-leur bien que je meurs heureux... Que je meurs heureux de ce que le bon Dieu a daigné me choisir pour fonder dans l'Église la Congrégation des Oblats. — Monseigneur, daignez nous manifester le dernier désir de votre cœur. — Pratiquez bien parmi vous la charité... la charité... la charité, et au dehors le zèle pour le salut des âmes. — Monseigneur, dites-nous quelque chose pour nos Sœurs de la Sainte-Famille. — Dites-leur que je les ai beaucoup aimées, que je les aime bien, que je suis leur Père. Dites-leur que je veux que les deux familles soient toujours bien unies, qu'elles n'en forment qu'une ; elles seront heureuses et fortes par cette union fraternelle. — Vous serez toujours, au Ciel comme sur la terre, notre Père, et notre Père bien-aimé, n'est-ce pas, Monseigneur? — Oh ! oui, » s'écria-t-il avec une expression que nous ne saurions rendre.

« Quelques instants après arrivèrent nos Pères du Calvaire ; Monseigneur les fit venir auprès de lui; il voulut redire au P. Vincens et aux autres Pères qui l'accompagnaient tout ce qu'il avait déjà dit. Son esprit et son cœur étaient entièrement occupés de ces grandes pensées. « Oh ! si j'étais plus saint, répétait-il. je dirais à Dieu : *Veni, Domine, noli tardare.* » Quelques instants après, il nous disait encore : « Oh ! qu'il tarde à venir, ce bon Maître ! je ne suis pas encore digne de m'unir à lui. » Un d'entre nous lui ayant dit : « C'est aujourd'hui l'anniversaire de la mort du bon Père Albini. — Oh ! il était un saint, lui, nous répondit-il aussitôt ; oh ! qu'il prie pour moi ! »

Ainsi se passèrent les heures du lundi soir, dans des désirs ardents de voir arriver le précieux moment qui l'unirait à son Dieu, et dans un renouvellement continuel du sacrifice de sa vie. La crise cependant se calma peu à peu, et vers les dix heures, le docteur déclara que la nuit ne serait pas trop mauvaise. ce qui eut lieu en effet. Dès le grand matin, le P. Fabre vint auprès de Monseigneur, et lui dit : « — Je vais dire la sainte Messe, que voulez-vous que je

demande au bon Dieu pour vous? — Oh! demandez-lui bien que sa sainte volonté s'accomplisse ; c'est tout le désir de mon cœur. » Il ajouta ensuite : « Nous nous sommes trompés hier au soir; mais ce ne sera pas long. »

Il désirait surtout expirer avec sa pleine connaissance, afin de ne rien perdre des souffrances et des mérites de ces suprêmes moments; cette pensée le préoccupait beaucoup. La dernière journée, il ne cessait de dire à ceux qui l'entouraient : « Si je viens à m'assoupir, et que je sois plus mal, éveillez-moi, je vous en prie, je veux mourir en sachant que je meurs. »

V

Depuis la veille au soir, Monseigneur acceptait tout ce qu'on lui offrait; mais il ne demandait plus rien, pas même de changer de position, voulant tout faire par obéissance, et pour mieux accomplir la volonté de Dieu.

Ce jour du mardi de la Pentecôte, 21 mai 1861, qui fut le dernier de sa belle vie, il entendit deux messes, qui furent dites successivement dans sa chambre par Mgr Jeancard et par le P. Tempier. « Il les entendit, reprend la circulaire nécrologique, avec la même piété, avec la même foi, demandant sans cesse l'accomplissement de la volonté divine. »

Dans la matinée, il rappela à l'un de nous qu'on avait reçu une lettre de l'Orégon depuis deux jours. « — Je l'ai, lui dit ce Père, je puis vous la lire sur-le-champ. — Est-ce une lettre d'affaires ou une lettre d'édification? — C'est une lettre d'affaires, Monseigneur. — Alors, mon cher ami, elle n'est pas pour moi : je n'ai plus à m'occuper que d'une seule affaire, à bien mourir. » Et il prit sa croix, la baisant avec tendresse... A plusieurs reprises, il demanda qu'on lui récitât des prières. Les complies lui furent dites trois fois dans l'après-dîner : deux fois avant cinq heures; la dernière fois, il devait expirer en les achevant.

« A quatre heures du soir, on apporte la dépêche qui

annonçait que le Saint-Père daignait transmettre sa bénédiction apostolique à Monseigneur l'évêque de Marseille mourant.

« Nous entrâmes chez le malade, Mgr l'évêque de Cérame lui donna lecture de cette dépêche; il joignit ses mains, se recueillit pour la recevoir avec plus de foi et de piété.

« De quatre heures du soir à neuf heures et demie, Monseigneur pria et fit prier; il demanda qu'on récitât le chapelet, qu'il suivit en tenant le sien avec la foi la plus vive.

« — Ai-je bien longtemps encore à vivre? dit-il au médecin à plusieurs reprises, dans sa dernière visite. Oh! comme je voudrais me voir mourir, pour bien accepter la volonté du bon Dieu! » Plusieurs Pères vinrent successivement le visiter : il souriait à tous, mais il ne voulait plus parler; il ne voulait plus que prier. Vers les neuf heures et demie, il demanda qu'on récitât les prières des agonisants; on s'empressa de se rendre à ses désirs; le P. Tempier, ému et brisé, remplit ce pénible devoir. Nous proposâmes à Monseigneur de psalmodier complies autour de lui, il accepta avec empressement. C'était la dernière heure qui arrivait.

« Ah! que ne l'avez-vous vu élevant les bras quand quelque verset était plus analogue à sa position : *In pace in idipsum dormiam, et requiescam. In manus tuas, Domine, commendo spiritum meum.* Si vous l'aviez vu dirigeant les yeux au ciel, quand nous dîmes le *Nunc dimittis!* Sa figure si belle rayonnait de bonheur. Nous nous arrêtâmes un peu pour lui donner quelques instants de repos. Mais les derniers moments s'annonçaient, nous dûmes accourir au plus vite. Nous étions tous là : sa famille, dans la personne de sa vénérable sœur et de son neveu M. le marquis de Boisgelin, admirable d'intelligence, de cœur, de dévouement; Mgr de Cérame, les vicaires généraux, les secrétaires, trois des assistants généraux, deux des Pères du séminaire, deux Sœurs de l'Espérance, tous ses domestiques; nous venions voir mourir le juste. Nous récitâmes le *Salve Regina,* que notre Père bien-aimé comprit et suivit tout entier. A ces paroles : *Nobis post hoc exilium ostende*, il ouvrit un peu les yeux; à chacune des invocations : *O clemens, o pia,* il fit un

geste d'adieu; à la troisième : *O dulcis Virgo Maria*, il regarda le Ciel et rendit le dernier soupir. Sa belle âme était devant Dieu. »

. . . .

O Père vénéré de nos âmes, ô grand et saint Pontife qui avez fait revivre sous nos yeux en ces temps affadis et lassés la belle figure des évêques des plus grands siècles, non, vous n'êtes pas mort, selon le langage de cette Église que vous avez tant aimée et si bien servie, vous êtes défunt, *defunctus*, parce que vous aviez achevé votre fonction visible sur la terre. Mais, défunt, vous parlez encore. Votre cœur [1] demeure avec ceux que vous avez aimés! Ils ont eu la grâce de vivre de votre vie, ils perpétuent la bénédiction promise aux grands patriarches, continuant votre action sur les âmes, dans l'église de Marseille comme par le monde où vos missionnaires enrichissent sans cesse la couronne de l'apôtre des temps nouveaux. O Père, ô Pontife, bénissez votre congrégation, bénissez votre Église, bénissez la double famille qui s'honore de vous avoir eu pour créateur et pour patriarche! Notre unique ambition serait d'arriver un jour, auprès de vous, après avoir vécu, travaillé et souffert, en dignes fils de Mgr de Mazenod!

1. Conformément à sa dernière volonté, une partie de son cœur devait demeurer entre les mains des Oblats, l'autre dans le sanctuaire de Notre-Dame-de-la-Garde, et son corps reposer dans la chapelle sépulcrale de la cathédrale en construction. Ainsi, par un partage digne de son grand cœur, il voulait, même après sa mort, ne point se séparer de tout ce qu'il avait aimé durant sa vie : l'autel de Marie, ses Oblats, et le diocèse de Marseille, symbolisé par la cathédrale.

FIN

TABLE DES MATIÈRES

CHAPITRE III. — Retour d'exil. — (1802-1808)

CHAPITRE IV. — Au séminaire. — (1808-1811)

CHAPITRE IV. — L'ordination. — (1811-1812)

CHAPITRE XXIV. — La fin. — (1861).

ERRATA

Page 15 — *on remontait*, lisez *on descendait*.
Page 65 — *en* 1805, lisez *en* 1806.
Page 160 — *s'écriait M. l'abbé Guiol*, lisez *M. l'abbé Payan*.
Page 292 — *Mgr Brunel*, lisez *Mgr Bonnel*.

Paris. — Imprimerie F. Levé, rue Cassette 17,

